



HAL
open science

La Vendée dans l'écriture littéraire

Inka Wissner

► **To cite this version:**

Inka Wissner. La Vendée dans l'écriture littéraire. Éditions de Linguistique et de Philologie (ELiPhi), 10, 2013, Bibliothèque de Linguistique Romane, 979-10-91460-08-8. hal-03604714

HAL Id: hal-03604714

<https://hal.science/hal-03604714v1>

Submitted on 13 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Wissner, Inka, 2013, La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier (coll. Bibliothèque de Linguistique Romane X), Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie (ELiPhi), X + 409 pages. [Extrait synthétisé et réécrit de l'analyse sociohistorique de ma thèse de doctorat] [Copie d'auteur]

Inka Wissner, Université Paris-Sorbonne, Paris IV, UFR de Langue Française

La Vendée dans l'écriture littéraire

*Analyse du vocabulaire régional
chez Yves Viollier*

Inka Wissner

Table des matières

Table des matières.....	2
Remerciements.....	5
Avant-propos	6
1. Introduction.....	8
1.1. Le corpus primaire.....	12
1.1.1. Les romans réalistes du romancier dans l'institution littéraire.....	17
1.1.2. Le discours romanesque : lieu d'instauration d'un univers de sens	22
1.1.3. L'exploitation de diatopismes : une stratégie de discours, ses contraintes, ses conventions.....	28
1.2. Méthode d'analyse.....	36
1.2.1. L'identification des diatopismes du français contemporain.....	36
1.2.1.1. L'approche différentielle	37
1.2.1.2. Le corpus de référence.....	38
1.2.1.3. Les enquêtes de terrain	40
1.2.2. Une analyse sociopragmatique pour étudier l'exploitation de diatopismes dans le discours.....	45
1.2.2.1. Discours et métadiscours : l'autonymisation polyfonctionnelle des diatopismes	46
1.2.2.2. Les diatopismes dans les unités du discours : attribution ou distribution ?	54
1.2.2.3. Les mises en relief : résultats de stratégies ciblées.....	61
1.2.2.3.1. Le marquage typographique	62
1.2.2.3.2. Les gloses.....	66
1.2.2.4. Des fonctions jakobsonniennes aux actes de langage.....	73
1.3. La nomenclature	77
1.4. Présentation des données	79
2. Lexique d'auteur	85
2.1. Diatopismes mis en relief par l'auteur	86
2.1.1. L'univers : ciel, atmosphère, terre, flore et faune	86
2.1.2. Le pays et les hommes	121
2.1.3. L'homme : être physique et émotionnel	137
2.1.4. L'homme : être social.....	163
2.1.4.1. La famille.....	163
2.1.4.2. Les fêtes et loisirs	183

2.1.4.3. Le travail.....	194
2.1.4.4. L’habitat, l’aménagement de l’espace, les déplacements ...	225
2.1.5. Divers.....	246
2.1.6. Particularismes phonético-graphiques.....	251
2.2. Diatopismes mis en relief par l’éditeur : un besoin d’intelligibilité..	259
3. Résultats	339
3.1. Les diatopismes auxquels recourt l’écrivain	339
3.2. Distributions discursives	342
3.3. Procédés de mises en relief	348
3.3.1. Marques typographiques	350
3.3.2. Gloses.....	352
3.4. Fonctionnement sociopragmatique des diatopismes	355
3.4.1. Modes du dire : ce que véhiculent les mises en relief	355
3.4.2. Les fonctions des diatopismes et leurs valeurs dans le discours	357
3.5. Stratégies de discours : manifestes de conventions collectives	363
4. Conclusions et perspectives	365
5. Références bibliographiques et sitographiques	369
5.1. Le corpus primaire : les romans d’Yves Viollier.....	369
5.2. Le corpus de référence.....	370
5.3. Bibliographie.....	370
6. Annexe.....	400
6.1. Index des termes techniques.....	400
6.2. La nomenclature	401
6.2.1. Index par champs sémantiques	401
6.2.2. Index étymologique.....	402
6.2.2.1. D’origine connue.....	402
6.2.2.2. D’origine inconnue ou incertaine	406
6.2.2.3. Propositions de créations d’articles	406
6.2.3. Index alphabétique	407

« Ces régionalismes [d'entre Loire et Gironde] peuvent paraître quantité négligeable

et ils ont d'ailleurs été souvent négligés ou mal traités jusque-là dans les dictionnaires.

Pourtant, ils ponctuent la langue de tous les jours à laquelle ils donnent sa tonalité particulière :

ils sont au paysage linguistique ce que sont les tuiles romaines dans le paysage humain,

ils ont l'odeur de fraîcheur des conches du marais,

ils fleurissent bon le tourteau fromager,

ils ont la simplicité du broyé ou de la galette, le velours insidieux du pineau

et, par leurs origines, sont souvent hors d'âge comme les grands cognacs »

Pierre REZEAU, sur le vocabulaire régional d'Ernest Pérochon (1986, 309)

Remerciements

Je tiens à remercier la Société de Linguistique Romane et notamment les éditeurs de la Bibliothèque de Linguistique Romane d'avoir bien voulu faire entrer mon ouvrage dans leur prestigieuse collection.

Cette publication étant tirée d'une thèse de doctorat, mes vifs remerciements s'adressent aussi à mes directeurs, Ch. Schmitt et A. Thibault, dont l'avant-propos honore mon travail. Que soient également remerciés les présidents de jury J.-P. Chambon et F. Lebsanft, les autres membres du jury, P. Blumenthal et A. Kristol ainsi que le rapporteur M.-D. Glessgen.

Une partie substantielle des recherches documentaires a été menée à l'ATILF-CNRS à Nancy, où les différentes équipes du laboratoire m'ont apporté leur soutien technique et documentaire. C'est plus particulièrement à J.-P. Chauveau, alors directeur du Centre du FEW, que je dois des conseils précieux pour l'analyse variationnelle et pour la recherche dans la bibliothèque wartburgienne.

Dans l'Ouest, en Vendée, mes remerciements s'adressent à tous mes informateurs bénévoles – pour leur confiance et l'accueil chaleureux qu'ils m'ont accordés – ainsi qu'à l'écrivain, Yves Viollier, pour nos entretiens fructueux.

Le tapuscrit a quant à lui bénéficié des regards extérieurs de P. Rézeau et de G. Roques, ainsi que de relectures assidues de la part de collègues et amies attentives : Christel Nissille (Neuchâtel), Myriam Bergeron-Maguire (Nancy/Paris), ainsi que France Lagueunière (Orcet), dont le soutien scientifique et amical a été déterminant tout au long de ce travail.

Les déplacements qu'impliquait le projet, entre l'ouest et l'est de la France, et entre Paris et Bonn, ont pu être réalisés grâce à des bourses et des aides qui m'ont été accordées, notamment par la *Universitätsgesellschaft* de Bonn et le *Deutscher Akademischer Auslandsdienst*, mais aussi par le Ministère des Affaires Étrangères de la République Française, l'Association française des Femmes Diplômées des Universités, et l'Université franco-allemande de Saarbruck.

Enfin, la parution de l'ouvrage a été possible grâce au soutien financier généreux de l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, accordé par le Conseil scientifique, par l'École doctorale V 'Concepts et Langages', et par l'équipe d'accueil (EA n° 4080) 'Linguistique et lexicographie latines et romanes'.

Avant-propos

1. Introduction

En philologie romane, le présent travail s'intègre dans la discipline récente qu'est l'étude lexicale des variétés diatopiques du français. Le français se prête en effet à l'analyse lexicale par la richesse de sa documentation lexicographique, l'une des plus élaborées parmi les langues modernes – même si elle fut longtemps conçue et analysée sans prise en compte de la variation diatopique de la langue. Les travaux critiques actuels proposent toutefois de riches descriptions pour grand nombre de particularismes géolinguistiques, largement tirés de textes littéraires.

Pour des raisons historiques complexes qu'il ne nous revient pas ici d'explicitier, il semble aujourd'hui généralement admis que le français est la langue romane la moins régionalisée, mais aussi la plus soumise à un modèle unificateur – d'où un important décalage entre les réalisations concrètes de la langue, et les représentations collectives que s'en font de nombreux locuteurs. Certains d'entre eux vont jusqu'à nier l'existence d'une variation diatopique au sein de leur langue 'une et indivisible' tandis que d'autres tendent au contraire à exhiber les différences, en recourant alors à des stratégies linguistiques diverses.

Les travaux actuels en lexicologie variationnelle francophone s'intéressant tout d'abord à la face dénotative de la langue ne cherchent toutefois pas a priori à étudier ces stratégies – approche qui présupposerait d'explorer les particularités spécifiques des textes dans lesquels ils se réalisent. Cela dit, l'exploitation stratégique des diatopismes – ces unités de langue qui affichent une restriction d'usage dans l'espace – a récemment été abordée de façon générale, en introduction à des analyses de diatopismes dans la littérature (Chauveau 2007b, Rézeau 2007d).

Avant d'accepter l'encadrement de notre thèse de doctorat, nos directeurs de recherche avaient ainsi pointé vers des lacunes de la recherche en ce domaine. À l'occasion de la publication du premier volume de la collection *Canadiana Romanica* sur le *Français du Canada – français de France* (Niederehe/Wolf 1987), puis de la publication du volume de présentation du *Dictionnaire des régionalismes de France* (RézFrance 1999), Ch. Schmitt a en effet souligné l'absence d'une étude de diatopismes du français qui – tout en s'appuyant sur les standards d'analyse actuels – tire profit des particularités de leurs réalisations littéraires (1989, 200 et 2000, 228). Riche de l'expérience de rédaction du *Dictionnaire suisse romand* (1997, 2004²), A. Thibault attirait de son côté lui aussi l'attention sur l'importance de rendre compte de l'usage ciblé de diatopismes dans la littérature en lexicographie variationnelle :

« [En ce qui concerne] l'emploi stylistique et conscient des régionalismes dans la littérature, [...] un bon dictionnaire doit en rendre compte, la langue écrite étant aussi une réalité en soi qui mérite d'être décrite dans toutes ses dimensions » (2000b, 554).

C'est en effet A. Thibault qui a introduit, en lexicographie française, une microstructure qui autonomise les 'exemples métalinguistiques' (2005a, cf.

DSR) ; c'est ainsi que les rédacteurs de grands dictionnaires de diatopismes suivants ont perpétué et approfondi l'approche, notamment en France (DRF, DRFA, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008). S'intéressant à des œuvres littéraires plus ou moins marquées diatopiquement comme celles de Daudet, Mailliet, Tremblay ou Zobel, A. Thibault souligne aussi qu'elles sont nombreuses à nécessiter des glossaires pour être rendues accessibles, non seulement aux lecteurs exogènes mais aussi aux lecteurs indigènes, qui peuvent tirer à leur tour profit de renseignements explicatifs :

« on peut considérer que des glossaires de qualité font cruellement défaut, et que cette lacune constitue un frein à la réception de la littérature < diatopiquement marquée > » (Thibault 2006a, 170 *sq.*).

Les analyses les plus récentes de romans francophones contemporains proposent ainsi déjà d'excellents glossaires diatopiques. De nombreux écrits littéraires nécessitent pourtant des gloses linguistiques qui rendent compte des diatopismes avec leurs dénnotations, mais aussi avec leurs valeurs, et leurs effets connotatifs et esthétique-stylistiques, dans le cas d'usages ciblés (en tout cas tels qu'ils ont été visés par l'énonciateur). C'est ce que soulève l'analyse des écrits de Rimbaud (cf. Chambon 1991a, 14) et des analyses d'œuvres littéraires en d'autres langues, comme dans la littérature autrichienne (p.ex. Lang 1995, 20-22).

Puisque la linguistique descriptive de corpus part du discours, il lui revient non pas d'étudier les éléments de la langue *sur la base* d'un texte, mais de concevoir leur usage *dans* le discours. Or, quelles sont les disciplines des sciences modernes qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement de diatopismes dans le discours ? Si une multitude de courants linguistiques s'attachent à analyser des textes d'un point de vue linguistique, ils ne proposent pas une méthodologie d'ensemble (Glessgen 2007, 388 et 401). S'exprimant en faveur d'une circulation entre les disciplines, A. Rey appelle à la rencontre de la lexicologie et des courants pragmatiques et littéraires pour mieux décrire les textes littéraires en français, et pour proposer de véritables dictionnaires d'auteurs (2008, 239) :

« Les lexiques d'auteur sont légion ; l'informatisation des textes en fait des objets banalisés ; mais une description rigoureuse et analytique – lexicologique et culturelle – fournissant un vrai < dictionnaire de Rimbaud > ou < des *Misérables* > est encore à venir. Ici, la lexicologie serait un outil pour la stylistique, la textologie / et la théorie littéraire, y compris la critique génétique. » (Rey 2008, 239 *sq.*)

Pour notre part, nous proposons de décrire dans le présent ouvrage l'usage de diatopismes dans une œuvre romanesque, en mettant pour cela en place un modèle d'analyse adapté. À notre sens, cela engage les avancées de disciplines spécialisées dans l'analyse de la diatopie, mais aussi dans celle de l'interaction, du discours littéraire, et du métalangage, divers domaines où de nombreux travaux de qualité ont été développés depuis les années 1990 notamment. Pour cette analyse, nous choisissons l'œuvre romanesque d'un auteur du Centre-ouest de la France, en Vendée : les vingt-six romans d'Yves Viollier qui ont été publiés avant l'été 2010 (1972-2009) (5.1.). Ce n'est pas l'œuvre d'un écrivain de la

tradition académique – où la recherche de diatopismes serait moins fructueuse ; c'est celle d'un écrivain réaliste très contemporain, membre de la Nouvelle École de Brive, appartenant surtout à un mouvement grand public et en partie régionaliste, qui accorde une importance particulière à sa région et à ses habitants dans les univers narratifs qu'il crée. C'est à ce titre qu'il exploite largement la dimension diatopique de la langue.

Ce choix d'une œuvre littéraire comme corpus primaire, point de départ de l'analyse, ne sous-tend pas une quelconque position puriste selon laquelle 'la littérature' serait supérieure à d'autres lieux d'expression de 'la langue'. Il n'est à notre sens ni plus ni moins qu'un genre de discours, avec ses caractéristiques propres – et qu'il importe de décrire en tant que tel (cf. 1.1.).

Pour analyser l'utilisation d'éléments du français qui sont géolinguistiquement marqués au sein d'une telle œuvre littéraire, il est utile de se remémorer une question fonctionnelle de base : '*Quels* sont les faits de langue que nous cherchons à analyser, *qui* les emploie, *où*, *quand*, *comment* et *pourquoi* ?'. En stabilisant les facteurs contextuels auxquels renvoient les interrogatifs *qui*, *où* et *quand* par le choix du corpus primaire, nous retenons trois questions essentielles : *Quels* sont les diatopismes employés dans l'œuvre littéraire choisie ? *Comment* et *pourquoi* sont-ils utilisés dans leur entourage linguistique – donc dans leurs co-textes spécifiques ?

En étudiant l'usage de diatopismes chez un écrivain dans une approche littéraire et discursive traditionnelle, nous serions probablement amenée à nous demander comment l'écrivain réussit dans ses romans à construire 'l'image' d'une région donnée, par l'usage de mots de cette région. Au contraire, nous défendons ici un point de vue variationnel, et partons pour cela des emplois qui sont effectivement diatopiquement marqués – qu'ils soient ressentis comme tels par l'auteur ou non. C'est par ailleurs ce qui permet d'étudier *comment* sont utilisés les diatopismes, mais aussi *pourquoi*.

Nous ne cherchons pas non plus à étudier les effets de l'usage de diatopismes sur le lecteur, en recourant à une méthode empirique – pour laquelle la grille d'évaluation serait encore à construire. Au contraire, nous nous intéressons à ce que fournit le discours lui-même, en considérant le français comme un objet d'étude qui est par définition ancré dans le lieu, et qui se réalise nécessairement dans le discours. En prenant pour point de départ la philologie romane, nous concilions ainsi l'approche variationnelle qui vise *l'étude du système* de la langue dans sa variation, avec des approches développées notamment dans les courants pragmatiques, pour étudier l'usage qui en est fait *dans le discours*.

Pour cerner les facteurs qui modèlent l'exploitation de diatopismes dans le discours littéraire, nous rassemblons dans un premier temps un maximum de renseignements sur le contexte sociolinguistique et littéraire du corpus primaire, en ciblant en particulier l'identité de son énonciateur-écrivain, en tant que représentant de sa communauté linguistique – socio-géolinguistique autant que discursive. Pour identifier son orientation littéraire et sa conscience de la dimension diatopique de la langue, nous recourons au discours qui entoure la publication de l'œuvre – que ce soit le métadiscours de l'auteur, ou le discours

d'autres acteurs dans l'institution littéraire – mais aussi aux travaux de disciplines comme l'histoire et l'analyse littéraires, de même que la sociologie de la littérature de Bourdieu (1982, 1985) (1.1.1.). Nous décrivons ensuite le cadre de l'interaction du discours romanesque comme lieu d'instauration d'un univers de sens particulier, en nous appuyant sur les travaux d'auteurs comme Adam (2004), Maingueneau (p.ex. 2007⁴) et Eco (1985) (1.1.2.).

Dans un troisième temps, nous procédons à l'identification des *conventions stylistiques* selon lesquelles l'usage de diatopismes est jugé adéquat dans la littérature réaliste, où il s'agit du résultat d'une stratégie de discours. Nous recourons pour cela aux analyses antérieures de l'utilisation de diatopismes dans des œuvres littéraires, issues de disciplines différentes, notamment l'analyse et la critique littéraires, ainsi que la stylistique (p.ex. Meizoz 1997, 2001, Vernois 1963) (1.1.3.).

Dans une deuxième grande étape, nous identifions les éléments qui sont objectivement identifiables en tant que diatopismes dans le corpus primaire, à l'aide des outils conceptuels et méthodologiques de la philologie moderne du français, et de la linguistique variationnelle en particulier. L'identification et la description approfondie des diatopismes du français contemporain, en synchronie et en diachronie – notamment dans leur dimension géolinguistique et historico-variétale – sont ainsi exemplifiées en philologie romane dans des travaux de grands maîtres, qu'il s'agisse d'études lexicologiques, conceptuelle et méthodologique (p.ex. Chambon 1997a/b, 2004, 2005) ou dans des dictionnaires différentiels, depuis le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* (RézOuest 1984), notamment la trilogie DSR (1997) – DHFQ (1998) – DRF (2001). L'analyse à partir de matériaux écrits, linguistiques et métalinguistiques, est en outre complétée par des enquêtes sur le terrain (1.2.1.).

À partir de l'identification des diatopismes effectifs dans un corpus primaire (1.2.1.), rigoureusement contextualisé et conçu dans sa particularité sociolinguistique et énonciativo-pragmatique (1.1.), c'est dans un troisième temps que nous mettons en place un nouveau paradigme d'analyse, pour une étude proprement philologique de la mise en scène de diatopismes dans une production littéraire (1.2.2.). L'approche que nous appelons *sociopragmatique* dans la suite de notre travail doctoral (1.2.2.) est constituée de deux volets, l'un descriptif, l'autre interprétatif. Elle implique d'abord une classification des modalités de *mise en relief* (métadiscursive, et métalinguistique) des diatopismes. En effet, dans le discours littéraire (intrinsèquement réfléchi) l'exploitation de diatopismes est toujours le résultat d'une stratégie de discours – d'un acte ciblé, et d'une véritable *mise en scène*. C'est notamment lorsqu'ils sont expressément mis en avant par des dispositifs métalinguistiques que le discours révèle leurs connotations : le discours qui « nomme et autonymise », comme disait J. Rey-Debove, transporte du sens, mais il révèle aussi des attitudes (1997², 142) (1.2.2.1.-2.).

Le volet interprétatif présente ensuite un cadre d'analyse pour identifier – grâce au discours lui-même et par inférence avec l'entourage linguistique immédiat (le *cotexte*) – la dimension sociolinguistique des diatopismes (en termes

de valeurs et de *légitimité sociale*) ainsi que leur dimension pragmatique, en termes de *finalités* de leurs emplois – autrement dit les fonctions qu’ils remplissent dans le discours. Nous mettons pour cela à profit plusieurs disciplines, notamment les travaux sémiotiques et métalinguistiques de J. Rey-Debove (1978/1997², 1998), une étude sémiotique et pragmatique de J. Authier-Revuz (1995), et les développements du pragmatique D. Maingueneau (p.ex. 2005²). Pour nous approcher du fonctionnement pragmatique des diatopismes, nous étudions également l’apport des travaux fonctionnalistes de Bühler, Jakobson et Braunmüller, ainsi que des approches pragmatiques d’Austin (1992² [1962]), Searle (1969), puis aussi Adam (2004) ou Maingueneau (2005³). C’est la confrontation des différentes disciplines concernées par notre étude qui permet de mettre en place ce nouveau paradigme d’analyse (1.2.2.).

Le modèle est enfin mis à l’épreuve par l’analyse exhaustive et systématique de notre corpus primaire (2.). Les résultats d’analyse de la mise en scène ciblée de tous les diatopismes sauf hapax qui relèvent de la variation diatopique de l’énonciateur – dans le français contemporain en Vendée (1.3.) – sont présentés sous la forme d’articles s’inscrivant dans la tradition lexicographique différentielle. Nous avons complété ce modèle par des rubriques spécifiquement consacrées aux résultats de l’analyse sociopragmatique ainsi que de nos enquêtes (1.4.).

Notre voyage à travers différentes disciplines qui viennent enrichir notre réflexion est aussi un long cheminement – depuis la mise en place d’un cadre et d’un modèle d’analyse, jusqu’à l’interprétation des faces sociolinguistiques et pragmatiques des différents diatopismes qui sont exploités de façon ciblée dans notre corpus primaire. En effet, c’est l’intégration des acquis d’autres disciplines en lexicologie variationnelle qui permet selon nous de mener une analyse proprement philologique de l’exploitation de diatopismes dans une œuvre littéraire. Les diatopismes sont alors considérés en tant qu’éléments de la langue et en tant que faits sociaux, mais aussi en tant que réalisations discursives.

1.1. Le corpus primaire

L’utilisation de diatopismes lors de la conception d’une œuvre littéraire est tributaire de la représentation que se fait l’écrivain-énonciateur de la variation diatopique du français, d’un côté, et des rapports de force qui déterminent le champ littéraire, de l’autre. Leur mise en scène est donc aussi liée au contexte éditorial et au mouvement d’appartenance de l’auteur, ainsi qu’au statut dont se voit dotée la variation diatopique du français par ses locuteurs. Le recours ou non à des diatopismes dans le discours littéraire, et le comment de leur emploi, sont par là intimement imbriqués avec les normes littéraires qui règnent dans la communauté discursive d’appartenance de l’auteur – en tant qu’écrivain – mais aussi avec les normes qui sont en vigueur dans sa communauté sociolinguistique – en tant qu’individu et énonciateur (1.1.2.).

Comme corpus primaire – donc comme ensemble discursif pris pour base de l’analyse, dépouillé de façon exhaustive – nous avons choisi la production

romanesque d'un écrivain du Centre-ouest (Yves Viollier) qui a été publiée de 1972 à 2009 (v. 5.1.). Elle a déjà en partie servi de vivier de diatopismes pour la préparation des dictionnaires différentiels de P. Rézeau (RézOuest 1984/1990, DRF, RézVendée 2009). C'est par l'intermédiaire du premier de ces dictionnaires que nous avons découvert l'œuvre du romancier, qui relève de la littérature francophone, ou d'une littérature que l'on peut caractériser comme *diatopiquement marquée* (cf. Thibault 2006a, 143). Son œuvre a en outre été analysée du point de vue littéraire dans le cadre d'un mémoire universitaire à l'Université de Venise par Ana Paola Rossi (Entretien 2006 ; travail non retrouvé), puis du point de vue linguistique pour l'analyse de diatopismes à l'Université de Bonn par nous-même, dans le cadre du *Staatsexamen* – avant notre travail doctoral (Wissner 2008b pour le volet lexical).

La littérature constitue la part dominante des textes qui sont traditionnellement exploités en lexicologie et en lexicographie françaises, autant générales que différentielles (depuis RézOuest 1984). Elle est en effet largement considérée comme un terrain propice à l'expression de la variation diatopique – compte tenu de sa dimension artistique, de son ambition d'expressivité et de son caractère culturel immanent (1.1.2.). Elle est en outre considérée comme un témoin important en philologie romane, et comme « un ensemble textuel fiable [...] pour l'analyse linguistique », ainsi que le souligne M. Glessgen (2007, 394). L'exploitation du corpus primaire donne en outre accès à un texte cohérent (autant que cela se peut) au sens où il est constitué de l'ensemble des romans d'un écrivain – d'un seul locuteur, au sein d'un seul genre discursif, à une époque bien déterminée.

Bien entendu, le choix d'une œuvre littéraire ne permet pas d'étudier l'ensemble de l'éventail des particularismes diatopiquement marqués qui font partie d'une variété diatopique de la langue ; elle implique entre autres l'exclusion des faits de prononciation – manifestés seulement de façon occasionnelle (et indirecte), par le biais de graphies qui s'écartent des conventions généralement admises (cf. Rézeau 1987, 202) – ainsi que des phénomènes linguistiques qui sont propres à d'autres genres discursifs.

Si certains chercheurs exploitent largement la littérature pour décrire la dimension diatopique de la langue, d'autres considèrent encore que des 'régionalismes' dans des textes littéraires représentent des emprunts à la 'langue orale', et sont donc de purs artifices (p.ex. Franconie 1991, 50) – vu l'association encore répandue du 'français régional' avec 'l'oral' (p.ex. Straka 1983, 63). Dans le même ordre d'idée, plusieurs jugent nécessaire de recourir à un corpus 'oral' pour analyser cette dimension de la langue (p.ex. Blanchet 1995, 41-43 et 45-48) – l'oral étant encore souvent considéré comme un 'vivier privilégié des régionalismes', comme le regrette aussi P. Rézeau (2007e, 265). Or, de nombreux phénomènes linguistiques, comme des formes rares ou des énoncés complexes – même en français général – se trouvent non pas dans des conversations, mais bien à l'écrit – dans des récits de vie, des explications, ou d'autres énoncés d'une certaine longueur (Cappeau/Gadet 2007, 103 pour une étude de cas). Il faut de toute façon garder à l'esprit une distinction médiale fondamentale : en aucun cas,

des diatopismes sauraient dans la littérature être représentatifs d'un usage 'oral' (cf. Thibault 2008a, 116 ; aussi ci-dessous). Ce n'est pas pour accéder à un usage pris pour oral ou informel que nous exploitons un ensemble textuel littéraire, mais – précisément – pour l'analyser dans sa spécificité discursive (1.1.2.).

La littérature n'est pas non plus réductible à un inventaire présélectionné pour l'étude des éléments de la langue – qui ne ferait qu'indiquer un état de 'la langue' ; elle ne peut pas non plus être considérée comme décalée chronologiquement dans l'usage qu'elle manifeste par rapport à un usage 'oral', jugé (quant à lui) contemporain. Une œuvre littéraire donne ainsi accès non pas à un état objectif de 'la langue' ou de 'l'oral', mais bien aux représentations de son énonciateur :

« [L'auteur d'un texte littéraire] est susceptible de nous informer sur sa perception d'une situation linguistique, sur ses représentations linguistiques, et il nous informe sur les capacités de compréhension qu'il présuppose chez ses lecteurs. » (Kristol 2009, 44)

En ce qui concerne 'l'oral', il ne peut par ailleurs être associé exclusivement à des usages 'spontanés', 'familiers' ou 'naturels' – et la conversation n'y représente pas 'le genre par excellence' (Cappeau/Gadet 2007, 103). C'est aussi par une comparaison implicite de l'énonciation littéraire à des usages 'oraux', 'ordinaires' qui sont considérés, quant à eux, comme des manifestations par excellence de la langue – ou à une notion abstraite de la langue – que la littérature se voit souvent reprocher l'artifice langagier (Maingueneau 2004, 154 *sq.*). Or, la littérature, désormais largement considérée comme un genre de discours – avec ses spécificités propres – est nécessairement, elle aussi, le résultat d'une réalisation discursive, puisque tout énoncé est une manifestation nécessairement *discursive* (Charaudeau/Maingueneau 2002, 188 [Maingueneau]) (cf. 1.1.2.). Ce n'est pas pour autant que nous utilisons des termes comme *régionalismes écrits* et *régionalismes oraux*, comme l'a fait J.-B. Martin (1997, 64 *sq.*), ou *régionalisme littéraire* pour référer à l'« emploi littéraire de termes ou de tournures propres à une région », comme l'a fait par exemple P. Demarolle (1981, 135). En effet, il n'existe pas, à ce jour, d'études qui font la part des diatopismes propres au discours littéraire par rapport à d'autres genres de discours.

S'intégrant dans une tradition discursive particulière, l'énonciation littéraire ne peut pas non plus être prise pour l'expression individuelle ultime d'un écrivain créateur solitaire, perçue comme supérieure aux autres productions verbales en raison de la dimension artistique qui lui est attribuée (1.1.2.). Nous souhaitons ici dépasser aussi la *doxa* romantique selon laquelle la littérature est considérée comme le 'reflet d'un monde réel', tout comme la défense postromantique de la primauté de l'oral qui, sous sa forme réductionniste, ignore la diversité de réalisations discursives d'une langue. En concevant ici une langue telle que le français comme étant historiquement standardisé – plutôt que comme une construction mentale, appuyée sur les représentations des locuteurs – et donc comme un diasystème, nous considérons que le français est par définition ancré dans le lieu. En même temps, il est aussi actualisé dans le discours, quoique nécessairement partiellement – discours qui s'intègre dans une tradition

discursive particulière. C'est ainsi que dans une démarche philologique, le français est à décrire à partir de réalisations concrètes pour l'analyse de sa dimension diatopique.

Si l'énonciation est en principe prise en charge par un locuteur individuel, 'source et garant' de son discours, elle est en même temps un élément d'une activité foncièrement sociale : l'énonciateur est aussi un membre de sa communauté d'appartenance (cf. Kerbrat-Orecchioni 1997³, 28-33 et 183). Celle-ci est à la fois sociale et géolinguistique, mais aussi, comme le démontre l'analyse du discours, discursive – l'énonciateur étant un représentant du genre et du positionnement discursifs particuliers à travers lequel il s'exprime (Maingueneau 2004, 104-106)¹.

Dans ce contexte, l'usage que fait un romancier de diatopismes s'avère lui aussi d'abord individuel, mais est aussi largement de caractère collectif. Il peut par là être indicateur des usages dans la communauté discursive de l'auteur, mais aussi dans sa communauté sociolinguistique d'appartenance. L'analyse variationnelle du corpus primaire choisi permet en effet de tirer des conclusions sur des usages partagés dans la communauté d'appartenance de l'écrivain, par l'intermédiaire d'une confrontation critique des données à un ensemble d'outils d'analyse fiables : notamment la lexicographie, l'atlantographie et les grammaires – français et d'autres variétés en contact, mais aussi des ensembles discursifs – constitués pour des fins d'analyse ou non – ainsi que des enquêtes de terrain (1.2.1.).

On ajoutera toutefois que le discours littéraire a pour singularité de rendre problématique la notion même d'énonciateur', et de dissocier l'individu qui écrit, d'un auteur que permet de définir l'institution littéraire, à travers son positionnement particulier au sein de cette dernière (Maingueneau 2005³, 24). On peut ainsi distinguer trois instances dans la production du discours littéraire, que l'on peut rassembler sous la notion d'auteur' : la personne privée, l'écrivain, et le narrateur (id. 2004, 106-110). Cela dit, l'intrication des trois instances est intrinsèque à la production du discours littéraire, et l'écrivain-énonciateur est souvent associé au narrateur, surtout extradiégétique.

La tradition de la linguistique du texte littéraire distingue en outre l'énonciateur – qui produit l'énonciation littéraire – et le locuteur, 'être fictif' du discours qui est institué comme responsable de l'énoncé ; c'est le langage du second que le discours littéraire *met en scène*, que ce soit à travers un discours

¹ La discipline de l'analyse du discours (cf. Charaudeau/Maingueneau 2002), à laquelle se rattache désormais aussi la linguistique textuelle (Adam 2004, 2011³), a été développée dans le reflux du structuralisme, et s'appuie notamment sur les avancées des courants pragmatiques et des théories de l'énonciation, de la réception (ou imagologie), du texte et du discours. Elle est aussi nourrie de la sociocritique, de la sociologie, d'analyses de la littérature, et des disciplines traditionnelles comme la philologie, et la nouvelle critique (cf. Maingueneau 1993, 1-18 et 2004, 1-27).

attribué à des narrateurs, ou à des personnages². Bien entendu, d'un point de vue énonciatif, tout énoncé étant le résultat d'une *construction* discursive, il est toujours *utilisé* dans le discours dans lequel il s'actualise, selon le fonctionnement particulier de ce dernier (1.1.2.).

L'écrit littéraire n'étant pas conçu pour être analysé (1.1.2.), il peut être considéré comme un corpus plus 'fiable' qu'un corpus établi par enquête, où l'informateur recourt en effet à diverses stratégies pour donner de lui une image favorable puisqu'il se sait observé. Or, un auteur d'écrits littéraires sait pertinemment qu'il est évalué, lui aussi, et met également en œuvre diverses stratégies lors du processus d'écriture. Il nous semble ainsi délicat d'attribuer un « emploi involontaire » de diatopismes dans le discours littéraire à « la foule des écrivains locaux », mais qui serait rare chez « les grands écrivains », comme l'a fait par exemple Taverdet (1990, 712). En effet, le degré de conscience d'une telle stratégie est difficile à saisir, en l'absence d'analyses psycholinguistiques approfondies des procédés cognitifs et psychosociaux qui sont impliqués. Compte tenu des caractéristiques propres au discours littéraire romanesque – hautement réfléchi et stylisé – nous considérons pour notre part que l'usage de diatopismes dans ce genre de discours représente le résultat d'une *stratégie discursive* qui est largement ciblée (cf. Rézeau 2004, 12 ; Thibault 2005a, 110 ; aussi p.ex. Martin 1997, 65) (1.1.3., 1.2.2.3.).

Pour identifier comment et pourquoi un écrivain-énonciateur exploite, met en scène des diatopismes, il est nécessaire de s'appuyer sur une conception actualisée de la dimension diatopique de la langue (1.2.1.), mais aussi de la littérature : les particularités de tout genre de discours conditionnent les possibilités d'emploi de faits de langue, tout comme leurs valeurs dans le discours. Un des principaux domaines de spécialisation qui s'attache à l'analyse de l'écrit romanesque, et qui décrit des notions fondamentales pour son analyse linguistique, est celui de l'analyse du discours littéraire. Cette discipline récente applique et adapte les approches développées en analyse du discours à l'étude de textes littéraires ; elle porte en outre un regard linguistique sur des notions de la théorie littéraire (Adam 1997 ; Maingueneau 2004, 2005³, 2007⁴). Elle donne par là aussi un cadre conceptuel linguistique pour la description du positionnement littéraire des auteurs (1.1.1.), ainsi que pour l'identification des implications sociolinguistiques et stylistiques de ce positionnement (1.1.3.).

Pour notre étude linguistique, variationnelle et discursive, le corpus primaire choisi a pour grand avantage d'être clairement contextualisable, par rapport à de nombreux textes anciens, ou à la plupart des corpus d'enregistrement d'énoncés oraux, par exemple. On dispose en effet d'un maximum de renseignements sur l'époque, sur l'énonciateur, y compris sur son mouvement littéraire d'appartenance, et sur le public qu'il vise – en fonction duquel il construit le discours. L'analyse de cette œuvre romanesque nous permet ainsi d'analyser

² Pour la terminologie, v. Ducrot (1984, 205), Maingueneau (2007⁴, 91-97, surtout 91) et Peytard (1995, 118 sq.) ; pour un emploi divergent des termes *énonciateur* et *locuteur* dans le texte littéraire, v. p.ex. Jeandillou (1997, 76 sq.).

l'environnement linguistique direct des diatopismes (le *cotexte*) en tenant compte du cadre situationnel sociodiscursif. Ce dernier (le *contexte*) comprend aussi les connaissances générales qui sont disponibles à l'écrivain-énonciateur, et donc les connaissances qu'il présume connues par ses lecteurs ; ces connaissances sont à ce titre manifestées dans le texte (Adam 2004, 124 *sq.*) (1.2.2.1.) – qu'il s'agisse des attentes présumées des lecteurs, ou de la conscience de l'auteur de la dimension diatopique de la langue. Elles ne demandent qu'à être relevées et interprétées par une analyse rigoureuse (1.2.2.).

Avant de présenter notre méthode d'analyse pour l'exploitation du corpus primaire, on présentera donc le positionnement de l'œuvre d'Y. Viollier dans l'institution littéraire (1.1.1.), puis les principales dimensions énonciatives et pragmatiques du genre littéraire romanesque (1.1.2.). On identifiera par la suite les contraintes discursives et esthétiques qui s'imposent pour l'usage de diatopismes dans la littérature française contemporaine en général, et dans notre corpus primaire en particulier – en fonction de son positionnement au sein de l'institution littéraire (1.1.3.).

1.1.1. Les romans réalistes du romancier dans l'institution littéraire

Dans un premier temps, on synthétisera ici le positionnement de l'œuvre d'Y. Viollier dans l'institution littéraire francophone. On s'attachera ensuite à identifier sur quelle expérience l'auteur appuie l'utilisation de diatopismes dans ses récits, et comment il procède pour les choisir et les intégrer.

Si l'œuvre du Vendéen est à peine décrite dans le discours scientifique, elle est nécessairement entourée d'un riche paratexte qui contribue à sa contextualisation – qu'il émane de l'écrivain lui-même, ou de l'éditeur et des critiques, figures centrales dans le fonctionnement du réseau relationnel de 'l'institution littéraire' (Maingueneau 2004, 41-43 et 129). La filiation littéraire du romancier peut ainsi s'identifier par une étude littéraire de ses romans, sur la base des travaux d'autres scientifiques, littéraires surtout, mais aussi par la prise en compte de son paratexte, du discours éditorial, journalistique et médiatique, et de son métadiscours. Nous avons en outre analysé l'autoreprésentation de l'auteur, y compris à partir d'entretiens menés par nous-même ; Y. Viollier était alors informé de notre intérêt principal : l'utilisation, dans ses romans, de particularismes vendéens (Entretiens 2003, 2006, 2009, 2010).

Y. Viollier est né en 1946 dans une famille de souche vendéenne, d'une mère épicière et d'un père tonnelier au Bourg-sous-la-Roche, dans le Bocage vendéen. Après des études secondaires au séminaire dans la même région et des études de Lettres classiques ainsi que des séjours d'enseignement en Charente et en Bretagne, il est professeur de lettres (français et latin) de 1973 à 2005 au Poiré-sur-Vie, en Vendée.

Dans son cheminement éditorial, Y. Viollier (cf. Gohier 1980, 258 ; Cloonan/Postel 1995, 922 *sq.*) s'essaie à la poésie et au drame, puis se décide rapidement pour l'écriture romanesque, devenant l'auteur de très nombreux romans – au nombre de trente à l'heure actuelle, publiés de 1972 à 2012. Il écrit toujours, près de La Roche-sur-Yon, au rythme d'un roman par an. Même si

l'auteur n'a pas concouru pour le Prix Goncourt, ses écrits ont été récompensés par des prix littéraires, tous opposés aux prix académiques traditionnels. Membre de la Société des écrivains de Vendée (SEV 2012), il est actif dans la vie littéraire, mais aussi culturelle, surtout en Vendée.

Le romancier se fait d'abord publier chez un éditeur régional des Sables-d'Olonne en Vendée, au Cercle d'Or (1972, 1974, 1975), et vise un public régional cultivé, avec des récits essentiellement concentrés sur les sentiments des personnages. Dans une deuxième grande phase, il publie dans des maisons d'édition parisiennes, en commençant par des romans proprement régionalistes chez J.-P. Delarge aux Éditions universitaires (1979, 1980, 1982). Centrés sur la mise en valeur d'un patrimoine culturel dans l'Ouest, ils s'appuient sur des thématiques populaires comme la querelle villageoise, la vie de personnages de milieu modeste et le travail ouvrier/agricole, et construisent un passé régional traditionnel à l'aide de topoï réalistes et spécifiques à la région comme la Vendée catholique, conservatrice, rurale et agricole. Suivent deux romans à la fois régionalistes et historiques chez Flammarion (1985, 1986) autour de la contre-révolution dans l'Ouest de la France de la fin du XVIII^e siècle – sujet important pour l'histoire vendéenne (repris aussi en 2010).

Dans une troisième phase, par son entrée aux éditions Robert Laffont, Y. Viollier accède à un public français plus vaste, et par là à un statut d'écrivain reconnu : sa trajectoire ressemble à celle de nombreux autres auteurs non parisiens plus ou moins régionalistes du XX^e siècle (cf. Meizoz 1997, 171 *sq.* et 2001, 325 *sq.*). Les premiers onze romans, publiés avec le directeur littéraire J. Peuchmaurd (de 1988 à 2001) sous le label de l'École de Brive (ci-dessous) sont pour la plupart à orientation modérément régionaliste. Ils mettent en scène le passé récent et 'la France profonde', comme l'ont formulé Cloonan et Postel (1995, 923) au sujet des *Pêches de vigne* (1994). Ils portent essentiellement sur les modes de vie du passé rural en Vendée et en Charente entre la seconde moitié du XIX^e et la fin de la première moitié du XX^e siècles. Certains de ces romans partagent des traits avec le roman policier (1979/1997, 1999, 2001), d'autres encore sont placés aux Caraïbes (2000b) et en Europe centrale (1988-1990). Les romans publiés sous la direction de Barrault (dp. 2002), toujours chez Robert Laffont, visent le grand public, en partie très modérément régionaliste, et en bonne partie centrés sur le thème du catholicisme. En dehors d'un roman historique (2010, ci-dessus), leurs actions sont localisées dans une Europe du XX^e et du début du XXI^e siècles, en Russie (2005, 2008), pour partie en Irlande (2006), mais tout d'abord en Vendée, puis en Charente.

En nous inspirant de la distinction entre littérature 'régionale' et littérature 'générale' de l'histoire littéraire (p.ex. Vinge 1999), on ajoutera que les romans d'Y. Viollier peuvent être rattachés à deux groupes distincts. Dans l'ensemble, les récits localisés dans le Centre-ouest affichent pour la plupart une orientation régionaliste (ou 'régionale'), qu'on peut dire 'marquée' (1979-1986) puis 'modérée' (dp. 1994). Ses premiers romans (1972-1975) et ceux qui mettent en scène la vie hors de Vendée affichent plutôt une orientation 'générale'.

En dehors de sa région d'origine, l'écrivain est essentiellement connu par son adhésion à l'École de Brive (cf. Guichard 1990, Dryhurst 1996). Le groupe est issu d'un mouvement apparu en France dans les années 1970 surtout, celui de la « nouvelle génération » des romanciers des régions de France (cf. Boisdeffre 1985, 823-829) – tels que B. Clavel, Cl. Michelet et Ch. Signol. Les critères stylistiques dominants réduisant toujours les œuvres 'régionalistes' et écrivains 'provinciaux' à un rang inférieur (cf. Meizoz 1997, 2001), ils font partie de ces écrivains non parisiens qui, se voient schématiquement poussés soit à nier leur identité 'régionale', soit à l'assumer pour la revendiquer, et donc accepter obliquement les forces existantes dans l'institution littéraire francophone (cf. Bourdieu 1982, 1985) (1.1.3.).

L'École de Brive (1980-2004) rompt ainsi avec les normes littéraires dominantes en revendiquant explicitement des valeurs stigmatisées dont elle se voit affubler : en particulier le régionalisme (Peuchmaurd 1996, 26 *sq.*) – dans un contremouvement au centralisme intellectuel, parisien et aux esthétiques du nouveau roman, aux dires de leur porte-parole et directeur littéraire commun, aux éditions Robert Laffont (*ib.*, 23 ; 1999, 7 *sq.*) – ainsi qu'une écriture 'populaire' (id. 2001, 11). Le discours du directeur littéraire du groupe, Peuchmaurd, ne rattache pas les romans de l'École de Brive aux esthétiques populaires au sens traditionnel (cf. Tulard 2000, 674). Il rend toutefois compte du milieu des personnages qu'ils mettent en scène dans leurs récits – surtout de milieu modeste – et de leur choix d'une écriture qui se veut accessible au grand public. Au sein d'un mouvement d'intention réaliste, en partie régionaliste, les représentants de ce groupe donnent ainsi un nouveau profil à la littérature grand public, en proposant de la 'fiction populaire au sens le plus noble du terme' (Cloonan/Postel 1995, 922 *sq.*).

Le groupe s'étant dissout suite à un changement éditorial chez Robert Laffont, une partie de ses membres créent la Nouvelle École de Brive en 2008. Ses représentants – Cl. Michelet (cf. Dryhurst 1996), G. Bordes, J.-G. Soumy et Y. Viollier – se distancient du 'régionalisme' et du 'roman de terroir' en insistant sur la diversité de leurs sujets et des pays qu'ils mettent en scène dans leurs romans (NEB 2012). Leur déclaration manifeste ainsi une tentative de se libérer de l'étiquette 'régionaliste' (aussi Entretien 2006) – comme ont aussi essayé de faire de nombreux autres écrivains originaires d'autres régions de la francophonie, comme le Vaudois C.-F. Ramuz (cf. Meizoz 1997, 83), ou le Manosquais J. Giono (cf. id. 2011, 326 ; Roche 1948, 1341 ; Jan 1938, 193).

Les romans de l'auteur vendéen de l'École de Brive, puis de la Nouvelle École de Brive, ne sont ni traduits en d'autres langues, ni diffusés à l'échelle internationale, mais ont « un succès constant » depuis les années 1990, étant vendus à environ 20.000 à 30.000 exemplaires par an en librairie (hors ventes en collection de poches et en club), dans l'ensemble du territoire hexagonal, et en particulier dans le Limousin, mais aussi en Vendée et en Charente (Barrault 2009). Ce succès s'explique par la demande dans le public en France d'une telle littérature accessible, mais aussi par des stratégies éditoriales ingénieuses (cf. Cloonan/Postel 1997, 803).

Du point de vue énonciativo-discursif, la construction de la 'Vendée' dans les romans de l'auteur s'appuie en partie sur l'usage ciblé de diatopismes vendéens – qui est le résultat d'une mise en scène, et d'une stratégie de discours (1.1.3.) ; il représente cependant *une seule* des facettes qui caractérise la littérature contemporaine – autant le régionalisme, que le réalisme, et la littérature populaire (cf. Tulard 2000, 670). En effet, chez de nombreux écrivains de langue française comme B. Clavel et J.-P. Chabrol, « le réalisme s'appuie sur le régionalisme, selon une tradition qui remonte au début du siècle » (Lagarde/Michard 2003, 819) – et qui fut marquée par des écrivains tels que M. Genevoix, C.-F. Ramuz, J. Giono, H. Bosco, J. de la Varenne, ou Colette (p.ex. *ib.*, 576-605).

Parmi les écrivains qui mettent en scène une région donnée, le positionnement littéraire de l'auteur est décisif pour l'utilisation ciblée de diatopismes, tout comme la représentation qu'il se fait de la variation diatopique de sa langue. Pour la construction narrative de ses récits, Y. Viollier confirme que le français de sa région a pour lui une très grande importance : « c'est ma première langue, [la langue] de mon enfance », 'riche en valeurs', et capable de 'refléter l'âme du pays' (Entretien 2003). Étant donné qu'il est « toujours à la recherche du mot juste pour exprimer avec un minimum de mots le maximum de choses » (*ib.*), les 'régionalismes' sont pour lui souvent « irremplaçables » dans l'écriture romanesque pour transmettre ses idées, notamment en cas d'absence d'équivalents en français 'normatif', ou qui auraient pour lui la même valeur expressive (id. 2006) :

« Quand j'écris, un régionalisme est pour moi naturel dans des situations bien précises, où il peut être *le* mot [...]. Là, j'ai plaisir à le mettre. En même temps je pense au lecteur. Je suis sûr que ça a une force poétique, qui ne s'y trouverait pas autrement. Donc là, je retrouve avec plaisir les mots de l'enfance, dans la mesure où ils apportent un supplément – une valeur ajoutée. » (Entretien 2006)

En même temps, le romancier est conscient que le choix de diatopismes dépend surtout des besoins concrets dans la conception de ses histoires, en fonction de ses personnages et des autres éléments qu'il y construit – mais aussi de ses phases littéraires et du contexte éditorial. Il confirme avoir utilisé de nombreux particularismes lorsqu'il publiait chez Delarge et Flammarion (de 1979 à 1986), y compris des éléments du 'patois', souvent sans les présenter comme tels (cf. Wissner 2010, 185 *sq.*). Avec son entrée aux éditions Robert Laffont, il a consciemment exclu tout mot 'patois' mais aussi usé avec parcimonie des 'mots régionaux'. Si l'écrivain distingue en principe deux variétés – le français de sa région d'un côté, et le poitevin de l'autre (aussi Wissner *soumis pour publication*) – il affirme que la différence ne lui semble pas toujours très nette, surtout lorsque des mots sont d'usage dans les deux variétés à la fois, ou passés de l'une à l'autre (Entretien 2006). Tandis que le directeur littéraire Peuchmaurd aux éditions Robert Laffont encourageait le 'régionalisme littéraire' plutôt que la mise en scène de la variation diatopique, Barrault, incite le romancier à affirmer pleinement son identité vendéenne (Entretien 2006, 2010). Si ce n'est pas pour autant qu'Y. Viollier utilise aujourd'hui des diatopismes en grand nombre, il tend

à les présenter comme relevant de l'usage des personnages, (3.2.) – répondant aussi à l'attente de son éditeur (Entretien 2006).

Lors de l'écriture, Y. Viollier déclare toujours intégrer des particularismes lors de la première phase de rédaction, pour les vérifier lors de phases successives de réécritures, et parfois les remplacer ou les commenter. En cas de doutes, il s'assure de leur usage auprès de proches ou les vérifie à l'écrit (notamment dans des dictionnaires généraux, dans *RézOuest* 1984, et dans des manuscrits sur le français en Vendée de Barkan, cf. 1961-1967, 1969, 1980). Il tient également compte des retours de ses premiers relecteurs (son épouse et son directeur littéraire), qui révèlent parfois des 'régionalismes inconscients', et suggèrent des alternatives ou l'ajout de commentaires. Si chez J.-P. Delarge, il a accepté l'ajout de gloses en note de bas de page (1979-1982), il dit désormais restreindre l'ajout d'éléments métadiscursifs aux seuls cas où cela est nécessaire pour assurer l'accessibilité du passage tout en préservant son expressivité, et lorsque cela correspond à ses propres objectifs dans chaque roman (Entretien 2010).

Dans le cadre de la refonte d'un roman régionaliste marqué (*Malvoisine* 1979) à la suite d'une demande de l'éditeur Robert Laffont, l'écrivain propose en effet une véritable réécriture en enlevant systématiquement l'ensemble des notes en bas de page de l'éditeur (*Wissner soumis pour publication*). Cette dernière (1997) représente une version modérément régionaliste de la première version ; ne s'agissant pas d'un nouveau roman, elle a été exclue de notre corpus primaire³. En ce qui concerne la réimpression d'un autre roman – *Les noces de Claudine* (1975/2000) – également chez Robert Laffont, nous avons systématiquement consulté les deux versions en citant d'abord la dernière, qui est toujours accessible aux lecteurs qui souhaiteraient consulter le roman.

Lors du choix des diatopismes, le Vendéen admet avoir exceptionnellement feuilleté des écrits comme *Pantagruel* de Rabelais ou des fables, mais confirme avoir entendu l'essentiel des particularismes qu'il utilise dans son entourage, et très souvent lors de ses voyages d'observation (Entretien 2006, 2010). Se considérant tout d'abord comme un « écrivain du réel » (Entretien 2006 ; aussi Legoupil 2005), il va en effet à la rencontre des gens qui vont nourrir son inspiration – que ce soit en Vendée, au ailleurs, comme en Charente, en Pologne, en Russie ou aux Caraïbes (id. 2006). Le romancier applique de ce fait une pratique ethnographique d'observation participante et de prise de notes qui le situe dans la lignée de nombreux autres écrivains comme G. Flaubert (Rey 1999, 876), J. Giono (Meizoz 2001, 336), ou R. Bazin (Chauveau 1979, 291 ; aussi Wissner à *paraître*, 1.1).

L'approche d'Y. Viollier rend ses écrits particulièrement intéressants pour l'étude de diatopismes du français contemporain dans les communautés sociolinguistiques qu'il met en scène, et tout particulièrement dans sa communauté d'appartenance, en Vendée. L'exploitation ciblée de diatopismes – nécessairement liée au cadre éditorial et à la situation littéraire et socioculturelle

³ Pour une analyse comparative de l'exploitation de diatopismes dans les deux versions du roman, v. Wissner (*en prép.* [c]).

plus large – y est directement tributaire de ses préférences personnelles et de ses orientations et intentions littéraires – réalistes avant tout, régionalistes en partie, et grand public pour la plupart.

1.1.2. *Le discours romanesque : lieu d'instauration d'un univers de sens*

Un énoncé – y compris littéraire, romanesque – n'est pas le produit figé d'un monologue, il est nécessairement construit dans le cadre d'une *inter(-)action*, conçue à la fois comme énonciation et interprétation (Adam 2004, 132 *sq.*). Selon le nouveau schéma de la communication-interaction de J.-M. Adam (2004, 105 et 101-108), la co-construction de l'énonciation est placée dans une situation sociodiscursive particulière, d'un lieu et d'une époque déterminés. Elle se fait en fonction des buts et intentions des co-énonciateurs – que sont ici l'écrivain et ses lecteurs effectifs. À la fois *co-schématiseurs*, les deux instances énoncent et interprètent selon les représentations psychosociales qu'ils se font – non seulement d'eux-mêmes et de l'interlocuteur, mais aussi de la situation, de l'objet du discours, ainsi que de la langue et du médium qu'ils ont choisis. Ces représentations dépendent quant à elles des *préconstruits culturels* de chacun des co-schématiseurs – notamment selon leurs pratiques quotidiennes, mais aussi selon leurs idéologies, et leurs mémoires collectives (Adam *loc.cit.*).

Pour ce qui est du discours littéraire, il partage de nombreux traits avec d'autres genres de discours, tout en ayant un fonctionnement social et discursif, et donc aussi pragmatique, propre (Maingueneau 2004, 165 ; cf. 2005², 37-41, 2009² et Chaudenson/Maingueneau 2002, 277-281 et 592-596 pour des typologies de discours). Il se définit par une *interdiscursivité* caractéristique en s'intégrant dans une tradition discursive particulière (cf. Adam 2004, 85-87 ; Maingueneau 2005², 41 ; 37-41 ; v. 1.1.3.). Depuis les travaux d'analyse linguistique et littéraire dus au théoricien russe Bakhtine (1978, 134, 175-178 et 182), des disciplines diverses insistent également sur le *dialogisme* intrinsèque de la littérature contemporaine, et sur sa polyphonie inhérente – y compris l'analyse textuelle française (Jeandillou 1997, 70-80), l'analyse littéraire (Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002, 133-135), et l'analyse du discours (Peytard 1995, 76-78 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 175-178 [Moirand], pour le *dialogisme* ; *ib.*, 444-448 [Nølke], pour la polyphonie). Le caractère dialogique du discours littéraire, et sa 'polyphonie' – ou 'hybridation énonciative' (Bakhtine 1978, 134 et 175-178) – nous concernent plus particulièrement pour notre analyse (1.1.3. et 1.2.2.1.).

Parallèlement, le discours littéraire est caractérisé par une interactivité (v. ci-dessus), et une intertextualité spécifique, où chaque partie d'un même texte se comprend en rapport avec ses autres parties (Adam 2004, p.ex. 63 et 85 ; Jeandillou 1997, 130-135). Si l'on prend le terme *texte* en un sens large, cette intertextualité s'applique aussi à l'ensemble de la production romanesque d'un auteur, qui s'intègre dans une mémoire interne de ses activités littéraires passées (cf. Maingueneau 2004, 113).

Le discours littéraire, y compris romanesque, peut être distingué d'autres genres de discours selon divers critères textuels définitoires (Adam 2004, 106 et

id. 2001, 19 et 26 ; aussi Fellerer 2001, 757 et 761-768). Parmi ceux-ci, le critère pragmatique permet de décrire son fonctionnement d'après la visée de son énonciateur : selon un accord implicite entre écrivain et lecteur, une œuvre cherche à un niveau global plus à divertir et à intriguer qu'à informer ; elle est en même temps à percevoir – à reconstruire – comme telle pour être reçue selon le(s) message(s) que vise l'écrivain – c'est-à-dire pour 'réussir' au sens pragmatique (Maingueneau 2005³, 25). Pour cela, autant l'écrivain que le lecteur se soumettent à des 'lois' tacites du discours, qui sont partiellement propres et partiellement partagées avec d'autres genres de discours. Elles concernent trois principes, qui sont ceux de pertinence, de sincérité, et de coopération entre les instances énonciatives, et incluent l'accord de garder la *face* positive de soi et d'autrui (*ib.*, 101-107). S'y ajoutent, selon Maingueneau, des lois qui portent sur le contenu des énoncés : l'*informativité*, l'*exhaustivité*, et la modalité (*ib.*, 107-111 ; v. 1.1.3.).

Toujours dans une perspective pragmatique, le discours littéraire romanesque, qui nous concerne ici, est constitué d'énoncés qui sont convenus comme 'fictifs'. Selon Searle, de tels énoncés sont des assertions que l'écrivain fait semblant de prononcer, c'est-à-dire qu'il s'agit 'd'assertions feintes et non sérieuses' (Searle 1979, 61, 65 et 69). C'est à ce titre que le discours romanesque fonctionne comme un vaste acte de langage indirect, dont la valeur n'est pas littérale, mais dérivée (*ib.*, 30-57). Comme le rappelle Kerbrat-Orecchioni, cette valeur est à élucider à partir des implicites qui sont cachés dans le discours (dans Charaudeau/Maingueneau 2002, 19-21). C'est donc par dérivation de son sens caché que l'acte de langage indirect qu'est le discours romanesque est à interpréter par ses lecteurs (Maingueneau 2004, 61 ; v. aussi ci-dessous).

Les spécificités propres du discours littéraire sont aussi liées à la dynamique historique des traditions textuelles écrites, et à la logique de l'institution littéraire, avec ses contextes énonciatifs et communicationnels (1.1.3. ; 1.1.1. pour le corpus primaire). Par ce cadre 'cognitif', la littérature représente en même temps une catégorisation culturelle, et un lieu d'expression prestigieuse (cf. Bourdieu 1982, 47). Dans une société où toute expression linguistique est évaluée par rapport au modèle de l'écrit (cf. Gadet 2007², 45-47), elle a de ce fait un pouvoir culturel symbolique important, comme l'a souligné Bourdieu dans un article portant surtout sur la littérature française en Belgique (1982, 47). La caractéristique de lieu d'expression 'savante' contribue à accorder au discours littéraire des fonctions pragmatiques spécifiques pour les locuteurs (aussi Schaeffer 2006, 360 *sq.*, 364) : il est une des 'activités discursives', dont les « différences fonctionnelles [...] définissent des attitudes intentionnelles, des types d'énonciation, des actes de parole, des contrats communicationnels, autant de faits intentionnels et pragmatiques » (*ib.*, 358).

Ainsi, le discours littéraire bénéficie d'un 'maximum de crédit', et se présente d'emblée comme légitime, et digne d'être raconté : on lui confère une position que l'on peut dire, dans une perspective pragmatique, 'hyperprotégée' (Maingueneau 2005³, 169 ; 2004, 58-61). De ce fait, l'écrivain jouit en principe d'une grande autorité et crédibilité dans la société, et peut prendre certaines

libertés d'expression (par rapport à d'autres lieux d'expression), sans que cela porte atteinte à son statut prestigieux. Produisant en outre a priori un effet prescriptif grâce à ce statut, la littérature est également un lieu de manifestation, de perpétuation et de développement des normes linguistiques *prescriptives* (Bourdieu 1982, 46-52). En même temps, elle est toujours doublée d'une intentionnalité esthétique assumée et reconnue (Petitjean/Privat 2007, 6). L'écrivain peut, et doit par là exhiber son inventivité et sa fantaisie verbale (*ib.*, 11) – en respectant les règles discursives qui sont en vigueur, bien entendu (v. ci-dessous).

* * *

D'un point de vue à la fois énonciatif et pragmatique, le discours littéraire romanesque se distingue en outre d'autres genres par un dispositif de communication spécifique. C'est à travers celui-ci que l'écrivain construit un univers particulier : une réalité sociale dont il se présente comme le médiateur. Concevant ce dispositif à l'aide de la notion de 'scène d'énonciation', D. Maingueneau développe que le discours littéraire est manifesté à travers trois scènes d'énonciation, chacune dotée d'un cadre pragmatique particulier : la scène englobante, la scène générique, et la scénographie (2007⁴, 12 ; 2004, 191 *sq.*).

Le niveau de la scène englobante – lié au genre de discours – concerne la dynamique pragmatique entre un écrivain s'adressant à des lecteurs d'œuvres littéraires, généralement d'un livre imprimé. La scène générique est, quant à elle, située au niveau de la réalisation du genre de discours littéraire, romanesque ('fictif') en ce qui nous concerne, où un romancier s'adresse à des lecteurs. Il conçoit son œuvre en toute connaissance des lois du marché littéraire, et des conventions spécifiques – y compris esthétiques et idéologiques – qui sont en vigueur pour le positionnement littéraire qu'il y assume ; à travers leur choix, le romancier anticipe donc en même temps les attentes et les représentations des lecteurs qu'il vise⁴. Pour la reconstruction de l'énonciation proposée, le lecteur effectif s'attend de son côté implicitement à voir les conventions en vigueur respectées – qui assurent en effet la prévisibilité, et la stabilité, des énoncés littéraires. Comme l'écrivain, il suit pour cela lui aussi des 'codes de bonne conduite' (Maingueneau 2005³, 16).

À ces deux niveaux du discours romanesque, l'énonciation littéraire est déterminée par – et manifeste à la fois – le positionnement littéraire du romancier. Dans notre corpus primaire, qui relève de la littérature contemporaine à orientation réaliste, il s'agit du positionnement d'un écrivain 'd'origine provinciale' qui est partiellement régionaliste, et en grande partie grand public (1.1.1. et 1.1.3.). Elle est déterminée aussi par les représentations que se fait ce dernier de la diatopie et de la littérature, par la relation qu'il cherche à établir avec le lecteur auquel il s'adresse, et par l'image qu'il vise à donner, autant de lui-même que de son œuvre.

⁴ Le concept de l'horizon d'attente des lecteurs a été introduit en critique littéraire par le philosophe allemand H.-R. Jauss, qui s'appuie sur une notion de provenance husserlienne (all. *Erwartungshorizont*, v. Jauss 1967).

C'est au niveau de la scénographie – réalisée à travers la scène englobante et la scène générique – que se manifeste l'univers de sens qui est créé par l'écrivain, à travers une thématique, une intrigue, et des personnages. La conceptualisation de cette troisième scène d'énonciation permet de rendre compte de la dynamique communicationnelle qui est créée entre un narrateur (souvent omniscient et invisible) qui s'adresse à un lecteur modèle, souvent contemporain, qui est pourvu d'un savoir particulier sur le monde et en fonction duquel est formulé l'énonciation. Le lecteur imaginaire peut aussi être manifesté textuellement ; on parle alors du 'narrataire' (Maingueneau 2007⁴, 92), concept issu de la narratologie. Le narrataire, c'est-à-dire 'celui à qui s'adresse le narrateur d'un récit', peut bien entendu aussi être textualisé dans la littérature plus proprement régionale (p.ex. Tufte 1989, 125).

Si l'énonciation littéraire peut être conçue en termes de trois cadres pragmatiques essentiels, il faut à notre sens garder à l'esprit qu'elle implique quatre niveaux relationnels, si l'on veut bien cerner le comportement discursif d'énoncés dans le discours. Il s'agit tout d'abord de la relation entre l'écrivain et des lecteurs d'œuvres littéraires, et entre le romancier et des lecteurs de récits convenus comme 'fictifs'. S'y ajoutent deux niveaux interactionnels qui sont textualisés dans le discours : celui des figures extradiégétiques – le narrateur et le narrataire – mais aussi celui de l'interaction entre des *figures intradiégétiques*, à savoir les personnages romanesques (qui peuvent aussi avoir un double rôle, de personnage et de narrateur) (pour ces notions de la narratologie, v. Genette 1972).

Ces cadres pragmatiques, et les niveaux relationnels que nous proposons de distinguer, ne se confondent pas avec les trois instances dans la production du discours littéraire que permet de regrouper la notion de 'auteur' – la personne privée, l'écrivain, et le narrateur (Maingueneau 2004, 106-110 ; 1.1.) – ni avec la bipartition entre l'énonciateur, producteur de l'énoncé (donc auteur), et le locuteur (figure mise en scène dans le discours littéraire).

Pour mieux comprendre la construction des univers de sens, de nombreux chercheurs s'intéressent aux schématisations collectives à l'aide desquelles est construite l'énonciation littéraire. Celle-ci renvoie en effet inévitablement à ses propres conditions d'émergence au sein de la société – ce monde qui la détermine, et dont l'œuvre fait elle aussi nécessairement partie (Maingueneau 2004, 41-43 ; déjà id. 1993, 189-199). Ainsi, Achard-Bayle distingue deux grands types de *réalités conceptuelles* qui sont construits par les co-énonciateurs dans le discours littéraire (2008, 195 *sq.*) : d'un côté le *monde de ce qui est*, et de l'autre le *monde des attentes* (*ib.*, 5). Ses réflexions se situent dans la lignée des travaux de R. Martin, et plus largement du débat épistémologique occidental sur le réalisme. Ce dernier se pose la question si et comment une 'image' transmise par les sens d'un locuteur correspond à la réalité 'objective', là où un réalisme naïf distingue la 'réalité' prise pour objective, et la 'fiction' prise pour artificielle (Achard-Bayle 2008, 14).

Les réflexions d'Achard-Bayle rappellent aussi celles d'U. Eco, qui insiste quant à lui surtout sur la construction sémiotique des réalités par les co-énonciateurs. Il propose avec sa pragmatique narrative une théorie de

l'interprétation (plutôt que du signe, de la tradition française), qui permet d'envisager une sémiotique plus générale (aussi Ducrot/Schaeffer 1995² [1972], 213, 221 *sq.* pour un résumé). S'étant inspiré des propositions sémiotiques de Jakobson et de Barthes, mais aussi de la sémantique de Greimas et de Peirce pour la dynamique de l'interprétation (1985, 7 *sq.*), Eco distingue le *monde de référence* (que présupposent les co-énonciateurs d'un roman), et le *monde possible* créé dans le roman et conçu pour être accessible, sans pour autant pouvoir établir un monde alternatif 'complet'⁵. Le sémioticien insiste sur le fait que les *deux* mondes sont des constructions culturelles, et dépendent des schémas conceptuels des énonciateurs (Eco 1985, 170-177). Comme l'a souligné aussi J.-M. Adam, c'est relativement aux *préconstruits culturels* qu'un énoncé peut être considéré comme valide, plausible, 'vrai' (dans un contexte socioculturel donné, et dans le mouvement d'une argumentation particulière – liés au cadre pragmatique de l'énoncé), et non pas relativement à un état objectif du monde (2004, 118).

Comme Adam, Eco insiste aussi sur l'aspect interprétatif de la communication, négligé par la sémiotique structuraliste de son époque – malgré l'insistance de R. Jakobson sur l'importance des catégories émetteur-destinataire-contexte (Eco 1985, 8) et malgré son dépassement de l'analyse, alors dominante, du 'comment le texte est produit' (*ib.*, 10). En étudiant « comment < on comprend > un texte », Jakobson intégrait en effet déjà la 'coopération interprétative' du lecteur, c'est-à-dire « *le phénomène de la narrativité exprimée verbalement en tant qu'interprétée par un lecteur coopérant* » (*ib.*, 9) – coopération qu'étudie désormais aussi l'analyse du discours.

C'est ainsi que les lectures possibles d'une œuvre romanesque sont nécessairement multiples – multitude que l'état actuel des recherches ne permet pas de décrire, comme il est impossible de décrire de façon exhaustive les schémas conceptuels des co-énonciateurs en termes formel et sémiotique, comme le rappelle Eco (*op.cit.*, 170-177). Cela dit, étant donné que le texte littéraire – transmis par un médium graphique – est a priori conçu pour être réactualisé par sa co-énonciation dans une situation communicative de distance (celle entre un écrivain et des lecteurs), il est censé contenir tout ce qui est nécessaire à son 'déchiffrement', du moins tel que l'avait envisagé son auteur (Maingueneau 2004, 168-171). C'est ainsi que l'analyse des éléments concrets qui sont présents dans le texte permet tout au moins d'étudier ce que véhicule indirectement le discours sur les intentions de l'énonciateur (1.1.3.).

Pour être conceptualisable, jugée possible pour des co-énonciateurs, l'énonciation littéraire est a priori largement construite sur des stéréotypes culturels que l'écrivain estime partagés avec le public qu'il vise ; afin de réussir la construction discursive d'individus – par combinaisons de propriétés – mais aussi de groupes (sociaux ou régionaux) sous la forme d'ethnotypes, ces stéréotypes doivent être capables de renvoyer à un monde social, y compris à ses

⁵ Le terme *monde possible* est largement utilisé en linguistique et connaît des usages divergents (p.ex. Martin 1983, 31 *sq.*).

valeurs culturelles et ses usages linguistiques (Privat 2004, s.p.). Présentés dans le discours littéraire comme des données anthropologiques universelles et intemporelles, ces stéréotypes peuvent donc concerner autant des croyances et des valeurs que des comportements, physiques et verbaux (Petitjean/Privat 2007, 13). C'est par l'activation de l'imaginaire stéréotypique du lecteur qu'un fait de langue peut renvoyer aux clichés connus (cf. Amossy/Herschberg Pierrot 1997, 58-78 pour le fonctionnement des clichés). Les constructions discursives font cependant aussi référence à des ensembles qui sont sociologiquement hétérogènes, et qui sont investis de représentations ambivalentes et labiles divergentes selon les locuteurs (Petitjean/Privat 2007, 10 ; 1.1.3.).

Dans une perspective littéraire aussi, on considère qu'une œuvre romanesque contemporaine crée pour l'essentiel un monde avec des 'ensembles humains cohérents' (Demougin 1992, 1311), autant au niveau du faire, que du dire, du regard des autres et des sous-entendus (Beaumarchais/Couty/Rey 1994 III, 1864 *sq.*). En effet, comme l'a déjà fait remarquer Bakhtine, la littérature présente les hommes avec leurs visions du monde, plutôt que leurs destins ou leurs positions sociales (1989, 245 et 247)⁶. Ce qui intéresse toutefois plus particulièrement le théoricien russe, c'est l'exploitation 'des langages' pour 'représenter' « des hommes qui parlent » – représentation qu'il considère comme « le problème stylistique primordial du genre romanesque » (Bakhtine 1978, 182).

Dans la littérature réaliste, l'utilisation de phénomènes linguistiques est traditionnellement conçue comme un élément de la 'représentation d'une réalité' par mimesis (Auerbach 1994⁹, 515 *sq.*)⁷. D'un point de vue énonciatif-discursif, vu le fonctionnement social et discursif d'une œuvre romanesque, elle ne peut toutefois pas simplement proposer une 'représentation' mimétique d'un monde qui est considéré comme 'réel' – comme une sorte de tentative de projection, ou un 'reflet' d'une réalité sociale ou biographique qui lui serait extérieure (Maingueneau 2004, 10-27). Comme l'avait déjà souligné Bakhtine, l'écrivain n'envisage par ailleurs pas du tout « une reproduction linguistique [...] exacte et complète de l'empirisme des langages étrangers qu'il introduit » (1978, 182).

Ainsi, dans le discours littéraire, l'exploitation de variétés linguistiques ne mime pas simplement un usage du monde de référence, même si l'écrivain peut vouloir y faire référence à travers son énonciation. Les notions de dialogisme et de polyphonie permettent en outre de rendre compte de la *nécessité* de la diversité variétale dans le discours littéraire romanesque : sans elle, il ne pourrait proposer la construction discursive d'un univers de sens en tant que 'monde possible' avec ses éléments narratifs constitutifs. En même temps, les notions de dialogisme et de polyphonie rendent compte de l'ambiguïté 'énonciative' de ce genre de

⁶ Bakhtine dépasse alors la critique (marxiste) dominante de son époque, qui interprète généralement le langage littéraire comme l'expression d'un 'milieu', surtout social (Maingueneau 1993, 22).

⁷ V. aussi les études de corpus sur la variation diastratique et diaphasique des langues romanes dans des romans d'Émile Zola et d'Emilia Pardo Bazán (Schmitt 1997, 257 *sq.*), ou dans des bandes dessinées de Renaud (Redecker 1993, 428-438).

discours, qui implique aussi une superposition de ‘voix’ et de ‘points de vue’ de plusieurs locuteurs (personnages et narrateurs), qu’ils soient clairement identifiables, ou non (1.2.2.2.).

1.1.3. L’exploitation de diatopismes : une stratégie de discours, ses contraintes, ses conventions

Le chapitre précédent montre que dans la littérature réaliste de l’époque contemporaine, l’interaction littéraire doit largement son efficacité à l’instauration d’un univers de sens qui est conçu comme un ‘monde possible’, plausible. Nous avons vu que cette institution se fait en fonction des attentes et des schématisations qui sont présumées par l’écrivain-énonciateur, mais aussi selon ses finalités et la représentation qu’il se fait des différentes dimensions qu’implique la co-énonciation. L’usage linguistique dans l’énonciation littéraire est donc directement tributaire de la conceptualisation que se fait l’écrivain du ‘monde de référence’ – monde qui comprend aussi la dimension diatopique de la langue.

Dans le discours littéraire romanesque contemporain, l’exploitation de diatopismes – sous-entendu : qui sont ressentis comme tels – est inévitablement conçue et décrite de manières très différentes, selon les orientations des scientifiques qui s’y intéressent. Selon les uns, les diatopismes sont utilisés en tant que références socioculturelles pour construire des groupes et des individus dans ce monde possible que crée le roman (Lafont/Gardès-Madray 1976, 139-142) – en combinaison avec d’autres éléments culturels identitaires qui sont jugés caractéristiques (Guichard 1990, 22). Les diatopismes représentent de ce point de vue un des éléments de la « réalité vivante [...], support concret d’une création artistique », surtout lorsque le monde institué renvoie à une culture particulière (Mitterand 1995, 421).

Selon d’autres, l’exploitation de diatopismes sert à instituer une culture particulière avec autant d’exactitude que possible en apportant un élément pour la mise en scène de personnages ; ceux-ci peuvent être identifiés par leur milieu ou leurs conditions de vie (Thiesse 1991, 190 et 192 *sq.* ; Demougin 1992, 1311 ; Mougin/Haddad-Wotling 2002, 755) – comme c’est aussi le cas chez R. Bazin (cf. Chauveau 1979, 305 et 307). En fonction des œuvres littéraires, les personnages peuvent aussi être caractérisés de façon individuelle – et non pas en tant que représentants d’un ethnotype. Cela peut être par leur apparence, comme chez Sand, par leurs pensées comme chez Bosco, ou par leurs émotions, comme chez Sand et Chevallier, par exemple (cf. Wissner *en prép.* [d]). Des diatopismes peuvent enfin aussi servir à mettre en scène des relations entre les figures romanesques – l’intrigue faisant partie des éléments constitutifs de l’énonciation littéraire – ou à servir d’appels envers les personnages ou les lecteurs (2., 3.4.2.).

D’autres chercheurs conçoivent le fonctionnement des diatopismes à un niveau plus global, en considérant qu’ils fonctionnent comme des dénoteurs ou marques du ‘régional’ à travers la construction ‘d’images’ qui sont introduites,

perpétuées, parfois alternées à travers les écrits littéraires⁸. Ainsi, selon Bourdieu, un écrivain exploite des diatopismes pour instituer dans l'écrit 'l'image' d'une 'âme' particulière (p.ex. flamande, ou provinciale), en s'appuyant sur une représentation simplifiée du mythe du 'terroir', ou en construisant un « tempérament littéraire » selon l'idée qu'il se fait du « tempérament régional », souvent sous la forme d'un réalisme 'exotique' (1985, 5).

Le recours à la notion de 'image' est toutefois inadéquat d'un point de vue discursif (1.1.2.) : elle révèle une conception romantique d'une littérature qui serait un 'dessin' plus ou moins réussi d'une réalité objective et extérieure – où le régionalisme servirait essentiellement à apporter une touche de 'couleur locale' – alors que ses fonctions sont très diverses (2.-3.).

Selon d'autres travaux encore, l'utilisation stratégique dans la littérature de diatopismes (qui sont ressentis comme tels) vise à connoter, à évoquer le 'régional' en instituant « un style de lieu » (Meizoz 1997, 140), ou un « ton » particulier (id. 2001, 123 *sq.*)⁹. En effet, la variation diatopique de la langue est encore souvent associée à l'usage 'oral' et 'familier', usage qui est – quant à lui – considéré comme particulièrement évocateur, en présence de la rhétorique de la parole vive (cf. Maingueneau 2004, 168). Dans le discours littéraire, leur choix relève alors d'une sélection stylisée – ici de traits de l'immédiat communicatif (cf. Koch/Oesterreicher 2001, 614). En outre, des éléments de la langue qui sont ressentis comme 'régionaux' sont largement perçus comme transportant pour l'énonciateur une connotation, soit dépréciative, soit valorisante¹⁰. Comme l'ont formulé Wolfram et Schilling-Estes au sujet de l'anglais, l'exploitation valorisante de particularismes est alors « often based on idealized, rather romanticized notions of < quaint > or < pure > or < authentic > dialects » (2006², 8), en comprenant bien sûr le terme anglais *dialect* au sens de 'variété de langue'. Cela dit, l'exploitation ciblée de diatopismes dans la littérature francophone peut

⁸ À titre d'exemple, selon une étude de cas du 'provincial', 'paysan', dans la littérature française depuis le XVII^e siècle, les faits de langue seraient utilisés de façon conventionnelle, et perpétuent des images stéréotypées relativement stables à travers les siècles (Bork 1978, 182 et 186-189).

⁹ La notion de 'voix' est également utilisée pour décrire l'emploi d'éléments qui sont jugés 'populaires'. Une œuvre littéraire viserait par leur mise en scène à créer une « voix » (Grenouillet/Reverzy 2006 et Petitjean/Privat 2007 *titre d'ouvrage*), ou plus précisément un « ethos » : une image discursive particulière (*ib.*, 10). Dans le sens utilisé par ces auteurs, le terme polysémique de *ethos* a été développé à partir de la rhétorique d'Aristote dans l'application linguistique contemporaine de Ducrot et de Maingueneau, notamment. L'idée à laquelle il renvoie est aussi abordée dans les sciences humaine et sociale à travers les notions 'interaction' et 'praxis' (en termes d'activité humaine, opposée à *theoria*) ; elle implique un positionnement où le monde est l'objet d'une convention collective comme un *système de références de stabilisation* (Achard-Bayle 2008, 16 *sq.*, pour une démarche de linguistique textuelle).

¹⁰ De façon analogue, l'usage 'populaire' (ou jugé comme tel) est ressenti comme soit *stigmatisant* soit *valorisant* pour les utilisateurs auxquels il est associé (cf. Petitjean/Privat 2007, 12).

aussi véhiculer une conception moins prescriptive de la variation inhérente d'une langue – c'est-à-dire plus neutre (ci-dessous et 3.4.). Il faut également préciser que dans le cadre de la construction du discours littéraire, des diatopismes ne sont pas nécessairement utilisés en tant que tels – ni automatiquement ressentis comme diatopiquement marqués par les co-énonciateurs. Ils peuvent aussi être associés à l'usage général ou à d'autres niveaux de langue – association qui varie selon les représentations de l'écrivain, et selon celles de ses lecteurs.

Dans une démarche de stylistique et de critique littéraires, l'exploitation de diatopismes peut aussi être conçue en tant que *technique* 'littéraire', comme pour P. Vernois (1963, 220), ou en tant que technique 'narrative', comme pour J. Meizoz (2001, 335 ; aussi Koppen 1986, 273)¹¹. Vu la particularité énonciative du discours littéraire romanesque, l'usage ciblé de diatopismes y représente nécessairement un élément d'une *mise en scène* (Meizoz 2000, 136 ; 1997, 171 ; Maingueneau 2007⁴, 117). Dans une perspective pragmatique, nous considérons ici que l'utilisation de diatopismes dans le discours romanesque représente un élément parmi d'autres de la *construction* de l'œuvre, et plus précisément d'un monde plausible, au niveau de la scénographie. L'écrivain procède nécessairement pour cela à une *construction discursive* qui ne 'mime' pas simplement les variétés linguistiques qu'elle évoque, mais les *transcende*, par un jeu artistique des relations entre elles (Maingueneau 2004, 199, 202 et 146).

Lors de l'écriture littéraire, pour répondre aux attentes des lecteurs en fonction de leurs représentations du monde (cf. Jauss 1967), le romancier doit se soumettre aux contraintes discursives du genre de discours, qui comprennent les 'lois' du discours portant sur le contenu des énoncés, que sont l'*informativité*, l'exhaustivité, et la modalité (1.1.2.). Or, selon la *loi de modalité*, tout type de 'jargon' et 'd'obscurité' dans l'expression est a priori condamné, qu'il s'agisse de fragments qui sont jugés inintelligibles, ou d'un 'langage' propre à un petit groupe (Maingueneau 2005³, 110 *sq.*). De ces éléments 'obscur' font, dans la tradition française, aussi partie les diatopismes.

En même temps, les travaux sociolinguistiques ont largement démontré que le recours à un fait de langue sociolinguistiquement marqué n'est pas nécessairement condamné lorsqu'il est utilisé entre les membres d'une communauté sociolinguistique donnée ; il peut alors même être exigé si le locuteur tient à respecter le principe de connivence. Un élément de langue n'est en effet pas 'jargon' ou 'obscur' par une propriété intrinsèque, mais l'est à travers les représentations que s'en font les locuteurs ; il est donc jugé comme tel en fonction des interlocuteurs – selon leurs caractéristiques et leur appartenance sociolinguistiques, en fonction de leurs représentations psychosociales propres, et donc selon leur familiarisation (ou non) avec les références socioculturelles qui sont présupposées par une œuvre romanesque. La loi de modalité qui exclut des particularismes de langue d'un discours pragmatiquement 'efficace' n'implique-t-elle donc pas que l'énonciateur s'adresse à des co-énonciateurs qui ne font pas

¹¹ Au sujet du 'populaire', d'autres encore parlent d'un 'dispositif sémio-narratif' qui fait partie d'un processus de *stylisation* (Petitjean/Privat 2007, 11).

partie du groupe qui les utilise ? Dans le discours littéraire romanesque, la loi de modalité s'applique-t-elle seulement aux écrits qui s'adressent à un public large, et non pas à ceux qui s'adressent à un public 'régional' ?

La loi de modalité n'est pas donnée a priori, ni liée au genre de discours. Elle s'explique par une situation sociolinguistique spécifique de l'histoire culturelle francophone : selon des représentations largement partagées, l'idée collective du 'bon usage', supranorme associée à la bonne société de Paris, en exclut ce qui est perçu comme relevant de la variation linguistique, et à ce titre comme inférieur, voir socialement inacceptable, depuis la centralisation du pouvoir aux XVI^e et XVII^e siècles (cf. Schmitt 1977 pour le contexte historique). De ce fait, l'emploi de diatopismes dans un genre de discours hautement prestigieux comme la littérature représente, dès l'époque classique, une dérogation au 'bien écrire'. La stabilité de cette construction collective dans le temps est par ailleurs liée à la grande uniformité des évaluations sociales des locuteurs d'une communauté sociolinguistique (par rapport à la relative hétérogénéité des usages linguistiques), que postule la sociolinguistique contemporaine suite aux observations de Labov (cf. Lodge 2009, 213). C'est dans ce sens que les lois qui portent sur le contenu du discours excluent a priori des éléments qui sont associés à des 'jargons' et/ou qui sont jugés inaccessibles pour les lecteurs.

Or, la littérature peut investir des variétés qui sont considérées comme étant non normatives – grâce à ses caractéristiques internes, et à son statut pragmatiquement hyperprotégé (1.1.2.) – tout en rendant justice à son statut prestigieux. En outre, au vu de son rôle prescriptif, l'exploitation de variétés diatopiques y contribue même à leur légitimation (Bourdieu 1982, 47). La sélection stylisée des variétés s'y explique, et se justifie en outre, par l'inventivité verbale et l'expressivité qui sont exigées de la part de l'écrivain (1.1.2.). Le 'jeu' avec les variétés diatopiques dans la littérature est de ce fait non seulement admis, mais aussi, dans une certaine mesure, exigé – puisque l'emploi de diatopismes s'y intègre dans une démarche artistique « proprement esthétique » (Demougin 1992, 1311).

* * *

La démarche esthétique d'exploitation de diatopismes est nécessairement tributaire non seulement des caractéristiques du genre de discours romanesque, mais aussi du positionnement littéraire de l'écrivain. Dans la littérature francophone contemporaine, on peut schématiquement opposer deux pôles : un pôle *académique*, où se situent des œuvres à orientation élitiste, et un pôle *commercial*, duquel s'approchent des productions plus ou moins grand public (cf. Meizoz 1997, 89). Si certains écrivains visent en effet la quintessence du bien écrire et cherchent à éviter tout fait de langue 'obscur', d'autres exhibent la diversité linguistique (*ib.*, 28 sq. ; Maingueneau 2004, 146 ; 2007⁴, 140). De nombreuses œuvres qui s'opposent à la culture académique dominante relèvent ainsi de ce que l'on pourrait appeler le 'champ populaire' (dans la lignée de la 'théorie des champs' de Bourdieu 1982). Ceci n'est pas pour autant le cas de toute œuvre réaliste qui ne se réclame pas explicitement de l'élitisme. En effet,

tout écrivain jongle entre le ‘bien dire’ et le ‘dire’ effectif (cf. Maingueneau 2004, 149-153).

Que ce soit dans la littérature ‘régionale’, ou ‘générale’, l’exploitation de diatopismes fait partie de la *construction* d’une œuvre romanesque (Vinge 1999, 43 ; Ecker 1997, 314) ; or, elle est plus particulièrement associée à la littérature régionaliste (qui relève de fait du réalisme). Au cours de l’histoire littéraire, les normes littéraires qui permettent l’exploitation ciblée de diatopismes ont notamment été développées par des écrivains comme Montaigne et Rabelais, puis surtout Sand et Ramuz (Meizoz 2001, 21), allant à l’encontre des valeurs littéraires dominantes. On considère largement que l’emploi de diatopismes est traditionnellement considéré comme admis avant tout pour servir des buts comiques – même s’ils peuvent aussi servir des buts d’évocation convaincante d’un monde possible (cf. Lodge 2009)¹². C’est toutefois surtout depuis l’époque du romantisme que les normes littéraires changent, et la littérature ‘régionaliste’ est officiellement reconnue en France sous la troisième République (Thiesse 1991, 291 et 11 *sq.* ; 1993, 56 *sq.*). Après une nouvelle infériorisation dans l’immédiat après-guerre, un mouvement de valorisation se manifeste à nouveau après Mai 1968 (*ib.*, 62 et 64) – élan qui est bien plus marqué dans la littérature québécoise, et ce déjà à partir des années 1960 (cf. Clas/Seutin 1979, iii). Depuis la fin du XX^e siècle, l’exploitation de diatopismes semble enfin largement légitime dans la littérature francophone (Thibault 1998, 29).

En présence d’un centralisme culturel omniprésent, les instances dominantes dans l’institution littéraire francophone – qui forgent et imposent les critères stylistiques, et qui sont associées avec Paris (Viatte 1969, 178) – réduisent pourtant toujours à un rang inférieur les écrivains ‘français d’origine provinciale’ – qu’ils cherchent ou non à exploiter une variété diatopique (Meizoz 1997, 91). Par là, leur production littéraire est d’emblée qualifiée d’inférieure (*ib.*, 168-174 et Bourdieu 1985, 3-6, surtout 4 n. 1 et aussi 6, n. 2 ; 1982, 46-52).

Selon la théorie des champs de Bourdieu, un écrivain non parisien se trouve par là dans une situation conflictuelle. Il a grosso modo le choix entre une négation de son identité ‘régionale’ – en dissimulant toute association possible avec sa région – ou un ‘repli sur la différence’. Il est alors pratiquement poussé à ‘inverser le signe du stigmaté’ en mettant en scène un univers ‘provincial’ et un langage ‘régional’, pour le mettre en valeur, tout en acceptant par cet acte les forces dominantes (Bourdieu 1985, 3-6).

Pour se positionner, un écrivain non parisien – autrement dit, l’immense majorité des écrivains francophones – peut transcender cette domination imposée en s’assurant une certaine légitimité à travers une diffusion nationale ou

¹² En effet, selon une analyse de pamphlets satiriques du XVII^e siècle qui intègrent des traits ‘vernaculaires’, y compris diatopiquement marqués, leur emploi sert non pas à ridiculiser les personnages qui y recourent, mais à connoter le ‘vernaculaire’ par un choix de traits vraisemblables pour le public de son époque : « Ils incorporent en priorité les variantes les plus saillantes, les variantes dont le public était le plus conscient – souvent des < stéréotypes > dans le sens labovien » (Lodge 2009, 213).

internationale par un éditeur parisien – en appliquant ou non des mesures de dissimulation efficaces afin d’intégrer le champ littéraire académique, élitiste. L’autre option est de viser un éditeur et un public de sa région, par choix, ou par échec d’insertion dans les rangs de décision (Meizoz 2000, 136-140 ; 1997, 171-174). Ne réussissant alors pas à échapper au reproche du ‘mal écrire’, l’écrivain ne peut de ce fait acquérir une véritable légitimité dans l’institution littéraire (id. 2001, 36 *sq.* et 52). À travers ses choix éditoriaux et linguistiques (voire thématiques), une œuvre affirme donc toujours le positionnement de l’écrivain au sein de l’institution littéraire, et sa filiation par rapport à un mouvement littéraire donné (Meizoz 2001, 126-128). Le choix d’assumer la variation diatopique a par là nécessairement des implications culturelles, linguistiques, politiques parfois et stylistiques (Petitjean/Privat 2007, 7).

Selon les recherches actuelles, l’utilisation de diatopismes du français dans le discours littéraire contemporain à orientation réaliste et régionaliste peut servir à afficher un positionnement politique, voire socio-idéologique, de type anti-centraliste (Lafont 1971, 1993 ; Thiesse 1991, 11) ou de type anti-intellectualiste (ou plutôt anti-élitiste), comme chez Ramuz et Giono (Meizoz 2001, 123 *sq.*), ou plus tard dans l’École de Brive (1.1.1.). Le choix d’exploiter des diatopismes est aussi de type affectif, manifestant une identité personnelle ou collective (Meizoz 2001, 125-128 ; aussi Ecker 1989, 308 pour l’identité collective). Il peut cependant aussi être essentiellement de type narratif-littéraire et énonciatif, pour instituer un univers de sens qui soit convaincant (1.1.2.).

L’énonciation littéraire est donc déterminée par les principales valeurs que l’écrivain cherche à transmettre – qu’elles soient politiques, culturelles, linguistiques, humaines, ou esthétiques-littéraires. De ces valeurs font aussi partie les ‘valeurs d’Origine’, comme ‘la vérité’ ou ‘la beauté’ (Maingueneau 2007⁴, 181-184 ; v. 1.1.1. pour notre corpus primaire). Selon une approche d’analyse littéraire, on peut aussi parler de normes esthétiques classiques, telles que le ‘vrai’, le ‘beau’ ou le ‘sublime’, ou encore ‘l’authentique’, et ‘l’universel’, qui exclut le ‘régional’ selon les conventions traditionnelles (Ecker 1997, 13 *sq.*).

* * *

Dans la littérature francophone diatopiquement marquée s’imposent donc nécessairement aussi des conventions littéraires et stylistiques particulières (p.ex. Meizoz 1997, 91 *sq.* ; Bourdieu 1985, 4, n. 1 et 5). Si nous recourons ici à la notion de ‘style’, à la suite d’Adam (1997, 12), c’est pour renvoyer à un phénomène *collectif* – et non pas individuel¹³ – c’est-à-dire pour désigner une

¹³ La notion de ‘style’ est incontournable du point de vue linguistique pour l’analyse de textes littéraires, et à ce titre réintégrée dans l’appréciation de la langue et du texte littéraire en linguistique textuelle (Adam 1997, 12). Si, en effet, le ‘style’ est exclu de l’analyse dans de nombreuses branches de la linguistique en raison d’une association avec l’expression personnelle, il est alors considéré comme étant sans rôle important dans la communication (v. p.ex. Martinet 1969, 46). Ces positionnements se situent dans la tradition de Todorov, où *style* désigne en effet les marques de la personnalité d’un texte (cf. Ducrot/Schaeffer 1995², 654-658 ; Baylon/Fabre 2002², 147).

‘forme constante (éléments, qualités, expressions) dans l’art d’un individu ou d’un groupe d’individus’ (Charaudeau/Maingueneau 2002, 551 [Maingueneau]) – ici dans la littérature romanesque contemporaine à orientation réaliste, dont relève aussi notre corpus primaire (1.1.1.).

Parmi ces conventions, il importe à notre sens d’identifier les conventions stylistiques selon lesquelles l’utilisation ciblée de diatopismes est tolérée, voire jugée adéquate, et désirable dans la littérature diatopiquement marquée, ‘régionaliste’ ou ‘générale’. Elles viennent ainsi s’ajouter aux normes classiques dominantes. Selon les études qui ont été menées sur la littérature contemporaine qui est à orientation réaliste et régionaliste, l’utilisation de diatopismes doit répondre aux critères que sont l’*authenticité*, l’*intelligibilité* et l’*expressivité* (Vernois 1963, 18 *sq.* et 265-267 pour le ‘roman rustique’ > Demougin 1992, 1366 pour le régionalisme, sans citation explicite), mais aussi la *rhétoricité* (cf. *ib.*). À ces conventions stylistiques s’ajoutent les critères de *vraisemblance*, de *simplicité* (cf. Meizoz 2001, 341 *sq.*, 346 et 363 *sq.* au sujet de Ramuz, Giono ou Poulaille), ainsi que de *sélection* (*ib.*, 16 ; Vernois 1963, 94 et 109 ; Thiesse 1993, 59). Ce sont ces conventions – rejoignant de fait en partie les lois de discours (1.1.2.) – qui se perpétuent depuis la seconde moitié du XX^e siècle dans le mouvement littéraire réaliste grand public qui est à orientation régionale, et auquel appartient aussi l’œuvre d’Y. Viollier (1.1.1.).

Ces critères stylistiques ne sont pas non plus indépendants des normes littéraires dominantes. À titre d’exemple, la convention d’authenticité répond à la valeur générale de *veritas*, et celle de l’intelligibilité s’accorde avec l’exclusion de ‘mots obscurs’ : un diatopisme doit être accessible pour le lecteur – du moins par inférence avec l’entourage linguistique (donc le cotexte). Les critères stylistiques sont en outre imbriqués les uns dans les autres. À titre d’exemple, les critères d’authenticité et de vraisemblance se rejoignent dans le sens où des diatopismes doivent a priori avoir un *effet* authentique au sein du genre et type de discours dans lequel ils sont utilisés ; ils peuvent pour cela être largement connus, parce qu’ils sont d’extension large, être jugés emblématiques – renvoyant à des topoï ou des idées reçues, et donc représentatifs d’une région ou d’un groupe donnés – ou être explicitement présentés comme appartenant à l’usage (3.4.). Pour leur part, les critères de rhétoricité et de sélection excluent en principe la répétition de diatopismes et l’emploi d’éléments qui sont ressentis comme illégitimes selon les jugements collectifs dans la communauté littéraire dominante – en particulier s’ils sont associés au dialecte, ou s’ils relèvent de la structure de la langue.

Selon les normes littéraires qui ont été avancées et mises en place dans le discours romanesque contemporain par des écrivains innovateurs tels que Zola, Giono ou Meizoz, l’utilisation de diatopismes qui sont perçus comme tels n’est plus aujourd’hui soumise à des restrictions formelles – discursives et métalinguistiques. Ainsi, l’usage de diatopismes est désormais admis dans tout type d’unité compositionnelle du discours romanesque, y inclus dans la narration (Meizoz 2001, 47), et sans marqueur typographique ou glose obligatoires (DHFQ, xxvii et Tufte 1989, 130 pour le Canada ; Bouvier/Martel 2006, 84 pour

l'Hexagonal). De tels éléments (1.2.2.) peuvent par ailleurs être dus à l'écrivain, mais aussi avoir été introduits par des tiers – notamment l'éditeur, avec ou sans accord de l'écrivain. C'est plus particulièrement le cas d'ajouts métalinguistiques en note ou en glossaire, et définitivement en ce qui concerne l'apparat critique. On pensera à l'encart ajouté dans une édition de *La Brière* de Châteaubriant (Vernois 1963, 79) ou à des notes en bas de page qui figurent exclusivement dans les trois romans de Viollier qui ont été édités par Delarge (1.1.1., 1.1.3.).

On a vu qu'une œuvre littéraire réaliste de la littérature francophone contemporaine manifeste ainsi divers procédés qui ont été développés au cours du temps pour respecter les conventions discursives générales (1.1.2.), et des valeurs 'générales' telles que l'universalisme, la beauté, la vérité, et l'authenticité. Si elle se situe dans un mouvement grand public (régionaliste ou non), elle illustre en outre des conventions stylistiques selon lesquelles l'utilisation ciblée de diatopismes est jugée acceptable dans ce dernier : l'authenticité et la vraisemblance, l'intelligibilité et la simplicité, l'expressivité, la rhétoricité, et la sélection. L'œuvre littéraire manifeste par là aussi que l'écrivain cherche à affirmer son statut socialement prestigieux, et à ménager, voire valoriser sa *face* propre tout comme celle de son lecteur¹⁴. En même temps, l'auteur tire profit des caractéristiques qui sont attribuées aux diatopismes, tout comme du statut de son roman en tant qu'œuvre d'art (1.1.2.). L'œuvre littéraire manifeste par là aussi le besoin d'autolégitimation qui est intrinsèque à l'écriture littéraire, et affiche une signature propre qui perpétue un style développé, ou dépasse les conventions en vigueur, chez des écrivains innovateurs. Ces normes sont ainsi des éléments d'un accord social implicite, dont le respect – ou parfois l'irrespect – est déterminant pour la réussite de l'échange linguistique.

* * *

Dans le présent chapitre, nous avons considéré le corpus primaire avec ses caractéristiques et ses contraintes particulières, en nous appuyant sur les avancées des courants de la pragmatique, de la critique littéraire, et de l'analyse du discours littéraire en particulier, pour en cerner l'impact sur l'usage de diatopismes. En effet, l'analyse du comment et du pourquoi de l'exploitation de diatopismes dans une production littéraire ne peut pas se passer de la prise en compte des particularités énonciatives, pragmatiques et stylistiques du discours littéraire, ainsi que de son positionnement au sein de l'institution littéraire, en la situant dans sa situation communicationnelle et historique.

En procédant du général au particulier, c'est dans une deuxième étape qu'on peut s'intéresser à la grande diversité des réalisations discursives concrètes des diatopismes. Les diatopismes sont pour cela à analyser individuellement, dans chacun des textes soumis à étude, et dans le corpus primaire en tant qu'ensemble, en tenant compte d'une éventuelle évolution de leur utilisation selon divers paramètres – y compris temporels et discursifs.

¹⁴ Nous utilisons *face* pour désigner l'image favorable que l'on s'efforce de donner de soi, à la suite de Goffman (1973).

Il importe pour cela d'étudier exclusivement les éléments qui sont effectivement diatopiquement marqués – qu'il faut donc commencer par identifier en tant que tels (1.2.1.). C'est ensuite seulement qu'il est possible de mettre en place une nouvelle méthode d'analyse discursive des diatopismes (1.2.2.). Elle consiste tout d'abord à proposer une analyse rigoureusement descriptive des mises en scène des diatopismes dans le discours littéraire. C'est dans un second temps qu'elle vise à permettre l'interprétation herméneutique des valeurs qu'elles véhiculent, plus ou moins obliquement – grâce aux indices explicites et implicites qui, présents dans le cotexte, renseignent sur le fonctionnement pragmatique et sociolinguistique des diatopismes.

1.2. Méthode d'analyse

Nous avons jusqu'alors cerné le positionnement littéraire de l'auteur analysé et sa conscience de la dimension diatopique de la langue (1.1.1.), ainsi que les caractéristiques énonciatives et discursives du genre de discours dans lequel il s'exprime ; nous avons enfin également identifié les conventions stylistiques qui s'imposent lors de l'exploitation ciblée de diatopismes dans son mouvement littéraire d'appartenance (1.1.2.). Pour étudier la mise en scène concrète des unités de langue qui sont effectivement à restriction d'usage dans l'espace et qui appartiennent bien à la variété diatopique de l'auteur analysé, il faut ensuite s'assurer de leur identification adéquate. Nous nous appuyons pour cela sur des concepts et des méthodes d'analyse qui ont été développés en philologie romane depuis la fin du XIX^e siècle, et plus particulièrement depuis le dernier quart du XX^e siècle, dans la discipline récente qu'est l'étude lexicale des variétés diatopiques du français (cf. Rézeau 2007e ; p.ex. Chambon 2005, Greub/Chambon 2008, Wissner *en prép.* [c], 1.).

1.2.1. L'identification des diatopismes du français contemporain

À l'heure actuelle, la linguistique française ne dispose pas encore d'outils sûrs pour identifier les éléments linguistiques qui relèvent effectivement de l'usage qui est partagé par le plus grand nombre ou par une partie seulement des locuteurs du français à travers la francophonie. Certes, la préparation d'un corpus d'envergure constitué de textes représentatifs des différentes aires de la francophonie, équilibré selon plusieurs critères – notamment chronologiques, discursifs et thématiques – annoté selon des critères pertinents, et exploitable pour l'analyse de phénomènes linguistiques divers, est dans l'air du temps. Un tel ensemble textuel permettrait de mieux s'approcher de ce que nous appelons communément le français 'commun', ou 'général'. Par la confrontation des textes, il contribuerait aussi notablement à identifier les éléments qui sont effectivement diatopiquement marqués.

Un tel corpus textuel faisant actuellement défaut (v. Wissner 2012a), nous recourons essentiellement à la méthode différentielle, qui a fait ses preuves en lexicologie variationnelle du français, et permet d'émettre des hypothèses fondées. Outre les ressources métalinguistiques, nous exploitons aussi une sélection de corpus textuels et des résultats d'enquêtes (1.2.1.3.). Vu la nature du

corpus primaire (1.1.), et vu les données linguistiques que nous avons relevées lors de son dépouillement manuel en l'absence d'une possibilité de numérisation, notre analyse porte essentiellement sur le lexique (1.3. pour la nomenclature).

Nous procédons dans un second temps à la description des diatopismes, en relevant leurs caractéristiques en synchronie et en diachronie, selon l'exemple des grands dictionnaires différentiels publiés depuis le *Dictionnaire suisse romand* (DSR 1997) et à la suite des travaux de lexicologie critique de leurs contributeurs – notamment de maîtres dans le domaine tels que J.-P. Chambon (p.ex. 1997a/b, 2004, 2005), J.-P. Chauveau (p.ex. 2005, 2007a), Cl. Poirier (DHFQ ; aussi 1987, 2000), P. Rézeau (DRF ; aussi 2005, 2007a) et A. Thibault (DSR ; aussi 2000a, 2005b, 2009). La description des diatopismes implique en particulier de dégager leurs caractéristiques sémantiques, formelles et sociolinguistiques, leur comportement paradigmatique et syntagmatique, et leur répartition dans l'espace et dans le temps. Dans une perspective variétale, nous cherchons donc à identifier comment et quand les diatopismes se sont diffusés et depuis où, dans quel milieu ou groupe, et avec quel statut ou dans quelle situation d'énonciation (cf. Chambon 1997b, 19 ; aussi p.ex. Roques 1993, 287 ; Chambon/Carles 2007, 316 et 318 sq. ; DRFA, 24 ; Wissner *en prép.* [c] pour une synthèse).

1.2.1.1. L'approche différentielle

Pour identifier et décrire les diatopismes du français contemporain en Vendée aux XX^e/XXI^e siècles, la méthode différentielle consiste dans un premier temps à relever les unités de langue à marquage diatopique probable dans le corpus primaire en les confrontant au *français de référence* – c'est-à-dire à l'ensemble des emplois qui sont « répertoriés dans les grands dictionnaires du français et les grammaires qui font autorité » (Poirier 2005, 497). Cet ensemble métalinguistique est utilisé comme un « *corpus* d'emploi, et non pas comme un *modèle normatif* » (*ib.* [italiques dans l'orig.] ; aussi Thibault 2006b, 239).

Ce travail de confrontation engage surtout la tradition lexicographique du français, monolingue et bilingue (depuis Estienne 1539) jusqu'au dernier *Nouveau Petit Robert* (PR) – en passant par des dictionnaires comme le Littré et le *Trésor de la langue française* (TLF). Il mobilise en outre les travaux de référence en phonologie, en morphosyntaxe, ainsi qu'en onomastique.

En raison des limites intrinsèques de cet ensemble métalinguistique, et certains domaines étant mal représentés en lexicographie générale, la méthode différentielle implique dans un second temps de recourir aux autres ressources qui renseignent sur la langue française. Il s'agit de corpus et bases de données, mais aussi d'ouvrages qui portent sur d'autres dimensions variationnelles ou des domaines techniques particuliers. Cet ensemble est complété par les publications spécialisées qui portent explicitement sur la variation diatopique du français ; elles sont pour l'essentiel conçues dans l'approche différentielle en tant que compléments à la lexicographie générale. La documentation exploitée en lexicographie française ayant été largement rassemblée sans prise en compte de la dimension diatopique, nous recourons enfin aussi à la riche documentation

dialectale¹⁵, surtout aux glossaires des variétés de l'aire d'appartenance du corpus primaire (pour les sources exploitées, v. 1.2.1.2. ci-dessous).

C'est la confrontation critique des unités de langue relevées dans le corpus primaire aux résultats de nos enquêtes de terrain (1.2.1.3.) et à des sources linguistiques et métalinguistiques – de variétés, de genres discursifs et d'époques divers (ci-dessous) – qui permet d'identifier les diatopismes du français contemporain en Vendée, partagés par la communauté sociolinguistique de l'auteur des romans dépouillés. En effet, la littérature réaliste contemporaine peut contenir des phénomènes linguistiques plus ou moins difficiles à distinguer des diatopismes du français, qu'il s'agisse d'éléments généraux, dialectaux, idiosyncrasiques, ou atopiques (cf. Rézeau 1995b, 687 *sq.*). Les diatopismes du français en Vendée sont ainsi soigneusement distingués des éléments qui appartiennent au français général – qu'ils soient ou non marqués sur les axes diachronique, diaphasique, diastratique ou diamésique – mais aussi d'idiosyncrasmes, d'usages dialectaux isotopes (Wissner *en prép.* [e]), de diatopismes du français d'ailleurs, ou encore de simples faits de discours (1.3.).

1.2.1.2. Le corpus de référence

Pour augmenter la comparabilité des résultats d'analyse, nous avons établi ce que nous appelons un *corpus de référence*. Ayant pour fonction de servir de point de comparaison transparent, cet ensemble est constitué de matériaux qui sont exploités de façon systématique, et qui renseignent sur l'usage général et diatopiquement marqué, en matière de lexique, mais aussi de phonétique/phonologie, de morphosyntaxe, ainsi que d'onomastique.

Vingt matériaux constituent le *corpus de référence minimal*, qui est exploité de façon systématique pour chaque élément que nous avons relevé lors du dépouillement systématique du corpus primaire et dont le statut général nous semblait douteux. Il s'agit d'abord d'un noyau de cinq ouvrages décisifs pour l'inclusion des diatopismes dans la nomenclature (1.3.) : les dictionnaires différentiels du français contemporain en France, et dans l'Ouest en particulier – le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF) et les dictionnaires régionaux dus à P. Rézeau (RézOuest 1984/1990, RézVendée 2009) – et un ouvrage édité par le même auteur qui informe sur le français et la variété dialectale en Vendée (MourainRézMaraisV 2003).

Au total, ce sont vingt sources qui sont exploitées de façon systématique pour chacun de nos articles dictionnaires : outre les dictionnaires ci-dessus, il s'agit du trésor des variétés galloromanes, l'incontournable FEW, de dictionnaires généraux (TLF, Rob 2001, Lar 2004, PR 2008), et de matériaux différentiels qui

¹⁵ Si nous utilisons ici l'adjectif *dialectal* (et parfois le substantif correspondant), ce n'est pas exclusivement pour renvoyer à ce qui appartient à, ou ce qui concerne les anciens dialectes primaires de la Galloromania (dotés d'un dynamisme propre et d'une certaine extension), mais aussi leurs continuateurs modernes, sociolinguistiquement soumis au français comme langue-toit. Quoique la distinction entre les deux catégories nous semble importante, nous évitons ici le terme de *patois*, encore souvent connoté de façon péjorative (cf. TLF).

portent explicitement sur la variation diatopique du français – notamment dans l’aire linguistique qui nous concerne (CollinetRézSables 2002/2003, DangirardRézVendée 2005, FemmesRézVendée 2005, DRFcompl 2007, RichessesRéz 2007, RichessesThib 2008). S’y joignent des glossaires qui portent sur les variétés dialectales entre Loire et Gironde, notamment SefcoOuest en cinq volumes (1978-2004), outre des lexiques plus localisés (VaudoréBocageV 2003, CorbrejaudNoirmoutier 2005).

Les usages probablement diatopiquement marqués qui ne sont pas identifiables comme des diatopismes du français en Vendée à l’aide du noyau du corpus de référence minimal et de nos enquêtes de reconnaissance (1.2.1.3.) sont confrontés à un *corpus de référence élargi*. Il s’agit des diatopismes *en rose*, *évangilation*, *molle*, *remouilloir* et *salière*, outre une dénomination (*tirouet*), confrontée notamment aux ouvrages de spécialisation (ci-dessous).

En dehors des sources citées ci-dessus, ce corpus, portant sur l’époque contemporaine autant que sur les états antérieurs de la langue, comprend tout d’abord les grands dictionnaires linguistiques et encyclopédiques de la tradition lexicographique générale qui portent sur le français moderne (Ac 1694-1992⁹, Littré 1863-1872/1877, Larousse de 1866-1876 à 2004, DG 1890-1900, GLLF 1971-1978) et sur ses états anciens (Gdf, GdfC 1880-1902, Huguet 1925-1967, TL 1925-2002, DEAF 1974-). S’y ajoutent des corpus textuels (*Le Monde* 1939-2004, FRANTEXT) et des sources spécialisées – pour la phonologie/phonétique et pour la morphosyntaxe (NyropGramHist 1903-1968, MichaelisPassyPhon 1914², MartinetWalterPhon 1973, GrevisseGoosse 2008¹⁴). Ces sources centrées sur l’usage ‘commun’ sont complétées par des descriptions de français ‘populaire’ (BauchePop 1951⁵ [1920], FreiGram 1929, GuiraudPop 1965) et par des sources différentielles, notamment les travaux préparatoires du DRF (REGION, EnqDRF, RézFrance 1999, DRF ms.), mais aussi des glossaires locaux récents (RézVendéeVoyageurs 2010/2011) et la base de données pan-francophone BDLP (qui n’a toutefois pas recueilli les diatopismes de notre nomenclature)¹⁶.

Pour l’usage dans le Centre-ouest et en Vendée en particulier viennent s’y ajouter les nombreux glossaires et autres ouvrages dialectaux, qui portent pour la plupart sur l’usage aux XIX^e/XX^e siècles, et qui sont en partie déjà représentés dans le FEW. Ils portent ici sur l’aire poitevine (LalannePoit 1867, FavrePoit 1867/1881, LemaîtreClouzotPoit 1908 [XV^e–XVII^e], PignonÉvPhonPoit 1960, PignonGentePoit 1960, ALO 1971-1983, GautierGramPoit 1993, PiveteaPoit 2006²) et sur la Vendée en particulier (ArantèleGramVendée 1982, GautierContesVendée 1986). Ces sources sont complétées par des glossaires et des ouvrages qui portent sur des aires plus restreintes à l’intérieur du département, et dont les plus anciennes servent aussi des fins de datation (SimonneauElle 1888-1889, GuérinElle 1892, LaRévellièreMontaigu 1809, SvensonMaraisV 1959, LaChausséeSables 1966, RézVouvant 1976,

¹⁶ Au sujet de l’exploitation critique des sources générales et différentielles pour l’étude des diatopismes en français contemporain, v. Wissner (*en prép.* [c], 2.1.).

GachignardMaillezais 1983, BuFouYeu 1985, PiveteaMaraisP 1987) (5.2. pour la liste complète des sources ; Wissner *en prép.* [a] pour leur exploitation).

Pour l'analyse des diatopismes onomastiques qui ont été formés à partir de diatopismes appellatifs, le corpus de référence minimal élargi inclut des ouvrages étymologiques de toponymie (Vincent 1937, DNLF 1978, Nègre 1990-1991), mais aussi d'autres dictionnaires et ouvrages renseignant sur la toponymie et la topographie dans l'Ouest de la France (Rédet 1881, Ledain 1902, Rousseau 1953-1965, PignonÉvPhonPoit 1960, Duguet 1995, Gauthier 1996, Le Quellec 2006). S'y ajoutent des dictionnaires pour l'anthroponymie, comme ceux de Dauzat (1987) et de Morlet (1991).

Les diatopismes mal attestés dans le notre corpus de référence minimal et élargi sont en outre vérifiés dans diverses sources complémentaires, selon les besoins. Pour l'étude de leur aréologie, il peut s'agir d'atlas linguistiques concernant d'autres aires linguistiques (outre l'ALF) et de glossaires dialectaux comme Verrier/Onillon (1908) pour l'Anjou (Maine-et-Loire), Musset (1929-1948) pour l'Aunis et la Saintonge (Charente-Maritime), et Guitteny (1970, 1991) pour le Pays de Retz (Loire-Atlantique). Il peut aussi s'agir de corpus de données textuelles (y compris l'Internet), de publications spécialisées comme celle sur la flore de Rolland (1896-1914), ou de divers autres dictionnaires dialectaux, généraux, ou différentiels, portant quant à eux sur l'Amérique du Nord notamment (p.ex. Massignon 1962, DHFQ, DLF).

En fonction des usages relevés dans le corpus primaire (1.3.), les ressources complémentaires peuvent aussi renseigner sur d'autres dimensions variationnelles de la langue, sur l'onomastique, notamment la toponymie, ou sur la phraséologie, que ce soit entre Loire et Gironde (p.ex. Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007), ou en français général (comme Bernet/Rézeau 2008). Ces diverses sources viennent ainsi enrichir le corpus de référence établi dans le cadre de notre travail.

1.2.1.3. *Les enquêtes de terrain*

De nombreux usages relevés dans le corpus primaire sont absents de notre corpus de référence minimal, et certains éléments auxquels recourt Y. Viollier manquent à l'ensemble des sources secondaires consultées (1.3.). Nous avons donc jugé nécessaire de vérifier la vitalité de ces emplois dans la communauté d'appartenance de l'auteur en recourant à un autre type de source : des entretiens.

Nos enquêtes sur le terrain sont les premières en France à avoir été réalisées sous la forme de la conversation dirigée pour vérifier de façon systématique la reconnaissance d'une liste de diatopismes, et ce avec des locuteurs échantillonnés et suffisamment nombreux pour que l'on puisse aboutir à des résultats significatifs. Nous nous sommes inspirée des procédés mis à profit dans le cadre de la préparation de dictionnaires de diatopismes, notamment en Belgique (Francard/Géron/Wilmet 2003) ainsi qu'en France (cf. EnqDRF 1994-96). La méthodologie d'enquête est en outre plus généralement fondée sur les approches développées en dialectologie, en phonologie et en linguistique de terrain en France, ainsi qu'en sociolinguistique labovienne. Les locuteurs ont été choisis selon des critères géolinguistiques et sociolinguistiques classiques (ci-dessous) ;

ce choix augmente la validité des enquêtes, même si les locuteurs interrogés ne sauraient disposer de l'ensemble des usages du français en Vendée.

Les enquêtes ont été menées en plusieurs étapes. Des pré-enquêtes, menées avec sept locuteurs vendéens (4–12 mai 2006), ont permis de tester et d'affiner la méthodologie développée. Les enquêtes principales ont ensuite été réalisées en deux temps en Vendée, avec un autre groupe de locuteurs vendéens. Nous avons ainsi entrepris d'identifier la reconnaissance de cinquante-trois faits de langue avec huit témoins en 2006 (11–18 juillet), puis de 160 unités linguistiques en 2009 (22–31 juillet), alors avec vingt-six témoins, quant à eux répartis en deux groupes. Grâce à ce procédé, chaque diatopisme de la nomenclature a en principe été vérifié auprès de douze ou quatorze locuteurs au minimum (nombre variable selon le questionnaire), auxquels s'ajoutent des témoins complémentaires.

Ont suivi des enquêtes complémentaires menées à distance en août 2009 et au printemps 2010 (2–21 juin), par téléphone et secondairement par courriel, avec six à douze des témoins des deux groupes de l'enquête principale. Elles visaient à mieux tester des diatopismes qui continuaient à afficher des caractéristiques incertaines à nos yeux. Huit parmi eux ont été retenus dans la nomenclature finale grâce à des réponses d'entre huit et vingt-deux locuteurs au total. Il s'agit de *benaise*, *brasson*, *maire*, *molle*, *rabotin*, *rifle*, *rollon* et *veurnize*.

La sélection de notre réseau d'informateurs, l'organisation des enquêtes, les informations données quant à la visée de l'enquête et la nature de nos questions et de nos instructions visaient à instaurer une relation de confiance avec les informateurs malgré le formalisme de la situation, tout en assurant une efficacité maximale des entretiens. Les enquêtes principales, d'une durée moyenne d'une heure et demie à deux heures (variable selon les données fournies par les informateurs), ont été menées avec des paires de locuteurs pour faciliter les échanges ; seuls cinq témoins ont été enquêtés individuellement pour des raisons organisationnelles. Ils ont été rencontrés par l'intermédiaire de proches, sauf cinq d'entre eux. Tous étaient informés qu'en tant que 'doctorante allemande' en linguistique, nous les consultions pour réaliser un travail 'sur le français d'aujourd'hui en Vendée'. Cette présentation était fondamentale pour éviter toute confusion entre français et 'patois' auprès des locuteurs, et pour nous présenter en tant qu'étrangère en quête d'informations – plutôt que comme experte, afin d'atténuer l'asymétrie de la relation enquêteur-enquêté.

Durant l'enquête proprement dite, les locuteurs étaient principalement invités à nous dire si en français, dans leur entourage, ils avaient déjà entendu les emplois que nous leur proposons. Des renseignements sur les pratiques déclarées et effectives des témoins y compris sur le statut sociolinguistique des diatopismes ont ensuite été obtenus par interprétation oblique des réponses, en partie par des questionnements plus ciblés. Notre procédé, en partie éprouvé pour la reconnaissance de diatopismes en Belgique (Francard/Géron/Wilmet 2003), a permis d'attirer l'attention des locuteurs sur l'usage linguistique dans leur région plutôt que sur leur personne, et par là de contribuer considérablement à diminuer l'impact du paradoxe de l'observateur (cf. Wissner *en prép.* [c], 2.5.).

Les questionnaires étaient structurés en différentes parties par ensembles thématiques, comme l'alimentation, l'habitat, ou la viticulture. Les faits phonético-graphiques, de morphosyntaxe et d'onomastique ont eux aussi été testés de façon systématique, mais ce lorsque la discussion s'y prêtait. Ceci nous a permis d'assurer des échanges fluides et assez cohérents pour éviter que l'attention des informateurs soit trop déviée sur la nature formelle de la situation d'enquête. Les temps de discussion moins formelle avant et après enquête variaient entre cinq minutes et une heure et demie, selon les contextes. Ils visaient principalement à instaurer une relation de confiance, à nous permettre d'identifier d'autres informateurs potentiels, et de recueillir des renseignements sur les caractéristiques des témoins. Ces derniers ont notamment été collectés après enquête, mais aussi en partie par l'intermédiaire de tiers afin de maintenir la cohérence entre nos questions et nos instructions.

Afin de permettre de tester les caractéristiques des diatopismes de notre nomenclature, les enquêtes orales ont été menées avec un échantillon de locuteurs et de locutrices originaires de Vendée, où ils vivent encore et ont passé l'essentiel de leur vie, et dont les parents répondent à ce même critère. En matière de représentativité du genre, les témoins enquêtés – seize locutrices et quinze locuteurs – relèvent de diverses classes d'âge, ayant entre 20 et 84 ans au moment de l'enquête¹⁷ : 20-39 (6/31), 40-65 (11/31), 66-75 (7/31), et > 75 ans (7/31). Nous avons ainsi interrogé plus d'informateurs qui relèvent de la tranche d'âge au dessus des 65 ans (quatorze) que de celle des moins de 40 ans (six). La plus grande partie des témoins ont toutefois entre 40 et 75 ans : il s'agit de la catégorie d'âge à laquelle appartient aussi l'auteur du corpus primaire (1.1.1.).

Les témoins sont en outre à peu près diversifiés du point de vue socioprofessionnel :

- (a) ils sont de milieu cultivé (6/31), moyen cultivé (4/31), moyen (6/31), modeste cultivé (4/31) et modeste (11/31), et
- (b) ils exercent une profession intermédiaire (3/31) ou intellectuelle supérieure (6/31) ou sont cadres (3/31) (dont un retraité), agriculteurs exploitants (9/31) – dont trois retraités – employés (5/31) (dont un retraité), ou ouvrier retraité (1/31) ; quatre autres sont sans activité professionnelle (deux étudiantes, deux femmes au foyer).

Ainsi, seize personnes sont de milieu moyen/cultivé et quinze de milieu modeste ; en outre douze ont (eu) un travail intellectuel, et quinze un métier essentiellement manuel. Nous avons toutefois favorisé les agriculteurs, au nombre de neuf, en raison des champs sémantiques couverts par les faits de langue testés, liés aux univers romanesques qui sont institués par les textes dépouillés (1.1.2.).

¹⁷ Pour trois témoins enquêtés deux fois, il s'agit du moment de la première enquête. Si les caractéristiques des groupes de juillet 2006 et 2009 sont ici présentées ensemble, nous tenons ainsi compte du fait que trois des témoins de 2006 ont été retenus également pour les enquêtes principales de 2009 : FP, YD et PD (v. Wissner 2010, 676, carte 6 pour les sigles des témoins ; *ib.*, 157-163, 2.4.5.4. pour un descriptif détaillé de leurs caractéristiques).

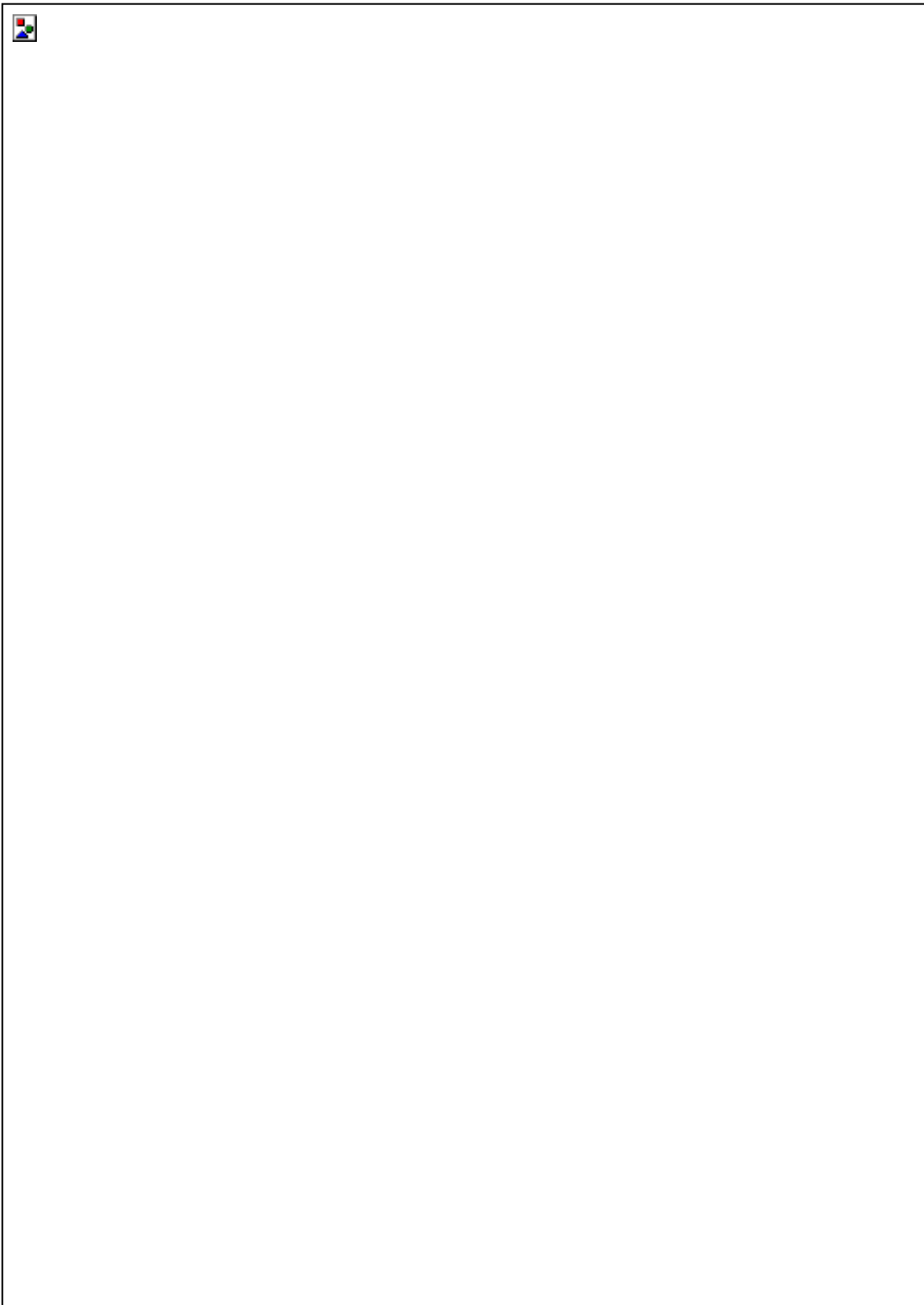
En dehors des critères sociolinguistiques classiques, nous retenons en outre que les témoins consultés se répartissent assez bien dans les trois cadres de vie – rural (13/31), semi-rural (8/31) et citadin (10/31).

Pour ce qui est de la localisation des témoins en Vendée, ils sont du centre-ouest du département (8/31), du nord (4/31), du nord-est (2/31), du nord-ouest (6/31), et notamment du centre (11/31) – dont sept de La Roche-sur-Yon, chef-lieu de département, qui est à proximité des lieux de naissance, de travail et de vie de l’auteur du corpus primaire (1.1.). Les enquêtes de terrain ont ainsi été menées en dix points d’enquêtes :

- (a) dans la commune de Saint Mathurin et à l’Île-d’Olonne (dans le centre-ouest du département) ;
- (b) à Montaigu et aux Brouzils (dans le nord) ;
- (c) à Challans, à Saint-Gervais, et au Bois-de-Céné (dans le nord-ouest) ;
- (d) à La Ferrière (dans le nord-est) ;
- (e) à La Roche-sur-Yon et dans la commune de St Vincent-sur-Graon (dans le centre).

Viennent s’y ajouter cinq localisations en rattachement secondaire : sur l’Île-de-Noirmoutier (dans le nord-ouest), sur la côte à St Hilaire-de-Riez (dans l’ouest), et à La Châtaigneraie (dans l’est) – outre quatre localisations en régions limitrophes de la Vendée : La Rochelle au sud, Coulonge-sur-l’Autize à l’est, Cholet au nord-est, et Nantes au nord. Si les témoins sont donc de régions différentes de la Vendée, et notamment de la région de l’auteur du corpus primaire, l’est du département a été légèrement sous-représenté (v. note ci-dessus pour la localisation des points d’enquêtes et la carte ci-dessous).

Au sein des articles dictionnaires, c’est dans la discussion historico-variétale que les données obtenues lors des enquêtes sont confrontées aux renseignements que fournissent le corpus primaire et les autres sources consultées (1.4. pour la présentation des données). Une section à part est en outre consacrée à la présentation synthétique des résultats d’enquêtes. Elle informe sur la reconnaissance des diatopismes de la nomenclature, mais aussi sur leur vitalité et sur d’autres caractéristiques formelles, sémantiques et sociolinguistiques, évaluées à l’aide des précisions que nous avons recueillies. Les diatopismes sont considérés comme ‘courants’ s’ils sont reconnus par dix enquêtés sur quatorze au minimum. Un diatopisme dit ‘bien connu’ est reconnu par sept à neuf témoins sur quatorze ; il est jugé ‘connu’ s’il est assez bien attesté (5-6/14) ; ‘rare’ lorsqu’il est reconnu par un à quatre locuteurs, et ‘inconnu’ s’il est récusé par tous. Dans la mesure du possible, la section inclut également des renseignements sur le comportement syntagmatique et paradigmatisque des diatopismes de la nomenclature, et par conséquent sur des synonymes, antonymes, hyperonymes et hyponymes, mais aussi sur leur phraséologie ainsi que des dérivés.



Points des enquêtes de terrain (EnqWissVendée 2006-2010). Les sigles, constitués des initiales des témoins interrogés, sont insérés près des localités qui représentent leurs lieux de rattachement. En cas de rattachements secondaires, les sigles figurent entre parenthèses.

Tous les usages mis en relief (1.2.2.3.) dans le corpus primaire qui nous semblaient diatopiquement marqués (sauf hapax) ont donc été testés dans le cadre de nos enquêtes sur le terrain. Pour les usages récusés lors de ces dernières, nous avons également ajouté des entretiens avec l'auteur du corpus dépouillé avant de mener l'analyse diachronique des unités linguistiques relevées (1.2.1.2.) (Entretiens 2006-2010). En outre, les usages qui sont mal attestés dans les ouvrages de référence et dont le statut général semblait douteux ont été testés lors d'enquêtes plus informelles avec entre neuf et dix-huit locuteurs et locutrices choisis parmi nos connaissances (EnqWissFrancoph 2006, 2009, 2010). Il s'agit de témoins de milieux divers, âges entre 27 et 74 ans (majoritairement dans la quarantaine), vivant en milieu rural et citadin, et habitant ou étant originaires de Belgique, du département du Nord, de Paris, de Bordeaux et de Nancy, des Vosges, de Suisse, de Haute Savoie et Savoie, d'Isère, de Lyon et d'Auvergne. Les résultats des différentes enquêtes sont présentés dans une section commune au sein des articles dictionnaires (1.4.).

1.2.2. Une analyse sociopragmatique pour étudier l'exploitation de diatopismes dans le discours

Ayant constitué la liste des éléments de langue qui sont effectivement diatopiquement marqués dans le corpus primaire et qui relèvent de l'usage dans la communauté sociolinguistique de son auteur, en Vendée, nous proposons ici de compléter leur description différentielle par une analyse discursive originale. Nous intégrons pour cela les renseignements qui sont disponibles sur le positionnement de cette œuvre dans l'institution littéraire, sur ses caractéristiques énonciatives et ses contraintes discursives, ainsi que sur les conventions stylistiques selon lesquelles la mise en scène de diatopismes est jugée convenable (1.1.)

Considérant le discours littéraire comme une des diverses manifestations discursives et sociales de la langue – qui est située dans un cadre pragmatique particulier (1.1.2.) – nous proposons de cerner comment et pourquoi des diatopismes sont employés dans des situations d'énonciation bien précises.

L'énonciation littéraire est pour cela à interpréter comme étant produite par un auteur en tant qu'écrivain-romancier qui a un positionnement particulier dans l'institution littéraire, mais aussi en tant que membre d'une communauté linguistique, ici dans l'Ouest de la France.

Nous présentons pour cela une nouvelle approche, à la fois variationnelle et pragmatique, descriptive et interprétative. Si nous choisissons de l'appeler *sociopragmatique* suite à nos réflexions dans le cadre de notre travail doctoral, c'est en prenant les deux composants de l'épithète dans leurs acceptions les plus larges : pour cerner l'exploitation de diatopismes dans le discours littéraire, notre approche vise à permettre de déterminer autant les caractéristiques sociolinguistiques de ces diatopismes – en termes de valeurs et de légitimité sociale – que leur fonctionnement pragmatique dans le discours, en termes de fonctions, et d'actes de langage qui sont réalisés par leurs mises en scène. Le choix terminologique ne sous-entend pas que des unités diatopiquement

marquées puissent exister en dehors d'un ancrage social, ou en dehors d'un acte de langage. Tout au contraire, il veut souligner l'importance des dimensions sociales et pragmatiques de la langue pour mieux comprendre le fonctionnement de diatopismes dans le discours, et leur rôle comme vecteur d'expression du positionnement des locuteurs.

Les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de diatopismes ne sont cependant pas données a priori : elles sont construites dans le discours à travers leur co-énonciation (1.1.2.). Pour cerner les dimensions sociolinguistiques et pragmatiques des diatopismes dans le discours littéraire, nous procédons à une analyse descriptive qui s'appuie sur les éléments qui sont présents dans le discours. C'est dans une seconde étape qu'on procèdera à une démarche interprétative. Cette interprétation n'est pas basée sur le mode d'appréciation d'un lecteur d'une œuvre romanesque (telle que le vise l'auteur à travers ses romans), mais sur une reconstruction scientifique du *texte*. Celui-ci permet en effet de décrire l'essentiel des aspects sociopragmatiques de sa construction discursive (1.1.3.) – y compris celle des diatopismes du français (v. ci-dessous).

L'approche présentée ici sera mise à l'épreuve par l'étude des diatopismes vendéens dans l'œuvre littéraire d'Y. Viollier (2.1.-2.2.). Elle a aussi été appliquée avec profit à un récit romanesque du même écrivain qui est localisé non pas en Vendée, mais aux Antilles, à la Dominique (Wissner 2012b), ainsi qu'à une comparaison de l'œuvre d'Y. Viollier à celle de l'Angevin René Bazin (Wissner à paraître).

1.2.2.1. Discours et métadiscours : l'autonymisation polyfonctionnelle des diatopismes

Pour identifier les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques de diatopismes dans un corpus donné, il est fondamental de se rappeler deux distinctions traditionnelles, décrites par Rey-Debove dans *Le métalangage* (1997² [1978]). Il s'agit tout d'abord de la distinction entre un emploi *ordinaire* d'un énoncé, utilisé comme signifiant pour référer à un signifié, et son usage *autoréférentiel*, qui ne réfère pas (ou pas simplement) à un signifié, mais se désigne – ou se désigne aussi – en tant que nom de lui-même : Rey-Debove parle ici du *signe autonymique* (1997², 57-164). L'opposition rappelle la distinction classique en logique entre la *prise en usage* (pour l'emploi ordinaire) et la *prise en mention* (pour l'autonyme), distinction aussi devenue usuelle en analyse du discours (Maingueneau 2007⁴, 97 sq.).

Un diatopisme autonome se désignant lui-même, il est le résultat d'une stratégie de discours ciblée, et attire toujours l'attention du co-énonciateur. Ses réalisations concrètes dépendent notamment des conventions du genre de discours, mais aussi du positionnement et des intentions de l'énonciateur (1.1.2.). C'est à ce titre que ce sont les diatopismes autonomes qui sont étudiés en détail dans le présent travail : notre nomenclature accueille l'ensemble des diatopismes (sauf hapax) qui sont en emploi autoréférentiel dans le corpus primaire, tout en étant identifiés comme relevant de l'usage en français en Vendée (1.3.).

* * *

Si on a essentiellement distingué ci-dessus les emplois ordinaires et les emplois autoréférentiels, on peut distinguer deux grands types parmi ces derniers. En effet, un énonciateur peut recourir à un diatopisme en se contentant de le citer en tant que signe, sans l'utiliser en tant que référent renvoyant à un référé. Ainsi, dans « Au mot de cocote, les joueurs de carte tournèrent la tête » (Viollier 1994, 45, v. 2.1.), le diatopisme *cocote*, qui désigne la fièvre aphteuse, est en emploi autonymique.

Un énonciateur peut toutefois recourir à un diatopisme qui renvoie à lui-même en tant que signe, tout en l'assumant dans son propre discours en l'intégrant dans la chaîne énonciative. À titre d'exemple, dans l'extrait suivant (attribué au discours d'un narrateur) – « je trouve un nid de coulemelles, de potiron comme on les appelle chez nous » (Viollier 2000, 147) – le diatopisme *potiron* (v. 2.1.) est à la fois présenté comme employé par le locuteur (narrateur) et (doublement) attribué au discours d'autrui, collectif – par la tournure 'comme on les appelle chez nous' et par sa définition explicite.

Ce deuxième type de fragment de discours, polysémique, a des effets de sens qui dépassent la simple relation entre référent et référé d'un signe non autonymisé, mais aussi le simple emploi autoréférentiel d'une unité autonome.

Rey-Debove (1997² [1978]) a proposé une analyse formelle sémiotique de ce qu'elle appelle la *connotation autonymique*, en popularisant en linguistique française une notion et un terme (*autonym*) créé par le positiviste allemand Carnap, qui l'a utilisé dans *Logische Syntax der Sprache* en tant qu'adjectif et adverbe (1934) : « Tritt ein Zeichen in dieser Weise als Name für sich selbst (genauer : für seine eigene Gestalt) auf, so nennen wir es autonym » (Carnap 1934, 16 ; typographie dans l'orig.). Pour ce qui est de la notion de 'connotation autonymique' de Rey-Debove, il s'agit pour elle d'un fragment « qui recèle un effet de sens métalinguistique autonyme » (1997² [1978], 260), « qui parle des choses en connotant les signes » (id. 1998, 240). Par leur analyse, la sémioticienne s'était ainsi proposée de décrire les buts formels (esthétiques) et sémiotiques (sémantiques, pragmatiques) que poursuit Proust dans ses écrits (1998 ; cf. aussi Rey 2008, 240). Dans cette conception, il y a *connotation* non pas par le fait même d'employer un énoncé – comme dans la notion hjelmslevienne de *connotation* – qui, lui aussi, est toujours porteur de sens (cf. Ducrot/Schaeffer 1995², 47), mais dès lors qu'il y a allusion dans un discours donné à un discours déjà tenu, ou à un discours qui est en train de se tenir.

En intégrant l'analyse sémiotique de Rey-Debove, Authier-Revuz (1995) déplace le point de vue et le champ d'investigation. Elle propose alors une analyse méta-énonciative systématique de *l'auto-représentation du dire en train de se faire* (1995, 18), qu'elle propose d'appeler « modalité/modalisation autonymique ou opacifiante du dire » (*ib.*, 31).

La structure de *modalisation autonymique* relève toujours de la connotation autonymique qu'avait posée J. Rey-Debove, où se cumulent donc de façon hiérarchique « un contenu < monde >, prioritaire, et [...] un contenu < signe par lequel le monde est signifié >, [secondaire] » (cf. Authier-Revuz 1995, 38). Elle concerne cependant aussi la *mise en œuvre du signe en discours* (*ib.*, 37 ; aussi

ib., 35-37), étudiée comme « fait d'énonciation modalisé par une auto-représentation opacifiante » (1995, 39 ; souligné dans l'orig.).

Alors que la notion de connotation autonymique est appliquée en lexicographie différentielle contemporaine (Thibault 2005a, 105), l'analyse du discours contemporaine reprend et développe la terminologie et la conception d'Authier-Revuz. La modalisation autonymique y est conçue comme étant induite à l'aide de *modalisateurs* « grâce auxquels l'énonciateur peut dans le fil de son discours *commenter sa propre parole* » (Maingueneau 2005², 177) ; dans les cas les plus explicites, il s'agit de modalisateurs du type *ce qu'on appelle, pour parler comme, X ou plutôt Y, c'est-à-dire, comme dit X* (id. 2007⁴, 102 ; 1.2.2.3.). Bien entendu, autant un emploi autonymique qu'une modalisation autonymique peuvent être modalisés à l'aide d'éléments comme des adjectifs qualificatifs (dans l'exemple ci-dessus, l'écrivain aurait pu parler de 'beaux potirons') ; ceux-ci modalisent indirectement les diatopismes sans pour autant faire partie de la modalisation autonymique. Ces modalisateurs peuvent en outre être exclusivement descriptifs, mais peuvent aussi véhiculer un jugement négatif ou positif de l'énonciateur.

Tant la connotation que la modalisation autonymiques impliquent que l'énonciation autoréférentielle est bien intégrée dans la chaîne énonciative en tant que signe, employée par l'énonciateur dans son discours pour référer à un signifié, mais qu'elle est en même temps autonyme : prise *en mention*, c'est-à-dire commentée – pour des raisons qu'il revient au co-énonciateur à « interpréter en s'appuyant sur divers indices dans le cotexte et la situation de communication » (Maingueneau 2007⁴, 104 ; 104 *sq.* pour des exemples ; pour la *modalisation autonymique* dans cette approche pragmatique, v. *ib.*, 101-108 et 2005², 135-137).

« La modalisation est une dimension essentielle de l'énonciation, elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé et à l'égard de son allocataire, attitude qui y laisse des *traces* de divers ordres [...]. » (Maingueneau 2009², 88)

La modalisation autonymique permet ainsi à l'énonciateur d'utiliser un diatopisme tout en le commentant obliquement. Elle révèle toujours la valeur de l'énonciation représentée en faisant apparaître l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce – dans sa forme ou dans son contenu – c'est-à-dire une évaluation, manifestée de façon explicite ou implicite – comme dans un acte de langage indirect. De ce fait, ce sont surtout les diatopismes en modalisation autonymique qui sont plus directement révélateurs du statut, des connotations et des fonctions qui sont attribués aux diatopismes ainsi pris en mention, par inférence avec le cotexte et le contexte (v. ci-dessous). Il est toutefois également possible d'interpréter la mise en scène d'un diatopisme lorsqu'il est en emploi autonymique (v. 2.1. s.v. *cocote*).

Selon Maingueneau, la modalisation autonymique implique toujours la mise à distance de l'énoncé ainsi commenté par l'énonciateur (2007⁴, 104), énoncé qui est considéré comme 'non pertinent' (*ib.*, 101), ou 'inadéquat' (*ib.*, 105) – du moins sans sa prise en mention. Selon cette conception, de type pragmatique,

l'énonciateur déclare ne pas assumer toute la responsabilité pour l'énoncé, distanciation qui n'est pas à confondre avec le fonctionnement sociolinguistique des énoncés commentés. La notion de 'mise à distance' est aussi appliquée en linguistique variationnelle pour décrire le fonctionnement de dispositifs métalinguistiques de diatopismes (Rézeau 2004, 12); selon nous, elle ne s'applique toutefois pas de façon systématique, en tout cas en ce domaine (v. ci-dessous).

* * *

En accord avec les observations de certains analystes du discours, on pourrait considérer que tout énoncé qui renvoie au discours d'autrui est en *modalisation autonymique*. Dans des discours élaborés et hautement réfléchis comme le discours littéraire, dialogique et polyphonique (1.1.2.), on peut même considérer que tout énoncé est en modalisation autonymique, puisqu'il est par définition mis en scène : le romancier ne déclare pas s'exprimer de façon directe en tant que personne, mais attribue les énoncés du récit à des figures de la scénographie, que ce soit des narrateurs, extradiégétiques ou intradiégétiques, ou d'autres personnages (1.1.2.).

En vue du fonctionnement social et discursif, et donc pragmatique du discours littéraire romanesque, il importe toutefois à notre sens de bien distinguer le discours qui est explicitement déclaré cité par l'auteur, et donc attribué aux propos de personnages, d'un côté, de celui qui est attribué au narrateur (auquel s'associe souvent l'écrivain, par ailleurs), de l'autre. En effet, l'attribution non ambiguë de diatopismes au discours d'autrui – qui sont donc déclarés cités, et non pas employés – peut être interprétée comme indicatrice des représentations sociolinguistiques que s'en fait l'écrivain, comme la valeur authentique que l'auteur leur accorde (3.4.2.).

En optant pour une distinction pragmatique traditionnelle, on considère ici qu'un diatopisme est en *emploi autonymique* lorsque l'écrivain-énonciateur se contente de renvoyer au signe (en emploi autoréférentiel), sans l'utiliser dans sa qualité de référent renvoyant à un référé. Il est au contraire considéré comme étant en *modalisation autonymique* lorsque l'écrivain l'utilise en même temps pour renvoyer à un référé.

La modalisation autonymique qui présente un diatopisme comme étant à la fois en usage et en mention peut être déclenchée par une diversité de formes linguistiquement descriptibles, qu'il s'agisse de signaux typographiques comme des italiques et des guillemets (qui peuvent aussi signaler des emplois autonymique), d'incises et d'appositions, de présentateurs (ou 'mots') métalinguistiques (comme *mot* et *terme*) et de commentaires métalinguistiques proprement dits, ou encore des modalisateurs comme *selon X*, *d'après X*, *dit-on*, *pour X* – où on peut aussi parler d'une *modalisation en discours second* (Maingueneau 2005², 117, suivant en cela Authier-Revuz). Ces différentes formes requièrent des parts inégales d'interprétation, allant des plus explicites comme dans le cas de tournures comme *selon X*, aux formes moins explicites, comme dans le cas de signaux typographiques, du discours indirect libre ou d'un simple modalisateur comme *enfin*, ou *quoi*, renvoyant au 'déjà-dit stéréotypique'

(cf. Authier-Revuz 1995, 125-142 ; pour les dispositifs métadiscursifs, v. les chapitres suivants).

* * *

Dans son analyse sémiotique, Rey-Debove distingue la connotation autonymique qui est manifestée à travers la citation de discours indirects (1997², 261) – connotés par leur simple citation au sein du discours citant, qui le domine (1.2.2.2.) – de la connotation autonymique d'éléments rapportés à l'aide de différents *modes du dire*, qui se distinguent l'un de l'autre par le type de focus porté sur les éléments connotés. Ces modes du dire peuvent être déclenchés par des mots métalinguistiques comme *s'appeler, nommer* (*ib.*, 283), ou par des commentaires métalinguistiques du type *comme je dis, comme il dit, comme on dit, comme ils disent* (*ib.*, 267-291).

Véhiculant obliquement le positionnement de l'énonciateur, les modes du dire de Rey-Debove sont particulièrement intéressants pour notre analyse. Il s'agit d'abord des modes du 'comme il dit', 'comme je dis', de même que 'comme on dit' – qui intègre l'énonciateur à la communauté parlante (p.ex. *la plus usitée de ces confitures, le dawamasek, est un mélange ...*) (Rey-Debove 1997², 269-281 aussi pour l'ex.). À l'aide de tels modes du dire, l'énonciateur informe selon Rey-Debove essentiellement sur le *discours*, selon une connotation sporadique, plus que sur le système de la langue. Or, il peut aussi commenter un emploi collectif général, et le présenter justement comme acceptable par cette appartenance à l'usage. Selon le quatrième mode du 'comme ils disent', qui apporte des informations sur les habitudes langagières d'une autre communauté linguistique, l'énoncé est plus explicitement signalé par l'énonciateur comme (partiellement) 'inacceptable' dans son langage naturel (p.ex. *le coq de bruyère à ailerons appelé grouse aux États-Unis*), et la connotation concerne plutôt le niveau du *langage* (*ib.*, 281-286 aussi pour l'ex.). Ce type de renvoi autonymique est la (seule) voie 'légale' de l'emprunt, tolérée dans un système linguistique fermé qui rejette en principe toute forme 'étrangère' (*ib.*, 286). Parmi ces formes 'étrangères', Rey-Debove classe aussi les éléments « d'autres parlers (régionaux, archaïques, sociaux, professionnels, etc.) » (1997², 281) ; elle ajoute toutefois que l'emprunt de lieux communs implique plutôt la notion 'ils', mais représente toujours « la langue telle qu'elle se parle », usage dont il peut, ou non, se tenir pour responsable (*ib.*, 270).

Si en principe, le mode du 'comme on dit' intègre l'énonciateur à la communauté parlante (*ib.*, 269), le pronom *on* peut désigner 'nous', 'tout le monde' ou aussi 'ils', selon l'identification du locuteur avec les propos (*ib.*, 269 sq. ; pour l'interprétation cotextuelle de la réalisation discursive *on* dans le discours littéraire, v. aussi Maingueneau 2007⁴, 18-21). Cette identification est ainsi proportionnellement inversée par rapport à sa distanciation (au sens pragmatique), plus ou moins marquée, allant du mode 'comme ils disent' au mode 'comme je dis'.

La lexicographe et sémioticienne considère donc que la variation diatopique relève d'emplois 'étrangers'. Or, des éléments de la variété diatopique de l'énonciateur ne sont bien évidemment pas étrangers à son langage. La

proposition conceptuelle et terminologique ci-dessus reste toutefois valable si l'on considère que la connotation autonymique de diatopismes peut les signaler comme étrangers non pas par rapport à l'usage de l'énonciateur, mais par rapport à la conception qu'il se fait de l'usage majoritaire de ses co-énonciateurs, ou de l'usage qu'il pense attendu de lui – donc par rapport aux attentes des lecteurs que présuppose et reconstitue l'écrivain à travers son énonciation (1.1.).

Le recours à l'outil conceptuel des modes du dire de Rey-Debove permet dans tous les cas de clarifier à qui des diatopismes autonomes sont attribués par l'énonciateur, et dans quelle mesure ce dernier s'intègre dans la communauté des locuteurs dont il est un élément de l'usage. Un diatopisme peut en effet être plus ou moins explicitement attribué à divers types de locuteurs. Il peut s'agir d'un individu, d'un groupe socialement ou géographiquement déterminé (comme les jeunes, les paysans, les habitants de la côte), ou d'une voix collective anonyme, dans le cas d'une opinion formulée sous la forme d'un stéréotype, ou cliché (p.ex. Maingueneau 2005³, 139 ; id. 2007⁴, 105 ; pour *l'ailleurs discursif* comme « acte individuel, usage de groupe, régularité discursive » référent à un individu déterminé ou une collectivité, v. aussi Authier-Revuz 1995, 273). L'attribution de diatopismes à des groupes de locuteurs représente en effet une construction stéréotypée, voulue ou non. Dans le discours romanesque, ces locuteurs sont nécessairement situés au niveau de la scénographie – au niveau interactionnel entre narrateur et narrataire, ou à celui qui rend compte du rapport entre les personnages, intradiégétiques, et que met en scène le roman.

Ainsi, dans notre corpus primaire, le mode du dire peut être explicite, comme lors de l'attribution au discours collectif du diatopisme *potiron* avec un commentaire du type *X, Y comme on les appelle chez nous* – implicitement dans le bocage, en Vendée (v. ci-dessus) ; elle peut aussi être plus indirecte, comme lors de l'emploi d'une définition du type 'X, c'est/c'était Y', où l'attribution du diatopisme à un discours collectif est plus indirecte.

* * *

Selon notre lecture de Rey-Debove, les 'modes du dire' se restreignent cependant à la représentation d'autres discours dans l'énonciation, alors que les intentions que peuvent véhiculer les connotations (ou modalisations) autonymiques sont diverses. Cette lecture est confirmée par l'interprétation d'Authier-Revuz, qui critique dans l'analyse de la sémioticienne la « réduction » des commentaires métalinguistiques de connotation autonymique (du type 'comme il l'appelle') à la fonction « de marquer le rapport à une source énonciative autre » (Authier-Revuz 1995, 40 ; souligné dans l'orig.).

Dans sa thèse de doctorat, Authier-Revuz propose ainsi une quadripartition de *non-coïncidences du dire* qui – à côté des modes du dire de Rey-Debove – contribuent à mieux saisir le fonctionnement énonciatif de diatopismes en modalisation autonymique. C'est pour saisir la division du sujet (parlant) et des images de « non-un » (écart) qui se produisent dans le dire (1995, 100) que l'auteure propose une analyse énonciative des 'images du dire' que transporte le méta-énonciatif, auto-représenté (*ib.*, 99). Elle distingue quatre types de *non-coïncidences énonciatives représentées* (c.-à-d. par l'énonciateur, dans le

discours), qui concernent *l'écart du discours à lui-même*, « imposant au dire l'ailleurs de l'interdiscours », mais aussi *l'écart entre interlocuteurs*, *l'écart entre mot et chose*, « marquant d'impossible la nomination complète du réel », et *l'écart des mots à eux-mêmes*, « imposant au dire l'ailleurs de lalangue [orig.] » (*ib.*, 100 ; pour « l'hétérogène constitutif du dire » de ce que l'auteure appelle *lalangue*, v. *ib.*, 718).

C'est ainsi suite aux réflexions interdisciplinaires d'Authier-Revuz que l'analyse du discours distingue quatre *non-coïncidences du dire* pour rendre compte de la variété des modalisations autonymiques (p.ex. Maingueneau 2007⁴, 102). Les modes du dire de Rey-Debove peuvent être rapprochés de ce qu'Authier-Revuz appelle la *non-coïncidence du discours à lui-même* (cf. 1995, 235-505). Selon elle, cette dernière est à la fois interne au discours et interactif (*ib.*, 240), et renvoie au 'dédoublément méta-énonciatif' du discours hic et nunc par le jeu « avec un discours autre » (*ib.*, 235 ; souligné dans l'orig.).

Authier-Revuz regroupe ici l'intertextualité (*ib.*, 237-239), la variété « dialectale » (*ib.*, 239-241) – c'est-à-dire au sens social large du plurilinguisme bakhtinien – mais aussi le dialogisme bakhtinien, constitutif du discours vu son hétérogénéité inhérente où l'énonciateur se fait dans le 'déjà-dit' (*ib.*, 249-255) – ainsi que la polysémie discursive, qui renvoie à la diversité des significations d'un mot et servant par exemple à signaler la richesse ou la confusion (*ib.*, 241-249). S'y ajoutent pour elle d'autres écarts comme celui du temps (*ib.*, 423-449), le discours qui signale des « jargons » et « registres » ('familier', 'négligé', 'grossier'), qui accueillent des formes sur le mode de la réserve quant à l'image que s'y donne un discours (*ib.*, 453 et 449-474), de même que l'écart d'une autre langue. La modalisation de cette dernière relève selon Authier-Revuz le plus souvent d'une « préférence personnelle » (*ib.*, 405), comme dans le 'roman dit régionaliste', où la fréquence et les formes d'auto-représentation du dire ne sont de fait pas une constante du genre, contrairement par exemple au guide touristique qui présente une région ou un pays donné (*ib.*, 410 *sq.*).

Si la modalisation autonymique d'une « variété régionale » est donc ici traitée au même niveau que celle d'une « autre langue » (*ib.*, 405 pour les deux termes) – comme d'ailleurs dans l'analyse de Rey-Debove (v. ci-dessus), ou de Bakhtine (1.1.2.) – la modalisation autonymique de la variation diatopique d'une langue standard devrait selon nous figurer parmi les représentations réflexives des niveaux de langue ou domaines d'application diaphasiques ('registres') : la variation diatopique est inhérente à la langue standard du point de vue variétal, mais elle semble plutôt perçue comme un genre de 'registre' dans les représentations que s'en font les locuteurs.

Pour ce qui est des autres types de non-coïncidence, celle *dans l'interlocution* (1995, 163-234) concerne l'ensemble des représentations réflexives où l'énonciateur ('je'/'nous') distingue son dire de celui du co-énonciateur, de façon implicite ou explicite (*si vous voulez, si vous voyez ce que je veux dire*) (*ib.*, 201 *sq.*). Cette non-coïncidence vise à prévenir un refus de co-énonciation ou un risque de transmission 'du' sens, ou à jouer des deux instances (*ib.*, 181-231), comme dans le « récit régionaliste sur le mode du *comme nous disons* (et pas

vous) » (*ib.*, 210). Cela dit, le discours régionaliste ne relève pas simplement de la non-coïncidence dans l'interlocution – comme l'indiquent par ailleurs aussi les développements d'Authier-Revuz (v. ci-dessus). Une modalisation autonymique d'un diatopisme qui concerne le 'non-un' dans l'interlocution peut par exemple avoir pour fonction de commenter la situation co-énonciative, selon une fonction phatique plus ou moins explicite, si l'énonciateur souhaite se démarquer de son co-énonciateur, ou au contraire veut signaler sa connivence avec ce dernier (rapport entre co-énonciateurs).

Pour ce qui est de la *non-coïncidence entre les mots et les choses* (Authier-Revuz 1995, 507-711), elle concerne, quant à elle, l'écart 'dans la nomination' : l'énonciateur peut signaler l'évidence de l'« unité » mot/chose (*ib.*, 510), lorsque la nomination est en accord avec l'intention de dire ou les lois du dire, ou explicable par les propriétés du référent (*je dis X pleinement, X est le mot juste*, cf. *ib.*, 550-584). L'énonciateur peut au contraire aussi signaler une tension de la nomination, 'dans le non-un' (*ib.*, 535-548), indiquant par exemple que le mot juste fait défaut (*pour ainsi dire*) (*ib.*, 631-673), ou jouant de la (non-)coïncidence du dire sous des formes d'adéquation comme dans ... *ou mieux / plutôt* ... (*ib.*, 616-628). La *non-coïncidence des mots à eux-mêmes* (*ib.*, 713-801), enfin, qui peut signaler un sens unique, deux sens ou divers sens, un double sens ou un 'sens en plus' (*ib.*, 748-782), se réalise sous la forme d'éléments qui spécifient négativement le sens écarté, ou alors spécifient positivement le sens requis, comme sous la forme d'expressions complexes du type *X, je veux dire Y*, ou de couplages synonymiques qui présentent deux éléments comme substituables comme *X, c'est-à-dire Y* (*ib.*, 730-744).

Les quatre types de non-coïncidence du dire peuvent s'enchevêtrer, comme l'évoquent aussi les descriptions détaillées qu'en propose Authier-Revuz. Il s'agit de catégories non exclusives : l'une ou l'autre peut être plus ou moins dominante, selon les cotextes. Les quatre types de modalisation autonymique correspondent selon nous à des intentions pragmatiques qui motivent l'emploi et la modalisation des diatopismes modalisés. Ces intentions pragmatiques, polysémiques, sont interprétées différemment selon les co-énonciateurs ; ils sont toutefois aussi identifiables par l'intermédiaire d'une analyse de discours. Elles contribuent de ce fait à mieux saisir l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis des diatopismes dans le cadre de notre analyse. Cette dernière intègre pour cela les paramètres essentiels que sont les caractéristiques énonciatives et pragmatico-discursives du genre de discours analysé, et le positionnement que prend l'énonciateur dans l'institution littéraire, dans le cadre d'une analyse du discours littéraire (1.1.).

Parler lors de toute modalisation autonymique d'une distanciation (v. ci-dessus) relève donc selon nous d'une simplification, les attitudes que véhiculent les prises en mention de diatopisme étant trop diverses. À titre d'exemple, les modalisations autonymiques d'un diatopisme peuvent pour l'énonciateur avoir la fonction de présenter un usage comme partiellement inadapté pour renvoyer à un référent donné ou encore de signaler un sémantisme ambigu (en mettant en garde devant un sens particulier), afin d'assurer la réussite de l'échange ; c'est le cas lors de la mise entre guillemets du diatopisme *banquette* s.f., désignant le bas-

côté de la route (v. 2.1.4.4.). Les modalisations autonymiques peuvent aussi renvoyer au discours d'un autre individu ou d'un collectif – précisé ou non – notamment dans un souci d'authenticité, comme c'est le cas dans notre corpus primaire avec le diatopisme *acon* s.m., désignant une barque à fond plat (*C'étaient X, qu'ils appellent « Y »*) (v. 2.1.4.4.) ; cette modalisation est alors ici signalée à la fois par la définition du diatopisme et par son glosage.

En outre, un diatopisme peut être autonymisé pour des raisons qui, dans le discours romanesque contemporain, comprennent des motivations stylistiques, narratives ou référentielles. Ici, son emploi autoréférentiel peut par exemple révéler que l'usage du diatopisme ne satisfait pas les conventions du discours (en particulier la loi de modalité) ; il peut aussi signaler que son emploi apporte des renseignements nécessaires pour la construction du texte (p.ex. sur des réalités régionales censées être inconnues du co-énonciateur), mais peut aussi simplement signaler qu'il y a eu un acte d'énonciation. De tels choix, en accord avec les lois d'informativité et d'exhaustivité du discours (et/ou la convention d'intelligibilité), peuvent impliquer tantôt le besoin de situer un diatopisme dans son contexte d'emploi et/ou de le rendre accessible au lecteur visé, tantôt une recherche artistique, satisfaisant les conventions stylistiques d'authenticité, d'expressivité et de rhétoricité (1.1.3.).

* * *

Le choix par un énonciateur d'autonymiser des diatopismes est dans tous les cas significatif pour les valeurs qui leur sont attribuées, et est à ce titre révélateur de leurs caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques. En alliant les approches variationnelle et pragmatique pour notre analyse sémiotique et pragmatique du discours, nous nous interrogeons donc toujours si les diatopismes sont en emploi référentiel ou non, et en simple *emploi autonymique* ou en *modalisation autonymique*. On s'interrogera ensuite sur la manière dont le discours est obliquement commenté par l'énonciateur, en identifiant les modes et les non-coïncidences du dire (aussi 1.4.).

Cette analyse interprétative s'appuie directement sur ce que contient et révèle le discours. Par conséquent, il est en même temps nécessaire de décrire les réalisations formelles des emplois et modalisations autonymiques. C'est sur cet aspect que portent les deux chapitres suivants. On considérera séparément les aspects qui relèvent de l'organisation textuelle, selon l'appartition de diatopismes dans les *unités compositionnelles* du discours – c'est ici que se retrouve une partie des dispositifs de citation qui introduisent le discours d'autrui (1.2.2.2.) – et les différents dispositifs métalinguistiques, à savoir les *marques* typographiques ainsi que les *gloses*, que nous proposons de rassembler sous le terme de *mise en relief* (1.2.2.3.).

1.2.2.2. Les diatopismes dans les unités du discours : attribution ou distribution ?

Pour ce qui est des unités compositionnelles du discours, certaines catégories sont partagées par différents genres de discours. Dans le genre romanesque contemporain qui nous concerne, l'organisation textuelle est liée aux normes

littéraires qui sont en vigueur depuis la seconde moitié du XX^e siècle, et qui admettent en principe l'usage de diatopismes dans toutes les unités qui sont considérées comme parties intégrantes de l'œuvre artistique (aussi 1.1.3.).

Cela implique le niveau paratextuel, à savoir les fragments qui entourent le corps du texte, comme les titres, les préfaces et dédicaces, les tables des matières et les notes de bas de page (*paratexte auctorial*), et des fragments comme le dos de couverture (*paratexte éditorial*) (cf. Maingueneau 2009², 94)¹⁸. L'usage de diatopismes dans le paratexte, et notamment dans le titre, est un moyen d'attirer une attention particulière sur le particularisme, mais aussi de situer d'emblée une œuvre dans un mouvement particulier, notamment régionaliste (1.1.2.).

Au niveau textuel, Adam propose de distinguer la narration (ou récit), la description, l'argumentation, l'explication et le dialogue (Adam 2004, 82). D'autres parlent plutôt de 'types d'écriture', puis de sous-types comme le 'monologue intérieur' ou le 'discours cité' (Maingueneau 2004, 157-159). Le discours qui est cité au sein d'un autre discours est traditionnellement appelé *discours rapporté*, terme qui désigne « les divers modes de représentation dans une énonciation d'un autre acte d'énonciation » (Maingueneau 2007⁴, 115). Le discours est plus précisément *présenté comme rapporté*, puisqu'il est intégré dans le discours qui le cite (*ib.*, 118), et qui lui donne un biais personnel (*ib.*, 117 sq. ; id. 2005², 119 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 192 [Maingueneau]). Il s'agit donc d'un des types de réalisation des non-coïncidences du discours à lui-même (1.2.2.1.). Le discours rapporté présente toujours des fragments d'énoncés comme étant des propos d'autrui ou des propos déjà tenus, oraux ou écrits – y compris des extraits qui sont présentés comme issus de lettres (cf. Bakhtine 1978, 87-89). Un propos au sein d'un discours qui est présenté comme cité peut donc avoir été effectivement tenu – c'est-à-dire d'après la reconstruction qu'en propose l'énonciateur (éventuellement le locuteur, en cas d'une imbrication de discours cités) – mais peut aussi être jugé convaincant, possible (p.ex. 2.1. s.v. *bessons*), ou impossible.

Les propos qui sont présentés dans les quatre premiers types d'unités compositionnelles décrits par Adam sont attribués à un narrateur dans le discours romanesque – qui peut être *extradiégétique* (auctorial, chroniqueur ou p.ex. conteur traditionnel), ou *intradiegétique*, sous la forme d'un personnage-narrateur (aussi 1.1.). Il s'agit de ce que l'on peut appeler le 'discours narratif' (p.ex. Baethge 2006, 329) ou le 'discours englobant' (p.ex. Petitjean/Privat 2007, 10), ou, avec Maingueneau, le *discours citant* (2005², 116 ; 2007⁴, 115).

¹⁸ Pour le terme *paratexte*, largement utilisé suite à Genette (1987), v. p.ex. Ducrot/Schaeffer : « l'ensemble des marques (titre, sous-titre, intertitres, dédicaces, préfaces, notes, etc.) à fonction pragmatique qui accompagnent le texte proprement dit (Genette 1987) » (1995², 210) ou Maingueneau : « On appelle < paratexte > l'ensemble des fragments verbaux qui accompagnent le texte proprement dit ; il peut s'agir d'unités vastes (préfaces, texte de couverture...) ou d'unités réduites : un titre, une signature, une date, un intertitre, un nom de rubrique (< fait divers >, < éditorial >, < publicité >), des notes en bas de page, des commentaires dans la marge » (Maingueneau 2005³, 66).

Si l'ensemble des énoncés dans le discours littéraire romanesque sont le résultat d'une mise en scène par l'auteur, le discours 'rapporté' est plus explicitement présenté comme dû à une source énonciative autre, c'est-à-dire à un locuteur (ou à un groupe de locuteurs) distinct du narrateur – avec lequel est souvent associé l'écrivain (1.1.). En raison des implications pragmatiques de l'attribution de propos à d'autres locuteurs que le narrateur (et auteur), on distinguera le *discours citant* et le *discours cité* – toujours sous-entendu : qui est présenté comme tel (Maingueneau 2005², 116 ; 2007⁴, 115). Le discours qui est présenté comme cité (ou rapporté) peut être balisé à l'aide de marques typographiques et/ou être introduit par des *tournures de citation* (du type *X dit/pense [que] X*) mais aussi d'un double tiret et/ou d'un simple changement de ligne.

Le discours cité, mis dans la bouche d'autrui, est communément regroupé selon la tripartition traditionnelle, discours direct-indirect-indirect libre, même s'il connaît dans le discours des manifestations très diverses. Celles-ci incluent aussi le discours *direct libre* ou *narrativisé*, mais aussi des formes hybrides et d'autres formes de citations et d'allusions à des discours déjà tenus, comme les décrit Maingueneau (2007⁴, 115-151 ; 2005², 115-135 ; Charaudeau/Maingueneau 2002, 190-195 ; aussi 1.2.2.1.). Dans le présent travail, nous ne retenons dans la catégorie des unités compositionnelles du discours que les fragments qui sont cités de façon explicite ; les autres formes de citation, présupposant un travail interprétatif plus poussé pour être décrits et interprétés, sont abordés dans la catégorie des mises en relief (1.2.2.3.).

Le discours direct, où l'énonciateur prétend restituer le discours exact de l'énonciateur qu'il cite sous sa double face de signifiant et de signifié est distingué traditionnellement des autres types de discours cités, qui ne peuvent prétendre à rapporter un discours que par son sens (v. Maingueneau 2007⁴, 116 et 119). Dans le premier cas, on dissocie nettement une situation d'énonciation différente du discours citant (*ib.*, 2005², 118). En présence de deux niveaux énonciatifs clairement distincts, le discours cité direct est en effet « supposé indiquer *les mots mêmes* de l'énonciateur cité » (*ib.*, 119 italiques D. M. ; aussi dans Charaudeau/Maingueneau 2002, 191 et 193).

L'écrivain exprime ainsi que les énoncés rapportés ne sont pas les siens, en prétendant adopter les propos d'autrui, avec les expressions particulières qu'il lui attribue (Jeandillou 1997, 75). La responsabilité pour l'usage de tels propos cités est (a priori) clairement renvoyée à une instance autre puisque le discours rapporté est balisé typographiquement de façon non ambiguë (*ib.*, 71 ; Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002, 134 article de Bonnet). Il peut en être de même dans des fragments qui sont marqués typographiquement de façon individuelle (1.2.2.3.), mais leur marquage, intrinsèquement polyfonctionnel, ne peut pas se réduire d'emblée à la fonction de citer les propos d'autrui (1.2.2.1.). L'attribution d'énoncés à un locuteur donné ne peut évidemment garantir une objectivité ou reproduction « fidèle » de propos d'origine (Maingueneau 2007⁴, 116 *sq.*) – que ce soit sous la forme de mots ou expressions isolés, ou de

fragments rapportés sous la forme de phrases – et dans le discours direct, ou dans un autre type de discours rapporté.

Dans les autres types de discours rapporté qui sont cités de façon indirecte, il n'y a qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant : l'auteur intègre dans le fil de sa narration un équivalent sémantique de propos qu'il présente comme antérieurs, en faisant usage de ses propres mots, dont il se présente comme le seul responsable (cf. Maingueneau 2007⁴, 119 *sqq.*). Si le narrateur (ou plutôt : l'auteur à travers le narrateur) prétend ici adopter des propos d'autrui, il ne laisse pas vraiment la parole à ce dernier : ils sont à ce titre connotés, employés en modalisation autonymique. Même le discours indirect, pourtant clairement balisé, restitue seulement le *sens* d'un acte d'énonciation, et non pas les termes exacts : le rapporteur peut y reformuler de nombreuses formes linguistiques sans qu'il soit possible de les retracer (*ib.*, 118 et 112 ; Jeandillou 1997, 70). En l'absence d'indices démarcatifs suffisamment explicites, la responsabilité pour l'usage des formes n'est donc pas clairement attribuable ; on considère alors traditionnellement que les fragments donnent place à plusieurs voix et points de vue énonciatifs (*ib.*, 75 ; Bordas/Barel-Moisan/Bonnet *et al.* 2002, 134 [Bordas]). Cette ambiguïté énonciative, bien décrite en analyse textuelle contemporaine (Maingueneau 2005², 127-133 et Jeandillou 1997, 70-78), est un aspect de la polyphonie et du dialogisme du discours littéraire (cf. Bakhtine p.ex. 1978, 175-178 ; v. aussi 1.1.2.).

* * *

Les différents types de discours rapporté, y compris direct et indirect, ont en commun de permettre à l'énonciateur de parler *sur* l'énonciation d'autrui puisque celle-ci est rendue à travers son discours citant, et à ce titre toujours prise en mention. Le discours direct est donc lui aussi communément considéré comme relevant du fonctionnement autonome (cf. Rey-Debove 1997², 61) – et ce également traditionnellement en philosophie du langage (Brabanter 2005, note 19). Un diatopisme qui figure dans le discours cité direct est objectivement employé par l'auteur en tant que référent qui renvoie à un référé au niveau de la scène englobante. Toutefois, au niveau de la scénographie, il n'est pas déclaré comme utilisé par le narrateur, et est clairement attribué au discours d'un autre locuteur (pour les scènes d'énonciation du discours romanesque, v. 1.1.2.). De ce point de vue, le diatopisme est donc en emploi autonymique. Dans les autres représentations de citations, où la source énonciative déclarée n'est pas clairement identifiable, les énoncés sont au contraire considérés comme étant en modalisation autonymique puisque l'énonciateur les attribue à autrui tout en les intégrant dans le fil de son discours citant (cf. *ib.*, 191-194). C'est à ce titre que des diatopismes figurant dans le discours indirect relèvent de la modalisation autonymique, ou, avec Rey-Debove, de la connotation autonymique (1997², 261) – au même titre que les particularismes dont l'emploi révèle des modes et des non-coïncidences du dire qui sont déclenchées par des dispositifs de mises en relief métalinguistiques (1.2.2.3.).

En présence de la multitude de formes pour lesquelles les catégories établies ne peuvent être qu'approximatives, certains analystes du discours relativisent

l'opposition stricte entre les formes traditionnelles de discours rapporté, comme entre l'emploi standard (ordinaire) et autonome (cf. Charaudeau/Maingueneau 2002, 193 [Maingueneau]). Le discours direct peut lui aussi être accompagné de phénomènes discursifs qui le commentent (comme des modalisateurs adjectivaux qui transportent une attitude négative ou positive de l'énonciateur), et relèverait de ce point de vue davantage de la modalisation autonymique que de la simple autonymie (*ib.*, 193 *sq.*).

Le discours rapporté est en effet souvent signalé aussi à l'aide de verbes introductoires qui indiquent qu'il y a énonciation ; il peut s'agir de verbes de parole, c'est-à-dire qui désignent un acte de parole, ou non (comme *s'indigner* ou *tempêter*), qui peuvent être placés avant ou après le discours cité, ou alors en incise à l'intérieur (Maingueneau 2005², 121 *sq.* aussi pour les ex.). Ces verbes véhiculent essentiellement soit un jugement de valeur de l'énonciateur quant au contenu de l'énoncé (vrai/faux, bien/mauvais), comme *prétendre*, *reprocher* ou *vociférer*, soit une valeur descriptive, comme *répéter*, *annoncer* ou *dire* (cf. id. 2007⁴, 122 aussi pour les ex.). C'est ce dernier, *dire*, qui est considéré par Maingueneau comme le seul verbe véritablement neutre (*ib.*, 123 ; aussi Authier-Revuz 1995, 102 ; pour l'emploi de verbes métalinguistiques dans le cadre de gloses, v. 1.2.2.3). Si le second type de verbe, à valeur descriptive, signale une tentative d'objectivité et/ou de fidélité, le premier modalise le discours rapporté de façon plus explicite. Pourtant, les deux types peuvent introduire autant un discours direct qu'indirect : même le discours cité peut être modalisé ; étant à la fois autonymisé, il pourrait aussi être considéré comme étant en modalisation, et non pas en simple emploi autonymique (v. aussi ci-dessous).

* * *

Les procédés de citation ne sont pas généralement de type sporadique ou idiosyncratique, mais dépendent du discours et du positionnement que prend l'énonciateur à l'intérieur de ce dernier, comme le rappelle Maingueneau :

« [C]es modes de représentation de discours autres ne dépendent pas des stratégies ponctuelles des locuteurs mais sont *une des dimensions du positionnement ou du genre de discours*. » (dans Charaudeau/Maingueneau 2002, 194)

Dans le discours littéraire romanesque à orientation réaliste, l'apparition de diatopismes dans le discours cité sert ainsi des buts qui sont indissociables des contraintes discursives et des conventions stylistiques qui règnent sur leur emploi (1.1.). Elle est liée à la mission que se donne l'écrivain réaliste en visant à restituer une réalité (sociale, régionale) dont il se présente comme le médiateur, à travers un récit efficace et de valeur esthétique indiscutable.

À un niveau global, la citation sert ainsi un but d'authentification du discours, mais aussi de maintien du statut de l'écrivain (cf. p.ex. aussi Maingueneau 2007⁴, 133 au sujet de Zola) – en évitant de rompre avec les normes littéraires en vigueur (1.1.2.). Ainsi, selon un procédé répandu surtout jusqu'au milieu du XX^e siècle environ, le choix de distinguer le langage du narrateur de celui des personnages est bien lié à un besoin d'objectivité de l'écrivain, mais aussi à une conception plutôt orale des unités rapportées, et sert avant tout de caution pour

rendre justice au statut qui lui est attribué. L'attribution de diatopismes au discours cité vise alors de façon générale à satisfaire la loi discursive de la modalité des énoncés, tout comme les conventions stylistiques qui règnent sur l'emploi de diatopismes, ici en particulier celles d'authenticité et de rhétoricité (1.1.3.). Dans la littérature contemporaine (depuis le milieu du XX^e siècle environ), l'attribution de diatopismes au discours cité n'est plus une condition d'emploi (1.1.2.). Dans ce contexte, elle sert alors tout d'abord de gage d'authenticité – à « faire authentique » en montrant que les paroles rapportées sont « réelles », ou à se montrer simplement objectif et sérieux dans la reproduction des propos d'autrui (Maingueneau 2005², 119 *sq.*). Elle peut également viser à démarquer des paroles prestigieuses (citation d'autorité), ou à signaler une non-adhésion aux propos cités (*ib.*, 120), dans leur forme ou dans leur contenu. Le discours rapporté peut toutefois aussi se contenter d'indiquer qu'il y a eu un acte d'énonciation (Maingueneau 2007⁴, 119 pour le discours indirect).

Cette observation relativise l'association d'une distanciation nécessaire avec le discours cité, et s'explique en partie par la structuration d'un roman contemporain autour d'une action, des figures romanesques et une intrigue, et par là par la mission du romancier de faire parler des personnages – y compris pour des raisons narratives cotextuelles et référentielles (1.1.2.). L'occurrence d'un diatopisme dans le discours rapporté n'implique de ce fait pas nécessairement une attribution effective et exclusive de la forme au discours d'un autre locuteur, ni du point de vue qu'il véhicule. De la même manière, l'auteur peut certes s'identifier plus particulièrement aux propos qui sont attribués au narrateur ; or, cette identification n'est ni nécessaire, ni exclusive.

* * *

Du point de vue formel, nous distinguons pour notre analyse d'une œuvre romanesque contemporaine deux grands types d'unités du discours, selon leur type d'attribution de diatopismes aux différentes sources énonciatives :

- (1) le discours citant – qui, dans le genre littéraire, est attribué au narrateur, qui peut être
 - (a) un narrateur extradiégétique ou
 - (b) un narrateur intradiégétique, qui est à la fois narrateur et personnage ;
- (2) le discours cité, c.-à-d. qui est présenté comme rapporté :
 - (a) le discours direct, dont l'attribution à un autre locuteur est clairement balisée,
 - (b) le discours indirect, dont la source énonciative déclarée est ambiguë (à l'exception d'éventuels fragments qui sont balisés typographiquement).
- (3) le paratexte
 - (a) auctorial (dû à l'auteur)
 - (b) éditorial (dû à l'éditeur)

Dans la tripartition double, la distinction entre *discours citant*, *discours cité* (ou *rapporté*) – reprise à Maingueneau (p.ex. 2005², 116, v. ci-dessus) – et le

paratexte (cf. 2009², 94, v. ci-dessus) permet de tenir compte de l'attribution de diatopismes au narrateur ou à d'autres locuteurs et acteurs liés à l'énonciation littéraire. Elle tient en même temps compte de l'ambiguïté énonciative de nombreuses manifestations du discours rapporté, lorsque celui-ci n'est pas clairement balisé, et donc modalisé de façon plus explicite par l'énonciateur du discours citant. Dans le corpus primaire, le discours cité direct est systématiquement balisé par un double tiret et un changement de ligne ou sous la forme de fragments balisés par des italiques qui sont présentés comme attribués à des lettres (2.1.-2.2. s.v. *bourrine, drôle, drôlesse, préveil, rabotin*). Pour ce qui est des fragments qui incluent un diatopisme et qui figurent entre guillemets (signalant du discours rapporté), ce marquage signale des flots textuels (p.ex. 2.1.4.1. s.v. *drôle, -esse*). Selon le cotexte, il peut s'agir soit d'une simple répartition dans les unités compositionnelles du discours (discours cité direct), soit d'un marquage typographique qui se présente sous la forme d'une mise entre guillemets de citation (l'attribution discursive est alors formulée en fonction de ce marquage, avec précision de l'unité discursive encadrante).

En ce qui concerne le discours à source énonciative ambiguë, il ne se manifeste pas seulement sous la forme de discours qui sont rapportés sans balisage explicite comme l'est le discours indirect – qui peut se présenter sous des formes diverses, notamment le discours indirect libre et narrativisé. Dans le discours littéraire, il inclut aussi les discours indirects narrativisés et les fragments qui sont attribués à un narrateur intradiégétique qui ne sont pas explicitement distingués du discours d'un narrateur extradiégétique au niveau du balisage textuel ; cela peut par ailleurs concerner des fragments quantitativement importants, et difficiles à identifier.

Pour notre propos, la source énonciative du discours qui est attribué à un narrateur intradiégétique – par exemple sous la forme d'une narration oralisée, qui est stylistiquement comparable au discours cité – est ici considérée comme non ambiguë ('dans le discours citant') lorsque le texte ne fournit pas de textualisation d'un narrateur extradiégétique, et lorsque les parts qui sont attribuées aux deux types de narrateur sont clairement identifiables.

Dans notre corpus primaire, l'analyse de l'utilisation des diatopismes montre qu'il n'y a en fin de compte pas de différence notable entre les passages de discours citant où le narrateur est clairement balisé et ceux où il ne l'est pas ; le choix des diatopismes n'est pas non plus lié au type de discours cité, par exemple entre le discours direct et le discours indirect (3.2.). La différence essentielle se situe entre les deux unités compositionnelles que sont le discours citant et le discours cité. Si dans le discours romanesque, l'apparition d'un diatopisme dans une unité discursive peut être le résultat d'une distribution ciblée, il peut aussi s'agir d'une simple répartition discursive, plus ou moins 'aléatoire' (v. ci-dessus). C'est ainsi que nous considérons ici l'apparition de diatopismes dans le discours cité comme relevant de l'organisation textuelle, et non pas comme une mise en relief métalinguistique proprement dite, résultat quant à elle d'une stratégie de discours ciblée (v. ci-dessous). On gagne en outre à préciser lorsqu'un diatopisme

figure dans une unité compositionnelle du discours donnée, mais renvoie, avec sa mise en relief, à un autre emploi dans une autre unité discursive.

1.2.2.3. *Les mises en relief : résultats de stratégies ciblées*

Dans le chapitre précédent, nous avons explicité que l'apparition de diatopismes au sein du discours cité ou citant peut, dans le discours littéraire romanesque, être le résultat d'une attribution énonciative, mais aussi celui d'une simple distribution discursive. Nous parlons donc ici de la *répartition* de diatopismes dans les unités compositionnelles du discours. Si elle peut bien être le manifeste implicite de l'attitude de l'énonciateur, il ne s'agit pas de notre point de vue d'une mise en relief métalinguistique proprement dite. Cela est au contraire bien le cas lorsqu'un diatopisme est indirectement 'commenté' à travers des dispositifs métadiscursifs – qu'il soit en *emploi*, ou en *modalisation* autonymiques.

Pour analyser le comportement discursif et systémique des diatopismes, c'est en effet le mode d'autonymisation qu'on propose ici d'appeler la *mise en relief métalinguistique* (par la suite : *mise en relief*) qui véhicule des renseignements particulièrement riches sur leur fonctionnement sociolinguistique et pragmatique. Avec la métaphore picturale de *mise en relief*, nous renvoyons aux divers dispositifs métalinguistiques dans le discours qui sont le résultat d'une stratégie ciblée, et qui permettent à l'énonciateur de commenter obliquement son discours. Il peut par là attirer l'attention des co-énonciateurs sur un diatopisme autonymisé qu'il utilise, et afficher en même temps son attitude vis-à-vis du diatopisme, sa forme, son sens, son usage, ou divers aspects qui relèvent de la situation de communication (1.1.3. et 1.2.2.2.).

Si la lexicographie générale définit le mot *relief* au sens de "mise en valeur d'un élément, d'un mot, d'un énoncé, qui peut être fonction de la place qu'on lui attribue" (TLF *relief*² C « ling. », citant MAR. *Lex.* 1951), le Grevisse propose pour le procédé métalinguistique et métadiscursif de la *mise en relief* la définition suivante :

« La mise en relief, qu'on appelle aussi *emphase*, est le fait d'attirer particulièrement l'attention sur un des éléments de la phrase. » (GrevisseGoosse 2008¹⁴, 575 § 455, chap. X "La mise en relief")

Dans une optique grammaticale, ce terme est alors utilisé pour désigner le détachement en tête de phrase d'un fragment introduit par *c'est ... qui/que*, mais aussi de façon secondaire des procédés comme la redondance, le détachement et déplacement, de même que la litote, l'antiphrase, le procédé phonétique comme l'accent d'insistance (aussi 1.2.2.3.), l'hyperbole, le sous-entendu, et la phrase exclamative (*ib.*, 575-578 § 456-458). L'emploi de la locution *mise en relief* que l'on propose ici est donc bien distinct de celui d'autres linguistes, comme chez Maingueneau (2007⁴, 73), qui suit H. Weinrich en recourant à ce terme pour élucider la différence entre les formes perfectives et d'autres temps, comme étant situés sur deux plans narratifs distincts.

Notre analyse pragmatique partant dans un premier temps des réalisations discursives, et donc aussi méta-énonciatives et métadiscursives, on pourrait parler

de mises en relief *méta-énonciatives* ou *métadiscursives*. Dans le genre romanesque, l'auteur commente en effet son *discours* à l'aide d'un *métadiscours* qui est attribué au narrateur (p.ex. Petitjean/Privat 2007, 8) ; c'est ainsi que Maingueneau étudie des *gloses métadiscursives* (2009², 89). Si l'on prend pour centre de l'analyse l'*énonciation*, les manifestations de « l'auto-représentation du dire en train de se faire », sont selon Authier-Revuz pour leur part *méta-énonciatives* (1995, 18) (1.2.2.2.). En même temps, les procédés discursifs et représentations méta-énonciatives sont liés aux conventions du genre de discours à travers lequel s'exprime l'énonciateur, et qu'il modifie en même temps (1.1.2.). Une analyse du discours et de l'énonciation ramène donc à mettre ces manifestations dans le discours en relation avec le *système* qui leur est sous-jacent. C'est ainsi que nous considérons ici les mises en relief comme *métalinguistiques*, au sens de 'qui relèvent du métalangage' – où *métalangage* prend le sens de « l'ensemble de la métalangue et du métadiscours » (Rey-Debove 1997², 20 *sq.*).

Dans le discours littéraire, intrinsèquement réfléchi, un diatopisme mis en relief est donc mis en scène par l'énonciateur tout en étant expressément mis en avant dans le discours par l'application de procédés métalinguistiques choisis. Résultat d'une stratégie de discours, la mise en relief peut ainsi se présenter sous des formes diverses, que nous proposons de rassembler sous deux grands groupes : les gloses et les dispositifs typographiques.

1.2.2.3.1. Le marquage typographique

Dans le présent chapitre, on abordera la mise en relief de diatopismes qui se présente sous la forme de *marques typographiques*, ou selon Authier-Revuz les *signaux* – ces “formes non segmentales” de l'énonciation réflexive, que l'on oppose aux *commentaires explicites*, d'ordre morpho-syntaxique (1995, 136 ; v. aussi le chapitre suivant). Ailleurs appelés *marqueurs typographiques* (Thibault 2000a, 77), ces dispositifs se présentent généralement sous la forme d'une écriture en italique ou de mises entre guillemets. La modalisation autonymique peut toutefois aussi être déclenchée par d'autres réalisations comme des points de suspension, des doubles tirets et des parenthèses (Maingueneau 2007⁴, 102 ; Authier-Revuz 1995, 102 et 133-142), ou encore des tirets de figement (*ib.*). On trouve aussi d'autres types d'impression en caractères différents du reste du texte – en lettres grasses ou capitales ou dans une police particulière – ou encore sous la forme de graphies non conventionnelles (Maingueneau 2004, 164 *sq.*), ailleurs considérées comme un procédé phonétique (GrevisseGoosse 2008¹⁴ § 458).

Dans l'organisation textuelle, les marques typographiques sont en principe intégrées dans tout type d'unité compositionnelle du discours, y compris dans le discours cité. Dans ce dernier cas, notamment dans le discours indirect, ils signalent des *îlots textuels* ou *énonciatifs* (cf. Authier-Revuz 1995, 134 *sq.*, 512-515), qui peuvent être constitués de mots et de tournures isolés, mais aussi de fragments plus complexes. Si ces îlots peuvent être considérés comme relevant de l'emploi autonymique, comme le discours direct (1.2.2.2.), certains analystes du

discours comme Maingueneau les considèrent, à juste titre, comme des formes de modalisation autonymique (p.ex. dans Charaudeau/Maingueneau 2002, 193).

Les îlots représentent pour l'énonciateur un moyen de présenter les énoncés marqués comme étant attribués de façon non-ambiguë à un autre locuteur (cf. Maingueneau 2005², 129 et 2007⁴, 138 ; mais rien id. 2009), mais aussi (parfois) de présenter le discours de l'autre comme approprié à l'objet de son dire (Authier-Revuz 1995, 317). En effet, indépendamment de la localisation du balisage typographique d'unités linguistiques dans l'organisation textuelle, celui-ci peut servir des buts divers, et ne se restreint pas à la citation d'autres locuteurs. En tant que trace de l'attitude de l'énonciateur, il peut aussi signaler un des quatre types de non-coïncidence du dire (1.2.2.1.).

Bien entendu, le marquage typographique peut seulement *indiquer* une connotation autonymique : il s'agit d'un procédé ambigu qui exprime l'emphase de façon générale, qui est appliqué au signe lui-même mais aussi au seul contenu, et que Rey-Debove (1998, 162) décrit comme une 'présomption de connotation autonymique' (1.2.2.1.). Authier-Revuz confirme que les marques typographiques sont d'abord à valeur générale, se limitant en principe à dire 'je dis X', et à signaler qu'il y a quelque chose d'autre à dire de l'énonciation représentée (1995, 136 *sq.*). Maingueneau rappelle qu'ils peuvent également marquer une réserve vis-à-vis de l'énoncé – dans sa forme ou dans son contenu – sans que le texte dévoile toujours la raison de la modalisation (2007⁴, 104 ; v. aussi ci-dessous).

Il va de soi que la présentation typographique d'un diatopisme peut être combinée avec d'autres dispositifs métalinguistiques. Certains parlent alors d'une 'surmarque' (Bouvier/Martel 2006, 81 *sq.*), alors que la sémioticienne Rey-Debove considère en principe que la typographie particulière n'a « d'intérêt que lorsqu'elle constitue le seul indice de connotation autonymique » (1998, 163). Notre analyse indique toutefois que même doublé d'une autre mise en relief, elle apporte des indices sur l'attitude de l'énonciateur, et donc sur les caractéristiques pragmatiques des diatopismes (2.-3.).

Dans la littérature contemporaine, les deux principaux marqueurs typographiques de diatopismes – les guillemets, puis l'écriture en italique – peuvent s'employer à la fois pour l'autonymie et pour la modalisation autonymique (Maingueneau 2007⁴, 106). Lorsque l'unité linguistique typographiquement marquée est en modalisation autonymique, tendanciellement, l'italique semble surtout servir à simplement insister sur l'unité marquée ou à la signaler comme étrangère (c.-à-d. non générale, marquée), alors que la mise entre guillemets semble en général servir à montrer une réserve de la part de l'énonciateur (*ib.*, 103-108, surtout 103 et 106). Les deux types de marques semblent toutefois souvent être utilisés indifféremment, et le choix de l'un ou de l'autre varie aussi selon les époques et les éditeurs : « chaque auteur négocie avec des normes floues qui varient à la fois avec les époques, les genres et les courants esthétiques concernés » (*ib.*, 107).

Dans le cas particulier des diatopismes d'une langue standard, leur marquage sert d'abord de moyen d'insistance et à renvoyer à ces derniers en tant que

phénomènes de la langue, puis à les présenter comme repris tels qu'ils ont été observés (cf. Meizoz 2001, 338 *sq.*). Lorsque le marquage de diatopismes révèle une modalisation autonymique – qu'il signale un îlot textuel ou non – il peut en outre servir de gage d'authenticité, de simple moyen de citation de propos d'un autre locuteur ou encore de moyen d'attribution du diatopisme à l'usage et/ou à une variété linguistique spécifique ; il peut aussi servir de caution, en présentant l'emploi comme ciblé, que ce soit (ou non) pour renvoyer la responsabilité de l'usage à une instance autre. En effet, les spécialistes des variétés diatopiques du français observent aussi que l'emploi de diatopismes et leur marquage peut simplement viser à signaler un diatopisme comme non conforme à l'usage général ou du moins au bon usage (Thibault 1998, 26 et 29 ; Vézina 1998, 229 ; DHFQ xlii) – et ce indépendamment de leur légitimité sociale dans leur communauté sociolinguistique. Si une marque véhicule l'expression d'une réserve, celle-ci implique de fait moins un refus de prise en charge des diatopismes qui sont utilisés comme tels (et donc conçus comme marqués) qu'un conflit de l'énonciateur. Ce conflit s'explique par la pression des lois du discours – notamment la loi de modalité – et des conventions stylistiques selon lesquelles l'emploi de diatopismes est jugé adéquat dans le discours romanesque contemporain (1.1.).

Thibault précise que des marqueurs typographiques peuvent aussi viser à manifester que l'écrivain juge le particularisme connu par les lecteurs visés (2006a, 146), et/ou à établir une complicité avec ces derniers (id. 2005a, 106) ; il s'agit alors de la manifestation métadiscursive d'une stratégie de prise de contact et de connivence, de type phatique. En dehors de fonctions telles que l'insistance, l'authentification ou la simple citation de propos tenus, le marquage de diatopismes peut aussi servir au jeu de mots, en particulier dans des genres discursifs comme la littérature – puisqu'il s'agit là, pour l'écrivain, de se conformer aux conventions stylistiques d'expressivité et de rhétoricité (1.1.3.). Dans le discours romanesque, traversé par trois scènes d'énonciation (1.1.2.), le romancier invite alors le lecteur à le rejoindre à un niveau d'observation réflexif, supérieur par rapport au niveau interactionnel entre les personnages. Le point de vue proposé permet ainsi d'observer l'usage linguistique qui est mis en scène dans un monde 'possible', donc conçu pour être convaincant, accessible (1.1.2.), et donc situé au niveau de la scénographie. Cette stratégie répond ainsi au principe de coopération et de valorisation des *faces* (ou images affichées) des co-énonciateurs – principe qui fait partie des lois générales du discours (1.1.2.).

Dans le discours romanesque, l'interprétation des attitudes que véhicule le marquage typographique de diatopismes est en effet à croiser avec l'ensemble des renseignements dont on dispose sur le fonctionnement énonciatif et discursif du genre de discours, et sur le positionnement que prend l'auteur au sein de l'institution littéraire. Selon les cas, le fonctionnement pragmatique des diatopismes doit ainsi à notre sens être décrit au niveau interactionnel entre les co-énonciateurs – écrivain et lecteurs – mais aussi entre les narrateur et narrataire, et entre les figures intradiégétiques de l'univers de sens qui est créé à travers le roman (2., 3.4.2.).

* * *

Pour ce qui est de l'usage de graphies non conventionnelles (marque typographique à part) du type *p'tit* pour *petit* (p.ex. Viollier 1979, 105, 190 > 1997, 83, 149) ou parfois *ptit* (1982, 54), ou encore du type *peut-être* (p.ex. Viollier 1982, 29) – qui renvoient à des phénomènes linguistiques largement employés en français septentrional notamment – il représente lui aussi le résultat d'une stratégie discursive ciblée. Dans les travaux de géolinguistique, on lit que son emploi sert à évoquer une variété donnée avec ses « sonorités » (Robez-Ferraris 1988, 41 ; aussi Tuailon 1988, 298) : il vise dans ce sens tout d'abord à attirer l'attention sur un emploi qui est associé à l'oral – et plus précisément avec une situation énonciative non distanciée (1.1.3.). Selon les dialectologues anglophones Wolfram et Schilling-Estes, toute transgression graphique fonctionne de fait comme 'eye dialect' (1998, 308) – terme où l'anglais *dialect* renvoie à tout type de variété linguistique, y compris diatopique. Ce type de divergence graphique dénote selon eux un emploi marqué – qu'il le soit objectivement, ou non (*ib.*). En effet, des graphies particulières sont en français surtout utilisées pour dénoter un emploi marqué sur le plan socioculturel, plus que oral (cf. Gadet 2007², 44) – et renvoient par là aux topoï d'une société qui est déterminée par sa tradition littéraire, et où la conception dominante de l'oral et de l'écrit tend à survaloriser l'écrit (cf. *ib.*, 45-61, surtout 58). Des diatopismes du français qui sont présentés à l'aide de graphies particulières étant à la fois déclarés employés et en emploi autoréférentiel, sont en modalisation autonymique – qu'ils soient morphosyntaxiques, ou phonético-graphiques (Rézeau 1987, 203 ; Thibault 2006a, 145 et 155 *sq.*).

Dans des situations d'énonciation qui impliquent une distanciation entre les co-énonciateurs telles que dans le discours littéraire, l'usage de diatopismes en graphies particulières crée en outre une tension entre la distance communicative qu'implique le médium graphique de l'œuvre imprimée, et la proximité qu'évoquent ces emplois entre écrivain et lecteur. En présence de la rhétorique littéraire de la parole vive (1.1.2.), l'usage de graphies particulières vise par là aussi à « mettre à la portée du lecteur exogène certains aspects esthétiques ou poétiques du texte » (Thibault *loc.cit.*, 155) – pour accroître le pouvoir de suggestion de l'œuvre et sa valeur esthétique (Maingueneau 2004, 164 *sq.*).

L'usage de particularismes phonético-graphiques peut aussi être considéré comme la manifestation d'un refus des conventions orthographiques d'une langue normée unique, selon un positionnement identitaire et politique fort que décrit Blanchet (1995, 49) – en particulier dans des mouvements du XIX^e siècle, ou chez les écrivains de la *créolité* (cf. Bernabé/Chamoiseau/Confiant 1993, 41-47 p.ex.). Cette stratégie touche alors souvent des particularismes à graphie non fixée, et qui sont en principe associés à des situations d'énonciation orale. Dans le domaine de la variation diatopique d'une langue standardisée, les orthographe différentes des conventions concernent au contraire généralement justement des graphies particulières d'unités dont l'orthographe est déjà fixée par les conventions. C'est notamment cette déviation des conventions existantes qui permet de remplir les fonctions que l'on a décrites ci-dessus.

1.2.2.3.2. Les gloses

Outre les marques typographiques, les mises en relief discursives de diatopismes peuvent se manifester sous la forme de différents types de *gloses*. Notre distinction entre *marquage typographique* et *glosage* fait écho à la bipartition d'Authier-Revuz entre *signal* et *commentaire explicite* (1995, 411) – même si la même auteure recourt aussi sporadiquement au terme de *glose* (p.ex. *ib.*, 406). Le terme *commentaire explicite* nous semble insuffisant pour notre propos : les mises en relief ne représentent pas toutes des commentaires, et ne sont pas nécessairement explicites, comme dans les appositions de deux éléments du type ‘X, Y’, ‘X ou Y’ ou ‘X, c’est-à-dire Y’ (cf. aussi *ib.*, 411).

Nous proposons ici de regrouper sous la notion de *glose* autant les définitions, que les diverses autres tournures d’auto-représentation segmentales. Le terme *glose* est ici à comprendre en son sens strict d’annotation explicative, mais aussi de construction segmentale, d’ordre morphosyntaxique, qui porte sur un diatopisme en l’autonymisant. Il inclut les modalisations en discours second qui renvoient à un autre énonciateur, en dehors de la citation d’autrui du type ‘discours rapporté’ direct ou indirect (1.2.2.2. et ci-dessous). Alors qu’une *glose* représente le *résultat* d’un acte énonciatif, on propose le terme *glosage* pour renvoyer au *processus* de sa construction.

Celui-ci implique toujours l’emploi ou la modalisation autonymiques des diatopismes concernés, et donc aussi leur évaluation – formulée de façon plus ou moins explicite. À première vue, une *glose* qui accompagne un diatopisme est communément considérée comme visant à le rendre accessible, puisque celui-ci est souvent jugé ‘obscur’ pour de nombreux locuteurs (1.1.3.). Elle est alors le résultat d’une stratégie répandue de prévoyance d’éventuelles difficultés de compréhension qui pourraient mettre en danger la réussite de l’échange. Pourtant, les *gloses* peuvent aussi se présenter sous la forme de fragments textuels non explicatifs, et de dispositifs qui entourent des diatopismes tout à fait transparents, et véhiculent une grande variété de fonctions (v. ci-dessous).

Comme les marques et les diatopismes eux-mêmes, leurs *gloses* peuvent afficher des distributions diverses au niveau de l’organisation textuelle, comme l’explicitent les travaux qui portent sur la variation diatopique du français. Elles peuvent être intégrées au fil du texte, éventuellement entre parenthèses (ou accompagnées d’autres dispositifs typographiques, v. 1.2.2.3.), mais aussi en note de bas de page, dans l’apparat critique, ou dans un glossaire, en fin d’ouvrage ou en encart (cf. Thibault 2006a, 144-146 ; aussi p.ex. Rézeau 1995b, 687 et Pohl 1979, 80 pour des notes en bas de page et des glossaires).

Le recours à un glossaire en fin d’ouvrage n’est en principe pas combiné avec l’usage de notes de bas de page – (où figurent généralement des appositions ou des explications sommaires) – même si cela oblige le lecteur qui souhaite comprendre le texte dans le détail à mémoriser le sens ou la valeur d’un élément glosé pour les prochaines occurrences (Thibault 2006a, 145). Les *gloses* peuvent aussi parfois être situées dans le paratexte, comme devant le texte principal à l’emplacement habituel des citations. Attirant une attention particulière des

lecteurs sur des diatopismes, elles contribuent alors aussi à manifester d'emblée un positionnement régionaliste (1.1.2. ; 2.1.3. s.v. *mariennée* pour un exemple).

Au niveau textuel, lorsque les gloses se situent dans le discours citant, elles sont attribuées à l'énonciateur, sauf dans des genres comme le discours littéraire, où elles sont alors attribuées au narrateur. Dans des unités de discours qui sont présentées comme rapportées, elles sont au contraire attribuées à d'autres locuteurs. Lorsqu'elles sont intégrées au niveau paratextuel, elles sont attribuées à un tiers, comme l'éditeur d'un ouvrage littéraire – qu'elles soient effectivement dues à ce dernier, ou non. Comme la distribution de diatopismes dans les différentes unités du discours – citant ou cité (au sein du texte romanesque lui-même) – la distribution des gloses peut s'avérer significative, mais ne l'est pas nécessairement. Lorsqu'il s'agit d'une attribution proprement dite, ses fonctions peuvent être multiples. Elle peut par exemple attirer l'attention sur le diatopisme (et son statut), mais aussi, ou plutôt, sur d'autres éléments de la construction du récit comme les personnages et les relations entre eux (v. 2.1. s.v. *carolin* p.ex.).

En termes formels, les gloses peuvent se présenter comme des *présentateurs métalinguistiques* tels que *le mot, le terme, l'expressions ... de X*, qui indiquent le simple emploi autonymique (Authier-Revuz 1995, 28). La modalisation (ou modalité) autonymique est, quant à elle, signalée par des phrases complètes, indépendantes ou en incise, par des propositions circonstancielles, des appositions, relatives ou adverbes, par des déterminants, ou par d'autres circonstants comme *selon l'expression consacrée, ou pour reprendre une formule de ...* Ces dernières sont souvent constituées d'un verbe métalinguistique comme *parler* (descriptif), ou *dire* (pragmatiquement neutre) et d'un objet métalinguistique (*ib.*, 102 ; pour les deux ex., v. 113 et 116 respectivement ; aussi Authier-Revuz 1995, 102 pour le verbe neutre).

Il s'agit schématiquement d'un côté de dispositifs *d'emploi d'un énoncé étranger pour désigner un objet, suivi d'une remarque sur lui-même comme dénomination* et, de l'autre, des dispositifs *d'apposition*, qui englobent ce que Rey-Debove appelle la *mise en équivalence* d'un énoncé étranger (M2) avec un autre énoncé (M1) (1998, 160-163).

Pour le premier type de dispositif, Rey-Debove oppose la formule /M2, comme on appelle M1/, où c'est l'énoncé 'étranger' qui désigne le référent, à la formule /M2 comme on l'appelle/ (ou *comme on le nomme, comme on dit, comme disent les X*, etc.), où la connotation autonymique ne révèle pas le contenu du signe (*ib.*, 160), et attire plus l'attention sur l'usage en tant que tel. Le second type, celui des 'mises en équivalence' de Rey-Debove, regroupe, quant à lui, quatre formules : 'l'emploi de *ou*', qui apporte une information sur le contenu du signe – soit sous la forme 'M1 ou M2', qui implique 'comme on l'appelle' – où « le statut de M2 se rapproche d'une dénomination » – soit sous la forme 'M2 ou M1', où « le statut de M1 se rapproche d'une signification » (puisqu'il apporte une sorte de définition pour le mot connoté), comme le formule Rey-Debove (1998, 161). Rey-Debove décrit ainsi la formule de la 'juxtaposition entre parenthèses', réalisée sous la forme 'M1 (M2)' (*ib.*) ou 'M2 (M1)', où la parenthèse a la fonction du *ou*, et qui est très proche de la troisième formule,

‘l’équivalence par apposition’ (‘M1, M2’ ou ‘M2, M1’) (*ib.*, 162). La quatrième formule de la ‘présomption de connotation autonymique’ que présente Rey-Debove concerne l’indice typographique utilisé de façon exclusive (*ib.*), qui ne représente pas une ‘mise en équivalence’ à nos yeux (1.2.2.1.).

* * *

Les différents types de gloses révèlent donc non seulement le type d’autonymisation, mais ont aussi des fonctions très spécifiques. C’est ainsi qu’il nous semble indispensable de rendre compte des différents types de gloses de diatopismes puisqu’ils sont directement révélateurs du fonctionnement sociopragmatique des diatopismes dans le discours. Dû à l’intérêt des gloses pour une meilleure compréhension des diatopismes, la nouvelle génération de dictionnaires en lexicographie différentielle européenne a autonomisé les ‘exemples métalinguistiques’ depuis le DSR, tandis que les énoncés autoréférentiels ne sont toujours pas balisés en lexicographie générale du français, et peu commentés dans le discours scientifique. C’est par la suite que Thibault a proposé un classement unifié et systématique d’« exemples métalinguistiques » (qui comprennent autant des gloses que des marquages), sur la base d’une analyse du DSR (1997) et du DRF (2001), qui quant à lui a appliqué l’étiquetage de façon plus systématique que le DSR (cf. Thibault 2005a, 96 *sq.* et 102 ; Rézeau 2004, 122). Sous l’hyperonyme ‘en emploi métalinguistique’ ont été regroupées cinq catégories essentielles : ‘en emploi métalinguistique’, ‘en emploi métalinguistique ou autonymique’ (c.-à-d. autonymie avec un discours métalinguistique), ‘en emploi autonymique’ (c.-à-d. sans commentaire métalinguistique explicite), ‘avec un commentaire métalinguistique incident’ (où le diatopisme est au cœur ou suivi d’une annotation), et ‘en énoncé définitionnel syntaxiquement autonome’ (Thibault 2005a, 96-115, surtout 103-105).

Le balisage des ‘exemples métalinguistiques’ se perpétue dans les dictionnaires de diatopismes plus récents, avec le DRFA (p. 22 ; p.ex. *ib.* s.v. *agneau* ou *marteau*), tout comme dans le complément du DRF (DRF Compl = Rézeau 2007c) et dans les deux collections de matériaux différentiels (surtout RichessesRéz 2007 : articles de Rézeau [2007d], Chambon et de Chauveau ; aussi p.ex. RichessesThib 2008, 453-586 : article de Rézeau).

Comment l’étiquetage a-t-il évolué ? Prenons l’exemple de deux analyses différentielles récentes de corpus littéraires contemporains publiées dans l’une de ces collections et dues à des contributeurs aux grands dictionnaires différentiels (Chauveau et Rézeau). Les auteurs autonomisent bien les emplois métalinguistiques de diatopismes au niveau de la microstructure, et utilisent six catégories, complétant et affinant les précédentes :

- (1) ‘en emploi autonymique’ (comme ... *qu’on appelle ici Y*),
- (2) ‘dans un énoncé définitoire ordinaire’ (comme *un ..., c’est Y*) – aussi sous la forme d’appositions ou entre parenthèses,
- (3) ‘avec un commentaire métalinguistique incident’ (comme *les ..., c’est-à-dire Y*) (Rézeau 2007d, 272-305 et Chauveau 2007b, 208-253 aussi pour les exemples),

- (4) ‘dans un commentaire métalinguistique incident’ (comme ... *qu’on nomme Y, peut-être parce que ...*) – proche du premier type de glose ci-dessus,
- (5) ‘en emploi métalinguistique’ (comme *il dit maintenant Y*), et enfin
- (6) ‘suivi d’un commentaire métalinguistique’ (comme *Y, c’est-à-dire qu’il ...*) (Chauveau 2007b, 208-253 aussi pour les exemples).

Parmi ces catégories, ‘les emplois autonymiques’ et les ‘définitions’ sont plutôt rares dans les corpus respectifs qui ont été dépouillés par ces auteurs, alors que les ‘commentaires métalinguistiques’ sont les plus fréquents. Cette même proportion est également valable pour les exemples tirés du DRF (Thibault 2005a, 103).

Les catégories décrites ci-dessus sont en outre complétées dans d’autres études de lexicologie variationnelle qui portent sur des diatopismes du français, avec des étiquettes plus rares comme ‘en apposition’ (p.ex. DRF s.v. *cébette* et *clouque* – signalés au total sept fois, selon DRF ms.), ou ‘avec marque de connotation autonymique’ (Chambon 2007, p.ex. 263, 264, 268, 269 ; v. aussi Chambon/Carles 2007). Cette étiquette se réfère à la mise en relief de diatopismes à l’aide de marques typographiques, et est alors distinguée de l’étiquette ‘en emploi autonymique, sans marque’, où le diatopisme est glosé mais non marqué typographiquement (p.ex. *ib.*, 342).

Les classements existants de gloses et de marques contribuent à décrire les différentes manifestations discursives de gloses dans le discours francophone contemporain. Toutefois, les propositions terminologiques ne sont pas toujours compatibles, et un certain nombre d’exemples illustrent un manque de coordination et de cohérence (p.ex. dans RichessesRéz 2007, 435, 451 *sq.*, 466 ; Chambon/Grémois 2007, 341-343). En outre, certains exemples qui illustrent des diatopismes typographiquement marqués n’ont pas été autonomisés au niveau de la microstructure dans le DSR (Thibault 2005a, 105 *sq.*) – ni dans le DRF.

Si l’on tient compte de la distinction énonciative entre les *modalisations* (ou *connotations*) et les *emplois autonymiques*, la catégorie ‘en emploi autonymique’ du DRF et des collections de matériaux plus récents (surtout RichessesRéz 2007) représente de fait non pas (toujours) un *emploi autonymique*, mais justement (souvent) un *emploi en modalisation autonymique* (ou *connotation autonymique*). Il ne s’agit pas d’une simple question de terminologie, mais d’une distinction conceptuelle entre deux types d’autonymie qui est importante si l’on veut identifier ce que révèle le discours sur l’attitude de l’énonciateur, et par là sur les valeurs sociopragmatiques des diatopismes qu’il autonymise dans son discours.

Le recours à des diatopismes en modalisation autonymique – qu’elle soit déclenchée par des dispositifs comme des typographies particulières (qui expriment souvent obliquement ‘comme on dit / ils disent’), ou des tournures explicites du type *qu’on appelle ici, aux dires de X, c’est-à-dire, pour parler comme X* (v. ci-dessus), permet en effet à l’énonciateur d’utiliser un diatopisme et d’attirer l’attention sur lui en tant qu’emploi, tout en affichant son positionnement – que ce soit vis-à-vis du mot, ou vis-à-vis d’autres éléments qui sont impliqués

dans le cadre de la situation communicative particulière du discours romanesque (1.2.2.1.).

Une terminologie unifiée des types de gloses et de marques en lexicographie différentielle faisant actuellement défaut (cf. Thibault 2005a, 103), les catégories existantes sont à réexaminer en vue d'une classification cohérente, en intégrant les avancées de l'analyse de discours, mais aussi des travaux antérieurs de la lexicographie francophone elle-même. On propose ici une classification des gloses métalinguistiques qui tient compte des distinctions sémiotiques et pragmatico-énonciatives décrites notamment par Rey-Debove (1997² [1978], 1998), Authier-Revuz (1995) et Maingueneau (2005², 2005³, 2007⁴). Cela concerne en particulier les notions d'emploi et de modalisation autonymiques, et les différents types de modalisation (ou connotation) autonymique pour mieux rendre compte des mises en relief selon le fonctionnement des diatopismes dans le discours.

Si les réflexions et propositions terminologiques de ces derniers ne concernent pas directement ni exclusivement les réalisations discursives de diatopismes, on gardera à l'esprit qu'ils tiennent bien compte de la dimension diatopique de la langue – même si J. Rey-Debove considère qu'elle relève des langages 'étrangers' (1997², 281) (cf. 1.2.2.1.), tout comme M. Bakhtine, par ailleurs (1978, 182, v. 1.1.3.), tandis que J. Authier-Revuz parle de variation 'dialectale' (1995, 239-241, v. 1.2.2.). En l'absence de travaux d'envergure étudiant les implications énonciatives et pragmatiques de la mise en relief de diatopismes, nous nous appuyons ici sur les propositions terminologiques de ces chercheurs en les adaptant à notre conceptualisation de la variation diatopique d'une langue standard, au sens de 'historiquement standardisé' (cf. Wissner *en prép.* [c], 1.). L'analyse de notre corpus primaire nous amène notamment à observer que la mise en relief d'un diatopisme ne véhicule pas (dans celui-ci) une distanciation dans le sens d'un refus d'assumer la responsabilité pour l'énonciation du diatopisme, mais révèle des attitudes très diverses. Elle y est surtout tributaire des caractéristiques du dispositif de communication du genre littéraire romanesque tels que la situation d'énonciation de distance, le contrat pragmatique sous-jacent, et l'avancement – par l'écrivain-énonciateur – des attentes qu'il présuppose attendues de lui par les lecteurs qu'il vise (1.1.). La mise en relief de diatopismes y est effectivement un élément d'une stratégie de prise en mention, dans la terminologie de Rey-Debove – prise en mention qui est nécessairement polyfonctionnelle (1.2.2.1.).

On opposera sur un premier plan deux catégories essentielles : les *définitions*, d'un côté, et les différents *commentaires métalinguistiques incidents* (qui regroupent les types 'exemples métalinguistiques' et 'en emploi métalinguistique', v. ci-dessus), de l'autre. Nous nous appuyons pour cela en particulier sur la distinction de Rey-Debove entre les dispositifs de 'mise en équivalence' et les 'emplois d'un énoncé étranger pour désigner un objet, suivi d'une remarque sur lui-même comme dénomination' (v. ci-dessus).

Plus précisément, les *définitions* incluent les mises en équivalence par apposition décrites par Rey-Debove – manifestées par des dispositifs

typographiques ou la conjonction *ou* – et les énoncés définitionnels ordinaires qui sont syntaxiquement autonomes, comme *un ... , c'est Y*. Les définitions de diatopismes peuvent donc se présenter sous la forme de définitions de type lexicographique, mais aussi de paraphrases définitoires et de binômes, notamment synonymiques, antonymiques ou métonymiques (Thibault 2006a, 144), ainsi que hyperonymiques, et parfois hyponymiques et métaphoriques (v. 2.). En principe, c'est notamment la définition ordinaire qui met à l'avant-plan la définition proposée : elle met l'accent sur le contenu de l'énoncé, et le signale explicitement comme jugé obscur pour le co-énonciateur (cf. id. 2005a, 105). Comme les commentaires du type 'X comme on le nomme', elle attire en outre sur le diatopisme une attention particulière.

Les définitions peuvent se placer *avant* ou *après* les diatopismes, ou bien les *entourer*, tout comme les différents *commentaires métalinguistiques incidents*. Les diatopismes peuvent alors avoir la fonction de thème ou de rhème, selon qu'ils sont suivis, ou précédés d'un élément explicatif (v. aussi Thibault 2005a, 104). Les types de commentaires peuvent donc être précisés par les sous-catégories « *précédé* » ou « *suivi d'un commentaire métalinguistique* », ou « *dans un commentaire métalinguistique* » (l'épithète *incident* ne s'appliquant pas à tous les cas, v. 2.). Vu la variété des manifestations, il serait possible de distinguer en outre les *commentaires* métalinguistiques proprement dits comme ... *peut-être parce que ...*, d'un côté, et les *tournures* métalinguistiques récurrentes, de l'autre – à savoir les *tournures de citation* comme *aux dires de*, et les *tournures de définition* du type *X c'est-à-dire Y* ou *X, je veux dire Y* (v. ci-dessus), qui se rapprochent de la définition ordinaire. Les deux types peuvent inclure des modalisateurs comme *peut-être* ou *ici* (p.ex. dans *qu'on appelle ici*), et tous les deux, souvent combinés, mettent les diatopismes en relief par un emploi ou une modalisation autonymiques, en révélant alors leur évaluation.

Qu'une glose représente une définition ou un commentaire métalinguistique, le diatopisme glosé qui a la fonction de thème est d'abord en emploi référentiel, mais aussi autoréférentiel, et est donc utilisé pour renvoyer à un référé (il s'agit du premier type de connotation signalé par Rey-Debove, v. 1.2.2.1.). Le diatopisme qui a la fonction de rhème – il peut par exemple être défini par un énoncé équivalent (du type 'M1 ou M2', selon Rey-Debove) – peut aussi être en emploi référentiel, mais ce dernier est secondaire : le diatopisme renvoie tout d'abord à lui-même en tant que mot, et attire plus explicitement l'attention du co-énonciateur sur lui-même, plus que sur le référé (selon Rey-Debove, il se rapproche d'une dénomination). Ainsi, la position d'un diatopisme dans la phrase n'est pas anodine puisque c'est en fonction d'elle qu'il est employé pour renvoyer à un référé de façon prioritaire ou de façon secondaire. C'est aussi en fonction de cette position que le texte attire donc plus ou moins l'attention sur le mot, ou sur un phénomène du monde.

Les différents types de gloses peuvent cependant se recouper, et se combiner avec des marques typographiques de diatopismes individuels (modalisants ou non), ainsi qu'avec une attribution discursive – significative ou non. L'examen de la pertinence de nos catégories pour la description de l'usage discursif de

diatopismes par notre analyse (v. 2.) incite ainsi à affiner la classification ci-dessus. La frontière entre les catégories des ‘mises en relief métalinguistiques’ et des ‘attributions dans les unités discursives’ n’est pas si tranchée, comme l’illustrent des tournures qui introduisent du discours indirect (du type ‘X dit que ...’), mais qui fournissent une localisation du discours rapporté dans une région donnée où cette localisation est pertinente pour l’usage du diatopisme. Il en est ainsi dans l’exemple suivant, tiré de notre corpus primaire : « Les gens de Saint-Nicolas disent que le temps est caillé » (v. 2.1. s.v. *caillé*). La tournure modalisée de l’exemple cité intègre le verbe *dire*, pragmatiquement neutre – c’est-à-dire qu’il ne véhicule pas de jugement de la part de l’énonciateur – attire l’attention sur le diatopisme, tout comme des commentaires métalinguistiques, et le présente en emploi de modalisation autonymique.

On propose ici d’ajouter une sous-catégorie aux commentaires métalinguistiques incidents : celle des *tournures de citation localisatrices*. Il s’agit de ces tournures de citation qui introduisent du discours rapporté mais qui ont pour particularité de véhiculer des connotations révélatrices sur le statut diatopiquement marqué des énoncés modalisés : elles présentent ces derniers comme étant dus à un représentant d’une variété diatopique donnée. De telles tournures présentent par là les diatopismes comme à la fois déclarés utilisés et cités, soit selon le mode explicite ‘comme il dit’/‘ils disent’ – c’est-à-dire dans la communauté d’appartenance du ou des locuteur(s) cité(s) – soit selon le mode implicite ‘comme on dit’ (2. s.v. *marais blanc* et *rabotin*).

* * *

Pour reprendre notre classification des types de mises en relief métalinguistiques établie grâce aux outils conceptuels de la pragmatique et de la sémiotique, nous proposons de distinguer la mise en relief métalinguistique de diatopismes de la distribution des unités compositionnelles de discours au sein de l’organisation textuelle – dans le discours citant, et le discours cité (direct et indirect) – et dans l’organisation paratextuelle (paratexte auctorial et éditorial). En effet, cette distribution peut être significative (il s’agit alors d’une attribution ciblée), ou non, et elle n’attire pas nécessairement une attention particulière sur les diatopismes qui figurent dans l’une ou l’autre des unités du discours. Les mises en relief métalinguistiques de diatopismes, au contraire, attirent toujours l’attention des lecteurs sur le mot, et véhiculent le positionnement de l’énonciateur.

Les mises en relief sont essentiellement de deux types, qui regroupent chacun des sous-catégories.

(1) Les *marques* – signes typographiques – regroupent :

(a) des *guillemets*, éventuellement des *guillemets de citation*, signalant alors des îlots textuels), et

(b) des *italiques*.

(c) On peut ajouter à cette catégorie des dispositifs comme des parenthèses, des tirets (double tirets, tirets de figement), des points de suspension ou l’impression

en caractères différents du reste du texte (lettres grasses ou capitales, ou dans une police particulière), ou encore l'emploi de graphies particulières.

(2) Quant à elles, les *gloses* se manifestent sous la forme de deux grands types :

(a) les *commentaires métalinguistiques incidents* : des tournures autoréférentielles du type 'le mot de Y', des commentaires explicatifs, ainsi que des commentaires de citation, de types divers (p.ex. 'ils l'appelaient Y' / 'X que l'on appelait Y', ou 'Y comme on l'appelle (chez nous)'; parmi ces derniers sont aussi classées les tournures de citation localisatrices, qui introduisent un diatopisme dans le discours cité direct ou indirect (parfois en îlot textuel) tout en l'attribuant à un usage régional, ou à l'usage d'un personnage appartenant à la région que le roman met en scène.

(b) les *définitions* : des définitions ordinaires du type 'X, c'est (ici) Y' – soit de type lexicographique, soit paraphrastiques – ou sous la forme de juxtapositions de binômes, surtout synonymiques et hyperonymiques (à l'aide de virgules, entre parenthèses, ou en bas de page).

C'est la sous-catégorie des 'tournures de citation localisatrices' qui illustre au mieux que les catégories retenues ne sont pas définitives, ni étanches entre elles. L'attribution de l'étiquette à une réalisation métadiscursive est couplée à l'attribution discursive du diatopisme mis en relief 'dans le discours cité' dans la présentation des données au sein de nos articles dictionnaires (1.4.) : les deux indications ne sont pas exclusives, mais se superposent.

Les catégories proposées ont néanmoins pour avantage d'être systématiques, et appuyées sur l'avancement des recherches à la fois en lexicographie différentielle et dans les travaux métalexigraphiques, sémiotiques et pragmatiques dus notamment à Rey-Debove, Authier-Revuz et Maingueneau. Elles ont été mises à l'épreuve dans notre analyse différentielle et sociopragmatique (v. 2.).

Si on a présenté jusqu'ici les concepts et les termes qui sont nécessaires pour tenir compte de la diversité des manifestations discursives de diatopismes, leur intégration dans la microstructure d'un article de dictionnaire est abordée dans un chapitre consacré à ce sujet (1.4.). Pour la présentation des diatopismes mis en relief, nous incluons essentiellement le grand type de mise en relief – c'est-à-dire les grands types de gloses et de marques typographique – suivi de leur distribution discursive : dans le discours citant, dans le discours cité (direct ou indirect), et dans le paratexte (auctorial et éditorial). Les autres renseignements qui permettent de décrire comment des diatopismes sont utilisés, comme le positionnement syntaxique et le type de verbe utilisé, sont à fournir dans une rubrique pragmatique à part – tout comme l'interprétation des fonctions pragmatiques et sociolinguistique des mises en relief et des diatopismes eux-mêmes (v. ci-dessous).

1.2.2.4. *Des fonctions jakobsonniennes aux actes de langage*

On a insisté sur le fait que les gloses, comme les marques typographiques, contribuent à identifier le positionnement de l'énonciateur, et donc aussi les valeurs et les fonctions qu'il leur attribue : en mettant en relief les diatopismes, elles en indiquent aussi les caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques.

Elles contribuent par là à cerner leurs fonctions discursives – ou, selon une terminologie pragmatique plutôt que fonctionnaliste, à identifier les actes de langage qui se manifestent par leur usage. Dans le discours littéraire, les diatopismes se voient en effet *attribuer* des fonctions particulières par l'énonciateur, mais ils *remplissent* aussi des fonctions (ou rôles) pragmatiques.

Ce sont les modèles de Bühler (1969 [1933]) et de Jakobson (1963), décrivant les fonctions intrinsèques du langage (Wissner *en prép.* [c], 1.7.3.), qui permettent de décrire à quoi servent le langage et ses éléments d'un point de vue structural – donc aussi comment fonctionnent des diatopismes dans le discours ; ils permettent cependant aussi de s'approcher de ce que fait l'énonciateur dans l'acte même de l'énonciation.

C'est dans la lignée de la critique littéraire formaliste fondée sur la linguistique structurale, en recourant aux notions bühleriennes et jakobsoniennes, que Braunmüller propose une description sémiotique des fonctions (linguistiques) des diatopismes dans le discours romanesque fictif à l'exemple d'un choix d'œuvres scandinaves contemporaines (1987, 18 *sq.* et 25). Cette description vise à décrire les fonctions des diatopismes en référence au *langage*, et non pas à d'autres paramètres des univers de référence ou des mondes qui sont institués par les œuvres étudiées. Le modèle organique distingue six fonctions à partir des matériaux rassemblés dans son corpus. La fonction d'*expression* – d'une intention ou d'une attitude vis-à-vis de la langue (celle de l'auteur, du narrateur ou d'un personnage) – concerne notamment l'appréciation d'une variété stigmatisée (1.1.2.). Quant à la fonction de *description* d'une variété de langue, elle porte selon ce modèle sur un thème, un objet ou un personnage, et sert notamment à évoquer un milieu de façon réaliste et authentique ; enfin la fonction d'*appel* (adressée au lecteur ou à un personnage) sert surtout à valoriser une variété de langue marquée (Braunmüller *loc.cit.*, 18 *sq.*).

La fonction *métalinguistique* est, quant à elle, dite manifeste dès lors qu'est thématisé le langage (*ib.*, 25), mais est intriquée avec les autres fonctions. Enfin, selon cette analyse, la fonction *phatique* est absente du corpus, et la fonction *poétique* non applicable : elle embrasserait une notion trop large, ou serait réduite sur un plan simplement expressif – mais est bien considérée comme présente lors de l'usage d'onomatopées, qui est lui à visée 'esthétique' (cf. *ib.*, 17).

Malgré tout l'intérêt de ce modèle pour notre propos, il nous semble insuffisant pour notre analyse, et nous ne partageons pas toutes les interprétations qu'il propose. À titre d'exemple, les fonctions expressive et descriptive ne semblent pas clairement distinguées : l'identification de personnages par la valeur iconique qui est attribuée aux diatopismes relève selon nous moins de l'*expression* (cf. *ib.*, 20 et aussi 23 *sq.*), que du domaine de la *description*.

Il est vrai que les terminologies bühlierienne et jakobsonienne sont largement reprises et remaniées dans le discours scientifique (aussi Wissner *en prép.* [d] pour un bilan des travaux antérieurs qui portent sur des textes diatopiquement marqués). L'emploi qui en est fait ne correspond toutefois pas nécessairement à celui qui en a été fait dans le cadre du raisonnement initial. Les modèles fonctionnalistes, comme l'analyse sémiotique de Braunmüller, sont en outre

fondés sur une conception de la communication-interaction qui est aujourd'hui à ajuster en fonction de l'avancement des recherches, notamment en ce qui concerne l'imbrication nécessaire des différents cadres pragmatiques de l'énonciation romanesque (ci-dessous et 1.1.2.). Les typologies des fonctions du langage, très abstraites, sont en outre centrées sur le système linguistique, plus que sur les réalisations discursives concrètes de la langue. Or, la description de l'utilisation de diatopismes doit selon nous partir du discours. Elle doit donc également tenir compte de la classification pragmatique des actes de langage, qui s'appuie sur des analyses empiriques de discours, comme le rappelle Maingueneau (Charaudeau/Maingueneau 2002, 265 *sq.*; pour une vue d'ensemble sur des typologies de fonctions et actes de langage, v. Ducrot/Schaeffer 1995², 778-787).

Les actes de langage sont généralement formulés sous la forme de verbes, comme *informer, enseigner, démontrer, persuader, divertir, ordonner, évaluer, juger, plaire* ou *émouvoir*, qui renvoient à dix grandes actions, intriquées et combinables (Adam 2004, 106; liste non exhaustive). La notion d'actes de langage, développée depuis les commencements de la pragmatique, est bien entendu elle aussi liée à un contexte historique particulier (Austin 1992² [1962], 94-120; Searle 1969, 22-26 et 54-71). En outre, aucune des classifications d'actes de langage ne peut proposer des éléments exclusifs ou des inventaires exhaustifs qui seraient basés sur *les* critères pertinents; il paraît inévitable que de nombreux verbes appartiennent à plusieurs catégories à la fois, et que certains énoncés rencontrés dans un discours donné peuvent être difficilement attribuables (Maingueneau 2005³, 10 *sq.*). L'inventaire, la délimitation, la classification et l'universalité des différents actes de langage représentent en effet toujours des problèmes non résolus pour décrire le fonctionnement pragmatique du discours en interaction; on s'accorde donc plutôt sur la non-exclusivité des actes que l'on pourra identifier, en suivant en cela Kerbrat-Orecchioni – qui les situe ainsi sur un *continuum* (dans Charaudeau/Maingueneau 2002, 18).

Les mêmes problèmes se posent pour les fonctions du langage, bien entendu. Contrairement aux typologies fonctionnelles, la description d'actes de langage permet cependant de décrire les réalisations discursives des diatopismes à l'aide d'un nombre (ou d'un ensemble) de verbes en principe non prédéfini – nombre qui est pour l'essentiel limité par les compétences linguistiques de l'analyse. En décrivant l'utilisation des diatopismes identifiés en termes de *verbes*, plutôt que d'une liste limitée de six fonctions (v. ci-dessus), notre démarche inductive devrait permettre de mieux saisir les emplois concrets des diatopismes identifiés, sans imposer d'emblée un cadre conceptuel qui peut être rigide.

Les actes de langage étant de type indirect dans le discours littéraire, ils sont à élucider par une interprétation explicite à partir des implicites, à l'aide du cotexte, et des paramètres disponibles sur la situation de communication, comme nous avons pu le souligner plus haut (1.1.2.). On tiendra particulièrement compte de l'impact des caractéristiques du discours littéraire, avec ses dimensions énonciatives et pragmatiques, de même que discursives et stylistiques, et des ambitions et buts de l'écrivain, avec les valeurs et les messages qu'il vise à faire

passer, ainsi que de la représentation qu'il se fait du monde – en particulier des diatopismes, de la littérature, et de son public (1.1.2).

En présence de la polyfonctionnalité de tout énoncé, l'identification des actes de langage implique de décrire les actes coexistant dans un même emploi : il importe alors d'établir des hiérarchies. Les actes de langage sont traditionnellement décrits selon une hiérarchie illocutoire d'actes dominants et subordonnés en analyse du discours de tradition germanique (p.ex. Brinker 2005⁶, 94-97), et de macro-actes et micro-actes, dans la tradition romane, qui suit en cela la terminologie proposée par Van Dijk (p.ex. Charaudeau/Maingueneau 2002, 16-19 [Kerbrat-Orecchioni] ; Maingueneau 2005³, 11-13 et 25 pour les macro-actes ; Adam 2004, 89 pour les micro-actes). Pour notre analyse, nous proposons d'identifier tout d'abord les *actes dominants* et *subordonnés* qui sont réalisés par l'emploi de diatopismes, que véhicule leur emploi et qu'aident à interpréter leurs mises en relief. Ces actes présentant probablement des similitudes pragmatiques, il doit en principe être possible d'établir des groupes cohérents – c'est ici qu'intervient la notion de 'fonction' – même si les classifications proposées ne sauraient être étanches ou exclusives.

Une classification doublée d'une hiérarchisation est en outre à accorder à la prise en compte des différentes scènes d'énonciation qu'imbrique l'énonciation littéraire romanesque, et des différents niveaux interactionnels – entre un écrivain et ses lecteurs, entre un narrateur et un narrataire, et enfin entre les figures intradiégétiques (1.1.2.). Notre analyse (cf. 2.) confirme la nécessité de séparer ces trois scènes et les différents niveaux interactionnels pour rendre compte des diverses caractéristiques des diatopismes marqués ou glosés – à savoir leurs caractéristiques sociolinguistiques (statut, valeurs) et leur face pragmatique (effets visés ; actes de langage et fonctions) (p.ex. 2.1.4.1. s.v. *drapeau*). L'analyse confirme aussi que la conception de l'utilisation de diatopismes en termes d'actes de langage ou de fonctions s'avère complémentaires pour l'analyse de l'utilisation discursive de diatopismes. C'est tout d'abord l'identification des actes de langage qui permet d'interpréter de façon précise la finalité de l'emploi des diatopismes mis en relief – c'est-à-dire ce que fait l'auteur, et ce qu'il vise à faire à travers l'acte énonciatif, tel que permet de l'identifier une analyse du discours.

Le recours à la notion des fonctions permet ensuite de regrouper les actes de langage, sous la forme de fonctions pragmatiques. En effet, dans l'œuvre analysée, les fonctions de la langue telles que les décrit le modèle fonctionnel le plus répandu – *émotive* (expressive), *référentielle*, *poétique*, *phatique*, *métalinguistique* et *conative*, c'est-à-dire d'appel (Jakobson 1963, 211-221) – se manifestent a priori lors de toute mise en relief de diatopismes, l'une ou l'autre pouvant dominer. Il importe toutefois de préciser que les catégories fonctionnelles ne permettent pas de remplacer une identification précise des actes de langage : les fonctions se recoupent, et sont trop générales pour rendre compte de la diversité des actes de langage et de leurs différentes manifestations, directes et obliques.

C'est dans un dernier temps que nous déterminerons si les actes que l'on peut identifier à travers une analyse du discours sont essentiellement liés aux fonctions linguistiques élémentaires de la variation diatopique (sociale, cognitive et créative), à la légitimité et la nature des diatopismes, aux ambitions personnelles de l'écrivain, aux caractéristiques énonciatives et pragmatiques du discours littéraire, ou encore aux conventions stylistiques qui régissent l'exploitation de diatopismes dans le roman réaliste selon les études antérieures (3.2.4.).

1.3. La nomenclature

Toute analyse implique de faire des choix lors de l'établissement de la nomenclature finale. Ceux-ci sont ici d'ordre différentiels, autant que pragmatico-discursifs : la nomenclature accueille l'ensemble des diatopismes qui sont mis en relief de façon explicite dans le corpus primaire (1.2.2.), et dont l'analyse différentielle montre qu'ils relèvent avec une probabilité suffisante du français en Vendée de la seconde moitié du XX^e ou du début du XXI^e siècles (1.2.1.). Nous avons cependant exclu les hapax (au nombre de 80). Ont par là aussi été exclues les formes pour lesquelles le corpus primaire ne fournit qu'un seul emploi comme nom commun et ou alors comme nom propre.

La nomenclature accueille 109 types diatopiquement marqués, dont l'emploi se répartit dans vingt-trois des vingt-six romans du corpus primaire, et les mises en relief dans quinze d'entre eux. Leur analyse est présentée dans 107 articles dictionnaires : le diatopisme *battre son dail* est analysé au sein de l'article de *dail*, *Foulées du Gois* dans celui de *Gois*. De cette nomenclature, 67 types sont déjà décrits comme diatopiquement marqués dans le noyau du corpus de référence minimal, certains sous la forme de variantes : 53 dans RézOuest, MourainRézMaraisV et/ou RézVendée, quatorze dans le DRF (5.2. pour les sigles).

Tous les faits de langue mis en relief et probablement diatopiquement marqués (sauf hapax) étant systématiquement vérifiés lors de nos enquêtes de terrain (1.2.1.3.), celles-ci ont permis de confirmer l'appartenance à la variation diatopique en Vendée de trente-deux autres éléments. Cinq parmi eux figurent aussi dans le *Trésor de la langue française*.

En raison des limites nécessaires du corpus de référence minimal et des enquêtes de terrain, d'autres éléments ont été vérifiés lors de nos entretiens avec l'auteur du corpus primaire. Ceux-ci ont permis d'exclure un petit nombre d'idiosyncratismes, de compléter les renseignements rassemblés, et de retenir six diatopismes pour les confronter au corpus de référence élargi et aux matériaux complémentaires (1.2.1.2.). On trouvera ainsi des articles sur quatre appellatifs, surtout des technicismes (*en rose*, *molle*, *remouilloir*), mais aussi un diatopisme sémantique (*salière*), et un diatopisme mieux attesté sous une forme proche (variante) (*pelin*). S'y ajoute un nom propre formé à partir d'un type lexical diatopiquement marqué qui est quant à lui bien attesté par ailleurs (*le tirouet*). Tous ces diatopismes sont dotés d'une analyse approfondie originale en

synchronie *et* en diachronie, appuyée (pour les lexèmes appellatifs) sur le corpus de référence élargi (1.2.1.2.).

Dans son ensemble, la nomenclature accueille 99 diatopismes lexicaux appellatifs, trois variables phonético-graphiques, et sept noms propres qui renvoient à des référents propres à la Vendée, et qui sont formés à partir de noms communs à intérêt diatopique¹⁹. Il s'agit de surnoms de personnes (*la beuque/Beuque, ventre-à-choux*), de toponymes (*Bellenoue, Gois, le tirouet, marais mouillés*) et d'une dénomination d'un événement (*Foulées du Gois*).

À ces dénominations s'ajoutent des particularismes qui fonctionnent dans le corpus primaire dépouillé à la fois comme noms propres et comme noms communs, mais dont la mise en relief porte sur le nom commun (*cabane, Caillebote, Le Pâtis, Versenne*). Ceci dit, la frontière entre les noms communs et les noms propres n'est pas si tranchée que cela (déjà Kleiber 1996). Ainsi, deux autres unités sont employées comme des noms communs mais se rapprochent de noms propres par leur relation de dénomination lors de leur mise en relief. Il s'agit des termes affectueux *Nénène* et *veurnize*, dont le dernier a par ailleurs toujours une valeur individualisante.

Un petit nombre des diatopismes de notre nomenclature est aussi retenu dans les récents dictionnaires de la langue courante, le *Petit Larousse* (2004) et/ou le *Nouveau Petit Robert* (2008). Il s'agit de l'appellatif *marâtchin*, du terme culinaire *mojette* – qui jouit d'une haute fréquence dans l'Ouest – de diatopismes d'extension large (*besson*), et d'un technicisme marin, *boucholeur*, en tant que variante « vieillie » de *bouchoteur*.

On compte tout de même quarante-neuf diatopismes dans notre nomenclature qui sont absents du noyau de notre corpus de référence minimal (RézOuest, TLF, DRF, MourainRézMaraisV, RézVendée), malgré les riches relevés de diatopismes occidentaux qu'ils proposent (1.2.1.2.). Il s'agit des diatopismes phonético-graphiques (*memon, pelin, rin*) et de quatre noms propres (*Bellenoue, Beuque, Foulées du Gois* et *le tirouet*) – six autres noms propres ayant déjà été décrits par P. Rézeau (RézOuest, MourainRézMaraisV, RézVendée). S'y ajoutent pourtant aussi quarante-deux diatopismes lexicaux appellatifs. Parmi ces derniers,

- (a) six sont d'emploi rare ou sporadique, et sont en partie d'extension locale (*becote, caillé, pupu, rabotin, remouilloir, veurnize*),
- (b) huit sont des technicismes ou des termes qui relèvent de domaines particuliers (*boucholeur, en rose, marais blanc, molle, pupu, refus, servante, versenne*), et
- (c) quatre sont des mots-souvenir ou des emplois vieillissés ou vieux (*brasson, chasse aux galants, évangilation, rabotin*).

L'absence de ces diatopismes des grands ouvrages lexicographiques portant sur la Vendée est en bonne partie due aux critères nécessairement sélectifs de leur

¹⁹ Pour la considération de noms propres comme des diatopismes, v. Chambon (2007) au sujet des toponymes. Le traitement de noms propres au même titre que des appellatifs n'étant pas encore généralement admis en linguistique française, ce ne sont que nos choix de sélection en matière d'onomastique qui sont explicités ici.

nomenclature : ils retiennent en principe seulement les particularismes lexicaux et des emplois d'une certaine vitalité et d'extension aréologique supra-locale (sauf MourainRézMaraisV). Toutefois, neuf des diatopismes relevés appartiennent bel et bien à l'usage familial courant ou usuel en français en Vendée. Il s'agit de *apibao*, *boulangerie*, *brailler*, *chrétien*, *gravelle*, *grouée*, *Nénène*, *têt* et *tricote*. Ces diatopismes mériteraient une place dans un nouveau dictionnaire du français contemporain en Vendée, nous semble-t-il. S'y ajoutent quatre diatopismes familiers sans restriction d'emploi pas qui sont d'usage plutôt rare : *s'agrouer*, *colique cordée*, *maire* et *raballée*.

Après avoir établi la nomenclature de diatopismes vendéens (hapax exclus) qui sont glosés et/ou marqués dans le corpus primaire, nous analysons comment ils sont employés dans le discours et pourquoi. Les dispositifs de mise en relief étant particulièrement révélateurs de l'attitude de l'énonciateur (1.2.2.1.), le lexique d'auteur accueille exclusivement les diatopismes qui sont entourés de tels dispositifs dans au moins un des romans du corpus primaire.

1.4. Présentation des données

Pour présenter les résultats d'analyse de notre nomenclature (1.3.), nous enrichissons la microstructure mise en place en lexicographie différentielle dans les dictionnaires de la tradition du DSR, DHFQ, DRF et DRFA²⁰ par des rubriques qui permettent de rendre accessibles les résultats d'enquêtes (1.2.1.) ainsi que notre analyse sociopragmatique de l'exploitation des diatopismes dans le corpus primaire (1.1.1.).

Les abréviations auxquelles nous recourons sont celles de la *Revue de Linguistique Romane* et donc du manuel *Romanische Sprachgeschichte* (HSK), mais aussi de la lexicologie historique (cf. FEW ; aussi DEAFCompl), et de la lexicographie différentielle (cf. DSR, DHFQ, DRF), en particulier.

ENTREE-RENOI → ENTREE (chapitre)

ENTREE, VARIANTE (unité lexicale) catégorie grammaticale

1. (*localisation restrictive éventuelle à l'intérieur de la Vendée*) MARQUE D'USAGE
Description du fait linguistique étudié : définition entre guillemets anglais ou commentaire explicatif (*syntagme[s] éventuel[s]*). Réf. *Synonyme de référence exact* (et/ou Syn. gén. *synonyme général* ; Type gén. *type général*, pour les diatopismes phonético-graphiques) ; Ø en l'absence de synonymes

éventuellement : — Dans une comparaison

— Dans le paratexte (auctorial vs. éditorial) / cité direct vs. indirect (sous-type : libre / narrativisé / dans une lettre, balisée par des italiques) / dans le discours citant,

(entouré / précédé / suivi de) [*sous-type de mise en relief*]

(*éventuellement* : dans le paratexte éditorial / etc. [v. ci-dessus] ; en référence à un emploi dans le discours cité vs. citant)

²⁰ Nos choix terminologiques et conceptuels pour l'analyse variationnelle des diatopismes sont explicités dans Wissner *en prép.* [c].

Citation [*diatopisme* mis en relief] Citation (*Source*)

Éventuellement : ♦ Emploi ou acception secondaire

Idem : 2. (*relation de filiation*) Second emploi (*idem*)

Idem : *SOUS-ENTREE, VARIANTES* catégorie grammaticale

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Rubrique descriptive renseignant sur l'utilisation stratégique du diatopisme selon les paramètres discursifs descriptifs : types de marquage typographique et/ou de glosage et distribution discursive (*éventuellement* : A, B, C, etc. en présence de plusieurs mises en relief, dans l'ordre chronologique).
- (2) Analyse interprétative de la source énonciative à qui le diatopisme est attribué et, en cas de citation, du mode du dire ('comme je dis', 'comme il dit', 'comme on dit', 'comme ils disent'). L'attention est-elle attirée plus sur le signifiant ou sur le signifié (cf. position du diatopisme en thème vs. rhème)? Interprétation des caractéristiques pragmatiques du diatopisme (actes de langage ou fonctions, dominants et subordonnés) et de ses caractéristiques sociolinguistiques (statut).

L'analyse des caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques s'appuie sur les types de mise en relief et de distribution discursive, par inférence avec le cotexte et la situation d'énonciation, et se situe aux différents niveaux interactionnels, entre écrivain, réalités, lecteurs et personnages (cf. 1.2.2.) (*éventuellement* : A, B, C, etc., v. ci-dessus).

La quasi-totalité des diatopismes de la nomenclature attribués au discours citant figurant en modalisation autonymique par leurs mises en relief – qui fournissent l'essentiel des indices pour l'analyse interprétative – nous signalons seulement les cas contraires (emplois autonymiques).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Rubrique portant sur les différents emplois du diatopisme dans le corpus primaire : acceptions, comportements syntagmatiques, graphies, aspects de phonétique et de morphologie grammaticale ou lexicale.
- (2) Rubrique renseignant sur la répartition discursive (dans les unités compositionnelles et dans les différents types de romans) de toutes les occurrences du diatopisme dans l'ensemble de l'*opus* en tenant compte d'éventuels indices cotextuels comme les types de locuteurs et les époques concernées pour observer les évolutions marquantes.
- (3) Rubrique portant sur d'éventuels homonymes et sur le comportement paradigmatique du diatopisme dans le corpus primaire (à l'exclusion du discours éditorial en note [1979-1982]), notamment ses rapports avec d'éventuels équivalents de référence, en termes sémantique et formel, ainsi que fréquentiel et discursif (fréquences relatives, répartition dans l'organisation textuelle).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Les noms propres et certains diatopismes encyclopédiques, a priori exclus de la rubrique précédente, peuvent être commentés dans une remarque encyclopédique (*bourrine, cassotte, folle, Gois, ningle, noah, salière, veuze*).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Synthèse de l'usage de l'unité linguistique selon les enquêtes sociolinguistiques menées en Vendée (1.2.1.) :

Reconnaissance, vitalité, marque d'usage et autres caractéristiques sociolinguistiques obtenues auprès des informateurs ; existence et reconnaissance d'éventuelles variantes, de synonymes ou de constructions proches ; renseignements encyclopédiques (EnqWissVendée 2006-2010, abrégé Enq.).

- ◇ *Éventuellement* : Usage hors de la Vendée selon un sondage ponctuel auprès de locuteurs d'autres régions que l'aire géographique soumise à étude (EnqWissFrancoph 2006-2010) ; ajout restreint aux cas où les renseignements recueillis lors de nos enquêtes en Vendée et dans les sources écrites sont insuffisants ou contradictoires.

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Première datation du type étudié en français en Vendée ou dans le Centre-ouest ; le cas échéant selon les sources dialectales endogènes.
- ◆◆ Formation et type de diatopisme en synchronie (lexical, phonético-graphique, nom propre ; sous-type), avec argumentation (indication du procédé formel ou sémantique). Trajet historico-variétal du diatopisme avec indication du type, avec argumentation : archaïsme (depuis quand ?) vs. régionalisme depuis toujours vs. innovation par transfert vs. innovation interne (par quel procédé, de quelle période ?) vs. particularisme venant d'une autre variété diatopique francophone (1.2.1.).
- ◆◆◆ Mise en perspective francophone : existence du type étudié ailleurs, le cas échéant d'une forme historiquement liée, avec précision des formes et acceptions ; existence d'équivalents diatopiques, en Vendée ou dans le Centre-ouest en français (le cas échéant en dialecte isotope), ainsi qu'ailleurs dans la francophonie ; *éventuellement* : comportement paradigmatique du diatopisme, en Vendée ou dans le Centre-ouest.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE²¹

SOURCES DIFFERENTIELLES : ... RézOuest 1984 ; ... id. 1990 ; ... DRF 2001 ; ... DRFcompl 2007 ; ... RichessesRéz 2007 ; ... RichessesThib 2008 ; ... RézVendée 2009.

SOURCES GENERALES : ... FEW ; ... TLF ; ... Rob ; ... Lar 2004 ; ... PR 2008.

SOURCES REGIONALES : ... CollinetRézSables 2002 [1739-1782]/ 2003 [1788-1804] ; ... VaudoréBocageV 2003 [av. 1847] ; ... MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; ... SefcoOuest 2004 ; ... CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; ... DangirardRézVendée 2005 [1781] ; ... FemmesRézVendée 2005 [1793].

Pour les diatopismes qui sont absents du corpus de référence minimal et qui ne sont pas reconnus par nos témoins (1.2.1.3.), le modèle bibliographique se présente comme suit :

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : ... Rédet 1881 ; ... Ledain 1902 ; ... Rousseau 1953-1965 ; ... RézOuest 1984 ; ... RézOuest 1990 ; ... REGION ; ... EnqDRF 1994-96 ms. ; ... Duguet 1995 ; ... Gauthier 1996 ; ... DRF 2001 ; ... Le Quellec 2006 ; ... DRFcompl 2007 ; ... RichessesRéz 2007 ; ... RichessesThib 2008 ; ...

²¹ Les ouvrages de référence qui portent sur des aspects phonético-phonologiques et morphosyntaxiques et sur l'onomatistique ont été exploités seulement pour une partie des diatopismes, selon la nature des cas relevés.

RézVendée 2009 ; ... RézVendéeVoyageurs 2010 ; ... RézVendéeVoyageurs 2011 ; ... BDLP.

SOURCES GENERALES : ... FEW 1922-2002 ; ... Littré 1863-1872/1877 ; ... Lar 1866-1876/1878/1890 ; ... MichaelisPassyPhon 1914² ; ... DG 1890-1900 [XVII^e–XIX^e] ; ... Gdf 1880-1885 / GdfC 1885-1902 ; ... Lar 1897-1904/1907 ; ... FreiGram 1929 ; ... Lar 1928-1933 ; ... Vincent 1937 ; ... BauchePop 1951⁵ [1920] ; ... Lar 1960-1964/1969/1975 ; ... GuiraudPop 1965 ; ... Huguet 1925-1967 [XVI^e] ; NyropGramHist 1903-1968 ; ... MartinetWalterPhon 1973 ; ... GLLF 1971-1978 ; ... DNLF 1978 ; ... Lar 1982-1985 ; ... Dauzat 1987 ; ... Nègre 1990-1991 ; ... TLF 1971-1994 ; ... Morlet 1991 ; ... TL 1925-2000 ; ... Rob ; ... Lar 2004 ; ... *Le Monde* 2003-2004 [1939-2004] ; ... GrevisseGoosse 2008¹⁴ ; ... PR 2008 ; ... FRANTEXT [XVI^e–XX^e].

SOURCES REGIONALES : ... LaRévellièreMontaigu 1809 ; ... LalannePoit 1867 ; ... FavrePoit 1867/ 1881 ; ... SimonneauElle 1888-1889 ; ... GuérinElle 1892 ; ... LemaîtreClouzotPoit 1908 [XV^e–XVIII^e] ; ... SvensonMaraisV 1959 ; ... PignonÉvPhonPoit 1960 ; ... PignonGentePoit 1960 [XVI^e] ; ... LaChausséeSables 1966 ; ... RézVouvant 1976 ; ... ArantèleGramVendée 1982 ; ... ALO 1971-1983 ; ... GachignardMaillezais 1983 ; ... BuFouYeu 1985 ; ... PiveteaMaraisP 1987 ; GautierGramPoit 1993 ; ... SefcoOuest 1978/1992-1999/2004 ; ... CollinetRézSables 2002 [1739-1782] / 2003 [1788-1804] ; ... VaudoréBocageV 2003 [av. 1847] ; ... MourainRézMaraisV 2003 [1847] ; ... CorbrejaudNoirmoutier 2005 ; ... DangirardRézVendée 2005 [1781] ; ... FemmesRézVendée 2005 [1793] ; ... PiveteaPoit 2006² ; ... CharierRézVendée 2011 [surtout première moitié du XX^e s.].

* * *

Le corpus de référence ayant été présenté de façon explicite, nous retenons exclusivement les données pertinentes au sein de la microstructure des articles, selon le procédé habituel en lexicographie différentielle francophone.

En raison de l'ampleur du corpus primaire et de notre approche double, différentielle et sociopragmatique, la description historico-variétale des diatopismes déjà traités dans DRF, RézOuest 1984/1990 et RézVendée 2009 synthétise essentiellement les informations fournies par les travaux antérieurs, complétées des données apportées par le corpus primaire, nos enquêtes de terrain et les ouvrages du corpus de référence minimal qui sont ultérieurs aux dictionnaires différentiels dus essentiellement à P. Rézeau. Ceux-ci proposent en effet déjà de très bonnes descriptions du vocabulaire diatopiquement marqué du français. Les diatopismes absents du corpus de référence minimal qui relèvent des deux premières lettres de l'alphabet (de *à la basseur* à *bromer*) sont toutefois dotés d'une analyse approfondie en synchronie et en diachronie – selon un procédé à l'origine envisagé pour l'ensemble de la nomenclature. Pour tous les diatopismes qui sont absents du corpus de référence minimal et qui ne sont pas reconnus par nos témoins (1.2.1.3.), nous proposons donc toujours une analyse historico-variétale originale.

Dans le corps de l'analyse, les renvois aux sources qui attestent le diatopisme étudié se présentent sous une forme synthétique (p.ex. « RézVendée » pour RézVendée 2009, 11), la pagination étant précisée dans le bilan bibliographique. Les autres sources sont citées selon le procédé habituel (nom + année, page).

Lorsque le commentaire historico-comparatif aborde un grand nombre de particularismes relevant de la même famille lexicale ou sémantique que le diatopisme étudié, leur analyse se présente sous une forme synthétique. Une discussion plus détaillée des formes et le relevé exact des renseignements que fournissent les sources consultées sont proposés dans le *Pflichtexemplar* de notre thèse de doctorat, disponible en ligne (Wissner 2010). Il en est de même des localisations exactes de formes au sein du corpus primaire, auxquelles nous renvoyons ici toujours de façon synthétique (p.ex. « 2003 » signalant des attestations dans le roman *L'orgueil de la tribu*, 2003).

Tandis que la description variationnelle des diatopismes porte sur leur fonctionnement dans la langue dans une perspective variétale, les distributions textuelles et les gloses que nous avons identifiées relèvent bien du discours. Nous parlons toutefois non pas de commentaires *metadiscursifs*, mais bien de commentaires *metalinguistiques* puisque les formes relevées sont regroupées sous des types de mises en relief qui ne sont pas propres aux cotextes étudiés, ni au corpus primaire exploités : elles s'intègrent dans un système de la langue, indépendamment des locuteurs, des variétés linguistiques et des genres de discours – et relèvent à ce titre du langage (1.2.2.3.).

On notera que l'indication de l'attribution discursive avant la citation d'auteur concerne le diatopisme, et non pas sa mise en relief. Nous signalons donc explicitement les cas où une glose est attribuée à un narrateur ou à un personnage, une telle attribution étant pertinente pour les caractéristiques sociopragmatiques des diatopismes.

Au sein des citations d'auteur, les diatopismes sont toujours donnés en italiques afin de faciliter leur lecture. Les mises en italiques qui sont dues à l'auteur du corpus primaire sont signalées par l'ajout « [italiques dans l'orig.] ». Nous avons également glosé tous les diatopismes qui sont absents de la nomenclature à l'aide de synonymes généraux (p.ex. « gars [= fils] » s.v. *Nénène* ; pour une analyse de ces particularismes et des technicismes non transparents, v. Wissner 2010).

En ce qui concerne les annotations en bas de page dans l'*opus*, balisées dans nos citations par des crochets et l'indication *en note* : (« [en note :] »), elles ont été ajoutées par l'éditeur J.-P. Delarge (Éditions universitaires), sur la base des explications fournies par l'auteur lors de la correction des épreuves, qui quant à lui n'avait pas souhaité de gloses (Entretiens 2009, 2010) (1.1.1.). Dans l'analyse sociopragmatique des diatopismes, ces gloses ne sont donc pas à imputer à l'énonciateur-écrivain. Elles méritent toutefois une analyse systématique puisqu'elles révèlent une conceptualisation divergente des diatopismes par l'éditeur. On étudiera notamment si le choix de l'écrivain de ne pas mettre en relief les diatopismes concernés peut être interprété comme étant significatif (3.).

La microstructure mise en place, plus complexe que dans les grands dictionnaires différentiels francophones, est respectée pour chaque diatopisme qui est retenu dans la nomenclature. En présence de plusieurs interprétations possibles dans l'analyse de nombreux diatopismes, autant en termes variationnels

que sur le plan sociopragmatique, nous présentons les hypothèses qui nous semblent les plus probables, en proposant des discussions explicites si besoin.

2. Lexique d'auteur

Nous proposons ci-dessous l'inventaire et l'analyse de tous les diatopismes sauf hapax qui sont mis en relief dans le corpus primaire dépouillé et qui relèvent de la communauté linguistique d'appartenance de son auteur – le français en Vendée de la deuxième moitié du XX^e et du début du XXI^e siècles (1.1.1.).

Leur analyse variationnelle – en synchronie et en diachronie – s'appuie sur les derniers standards en lexicographie différentielle francophone. Celle-ci est complétée par une analyse sociopragmatique originale de la mise en scène des diatopismes dans l'œuvre romanesque qui constitue le corpus primaire, considérée comme un ensemble (Viollier 1972-2009). En mettant à l'épreuve le paradigme d'analyse développé (1.2.2.), nous décrivons ainsi *comment* ces particularismes sont utilisés – à l'aide de quels procédés concrets – et *pourquoi*, en identifiant les valeurs que l'auteur leur attribue, ainsi que les finalités de leur mise en scène.

Parmi les 109 types diatopiquement marqués que nous avons rassemblés, les unités lexicales qui révèlent des traits de prononciation (diatopismes phonético-graphiques) sont traités à part, afin de bien les distinguer des diatopismes lexicaux. Parmi ces derniers se trouvent autant des diatopismes sémantiques, lexématiques et phraséologiques que des noms propres, formés à partir d'appellatifs diatopiquement marqués : eux aussi font partie de la variété diatopique étudiée (v. Wissner *en prép.* [c] pour la terminologie).

Pour la présentation des diatopismes lexicaux que l'auteur a choisi de mettre en relief dans ses romans, nous avons retenu un groupement onomasiologique, croisé avec une présentation alphabétique. C'est le classement par champs conceptuels d'Hallig et Wartburg, le fameux *Begriffsystem* (1963², 101-112), qui est traditionnellement utilisé en lexicologie variationnelle. C'est le cas en France (RézOuest 1984, 292-296 ; Chambon 1997b, 23), en Amérique du Nord (Brasseur/Chauveau 1990, 735-745), et au sujet d'autres aires de la francophonie dans la BDLP (cf. Poirier 2005, 505 ; Barsi/Brancaglioni 2008, 349). Ce n'est pas pour autant que le classement onomasiologique est en général retenu comme premier critère de présentation des données au sein de la macrostructure, à l'exception du travail doctoral – à ce titre original – de J. Lengert sur le français en Suisse romande (1994 ; cf. aussi Thibault 1995, 256).

Notre regroupement, adapté au corpus primaire, est inspiré du *Begriffsystem*, et s'appuie sur les recherches déjà menées dans le cadre de notre mémoire de *Staatsexamen* (RichessesThib 2008, 16 [Wiss]).

Ce classement fournit une première vue d'ensemble sur la répartition des diatopismes lexicaux de la nomenclature. Bien entendu, les catégories ne sont pas étanches (cf. p.ex. *becote, cabanier, folle, maire, mariennée* et *Not'maitre*).

Tous les diatopismes qui sont étudiés sous une autre entrée lexicographique figurent sous la forme d'entrées-renvois dans les rubriques qui les concernent. Cela s'applique aussi aux emplois qui relèvent de champs sémantiques distincts

par rapport au même type qui est traité en entrée. Les unités concernées sont alors suivies de chiffres en exposant («¹» ou «²»), indiquant qu'il s'agit du premier ou second emploi ou sens du type mis en relief.

2.1. Diatopismes mis en relief par l'auteur

Plus de la moitié des types diatopiquement marqués de la nomenclature (soixante-dix) ont été mis en relief par l'auteur, dont treize ont également été annotés par l'éditeur (*battre son dail*, *benaise*, *brailler*, *chunte*, *dail*, *drôle*, *enfondre*, *grappe*, *grouée*, *mariennée*, *mojette*², *noah*, *pelin*) (cf. 2.2.).

Le champ le mieux représenté est de loin celui de 'L'homme : être social' (trente-huit diatopismes) – avant 'L'univers' (treize) – qui comprend notamment les noms de la flore et de la faune, comme les désignations de champignons (*mollet*, *potiron*) – 'L'homme : être physique, émotionnel et intellectuel' (onze), et enfin 'Le pays et les hommes' (sept diatopismes).

Parmi les sous-catégories, les diatopismes qu'Y. Viollier a choisi de mettre en relief dans ses romans relèvent surtout du domaine du 'Travail' (quatorze) – avant tout du travail agricole (p.ex. *refus* et *versenne*), mais aussi de la pêche (p.ex. *bourne*) et d'autres métiers manuels comme la tonnellerie (*en rose*).

Un autre domaine proportionnellement bien représenté est celui de la famille, avec neuf diatopismes (p.ex. *bessons* et *embarrassée*), le noyau de la famille traditionnelle jouant un rôle de pilier social important pour la société rurale que l'écrivain met en scène (1.1.1.).

2.1.1. L'univers : ciel, atmosphère, terre, flore et faune

Le premier grand champ sémantique des diatopismes qui sont mis en relief par Y. Viollier est celui de « L'univers ». Il rassemble des diatopismes qui concernent le ciel, l'atmosphère et la terre (*caillé*, *enfondre*, *marais blanc*, *remouilloir*), ainsi que des termes qui relèvent de la faune (*achet*, *cocote*, *pupu*) et de la flore (*abernote*, *bouillée*, *carolin*, *mojette*¹, *molle*, *potiron*).

* * *

ABERNOTE S.

surtout RURAL VIEILLI "plante de la famille des ombellifères, dont la racine est un tubercule arrondi, noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur, de la grosseur d'une petite noix, à saveur agréable et ressemblant à la châtaigne (*conopodium denudatum*)" (cf. RézOuest). Réf. *terre-noix*

— Dans le discours citant, suivi d'une définition ordinaire (paraphrase hyperonymique) :

Les gamins s'occupaient à tirer la terre jaune d'un terroir pour y enfoncer leur fox [= bâton] au cas où un lapin s'y cacherait. Auparavant ils avaient gratté [*sic*] entre les feuilles, au pied d'un châtaignier, pour y dénicher les *abernetes*, ces tubercules au goût de noisette acide, qu'ils croquaient maintenant à pleines dents. (*Satan* 1982, 121)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est glosé dans le fil du texte à l'aide d'une définition par sa simple juxtaposition à une périphrase, qui se rapproche d'une signification : un hyperonyme (*tubercule*) suivi d'un sème distinctif (*au goût de...*).
- (2) Le diatopisme est à la fois en emploi référentiel et autoréférentiel par son glosage (qui le signale comme inconnu aux lecteurs visés). Il est utilisé comme un mot rural légitime, pour sa valeur de mot-souvenir. Avec sa mise en relief, le diatopisme contribue en outre secondairement à la fonction narrative de description du passage dans son ensemble au niveau interactionnel entre auteur, réalité construite et lecteurs (évoquer le bonheur et l'insouciance des personnages du passé rural récent qui sont mis en scène). Par sa définition évocatrice discrète (*au goût de...*), le diatopisme est employé en accord avec les lois de discours, notamment l'informativité, et avec les critères stylistiques d'intelligibilité et de rhétoricité.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le corpus primaire ne textualise pas le genre du substantif, qui selon nos sources peut être féminin (RézOuest), mais aussi masculin (SefcoOuest).
- (2) Le diatopisme est glosé dans un roman proprement régionaliste qui situe son action en Vendée du début du XX^e siècle (1982). Il est ensuite utilisé quatre fois sans mise en relief, dans deux romans historiques qui situent leurs actions en Vendée à la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986 3x), dont deux fois dans le syntagme *racine d'abernote* (1985, 1986). Tous les cinq emplois sont attribués au discours citant de narrateurs extradiégétiques.
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, vieilli, surtout passif, reconnu par 5/14 locuteurs :

Le diatopisme est reconnu par un bon tiers de nos témoins comme un mot vieilli, et déclaré employé par un seul d'entre eux. Certains le connaissent sous la forme de la var. *abeurnote*, d'autres d'un proverbe ancien, ou encore comme plante anciennement cueillie et mangée dans les campagnes en période de pénurie (deux témoins respectivement). Une jeune locutrice connaît le référent par son grand-père maraîchin* qui en parle souvent (MB). Une autre locutrice, du nord/nord-ouest de la Vendée (FP), ne connaît que le terme pour désigner l'asperge sauvage (plus fine et plus haute que l'asperge cultivée) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Selon les ouvrages consultés, le diatopisme désignant une plante « qui pousse le long des haies et dont les feuilles ressemblent à celles de la carotte » est attesté dans l'Ouest depuis 1884 dans un recueil concernant Nantes (LoireA.) (Eudel 1884, aussi cité ds RézOuest).
- ◆◆ Si l'origine de la première partie de ce diatopisme centre-occidental est obscure (*ib.* et FEW XV, 89b ERDNOTE Com.), le mot est rattaché à un type *giernote* de même sens, documenté depuis 1220, en Norm. (cf. *ib.*). Le premier élément de l'unité lexicale résulte d'un croisement avec le fr. eccl. *abrenuntio* (frm. dp. 1690, cf. FEW XXIV, 47 ABRENUNTIO "ich verzichte") – qui est en effet bien attesté en exclamation (dp. Besch 1845), et comme une interj. et expression de dédain (dp. Trév *abrenoncio*) "« j'y renonce » exclamation de déplaisir, d'horreur", y compris dans les sources régionales en Vendée (FEW X, 259a RENUNTIARE "melden, bekanntmachen" ; Arantèle 1983, 56) et dans l'Ouest en général (ang., Centre-ouest) (*aberneuntio*, FEW XXIV, 47).

Il s'agit avec notre diatopisme *abernote* d'une innovation dans l'Ouest autour de la Loire occidentale, sans doute en milieu modeste. Il s'agit probablement d'une des rares innovations par transfert depuis le dialecte ('du substrat dialectal', RéZOuest). En présence de plusieurs variantes formelles (ci-dessous), il a toujours dû être d'usage dans les variétés dialectales. Vu la répartition supra-locale du diatopisme, et vu sa formation au XVIII^e ou XIX^e siècle – tout au moins postérieure au XVI^e siècle (lorsque le pouvoir de diffusion du dialecte s'affaiblit) – il a toutefois dû être diffusé dans cette aire par le biais du français.

- ◆◆◆ Le type lexical désignant le *conopodium denudatum*, également employé sous la forme de la var. *abrenot(t)e* – aussi utilisée en LoireA. pour désigner l'oenanthe safranée (*abrenotte*, v. FEW XXI/1, 201a 'oenanthe') – est attesté dans une aire compacte qui inclut la LoireA., le Maine-et-Loire et le Poitou (FEW XV/2, 89b ; aussi SefcoOuest [Vend., DSèvres]). Ce type en [-ot] affiche le non-amuïssement archaïque du <t> final qui est caractéristique du français dans l'Ouest, et partagé avec des variétés diatopiques en Amérique du Nord et du Sud (cf. Chauveau 2009, 77-84, 89 ; Thibault 2009, 81). Son aire d'emploi est élargie avec le type *obernou / abarnou / abrenou* vers le sud-est dans le Limousin (blim., lim., St-Yrieux, Chavanat) (FEW XV/2, 89b). Le syn. de réf. *terre-noix* est absent non seulement du corpus primaire (ci-dessus), mais aussi de l'usage courant en Vendée en général (RéZOuest, Enq., Entretien 2010).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *abernote* s.f. Vend. "terre-noix (*conopodium denudatum*)" RéZOuest 1984, 35 (citant Viollier 1982).

SOURCES GENERALES : *abrenotte, abrenot(t)e* Chatbr., Nantes, Ancenis, Anjou, Poit., Bocage vend. (Chesnaye 1911) [Ouest] FEW XV/2, 89b s.v. ERDNOTE 3.

SOURCES REGIONALES : BocageV *abeurnotte* s.f. "tubercule comestible du souchet de terre" « considérée comme sans valeur » (d'apr. E. Guitteny) SefcoOuest 1978, 32 s.v. *abeurnotte* > « bot. » "conopodium denudatum" id. 2004, 114 s.v. *conopode* (s.m./ f. Vend., DSèvres, 1999, 7). — *SOURCES COMPL.* : *abrenotte* "sorte de racine comestible, de la forme d'un petit navet" Eudel 1884, 3.

* * *

ACHET s.m.

FAM. COUR. "annélide au corps cylindrique de couleur rougeâtre, aussi utilisé comme appât pour la pêche" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *ver (de terre)*

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique :

J'ai, présent, le souvenir de mon effroi au contact sur ma peau des vers de terre que l'on appelait des *achets*. Et les hurlements moqueurs de la troupe encouragée par Mauvoisin retentissent toujours à mes oreilles. (*Ciel* 2004, 68)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme attribué au discours citant d'un personnage-narrateur (Charentaise dans la cinquantaine) est glosé dans le fil du texte à l'aide d'un commentaire métalinguistique qui le précède. Celui-ci est constitué d'un équivalent général *ver de terre* et d'un commentaire de citation descriptif donnant le diatopisme en fonction de rhème (*X que l'on appelait Y*).
- (2) Le diatopisme ne remplit pas une fonction référentielle (qui est assumée par le synonyme général), mais est présenté comme repris tel qu'il a été observé, cité selon le mode 'comme on dit' – en Charente, la narratrice s'impliquant dans la communauté linguistique évoquée (v. contexte plus large). Le recours à

l'imparfait signale une association du diatopisme au passé du second tiers du XX^e siècle, mais n'est pas exclusive, étant par la suite utilisé dans le présent fictif (en 2003/2004). Le diatopisme (figurant en fonction de rhème) est surtout employé et glosé pour informer le lecteur sur l'usage (loi d'informativité), par souci de fidélité, et donc pour authentifier le discours. Avec le passage dans son ensemble, le diatopisme sert aussi indirectement à relever l'expressivité du discours (rendre vivant le traumatisme de la narratrice), et à préparer un conflit central pour le récit (fonction narrative). L'attribution de la mise en scène au personnage-narrateur sert en outre deux buts parallèles à deux niveaux interactionnels : l'auteur cherche à encourager une identification du lecteur visé avec le narrateur, qui quant à lui cherche à se justifier pour s'assurer les faveurs des narrataires (ses enfants).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme apparaît à six reprises au total, dans un roman policier qui situe l'essentiel de son action en Charente entre 2000 et 2004, dans un récit ponctué de regards rétrospectifs vers l'enfance de la narratrice (2004). Le diatopisme est toujours attribué au discours (clairement balisé) de la narratrice intradiégétique, charentaise, qui s'adresse à ses enfants, charentais, sous la forme d'un journal intime dans un présent récent (2003/2004).
- (3) Dans les romans d'Y. Viollier, le diatopisme est rare par rapport à son syn. gén. s.m. *ver* (p.ex. 2000b) et le synt. nom. *ver de terre* (p.ex. dans l'ex. cité ci-dessus), alors que le syn. réf. *lombric* manque – comme dans l'usage courant dans le Centre-ouest en général (v. Com. hist.-comp.).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme courant et de la pêche, légitime, reconnu par 13/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par la quasi-totalité des locuteurs interrogés, et déclaré employé par la plupart d'entre eux, comme un mot courant en Vendée (8), même si le syn. (gén.) *ver de terre* est déclaré utilisé par tous. Le mot est ressenti comme général et comme un terme de spéc. de la pêche en rivière pour désigner le ver de terre utilisé comme appât, dans différentes régions de la Vendée : il appartient à la norme régionale. Le syn. (réf.) *lombric* (cf. TLF) a été signalé comme un syn. rare par un locuteur. Certains témoins, dont deux récusent la forme du corpus primaire, connaissent les variantes *anchet* (6) et *lchet* (1) ; la forme *aiche* (technicisme gén.) et la forme verb. dérivationnelle *aicher* (syn. gén. *appâter*) sont chacune signalées par un locuteur (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *achet* s.m. est attesté dans le Centre-ouest depuis 1496 en mfr., chez un auteur rochelais (DRF, RézOuest).
- ◆◆ D'abord interprété comme une survivance du mfr. (*ib.*), le diatopisme a été identifié comme caractéristique d'une aire ouest / nord-ouest (DRF). Il a été formé par resuffixation de la forme fém. (diat.) *achée* – quant à elle un empl. subst. du part. passé / adj. de l'afr. *aeschier* "amorcer", lui-même dérivé sur *esche* "appât" (*ib.*). Le diatopisme du corpus primaire représente donc un diatopisme lexématique, et une innovation interne du mfr. dans le Centre-ouest.
- ◆◆◆ Le diatopisme (s.m.) *achet* est attesté en français dans une aire compacte qui couvre la LoireA. et une partie du Centre-ouest (Vendée, Charentes), alors que la var. fém. *achée* est attestée sur une aire plus nord orientale qui s'étale sur dix départements, de la Manche au nord-ouest jusqu'à l'Eure-et-Loir à l'est, et la Vienne au sud (DRF). La forme agglutinée *lâchet* est attestée surtout en Maine-et-Loire (Mauges), dans l'est de la Vendée, dans les Deux-Sèvres et le sud du Loir-

et-Cher, et sur une aire encore plus large au niveau dialectal (*ib.* Var. ; aussi RézOuest). Le diatopisme relève d'un « [t]ype lexical du français du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France » (DRF), d'où il est aussi passé au Québec (*anchet*, *achet*), et dans le discours dialectal d'une aire occidentale plus étendue de la Normandie aux Charentes (cf. *ib.*), incluant l'ensemble du Centre-ouest (FEW III, 244b s.v. ESCA "appât", SefcoOuest). Il est aussi entré dans les dictionnaires (généraux) depuis Thierry 1564 (cf. DRF) à nos jours, en tant que terme de pêche (TLF, « région. » Rob).

« Très vivant dans l'Ouest, le mot a une connotation expressive qui fait paraître comme banal *ver (de terre)*, sans parler de *lombric*, terme de nomenclature scientifique, dont la concurrence est nulle » (RézOuest 1984 Rem. 3).

Le type est aussi utilisé comme un surnom péjoratif du paysan : *coupeur* (ou *éboueur*) *d'achets / de lèches* (*ib.*). Le type *aiche / èche / esche* est quant à lui retenu en lexicographie française comme une var. « région. » de *achée*, *achet* (Rob) ou comme terme de pêche, sans marquage diatopique (TLF, GLLF, Lar, PR citant Genevoix). Non commenté dans le DRF mais signalé ailleurs comme un terme de pêche du fr. gén. (RézOuest), il est documenté depuis l'afr. mais d'extension orientale, et relevé en région parisienne comme terme techn. de pêche depuis le XVII^e s. (FEW III, 244a I.1) – d'où il a pu se diffuser pour s'imposer comme technicisme général. Sa forme agglutinée, également bien attestée, est aussi passée outre-mer, en Acadie (Massignon 1962 II, 737 § 3k I), et dans le Centre-ouest surtout attestée dans la Vienne (RézOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : sud des Char. "ver de terre" RézOuest 1984, 36 s.v. *achée*, *achet* ; Centre-ouest "id." 1990, 10 s.v. *achée*, *achet* ; *achée*, *achet* « fam. » Nord-ouest, Ouest (var. *lâchet*) DRF 2001, 31 s.v. *achée*, *achet* [Réz].

SOURCES GÉNÉRALES : *achée* s.f. frm. (dp. 1564, aussi Ronsard) grand Ouest (de Norm. aux Charentes et au Loir-et-Cher à l'est), et (*l*)*achet / anchais* s.m. Ouest (de LoireA. et Maine-et-Loire à Poit. et La Rochelle) FEW III, 244b s.v. ESCA "appât" ; *achée*, *achet* s.f. « pêche » [sans marquage diat.] "nom populaire du lombric rouge, petit ver de terre dont on se sert comme appât" (syn. *aiche*, *èche*, *laiche*) TLF 1971 s.v. *achée*, *achet* (citant des auteurs du XIX^e s. commentant l'usage de pêcheurs et le *Glossaire du Vendômois* de Martellière 1893) ; cf. « *Achée* demeure en usage dans les dial. du nord-ouest ([...]) et de l'ouest (*achée*, *lâchet* [... citant LalannePoit, Verrier/Onillon] » *ib.* Étym. ; *achée*, *achet* « région. » "lombric rouge, petit ver de terre utilisé comme appât" ; "appât fixé à l'hameçon" (dp. 1514) (aussi *aiche*, *èche*, *esche*, *laiche*) Rob s.v. *achée*, *achet* sans ex.

SOURCES RÉGIONALES : *âchet* Vend. (BocageV, MaraisP), DSèvres (Marais), Vienne (Ouest du Civraisin), Char., CharM. (et var. *êchet*, *ichet*, *inchet*, *lâchet*) SefcoOuest 1978, 41 > *achet*, *iche*, *ichet*, *lâchet* (s.m.), *lèche*, *liche*, *linche* s.f. "ver de terre" 2004, 480 s.v. *ver*.

* * *

BOUILLEE s.f.

USUEL "groupe serré de plantes (herbe, fleurs)" (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *touffe*

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Robert dans le jardin qui tourne les carrés. Tout a été abandonné, il y a cinq mois seulement, mais [...] le chiendent comme une vipère s'est enroulé partout,

les liserons quand on en arrache une « *bouillée* » cela suit sur une longueur d'un mètre. (Raymonde 1972, 150)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est mis en relief lors de son premier emploi à l'aide de guillemets (« *bouillée* ») au sein du discours citant, dans un roman à orientation générale (1972).
- (2) Le diatopisme, intégré dans le fil du texte, est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle. En l'absence d'une glose, il est considéré comme accessible pour le lecteur, du moins par inférence avec le cotexte (qui permet de l'interpréter comme un synonyme de *poignée*). Les guillemets servent surtout à mettre en garde le lecteur visé devant un emploi conscient ciblé, mais non général (en accord avec la loi de modalité), qui affiche en effet un sémantisme divergent des attentes présupposées. Les guillemets signalent en outre qu'il est implicitement cité – selon le mode implicite 'comme on dit' – sans que la responsabilité pour l'énoncé soit toutefois attribuée à une instance identifiable.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est surtout utilisé en son sens usuel (six fois) pour désigner une touffe de plantes (et non pas de fils ou de brins rapprochés par la base, comme son syn. de réf. *touffe*, cf. TLF s.v. *touffe*¹) : au sujet d'une plante rampante (1972), de fleurs : les lilas de mer (2001), et surtout au sujet de l'herbe, quatre fois (1975, 1979, 1982, 1985), dont deux fois dans le syntagme *bouillée d'herbe*, et une fois dans une comparaison avec une *moustache tombant sur la lèvre comme une bouillée de mauvaise herbe* (1985). Le diatopisme est aussi utilisé avec des sens moins fréquents : un sens (*anal.*) "groupe serré de buissons ou d'arbres" (cf. DRF) – deux fois, pour désigner des bouquets de bambous (1974) et de saule (1985) – et un sens (*métaph.*) "groupe serré de productions organiques (poils, cheveux)" (Réf. *touffe*), à trois occurrences, qui concernent des touffes de cheveux (1980), de poils du nez (1982) et de sourcils (1985).
- (2) Le diatopisme, à onze occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, est mis en relief lors de son premier usage, et apparaît dans huit romans au total. Ceux-ci sont en partie à orientation générale (1972, 1974, 1975) puis surtout régionaliste – proprement (1979, 1980, 1982 : 2x, 1985 : 3x) et modérément (2001). Il apparaît toujours dans des passages dont l'action est située en Vendée du XX^e siècle, exception faite de trois emplois (un de chaque sens) dans un roman historique, qui place son action à la fin du XVIII^e siècle (1985). Il figure toujours dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1972, 1974, 1982, 1985) et intradiégétiques, vendéens (1975, 1979, 1980, 2001).
- (3) Malgré sa relative fréquence au sein de l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme est fortement concurrencé par les syn. gén. *touffe* et *gerbe*, également utilisés en référence aux plantes et à des poiles, y compris dans une comparaison (1988), et qui dépassent les 30 occurrences – réparties dans les différentes phases littéraires que parcourt l'œuvre étudiée (1972-2008).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime, reconnu par 20/23 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par la quasi-totalité des locuteurs enquêtés, qui déclarent presque tous l'employer eux-mêmes comme un mot usuel généralement préféré à son syn. (fr. gén.) *touffe* en raison de la précision sémantique et de l'expressivité qui lui sont accordées (18). Le diatopisme est majoritairement

ressenti comme général (indice d'une appartenance à la norme régionale), mais est d'extension régionale consciente pour (au moins) une locutrice, qui a rencontré un problème de compréhension à Paris dans sa jeunesse. Le diatopisme peut désigner tout type de plante poussant en terre, notamment des plantes herbacées et ligneuses (herbe, fleurs, petits arbustes, roseau, jonc, osier, ronces, thym, salade, persil). Le sémantisme "groupe serré de buissons ou d'arbres" est moins répandu (reconnu par 6/9 témoins) et celui de "groupe serré de productions organiques (poils, cheveux)" est seulement jugé compréhensible (1) (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme daté de 1882 par le Grand Robert (2001) est déjà attesté dans l'Ouest depuis le XVIII^e siècle en Saintonge (« bouillées de bois », Musset), et en Anjou, en fr., depuis 1746-48 (« une bouillée ou bouillérée de légumes [...], une poignée ») (d'apr. DRF, RézVendée).
- ◆◆ Le type lexical sans doute à rattacher au rad. de *bouleau* (d'apr. TLF > DRF) – selon d'autres au rad. de *bouillart* « n. dialectal (Ouest) du bouleau » (PR Étym.) – représente un diatopisme lexématique formé en fr. dans l'Ouest (v. ci-dessous) par suffixation du s. *boul* "bouleau" (pour l'afr./mfr. *boul*, encore maintenu dialectalement, v. FEW I, 346a *BETW- "bouleau" II.2) + *-ée*, avec palatalisation du [l] > [y] (comme dans *bouillart*).
- ◆◆◆ Le diatopisme est caractéristique du français dans une aire compacte du Grand-Ouest, à partir de l'Ille-et-Vilaine jusqu'à ses extensions méridionale (CharM., Char.) et orientale (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher) (DRF). Il est particulièrement usuel en Vendée et dans les Charentes, où il est confirmé par tous les informateurs du DRF (EnqDRF ; aussi RézOuest). De cette aire compacte et homogène (Rézeau 2005), il est passé aussi en français en Amérique (p.ex. Massignon 1962), où il est attesté depuis 1752 (ds Potier, d'apr. RézOuest) et où il affiche une distribution typiquement acadienne (Acadie, Québec, Louisiane, Saint-Pierre-et-Miquelon) (DRF ; aussi RézOuest, RézVendée).

Le diatopisme a aussi donné lieu à des var. suffixales *bouillérée* (Maine-et-Loire) et *bouée* (Mayenne) (DRF), dont la seconde représente une var. phon. sans palatalisation du [l]. Si le diatopisme centre-occidental est décrit comme usuel en milieu rural dans le DRF, il est usuel en Vendée en général, indépendamment des cadres de vie rural/urbain (selon Enq.).

Pour ce qui est du type de diatopisme en diachronie, il a d'abord été identifié comme étant issu du 'substrat dial.' (RézOuest 1984) ou d'un « [t]erme dial. » (TLF Étym.). Cette hypothèse est à réviser en présence de la nature de sa formation, française, et de sa large diffusion en Amérique du Nord avec une aréologie typiquement acadienne – qui présupposent en principe un emploi étendu aux XVI^e et/ou XVII^e siècles en français dans les grandes villes de l'Ouest. Le diatopisme *bouillée* est sans doute une innovation régionale du mfr. tardif dans l'Ouest (la base *boul* ayant perdu sa vitalité en frm.). C'est du français qu'il est aussi passé dans les dialectes isotopes, dans l'Ouest (Maine-et-Loire, LoireA., Centre-ouest) et dans le Centre et l'Indre-et-Loire (FEW I, 346b ; aussi SefcoOuest). Il n'est cependant pas d'usage exclusif au niveau dialectal dans le Centre-ouest, vu l'existence (outre de dérivés) d'autres particularismes pour désigner une "touffe végétale", en Vendée notamment les subst. fém. *tale* (aussi Char.) et *tape* (*ib.* ; aussi CorbrejaudNoirmoutier 2005, 48). Le premier est par ailleurs très répandu et non concurrencé au Québec (comm. pers. de M. Bergeron-Maguire du 13/11/12).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : “touffe (d’herbe ou de fleurs), bouquet (d’arbres)” RézOuest 1984, 71 > id. 1990, 27 ; « rural, usuel » Ille-et-Vilaine, Morbihan, LoireA., Sarthe, Maine-et-Loire, Centre-ouest, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher “groupe serré de végétaux (herbe, fleurs, arbres)” DRF, 140 sq. ; Vend. “touffe d’herbe” RichessesThib 2008, 28 [Wiss] (citant Viollier 1975) ; « parfois senti comme vieillissant » “touffe (d’herbe ou de fleurs), bouquet (d’arbres)” RézVendée 2009, 20 s.v. *bouillée*. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *bouillée* “touffe” Massignon 1962 II, 736 § 3h ; usuel surtout en Vend., Char., CharM. EnqDRF 1994-96 ms. ; *bouillée* diat. d’une aire homogène (Ouest) “groupe serré de végétaux (herbes, fleurs, arbres), touffe, bouquet” Rézeau 2005, 574.

SOURCES GENERALES : *bouillée* maug. Chef-Bout. poit, Loire-Inf., Char.-Inf. saint., aun. [Maine-et-Loire au sud de la Loire, LoireA., Centre-ouest], centr., Bléré [Indre-et-Loire], Vendôme [Loir-et-Cher] (var. suffixale *bouillérée* Loire-Inf. [LoireA.], *boulyai* Elle [Vend.]) FEW I, 346b s.v. *BETW- (celt. “birke” II.2 [dérivés] “schössling” ; y joindre la var. suffixale term. en *ay* [-ai] du MaraisV “touffe de rejets sortant d’un arbre ou d’un arbuste coupé” *bulay* égarée *ib.* FEW XXI, 45a s.v. ‘pousse ; rejeton ; pousser’ ; [sans marquage diat.] TLF s.v. *bouillée*² (mais citant Loti 1882 de Rochefort, et H. Bazin 1948 d’Anj.) ; « Terme dial. » *ib.* Étym. ; « région. » “bouquet (d’arbres) ; touffe (d’herbes)” Rob s.v. *bouillée*² (sans ex.) ; « région. (Ouest [sauf Normandie] ; Canada, Louisiane) » PR 2008 s.v. *bouillée*.

SOURCES REGIONALES : *bouillée* s.f. “touffe végétale” (aussi dérivés ; syn. *tale*, *tape*) SefcoOuest 2004, 459 s.v. *touffe* (sans restr. “cépée, touffe de végétation”, 1992, 127).

* * *

CAILLE adj. m.

surtout RURAL [au sujet du temps] “qui est en train de tourner à la grisaille” (*le temps est caillé*). Réf. Ø

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique :

Le jour du 23 avril 1909 s’est annoncé par une aube incertaine. Les gens de Saint-Nicolas disent que le temps est *caillé*. Il hésite. Rien ne se passe. Il n’y a pas un souffle d’air alors que le vent est un compagnon familier sur nos côtes. La voûte du ciel sur le marais et la mer était garnie d’une gelée rose que le soleil n’arrivait pas à percer. J’avais plus mal dormi qu’à l’habitude. (*Lilas* 2001, 430)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est précédé d’une tournure de citation localisatrice qui introduit un discours indirect à source énonciative ambiguë (absence de balisage typographique) tout en attribuant le diatopisme à un collectif de locuteurs indigènes, ancrant ainsi l’usage dans la région (*Les gens de Saint-Nicolas disent que*). Le particularisme est en outre suivi d’un passage non autoréférentiel et rendu accessible par une description poétique du référent (*voûte du ciel [...] garnie d’une gelée de rose*).
- (2) Le diatopisme, visiblement considéré comme accessible pour le lecteur (du moins par inférence avec le cotexte), est à la fois employé dans sa fonction référentielle, dominante, et déclaré cité, selon le mode ‘comme ils disent’ : il est attribué par le personnage-narrateur (un curé vendéen) aux habitants d’une commune fictive qui correspond à l’Aiguillon-sur-Mer, dans le Marais poitevin, au début du XX^e siècle. Le diatopisme est ainsi aussi utilisé pour authentifier le discours, et contribue indirectement à la fonction narrative d’insistance du passage dans son

ensemble (décrire un changement du temps pour annoncer le dénouement du récit policier avec l'arrestation du meurtrier).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) L'adj. diat. *caillé* apparaît toujours dans des syntagmes figés, en emploi épithète et attribut : outre le synt. verb. *le temps est caillé* (2001), on rencontre le synt. nom. *ciel caillé* "ciel bleu couvert de petits nuages légers" (1994) et sa variante suffixale, structurelle et sémantique *le ciel est caillebotté*, renvoyant à un ciel plus chargé de petits nuages, qui annoncent le mauvais temps (1999). La différence sémantique entre les deux formes *caillé* et *caillebotté*, évoquée par deux de nos témoins (Enq.), a été confirmée par l'auteur (Entretien 2010).
- (2) Le diatopisme est à trois occurrences – dont la dernière est mise en relief – dans trois romans à orientation modérément régionaliste. Il est attribué au discours citant d'un narrateur extradiégétique (1994) et d'un personnage-narrateur du Marais poitevin (2001), ainsi qu'au discours cité direct d'un agriculteur du Bocage vendéen du début du XX^e siècle (1998).
- (3) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire (comme dans l'usage général d'Y. Viollier, Entretien 2010).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, rare (reconnu par 5/15) :

Si nos témoins ne connaissent pas le diatopisme *caillé* en référence au temps, il est bien déclaré connu en référence au ciel, comme un mot 'très rare' et 'vx' en Vendée par trois témoins, tous des agriculteurs âgés de 48 ans et plus du Bocage vendéen (centre-ouest de la Vendée). La variante *caillebotté* est dite employée, par deux d'entre eux (un couple âgé) pour désigner un ciel peut-être un peu plus chargé ; elle est aussi connue de trois autres témoins, du Bocage vendéen du nord de la Vendée, de milieu moyen, et de groupes d'âge différents (5/15 au total). Un seul témoin déclare utiliser l'adj. (syn. réf.) *pommelé* au sujet du ciel (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *caillé* en syntagme avec *temps* et *ciel* n'est pas daté dans les sources consultées, mais la forme *caillebotté* utilisée en référence au ciel a été recueillie en 1889, pour la LoireA. (Séché 1889, d'apr. FEW II/1, 817a COAGULARE).
- ◆◆ L'adjectif *caillé* [en parlant du ciel, du temps] est absent des sources consultées. La lexicographie différentielle enregistre toutefois la forme *caillebotté* au sujet des taches blanches constituées de petits nuages orageux, attestée dans le Nord-ouest et Ouest d'oïl (ci-dessous), comme un dérivé (RézOuest) – formé par anal. du verbe fr. *caillebotter* "coaguler, cailler" (au sujet du lait), qui est attesté depuis le XIV^e siècle et aujourd'hui qualifié de « rare » (TLF s.v. *caillebotter*), mais est surtout caractéristique de l'Ouest, de la Normandie à la Saintonge (FEW II/1, 817 2.a). Vu l'assise ancienne du verbe (afr. à fr.) *cailler*, et vu et l'apparition assez récente de l'adj. *caillebotté* de même sens, l'adj. *caillé* représente probablement non pas un diatopisme lexématique formé par dérivation régressive, mais un diatopisme sémantique formé à partir du verbe *cailler* "coaguler, floconner" en emploi de participe passé appliqué au ciel (avec changement gramm. et synt.), par analogie d'aspect du ciel avec la structure du lait lorsqu'il est caillé. L'emploi métonymique de *caillé* en référence au temps (avec changement synt.) représente quant à lui une évolution ultérieure, avec insistance sur la notion de 'mauvais temps', déjà connotée par le synt. *ciel caillebotté*, la configuration météorologique désignée étant signe de pluie et d'un changement de temps, comme le signalent

notre corpus primaire et sa définition pour Ancenis “se dit du ciel où courent de petits nuages orageux” (FEW II/1, 817a COAGULARE 2.a). Le diat. *caillé* et *caillebotté* représentent probablement des innovations internes du français nord-occidental.

- ◆◆◆ Le diatopisme est bien retenu dans nos sources écrites au sujet du ciel sous la forme *caillebotté* pour le fr. en Vendée et dans les Deux-Sèvres (RézOuest), y compris dans le syntagme *le tems est caillebotté*, utilisé par Pérochon (Rézeau 1978). La forme *caillebottée* est aussi enregistrée pour le dialecte en ce même département (SefcoOuest ; aussi s.f. [pl.] *sablières* id. 2004, 103), à Ancenis en LoireA. et au Havre en Haute-Norm. (FEW II/1, 817a). C’est aussi la forme *caillebotté* qui est la mieux reconnue par nos témoins en Vendée (Enq.). On trouve en outre la loc. verb. *cailler une nuée* dans une aire centre-occidentale (Anjou, Loir-et-Cher) (FEW II/1, 816a).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : cf. « rare » *caillebotté* adj. Vend., DSèvres [en parlant du ciel] “couvert de petits nuages ; pommelé” RézOuest 1984, 86 s.v. *caillebotté, -ée* (citant Pérochon). — *SOURCES COMPL.* : cf. *caillebotté, -ée* adj. (sans attribution explicite au discours dial. ou fr.), dans la loc. *le temps est caillebotté* chez Pérochon [Deux-Sévrien ayant aussi exercé en Vendée] Rézeau 1978, 91.

SOURCES GENERALES : *caillé* [au sujet du ciel et du temps] à ajouter après maug. [Corneau 1912 : Maine-et-Loire au sud de la Loire], Vendôme [Loir-et-Cher] *cailler une nuée* FEW II/1, 816a s.v. COAGULARE (lat.) “gerinnen” I.1 [dérivés sémantiques], avec renvoi à *caillebotté* [au sujet du ciel], à ajouter après *caillebotter* havr. “se couvrir de légers nuages (du ciel) [...]” [Maze 1903-1904 : Haute-Norm.], *caillebotté* havr. “marqué de taches blanches” ; *cailleboté* Ancenis “se dit du ciel où courent de petits nuages orageux” [Séché 1889 : LoireA.] FEW II/1, 817a s.v. COAGULARE (lat.) “gerinnen” I.2.a [dérivés sémantiques].

SOURCES REGIONALES : cf. *cailleboté* adj. “pommelé” (syn. *poumeré*) SefcoOuest 2004, 366 (DSèvres “pommelé, pour le ciel”, 1992, 150).

* * *

CAROLIN s.m.

RARE “peuplier originaire de Caroline du Sud, à la ramure peu dense, à grandes feuilles épaisses plus longues que larges, qui en France croît surtout dans les régions chaudes (en particulier Sud-ouest, Midi) (*populus carolinensis*)”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité direct, entouré d’un commentaire métalinguistique :

L’immense prairie plate où tournait la Charente était sertie de collines plantées de vigne. Et les peupliers montaient la garde au bord de l’eau en colonnes par deux, ou en solides formations carrées. / – Je n’en ai jamais vu autant, remarqua Philbert. / – Ce sont des beaux arbres, ajouta Louis-Marie [...]. / – Bah, c’est un bois qui ne vaut rien, assura Toine, poussé trop vite, les pieds dans l’eau. / – Les Charentais les appellent des *carolins*, précisa Prudence, parce que les plants sont venus des Carolines, en Amérique. / – D’où tu tiens ça ? demanda Toine, stupéfait. / – Du placier, tu ne t’en souviens pas ? C’est lui qui nous l’a dit. (*Vigne* 1994, 83)

— Dans le discours cité direct, suivi d’un commentaire métalinguistique :

Les peupliers sont alignés en rangs par cinq sur trois côtés de la prairie de Fontfroide. Ils bavardent jour et nuit, ressassant leur chant du monde. C’est qu’ils

ont trouvé leur terre dans la vallée mouillée [de la Charente près de Cognac] où ils montent la garde autour du jardin et des bâtiments du domaine. Gaby Chauvet n'avait pas son pareil pour les élaguer. / – Je vais étausser [= tailler] les *carolins* ! disait-il, rappelant sans le savoir leur Caroline originelle. (*Fontfroide* 1999, 11)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors de ses deux mises en relief, le diatopisme figure dans le discours direct, balisé par des tournures de citation en incise, qui recourent à des verbes descriptifs et l'attribuent à des personnages du Centre-ouest : l'un Vendéen (*précisa Prudence*) – à qui est aussi attribué la glose (1994) – l'autre Charentais (*disait-il*) (1999).

(A) Le diatopisme est mis en relief dès son premier emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier (1994), à l'aide d'une glose qui est constituée de deux commentaires métalinguistiques qui entourent le diatopisme. Il s'agit d'un commentaire métalinguistique de citation, recourant au verbe descriptif *appeler* selon le mode 'X appellent Y' (*Les Charentais les appellent des carolins*) – où *les* renvoie à *les peupliers* et *des beaux arbres* du cotexte immédiat qui le précède – puis d'un commentaire métalinguistique explicatif, introduit par la loc. conj. *parce que* (*parce que les plants sont venus des Carolins, en Amérique*), qui fournit une explication sur l'origine du mot et du référent. La source de l'information (un Charentais) est précisée dans la suite narrative (*D'où tu tiens ça ? [...]*).

(B) Lors de sa seconde mise en relief, en début de roman (1999), le diatopisme, figurant dans une phrase exclamative (*– Je vais étausser les carolins !*), est suivie d'un commentaire métalinguistique explicatif sous la forme d'un groupe adverbial en proposition subordonnée (modalisant la tournure de citation) qui recourt à un verbe de souvenir *rappeler* et précise le lieu d'origine du référent du diatopisme (*rappelant sans le savoir leur Caroline originelle*).

- (2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est présenté comme cité et utilisé pour sa transparence. Au niveau interactionnel entre écrivain, lecteur et réalité(s) (*scène générique*), le diatopisme et sa glose visent à permettre au lecteur un accès efficace au monde qui est mise en scène, en Charente, par leur usage dans des passages narratifs clés (début de roman [1999] ; les personnages arrivant dans la région [1994]) (fonction phatique). S'y ajoutent deux fonctions narratives : l'une de description de la région, avec son patrimoine linguistique (1994) et culturel (1994, 1999), l'autre de caractérisation du personnage cité : une femme attentive intéressée par la culture de son nouvel environnement (1994) et un artisan ignorant (v. l'incise *sans le savoir*), mais travailleur et courageux (v. suite narrative) (fonctions expressive et narrative).

(A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est présenté comme cité selon le mode 'comme ils disent' pour relever l'authenticité du discours (v. la position du diatopisme *sen rhème*). Le diatopisme et sa glose étant attribués au personnage, ils ont en outre une fonction phatique au niveau interactionnel entre les personnages de l'univers fictif qui est créé : si le diatopisme semble utilisé et glosé par la locutrice pour transmettre à ses enfants ce qu'elle a appris ailleurs (sans se placer en position de supériorité, v. la suite narrative), c'est pour équilibrer le désaccord entre ses garçons et son mari et contrecarrer discrètement le jugement de son mari (v. le cotexte qui précède).

(B) Lors de son deuxième glosage, le diatopisme est présenté comme cité selon le mode 'comme il dit'. Si son emploi vise aussi à authentifier le discours, ce sont les fonctions narratives qui sont dominantes, dont celle de caractérisation du locuteur cité, essentielle pour préparer la suite narrative (*accusation de meurtre de l'innocent, quête des origines du personnage principal*). L'auteur vise en outre à

créer une connivence avec le lecteur en l'invitant à se placer avec lui en position de supériorité par rapport au personnage cité à travers son jugement et son commentaire réflexif (fonction phatique secondaire).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme apparaît dans l'œuvre d'Y. Viollier à cinq reprises, toujours dans des passages dont l'action est située en Charente, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il est deux fois mis en relief, lors du premier emploi dans chacun des deux romans dans lesquels il figure – dans le discours direct d'une immigrante vendéenne en Charente qui cite un placier, charentais (1994), et d'un artisan charentais (1999). Les trois emplois non mis en relief figurent tous dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1994, 1999 2x).
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire par la spécificité du référent qu'il désigne. Il est cependant largement moins fréquent que son hyperon. gén. *peuplier*, qui affiche 20 occurrences dans les deux romans où figure le diatopisme (1994, 1999).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, familial, reconnu par 2/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu, et dit employé, sous la forme *caroline* (var. fém.), par deux locuteurs seulement – un couple d'agriculteurs âgés de la Vendée du nord-ouest (Marais vendéen) – dont l'un le juge 'patois' (c.-à-d. local et très familial). Il est inconnu, mais supposé employé en Charente par deux autres locutrices, de milieu moyen, du nord du département (EnqWissVendée 2009).

- ◇ L'emploi est inconnu de 12/12 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée. Les témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans, vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), de Bordeaux (un), des Vosges (quatre), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq) (EnqWissFrancoph 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme absent de nos sources différentielles est daté de 1872 dans la lexicographie générale contemporaine, dans un texte fr. qui fait référence à son emploi dans le Tarn-et-Garonne (*Les Primes d'honneur*, dans LittréSuppl., d'apr. TLF Étym. 2 ; FEW II/1, 393b CAROLINA 1). La loc. nom. *peuplier de Caroline* est elle-même attestée en frm. depuis 1767 (*ib.*), c'est-à-dire peu après l'importation du référent – « introduit en France en 1738 » (Rolland 1914).
- ◆◆ Le diatopisme formé « nach dem namen des nordamerikanischen staates » (FEW II/1, 393b) est retenu comme un dérivé de *Caroline* avec suffixation en *-in* (TLF Étym. 2). Il s'agit plus précisément d'un particularisme lexématique formé par maintien du sème et réduction formelle à partir du composé *peuplier carolin* et hypostase de *carolin* (adj. > subst.). Le substantif féminin *caroline* (ci-dessous) a quant à lui dû être formé à partir du substantif *peuplier de Caroline*.
- ◆◆◆ Le diatopisme *carolin* s.m. est notamment connu en Vendée, en particulier dans le Marais poitevin (FEW II/1, 393b, Barkan 1961-1962, Entretien 2009 ; SefcoOuest), mais aussi dans les Deux-Sèvres (PignonÉvPhonPoit, SefcoOuest) – en référence au Marais poitevin (*ib.*) – ou, selon l'ALO surtout dans le Marais poitevin, dans la Vienne, dans le sud de la Charente-Maritime et dans sa continuité méridionale en Gironde, et secondairement en Charente, dans les Deux-Sèvres et dans la continuité septentrionale, en Indre-et-Loire. On trouve en outre une attestation du lexème en Suisse (FEW II/1, 393b). La lexicographie générale l'accueille ou comme un « région. (Sud) » (TLF, citant l'Aquitain Jammes), mais aussi sans marquage diatopique, comme le Grand Robert (citant Cl. Mauriac, de

père bordelais). La forme féminine *caroline*, avancée par nos témoins vendéens dans le Marais vendéen (Enq.), est quant à elle localisée exclusivement en région côtière, dans le nord-ouest (Rolland 1914) ainsi que dans le sud-ouest (Somme [Pic.], Calv. [Basse-Norm.], bearn. [Pyrénées-Atl.]) (FEW II/1, 393b, s'appuyant notamment sur l'ALF ; aussi *blanc-caroline* m., IndreL, FEW *loc.cit.*).

Le type lexical renvoyant à un référent caractéristique de régions qui sont favorables à sa croissance comme la côte sud-occidentale jusqu'à la Loire, il peut être considéré comme un diat. encyclopédique. Il représente une innovation interne du frm. en région côtière dans le grand Ouest. Il a dû se répandre avec le référent désigné, à partir des grands ports dans lesquels ce dernier est arrivé depuis les Amériques – d'où il a aussi pu passer dans d'autres régions.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *carolin* fr. 'rég.' Vendée "peuplier de Caroline (*Populus angulata*)" Barkan 1961-1962, 80.

SOURCES GENERALES : *carolin* Maillezais [MaraisP], Ollon [Vaud] FEW II/1, 393b s.v. CAROLINA (lat.) 1 ; s.m. « bot. » « lang. région. (Sud) » (*peuplier*) *carolin* "peuplier à larges feuilles, à croissance rapide, originaire d'Amérique du Nord" TLF s.v. *carolin*², *-ine* A (citant Jammes 1906) ; [sans marquage diat.] « bot. » *peuplier carolin* ou *carolin* s.m. "peuplier d'Amérique" Rob s.v. *carolin*², *-ine* 1 (citant le Parisien Cl. Mauriac, de père bordelais, avec un ex. situé en Île-de-France au bord de la Seine). — *SOURCES COMPL.* : *carolin* m. « français des provinces du Nord » "peuplier de Caroline (*Populus angulata*)" (et *caroline* f. Somme, Calvados, *caro(u)li* m. midi de la France) Rolland 1914 XI, 8 ; 'rural, du passé' "variété de peupliers à larges feuilles et à croissance rapide, originaire de la Caroline (États-Unis)" Lachiver 1997, 370.

SOURCES REGIONALES : « bot. » "peuplier (*populus tremula / canescens...*)" ([syn.] *aillar, ala, brule, pampillun, papiller, tille*) SefcoOuest 2004, 350 s.v. *peuplier* (Vend., DSèvres "variété de peuplier du Marais Poitevin", 1992, 156 sens 3). — *SOURCES COMPL.* : *carolin* Gourgé (nord-est de Parthenay, DSèvres) PignonÉvPhonPoit 1960, 107 § 1° ; *carolin* s.m. localement : Vend. (MaraisP), DSèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Char., CharM., Gironde "peuplier" ALO 1974 II, c. 334 'un peuplier'.

* * *

COCOTE s.f.

RURAL VIEILLI "fièvre aphteuse des bovidés" (v. RézOuest). Réf. / Syn. Ø

— Dans le discours cité direct, suivi d'une définition ordinaire (de type lexicographique) :

Aucun Gendreau n'osa prononcer le nom de la maladie tandis que Toine soignait Charmante [la vache]. Mais quand la malheureuse se mit à grelotter, le soir, Philbert prit le vélo et alla chercher le vétérinaire. / – Pauvres ! dit celui-ci après avoir examiné le muflé enflé de Charmante. / [...] / – C'est la *cocote* qu'elle a, la fièvre aphteuse. / – La *cocote* ? murmura le père d'une voix éteinte. / – Je suis obligé de mettre votre étable sous arrêté d'infection. Vous porterez la déclaration à la mairie. Vous garderez vos bêtes à l'étable... (Vigne 1994, 41)

— Dans le discours citant, précédé d'une tournure autoréférentielle (en référence à un emploi dans le discours direct) :

– [...] Cette ferme ne vaut rien. Maintenant vous avez la *cocote*... / Ses doigts [de l'oncle Pierre, à la foire] exerçaient des pressions nerveuses sur l'épaule de

Louis-Marie. Au mot de *cocote*, les joueurs de cartes tournèrent la tête. Antoine fit signe à son oncle de baisser la voix. / – Oncle Pierre, s’il vous plaît. / L’oncle continua : / – La *cocote*, on sait ce que c’est, la ruine pour une exploitation. [...] (Vigne 1994, 45)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de sa première mise en relief, dans le discours cité attribué au vétérinaire, le diatopisme (en fonction de thème) figure dans une proposition emphatique en tête de phrase dans un fragment introduit par *c’est...que* (*C’est la cocote qu’elle a*). La glose est constituée d’une définition ordinaire de type lexicographique (*la fièvre aphteuse*), et précédée (deux phrases auparavant) d’une tournure métalinguistique qui prépare l’emploi du diatopisme, en attirant l’attention sur le mot et sur son référent (*Aucun Gendreau n’osa prononcer le nom de la maladie*).

(B) Lors de sa deuxième mise en relief quatre pages plus loin, le diatopisme, repris à un locuteur cité ([...] *Maintenant vous avez la cocote*), est précédé d’une tournure métalinguistique qui recourt au ‘mot’ métalinguistique *mot* et le présente en emploi autoréférentiel (*Au mot de cocote*).

(2) (A) Le diatopisme est utilisé pour sa fonction référentielle, et glosé pour renseigner le lecteur en assurant l’accessibilité du passage (respectant la loi d’informativité et le critère d’intelligibilité). L’attribution de la glose à un personnage – adressée non pas aux autres personnages, ceux-ci connaissant bien la réalité désignée, mais aux lecteurs – permet à l’écrivain de ne pas paraître pédant ni de présenter le lecteur comme inculte, pour garder sa *face* positive ainsi que celle de ses lecteurs (principe de coopération entre les instances communicatives) (1.1.2., 3.3.2.).

(B) Le diatopisme – il s’agit du seul de notre nomenclature à ne pas remplir de fonction référentielle – est utilisé pour reprendre le propos d’un autre personnage (fonction de citation). Au niveau interactionnel entre les personnages, l’usage du diatopisme sert en outre une fonction phatique : le locuteur cité (oncle des héros qui sont touchés par la maladie désignée) vise à informer les autres personnes présentes à la foire (majoritairement des paysans) pour dénigrer la famille touchée et exprimer son mépris en feignant de la compassion, et contribuer à leur exclusion sociale.

Au niveau interactionnel entre auteur, lecteur et réalités, l’usage du diatopisme vise avec sa glose et le passage dans son ensemble deux fonctions narratives dominantes : il sert à décrire l’univers créé en présentant un aspect de la situation agricole et sociale dans la France rurale de la première moitié du XX^e siècle : la gravité de la maladie désignée et de ses conséquences (exclusion sociale et faillite des agriculteurs touchés, puis leur émigration). Le diatopisme contribue ensuite à une fonction de caractérisation du personnage cité (paysan méchant et jaloux) et de sa relation (conflictuelle) avec son interlocuteur. S’y ajoute une fonction d’appel (secondaire), l’auteur cherchant implicitement à inciter le lecteur à la connivence avec les héros du récit. La mise en relief du diatopisme et ses divers usages dans le corpus primaire (ci-dessous) le présentent comme un technicisme agricole et un mot rural légitime, usuel dans le passé récent.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(2) Le diatopisme, à sept occurrences – mis en relief dès son premier emploi et deux fois au total – est toujours utilisé dans un passage situé en Vendée en 1919, dans un roman modérément régionaliste (1994). Il apparaît une fois dans le discours citant d’un narrateur extradiégétique (avec mise en relief) et six fois dans le discours cité de personnages vendéens du Bocage vendéen (un vétérinaire et des agriculteurs).

- (3) Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, et plus fréquent que le composé hyperonymique général *fièvre aphteuse* (1994 2x, 1998 2x), quasi-exclusivement utilisé dans le discours cité – comme le diatopisme.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique légitime, aujourd'hui vieilli, reconnu par 5/12 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par cinq locuteurs qui déclarent presque tous l'employer eux-mêmes (quatre) comme un mot légitime, usuel et exclusif dans le passé jusqu'au milieu du XX^e siècle environ. Il est aujourd'hui connu essentiellement des anciens (témoignage de CIM, de milieu cultivé). Parmi les témoins disant employer le mot, trois (tous agriculteurs) signalent 'avoir eu la cocote' dans leur ferme encore dans les années 1950 (témoignage d'un couple âgé) et vers 1968/1969, selon un agriculteur de 44 ans (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme rattaché à l'onomatopée КОЎК- "poule" (FEW II/2, 858a 1.b) a été relevé en 1846 comme un technicisme vétérinaire dans un texte fr. non localisé (Bilan bibl.), et est attesté dans le Centre-ouest depuis 1906, dans les Deux-Sèvres (RézOuest).
- ◆◆ Il est relevé dans la lexicographie contemporaine comme un terme « méd. » du 'lang. fam. ou arg.' (TLF) ou comme un emploi « plus rural que région. » (RézOuest), mais affiche bien une répartition aréologique restreinte. Formé par extension à partir du fr. [gén.] pop. *cocot(te)* "blépharite" (*ib.*), il représente un diatopisme sémantique qui a pu être formé en fr. rural.
- ◆◆◆ Le diatopisme relève d'une large aire occidentale qui va de la Belgique [Charleroi] au nord jusqu'au Bourbonnais et au Maine-et-Loire (FEW II/2, 858a), et qui comprend la Mayenne (cf. les citations dans TLF et Rob), mais aussi le Poitou (SefcoOuest) et, en français, la Vendée (CharierRézVendée, Enq.) et le Centre-ouest en général (RézOuest). On rencontre également des attestations en Gascogne (Estalenx 1993) et des emplois en référence à la Lorraine (Bilan bibl.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : "fièvre aphteuse des bovidés" « plus rural que région. » RézOuest 1984, 106 ; Vend. RichessesThib 2008, 30 [Wiss] (citant Viollier 1994).

SOURCES GENERALES : ang. "fièvre aphteuse des ruminants" [surtout Maine-et-Loire] (frm. depuis LarT [Lar 1907]) FEW II/2, 858a s.v. КОЎК- 1.b "huhn" ; « méd. vétér. » "fièvre aphteuse des bovidés" TLF s.v. *cocot(te)*¹ A.2.b (citant Renard 1901, de Mayenne) > « vx » "blépharite, gonorrhée. – fièvre aphteuse des bovins" (d'origine obscure) Rob II (citant Renard 1901) ; « région. » "fièvre aphteuse" Lar 2004 s.v. *cocotte*² 6. — *SOURCES COMPL.* : 3 attestations (fiabiles) (1 techn. vétérinaire [1846], 2 avec glose : au sujet de la Lorraine [1997] et du Rwanda, dans un texte en wallon [1995-2000]) Google web (07/07/09).

SOURCES REGIONALES : *cocote* s.f. "fièvre aphteuse" SefcoOuest 2004, 211 s.v. *fièvre* (Vend., DSèvres, Vienne, 1992, 184). — *SOURCES COMPL.* : *cocôte* "fièvre aphteuse" (syn. *gabâr, mau-biù*) Estalenx 1993 II, 525 "Maladies des animaux / Médecine vétérinaire" ; *cocotte* s.f. 'fr. de Vendée' "fièvre aphteuse" CharierRézVendée 2011, 403.

* * *

ENFONDRE V.

FAM. COUR. (surtout au part. passé) “mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement d’eau, en particulier de pluie”. Réf. / Syn. gén. *tremper*

◆ Part. passé en empl. attribut

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

On s’ennuyait dans les maisons à se promener sur les chemins que l’eau traçait contre les vitres. [...] / – Je vais à la vigne voir ce qu’elle devient. – Tu seras *enfondue* [*en note* : mouillé jusqu’aux os]. / On haussait les épaules, et on sortait sous la pissée [de pluie] qui vous coupait le souffle. Et on revenait *enfondue*. / On s’asseyait au coin du feu, et l’eau qu’on avait dans le paletot s’en allait en fumée. (*Malvoisine* 1979, 84)

— Dans le discours cité direct, mis entre guillemets :

Ce soir-là, il pleuvait. Déjà, pendant le souper [= repas du soir], Marie était allée ouvrir la porte et s’était adressée à la nuit froide sur un ton d’inquiétude : / – Allons, il ne pouvait pas rentrer plus tôt ! Il sera « *enfondue* » ! (*Détour* 1992, 40)

◆ Part. passé en empl. épithète

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Quand on fut arrivé à la loge [= hangar rustique], je voulus lui parler, l’aider à se déshabiller de sa robe *enfondue* [*en note* : mouillée] [par l’orage]. (*Mariennée* 1980, 165)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A-C) Les trois mises en relief figurent dans des scènes qui sont situées dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1979-1992).

(A-B) Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’)agrouer* ; ici une définition par une périphrase synonymique (1979) puis par un hyperonyme (1980).

(C) Lors de sa troisième mise en relief, dans un roman à orientation générale et à thématique religieuse (1992), le diatopisme figure entre guillemets, au sein d’une exclamation d’une agricultrice inquiète (– [...] *Il sera « enfondue » !*).

(2) (B) Lors de sa deuxième mise en relief, le diatopisme est en outre utilisé pour authentifier le discours (fonction indirecte), comme le signale son attribution au discours cité direct d’un personnage vendéen (ici une agricultrice de la première moitié du XX^e s.) (B).

(C) Le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme marqué – non général – à l’aide des guillemets d’insistance ; il est en outre présenté comme cité, selon le mode ‘comme elle disait’, par son attribution au discours rapporté. Le diatopisme est utilisé pour sa valeur d’authenticité, ainsi que pour son expressivité, vu son occurrence dans une exclamation.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme figure avant tout au participe passé (29 fois) – dont trois fois mis en relief (1979, 1980, 1992) : il figure onze fois en emploi épithète (1975, 1982, 1985, 1986 7x, 2001), et surtout avec un auxiliaire, comme attribut, quinze fois (1979, 1980, 1985, 1986 4x, 1994 3x, 1999 2x, 2001 2x). C’est aussi comme attribut qu’il figure dans le discours cité – seulement quatre fois – dont deux fois lorsqu’il est mis en relief (1979, 1992, 1994, 2001). S’agissant d’un faible nombre d’emplois, cette répartition n’est pas à

interpréter comme étant significative. Le diatopisme est aussi utilisé comme verbe actif, six fois, toujours sans mise en relief : sous la forme conjuguée (1985 3x, 1994) dont deux fois en emploi pronominal (*sa barbe s'enfondait de gouttes*) et pronominal réfléchi (*ils étaient tous occupés à s'enfondre [avec de l'eau]*) (1985 2x), mais aussi à l'infinitif (1985, 1994), où figure la seule attribution du verbe actif au discours cité (1994). Il n'apparaît jamais en emploi intransitif (v. cependant RézOuest).

- (2) Le diatopisme est à 35 occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, réparties sur neuf romans de quatre décennies (1975, 1979 3x, 1980 3x, 1985 6x, 1986 11x, 1992, 1994 5x, 1999 2x, 2001 3x). Ses trois mises en relief figurent d'abord lors de son deuxième usage dans un roman régionaliste marqué (1979), en première position peu avant un emploi sans mise en relief (1980) et enfin lors d'un usage unique dans un roman à orientation générale (1992). La majorité de ses usages, mis en relief ou non, se cantonnent aux romans des années 1980 et 1990, avant tout aux romans historiques (1985/1986 : 17x), puis à un roman modérément régionaliste (1994 : 6x), suivi de deux romans policiers (1999/2001 : 5x). Le diatopisme est donc plutôt rare dans les romans où il est mis en relief (1979 4x, 1992) et d'un emploi plus extensif dans d'autres romans, majoritairement régionalistes et notamment historiques. Lors de ses apparitions dans le discours cité – dans quatre romans à orientation régionaliste, surtout modérée (1979, 1992, 1994 2x, 2001) – il est toujours attribué à des personnages vendéens (surtout féminins) de milieu rural et modeste de la première moitié du XX^e siècle (mis en scène dans la plupart des romans d'Y. Viollier). Cette attribution du diatopisme au discours du passé rural et de femmes n'est toutefois pas significative, étant donné qu'elle est proportionnellement rare par rapport à ses attributions au discours citant, et vu l'attribution discursive de ses quasi-synonymes ; ainsi, dans un roman policier de régionalisme modéré, le diatopisme peut apparaître dans le discours citant alors que *mouiller* figure dans le discours citant et cité (1999) (ci-dessous).
- (3) Le diatopisme est d'emploi exclusif par l'expressivité que lui attribuent ses locuteurs (Enq.), mais est largement concurrencé dans le corpus primaire par des emplois du français général, qui affichent plus de 150 emplois dans quinze romans de 1972 à 2004 (sans compter les romans à orientation générale de 1988-1990 et dp. 2005). Il s'agit d'un synonyme *tremper*, et avant tout d'un quasi-synonyme *mouiller* (aussi surtout au part. passé, concentrant 110 des emplois), eux aussi rares dans le discours cité (7x). Le diatopisme peut être utilisé deux fois de suite (1994), mais est plus souvent utilisé en alternance avec des emplois du français général (sans distinction particulière), notamment avec *mouiller*, dans des romans à orientations diverses (p.ex. 1980, 1994, 1999, 2001). On observe toutefois une répartition remarquable dans les romans selon leurs orientations différentes : les emplois généraux sont proportionnellement moins fréquents que le diatopisme dans les deux romans historiques (1985-1986 : 30x) et également peu fréquents dans les trois romans proprement régionalistes situant leurs actions au XX^e siècle (1979-1982 : 14x), mais très fréquents dans les romans à orientation régionaliste modérée, avec 93 occurrences (1996 31x, 1998 19x, 2000b 16x, 2001 27x), y compris proportionnellement par rapport au diatopisme (ci-dessus).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Cour., fam., ressenti comme expressif, reconnu par 12/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par presque tous nos témoins, notamment en emploi absolu au part. passé (11) – alors déclaré employé par 10/11 –, mais aussi en emploi pronominal (8 témoins), assumé par six d'entre-eux. Le diatopisme courant est ressenti comme fam. et plus chargé sémantiquement que (*se*) *tremper/mouiller* puisqu'il signifie plus précisément "(se) mouiller complètement,

(se) tremper jusqu'aux os”, et connote souvent une notion de malaise (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté depuis l'afr. et le mfr. (sans localisation) en tant que participe passé, *enfondru* “mouillé, trempé” (FEW IV, 681b ṽNFUṽNDERE I.2). À l'époque contemporaine, il est attesté exclusivement régionalement, en français moderne en Vendée depuis 1775 (aux Sables d'Olonne), autant comme v. tr. qu'en empl. de part. passé (CollinetRézSables [1775, 1777, 1779, 1803] ; assi FemmesRézVendée [1793]).
- ◆◆ Le diatopisme est décrit en lexicographie différentielle comme une survivance de l'afr. et surtout du mfr. (RézOuest). Il est possible qu'il s'agisse d'un diatopisme lexématique formé (en afr.) par préfixation avec *en-* (à partir d'une base verbale *fondre*) comme le suggère le TLF, qui décrit *enfondru* comme un « vestige[...] de formes verbales dans lesquelles les part. passés étaient préfixés par *-en* [...] indice d'un état atteint ou de l'acquisition complète d'une qualité » (TLF *enrosser* C Rem.). En effet, ce type de construction – à partir de bases nom. et adj. – est courante dans des variétés diat. comme en français acadien (v. Massignon 1962 II, 744 § 3) et représente un procédé productif jusqu'en afr., et attesté surtout du XI^e au XIII^e siècles (avant un regain de vitalité aux XVI^e/XVII^e puis au XIX^e s.) (Galli 2006, 119, 126). L'hypothèse d'une préfixation n'est toutefois pas nécessaire : il s'agit sans doute d'un diatopisme sémantique formé en afr. depuis une forme continuant le lat. ṽNFUṽNDERE “laisser couler (dans qqc.)” (cf. FEW IV, 681b) qui a d'abord dû être utilisée en emploi adjectival.
- ◆◆◆ Le diatopisme est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire compacte de l'Ouest (Rézeau/Rézeau 1995) – plus précisément du Maine-et-Loire et du Centre-ouest (FEW IV, 681b [sauf Char.] > RézVendée, RézOuest) – où il « est aujourd'hui toujours très vivant dans le fr. et les parlers [...], surtout à l'infinitif et au part. passé » (MourainRézMaraisV ; aussi SefcoOuest, VaudoréBocageV, CorbrejaudNoirmoutier). Il a cependant aussi été relevé dans le Centre, dans l'extension orientale de cette aire (Bourges, orl., Sologne, Iss.) (FEW IV, 681b). En Vendée, il couvre un champ sémantique plus vaste que le quasi-synonyme général (*se*) *mouiller*, et véhicule une expressivité supérieure au syn. gén. (*se*) *tremper* (Enq.). Le particularisme jouit d'une excellente assise dans le Centre-ouest en général, où il a aussi donné lieu à un dérivé subst. *enfondement* “pluie ou arrosage qui pénètre la terre profondément” – attesté en français (RézOuest) autant que dans les variétés dialectales (aussi ChefB., Elle, aun., saint., FEW IV, 681b [dérivés] ; CharierRézVendée 2011, 111 *enfind'ment* [1929]).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *enfondre* v. en empl. tr. “mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement”, intr. “être pénétré par l'eau, par la pluie” et « très fréquent » au part. passé “trempé” RézOuest 1984, 133 (citant Viollier 1975) > RézOuest 1990, 59 ; Vend. RichessesThib 2008, 64 [Wiss] (citant Viollier 1975/1994) ; v. “mouiller, tremper complètement” RézVendée 2009, 43 (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : *enfondru* (*jusqu'aux os*) part. passé/adj. “trempé” chez Massé, missionnaire vend. [1878, 1879, 1880] Rézeau/Rézeau 1995, 355.

SOURCES GENERALES : *enfondru*, *enfondre* Ang., maug. [surtout Maine-et-Loire], ChefB., Elle, aun., saint., SeudreS. [Centre-ouest sauf Char.] [dans les sens contemporains] FEW IV, 681b s.v. ṽNFUṽNDERE “hineingiessen” I.2 ; cf. *enfondru* « lang. poét. » TLF s.v. *enrosser* C Rem.

SOURCES REGIONALES : 3 attestations *enfondre* v. tr. CollinetRézSables 2002 [1775, 1777, 1779], 159, 208 [adj.], 244 [part. passé] (et glossaire, 395 déf. “mouiller, tremper complètement” [Réz]); 1 attestations v. tr. (au part. passé) CollinetRézSables 2003 [1803], 534 (et glossaire, 625 s.v. *enfondre* déf. “mouiller, tremper complètement” [Réz]); v.n. *enfondre* “être mouillé [sic : gr.] à fond par la pluie” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 316 > id. MourainRézMaraisV 2003 [1847], 144 ; v. et v. pr. *enfondre* SefcoOuest 2004, 313 s.v. *mouiller* et *enfondru* “trempé (par la pluie)”, “trempé jusqu’aux os” *ib.*, 467 s.v. *trempé* ; *enfundu* v. [sic : part. passé] “trempé par la pluie” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 28 s.v. *enfundu* ; *enfondru*, -ue adj. 2 attestations FemmesRézVendée 2005 [1793], 282, 305 (et glossaire, 342 déf. “trempé (par la pluie)” [Réz]).

* * *

MARAIS BLANC loc. nom. m.

TECHN. (MAR.) COUR. “marais inondé, entièrement couvert d’eau” (*le marais est blanc*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique :

Il a plu pendant des jours et des nuits cet automne-là [en 1906]. Dès octobre le marais a été gorgé d’eau. Comme la pluie a continué en novembre, les canaux ont débordé, les champs ont été noyés. On dit alors que *le marais est blanc*. (*Lilas* 2001, 326)

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Les averses d’automne s’étaient succédé sans discontinuer et les terres du marais étaient saoules. Les étiers débordaient. *Le marais était « blanc »*. Les fermes étaient des îles sur leur remblai au milieu des prés inondés où les canards barbotaient. (*Molly* 2006, 88)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de son premier emploi (2001), le diatopisme est glosé à l’aide d’un commentaire métalinguistique (*On dit alors que le marais est blanc*) : l’auteur recourt à un pronom personnel indéfini *on*, à un verbe de citation neutre *dire* et à un adverbe de temps *alors* établissant le lien avec les deux phrases précédentes, qui fournissent une description non autoréférentielle du référent (*Dès octobre le marais a été gorgé d’eau [...]*).

(B) Lors de la seconde mise en relief (2006), le diatopisme est marqué par une mise entre guillemets partielle (*Le marais était « blanc »*).

(2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est à la fois déclaré utilisé et cité, selon le mode ‘comme on dit’ – dans une communauté à laquelle l’énonciateur-narrateur semble s’identifier. Le passage non autoréférentiel qui précède fournissant déjà une description du référent et du lieu d’action de l’univers de sens, le diatopisme est avant tout utilisé et glosé pour relever l’authenticité du discours, et secondairement son expressivité et sa poésie.

(A) Lors de son premier usage, c’est la fonction d’authentification du diatopisme qui prime sur sa fonction référentielle (v. sa position en rhème). Sur le plan narratif, il contribue avec le passage dans son ensemble à décrire un hiver mouillé et difficile, et de préparer un changement narratif.

(B) Lors de la seconde mise en relief, le diatopisme est plus explicitement utilisé pour sa fonction référentielle (v. sa position en thème), sa fonction d’authentification (signalée par des guillemets partiels) étant plus indirecte. Les

guillemets entourant exclusivement l'adjectif *blanc* visent en effet avant tout à mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme différent des attentes présupposées.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est mis en relief lorsqu'il est employé avec le verbe copule *être* (2001, 2006), puis figure en locution nominale (masc.), *marais blanc*, sans verbe copule (2001, 2006 2x).
- (2) Le diatopisme, à cinq occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, apparaît toujours dans le discours citant, dans deux romans des années 2000 à orientation modérément régionaliste et générale qui situent l'essentiel de leur action dans le marais sur la côte vendéenne, dans le Marais poitevin (2001 2x) puis vendéen (2006 3x). Le particularisme est mis en relief deux fois, lors de son premier emploi dans chacun de ces deux romans.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique bien connu et légitime, reconnu par 11/17 informateurs :

Le diatopisme est reconnu et déclaré employé par plus de la moitié des personnes interrogées, parmi lesquels deux témoins supplémentaires (de milieu cultivé, habitant le Marais vendéen). Il est employé spontanément en conversation avec nous-même par deux témoins, l'un âgé, l'autre très jeune (YP et YE). Utilisé comme un terme de spécialisation légitime, il désigne le marais couvert d'eau en hiver, surtout dans le nom composé *marais blanc*, mais aussi dans les loc. *le marais est blanc*, signalée par cinq locuteurs, et *le marais est au blanc*, signalée par un locuteur. Il est aussi attesté dans le nom propre *Le Marais Blanc* dans le Marais vendéen, selon deux couples vivant dans la région : l'un signale un nom de hameau dans la commune de La Garnache, l'autre le nom d'un champ (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme absent des sources générales et différentielles consultées (non trouvé dans le FEW) doit avoir une certaine profondeur historique, comme l'indique son fonctionnement comme formant patronymique, *Renoul du Marais Blanc*, porté « pendant plus d'un siècle » par la famille Renoul qui vivait au Château de La Garnache, dans le Marais vendéen (Rabiller 1990, 107). Il y fonctionne également comme formant toponymique – *Marais-Blanc* (Gauthier 1996, 161 ; Rabiller 1990 titre d'ouvrage), localisé dans la commune de la Garnache (*ib.*, 107, Enq [selon CIM et MM]), et entre aussi dans des hydronymes comme *Le Blanc* (Le Quellec 2006). « L'expression Marais Blanc [orig.] était utilisée autrefois par les anciens pour parler de la montée des eaux sur le marais en hiver » (Rabiller 1990, 107).
- ◆◆ Il s'agit d'un terme technique avec référent propre à la région qui désigne le marais inondé devenu visuellement blanc par les reflets de l'eau, tirant donc son nom du miroitement de l'eau, comme l'hydronyme *Vendée* (Le Quellec 2006). Le diatopisme encyclopédique lexématique qui est mis en relief dans le corpus primaire (avec le verbe copule *être*) a sans doute été formé par réduction de la locution (diat.) *le marais est à blanc* (v. ci-dessous), elle-même formée par composition du frm. gén. *marais* (cf. FEW XVI, 520a MARISK abfrq. "marécage" ; TLF), la copule *être* et la loc. adv. du frm. gén. *à blanc* "de manière à devenir, à être blanc" (Rob *blanc* II.A.2), peut-être par réduction du syntagme *le marais est à blanc (d'eau)* (v. ci-dessous).
- ◆◆◆ Le diatopisme est de nos jours usuel comme un technicisme légitime en français en Vendée selon nos enquêtes, sous les formes du corpus primaire, *le marais est*

blanc (aussi Le Quellec 2006) et *marais blanc*, alors que la construction verbale *le marais est au blanc* est rare (Enq.), mais bien attestée dialectalement sous les formes *le marais est au / à blanc*, *le marais est à blanc d'éve* (SefcoOuest [sauf Char.]). Le composé *marais blanc* est également attesté ailleurs en région côtière comme en Basse-Normandie. En cette région, comme dans la Bretagne limitrophe, il peut aussi désigner le marais couvert de sédiments marins de couleur grise, notamment la tanguie, déposés lors de l'abaissement du niveau de l'eau de mer. Il s'oppose alors au diat. *marais noir*, qui fonctionne aussi comme formant toponymique dans le Marais vendéen – où *Marais-Noir* désigne probablement un “marais d'où l'eau est partie, et qui laisse à nouveau apparaître la noirceur du limon” (Le Quellec 2006, 220). Le diatopisme relève ainsi d'un riche paradigme avec des noms composés, comme aussi *marais verts* “[marais] couverts d'une couche de végétation qui les fait ressembler aux prairies”, attesté en lexicographie générale jusqu'au DG (1890-1900 II, 1467 ; aussi FEW XVI, 520a).

Le diatopisme *marais blanc* coexiste dans le Marais vendéen avec un quasi-synonyme diat. *loire* s.f. (attesté dp. le XIV^e s.), qui désigne les parties de la surface du Marais vendéen qui sont (sujettes à être) inondées pendant l'hiver, et qui fonctionne aussi comme formant toponymique (MaraisRézMaraisV 2003, 191 [Réz] ; aussi Gauthier 1996, Le Quellec 2006, 202). Le diatopisme quasi-syn. peut aussi désigner une “partie basse des prés où séjourne l'eau pendant l'hiver” (Barkan 1965, 66), tout comme son dérivé *loiret*, signalé lors de nos enquêtes (v. s.v. *remouilloir* Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : ‘expr.’ *Marais Blanc* MaraisV Rabiller 1990, 107 ; expr. *Le marais ét bllan* “le marais est blanc” « utilisée dans le Marais Poitevin lors des crues pour dire que les terrains des marais sont recouverts d'eau » Le Quellec 2006, 43 *Blanc* (Le-) (dans le discours définitoire ; en réf. au ‘poit.’, *ib.* 291) ; « En poitevin, lorsqu'un marais est inondé, on dit qu'il est *bllanc* » *ib.*, 219 sq. s.v. *Marais-Noir* (Le-) [topon. de St Jean-de-Monts]. — *SOURCES COMPL.* : synt. *marais blanc* plusieurs attestations localisées, p.ex. au sujet de l'Abbaye de Blanchelande et de la Baie du Mont Saint-Michel (Basse-Normandie) et au sujet du Marais De Dol (Ille-et-Vilaine limitrophe) Google francophone (11/04/09).

SOURCES GENERALES : à ajouter avant *marais vert* (Besch 1845-DG) FEW XVI, 520a s.v. MARISK (abfrq.) “sumpf” [sens part.].

SOURCES REGIONALES : *ète à / au bllanc*, *ète à blanc d'éve* ‘adj.’ “inondé (pour le marais)” SefcoOuest 2004, 262 s.v. *inondé*, et *pré bllanc*, syn. de *noue* “pré inondable” *ib.* 262 s.v. *inondable* (à *bllan* (d'éve) Vend., DSèvres, Vienne, CharM. “recouvert par les eaux”, [loc.] *le marau est au bllan* “le marais est inondé”, 1992, 116 s.v. *bllan*).

* * *

MOJETTE s.f.

1. USUEL, EMBLEMATIQUE “graines comestibles d'une plante herbacée (légumineuse papilionacée), la *vigna melanophthalma*”. Réf. / Syn. gén. *haricot*

— Dans le discours cité direct, précédé d'un commentaire métalinguistique :

C'est un bordier de l'Hébergement²² qui me l'a donné l'autre jour, à la guerre. Il a appelé ça de la *mojette*. On sème un grain, et ça donne autant que de blé sur un épi. / Toute la maisonnée s'était serrée autour du sac de *mojettes* et tendait la main pour toucher les grains blancs, des grains de haricot. (*Loups* 1985, 104)

2. (*P. méton.*) USUEL, EMBLEMATIQUE sg. et pl. "plat à base de ces graines". Réf. / Syn. gén. *haricot*

— Dans le discours cité direct, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le curé Cador vit donc affluer vers ses confessionnaux des bataillons de pénitents. Une pauvre simplette de la classe à la Bonne-Mère alla même, poussée par ses copines [...], jusqu'à s'accuser du péché bleu. / – Comment ma fille ? / – Mon père, je m'accuse d'avoir commis un péché bleu. / – Un péché bleu ? Je ne comprends pas. Expliquez-moi. / – Eh bien... Eh bien pendant la messe, l'autre jour, je n'ai pas pu me retenir, j'ai eu des vents... j'avais mangé trop de *mojette* [*en note* : haricot vendéen] le matin !... / On n'avait jamais vu pareille ferveur à travers le pays. (*Satan* 1982, 8)

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

[L'habitant du hameau, vendéen, de] Château-Fromage a l'habitude de vivre tout seul, il mange ce qu'il produit, ses « *mojettes* », ses « patates », le « goret » gras réservé aux jours de fête et aux dimanches, son pain dans la boulangerie*, le beurre passe l'été au fond du puits [...] (*Lise* 1974, 143)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ils ont commencé par refuser. Mais je vois dans les yeux de Marthe combien ces morceaux de viande rient déjà dans sa poêle. L'aire grésille de gras en train de fondre et ses hommes tendent leur assiette vers la potée. Pour une fois il y aura autre- / chose que du gras de goret dans les *mojettes* [*en note* : haricots blancs]. (*Mariennée* 1980, 20 sq.)

— Dans une comparaison, *idem* :

Un soleil à te griller une tartine, si tu avais eu envie de te la frotter d'ail et de couler dessus deux ou trois cuillerées de *mojettes* [*en note* : haricot blanc]. (*Malvoisine* 1979, 18)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A-E) Lors de ses cinq mises en relief, le diatopisme figure surtout dans le discours citant – trois fois, les trois premières fois (1974, 1979, 1980) – puis deux fois dans le discours direct (1982, 1985), indépendamment de l'auteur des mises en relief. Celles-ci se présentent trois fois sous la forme de gloses dues à l'éditeur (1979, 1980, 1982), qui sont entourées de deux mises en relief dues à l'auteur (1974, 1985).

(A) Lors de sa première mise en relief – et de son premier emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier – dans un roman à orientation générale (1974), le diatopisme est mis entre guillemets (« *mojettes* »). Ce type de marque entoure aussi deux autres

²² Variante du topon. *Herbergement*, qui désigne un village en Vendée, à proximité de Saint Fulgent au sud de Montaigu. La graphie choisie permet de rendre la prononciation locale dominante du nom de lieu : elle affiche un /e/ fermé et l'absence d'un /r/ postvocalique (observations personnelles, juillet 2011).

lexèmes (du fr. gén.) qui le suivent, et qui désignent eux aussi des éléments de la nourriture traditionnelle du milieu rural dans la région qui est mise en scène.

(B-D) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. *(s')agrouer* ; ici des définitions par des périphrases (1979-1982) : l'hyponyme *haricot blanc* (1979, 1980), puis un synonyme modalisé par un adjectif localisateur : *haricot vendéen* (1982). Le diatopisme figure une fois dans une comparaison (1979), dans le discours citant (1979, 1980) puis dans le discours cité, attribué à une jeune fille du Bocage vendéen (1982), toujours dans des récits ancrés en Vendée dans la première moitié du XX^e siècle.

(E) Lors de sa dernière mise en relief, dans un roman historique régionaliste marqué dont l'action est située en Vendée en 1793 (1985), le diatopisme figure dans le discours direct d'un meunier s'adressant à son père. Il est mis en relief par une glose qui figure également dans le discours cité et est constituée d'un commentaire métalinguistique (*Il a appelé ça de la moquette*). La suite narrative, explicative, assure l'accessibilité du diatopisme en fournissant trois emplois de l'hyperonyme *grain* ainsi que le synonyme général *haricot* (deux phrases plus loin, dans le discours citant).

- (2) (A) Le diatopisme est à la fois présenté comme utilisé, pour sa fonction référentielle (v. sa fonction de thème) et comme cité, selon le mode implicite 'comme ils disent' (c.-à-d. les habitants du village vendéen), comme le signalent les guillemets : il est utilisé pour relever l'authenticité du discours. La marque ne vise en effet pas à signaler une forme marquée (elle entoure aussi les mots généraux énumérés par la suite). Elle a toutefois avant tout une fonction d'insistance (liée aux caractéristiques pragmatiques du discours littéraire) : elle vise à guider le rythme de la lecture, et par là à rendre vivante la vie rituelle et répétitive des habitants du hameau, que met en scène le roman.

(B-D) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. *(s')agrouer* (B, C : attribués au discours citant), 2.2. s.v. *cassotte* (B : figurant dans une comparaison qui insiste ici sur la puissance du soleil), et 2.1.1. s.v. *enfondre* B (D : attribué au discours cité).

(E) Le diatopisme – étant utilisé dans le discours cité, en fonction de rhème, dans une glose du type 'X a appelé Y' qui attire l'attention sur la dénomination – est explicitement présenté comme cité, ici selon le double mode 'comme il dit' (le locuteur, meunier du Bocage vendéen) et 'comme ils disaient / l'appelaient' (les Vendéens du nord). Sa mise en scène sert avant tout à authentifier le discours.

Au niveau interactionnel entre écrivain, lecteurs et réalité, le diatopisme remplit bien une fonction référentielle, mais sert avant tout avec sa glose à informer le lecteur sur les rencontres entre Vendéens qui ont pu se faire pendant la guerre de Vendée (fonction descriptive), à authentifier le discours, et à mettre en valeur le patrimoine linguistique et culturel de la région (fonction narrative). L'attribution narrative du référent et du mot au nord de la Vendée qui auraient été inconnus dans le centre de la Vendée est toutefois historiquement peu plausible (aussi Com. hist.-comp.). La glose étant attribuée au discours cité, mais destinée au lecteur (exogène), elle vise aussi à respecter le principe de coopération, et a un fonctionnement particulier au niveau interactionnel entre les personnages intradiégétiques (1.1.2., 3.3.2.) : le locuteur cité cherche ici à exprimer sa fierté en rapportant à sa famille les échanges amicaux qu'il a eus avec d'autres combattants lors de la Contre-Révolution (fonction descriptive et émotive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme est surtout utilisé pour désigner un plat cuisiné (sens 2 : 13 fois) (1974, 1979 3x, 1980 4x, 1982, 1992, 1994 2x, 1996) – dont quatre fois mis en relief (1974, 1979, 1980, 1982) –, mais aussi la

graine du haricot (sens 1 : 7 fois) (1974, 1985 3x, 1986 3x) – une fois mis en relief (1985). S’y ajoutent deux emplois (rares) sans mise en relief de *mojette*, désignant le plant du haricot (1979, 1996) et (*p. méton.*) un champ planté de ce légume (1980). Seules les deux dernières attestations affichent une variante graphique, *mogette* (1996 2x). Le diatopisme figure aussi dans des syntagmes nominaux (sens 1) : *fricassée* [= plat cuisiné] *de mojettes* (1979), *grillées* [= tartine de pain grillée] *de mojettes* (1980) et – dans les deux derniers romans – *pot de mojettes/mogettes* (1994 2x, 1996 ; aussi 1979). Il est exclusivement utilisé au pluriel à l’exception de quatre occurrences du singulier à valeur collective, dans quatre romans différents, autant sans mise en relief, au sens 2 (1980, 1992) qu’avec, aux sens 2 (1982) et 1 (1985).

- (2) Le diatopisme, à vingt-trois occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier, apparaît dans neuf romans des années 1970 à 1990, à orientation générale et régionaliste – marquée autant que modérée – les romans proprement régionalistes concentrant plus de la moitié des emplois (1974 2x, 1979 4x, 1980 5x, 1982, 1985 3x, 1992, 1994 2x, 1996 3x, 1996 2x), mais aussi la plupart des mises en relief, au nombre de cinq (1974, 1979, 1980, 1982, 1985). Le diatopisme figure surtout dans le discours citant (dix-huit fois) – dont une fois dans une comparaison, lors d’une mise en relief (1979) – et cinq fois seulement dans le discours cité (direct) : surtout lors de ses premières apparitions (d’abord mises en relief par l’éditeur), dans quatre romans (1982, 1985, 1992, 1994), puis aussi après un premier emploi dans le discours citant (1996). Le diatopisme est alors toujours attribué à des locuteurs vendéens de milieu rural et modeste, de toutes les générations : une petite fille (1982), un meunier (1985) et des agriculteurs (1992, 1994, 1996).
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme coexiste avec des quasi-synonymes comme *foyot* “haricot sec” (p.ex. 1996), et est notamment concurrencé par le synonyme général *haricot* (sens 1 et 2), également utilisé pour renvoyer à des référents dans l’Ouest de la France, surtout au pluriel et dans le discours citant ; il est toutefois plus de deux fois plus fréquent (57 attestations), et se répartit dans treize romans, y compris les mêmes romans modérément régionalistes (1974, 1992 3x, 1994 9x, 1996 5x, 1998 7x, 1999, 2000b 12x, 2001 6x, 2002, 2004 3x, 2006 2x, 2007 6x, 2008). Toutefois, le synonyme général est utilisé dans de nombreux romans à orientation générale des années 2000 – où le diatopisme manque – et n’apparaît pas dans les romans proprement régionalistes – qui concentrent de nombreux usages du diatopisme. Le synonyme général figure lui aussi dans des comparaisons – proportionnellement plus souvent que le diatopisme (trois fois) – au sujet de *carolins* ouverts comme une cosse de haricot [par la foudre]* (1994), d’un *enfant grandissant comme une gousse de haricot* (2001), et d’une *personne concave comme un haricot mal venu* (2001).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, dominant, emblématique, légitime quoiqu’à diatopieité majoritairement consciente, reconnu par 24/24 témoins :

Le diatopisme est reconnu et déclaré employé par tous les témoins comme un terme générique courant et dominant dans l’usage qui est ressenti comme typique de la Vendée. Il est le plus souvent utilisé au singulier, et désigne le “haricot blanc” ou pour certains le “haricot blanc sec”, alors opposé au *demi-sec* “haricot blanc demi-sec” (8/14). Le référent était traditionnellement plus consommé dans le Bocage que sur la côte (témoignage de MMo) (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Dans le Centre-ouest, le diatopisme est attesté depuis le XVIII^e siècle, en français, sous la forme *mogette(s)* : depuis 1705-1790 dans l’Ouest et 1762 en CharM.

(d'apr. DRF ; cf. poit. 1790, d'apr. FEW VI/3, 67b MOŃNAČHUS I.2 [dérivés] “nonne”), puis en Vendée depuis 1790, à Fontenay-le-Comte (Plaine, Sud-Vendée) : « haricots, connus sous le nom de *mogette* », dans la *Lettres à Grégoire* de J.-B. Perreau, prieur du couvent des Jacobins de Fontenay-le-Comte puis curé constitutionnel de la paroisse Notre Dame de Fontenay (Gazier 1880, 275 ; aussi Rézeau 1994, 12 ; MourainRézMarais donne *mojette* et cite directement la *RLaR*).

- ◆◆ Le diatopisme est arrivé depuis le français du Sud-ouest où il est attesté depuis 1626, lui-même formé du lang. *monje* “moine”, *monja* “religieuse” (DRF et MourainRézMaraisV). Il s’agit dans notre perspective d’un particularisme venu d’une variété de français voisine, avec dénasalisation de la première voyelle (*mongette* > *mogette*), qui a dû être diffusé en français dans le Centre-ouest au plus tard au XVI^e siècle (frm. ou mfr. tardif), par l’intermédiaire de villes diffusant des innovations lexicales comme La Rochelle – où il est attesté depuis 1772 (d’apr. *ib.* ; cf. Roch. *mogette* 1780, *mougette* 1731, d’apr. FEW VI/3, 67b).

On assiste aussi à une floraison d’étymologies populaires. Selon les uns, le sens de *mogette* s’expliquerait par la ressemblance du grain de certaines variétés de haricots avec la tête des moines ; d’autres expliquent son sens par la propagation du légume par les religieux, ou par une allusion à leur régime alimentaire ; avec Rézeau, « [o]n préférera y voir une métaphore qui s’appuie sur la disposition des grains dans la cosse » (RézVendée ; aussi DRF).

- ◆◆◆ Le type lexical est caractéristique de l’Ouest et du Sud-ouest où il est aujourd’hui d’usage dans une aire compacte essentiellement centre-occidentale (sud de la Loire-Atlantique, Centre-ouest, Dordogne), mais aussi dans un îlot dans l’Aude (DRF). En Vendée de nos jours, il appartient à la norme régionale tout en jouissant d’une valeur emblématique (Enq., RézVendée). Par rapport à son emploi dialectal (de nant. *mogette* à LotG. 1796 *mougète*, et bearn. *moungete*, v. FEW VI/3, 67b), il s’est imposé comme le mot français même dans des régions où se maintiennent, en dialecte, des formes endogènes (DRF). Il est aussi accueilli dans la lexicographie générale contemporaine comme un « région. (Ouest) » (TLF, Lar [dp. 2003], PR).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *mogette*, *mojette* s.f. Centre-ouest sauf Vienne 1. “haricot”, 2. (*p. méton.*) [au sg. à valeur coll. ou au pl.] “partie comestible de ce légume : graines blanches du haricot blanc (parfois gousses du haricot vert, notamment en Vendée *mogette en vert*) RézOuest 1984, 195 sq. > “haricot” id. 1990, 98 ; « usuel » ‘au sg. à valeur collective ou au pl.’ *mogette*, *mojette* LoireA. (sud), Vendée, DSèvres, Vienne (sud-ouest), et *mongette*, *monjette* Charentes, Aude, Dordogne (vieilli) DRF 2001, 686-688 [Réz] ; *mogette*, *mojette* 3 attestations (1997 [1981], 2001 2x, deux fois présenté comme typique de la Vendée) DRFcompl 2007, 451 ; *mojette* s.f. Vend. “plat à base de graines de haricots blancs et secs” RichessesThib 2008, 56 [Wiss] (citant Viollier 1994) ; *mogette*, *mojette* s.f. “haricot blanc” ‘le plus souvent au singulier collectif’ RézVendée 2009, 77 et 80. — *SOURCES COMPL.* : *mojette* s.f. fr. ‘rég.’ “haricot sec”, aussi chez Pérochon [Deux-Sévrier] Rézeau 1978, 110.

SOURCES GENERALES : [sens 1] poit. *mogette* “haricot” (1790), Elle *mogète* [Vendée], [sens 2] nant. “plat de haricots” FEW VI/3, 67b s.v. MOŃNAČHUS (lat.) “mönch” I.2 “nonne” [dérivés] ; *mogette*, *mojette* « région. (Ouest) » le plus souvent au sg. à valeur coll. ou au pl. “haricot ; (*p. méton.*) partie comestible de ce légume (grains du haricot sec ou gousse du haricot vert)” TLF s.v. *mogette*, *mojette* (citant J. de la Chesnaye 1979 [1911] et Viollier 1974, auteurs vendéens) ; cf. [var. en synt.] *dolique mongette* « bot. » “genre de légumineuses papilionacées [...], originaires de l’Amérique du Sud et d’Afrique” Rob s.v. *dolic* ; *mojette* s.f.

« région. (Ouest) » “haricot blanc sec” Lar 2004 (dp. 2003, d’apr. DRFCmpl) ;
« région. (Ouest) » “haricot blanc” (dp. 1762) PR 2008.

SOURCES REGIONALES : “haricot sec” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 327 ; *mojette*,
mogette “id.” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 201 ; *mojhète*, *monjhète*,
moujhète “haricot, bot. : *phaseolus vulgare* [lat. en gras dans l’orig.]” SefcoOuest
2004, 250 s.v. *haricot* (*mojhète* terme générique Centre-ouest, 1993, 253). —
SOURCES COMPL. : *mojettes* “haricots secs” LaRévellièreMontaigu 1809, 393.

* * *

MOLLE s.f.

TECHN. COUR. “gros cèpe comestible (*boletus edulis*), noir ou de Bordeaux, à sa
maturité, très épanoui et spongieux” (*grosse molle*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition ordinaire :

Il s’inclina sur une touffé de bruyère et en retira un cèpe qu’il mira dans la
lumière du jour finissant. Il ouvrit sa sacoche et y déposa sa cueillette, s’accroupit
encore, trouva une grosse *molle*, un large champignon bien mûr, puis un bouchon
bien ferme. [...] / – C’est un péché de les laisser se perdre ! (*Caribes* 2000, 74)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme, précédé de l’adjectif modalisateur *grosse*,
est suivi entre virgules d’une glose, constituée d’une définition de type
lexicographique (*une grosse molle, un large champignon bien mûr, [...]*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est présentée comme utilisé – pour sa
fonction référentielle – mais aussi implicitement comme cité, selon le mode
indirect ‘comme on dit / l’appelle’, indiqué par sa glose, qui assure son
accessibilité mais le présente aussi comme inconnu du lecteur visé. Sur le plan
narratif, le diatopisme vise en outre avec le passage dans son ensemble à décrire
l’importance de la nature pour le héros et son ancrage émotionnel dans son milieu
d’origine (fonction narrative de caractérisation du personnage). Le type de mise
en relief et la répartition du diatopisme (ci-dessous) signalent qu’il s’agit pour
l’auteur d’un technicisme légitime du moins dans le discours portant sur la région.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours utilisé dans le syntagme *grosse molle* (2000b 2x).
- (2) À deux occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier, il apparaît toujours dans le
discours citant, dans un passage situé dans le Bocage vendéen de l’immédiat
après-guerre, au sein d’un roman à orientation modérément régionaliste (2000b
2x).
- (3) Le diatopisme est d’usage exclusif dans le corpus primaire, mais coexiste bien
avec trois hyperonymes généraux – *bolet*, *cèpe* et *champignon*, aussi utilisé dans
le discours cité de locuteurs vendéens (p.ex. 1985-2000b).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Inconnu de 18/18 locuteurs :

Le mot n’est pas reconnu en Vendée par les 18/18 locuteurs enquêtés. Ils relèvent de
groupes d’âges, de milieux, de métiers et de cadres de vie différents, et certains
d’entre eux disent bien aller aux champignons (EnqWissVendée 2009-10).
L’auteur au contraire confirme qu’il connaît bien le mot de l’usage en Vendée et
dans ses régions limitrophes méridionales, mais ne lui attribue pas de statut
diatopiquement marqué (Entretien 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme rattaché au lat. MOÛLLIS “mou” (FEW VI/3, 50a s.v. MOÛLLIS I.1) est attesté dans le Centre-ouest depuis 1932, en Saintonge, sous la forme *molle* (s.f.) (chez Musset, qui cite un dictionnaire saintongeais inédit). Dans le sud-ouest galloroman, il est documenté depuis la fin du XIX^e siècle, dans le Languedoc, sous la forme *mol* (Roumeuguère 1874 ; Mistral 1932 [1877-1881]), bien après la forme diminutive de même sens, en Gascogne, dans le *Traité des champignons* de Noulet/Dassier (1838, 18 [1835, 29] : *Mouillét*).
- ◆◆ Le diatopisme féminin désignant le cèpe lorsqu’il est à maturité représente un emploi substantival lexicalisé du fém. de l’adj. fr. (gén., depuis afr.) *mou*, *mol(le)* “qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l’impression d’autres corps” (cf. FEW VI/3, 49) – au même titre que les dialectalismes *molle* (s.f.) “remous” dans la Vienne (LalannePoit 1867, 188), et *molle* s.f. désignant le fruit du mûrier, dans le Centre (Jaubert 1864², 446 ; au pl., loch. [Indre-et-Loire], FEW VI/3, 50a). Il s’agit d’une formation par métonymie d’aspect partiel, formellement probablement une ellipse d’un mot composé, du type *cep mou/mol*, ou du type (diat.) *brousquet molle*, relevé dans le Lot-et-Garonne, opposé à *brousquet dure* (ALG 1954 I, c. 194 ‘cèpe’). Elle est parallèle à des dénominations régionales comme le quasi-antonyme *séquet* “cèpe dans sa jeunesse” ou ‘gasc.’ *cépét*, et ‘gasc.’ et ‘fr.’ *bruguet* “bolet comestible” (Noulet/Dassier *loc.cit.*).

Le diatopisme attesté dans le corpus primaire est toujours donné au féminin dans le Centre-ouest, alors qu’on ne trouve pas de précision de genre pour ses emplois en domaine d’oc – où ses dérivés (ci-dessous) sont de genre masculin. Vu aussi les données rassemblées dans le grand Sud-ouest – où l’on trouve *mol*, mais aussi *mou* et *mo(u)llet* (ci-dessous) – il est peu probable qu’il s’agisse d’un diatopisme sémantique formé à partir du technicisme homonymique botanique *môle* (absent de FEW VI/3, 49 *sq.*), qui est attesté en lexicographie générale depuis 1903 et désigne une maladie du champignon de couche (« bot. » [møl] s.f. Lar 1903, 150 *môle*² 2). En effet, vu son aréologie et son apparition relativement récente, il s’agit sans doute d’un particularisme venu dans le Centre-ouest depuis une variété francophone voisine, ici le Sud-ouest (où il représente une innovation interne du frm.), et d’où il pu être diffusé vers les Charentes par Bordeaux, puis vers la Vendée par des villes comme La Rochelle et Angoulême. Au nord de la Gironde, il s’agit ainsi sans doute d’un diatopisme lexématique (par réduction de syntagme puis changement de genre), qui a pu être formé par ré-interprétation féminine de la forme adjectivale du diat. *mol* (cf. devant voyelle et cons. ‘poét.’, TLF *mou* Orth.).

- ◆◆◆ Le type lexical du corpus primaire, absent des dictionnaires hexagonaux différentiels et généraux, est caractéristique d’une large aire du sud-ouest, où il a été relevé en languedocien (*mol*) et saintongeais (*molle*) par le FEW (VI/3, 50a I.1) – s’appuyant sur Mistral et Musset – et en « Haut-Languedoc » (*mol*, Roumeuguère 1874). Dans l’Ouest, il est de nos jours utilisé en français au féminin (Vend., Char., Gironde, d’apr. Entretien 2010), et a aussi été enregistré pour les variétés dialectales dans les Charentes (SefcoOuest).

Le type lexical a en outre été relevé sous la forme *mòu* “cèpe” en occitan par Mistral (1932 I, 516), et connaît dans son aire d’emploi une certaine assise, comme en témoignent aussi l’extension de sens “cèpe de châtaignier qui devient mou quand il est cuit” (SefcoOuest [CharM.]) ainsi que l’existence d’un dérivé de large extension. Le type *moulhet* s.m. est en effet très bien implanté en domaine d’oc (*mouillet*, Roumeuguère 1874, 248), où il a été plus précisément localisé en Gascogne (chez Noulet/Dassier, Azaïs 1878 II, 613 et chez Mistral) et dans le Languedoc (Toulouse, Doujat 1895, 167 > FEW VI/3, 46a *MOÛLLIARE ; Alibert

1965, 497 : *molet, molhet* lang. ; aussi Rolland 1914 XI, 161 : *nouhét* s.m. lang., gasc., citant [Noulet/]Dassier – qui donnent *mouillét*, v. ci-dessus).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : *mol* lang. “bolet comestible” M[istral], *molle* f. saint. “sorte de champignon” FEW VI/3, 50a s.v. MO^{LLIS} (lat.) “weich, biegsam” I.1 “weich” (y joindre la forme *moulhet* Toulouse “esp. de champignon”, égarée *ib.*, 46a s.v. *MO^{LLIARE} “weich machen”).

SOURCES REGIONALES : *mole* s.f. “cèpe du châtaignier, ou cèpe cueilli vieux” SefcoOuest 2004, 88 s.v. *cèpe* (« bot. » CharM. “cèpe de châtaignier qui devient mou quand il est cuit”, Char., CharM. “cèpe de bordeaux cueilli vieux”, 1993, 253 s.v. *mole* 1). — *SOURCES COMPL.* : [sans indication de genre] *mol* « Haut-Languedoc » “état avancé en maturité du Bolet comestible” Roumeguère 1874, 248 ; [sans indication de genre ni définition ni localisation] *mol* comme donnant le dimin. *moulhet* gasc. Azaïs 1878 II, 613 s.v. *moulhet* ; cf. *mol* s.m. lang. “bolet comestible, cèpe, espèce de champignon” Mistral 1932 [1879-1886] II, 351 s.v. *mou* (et [sans localisation] *mòu*, v. aussi *ib.* I, 516 s.v. *cep*) ; *molle* s.f. CharM. “sorte de champignon” Musset 1932, 507 (citant M. Péliçon, inédit).

* * *

POTIRON s.m.

USUEL “champignon comestible de la famille des agaricacées, caractérisé par un long pied fibreux portant un anneau mobile, et par un chapeau mamelonné, écaillé, blanc ou brun-gris”. Réf. *lépiote élevée*. Syn. gén. *coulemelle*

— Dans le discours citant, précédé d’une définition et suivi d’un commentaire métalinguistique :

Mais ma joie est plus grande, lorsque dans l’ombre d’une haie ou caché parmi les fougères, je trouve un nid de coulemelles, de *potiron* comme on les appelle chez nous, juchées sur / leur longue tige, portant bague à la patte et le chapeau taché de brun. (*Claudine* 1975, 127 [cité d’apr. 2000, 147])

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de son premier emploi – dans un roman à orientation générale (1975) – le diatopisme est suivi d’une glose en incise qui est constituée d’un commentaire métalinguistique incident (*un nid de coulemelles, de potiron comme on les appelle chez nous, [...]*). Ce dernier reprend la prép. *de* du syntagme précédant (qui contient un syn. gén., au pl., *coulemelles*), et fournit le diatopisme (au sing.) puis un commentaire de citation du type ‘comme on l’appelle’. Celui-ci recourt au verbe descriptif *appeler*, et attribue le lexème glosé à l’usage collectif (‘on’) – d’une communauté de locuteurs de la région, à laquelle le narrateur s’associe de façon explicite (‘chez nous’).
- (2) Le diatopisme est présenté à la fois comme employé et cité, en tant que dénomination légitime dans la région. La glose de cet emploi (en fonction de rhème) ne sert pas à éviter des confusions. La glose vise plutôt avec le diatopisme à authentifier le récit, et à attirer l’attention des lecteurs sur le patrimoine linguistique puis floral (culturel) de la région (fonction narrative) ; s’y ajoute en outre une fonction narrative secondaire (caractériser le personnage-narrateur comme une personne endogène aimant la nature).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme peut aussi désigner le champignon comestible en général (comme un terme générique) dans les exemples sans mise en relief (1985) (cf. Enq., Bilan bibl.).
- (2) À trois occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, et une mise en relief (1975), le diatopisme apparaît toujours dans le discours citant. Ce dernier est d'abord attribué à un personnage-narrateur vendéen, associé à l'auteur (1.1.) (1975), puis à un narrateur extradiégétique (1985). Les deux romans où il figure, à orientation générale (1975) puis régionaliste marquée (1985 2x), situent leurs récits en Vendée du troisième quart du XX^e siècle, puis de la fin du XVIII^e siècle.
- (3) Quoique rare, le diatopisme est plus fréquent que le syn. gén. *coulemelle* – hapax, utilisé lors de son glosage – mais moins fréquent que l'hyperonyme général *champignon* (v. s.v. *molle*), qui est aussi utilisé en alternance avec le premier (1985).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, familier, légitime, reconnu par 17/20 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot usuel par presque tous les locuteurs interrogés ; seules trois femmes dans la vingtaine (de régions et de milieux différents) ne le connaissent pas. Il est en outre déclaré employé par une bonne moitié des locuteurs qui le connaissent (12). Il est utilisé à côté du syn. (gén.) *coulemelle*, et pour certains concurrencé par ce dernier. Il est aussi utilisé pour désigner le champignon en général (terme générique) selon une locutrice citadine originaire de l'est du Bocage vendéen près de Pouzauges. Tous les témoins connaissent aussi et utilisent majoritairement le signifiant pour désigner la citrouille, ici une grosse courge (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest (en français) pour dénommer un champignon depuis 1476, en Anjou (MourainRézMaraisV < RézOuest 1990, antédantant id. 1984 et FEW XIX, 49b [1520], Rob et PR datant le sens “gros champignon” de 1500, le signifiant du XIII^e s., cf. Rob Étym.). Dans le Centre-ouest, il est attesté depuis ca 1508 en Saintonge, aussi chez Rabelais 1552, et depuis 1662 en Poitou (d'apr. MourainRézMaraisV).
- ◆◆ Le particularisme *potiron* “(gros) champignon” est selon le FEW un emprunt probable à l'arabe FU×R “grand champignon”, importé par l'intermédiaire du vocabulaire médical (XIX, 49b et 50a). Il est ensuite rattaché à l'adjectif *pot* “enflé” comme une formation sur le modèle de *laideron*, *chaperon* (RézOuest ; rien dans MourainRézMaraisV), puis récemment ‘peut-être’ au syriaque PATURTA “morille” (PR 2008). Il représente en français probablement un diatopisme lexématique, et une innovation interne du français dans le grand Sud-ouest (afr. ou mfr.). C'est à partir de ce dernier qu'a été formé l'emploi synonymique de *coulemelle*, par restriction de sens (diatopisme sémantique). Il représente également une innovation interne du fr. (peut-être frm.), mais d'une aire occidentale plus restreinte (ci-dessous), qui s'explique par le fait que la *coulemelle* est le champignon le plus commun dans la région (cf. VaudoréBocageV, LaChausséeSables).
- ◆◆◆ Ce « mot de l'Ouest », qui n'a pas pénétré le français général (RézOuest ; aussi TLF), est caractéristique d'une large aire centre-occidentale qui va de la Bretagne aux Charentes (IlleV. à saint. et Puyb.) et au Centre (Vendôme à Varennes), le Limousin et le Cantal connaissant des variantes (hauv., lim.) – toujours pour désigner le champignon en général, parfois comestible (FEW XIX, 49b ; cf. aussi Rolland 1914 ; Ø Estalens 1993 [Gascogne]). Le diatopisme est en outre attesté

dans le sud jusqu'aux Pyrénées, où *potiron* est retenu comme la désignation 'française' du bolet comestible (Noulet/Dassier 1838)²³.

L'emploi générique de *potiron* "(sorte de) champignon (comestible)", aussi retenu dans la lexicographie générale contemporaine comme un emploi « vx ou région. (Ouest) » (TLF) puis un « région. (Ouest) » (Rob), est toujours bien vivant dans l'ancien Poitou (SefcoOuest) et dans le Centre-ouest en général (RézOuest, ALO c. 384, Chaigne 1995), y compris en Vendée – dialectalement (VaudoréBocageV [av. 1847], MourainRézMaraisV [1847], LaChausséeSables) et en français (Barkan 1965, Enq.). En emploi synonymique de *coulemelle*, le diatopisme a été relevé dialectalement dans le Maine-et-Loire (ALO c. 386) et en Charente-Maritime (SefcoOuest), mais avant tout en Vendée (*ib.*, LaChausséeSables, ALO c. 384). De nos jours, il semble en effet essentiellement caractéristique du français en Vendée (RézOuest, Arantèle 1987) : il y est usuel et appartient à la norme régionale, mais est désormais concurrencé par *coulemelle*, et moins connu de la génération de nos témoins de moins de trente ans (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *potiron* "champignon" ; en part. (Vend.) "coulemelle", (Char.) "cèpe" RézOuest 1984, 228 > 1990, 117 sq. (citant Viollier 1975) ; Vend. "coulemelle" RichessesThib 2008, 26 [Wiss] (citant Viollier 1975). — *SOURCES COMPL.* : *potiron* fr. 'rég.' Vendée 1. "champignon en général", 2. "coulemelle" Barkan 1965, 79.

SOURCES GENERALES : *potiron* poit. "champignon en gén.", bgât. "champignon comestible", ChefB. "champignon", [var.] *potirèn* Elle, *potiroun* Maillezais Blanch I, saint. *potiron* "esp. de champignon", SeudreS. "champignon" [Centre-ouest] FEW XIX, 49b s.v. FU×R, FU×UR (arabe) "art grosser pilz" (qui reprend FEW III, 924a) ; « bot. » « vx ou région. (Ouest) » "nom de divers gros champignons comestibles (agaric, bolet, coulemelle, etc.)" TLF A (citant les Dict. des XIX^e et XX^e s.) ; « région. (Ouest) » "nom donné à plusieurs champignons comestibles (lépiote, bolet..., suivant les régions)" Rob 1 (sans citation d'auteur) ; cf. [mfr.] env. 1500 "gros champignon" PR 2008 Étym. — *SOURCES COMPL.* : 'fr.' *Potiron, Bruguet, Cèpe, Gyrole, Porchin, Brusç* (vs. 'gasc.' *cép, cépét, Bruguét*) Noulet/Dassier 1838, 18 'Bolet comestible (*boletus edulis*)' [Pyrénées] ; *potiron* m. (et var.) afr. et « divers patois de Bretagne franc., Normandie, Orléanais, Poitou, Saintonge, Limousin, Berry, Oise, Meurthe » "espèce de la famille des agaricinées" (syn. afr. p.ex. *agaric, champignau, bolet*) Rolland 1914 XI, 129 sq.

SOURCES REGIONALES : "sorte de champignon qui vient dans les genets [*sic*], le seul que mangent les habitants de la campagne en Vendée" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 331 ; "sorte de champignon comestible, nommé en d'autres lieux *poturon, paturon*, etc." MourainRézMaraisV 2003, 230 [1847], probablement "coulemelle" ou "lépiote élevée (*Lepiota procera*)" *ib.* [Réz] ; *potiron*, [var.] *potron, poturon* "champignon" SefcoOuest 2004, 91 s.v. *champignon*, et [var.] *potirèle, poturèle* "lépiota procera", *ib.*, 122 s.v. *coulemelle* (*potiron* Vend., DSèvres, Vienne "champignon, terme générique", 1994, 102 sens 1 et « bot. » Vend., CharM. "coulemelle" sens 2). — *SOURCES COMPL.* : s.m. terme générique Vend. "toute espèce de champignon habituellement consommée, la plus commune étant la coulemelle" LaChausséeSables 1966, 253 ; *potiron* "champignon" ;

²³ Le terme générique coexiste avec de nombreux emplois à sémantisme plus restreint (cf. aussi TLF, Rob), comme en Bretagne ("vesse-de-loup" IlleV.), dans le Centre ("bolet comestible" Vendôme) et en Charente ("cèpe" Puyb.) (FEW *loc.cit.*) ; aussi "cèpe" RézOuest [Char.], ALO c. 384 marge [point 112], "champignon qui se développe sur le bois blanc" *ib.* ; ou encore Vendée "agaric roux" Barkan 1965.

“coulemelle” à cinq localités [Mazé dans le Maine-et-Loire ; nord et sud-ouest de la Vend.] ALO 1974 II, c. 384 ‘champignon’ (aussi ALF 227) ; *potiron* (et var.) Mazé (arr. d’Angers, Maine-et-Loire), Vend. (grand nord et ouest) “coulemelle” ALO 1974 II, c. 386 ‘coulemelle’ ; *potiron/-in*, *potchiran* s.m. Vend. “champignon en général, surtout coulemelle” Arantèle 1987, 54 ; *potirun* [Ouest] “champignon” Chaigne 1995, 121.

* * *

PUPU s.f.

FAM. RARE “oiseau migrateur insectivore de l’ordre des coraciiformes et de la famille des upupidés, de la grosseur d’un merle, qui vit dans les lieux boisés et est caractérisé par un plumage chamois orangé marqué de larges bandes noires et blanches, une huppe érectile de plumes rousses terminées de noir, un bec fin et arqué, et un chant portant ‘oupp-oupp-oupp’ (*upupa epops*)”. Réf. / Syn. gén. *huppe*

— Dans le discours citant, suivi d’un commentaire métalinguistique :

Par la fenêtre ouverte sur le jardin, il voyait près du puits le cerisier en majesté plein de fruits encore verts. Un oiseau s’y posa, le jabot abricot, une aigrette tigrée sur la tête. C’était une huppe, la belle demoiselle du printemps. On l’appelle aussi la *pupu*, parce qu’elle répète sans se lasser : « Pu-pu-pu... » Philbert la contempla à sa toilette comme une coquette, fouillant sous ses ailes et sa queue de son long bec incurvé. / – Mon garçon, trancha la vieille Renaud, si mon vin t’intéresse, je veux bien te proposer une affaire. / Philbert tendit l’oreille, oubliant la *pupu*. (Vigne 1994, 210)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de son premier emploi, le diatopisme est entouré d’un commentaire métalinguistique. Le fragment qui le précède contient un verbe descriptif *appeler* et un pronom personnel indéfini *on* (*On l’appelle aussi la pupu*), et établit un lien avec la proposition emphatique précédente qui fournit un synonyme général et une périphrase imagée (*C’était une huppe, la belle demoiselle du printemps*) ainsi qu’avec le passage précédent qui décrit l’oiseau. Le deuxième élément de la glose, un commentaire explicatif, décrit le chant répété de l’oiseau entre guillemets (îlot textuel) dans une proposition subordonnée qui est introduite par la loc. conj. *parce que* (*parce qu’elle répète sans se lasser : « Pu-pu-pu... »*).
- (2) Le diatopisme est présenté comme à la fois utilisé et cité, selon le mode explicite ‘comme on l’appelle’ – dans une communauté à laquelle s’associe aussi l’auteur. Ses fonctions référentielle et descriptive (renvoyer à l’oiseau et le décrire dans son apparence) sont toutefois subordonnées à des fonctions qui sont directement liées aux centres d’intérêt de l’écrivain et à la nature du genre romanesque : l’usage et le glosage du diatopisme visent avant tout à attirer l’attention sur la beauté de la nature dans l’univers qui est mis en scène, et par là à relever l’authenticité, l’expressivité et la poésie du discours – comme l’indiquent le cotexte immédiat qui précède (*la belle demoiselle ...*), la position du diatopisme (en rhème), et la constitution du glosage (commentaire de citation, fragment explicatif, marquage présentant le diatopisme comme un démimologisme²⁴).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

²⁴ Nous utilisons ce terme suite à Chambon (1991b, 141) au sens de “interprétation traditionnelle d’un cri animal par un énoncé humain, de dimension variable, fait d’unités significatives ordinaires de la langue” (aussi id. 1989, 81-109).

- (2) Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier dont une mise en relief, apparaît toujours dans le discours citant dans un seul passage situé en Charente des années 1940, au sein d'un roman modérément régionaliste (1994 2x).
- (3) Le synonyme général *huppe* est un hapax dans le corpus primaire, et remplacé dans le récit par le diatopisme (1994).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, reconnu par 4/24 témoins :

Le diatopisme est reconnu par quelques rares locuteurs vendéens, qui le localisent vers le sud dans le Bordelais et/ou les Landes ou l'ont entendu dans la Plaine (Sud-Vendée) (deux témoins respectivement). Le syn. gén. *huppe* est explicitement déclaré inconnu par trois locuteurs, mais le référent est connu d'environ une moitié des témoins (EnqWissVendée 2006-09).

- ◇ L'emploi est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans, et qui connaissent tous l'oiseau désigné (EnqWissFrancoph 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme désignant la huppe fasciée est attesté en mfr. depuis 1547 sous la forme *putput* m. et chez Rabelais sous la forme *puput* (1552, d'apr. FEW XIV, 58a U^ˉPU^ˉPA "huppe fasciée" I.2.a.α ; aussi cité dans Verrier/Onillon 1908), avant d'être entré dans les dictionnaires du fr. gén. à partir du XVII^e siècle, sous les formes *pupu*, *puput*, *putput* – à partir de Cotgrave 1611 (*puput* ; FEW retenant *putput*), jusqu'à Lar 1875 (d'apr. FEW *ib.*).
- ◆◆ Le type lexical *pupu*, diatopisme lexématique, aurait été formé d'après le FEW par reduplication à partir de l'afr./mfr. *huppe* "upupa epops", qui continue le 'lat. tardif' U^ˉPPA, syncope du lat. class. U^ˉPU^ˉPA, lui-même d'origine onomatopéique (XIV, 58b Com.). En présence de la forme afr./mfr. (*h*)*upupe* (cf. *ib.*, 58b II) – 'emprunt sporadique au latin' (*ib.* 59a Com.) qui a aussi donné lieu à un déverbal (ci-dessous) – il peut toutefois aussi s'agir d'une formation à partir de cette dernière, par inversion et lexicalisation de la forme [pypy] sous influence de l'interprétation du chant de l'oiseau désigné, qui est rendu dans les ouvrages d'ornithologie par la formule « oupp-oupp-oupp », répétée plusieurs fois (Svensson/Mullarney/Zetterström 2000², 220 ; Peterson/Hollom/Mountfort 1976⁷, 316), et présenté comme un chant « doux et caverneux ; sourd de près mais [qui] porte loin » (*ib.*). S'il ne faut pas considérer *pupu* comme un archaïsme de l'ancienne langue générale depuis sa disparition des dictionnaires généraux à la fin du XIX^e siècle, on peut émettre l'hypothèse d'une innovation interne d'une des variétés diatopiques du mfr. (p.-ê. de l'afr. tardif), formée à partir d'une forme [yp] / [ypyp] ; elle a en effet pu trouver son entrée dans les dictionnaires généraux par l'intermédiaire de la lexicographie spécialisée des ornithologues (cf. Belon [1555], dans FEW XIV, 58a).
- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, où le français de réf. connaît surtout *huppe* (TLF, Rob, Lar, PR ; aussi 'communément' *coq* des champs*, *coq héron* Rob), le type lexical *pupu(t)* (s.m./f.) a été relevé dialectalement dans une très large aire qui couvre largement le nord-ouest, le centre-ouest et le sud galloroman, mais exclut le nord/nord-est de la pointe septentrionale et la région parisienne, jusqu'à l'est au nord d'une ligne formée par l'Aube, la Haute-Marne et les Vosges (FEW XIV, 58a I.2.a.α et β). Il ne figure pas dans la nomenclature des dictionnaires généraux récents, mais y apparaît bien en exemple, dans un dictionnaire d'ornithologie, sous la forme *puput* (Cuisin 1969, dans TLF), et en rubrique étymologique comme

« nom régional de la huppe » (Rob *pupuler*). Le type lexical est aussi largement attesté comme un particularisme dans les sources dialectales pour le Centre-ouest (LalannePoit, FavrePoit, ALO [type dominant], SefcoOuest, Chaigne ; aussi Verrier/Onillon 1908 [Anjou]). De nos jours, il est bien attesté en français en Vendée (Barkan 1965), mais (devenu) rare et passif, étant surtout associé à l’usage dans le sud de la Vendée et dans la grande région bordelaise (Enq., Entretien 2010).

Le diatopisme appartient à une famille lexicale qui a joui d’une grande vitalité du moins à partir des XVI^e/XVII^e siècles, comme le signale aussi l’existence du déverbal *puputer* “pousser son cri, en parlant de la huppe” – attesté depuis Cotgrave (“to whoope, or cry like the whoope”, 1611 s.v. *puput* ; aussi FEW XIV, 58a), et de sa variante *pupuler* (Ø TLF, PR), elle-même attestée en frm. depuis 1625 (d’apr. Rob Étym. ; Trév 1752–Besch 1858, d’apr. FEW XIV, 58a [dérivés] ; fr. [Anjou] Barkan 1980, 32). Cette dernière a en outre donné lieu à un dérivé, *pupulement* s.m. « rare » “cri de la huppe”, attesté depuis le XX^e siècle (Rob citant H. Bazin 1972 ; aussi Barkan *loc.cit.* [Anjou]).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *pupu* s.f. Vend./Char. “huppe” RichessesThib 2008, 31 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : *pupue* fr. Vendée “huppe, *Upupa epops* L.” Barkan 1965, 81 ; *pupue* [Anjou] “huppe” (chez H. Bazin) Barkan 1980, 32.

SOURCES GENERALES : *pupu* frm. “huppe” (Huls 1607-Wid 1675), *pupue* f. (Trév 1752-Lar 1875), norm. m. (déjà Dm), Alençon (déjà DT), poit. Elle f. [...] FEW XIV, 58a s.v. *UˆPUˆPA* (lat.) “wiedehopf” I.2.a.a ; [var. orthogr.] *puput* mise en relief dans un ex. (syn. *coq d’été* « région Poitou ») TLF s.v. *huppe* en citation (Cuisin 1969) ; *puput* « région. » Rob s.v. *pupuler* Étym. — *SOURCES COMPL.* : *puput* m. « The bird called a Whoope, or dunghill Cocke ; also, a kind of Frog » Cotgrave 1611 s.v. *puput*.

SOURCES REGIONALES : *pupu* s.f., [var.] *poupou* [dérivés] *popote*, *poupoute*, *pute* ([syn.] *bobote*, *boute-boute*, *dube*, *dupe*) “huppe (oiseau passereau)” SefcoOuest 2004, 256 s.v. *huppe* sens premier (*pupu* Centre-ouest “huppe (oiseau)”, parfois s.m. Vienne, 1994, 118). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *puput* s.f. DSèvres “huppe, oiseau” (aussi ‘patois du Berry’ et chez Rabelais « Où me munir de langues de puputz ») LalannePoit 1867, 218 ; [var.] *puput* s.f. “la huppe, oiseau” FavrePoit 1867, 280 ; [var.] *puput* [pypyt] Anjou “huppe, oiseau” (var. *poupoute*) Verrier/Onillon 1908 II, 156 s.v. *puput* (citant Rabelais P. III, 25 « langues de puputz » et *Noëls angevins*, 81 « le Cigne et la Puput ») ; *pupu* “huppe” type dominant dans l’Ouest ALO 1974 II, c. 421 ‘la huppe’ ; *pupu(t)* “upupa” LaChausséeSables 1966, 237 ; *pupu*, *pupute* ([syn.] *bobote*, *popote*, *popo*) Arantèle 1987, 20 s.v. *bobote* ; *puput* [Centre-ouest] “huppe” Chaigne 1995, 123 ; *pupue* [Centre-ouest] Chaigne 1997 s.v. *pupue*.

* * *

REMOUILLOIR s.m.

(Bas-BocageV) RURAL, plutôt RARE “espace de terre très humide, notamment partie basse d’un pré ou d’un champ qui retient l’humidité”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité direct, suivi d’un commentaire métalinguistique (dans le discours citant) :

Le tracteur continuait de tracer ses raies bien droites. Le mécanicien était aussi un bon laboureur, et il pouvait être fier. [...] Le tracteur patinait dans le fond au

bord du ruisseau. Le mécanicien avait sans doute pris trop au large, et ses roues arrière tournaient à vide dans la terre détrempeée. / – Fi de loup [= interj. marquant la surprise], s'écria Malidin, le métayer de la Jarrie, il y a un *remouilloir*, on ne l'avait pas prévenu ! / Il désignait ainsi un espace de terre sans fond, imprégné d'eau comme une éponge. Le mécanicien ne s'affolait pas. [...] Il parut réussir. L'arrière du tracteur fut soulevé, jusqu'à ce que la croûte du *remouilloir* où s'appuyait la charrue cède à son tour brutalement. (Bouvier 1998, 145)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de la mise en relief qui donne suite au premier emploi du diatopisme (dans le discours direct) (1998), ce dernier est suivi dans la phrase suivante en discours citant d'un commentaire métalinguistique. Celui-ci comporte un verbe descriptif et fait le lien avec l'énoncé précédent (*Il désignait ainsi*), puis contient une périphrase synonymique définitoire (*un espace de terre sans fond*) qui est modalisée par un groupe adjectival contenant une comparaison (*imprégné d'eau comme une éponge*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est explicitement présenté comme cité, selon le mode 'comme il disait', et comme inaccessible aux lecteurs visés (v. sa définition explicite). Il sert une fonction référentielle dominante, et de façon secondaire à relever l'authenticité du discours (v. son attribution au discours cité). La glose contenant une comparaison, elle vise à relever l'expressivité du discours, et à attirer l'attention sur le référent désigné (plus que sur le mot), qui a un impact sur le déroulement du récit (échec de la démonstration et de la tentative publicitaire pour des élections, d'où un retard de la commune en progrès mécanique) (fonction narrative d'insistance).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) À cinq occurrences dans l'*opus* dépouillé, le diatopisme apparaît dans un seul passage au sein d'un roman modérément régionaliste qui met en scène une démonstration du mode de labourage par tracteur dans le Bocage vendéen des années 1920 (1998 5x). Deux occurrences dans le discours citant (1998 2x) sont entourées de trois attributions au discours cité d'agriculteurs vendéens (1998 3x).
- (3) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans l'œuvre d'Y. Viollier.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Inconnu de 14/14 locuteurs :

Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu par 14/14 locuteurs, qui signalent cependant l'emploi de synonymes (diat. absents du corpus de référence minimal) : *salaire* s.m. (un) et *macre* s.f. (deux) pour le Bocage vendéen dans le Centre-ouest ; *marrasse* s.f. (deux) pour le Bocage vendéen dans le Centre ; et enfin *loir* s.m. "pré où une certaine étendue d'eau subsiste une bonne partie de l'année" (deux) – s.f. pour un autre locuteur (v. *Bellenoue** Enq.) – et son dérivé *loiret* (un) pour le Marais vendéen (EnqWissVendée 2009 ; v. Com. hist.-comp. pour *macre* s.f., et *loir* s.m.).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme rattaché à un lat. *MO[~]LLIARE "ramollir" (aj. à FEW VI/3, 47b) est documenté sous la forme de sa variante *remouillère* depuis 1864 dans un glossaire dialectal deux-sévrien (Beauchet-Filleau [ChefB.] > FEW VI/3, 47b ; aussi cité par LalannePoit et FavrePoit), puis sous la forme *remouilloir* au sujet de la Charente seulement depuis l'ALO (1971).

- ◆◆ Le diatopisme lexématique désignant littéralement un “lieu qui se mouille tout le temps” appartient à une famille lexicale bien implantée dans le vocabulaire agricole, dans la langue générale ainsi que dans les variétés régionales et dialectales (cf. FEW VI/3, 45a-47b)²⁵. Le diatopisme représente très probablement une variante du particularisme centre-occidental *remouillère*, formée par suffixation en *-oir*, par analogie avec des mots fr. (gén.) du type *abreuvoir*. La forme *remouillère*, est, quant à elle, probablement une innovation du français dans l’Ouest (interne ou par transfert depuis le dialecte), formé comme diatopisme lexématique à partir du frm. *mouillère*, par préfixation avec *re-* itératif et/ou de renforcement (cf. FEW VI/3, 45b-46a)²⁶. En présence de la forme *mouilloir* en Charente (“partie de pré humide”, ALO c. 10 [Saint-Martial, arr. d’Angoulême] ; dp. 1735 [La Rochelle], cf. Musset 1932, 528 *sq.*, définissant “jatte à laver les mains” d’après Lac [qui cite Cotgrave]) – il n’est cependant pas à exclure que le diatopisme *remouilloir* représente un dérivé préfixal direct à partir de ce dernier.
- ◆◆◆ Notre forme *remouilloir*, absente du FEW, est attestée en Charente dans la région de Cognac et d’Angoulême (ALO c. 10), de même que dans le Bocage vendéen, d’après le corpus primaire (aussi Entretien 2009). Elle appartient à un type lexical caractéristique du Centre-ouest, qui a été relevé dans nos sources dialectales contemporaines sous la forme *remouillère* au XIX^e siècle dans les Deux-Sèvres (ci-dessus) et au XX^e s. en Charente (ALO c. 10 [arr. de Cognac] ; SefcoOuest ; ALO c. 9 [Angoulême]).

En Vendée, le type dominant pour renvoyer au référent désigné est *pré bas* (*ib.*), alors que le particularisme dominant au sens de “partie de pré humide” dans les variétés dialectales est *macre* (ALO c. 10 ; cf. VaudoréBocageV 2003, 326 [av.

²⁵ Ainsi, le verbe mfr., frm. *remouiller* “mouiller de nouveau” (afr. *remoiller* “se mouiller, transpirer de nouveau”) est largement répandu (*ib.*, 47a) et également bien employé dans l’Ouest, notamment au sens de “ressuer [...]” (RézOuest 1984, 241 > 1990, 125 ; Horiot 2009, 6 ; dial. SefcoOuest 1993, 262 ; Verrier/Onillon 1908, 197 [Montjean[-sur-Loire : Anjou] ; GachignardMaillezais 1983, 222). On relève ainsi aussi d’autres technicisms agricoles comme *mouille* s.f. “terrain marécageux” (Plaisance/Cailleux 1958, 365) ou, à localisation restreinte, *molhe* (Suisse), *remous* (Anjou) ou encore *remouille* s.f. (Jura) (Plaisance/Cailleux 1958, 452), ce dernier type étant aussi attesté dans le Centre-ouest : *remouil* s.m. “lieu humide” SefcoOuest 2004, 356 ; *remou* [rmu] “pré humide” ALO c. 9 [Roussay : Maine-et-Loire].

²⁶ Le substantif *mouillère* s.f. “partie de champ ou de pré habituellement humide” (dp. Besch 1845, FEW VI/3, 45b-46a) – formé à partir de *molière* “terrain marécageux” (lui dp. ca 1300 [DuCange], TLF) – constitue un terme technique général de l’agriculture selon Plaisance/Cailleux (1958, 365 ; « agric. » Lar) mais selon d’autres un diatopisme (« nord-ouest », Lachiver 1997, 1150 ; « techn. (et agric.) » et « région. » Rob ; « région. » PR). Il relève en effet des variétés dialectales en Seine-et-Marne et Charente-Maritime (Provins, SeudreS.), et au sens de “endroit humide, marécageux” dans une très large aire centrale qui touche les anciennes aires d’oïl, francoprovençale et d’oc, dans le Centre, l’Aube, en Isère, dans le Gard, en Creuse et en Corrèze (Vendôme, centr., Clairv., Troyes Gr., Eyd., Alais, Chav., blim.) (FEW VI/3, 45b). Aussi Jaubert 1864², 451 [Centre] > FavrePoit 1867, 235 ; ALO 1971 I, c. 10 [Charentes, Vienne] ; SefcoOuest 1993, 262 [Vend., Char] ; Tuailon 1983, 259 [Isère : Vourey] ; aussi employé en fr. par Michelet 1979 [Corrèze] et Boutet 1986 [Loiret/Loir-et-Cher] (REGION). Dans l’Ouest, le type *mouillère* “bas fond où l’eau séjourne” a également donné lieu à des topon. *La Mouillère* et *Les Mouillères* (et à des composés), p.ex. en Charente (Duguet 1995, 63).

1847], CharierRézVendée 2011, 421 [sans date], LaChausséeSables 1966, 263 ; aussi Enq. [BocageV] et Barkan 1965, 67 [fr. Vend.]. Le Centre-ouest connaît aussi d'autres dialectalismes de même sens comme *pousse-veille* ou *néde* (Chaigne 1995, 90), outre des quasi-synonymes comme *cllaboussis* et *évière* "partie basse d'un champ qui reste humide" (SefcoOuest 2004, 256) et, dans le Marais vendéen, *loir* s.f. désignant les "parties de la surface du Marais occidental qui sont sujettes à être inondées pendant l'hiver" (dp. 1356, MourainRézMaraisV 2003, 191).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à *remouillère* f. ChefB. "terrain argileux qui retient l'eau" [DSèvres] FEW VI/3, 47b s.v. *MO^oLLIARE (lat.) "weich machen" [dérivés].

SOURCES REGIONALES : [var.] *remouillère* arrond. de Melle (DSèvres) "terrain argileux qui retient l'eau" LalannePoit 1867, 228 ; [var.] *remouillère* s.f. "terre argileuse dont les couches retiennent l'eau" FavrePoit 1867, 297 (citant Beauchet-Filleau) ; *remouilloir* Char. "partie de pré humide" (Eraville, Montchaude [arr. de Cognac], Champagne-de-Blanzac [arr. d'Angoulême]), et [var.] *remouillère* s.m. Char. (Saint-Fraigne, Bréville et Montchaude [arr. de Cognac]) ALO 1971 I, c. 10 'une partie de pré humide' ; cf. [var.] *remouillère* Char. "pré humide" (Saint-Martial [arr. d'Angoulême]) *ib.*, c. 9 'un pré humide' ; [var.] *remouillère* Char. "lieu humide, endroit où l'eau sourd" SefcoOuest 1994, 152 ; *remouillère* s.f. "lieu humide" id. 2004, 256 s.v. *humide*. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *remouillère* s.f. "terrain argileux qui retient l'eau" (*Thiau champ a ine r'mouillère*) Beauchet-Filleau 1864, 226.

2.1.2. Le pays et les hommes

Le second champ sémantique, 'Le pays et les hommes', deux fois moins représenté (avec sept diatopismes) que le précédent, rassemble les noms de lieux (*Bellenoue*, *Gois*, *marais mouillés*, *tirouet*), ainsi que les noms communs et les noms propres qui sont liés à l'identité collective des hommes en Vendée (*cœur vendéen*, *maraischin*, *ventre à choux*).

* * *

BELLENOUE n.pr. f.

USUEL topon. [au sujet d'une construction imposante entourée de prés humides et fertiles]

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique :

C'est Lucien Rougier, le vieux, qui a construit la grande cabane* rectangulaire avec un étage de six hautes croisées sous le second Empire, et il l'a baptisée *Bellenoue*. Les bâtisses de l'ancêtre accolées les unes aux autres [...] ont été conservées et entretenues avec le soin jaloux de l'héritage. [...] On n'avait jamais vu construction si considérable dans le pays, si ce n'est le château de Saint-Michel, autrefois abbaye gouvernée par Mazarin. (*Lilas* 2001, 350)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Le diatopisme est rendu accessible non pas par le commentaire métalinguistique qui le précède (*il l'a baptisée Y*), mais par le cotexte qui l'entoure (*la grande cabane* rectangulaire avec un étage [...] sous le second Empire [...] construction si considérable [...]*). L'utilisation d'un diatopisme dans la description (*cabane*) peut toutefois induire en erreur le lecteur qui n'a pas lu la note liminaire du roman ou qui n'a pas retenu la définition proposée par l'auteur.

- (2) Le diatopisme est présenté comme cité mais sans distanciation particulière de la part de l’auteur, qui se contente d’informer sur une dénomination (v. aussi l’absence de marquage). La motivation du diatopisme (non transparent pour la majorité des Vendéens enquêtés, v. Enq.) n’est pas rendue explicite dans le cotexte, qui porte sur l’apparence du bâtiment et son époque de construction plutôt que la qualité des terres de la ferme (qui est à l’origine de la dénomination, v. Com. hist.-comp.). Par sa connotation positive véhiculée par la composante transparente *Belle-*, le diatopisme est implicitement doté d’une valeur poétique. S’il semble utilisé pour son authenticité, il est essentiellement utilisé pour décrire un élément de l’univers créé (fonction narrative). Son emploi et sa mise en relief renforcent toutefois la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui vise à présenter le locuteur cité (Rougier, personnage local aisé d’importance – statut qui lui donne un pouvoir d’action particulier dans le récit).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le diatopisme renvoie à un petit château dans le Bocage vendéen (1998 trois fois) et à une construction imposante de riche agriculteur dans le Marais poitevin, comme lors de sa mise en relief (2001 16x). En dehors de cette dernière, le diatopisme est surtout utilisé avec *cabane** (*cabane de Bellenoue* [2001 13x]), mais aussi dans des noms composés avec *domaine* et *étang* (1998) ainsi que *château* et *mâitre* (2001) + *de* + *Bellenoue* (chacun une fois) ; s’y ajoutent deux attestations de *à Bellenoue* (2001), où le nom propre désigne l’exploitation dans son ensemble.
- (2) Le diatopisme est exclusivement utilisé dans deux romans modérément régionalistes, qui situent leur action au tournant des XIX^e/XX^e siècles (1998 3x, 2001 16x). Plus de la moitié des occurrences (treize, dont une mise en relief) figurent dans le discours citant, qui est attribué à un narrateur extradiégétique (1998 2x) mais à un personnage-narrateur vendéen, comme lors de la mise en relief (2001 11x). Les attributions au discours cité concernent exclusivement des personnages vendéens, qui sont de milieux socioprofessionnels divers (médecin [1998], curé, sage-femme, juge [2001 5x]).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, légitime, reconnu par 11/12 informateurs, motivé pour 5/12 :

Le nom propre *Bellenoue* de même que celui de *La / Les Noue(s)* sont reconnus par tous les locuteurs enquêtés en Vendée sauf une étudiante de 22 ans de milieu modeste (malgré l’existence d’un hameau nommé *Les Noues* à moins de quatre km de son domicile). Un témoin précise que le nom propre est fréquent en Vendée et renvoie à la qualité du terrain, comme *La Malnoue* (CIM). La motivation du toponyme est présente dans la conscience linguistique d’une moitié environ des informateurs. Le diatopisme formateur du toponyme, le s.f. *noue*, est reconnu par 5/12 témoins comme désignant un “pré gras assez humide”, mais moins fréquent que *pâtis** (syn. diat.). Un témoin du Marais vendéen signale aussi la fréquence du quasi-synonyme (diat.) *loire* comme un s.f. (v. s.v. *remouilloir**) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le toponyme est attesté en Vendée sous la forme *Bellenoue* depuis le XVIII^e siècle, et sous la forme *Bellenoe* depuis le XI^e siècle (v. *Belle-Nohe* XVII^e s.), au sujet d’une localité réunie depuis 1826 à Château-Guibert (Bocage vendéen, au sud de La Roche-sur-Yon) (Le Quellec 2006, 37).
- ◆◆ Le nom propre représente un diatopisme lexématique formé par composition et figement du synt. nom. fém. *belle noue*, comme d’autres toponymes tels que

Malnoue et *Basse Noue* (*ib.*, 258), la composante *Belle-* faisant référence à la qualité de la terre (cf. GrevisseGoosse 2008¹⁴ § 181 pour le figement de synt. adj. fém. [fr. gén.] + s.f. [diat.]). Ce toponyme a été formé à partir de l'appellatif *noue* "terre mouillée, prairie marécageuse", comme *La Noue* et *Les Noues* – noms de villages et de lieux-dits qui sont à rattacher à un étymon *NAUDA "terrain marécageux" (Nègre 1990-1991, 238 ; Duguet 1995, 63 sq.) – latin tardif attesté depuis le IX^e siècle à Blois [DuCange], qui continue un gaul. de même forme et sens (FEW VII, 53b-54a).

- ◆◆◆ L'hydronyme *Bellenoue* est de nos jours attesté en Vendée (cf. Le Quellec, 37) ainsi qu'à Saint Mathurin dans le Maine-et-Loire (Vincent 1937, Nègre 1990-1991). Ce sont surtout les noms de lieux *La Noue* / *Les Noues* qui sont largement répandus dans la France septentrionale, surtout dans l'Ouest et le Centre (DNLF, 498 ; aussi Nègre 1990-1991, 238 n° 3695), y compris dans l'ensemble du Centre-ouest (*ib.* ; Ledain 1902, 195 sq. [DSèvres] ; Duguet 1995, 63 sq. [Charentes] ; Gauthier 1996, 192 [Vend., DSèvres : fréq.]) ; ceci concerne aussi la Vendée, où *La Noue* et *Les Noues* désignent des fermes (SvensonMaraisV, 126), des tènements et lieux habités (Rousseau 1960, 207) et des fermes ou hameaux (Chaigne 1995, 91), plus précisément plus de 80 hameaux et 'villages' [lire probablement : *hameau*] (Le Quellec *op.cit.*, 258)²⁷. Le nom composé existe à

²⁷ Cf. *SOURCES DIFFERENTIELLES* : *La Noue*, *Les Noues* topon. DSèvres (26 attestations plus dérivés / composés), dp. 1212 *La Noe* (commune de Nantueil), dp. 1414 *La Nouhe* (id.) (v. *Noeres* dp. 1150) Ledain 1902, 195 sq. ; fr. 'rég.' *noue* et topon. *La Noue*, *Les Noues* (dix env. en CharM., un en Char.), issu, comme l'a.occit. *nauza*, de *nau* (par l'interm. de *nauve*, lui-même en Saint. dp. fin XI^e s., qui comme topon. désigne surtout des noms de terroirs) Duguet 1995, 63 sq. s.v. *Nauve* ; cf. *noue* fr. 'rég.' Vendée "plante aquatique pour recouvrir les bourrines" (maraîchin*) Barkan 1965, 72 ; *La Noue* Vend., DSèvres, Vienne topon. Gauthier 1996, 192 ; *La Noue* Vendée (plus de 80 noms de villages et de lieux-dits) Le Quellec 2006, 258 s.v. *Noue(s)* (*La-*, *Le-*).

SOURCES GENERALES : *noue* mfr., frm., d'une famille galloromane (sauf fprov. occit. à l'est du Rhône) issue du lat. tardif NAUDA "terrain marécageux" (attesté à Blois au IX^e s. [DuCange], continuant un gaul. de même forme et sens) FEW VII, 53b-54a s.v. *NAUDA (gaul.) "sumpfiges gelände" ; topon. *La Noë*, *Les Noës*, *La Noue*, *Les Noues* « nombreux ham. et lieux-dits dans la moitié nord de la France, surtout dans l'Ouest et le Centre ; lat. NAUDA, lieu marécageux » (*Lanoë* et var. *Noue*, *Noe*, *Nues* attesté dp. XII^e s. surtout, en domaine d'oïl, et *Nuet* dp. env. 1000, Pas-de-Calais) DNLF, 498 s.v. *Nods* ; Aisne, Cher, Marne, Seine-et-Marne, Maine-et-Loire, Vendée (Aubigny), Vosges Nègre 1990-1991, 238 n° 3695 ; *noue* "terre grasse, marécageuse, utilisée comme pâture" TLF s.v. *noue*¹ A (citant Dict. XIX^e et XX^e s.) ; « Terme partic. représenté dès l'a. fr. dans l'ouest et le centre de la France » *ib.* Étym. 1 ; *noue* « région. » "terre grasse et humide cultivée en pâturage, en prairie" et "terrain périodiquement inondé (en particulier, ancien lit de rivière, de ruisseau)" (dp. XIII^e s.) Rob > PR 2008 s.v. *noue*¹ ; *noue* « vx » "terre grasse et humide fournissant des herbages pour le bétail" Lar 2004 s.v. *noue*¹.

SOURCES REGIONALES : *La Noue*, *Les Noues* noms de fermes SvensonMaraisV 1959, 128 ; *noue*, terme « qui désigne souvent des tènements et des lieux habités dans le Poitou » (p.ex. *La Noue*, comme de Landeronde) Rousseau 1960, 207 ; *La Noue*, *Lés Noues* 'n. de ferme ou de hameau, provenant de la nature du sol sur lequel il se trouve : terre grasse, humide' Chaigne 1995, 91 ; *noue* s.f. "pré où l'on coupe toujours de l'herbe" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 328 ; *noue* s.f. "pré inondable" (syn. *pré blanc* s.m.) SefcoOuest 2004, 262 s.v. *inondable*, et

côté de noms propres comme *Longuenoë* (Orne), *Malnoue* (Seine-et-Marne, Cher) et *Marnoue* (Seine-et-Marne) (Nègre *loc.cit.* n° 3696), dont les deux derniers sont attestés depuis le XIII^e siècle (*Male Noe* 1254, *Marmoe* 1219) (d'apr. Vincent 1937, 236 § 560).

Alors que le type *Bella Noa* – aujourd'hui *Belle-Noue* – est attesté depuis *ca* 1330, au sujet de St Mathurin dans le Maine-et-Loire (d'apr. *ib.* > Nègre *loc.cit.* n° 3696), les types *La Noue* / *Les Noues* sont documentés depuis l'afr., comme dans les Deux-Sèvres sous la forme *La Nouhe* depuis 1414 et *La Noe* depuis 1212 (Ledain 1902), puis en Vendée depuis le XVI^e siècle à Réaumur (BocageV), sous la forme *La Nohe* (d'apr. Le Quellec 2006, 258).

Pour sa part, le diat. *noue* comme nom commun à partir duquel a été formé le nom propre, aussi entré dans la lexicographie générale contemporaine – avec marquage diatopique (« région. », Rob, PR) ou chronologique (« vx », Lar 2004), ou non (TLF) – appartient à une famille galloromane (sauf fîprov. occit. à l'est du Rhône) (FEW VII, 53ab). Selon les attestations du FEW, il est cependant « partic. représenté dès l'a. fr. dans l'ouest et le centre de la France » (dp. afr. *noe* “terre grasse et humide de pâturage”, Indre-et-Loire [Gdf] et *noue* dp. 1333 en ‘a. poit.’ [Lalanne], d'apr. TLF Étym.). Dans cette aire, nous pouvons considérer que le nom commun *noue* représente un régionalisme de toujours. Il maintient une bonne assise dans le Centre-ouest jusqu'à l'époque contemporaine (VaudoréBocageV, 328 [av. 1847], SefcoOuest 1999, 121 [Char., CharM.]), comme l'indique aussi l'existence de sens dérivés, comme celui de “cuve en pierre utilisée pour faire boire le bétail” dans les Charentes (*ib.*, 131 sens 2).

Vu les attestations du nom propre *Bellenoue*, sa formation semble représenter une innovation régionale du fr. occidental d'une époque antérieure au XIV^e s., mais on ne dispose pas d'une attestation sûre pour le référent désigné dans le corpus primaire. Elle est en principe possible dans l'ensemble de l'aire où le toponyme du type *La Noue* est répandu (ci-dessus) (au même titre que des formations analogues telles que *Malnoue*), et où le nom commun (diat.) *noue* affiche une assise et une fréquence particulières (ci-dessus).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : topon. *Bellenoue* [BocageV] (localité réunie à Château-Guibert depuis 1826) (formes anciennes : *Bellenoe* XI^e s., *Belle-Nohe* XVII^e, *Bellenoue* XVIII^e s.) Le Quellec 2006, 37 (‘constitué d'un adj. *Belle* + *Noue*’, p. 258).

SOURCES GENERALES : aj. à FEW VII, 53b-54a s.v. *NAUDA (gaul.) “sumpfiges gelände” ; topon. *Belle-Noue* à S. Mathurin [Maine-et-Loire] (v. 1330 *Bella Noa* PT) Vincent 1937, p. 235 sq. § 560 s.v. fr. *noue* ; *Belle Noue* commune de Saint Mathurin [Maine-et-Loire] (*Bella Noa*, v. 1330) (citant Vincent *loc.cit.*), à rattacher à oïl adj. fém. *belle* + *noue* “terrain marécageux” (citant FEW VII, 53a) Nègre 1990-1991, 238, n° 3696.

* * *

CŒUR VENDEEN loc. nom. m.

MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE “insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793 : image en étoffe symbolisant l'amour du Christ-Rédempteur” (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

“marais” *ib.* 295 s.v. *marais* (sans localisation, mais Char., CharM. *noue* “marais, pré inondable”, 1999, 121 sens 1).

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Le rassemblement vendéen à Notre-Dame d'Obezine se passait à la sortie du bourg [= village], dans la prairie, devant la grotte de Lourdes. Les Gendreau versèrent un symbolique droit d'entrée, et on leur remit un insigne du « *cœur vendéen* » qu'ils épinglèrent sur la poitrine. (Vigne 1994, 259)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure dans le discours citant, entre guillemets (« *cœur vendéen* »).
- (2) Il s'agit de guillemets d'insistance qui visent à mettre en garde le lecteur devant un sémantisme particulier, le diatopisme étant utilisé dans une acception historique spécifique. Les guillemets signalent en outre implicitement que le diatopisme est utilisé en accord avec l'usage collectif selon le mode 'comme on dit', pour authentifier le discours. Présenté comme un diatopisme encyclopédique légitime, il sert essentiellement une fonction référentielle intrinsèque.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Dans le corpus primaire, le diatopisme figure toujours dans des romans à orientation régionaliste, marquée puis modérée, trois fois (1980, 1994). Il apparaît d'abord dans le discours indirect libre (à source énonciative ambiguë), attribué à un personnage du Bocage vendéen (racontant une histoire rapportée par deux Vendéens) (1980), puis figure dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique, avec puis sans mise en relief (1994 2x).
- (3) Le diatopisme pallie une carence du fr. gén. Le corpus primaire affiche cependant l'emploi d'autres unités pour désigner le même type d'insigne vestimentaire porté pendant la guerre de Vendée en 1793 : la loc. syn. *cœur rouge* (1986), la forme elliptique *cœur* (1980) et le diat. *Sacré-Cœur* s.m. (v. Com. hist.-comp.), utilisé en référence au XX^e siècle (1992).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connue, mot-souvenir légitime, reconnu par 4/12 locuteurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée en tant que mot désignant un insigne vestimentaire religieux appartenant à la coutume du passé par un tiers de nos témoins, quatre autres informateurs n'étant pas sûrs. Un locuteur précise que le symbole représente un cœur double (CIM). Le même composé est en outre reconnu par tous comme un mot emblématique et usuel qui renvoie à un autre référent propre à la région – il s'agit donc d'un diatopisme encyclopédique appartenant à la norme régionale. Il symboliserait leur appartenance identitaire à la Vendée, et pour certains leur esprit d'autonomie et leur fierté. Le symbole est représenté sous la forme d'un double cœur surmonté d'une couronne, sur divers supports (bois, épingles, parfois bijoux), repris en rouge comme logo départemental très présent dans le paysage actuel (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ La désignation de l'insigne vestimentaire n'est pas datée dans nos ouvrages (RézOuest cite un texte vendéen de 1968 : *La Revue du Bas-Poitou*), mais représente aujourd'hui un mot-souvenir et un terme d'histoire :

« Cet insigne, cœur rouge surmonté d'une croix sur fond blanc, d'environ 8 x 6 cm était porté jusqu'à ces dernières années par les participants au pèlerinage de la Vendée à Lourdes » (RézOuest, 106)

- ◆◆ La lexie formée par composition de deux éléments de la langue générale puis par lexicalisation du syntagme représente une formation française (p.-ê. exogène à la Vendée), avec référent propre à la région, où elle représente un diatopisme lexématique (ou de statut). Le premier élément, *cœur*, désigne bien “ce qui a ou évoque la forme d’un cœur” (cf. Lar II.1), mais a dû d’abord être employé au sens (frm. [gén.]) “ce qui symbolise l’amour de Dieu”, et donc construit avec le sème dominant /+ amour du christ/ (donc à ajouter à FEW II/2, 1173 CO`R I.2.b.a).
- ◆◆◆ Par sa référence à la guerre de Vendée, le diatopisme encyclopédique est synonymique avec *sacré(-)cœur* et l’elliptique *cœur* “insigne en tissu cousu sur un vêtement ou moulage en plomb porté au cou représentant un cœur, en référence au Sacré-Cœur”, attesté dans notre documentation depuis 1793 (FemmesRézVendée, 75 « ces braves gens nous avaient fait broder des Sacrés-Cœurs », et 324 ell. « nos cœurs » ; aussi glossaire, 341 et 342 avec définition [Réz]).

Le diatopisme mis en relief dans le corpus primaire se distingue du diatopisme moderne *cœur vendéen* “bijou fait de deux cœurs évidés et entrelacés, surmontés d’une couronne elle-même sommée d’une croix”, qui désigne le double cœur emblème officiel de la Vendée depuis 1943 (RézOuest sens 2 ; Enq.). L’emblème remplace le symbole matrimonial représentant un bijou fait le plus souvent d’un seul cœur surmonté d’une couronne sans la croix (RézOuest 1984 Rem.). Le diatopisme moderne est aussi attesté chez Y. Viollier, dans un roman à orientation générale (2003 3x, une fois sous forme elliptique).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : « Hist. » « Insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793. C’était une image en étoffe dite du “Cœur de Jésus”, signe de l’amour du Christ-Rédempteur » RézOuest 1984, 106 (citant *Revue du Bas-Poitou* 1968 LXXIX, 194) > RézOuest 1990, 45 ; Vend. RichessesThib 2008, 19 sq. [Wiss] (citant Viollier 1994).

SOURCES GENERALES : à ajouter à frm. *selon le cœur de Dieu* “pieux, aimé de Dieu” FEW II/2, 1173b s.v. CO`R (lat.) “herz” I.2.b.a “gemüt”.

* * *

GOIS n.pr. m.

USUEL “passage d’une longueur de 4150 mètres, couvert à marée haute et découvert à marée basse, qui permet de traverser un bras de l’Atlantique entre l’île de Noirmoutier et le continent vendéen”

— Dans le discours citant, entouré d’une définition ordinaire (paraphrase synonymique) :

Chaque jour la main du Tout-Puissant s’étend sur les flots, les ouvre et découvre le passage, le gué, le *Gois*, long d’un peu plus de quatre kilomètres, qui relie le continent à l’île. (*Molly* 2006, 13)

FOULEES DU GOIS n.pr. f. pl.

MODERNE USUEL “épreuve sportive consistant en une course à pied, qui se déroule à marée basse en Vendée à Noirmoutier-en-Isle par le passage du Gois*”

— Dans le discours cité indirect, suivi d’une définition ordinaire (périphrase hyperonymique) et mis entre guillemets :

L’artiste, dans son atelier [situé au départ du Gois* sur le continent] a parlé des « *Foulées du Gois* », des courses à pied contre la mer. (*Molly* 2006, 304)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de la première mise en relief du nom propre – lors de son premier emploi dans le discours citant, en début de roman (après une première apparition en titre de chapitre) – il est glosé à l'aide d'une paraphrase définitoire synonymique qui est constituée de deux parties : le diatopisme est précédé de deux éléments qui sont présentés comme équivalents (*le passage, le gué, le Gois*), puis suivi d'une périphrase fournissant un complément définitoire (*long d'un peu plus de quatre kilomètres [...]*).

(B) Lors de la seconde mise en relief du diatopisme dans la locution *Les Foulées du Gois* en fin de roman, l'auteur recourt à une mise entre guillemets (« *Foulées du Gois* ») puis à une définition ordinaire sous forme d'une périphrase hyperonymique, qui suit le diatopisme en concordance avec la syntaxe de la phrase (*des courses à pied contre la mer*). Cette partie centrale de la mise en relief est précédée d'une tournure de citation introduisant du discours indirect avec un verbe descriptif *parler de (X a parlé de [...])*. Elle renvoie aux propos d'un autre locuteur vendéen cité en début de roman, où l'auteur fournit déjà une description explicative du référent, adressée au lecteur visé (exogène) pour assurer l'accessibilité du passage (« *Quelle course ? / – Les foulées du Gois. Le départ est donné à marée montante [...]* », 2006, 15).

(2) (A) Le diatopisme est déclaré utilisé sans mise à distance particulière ; il est aussi indirectement cité selon l'usage en présence d'une paraphrase discrète, qui vise à le rendre accessible tout en localisant le référent dans la région. Étant utilisé au tout début du roman, le diatopisme sert en outre à permettre au lecteur un accès efficace au monde créé, ici le littoral du Marais vendéen (fonction phatique).

(B) Le diatopisme est clairement attribué à un autre locuteur (v. la tournure de citation et les guillemets de citation) – cité selon le mode 'comme il disait'. Les guillemets signalent en outre qu'il s'agit d'un nom propre, qui est nécessairement rapporté en accord avec l'usage, et donc cité selon le mode implicite 'comme on dit / l'appelle'. Une définition juxtaposée vise en outre à rendre le diatopisme discrètement accessible. Il s'agit d'une de deux définitions doubles de l'auteur pour un même diatopisme dans ses romans (*acon*) : il n'a pas oublié qu'il avait déjà glosé le diatopisme dans le même roman, mais juge que le lecteur n'a pas nécessairement enregistré le sens fourni (presque 300 pages auparavant...).

(A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est présenté comme légitime en tant que nom propre, et utilisé pour désigner un phénomène propre au Marais vendéen où est localisé le récit (fonction référentielle).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le nom propre apparaît surtout sous la forme *le Gois* (18 fois), mais aussi dans les syntagmes *sur le Gois* et *au Gois* (huit fois chacun) ainsi que dans les noms propres modernes *Foulées du Gois* (deux fois) – une fois mis en relief – et *Relais du Gois* (trois fois).

(2) Le diatopisme, à 38 occurrences et deux mises en relief, apparaît exclusivement dans un roman récent à orientation générale dont l'action est située dans le Marais vendéen (2006). Il apparaît surtout dans le discours citant d'un narrateur intradiégétique, vendéen – y compris lors de sa mise en relief, sur la première page du roman – mais aussi dans le paratexte auctorial et éditorial (comme lors de son premier emploi) – en quatrième de couverture, titre de chapitre et table des matières (cinq fois). Seuls cinq emplois figurent dans le discours cité direct de personnages du Marais vendéen (une fois rapporté par un Irlandais parlant anglais, cf. Viollier 2006, 309, dont les propos sont donc traduits en français de façon implicite). Le diatopisme figure aussi trois fois dans le discours indirect libre

(d'abord narrativisé), donc à source énonciative ambiguë, lorsqu'il est attribué à un héros vendéen qui déclare reprendre le contenu des énoncés de son père puis cite un autre Vendéen (monologue intérieur), lors de la mise en relief du nom propre. La répartition exclusive des noms propres *Foulées du Gois* et *Relais du Gois* dans les discours cités et citants respectivement n'est pas pertinente, les deux étant d'emploi rare.

- (3) Dans les trois emplois attestés dans le corpus primaire, le nom propre n'est pas concurrencé par des équivalents généraux. Le nom commun (gén.) *gué* "endroit peu profond d'un cours d'eau [...]" (cf. TLF *gué*¹) y figure seulement à trois reprises, y compris dans une locution figée (1992, 1998, 2006).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

- (3.1) P. Rézeau (*RézVendéeVoyageurs* 2011, 114) définit *Le Gois* comme suit :

« *Lieu-dit de la commune Beauvoir-sur-Mer, le Gois est un passage long de 4,150 km (aujourd'hui aménagé en chaussée) qui relie, à marée basse (soit deux fois par 24 heures), l'île de Noirmoutier à la côte vendéenne. Avec la liaison maritime entre Fromentine et la pointe de la Fosse à Noirmoutier, il était le seul accès à l'île avant la construction d'un pont en 1971. Tour à tour considéré comme dangereux, pratique ou pittoresque, il est toujours fréquenté aux heures où le permettent les marées.* » [italiques dans l'orig.]

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime, reconnu par 6/6 informateurs (*Gois*) et 4/6 (*Foulées du Gois*) :

L'événement des Foulées du Gois* est inconnu de deux locuteurs de milieu modeste du Bocage vendéen mais très connu par les médias pour les locuteurs citadins de milieu cultivé que nous avons interrogés. Le passage du Gois* est célèbre et son nom transparent grâce au (diat.) courant *goiser* "avoir les pieds dans l'eau pour franchir un passage d'eau". La forme *gué* appartient au vocabulaire passif et n'est pas ressentie comme un syn. de *gois* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *Gois* n'est pas daté dans les sources différentielles, mais employé en Vendée par Cl. Masse au début du XVIII^e siècle (*RézVendéeVoyageurs* 2011) et en 1842 par Mourain (*Journal de la Vendée*), qui précise que l'administration locale écrit *Goua* malgré la prononciation locale [goi] (selon MourainRézMaraisV). Celle-ci est confirmée par la forme *gôis* fournie pour Beauvoir-sur-Mer (FEW XVII, 438b, citant Gallet 1868, qui donne *Gôie*), alors que d'autres donnent comme forme 'poitevine' *Goe* (Le Quellec 2006). Le n.pr. *Foulées du Gois* est de formation très récente, le référent désigné ayant été créé en 1987 (cf. *Les amis du Gois* 2010, Rem.).
- ◆◆ Les sources régionales proposent l'hypothèse d'une dérivation (régressive) du nom propre *Gois* à partir du verbe *goiser* "se mouiller les pieds en marchant" (VaudoréBocageV > MourainRézMaraisV, 170), également avancée par des témoins vendéens probablement en raison de la fréquence du verbe (Enq.) – donc à partir d'un localisme du Pays nantais et MaraisV (dp. 1830, MourainRéz ; FEW XVII, 489b ; Vend. SefcoOuest 1993, 142), désormais aussi courant en fr. en Vendée (Enq. ; aussi Barkan 1963, 39 ; Viollier 2006 hapax). On retiendra toutefois plutôt l'hypothèse d'une formation à partir du nom commun (s.m.) *gois* (cf. aussi MourainRézMaraisV [Réz] et Le Quellec), aussi relevé sous la forme 'poit.' *goise* s.m. "endroit où subsiste un peu d'eau à la basse mer" (*ib.*). Ce diatopisme de Vendée appartient à la même famille lexicale que le type d'oïl dominant *gué* (afr. à frm. gén.) et le type (diat.) *gua*, qui relève quant à lui d'une

large aire sud-occidentale (Montlieu [CharM.], Cantal, bearn., Dax [Landes]), et est aussi attesté anciennement (abress., adauph., alang., agask.) (FEW XVII, 438b-439a), plus précisément en occit., depuis *ca* 1170 *ga* [gua] (le catalan attestant *gual* dp. 988) (DÉRom [Alletsgruber 2011-2012]).

Le type lexical est rattaché par Wartburg à la base d'ancien bas-francique *WAD "endroit guéable", correspondant au lat. VADUM "id." (FEW *loc.cit.* ; aussi Le Quellec 2006) ; d'autres le rattachent directement au lat. VADUM (Vincent 1937, 231 § 545 : 'lat. *vadum* + franc *wad*' ; DNLF, 334). En présence d'une évolution phonétique largement attestée quoique non régulière qui remet en question une influence germanique, il s'agit vraisemblablement de formes issues d'un type protoroman innovatif */uad-u/ caractéristique d'une aire continue et centrale de la Romania (italien, fr., frprov., occit., gasc., catalan), sans corrélat dans le système graphique du latin de l'Antiquité, plus tardif donc que les types */βad-u/ s.amb. et s.m. – corrélat l'un du latin écrit *uadum*, -i s.n., l'autre de *uadus*, -i s.m. (DÉRom [Alletsgruber 2011-2012]).

Le nom propre *Gois* représente un diatopisme lexématique : une innovation interne du français local en Vendée, formée par hypostase n. commun (*gois* s.m.) > n. propre à valeur individualisante et dénomminative. Il en est de même de *Foulées du Gois*, dont le premier élément est utilisé au sens gén. "enjambée d'un coureur à pied" (cf. TLF B.2.a « SP. », Rob 2.b), formé par lexicalisation du synt. nom. (tout comme le n.pr. *Relais du Gois*).

◆◆◆ Les deux noms propres mis en relief dans l'œuvre d'Y. Viollier sont aujourd'hui usuels en français en Vendée (Enq.). La désignation du passage reliant Noirmoutier au continent est accueilli dans la lexicographie encyclopédique contemporaine (Lar) et – à côté de ses variantes (*Le Goua*, *Le Goe*, *Le Gôie/gôis*) – dans les glossaires régionaux (FEW XVII, 438b, VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV, Barkan 1963) et dans les ouvrages de toponymie locale (Gauthier 1985, Le Quellec 2006). Ces derniers relèvent aussi des formes proches au sujet d'autres passages, comme *le Guy* désignant un passage à gué (sur le Ligneron) dans le Marais vendéen du Sud (Duguet 1995, 299 ; *Le Gui* [Vend.], Gauthier 1996, 206). C'est surtout la forme dominante d'oïl *gué* qui est entrée dans la formation de nombreux toponymes (parfois composés), largement attestés (p.ex. DNLF, 334) y compris dans le Centre-ouest septentrional (Rédet 1881, 204 [Vienne] ; Ledain 1902, 140 [DSèvres] ; aussi Rousseau 1960, 169 [Vendée]). Si la Vienne connaît aussi le toponyme *Gua* (Gauthier *loc.cit.* ; dp. 1561, [var.] *Moulin du Ga* dp. 1408, Rédet *loc.cit.*), cette forme méridionale est surtout représentée dans les Charentes (Vincent 1937, 231 § 545 [CharM.] ; Duguet *loc.cit.*, 148 [CharM. méridional] ; Nègre 1990-1991, 1374 n° 25542 [Char., CharM.]²⁸ ; Le Quellec *loc.cit.*) ainsi qu'ailleurs dans la Galloromania méridionale : en Languedoc (Narbonne Aude) et dans le Centre-est (Isère comme à Têche) (Vincent 1937, 231 § 545).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *Le Gois* Vend. (3 attestations), DSèvres/Vienne (fréq.) Gauthier 1996, 206 ; *Le Gois* topon. "passage permettant de rejoindre Noirmoutier à pied, pendant la basse-mer", n. poit. *Le Goe* [var., Vend.] Le Quellec 2006, 164 ; *le Gois* RézVendéeVoyageurs 2011, 115 [Cl. Masse, début XVIII^e s.] (n.pr. non retenu en glossaire [Réz]). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *Gôie* Gallet 1868, 94 ; *le Gois* (en marge sur une carte "Toponymie antique" du MaraisV) Gauthier 1985,

²⁸ La datation de 1294 en Charente chez Nègre (citant Vincent 1937, 545) concerne *de Vado*.

302 ; *gois* fr. 'rég.' Vendée "gué de l'île de Noirmoutier au continent" Barkan 1963, 39.

SOURCES GENERALES : *Gois*, *gois* à ajouter à Beauv.²⁹ *gôis* "gué de l'île de Noirmoutier au continent" FEW XVII, 438b s.v. *WAD (abfrq.) "seichte stelle" I "furt" ; [sans marquage] (*passage du*) *Gois* "route praticable à marée basse, entre Noirmoutier et le continent" Lar 2004. — *SOURCES COMPL.* : *Le Gois* ('dp. IX^e s.'). *Les Foulées du Gois*, *Le Relais du Gois* Vendée Les amis du Gois 2010.

SOURCES REGIONALES : *Le Goua* « nom du passage du continent à Noirmoutier » VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 321 s.v. *goiser* ; *Le Gois* « nom du bras de mer que l'on passe à marée basse entre le continent et l'île de Noirmoutier » (forme de l'admin. : *Le Goua*) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 170 s.v. *goiser*.

* * *

MARAICHIN s.m.

USUEL "qui habite le Marais poitevin, région basse naturelle du sud-est de la Vendée, ou qui en est considéré comme caractéristique". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le paratexte éditorial, précédé d'un commentaire métalinguistique et mis en italiques :

C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin sur l'Anse de l'Aiguillon et le Pertuis Breton, face à l'île de Ré. / [...] Eux-mêmes, les habitants se disent *marâichins* [italiques dans l'orig.]. (*Lilas* 2001, 11 ; pour le passage dans son ensemble, v. s.v. *boucholeur*)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Pour l'analyse, v. s.v. *boucholeur* : placement discursif, mise en italiques, glosage analogue, ici à l'aide d'un emploi pronominal du verbe (*Eux-mêmes, les habitants se disent marâichins*).
- (2) Pour l'analyse, v. s.v. *boucholeur* ; ici avec une attribution explicite du mot au collectif des habitants (c.-à.-d. du Marais poitevin).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le référent est surtout utilisé en référence au Marais poitevin (2001 22x), mais aussi au sujet du Marais vendéen, au sens usuel "(personne) qui habite le Marais vendéen, région septentrionale du littoral vendéen, comprenant au nord-est le marais de Bouin et au sud le marais de Monts et de Challans" (2000b, 2006 12x). Dans les deux sens, le diatopisme apparaît surtout en emploi substantival (30 fois) comme lors de sa mise en relief (2001 20x, 2006 10x), mais aussi en emploi adjectival, cinq fois (2000b, 2001 2x, 2006 2x), notamment dans le syntagme *chapeau marâichin* (2006). La forme au féminin est rare (quatre attestations), répartie de façon équilibrée entre les deux sens et les emplois adj. et subst.
- (2) Le diatopisme, à 35 occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier et une mise en relief (2001), apparaît dans trois romans ancrant en partie leurs récits en Vendée qui sont à orientation modérément régionaliste (2000b, 2001 22x) puis générale (2006 12x). Il figure deux fois dans le paratexte éditorial – présenté comme dû à l'éditeur, mais rédigé par l'auteur lui-même (2001 2x), dont une fois mis en relief – puis vingt-huit fois dans le discours citant (2001 17x, 2006 11x), où deux passages textualisent la présence du personnage-narrateur, le curé vendéen, qui

²⁹ 'Beauv.' est absent du *Beiheft* (mais BDP, 149) ; l'abréviation renvoie à Gallet 1868, qui donne *Gôie* (ci-dessus).

rédige son journal intime (2001, 110, 223). Il apparaît enfin aussi cinq fois dans le discours direct de personnages d'origine et de milieux divers : un prêtre d'origine paysanne du Marais vendéen (2000b), deux ouvriers non vendéens, et un commercial aisé (2001 3x), outre un immigrant originaire d'Irlande (2006).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime reconnu par 14/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée comme un mot courant (subst. et adj.) par tous les locuteurs interrogés, avec référence propre au Marais vendéen et poitevin, pour certains (6) propre au premier (mieux connu par nos témoins que le second). Certains témoins signalent aussi l'emploi du subst. pour désigner le dialecte de cette région et, au fém., une danse ronde traditionnelle du Marais vendéen (cf. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en français depuis le XVII^e siècle en emploi substantival, au sujet du Bas-Poitou (d'apr. RézOuest), et en référence au Marais vendéen dès 1704, sous la forme *Marainchain* (d'apr. MourainRézMaraisV, RézVendée : *Marainchain*), plus tardivement en emploi adjectival (dp. 1840, d'apr. *ib.*, TLF).
- ◆◆ Le diatopisme sémantique, à rattacher à la famille de l'ancien bas-francique MARISK "marécage" (à FEW XVI, 519b-520a), représente probablement une innovation interne du frm. (ou mfr. tardif) local.
- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique est courant en Vendée – où il appartient à la norme régionale (Enq.) – et relève d'une aire compacte qui correspond grosso modo à la Vendée et au sud de la LoireA. (et au nord de la Charente-Maritime), comme le signale l'existence de divers dérivés (diat.) tels que le verbe *marâchiner* et son dérivé nominal *marâchinage* (RézOuest 1984, 183 *sq.*) – deux emplois aussi attestés dans la LoireA. limitrophe (le premier à Nant., le second à Nant. et dans le Bas-Poitou) (FEW VI, 305b). La désignation (s.m.) de "patois parlé par les habitants du Marais vendéen" (TLF I.B) est aussi signalée par nos témoins vendéens (Enq.), et celle de "bœuf élevé dans les prairies basses du Poitou et de l'Aunis" a été relevée en Saintonge [CharM.] (AcC 1840-Lar 1874, d'apr. FEW XVI, 520b) et en Vendée, où il est surtout utilisé pour désigner la race, au féminin (RézVendée 2009, 66 Rem.). Le substantif fém. *marâchine* a lui aussi donné lieu à des glissements de sens, comme celui de "coiffe du Marais (vendéen ou poitevin)" – auj. dans le discours sur le passé (RézOuest 1984, 183) – ou une danse traditionnelle de la région (Nant. [LoireA.], FEW VI, 305b ; LaChausséeSables 1966, 360 ; RézOuest 1984, 183 ; RézVendée 2009, 66 Rem.), emploi qui est aussi entré dans la lexicographie générale contemporaine (TLF I.C, Rob 2, PR 2008). Si le diatopisme du corpus primaire peut s'appliquer au Marais vendéen et poitevin, les habitants du Marais desséché du Sud sont aussi appelés *Marouins* (RézVendée 2009, 66 ; RézOuest 1984, 183).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : adj. et subst. a) "(personne) qui habite le Marais vendéen ou qui en est originaire" (dp. XVII^e s.) et b) "(personne) qui habite le Marais poitevin ou qui en est originaire" (syn. [diat.] *Marouin*) RézOuest 1984, 183 sens 1.a-b > id. 1990, 92 ; *Marâchins* "habitants du Marais" (poit. *Maréchans*, *Maraechins* "habitants du Marais Nord", *Marouins* "habitants du MaraisP") Le Quellec 2006, 219 s.v. *Marais (Le-)* ; subst. (habituellement avec majuscule) ou adj. "(personne) qui est originaire du Marais (poitevin ou vendéen)" RézVendée 2009, 66 sens 1.

SOURCES GENERALES : empl. à ajouter à *marâchin* adj. « wird zur bezeichnung von gewissen dort heimischen gebräuchen [...] verwendet [c.-à-d. dans le Marais en LoireA. et en Vendée] » FEW VI, 305b s.v. MARAIS 1, lui-même à rattacher à la famille de MARISK (abfrq.) “sumpf” FEW XVI, 519b-520a ; subst. “habitant du Marais vendéen” et adj. “du Marais vendéen, de ses habitants ou de leur langue” TLF s.v. *marâchin* I.A et II ; « géogr. » adj. et subst. “des marais poitevin et breton” (dp. 1840) Rob sens 1 ; adj. et subst. “qui appartient au Marais breton ou au Marais poitevin” Lar 2004 ; adj. et subst. *marâchin, -ine* « géogr. » “des marais poitevin et breton” (*Pays, villages marâchins*) (subst. dp. 1840) PR 2008.

SOURCES REGIONALES : s.m. et f. “habitants du Marais” VaudoréBocageV 2003, 326 s.v. *mareechin, -ine* ; adj. et subst. “du Marais, habitant et habitante du Marais” MourainRézMaraisV 2003, 196 s.v. *maréchin, -ine* ; *marâchin* s.m. “habitant du marais du nord vendéen” ([syn.] péj. *ventre jhaune*), *marâchine* “habitant du marais” SefcoOuest 2004, 295 s.v. *marâchin* (source cachée : en mot-vedette comme mot de fr. [gén.]). — *SOURCES COMPL.* : dans un commentaire métalinguistique [MaraisV] « Les Habitants du Marais Vendéen (dit Marais Breton) que l’on appelle Maraichins [...] » Douillard s.a. [1950], s.p.

* * *

MARAI MOUILLES n.pr. m. pl.

USUEL “région qui inclut la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée), qui traverse le Marais dans le Sud de la Vendée, partiellement étendue sur les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime” (cf. RézVendée)

— Dans le discours cité indirect, précédé d’un commentaire métalinguistique :

Pendant ce temps Jean-Marie Chèze [venu de Corrèze dans le Marais poitevin] essayait de se soustraire aux poursuites des gendarmes qu’il imaginait lancés à ses trousses. [...] Il pouvait prendre un bateau et se sauver par mer vers La Rochelle et l’île de Ré. Il pouvait remonter la Sèvre. On disait que plus haut, dans ce qu’on appelait les *marais mouillés*, des hutteurs [= habitants de huttes dans le Marais poitevin] s’étaient installés au milieu de l’eau pour se soustraire à la justice. (*Lilas* 2001, 79)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est précédé de deux fragments métadiscursifs qui recourent au pronom personnel indéfini *on* et à des verbes de citation, l’un neutre (*dire*), l’autre descriptif (*appeler*) : une tournure de citation (*On disait que plus haut, dans [...], des hutteurs [...]*) est suivie d’un commentaire métalinguistique incident du type ‘X qu’on appelait Y’ entre virgules (*ce qu’on appelait les marais mouillés*). Le commentaire métalinguistique et le diatopisme figurent ainsi dans le discours indirect d’un personnage (monologue intérieur d’un ouvrier corrézien immigré en Vendée), encadré dans le discours citant du personnage-narrateur (un curé vendéen) – où se superpose donc aux mots du narrateur le contenu des pensées du personnage et de propos collectifs antérieurs (« on »).
- (2) Le diatopisme est à la fois déclaré employé et cité, selon le mode de citation double ‘comme on disait/l’appelait’, qui renvoie au discours collectif des habitants du Marais poitevin de la fin du XIX^e siècle (époque du plan narratif principal du récit) – communauté dont le narrateur ne s’exclue pas explicitement (v. pronom indéfini et absence de marquage). Le commentaire métalinguistique attirant l’attention sur le diatopisme (en fonction de rhème) vise surtout à le présenter comme une dénomination, mais aussi à authentifier le discours. C’est la

tournure de citation qui sert une fonction narrative informative en introduisant des informations sur une représentation collective des Vendéens de l'époque (région réputée rude, difficile d'accès et servant de refuge sûr pour les personnes en conflit avec la loi), sans toutefois mettre en péril la *face* des lecteurs (satisfaisant autant la loi d'informativité du contenu des énoncés que le principe de coopération) (1.1.2., 3.3.2.). Toutefois, la glose est secondaire pour la fonction narrative du passage dans son ensemble (centré sur le désir de fuite et l'état émotionnel du héros) (aussi s.v. *acon*).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de son premier emploi, affiche trois occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, toujours dans un roman modérément régionaliste (2001 3x) : une fois respectivement dans le discours à source énonciative ambiguë (ci-dessus), dans le discours du narrateur, et dans le discours direct d'un riche propriétaire du Marais poitevin.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Nom propre courant, légitime, non concurrencé, reconnu par 12/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par presque tous les informateurs interrogés, qui déclarent quasiment tous (10) l'employer eux-mêmes comme nom propre exclusif pour désigner la partie non asséchée du Marais poitevin (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le particularisme, non daté dans le corpus de référence minimal, ◆◆ a été formé par composition du premier élément du composé *Marais poitevin*, qui désigne une région naturelle entre les plaines de Vendée et de Niort et les forêts d'Aunis au sud (cf. RézVendée, 76-71 *Marais* 1), et d'un adjectif gén., *mouillé*, en opposition à (diat.) *marais desséché* (RézOuest 1984, RézVendée ; aussi Lachiver 1997 pour les deux n. composés). Ces noms propres, des innovations internes du français dans la région, représentent tous des diatopismes encyclopédiques lexématiques. Leur formation s'intègre dans un riche paradigme en français général avec des noms communs [quasi]-antonymiques comme *marais littoral endigué* et *asséché* (cf. Rob 1), et en français dans la région en particulier (v. ici même s.v. *marais blanc*).
- ◆◆◆ Le diatopisme *marais mouillé* désigne un référent propre à une partie méridionale de la Vendée qui s'étend aussi partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente ; il est aussi connu dans ses régions limitrophes dans le Centre-ouest (RézOuest) et usuel en Vendée, appartenant à la norme régionale (Enq.). Au sujet du Marais poitevin, on rencontre également la construction verbale *devenir mouillé* : « Au-delà de Marais [...], le marais devient < mouillé >. On l'appelle < poitevin > » (J. Prasteau 1977 ds RézOuest 1990, 92 *marais* 2). Le nom composé désigne en son sens strict une partie seulement du Marais poitevin (Enq. ; corpus primaire), mais correspond aussi dans l'usage courant « le plus souvent à la dénomination de *Marais poitevin* » (RézVendée ; aussi RézOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *marais mouillé*, p. oppos. à *marais desséché* (dans l'usage courant identifié à *Marais poitevin*) RézOuest 1984, 184 s.v. *marais* 2 Rem., « Les marais mouillés comprennent la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée) qui traverse le marais [poitevin] » *ib.* (citant S. Jean 1981, 186) ; *marais mouillé* par oppos. à *marais*

desséché (constituent ensemble le Marais poitevin ou du Sud) RézVendée 2009, 67-72 s.v. *marais* 1.

SOURCES GENERALES : à ajouter après frm. *marais* “terrain bas, humide [...]” et des formations de même type ([frm.] *marais vert*) FEW XVI, 520a s.v. MARISK (abfrq.) “sumpf” [sens part.]. — *SOURCES COMPL.* : [n. commun] *marais mouillé* “marais non desséché” Lachiver 1997, 1087.

SOURCES REGIONALES COMPL. : *Marais mouillés* loc. [= topon.] [CharM.] “Marais non desséchés” Musset 1932, 427.

* * *

TIROUET n.pr. m.

(*MaraisP*) [avec art. défini] “partie du pâturage collectif sur le terrain communal à Aiguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin où se faisait traditionnellement la traite des vaches”

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique :

Ils ont déménagé à la Saint-Michel dans une petite maison du bout du bourg [= village] sur le chemin de la digue, devant les communaux [= terrain appartenant à la commune, servant de pâturage collectif]. Les femmes viennent traire les vaches à cet endroit, c’est pourquoi on l’appelle le *tirouet*. La maison des Chèze était donc la maison du *Tirouet*. Elle appartenait à un ouvrier agricole qui venait de mourir (*Lilas* 2001, 128).

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) La glose qui précède le diatopisme est constituée d’un commentaire de citation qui recourt au pronom indéfini *on* et au verbe descriptif *appeler* (*on l’appelle le tirouet*), le pronom d’objet direct *le* renvoyant au sujet de la phrase précédente (*une petite maison du bout du bourg [...] devant les communaux*). La glose est complexifiée par un commentaire explicatif, constitué de l’adverbe *pourquoi* en emphase (*c’est pourquoi*) et de la proposition principale qui précède (*Les femmes viennent traire les vaches à cet endroit*). L’emploi suivant du diatopisme, présenté comme la conséquence de l’usage commenté, est non autoréférentiel (*La maison des Chèze était donc la maison du Tirouet*).
- (2) Le diatopisme est présenté comme une dénomination (en rhème), à la fois utilisée et citée, en accord avec l’usage selon le mode ‘comme on dit / l’appelle’ (c.-à-d. : dans le Marais vendéen). Il vise avec la glose à instituer le lieu d’action de l’univers de sens créé (fonction descriptive) tout en renforçant l’authenticité du discours (v. commentaire de citation). Le commentaire explicatif relevant de l’étymologie populaire vise à rendre transparent la motivation sémantique et historico-culturelle du nom propre *Tirouet*.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) En dehors de l’exemple mis en relief, le diatopisme est systématiquement écrit avec une majuscule, vingt fois – indice de son statut de nom propre (une moitié des attestations figurant dans le synt. nom. *maison du Tirouet*). Il est toujours utilisé avec l’article défini.
- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de son premier usage, affiche vingt-et-une occurrences, toutes dans un roman à orientation modérément régionaliste dont l’action est située dans le Marais poitevin du tournant des XIX^e/XX^e siècles (2001 21x). Il figure toujours dans le discours citant d’un personnage-narrateur, curé vendéen (dix-neuf fois), sauf deux attributions au discours cité de locuteurs vendéens (dont une fois le personnage-narrateur).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

L'emploi est en Vendée inconnu de 12/12 témoins – qui ne vivent pas dans le Marais poitevin (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n'est pas daté dans les sources consultées.
- ◆◆ Il représente probablement un diatopisme lexématique formé par lexicalisation, hypostase (n. commun > n. propre) et substantivation d'une forme /tirœe/, variante dialectale du verbe (diat.) *tirer** (v. ALO 1974 II, c. 492 'traire' ; cf. fr. [e] / poit. [œ] en contact avec cons. labiales, p.ex. dans *fève*, PignonÉvPhonPoit 1960, 84). Son emploi métonymique pour désigner le lieu où l'on traite les bêtes laitières représente une innovation interne du français local en Vendée. Sa formation a pu être encouragée par la bonne assise de l'emploi *tiroué* s.m. "seau à traire", lui-même attesté depuis le mfr., chez Amyot [évêque (1513-1593) né à Melun : Centre] (puis 1625, Gay), et à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire centre-occidentale autour de la Loire, qui va de l'Anjou à l'Indre-et-Loire et au Centre, où l'on trouve aussi des var. suff. et un sens méton. "contenu d'un seau à traire" (FEW VI/1, 409a MARTYRIUM III.1.a.β.b' ; Jaubert 1864², 650 [Centre] ; Verrier/Onillon 1908, 286 [Anjou] ; ALO c. 496 [nord de DSèvres/Vienne, sud d'Indre-et-Loire] ; SefcoOuest 1994, 235 [Vienne ; var. *tirou* CharM.]).
- ◆◆◆ Le nom propre, absent du corpus de référence et de nos sources de toponymie locale (Ø Rédet 1881, Ledain 1902, Duguet 1995), semble caractéristique du Marais poitevin : il existe dans la commune de l'Aiguillon-sur-Mer (Entretien 2009) et est également noté sur le cadastre à quelques kilomètres au nord-est, dans la commune de Saint-Denis-du-Payre.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *Tirouet* n.pr. 3 attestations d'un même document admin. (l'une en 'version consolidée' ; Préfecture de la Vendée [2002, 2008 2x]) : « Section ZM, lieu-dit Le Tirouet n° 71 » (parcelle cadastrale sur la Réserve Naturelle Nationale du marais communal de Saint-Denis-du-Payre [MaraisP], Vend.) Google francophone (12/07/09).

SOURCES GENERALES : aj. n.pr. et n. commun *tirouet* s.m. "lieu de traite des vaches" après *tirer* (*une vache, etc.*) mfr., frm. "traire" FEW VI/1, 408b s.v. MARTYRIUM (lat.) "martyrergrab ; martyrtum" III.1.a.β.b' "melken" et *tirouer* [s.]m. mfr. (Amyot ; 1625, Gay) "seau à traire" [...] *ib.*, 409a (hypothèse).

* * *

VENTRE(-)A(-)CHOUX n.pr. m.

FAM. PLAIS. et EMBLEMATIQUE [surnom du Vendéen] (cf. RézVendée)

— Dans le discours cité direct, mis entre guillemets :

Lorsque M. Valladon retrouva Louis-Marie [immigrant vendéen en Charente] le dimanche suivant [...], il le salua en ces termes : / – Comment vas-tu, le « ventre-à-choux » ? / Louis-Marie comprit qu'on parlait de leur plantation à Martignac. On n'y connaissait pas les choux, du moins on n'en avait jamais vu sur de telles surfaces. / – On cultive comme on sait ! répondit-il froissé. Vous verrez si, avec nos choux, on n'y arrivera pas ! (Vigne 1994, 118)

— Dans le discours cité direct, précédé d'un commentaire métalinguistique :

Les autres pensionnaires de la Trézanne [les vaches d'une exploitation dans le Bocage vendéen des années 1920] les accueillirent [les nouvelles vaches charolaises] avec des meuglements peu sympathiques. [...] / – Il faut vous adapter, leur dit-il, ici on mange des choux pendant l'hiver. C'est les bovins qu'on devrait appeler *ventres à choux* ! (Bouvier 1998, 176)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de son premier emploi (1994), le diatopisme est mis entre guillemets (« *ventre-à-choux* ») et figure dans le discours cité, introduit par une tournure de citation localisatrice qui contient le groupe verbal descriptif *saluer en ces termes*.

(B) Lors de son second emploi (1998), le diatopisme figure également dans le discours cité (introduit par le verbe descriptif *dire*), mais est glosé à l'aide d'un commentaire métalinguistique ; celui-ci recourt au verbe descriptif *appeler* qui est modalisé par l'auxiliaire *devoir* au conditionnel, et intégré dans une phrase exclamative en emphase grammaticale par clivage (*C'est les bovins qu'on devrait appeler ventres à choux !*).

(2) (A) Lors du premier emploi du diatopisme (en fonction de thème), les guillemets servent à mettre en garde devant un emploi métaphorique, présupposé inattendu par le lecteur visé.

(B) Lors de son second emploi, le diatopisme est présenté comme une dénomination (en fonction de rhème) et utilisé pour relever l'expressivité du discours, comme le signale son emploi dans une exclamation et en emphase grammaticale.

(A-B) Lors des deux emplois, le diatopisme figurant dans le discours direct est attribué à des personnages de la première moitié du XX^e siècle, cités selon le mode 'comme il disait' (un instituteur charentais puis un agriculteur vendéen). Comme le signalent les mises en relief respectives, le diatopisme est aussi implicitement cité selon le mode 'comme on dit'. Il est présenté comme motivé (désignant celui qui mange du chou) et donc comme expressif et à connotation positive, voire affectueuse, et utilisé pour apporter un ton ironique, voire comique. Le diatopisme vise en outre dans les deux récits à caractériser les locuteurs cités (personnages clés décrits comme attentionnés et plein d'humour), et secondairement à décrire la culture vendéenne (agricole et alimentaire) par son opposition à la Charente et à Nevers. Des plantations importantes de choux et leur consommation sont en effet stéréotypiquement associées à la Vendée dans la communauté sociolinguistique d'appartenance de l'auteur (Enq.). Ces fonctions narratives de caractérisation et de description sont subordonnées à deux fonctions implicites : relever l'expressivité et secondairement l'authenticité du discours. Les fragments non autoréférentiels du cotexte immédiat contribuent en outre à assurer l'intelligibilité de la dénomination glosée (*On n'y connaissait pas les choux ; ici on mange des choux pendant l'hiver*).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(2) Le diatopisme est à deux occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, toujours mis en relief, dans deux romans modérément régionalistes (1994, 1996) – au sein de passages dont l'action est située dans le Centre-ouest de l'entre-deux-guerres, et qui décrivent la confrontation de la culture vendéenne avec celle d'autres régions de la France. Il figure toujours dans le discours cité, une fois d'un Charentais s'adressant à un Vendéen immigrant en Charente (1994), et une fois d'un agriculteur vendéen s'adressant à une vache importée de Nevers dans le Centre (1996).

- (3) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire, où figure cependant un autre surnom (diat.) pour désigner les Vendéens, *chouan*, à connotation surtout dépréciative (Wissner 2010) – et non pas ludique, affectueuse, comme *ventre-à-choux*.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, courant dans toutes les générations, reconnu par 16/17 informateurs :

Le diatopisme est reconnu comme un mot familier courant par tous les locuteurs, dont la majorité déclarent aussi l'employer (12), y compris une collégienne (témoin supplémentaire attentif au langage). Le mot est en principe utilisé sur le ton de la plaisanterie, et l'association du Vendéen au chou qu'il véhicule continue à être mis en avant comme un élément humoristique du patrimoine, comme avec des imprimés sur T-shirts (LP, 22 ans) ou lors d'un mariage avec une mariée non-vendéenne (décoration du véhicule avec des têtes de choux) (ChP) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le surnom, attesté en Vendée (au sujet du Cholet) depuis 1908, ◆◆ a probablement été diffusé pendant la première guerre mondiale (RézVendée). Il s'agit d'un diatopisme lexématique, formé par nominalisation selon un type de construction bien attesté dans le Centre-ouest dès le XVII^e siècle avec la locution *ventre a beurre et choux gras* [graphie orig.] (env. 1673, chez Drouhet [1878]), mais qui ne s'appliquait pas aux Vendéens (RézOuest). Son emploi s'explique sans doute par la consommation assidue du cœur des choux verts (c.-à-d. fourragers) à l'automne et durant l'hiver, en Vendée et surtout dans le Bocage vendéen, où les plantations de chou occupaient des surfaces importantes (RézVendée, RézOuest).
- ◆◆◆ Le diatopisme non relevé dans le FEW est employé à l'époque contemporaine dans l'ensemble du Centre-ouest, où il est enregistré pour le français (RézOuest) et les variétés dialectales, comme un terme péjoratif (SefcoOuest). Il est aussi utilisé pour désigner plus spécifiquement les habitants de Cholet, et renvoie « parfois à une vision passéiste et réductrice des Vendéens » mais est « moins sujet à des connotations péjoratives » que *Chouan* (RézVendée), comme le confirment aussi nos témoins en Vendée. Le surnom y est de nos jours courant dans toutes les générations, et appartient à la norme régionale (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *ventre à choux* s.m. [surnom du Vendéen] RézOuest 1984, 275 > id. 1990, 146 ; *ventre à choux* "surnom d'un Vendéen" RichessesThib 2008, 19 [Wiss] (citant Viollier 1994) ; *ventre à choux* ou *ventrachoux* s.m. et f. « fam. » souvent avec maj. "(surnom du Vendéen)" RézVendée 2009, 110. — *SOURCES COMPL.* : *ventre-à-choux* fr. 'rég.' Vendée "surnom des Vendéens" Barkan 1966-1967, 152.

SOURCES GENERALES : à ajouter à FEW II/1, 536a s.v. CAULIS "kohl" I.1, ou, en tant que loc. figée, après mfr. *tête de chou* f. "sot" (XVI^e s.) *ib.*, 537a I.3.

SOURCES REGIONALES : *ventrachoux* s.m. "Vendéen" SefcoOuest 2004, 478 s.v. *Vendéen* (sans localisation ; 'terme péj.', 1994, 265).

2.1.3. L'homme : être physique et émotionnel

Le troisième grand champ sémantique rassemble onze diatopismes qui renvoient à l'homme dans son être, avec son corps et sa santé (*battre son dail*, *benaise*, *colique cordée*, *grappe*), à son comportement (*beuque*, *brailler*,

mariennée, veurnize), et à la nourriture – dont trois termes sont caractéristiques de la région (*folle, mojette², noah*).

* * *

BATTRE SON DAIL → DAIL (2.1.4.3.)

* * *

BENAISE, BEN AISE adj. épïcène

FAM., surtout RURAL “heureux, content, rassasié” (v. RézOuest) (*être benaise / ben aise*). Réf. *bien aise*

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le feu pète le diable dans la cheminée. J’ai un rot qui me bloque le conduit, je le lâche tonitruant avant de vider mon verre. José éclate de rire. Michel applaudit : / – Voilà qui fait plaisir. Tu es *benaise* [*en note* : bien aise] ? Tant mieux. En veux-tu une autre petite goulée [= gorgée] ? (*Mariennée* 1980, 84 sq.)

◆ Var. orthogr. *ben aise*

— Dans le discours cité direct, suivi d’un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

– [...] Le phylloxéra a déjà ravagé bien des régions où je suis passé autrefois. Je ne sais pas pourquoi les Charentais s’imaginent qu’ils sont à l’abri. Leur réussite les a endormis. Ils ne voient pas pourquoi ils ne seraient pas « *ben aise* », comme ils disent, éternellement. Il paraît que le terrible puceron aurait fait son apparition du côté de Jonzac... / – Et alors ? / – Alors ils disent que Jonzac est au sud. (*Fontfroide* 1999, 76)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par la forme synonymique en graphie standardisée.

(B) Lors de son second emploi, dans un roman policier modérément régionaliste, le diatopisme est marqué, entre guillemets (« *ben aise* ») et suivi d’un commentaire métalinguistique incident qui contient le verbe pragmatiquement neutre *dire* (*comme ils disent*).

(2) (A) Pour l’analyse, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* (B). Le diatopisme est présenté comme sémantiquement transparent pour l’auteur, mais aussi comme authentique, vu son attribution exclusive au discours cité. Le diatopisme permet en outre par son sémantisme et son attribution au personnage d’insister sur le bien-être du narrateur à la campagne, qui s’oppose à son malaise maladif en ville (opposition structurant l’ensemble du roman), et contribue à décrire sa relation de proximité avec le locuteur (fonction narrative de description). Au niveau interactionnel entre les personnages, son emploi vise enfin pour le locuteur à manifester sa complicité avec son vis-à-vis (fonction phatique).

(B) Le diatopisme, jugé accessible au lecteur comme l’indique l’absence d’une définition (v. en effet le choix graphique), est explicitement présenté comme cité et caractéristique de l’usage en Charente : il est attribué au discours cité direct d’un locuteur vendéen immigrant en Charente qui le présente clairement comme repris selon l’usage endogène, selon le mode ‘comme ils disent’ (ici les Charentais dans la seconde moitié du XIX^e s.), à l’aide de la tournure de citation et les guillemets de citation. Le marquage figurant dans le discours cité constitue

en même temps des guillemets d'insistance. Le diatopisme étant commenté par un locuteur, il vise en outre avec le commentaire métalinguistique pour le locuteur à critiquer les Charentais (fonction expressive au niveau interactionnel entre les personnages), et au niveau interactionnel entre auteur, lecteur et réalités à caractériser les Charentais (gens aisés et trop fiers), par leur opposition indirecte aux Vendéens (jugés travailleurs à la vie dure), selon un stéréotype collectif sans doute partagé avec la communauté d'appartenance de l'auteur (fonction secondaire de caractérisation des personnages : le locuteur et le collectif cité).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours employé dans l'œuvre d'Y. Viollier sans compl., comme attribut avec le verbe copule *être*. Il figure d'abord sous la forme accolée *benaise*, signe de sa lexicalisation, puis sous la forme *ben aise*, plus transparente.
- (2) Le diatopisme, à deux occurrences dans deux romans régionalistes, est toujours mis en relief et attribué au discours cité – d'un agriculteur vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1980), puis d'un artisan vendéen vivant en Charente, dans les années 1870 (1999).
- (3) Le diatopisme n'est pas d'usage exclusif dans le corpus primaire, qui affiche des quasi-équivalents généraux comme le synt. *à l'aise*, mais aussi une fois le synt. de réf. *bien aise*, lui aussi attribué au discours direct, d'un Charentais (1988).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Plutôt courant, parfois par plaisanterie, reconnu par 8/8 locuteurs :

La construction verbale *être benaise* est reconnue par tous les locuteurs interrogés au sens de "se prélasser, être heureux, bien à l'aise, zen, reposé", en tant que forme plus usuelle que *être bien aise*. Une bonne moitié des témoins déclarent aussi l'employer (5), parfois sur un ton de plaisanterie. Le diatopisme est considéré comme courant pour deux couples dans la soixantaine, et courant chez les personnes de plus de 70 ans selon un couple dans la quarantaine. Dans un autre couple de même âge, au contraire, l'un attribue le diatopisme à l'usage des moins de trente ans exclusivement, l'autre aux plus de trente ans. Tous les témoins récuse l'emploi d'un substantif *bien-aise* ou *benaise* (EnqWissVendée 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ La locution lexicalisée *être bien aise* "être content" attestée en mfr. et frm. depuis Comm[ynes, fin du XV^e s.] (FEW XXIV, 152b-153a ADJACENS "in der nähe liegend"), est documentée en Vendée sous sa forme diat. depuis env. 1750 comme un subst. *benaise* "bien-être" (*Poésies patoises* de Gasteau 1855-61, 21, d'apr. RézOuest) – au sein d'un poème d'un abbé de Doix (Marais poitevin) – puis comme un adj. (*être ben aise*) dans une traduction dial. de *La Parabole de l'enfant prodigue* (première moitié du XIX^e s.) par Mourain (vers 16, *Compléments*, MourainRézMaraisV).
- ◆◆ Il s'agit d'une variante phonétique lexicalisée de la séquence adj. (frm.) *bien aise* (RézOuest), plus chargée sémantiquement et émotionnellement pour ses usagers (cf. 1984 Rem. 1). La forme régionale a dû se former comme une locution figée avant 1750 – époque à laquelle apparaît aussi régulièrement le subst. *bien-aise* (qualifié de « rare » jusqu'au XIX^e siècle par TLF Étym. ; v. ci-dessous) – dans l'aire occidentale où l'absence de la diphtongue régulière du fr. gén. dans des mots comme *bien* et *rien* – rendue graphiquement par *ben*, *ren*, etc. – est héréditaire et caractéristique du français « populaire, disons même dans la langue parlée négligée » : à l'ouest et au centre du domaine d'oïl (PignonÉvPhonPoit 1960, 132). Dans le diatopisme *benaise*, la première syllabe correspond en effet à

une voyelle instable – le /e/ faible pouvant grosso modo se réaliser comme un /e/, /ə/ ou /ø/ ; on relève ainsi fréquemment aussi la prononciation [bnɛz] (cf. RézOuest).

- ◆◆◆ La locution adj. *bien aise* est retenue comme un emploi « littér. » par le TLF et qualifié de « vx, rare » sans compl., mais de « usuel » lorsque suivi d'un compl. prép. *de* (TLF *aise*² B.1-2 ; sans marquage s.v. *bien-aise*). Or, ses citations relèvent du XVIII^e/XIX^e siècle, sauf une due à Moselly (1907), et le FEW a relevé la locution dans une large aire septentrionale (hors bassin parisien), qui inclut le Centre-ouest à l'ouest et le Lyonnais et la Haute-Loire à l'est (FEW XXIV, 153a ADJACENS I.6). En effet, la locution ne semble pas appartenir à l'usage général en français (aussi Ø PR), tandis qu'elle appartient dans le Centre-ouest à la norme régionale (v. son emploi en glose dans SefcoOuest et chez Y. Viollier ; aussi Enq.). La forme *être ben aise* jouit elle aussi d'une très bonne assise, au niveau dialectal (SefcoOuest) et en français (RézOuest, Enq., Entretien 2010). Elle est toutefois plus fréquente en Charente qu'en Vendée (*ib.*).

Quant à lui, le subst. *benaise* – qui s'oppose à un antonyme *mésaise* s.m. (surtout en 'patois', Rézeau 1978, 110 ; « vieilli », attesté dp. 1160, TLF) – renvoyant à un contentement ou une aisance, voire une satisfaction, est propre à une aire compacte du Centre-ouest et du centre (poit., Blois, centr.) (FEW XXIV, 153a). Il a pu être formé non pas à partir de la forme du frm. (XVIII^e/XIX^e s.) *bien-aise* s.m. "aise, contentement" (*ib.*) – non reconnue en Vendée par nos témoins, comme le subst. *benaise* (Enq.), formes bien connues de l'écrivain (Entretien 2010) – mais par analogie à partir de *mésaise*, ou par hypostase à partir de la locution verbale diatopiquement marquée. Celle-ci s'intègre dans une famille lexicale très productive (FEW XXIV, 143-156), y compris en français dans le Centre-ouest (loc. verb. *il fait benaise* et n.pr., cf. RézOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *benaise* adj. et s. (souvent [bnɛz]) "heureux, content, rassasié" RézOuest 1984, 57 s.v. *benaise*, *ben aise*, *benèse*, *benèze* (avec un ex. au sujet de Cognac, Char.) > (et adv.) id. 1990, 21 s.v. *benaise*. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *benaise* Massignon 1962 II, 736 § 3h.

SOURCES GENERALES : *benaise* [s.]f. poit. [Vend., DSèvres, Vienne], Blois [Loir-et-Cher], centr. FEW XXIV, 153a s.v. ADJACENS (lat.) "in der Nähe liegend" I.6 ; cf. *bien aise* TLF s.v. *aise*² B.1-2 et s.v. *bien-aise* s.m.

SOURCES REGIONALES : *ben aise* dans la *Parabole de l'enfant prodigue* (vers 16) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 278 ; (*ète*) *benèse*, *binèse* adj. "(être) à son aise, bien aise" SefcoOuest 2004, 21 s.v. *aise* (sans restr., 1992, 98).

* * *

BEUQUE, BEUQUE (LA) n.pr. f.

TRES FAM. surnom (péj.) [désignant une femme digne d'affection mais sale, p. réf. aux attributs stéréotypiquement attribués à la chèvre]

— Dans le discours citant, entouré d'un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

[...] on le voyait parti des fois pendant des jours [...]. / En tout cas, c'est comme ça que sa femme était devenue « *la beuque* », parce que, pendant ces moments-là, ceux qui n'avaient pas trop peur du bon Dieu pouvaient aller lui toucher le poil. (*Loups* 1985, 143)

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique :

Il puait comme un putois [...] On aurait dit qu'il s'était roulé dans l'ordure, ou pissé au derrière depuis sa naissance. C'était sans doute pour cette raison aussi que sa femme s'appelait *la Beuque*. (*ib.*, 247)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Le diatopisme est glosé lors de son premier emploi, puis de nouveau vers la fin du même roman (1985 2x). Il suit chaque fois des descriptions du comportement et du caractère du mari de du personnage désigné par le diatopisme (un bohémien sale et grossier).

(A) Lors de son premier emploi, le diatopisme est mis entre guillemets (« *la beuque* ») et entouré d'un commentaire métalinguistique, constitué de deux éléments. Une première tournure autonymique contient le verbe *devenir* indiquant un état (aboutissement d'un processus) au passé (*sa femme était devenue Y*). Elle est entourée d'un commentaire explicatif, constitué d'une proposition établissant la causalité entre la dénomination et le fragment précédent (*En tout ca, c'est comme ça que*), puis d'une proposition présentant la motivation de la dénomination glosée, introduite par la loc. conj. *parce que* (comportement libertin du personnage).

(B) Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme est également glosé par un commentaire métalinguistique constitué de deux éléments. Le diatopisme est précédé d'une tournure de citation qui recourt au verbe descriptif *s'appeler* et le présente comme un nom propre (*sa femme s'appelait Y*). Le fragment est également précédé d'une proposition établissant la causalité entre la dénomination et le fragment précédent (*C'était sans doute pour cette raison aussi que*).

- (2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est à la fois présenté comme utilisé en tant que dénomination et comme repris en accord avec l'usage dans la communauté qui est mise en scène – des villageois vendéens à la fin du XVIII^e s. – qui sont cités selon le mode explicite 'comme on disait'. L'usage du diatopisme et de commentaires de citation a pour but de relever l'authenticité du discours. En présence de commentaires explicatifs, le diatopisme est rendu transparent comme nom propre, et vise de façon secondaire aussi à augmenter l'expressivité du discours. Le diatopisme représentant un surnom, la glose vise en outre à attirer l'attention sur une fonction narrative du diatopisme : son emploi sert à caractériser le personnage ainsi désigné comme l'indiquent les cotextes (*femme pauvre exposée aux humeurs de son vulgaire mari mais recherchée par d'autres villageois*), et implicitement aussi son mari à qui elle doit son nom, ainsi qu'indirectement leur milieu d'appartenance.

(A) Lors de sa première mise en relief, la présence de guillemets renforce en outre la fonction d'authentification du diatopisme et vise à attirer l'attention sur la dénomination (guillemets de citation). Vu le recours au verbe *devenir* – qui semble véhiculer un jugement dépréciatif correspondant à "finir par s'appeler" – le marquage et le commentaire de citation visent aussi à exprimer une distanciation de l'énonciateur (narrateur) vis-à-vis du point de vue véhiculé par le diatopisme (et non pas vis-à-vis de l'usage ou de la forme elle-même) (fonction émotive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans les deux romans d'Y. Viollier, le diatopisme est écrit tantôt avec une minuscule (1985), tantôt avec une majuscule (1985, 1986). Il apparaît deux fois dans le synt. *sa beuque* / *Beuque de femme* (1985, 1986).

- (2) Le nom propre affiche de nombreuses attestations dans deux romans historiques. Ses usages mis en relief et en synt. (ci-dessus) apparaissent toujours dans le discours citant, ici la narration oralisée d'un narrateur omniscient extradiégétique.
- (3) En tant que désignation d'une femme [par réf. aux caractéristiques stéréotypiques d'une chèvre], *beuque* est d'usage exclusif dans le corpus primaire dépouillé. Il contient toutefois des syn. gén. du nom commun, autant *bique* au sens littéral, que *chèvre* ; ce dernier est aussi utilisé au sens métaphorique pour caractériser une femme, dont une fois dans une comparaison, au sujet d'une femme dite 'belle' mais devenue *vieille, maigre comme une chèvre, et barbue* (1998).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Surnom familial, courant (reconnu par 10/18 informateurs) :

Le surnom désignant une femme âgée est reconnu comme emploi assez usuel par plus de la moitié des témoins interrogés, surtout dans le synt. *vieille beuque*. Deux témoins âgés dans la vingtaine et trentaine (YE, MB), enquêtés séparément, précisent que la désignation véhicule non pas une connotation péjorative ou de saleté (que suggère le second emploi mis en relief du corpus primaire), mais celle d'un âge avancé et d'une certaine expression d'affection (v. 1^{er} emploi cotextuel).

En tant que nom commun, *beuque* est très bien reconnu par nos témoins (13/18), qui disent aussi l'employer eux-mêmes pour la plupart (10). Il est ressenti comme familial (par 7) et parfois comme 'plutôt patois' (par 3). Certains connaissent aussi les dérivés *beuquot* (4), *biquot* (2/4) ou *béquot* (utilisée spontanément par un témoin supplémentaire âgé), ou encore seulement le diminutif affectueux *beuquette* (couple de milieu cultivé dans la soixantaine). La variante dominante (gén.) *bique* est déclarée courante et employée par tous (EnqWissVendée 2009).

- ◇ La forme *beuque* est rigoureusement refusée par les locuteurs francophones non vendéens (17/17), âgés de 25 à 74 ans, originaires de Paris, Auvergne, Lyon, Isère, Haute Savoie, du Nord et de Belgique (EnqWissFrancoph 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *beuque* est absent des sources consultées en tant que nom propre, mais sa variante *bique* désignant une femme libertine a été relevé dans l'usage populaire à la fin du XIX^e siècle dans le pays des Mauges, appartenant à la Vendée (Cormeau 1912 > FEW I, 359a *BIK II 3). Le type lexical *beuque* est quant à lui attesté dans le Centre-ouest depuis 1867 (*bèque*, LalannePoit), et en Vendée depuis 1888 (*bèque* SimonneauElle).
- ◆◆ Le surnom a été formé en français en Vendée par application métaphorique du nom commun (diat.) *beuque* (Réf. *chèvre*, ci-dessous) à une femme puis par hypostase n. commun > n. propre (diatopisme lexématique). L'emploi métaphorique du nom commun *beuque* ne véhicule toutefois pas nécessairement la connotation péjorative des emplois analogues *chèvre* et *bique* du fr. gén. (cf. *bique* « péj. » TLF, « fam. et péj. » Rob, Lar, PR).
- ◆◆◆ La formation du nom propre *beuque* est en principe possible dans l'ensemble de l'aire qui connaît le nom commun *beuque* "chèvre" – aujourd'hui la Vendée (Barkan 1961-1962, ALO), et sous la forme de sa variante *bèque* la Vendée et les Deux-Sèvres (FEW I, 358b I, LalannePoit, SefcoOuest ; aussi SimmoneauElle, GuérinElle [XIX^e s.]). Cette aire compacte est prolongée par l'aire connaissant ses dérivés diminutifs, particulièrement bien attestés en Vendée, mais aussi dans le Poitou en général (FEW I, 358b *BIK "ziege" I ; aussi ALO c. 555, PignonÉvPhonPoit 1960, 188 note, Enq.). Le surnom relève d'une famille lexicale où l'arrondissement de la première voyelle (en position à *schwa*) /e/ > /œ/ est

propre à l'ancienne aire poitevine et à l'Anjou attenant, où on relève aussi le verbe correspondant *bequeler* (FEW I, 358b-359b : surtout Vend. ; aussi Ille-et-Vilaine) et un verbe méton. *bequer* "roter à bouche ouverte, largement et salement" (Cormeau 1912, 94).

Le diatopisme *beuque* représente comme nom propre et comme nom commun une innovation interne du fr. centre-occidental dans l'ancienne aire poitevine et son extension septentrionale, où il a pu se former grâce à une l'expressivité du type général *bique*, qui y représente le type dominant (ALO c. 550). De nos jours, le nom commun *beuque* est en Vendée exempt de toute association au patois (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : [n. commun] *bèque* fr. 'rég.' Vendée "chèvre" Barkan 1961-1962, 75.

SOURCES GENERALES : à ajouter à *bique* maug. "femme vivant en concubinage ou que l'on sait la maîtresse attirée de qqn ; terme de mépris à l'égard des femmes" FEW I, 359 s.v. *BIK (germ.) "ziege" II.3 et [n. commun] *bèque* poit., *beque* Elle, Beauvoir [MaraisP, MaraisV] "chèvre" *ib.*, 358b I.

SOURCES REGIONALES : [n. commun] *beque* "chèvre" (syn. *besi(te)*, *chabre*) SefcoOuest 2004, 100 s.v. *chèvre* (Vend., DSèvres, 1992, 99). — *SOURCES COMPL.* : [n. commun] *bèque* s.f. Vend., DSèvres "chèvre" LalannePoit 1867, 40 ; *bèque* [s.] "chèvre" SimonneauElle 1888, 100 ; *beque* s.f. "chèvre" GuérinElle 1892, 98 ; [var.] *bique* maug. "femme vivant en concubinage ou que l'on sait la maîtresse attirée de qqn" (*C'est la bique à un tel*) et "t. de mépris à l'égard des femmes" [Maine-et-Loire au sud de la Loire] Cormeau 1912, 96 ; [n. commun] /bœk/ Vend. (partie nord) (1 attestation de /be;k/ en Char.) ALO 1974 II, c. 550 'une chèvre'.

* * *

BRAILLER v. intr.

USUEL [le suj. désigne une personne] "verser des larmes sous l'effet d'une douleur ou émotion ; (p. méton.) manifester du chagrin, avec ou sans larmes ou plaintes".
Réf. / Syn. gén. *pleurer*

— Dans une comparaison, dans le discours cité indirect, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) et d'un commentaire métalinguistique indirect :

Il avait des glandes qui débitaient comme un robinet, et c'était toujours avec étonnement qu'on voyait ce grand corps tout en charpente bardée de viande rouge fondre en larmes à la moindre contrariété, au plus petit contentement. Il *braille* [*en note* : pleure] comme il pisse l'Eugène, disaient les autres. (*Malvoisine* 1979, 21)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

— ... Il y a des moments dans la vie où on se / demande si on n'a pas été mis sur la terre rien que pour en baver. / Armand *brillait* [*en note* : pleurait] sans se retenir. Des longs hocquets [*sic*] qui lui déchiraient la gorge. Ses pleurs gouttaient sur la place [= sol] devant lui. (*Malvoisine* 1979, 99 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A-B) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme. Il s'agit d'un cas très rare où un diatopisme est glosé par l'éditeur à deux reprises

dans le même roman (malgré un cotexte explicite) : il a dû oublier qu'il a déjà glosé le même usage, en effet quelque 80 pages plus tôt (v. aussi *mariennée*). Lors de sa première mise en relief, le diatopisme utilisé dans une comparaison (*Il braille comme il pisse, l'Eugène*) est en outre suivi d'une tournure de citation localisatrice qui contient le verbe neutre *dire* et introduit du discours indirect (*disaient les autres*).

- (2) (A) Pour l'analyse de la première mise en relief, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B par son attribution au discours cité, et 2.2. s.v. *cassotte* par son occurrence dans une comparaison. Avec le passage narratif dans son ensemble, l'usage du diatopisme sert en outre à caractériser le personnage et sa relation avec les locuteurs cités (caractère doux du paysan-épicière, apprécié par l'entourage) (fonctions narratives de caractérisation).

(A-B) Les gloses descriptives et les attributions discursives du diatopisme (ci-dessous) signalent que l'usage du diatopisme *brailler*, légitime pour l'auteur, est explicitement associé au français familier en Vendée (v. aussi les changements appliqués lors d'une réécriture de *Malvoisine*, Wissner *en prép.* [b]).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le verbe *brailler* est surtout utilisé au sens synonymique de (fr. gén.) *pleurer*, huit fois (1979 2x, 1985, 1986 4x, 2007), mais aussi avec deux sens métonymiques, une fois chacun : "se plaindre en cherchant à forcer la compassion de qqn" (1979) et "quémander le retour de qqn en pleurant, avec ou sans larmes ou plaintes", dans le syntagme verbal *brailler après qqn* (1986).

L'emploi mis en relief ne correspond pas simplement au verbe de réf. *brailler* "parler ou crier d'une manière assourdissante" (cf. TLF A, Lar sens 1, PR sens 1) – empl. (syn. de fr. gén. *gueuler*), qui est autant utilisé dans l'œuvre d'Y. Viollier que le diatopisme (1979, 1980, 1982, 1985, 1986, 2000b, 2003) (fréquence égale). Dans son emploi diatopiquement marqué, le verbe *brailler* – ni synonymique de *parler*, ni de *crier* (Réf. *geuler*) – renvoie avant tout à l'acte de pleurer (que ce soit discrètement ou en hurlant). Lorsque le diatopisme de notre nomenclature correspond grosso modo à l'empl. de réf. "pleurer avec de grands cris" [le suj. désigne plus spéc. un enfant] (TLF I.A.2, aussi Rob I.1 spécial), il est utilisé non pas en référence à des enfants, mais à des adultes (1985 1x ; 1986 2x) ; il s'agit toutefois là d'une question d'application cotextuelle, et non pas d'un usage restrictif dans l'usage en général (Enq. 1). Dans son emploi diatopique, le verbe ne véhicule pas nécessairement les sèmes /+ bruit/ et /+ désagrément/ – dominants en fr. de réf. (aussi EnqWissFrancoph) – et s'applique autant à des enfants qui pleurnichent (1986 2x, 2007) – dont le dernier empl. est proche du fr. gén. – qu'à des adultes (1979 3x) sans que le comportement de ces derniers soit pourtant présenté comme infantin (aussi Enq.).

- (2) Le diatopisme, mis en relief deux fois dès son premier usage dans l'œuvre d'Y. Viollier, est à dix occurrences, dont une (mise en relief) dans une comparaison. Il figure toujours dans trois romans proprement régionalistes (1979 : 3x, 1985, 1986 : 5x), sauf un emploi dans un roman biographique situé en Charente (2007, mais ci-dessus). Le diatopisme figure surtout dans le discours citant, attribué à la narration oralisée d'un narrateur extradiégétique (1985, 1986 : 5x) puis à un personnage-narrateur vendéen (2007). Il est seulement deux fois attribué au discours direct de villageois vendéens de la première moitié du XX^e siècle : un paysan en colère (1979) et un collectif, lors de sa première mise en relief (1979).

- (3) Le diatopisme est bien moins fréquent que son syn. gén. *pleurer* (onze occurrences de 1979 à 1986), qui est aussi attribué au discours de Vendéens (1979), et figure également en comparaison : *pleurer comme un chien* (1986).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant et très employé, légitime (reconnu par 14/14 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu et déclaré employé par tous les informateurs interrogés comme un synonyme plus expressif que *pleurer*, employé sans restriction d'emploi au sujet d'enfants et d'adultes, au sens de "se plaindre légèrement ou en pleurnichant", autant qu'au sens (gén.) de "pleurer très bruyamment, de façon gênante". Un couple d'agriculteurs âgés signale en outre l'existence de dérivés (s.m.) : *braillage*, *brailleur* et sa var. suffixale *braillâoux* (Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009).

- ◇ L'emploi est déclaré inconnu par 11/12 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée. Le verbe *brailler* est essentiellement utilisé au sujet d'enfants et véhicule un fort désagrément ("crier de façon gênante") pour neuf locuteurs, âgés entre 26 et 75 ans, et originaires de Bordeaux, de Haute-Savoie, des Vosges (pour quatre d'entre eux) et d'Isère (pour cinq d'entre eux). Le verbe est au contraire déclaré connu et utilisé dans le même emploi (diat.) "pleurer fort ou légèrement" par une locutrice dans la quarantaine originaire du département du Nord, qui ne l'a jamais entendu en ce sens en Isère où elle vit désormais (EnqWissFrancoph 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le sens mis en relief dans le corpus primaire est sans datation dans nos sources.
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par ext. de sens depuis le second sémantisme du fr. gén. "crier fort ; pleurer bruyamment" (ce dernier continuant l'afr. "crier", cf. TLF et FEW I, 490b *BRAG- "crier" II).
- ◆◆◆ Le diatopisme *brailler* au sens mis en relief dans l'œuvre d'Y. Viollier (syn. gén. *pleurer*) a été relevé par le FEW dans l'Ouest (Anjou, Mayenne, Centre-ouest sauf Vend.) mais aussi dans le Centre et l'Est (Yonne, Nièvre ; Moselle, Bas-Rhin) (*ib.*). En français en Vendée, il est de nos jours usuel et légitime (Enq.), comme le signalent aussi les sources cachées dans les glossaires régionaux (Corbrejoud, SefcoOuest). Il s'agit d'un type septentrional qui au sens de "crier, pleurnicher" est essentiellement nord-occidental, surtout attesté dans l'Ouest, et secondairement dans le Centre-est, Nord-est et en Picardie (FEW I, 490b *BRAG-II ; pour le Nord, aussi Enq.). L'aréologie occidentale du sens de "pleurer" est confirmée par nos sources récentes au sujet du Centre-ouest (RézOuest, SefcoOuest, CorbrejoudNoirmoutier), de même que pour la Bretagne et le Canada (PR). Le diatopisme du corpus primaire a en outre donné lieu à des dérivés diat. – *braillage* et *brailleur* et sa var. ('patoise') *braillâoux* s.m. (Enq.), dont seule la dernière est attestée dans nos sources, comme un type centre-occidental "qui pleure en criant toujours" (FEW I, 490b *brailloux*). Elle est en effet bien attestée dans la région, en 'patois' (adj. CharierRézVendée 2011, 91 [1929] et 401) et en français, chez Pérochon (*braillaud* s.m., Rézeau 1978, 90) mais aussi outre-mer, en Acadie (*brailloux* [au sujet de personnes], Massignon 1962, II, 746 § 3.B.a). Elle a en effet été formée à l'aide d'un suffixe *-oux* caractéristique des dialectes de l'Ouest mais aussi du fr. en Acadie, l'un des rares emplois issus du dialecte qui ont pu s'y fixer durablement (Chauveau 2010, 252).

Le corpus primaire affiche en outre le dérivé *braillerie* s.f. (syn. gén. *pleurs*, *pleurnicherie*) (1986), relevé dans les Deux-Sèvres (bgât., FEW I, 491a), ainsi que le verbe pronominal *s'ébrailler* au sens de "pousser des cris, pleurer bruyamment", diatopisme attesté de la Bretagne (Ille-et-Vilaine) jusqu'au Poitou

qui semble impliquer une notion d'intensité plus forte que le diat. *brailler* (FEW I, 491a ; Viollier 1986 5x, 1994, cf. RichessesThib 2008, 64 [Wiss] ; Vend. Rézeau 1978 ; v. Saint. Horiot 2004, 55 [Senillou] ; aussi FEW *loc.cit.*, 490b-491a et SefcoOuest 2004, 360 pour d'autres dérivés).

Vu les attestations et l'aréologie moderne du diatopisme *brailler* au sens de "pleurer", il nous semble le plus probable qu'il s'agisse avec cette évolution sémantique d'une innovation du fr. septentrional, peut-être dans l'Ouest (mfr. tardif), qui a dû être suffisamment bien implantée en français des grandes villes de l'Ouest au XVI^e siècle pour être passée durablement en Amérique du Nord. Contrairement à l'estimation d'une perte de vitalité (« encore bien vivant », RézOuest), en fr. en Vendée, il est aujourd'hui usuel et légitime autant selon le corpus primaire, que selon nos enquêtes de terrain (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *brailler* "pleurer" « encore bien vivant, mais plutôt dans le registre dialectal » RézOuest 1984, 78 s.v. *braillards, ébraillards* Étym.

SOURCES GENERALES : *brailler* ang., bmanc., [...] [Centre-ouest sauf Vend.], [...] "pleurer" FEW I, 490b s.v. *BRAG- (lat., peut-être issu du celt. *BRAK-) "schreien" II *BRAGULARE (ou issu de *BRAGERE, *ib.*, I, comme frm. *braire*, cf. *ib.*, 492a Commentaire) ; « fam. région. (Bretagne, Canada) » "pleurer", "se plaindre" PR 2008 sens 2.

SOURCES REGIONALES : *brailler* "pleurer plus ou moins bruyamment" SefcoOuest 2004, 360 s.v. *pleurer* (sans restr. "pleurer plus ou moins bruyamment", 1992, 135 ; cf. dans le discours lexicographique définitoire [à sens ambigu, probablement diat.] *couâner* CharM. "brailler, pleurer", 1992, 192 [source cachée]) ; dans le discours lexicographique définitoire [à sens ambigu, probablement diat.] *braillère* v. "crier – brailler" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19 s.v. *braillère* (source cachée).

* * *

COLIQUE CORDEE loc. nom. fém.

FAM. terme générique "maladie qui se manifeste à travers de très fortes douleurs et contractions abdominales et/ou rénales (lombaires), qui entraîne des complications graves, voire mortelles en l'absence d'une intervention (pour la plupart chirurgicale), et implique souvent une inflammation des organes concernés (intestin, rein)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

Depuis cinquante ans, époque à laquelle ses mère et père avaient été emportés en un tournemain de ce qu'on appelait alors la « *colique cordée* », elle était demeurée fidèle au poste. (*Satan* 1982, 22)

– Tu vois, dit [grand-père] Athanase en soupirant à Augustin venu lui rendre visite un dimanche de janvier, j'ai fait plus de cent cinquante livres. Si on me pesait, je n'en compterais sans doute pas cent. / – Vous souffrez ? / Athanase haussa les épaules. / – J'ai parfois des coliques. Le plus pénible, c'est que j'ai toujours du dégoût. C'est pourquoi je ne mange pas. / Au début, on avait pensé à des étranglements intestinaux, baptisés « *colique cordée* ». Comme le mal durait, le médecin était venu. [...] / – Je crains que le mal dont souffre votre père ne soit / pas bien bon. Et je n'ai pas de médicaments pour le soigner. / On parla de « mauvais mal » à partir de ce moment-là. (*Saisons* 1996, 169 sq.).

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est à la fois glosé et marqué : il figure toujours entre guillemets après un commentaire métalinguistique, qui le présente à l'aide de verbes descriptifs de citation – *appeler* (*ce qu'on appelait alors la « colique cordée »*) (1982), puis *baptiser*, en emploi résultatif, après un synt. (hypon. gén.) (*étranglements intestinaux, baptisés « colique cordée »*) (1996).
- (2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme cité, selon le mode explicite 'comme on dit/disait' : il est attribué à un usage collectif indéfini dont le narrateur ne se distingue pas de façon explicite – d'abord un usage du passé ('alors') (c.-à-d. antérieur au fil principal du récit) (1982), puis sans précision temporelle (1996) (dernier tiers du XIX^e s.). L'usage du diatopisme et sa mise en relief – qui attirent plus l'attention sur le particularisme que sur le signifié – visent explicitement à relever l'authenticité du discours et à mettre en valeur l'usage linguistique endogène (v. les commentaires de citation et les guillemets de citation). Le marquage sert secondairement aussi à mettre en garde le lecteur devant un emploi 'imagé'. La fonction référentielle du diatopisme est plus présente lors de son premier usage, mais soumise à la fonction d'authentification du discours lors du second (puisqu' il suit l'emploi d'un synonyme en fonction de thème).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le terme générique est dans l'œuvre d'Y. Viollier toujours utilisé pour désigner des maladies qui entraînent des douleurs au niveau intestinal (*appendicite ; péritonite ; colique de miserere*). Le terme peut toutefois aussi désigner des maladies qui entraînent des douleurs au niveau rénal.
- (2) Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, est toujours mis en relief et utilisé dans le discours citant, dans des scènes localisées en milieu modeste dans le Bocage vendéen de la fin du XIX^e siècle, au sein de deux romans à orientation régionaliste, marquée puis modérée (1982, 1996). Le diatopisme étant rare dans le corpus primaire, son attribution exclusive au passé n'est toutefois pas pertinente (v. Enq.).
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire étudié, qui affiche cependant l'emploi de l'hyperonyme général *colique* (1996, ex. cité) et d'hyponymes généraux désignant le même référent ou des maladies proches (cinq fois) : le lexème *appendicite*, toujours attribué au discours direct d'infirmières à La Roche-sur-Yon pendant la seconde guerre mondiale (2000b 3x), la loc. *colique néphrétique* au pluriel (1998), et la loc. (syn. de *lithiase*) *maladie de la pierre* (1996) (cf. TLF pour ces syn. gén.).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Fam., bien connu, reconnu par 5/13 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par moins de la moitié des locuteurs interrogés, qui sont d'âge, de milieu et de métiers divers. Il s'agit pour eux d'un mot courant désignant tout type d'étranglement intestinal, chez les animaux et les humains, mais aussi l'appendicite pour deux témoins, ou des coliques néphrétiques pour un autre. Le mot est souvent employé au pluriel et ressenti comme « usuel, populaire » (témoignage de CIM), ou au contraire ressenti comme « pas très fréquent » (JP) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n'est pas attesté à date ancienne dans la région, où il figure dans les sources régionales depuis 1908, pour l'Anjou (Verrier/Onillon ; cf. FEW II/2, 920a COLON "côlon"), mais dès 1761 dans des ouvrages médicaux (d'apr. Cormeau 1912, 154).
- ◆◆ Ce diatopisme lexématique formé par composition de deux éléments généraux *colique* + *cordée* (subst. + adj.) et lexicalisation du syntagme représente une innovation du français avant le XVIII^e siècle : son attestation en français en Amérique du Nord (v. ci-dessous) signale qu'il a dû être suffisamment fréquent en français dans les villes de l'Ouest et/ou Centre français au(x) XVI^e/XVII^e siècle(s) pour s'être implanté durablement dans le Nouveau Monde. En l'absence d'attestations dans la lexicographie générale, moderne et ancienne, et s'agissant d'une formation non technique, expressive, il s'agit sans doute non pas d'une création dans le discours de spécialistes, mais d'une innovation du français dans l'Ouest qui devait jouir d'une excellente assise dans l'usage courant du peuple aux XVII^e/XVIII^e s. pour avoir été reprise dans le discours médical.
- ◆◆◆ Le diatopisme absent de la lexicographie différentielle hexagonale (et Ø Clément 1981) est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire compacte, centre-occidentale, autour de la Loire (v. cependant Bilan bibl. en note). Il a notamment été relevé dans la région qui correspond à l'ancien Poitou : dans les Mauges, au sud de la Loire dans l'actuel Maine-et-Loire (Verrier/Onillon 1908, FEW II/2, 920a ; aussi Rouillet 2004 [Anj.], d'apr. Google Print), et dans les trois autres départements qui la constituent aujourd'hui, dans les variétés dialectales (SefcoOuest ; Mineau/Racineau [Vienne]) – y compris en Vendée (SvensonMaraisV, RézVouvant, BéaParlange, PiveteaMaraisP) – mais aussi en français (Enq.). Il est également passé outre-atlantique, au Québec et en Louisiane (Dionne 1909, Ditchy 1932, Bergeron 1980 ; aussi Ricard 1995 [d'apr. Google Print]). En tant que terme générique, il peut désigner l'étranglement intestinal (*appendicite* ; *péritonite*) ou l'obstruction ou occlusion intestinales (*colique de miserere*) – comme dans l'œuvre d'Y. Viollier (Bilan bibl. ; Entretien 2010) – mais aussi un calcul ou une lithiase rénales (*colique néphrétique*) (cf. SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : "obstruction de l'intestin par lui-même, d'après un préjugé populaire" Dionne 1909, 164 ; *coliques cordées* Louisiane [sans trad.] Ditchy 1932, 80 s.v. *cordé* ; *colique cordée* s.f. Québec "colique violente" Bergeron 1980, 139 ; *colique(s) cordée(s)* 8 attestations du XIX^e au XXI^e s. (dp. 1855) Google Print³⁰ (06/05/10).

SOURCES GENERALES : *colique cordée* maug. [en fr.] "colique de miséréré" (S. noch Lar 1929, sowie hier MISERERI "mitleid haben")³¹ FEW II/2, 920a s.v. COLON "grimmdarm" II.1. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' « en Anjou » "colique de miserere" Lachiver 1997, 507.

³⁰ Cf. J. Briand 1855, 110 (ouvrage médical) ; Amérique du Nord (Ditchy 1932 ; A. Ricard 1995 [roman]) ; romans sur le passé (Rouillet 2004 [angevin], H. Dumoulin 1992, 59 [non localisé], P. Vannier 2009, 37 [probablement bourguignon]).

³¹ L'attestation, dans les Mauges (Maine-et-Loire au sud de la Loire), est tirée de Cormeau 1912, 154, qui, lui, cite un ouvrage médical de 1761, dû à un médecin du Roi et des Hôpitaux ; le renvoi de FEW à Lar 1929 et à l'article MISERERI "mitleid haben" (cf. FEW VI/2, 168b) concerne non pas la forme, mais le sens de cette lexie, celle-ci pouvant être synonymique de *colique de miséréré*.

SOURCES REGIONALES : *coliques cordées* s.f. pl. “coliques néphrétiques” SefcoOuest 2004, 109 s.v. *colique* (*coliques cordées* ou *cordaïes* Vend., DSèvres, Vienne “appendicite ou colique néphrétique”, 1992, 189 s.v. *cordé*). — *SOURCES COMPL.* : *colique cordée* Montjean[-sur-Loire], le Fuilet [Anjou au sud de la Loire] “colique de miserere” « Ainsi appelée parce que, dans la croyance populaire, elle proviendrait de ce que les intestins se nouent ou s’entortillent les uns avec les autres » Verrier/Onillon 1908, 226 s.v. *cordé, ée* ; *colique cordée* sud-ouest du Maine-et-Loire [en fr.] “colique de miséréré” Cormeau 1912, 154 ; loc. « vx » [kordai] “douleurs très vives de l’abdomen (crise d’appendicite, colique néphrétique, etc.)” SvensonMaraisV 1959, 180 ; *colique cordée* Vienne “appendicite” (syn. *colique de miséréré*) Mineau/Racinoux 1975, 103 > 1981², 153 s.v. *cordé* ; dial. *là kòlik kòrdày* [koli:k kordai] s.f. “l’appendicite” RézVouvant 1976, 178 § 353 ; *colique cordaïe* s.f. Chaize-le-Vicomte, Triaize, Vouvant “appendicite, péritonite” BéaParlange 1983 IV, 33 ; *colique cordaïe* s.f. “appendicite ; péritonite” PiveteaMaraisP 1987, 14.

* * *

FOLLE s.f.

“cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage” (v. RézVendée). Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité indirect (libre, narrativisé), suivi d’une définition ordinaire (paraphrase hyperonymique) :

Il babillait sans cesse, racontant comment lui et ses copains de L’Oie avaient foutu la tripotée aux gendarmes à la foire [...]. Ils ne s’étaient pas fait prier pour boire force godets de *folle*, un cépage du pays, au cabaret du *Bon laboureur*, et contrevenir ensuite à la loi en vidant leurs fusils sur le mur de la maréchaussée. (*Loups* 1985, 83)

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Un tantôt [= après-midi], mon Armand était à sa vigne. [...] / Elle était plantée dans la pierre. Un granit feuilleté qui s’en allait en miettes sous la charrue. Rien que de la vigne à pouvoir venir dessus, et des ajoncs. Mais un petit vin acide et fort que la langue vous en avait la chair de poule. Le blanc surtout, « la *folle* » qui n’avait rien à jalouser aux cépages du muscadet du pays d’à côté. (*Malvoisine* 1979, 156)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de sa première mise en relief (1979), le diatopisme figure entre guillemets, avec l’article (« *la folle* »). Il est rendu accessible par un hyperonyme (non définitoire) désignant un type de vin (v. l’adverbe *surtout* qui le modalise) (*Le blanc surtout, [...]*), ainsi que par une périphrase approximative elliptique dans la phrase précédente (*un petit vin acide et fort*), complété d’une proposition sur l’âpreté du référent (*que la langue vous en avait la chair de poule*). La subordonnée qui suit le diatopisme continue à informer sur le référent désigné, ici sur son statut, par sa comparaison à un cépage jugé plus connu du lecteur visé (*qui n’avait rien à jalouser aux cépages du muscadet du pays d’à côté*).

(B) Lors de sa seconde mise en relief (1985), le diatopisme figure dans le discours indirect libre d’un meunier vendéen et est suivi d’une périphrase hyperonymique définitoire en incise qui fournit un hyperonyme pour le sens littéral du diatopisme, et localise le référent dans la région (*un cépage du pays*).

(2) (A) Le diatopisme (en fonction de thème) est à la fois présenté comme utilisé et cité, selon le mode implicite ‘comme on dit’, et donc employé implicitement pour authentifier le discours, comme l’indiquent les guillemets : ceux-ci visent avant tout à signaler un emploi technique (viticole), sans mettre en garde devant un ‘faux-ami’ (en présence d’un cotexte très explicite, qui rend le diatopisme accessible). Le terme de cépage est surtout utilisé comme un diatopisme encyclopédique légitime pour sa fonction référentielle intrinsèque (v. l’absence de synonymes). Comme l’indique le cotexte, il est aussi indirectement utilisé pour sa valeur emblématique et pour décrire la région avec une spécificité viticole, et valoriser ce patrimoine culturel (fonction narrative dominante). Le cotexte attire en effet explicitement l’attention du lecteur sur le signifié (plus que sur le mot) : la description nie l’idée de la médiocrité du vin vendéen avec une tournure valorisante (*qui n’avait rien à jalouser aux...*) – idée reçue qui correspond en effet à une représentation collective partagée avec le lecteur visé.

(B) Lors de la seconde mise en relief du diatopisme, l’incise définitoire est probablement à mettre sur le compte du narrateur, mais est à source énonciative ambiguë, comme le diatopisme. Ce dernier est avant tout utilisé pour sa fonction référentielle, mais aussi très implicitement présenté comme cité par sa définition, qui le présente en même temps comme inconnu du lecteur.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme désigne d’abord un cépage (1979), puis le vin (1985 3x).
- (2) Le diatopisme à quatre occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier, dans deux romans proprement régionalistes situant les récits en Vendée dans la première moitié du XX^e puis à la fin du XVIII^e siècles (1979, 1985 3x). Le diatopisme est mis en relief une fois dans chacun des deux, lors de sa première puis de sa dernière occurrence. Il figure dans le discours citant d’un personnage-narrateur vendéen qui raconte des événements de la première moitié du XX^e siècle (1979), et dans un discours à source énonciative ambiguë d’un narrateur extradiégétique qui déclare rapporter des propos d’un insurgé (meunier vendéen), synthétisés sous la forme d’un discours indirect libre (1985). Les deux emplois intermédiaires, sans mise en relief, figurent dans le discours citant (narration oralisée) dont le premier est rendu intelligible par le recours à un hyperonyme, *vin* (1985).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

La *folle*, ou *folle blanche* (Galet 2000, 303c), ne désigne pas ici le même référent que le synonyme landais du cépage *baroque* (*ib.*, 85ab) et est également distincte de la *folle blanche de la Loire-Atlantique, du Minervois, de la Corinthe*, et de la *folle noire* et du *follet* (cf. *ib.*, 304b). Le « [c]épage de cuve blanc cultivé en Loire-Atlantique et dans l’Armagnac, autrefois répandu dans la région de Cognac » (*ib.*, 303b), était le « cépage de base du vignoble charentais » avant la crise du phylloxéra (*ib.*, 303c).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Terme techn. légitime désignant un référent caractéristique de la Vendée, reconnu par 5/15 locuteurs du nord/nord-ouest :

Le diatopisme est reconnu par un tiers des locuteurs interrogés, dont la plupart disent l’employer eux-mêmes (3/5), pour l’un d’entre eux en synt. dans *folle blanche*. Ils vivent tous dans le nord ou le nord-ouest de la Vendée ou en sont originaires. Le diatopisme désigne pour eux un cépage caractéristique de la Vendée qui donne des raisins blancs acides et un vin blanc fort et acidulé et qui est en perte de vitalité, mais encore cultivé par des viticulteurs amateurs. Deux

témoins affirment qu'il renvoie au même référent que la loc. nom. *folle blanche* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans le composé *folle blanche* dans le Centre-ouest (CharM.) depuis 1696 (Rézeau 2008, RézVendée) – en Vendée depuis 1844 – et sous la forme *folle* depuis 1746 en CharM. (*ib.*).
- ◆◆ « [L]e terme s'explique probablement en référence à la forte fructification du cépage » (RézVendée), plus précisément à celle de son phénotype ancien (Rézeau 2008, s'appuyant sur une ampélographie, Viala/Vermorel 1901) – d'où aussi son rattachement au lat. FO^ˆLLIS (FEW III, 691b II.2 “poussant très fort”). Le diat. encyclopédique *folle* n'est donc pas formé par métonymie à partir de la réputation du référent, souvent déclaré ‘rendre fou’ – en prenant *fol(le)* au sens commun, général (cf. TLF *fou*¹ I.C.1a et 2a ; PR *fou*, *folle* II.4).

Il s'agit sous la forme *folle* d'un emploi substantivé de fr. (*vigne*) *folle* (Rézeau 2008, 110), plus précisément d'un diatopisme lexématique formé par ellipse à partir de la lexie *folle blanche*, avec référent propre. Formée par composition comme d'autres désignations de cépages – *folle jaune*, *folle verte*, *folle noire* (frm. saint., cf. FEW III, 691b ; aussi SefcoOuest 1993 pour le second) – c'est la locution *folle blanche* qui est bien accueillie dans la lexicographie générale, dialectale et spécialisée³².

- ◆◆◆ Les datations de Rézeau (2008) depuis le XVII^e siècle et les données ampélographiques de Galet (2002, note ci-dessus) suggèrent qu'il s'agit d'un emploi et d'un référent à l'origine typiquement charentais – où cet emploi de *folle* a aussi été relevé par le FEW (III, 691b [saint., aun.]). C'est par la suite qu'ils sont devenus caractéristiques de ses régions septentrionales jusqu'à la Loire (pour la localisation du référent, v. Galet 2000, 303 *sq.* et Rem. 3). En Vendée, le diatopisme est localisé dans le nord-ouest de la Vendée (RézVendée) – voire dans le nord et nord-ouest (Enq.) – mais aussi dans le Bocage vendéen selon le corpus primaire (il est en effet connu de l'auteur comme un mot généralement vendéen, cf. Entretien 2010).

Le diatopisme absent des atlas régionaux de la Bretagne jusqu'au Languedoc coexiste dans son aire d'emploi contemporain avec le diat. *gros-plant*, qui est caractéristique de la Vendée et du Pays nantais (Rézeau 2008, 109 ; dp. 1732 [Pays nantais], RézVendée, 60 ; cf. TLF, Galet 2000, Lar). Le diatopisme *gros-*

³² SOURCES GENERALES : Cf. frm. saint. *folle blanche* (distingué de *folle*) “cépage à raisin blanc”, depuis Raym 1832 [*Dictionnaire général*] FEW XIX, 691b s.v. FO^ˆLLIS (lat.) “art sack” II.2 [dérivés sémantiques] “wildwachsend” ; *folle-blanche* s.f. “cépage blanc des Charentes donnant un vin, qui, distillé, fournit le cognac” TLF s.v. *fou*¹ Rem. 1 (déf. d'apr. Mont. 1967, citant Levadoux 1961 pour « l'Ouest » et Pesquidoux 1923 : « folle-blanche, nommée ici < piquepoult > ») ; *folle-blanche* s.f. (pl. *folles-blanches*) “cépage blanc autrefois cultivé pour obtenir du cognac, donnant aujourd'hui des vins blancs (gros-plant du pays nantais)” Lar 2004. — SOURCES DE SPECIALISATION : *folle blanche* f. “cépage de cuve blanc cultivé en Loire-Atlantique et dans l'Armagnac, autrefois répandu dans la région de Cognac” (*Gros plant* dans le pays nantais, *enrageat*) Galet 2000, 303b-304a s.v. *folle blanche* (aussi pour une description ampélographique détaillée) ; ‘rural, du passé’ *folle blanche* “cépage blanc ancien de la région charentaise [...]” (syn. p.ex. *gros-plant* LoireA., *bonne folle* Saint., *fol*, *fou* Dordogne) Lachiver 1997, 795 s.v. *folle blanche*. — SOURCES REGIONALES : *fole bllanche* (ou *varte*) (cépage blanc) SefcoOuest 2004, 88 s.v. *cépage* ‘quelques cépages traditionnels’.

plant semble surtout utilisé en référence au Pays nantais, et *folle* pour désigner le même référent en Vendée (aussi Entretien 2010). Le premier est toutefois lui aussi ressenti comme caractéristique du nord-ouest de la Vendée à Bois-de-Céné (Perraudeau *s.a.*, 23 [près de LoireA]), et également utilisé une fois dans le corpus primaire (1998).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : Nord-ouest “cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; vin élaboré à partir de ce cépage” (syn. diat. *gros-plant*) RézVendée 2009, 47.

SOURCES GENERALES : *folle* saint., aun. “esp. de cépage très productif, mais sans grande finesse” (déjà chez BM [*Burgaud des Marets*, Beaulieu 1930], Littré) FEW XIX, 691b s.v. FO^{LLIS} (lat.) “art sack” II.2 [dérivés sémantiques] “wildwachsend”. — *SOURCES COMPL.* : *folle (blanche)* s.f. “cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité” (syn. *enrageat* Sud-ouest, *gros plant* Pays nantais / Vendée, *picpout*, *picpoul* Gascogne) Rézeau 2008, 109 sq. sens 1.

SOURCES REGIONALES : cf. *fole* ‘cultivé traditionnellement pour la distillation’ (sans restr. ‘cépage : folle blanche ou enrageat’) SefcoOuest 1993, 111 s.v. *fole*. — *SOURCES COMPL.* : *folle* s.f. ‘en fr. de Vendée’ (syn. au Pay nantais : *gros-plant*) CharierRézVendée 2011, 413 [1929].

* * *

GRAPPE adj. épïcène

FAM. [l’objet désigne la main, les doigts] “engourdi par le froid, comme perclus par le froid” (*doigts grappes*, *mains grappe[s]*). Réf. / Syn. gén. *gourd*

◆ En empl. épithète

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

– Tu ne nous a jamais regardés avec nos vieilles hardes [...], avec nos doigts *grappes* [*en note* : gourds] au premier courant d’air. [... D]ans dix ans, à force de tirer* les vaches, de porter les seaux, de couper l’herbe pour les lapins, je n’aurai plus de mains, rien que des crochets à faire tort au monde. (*Mariennée* 1980, 68)

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

La pluie tombait à petite gouttes piquantes et glacées [lors des vendanges]. / – On dirait du grésil ! / Ce n’en était pas, mais ils eurent les mains gelées ; ils disaient « *grappe* », dès qu’ils touchèrent leurs premiers raisins. Les feuilles tuées par la pluie froide se détachaient au moindre contact. (*Fontfroide* 1999, 86)

◆ En empl. attribut

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Il n’est pas venu le matin où il s’est mis à pleuvoir. Nous avions pris nos capuchons de vendangeurs, car il ne restait plus qu’un sapin à abattre. Mais la pluie a cinglé. La chaîne de la tronçonneuse a glissé sur l’écorce. / – Le père Compain a raison, a dit Bernard. C’est comme ça qu’arrivent des bêtises. / Nous avons abandonné le chantier. Mes doigts étaient « *grappe* », dans mes gants de cuir trempés. (*Ciel* 2004, 170)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme.

(B) Lors de son deuxième emploi, dans le discours citant d'un narrateur extradiegetique omniscient (1999), le diatopisme est mis entre guillemets et précédé d'une tournure qui contient le verbe pragmatiquement neutre *dire* au passé (*ils disaient « grappe »*). Cette tournure de citation localisatrice suit en incise un énoncé qui contient un synonyme général du diatopisme en le corrigeant (*ils eurent les mains gelées*).

(C) Lors de son troisième et dernier emploi (2004), le diatopisme, figurant dans le discours citant d'un narrateur-personnage charentais, contemporain (an 2000), est mis entre guillemets (« *grappe* »).

(2) (A) Pour l'analyse, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B.

(B) Le diatopisme (en fonction de rhème) est explicitement signalé comme cité, selon le mode 'comme ils disaient' : les Vendéens (vendangeurs, partis en Charente à la fin du XIX^e s.). La tournure de citation neutre, doublée de guillemets de citation, indique que la mise en scène sert explicitement à authentifier le discours.

(C) Le diatopisme (en fonction de thème) remplit tout d'abord une fonction référentielle dominante, mais est en même temps en usage autoréférentiel. Les guillemets visent d'abord à signaler un emploi conscient non général, qui est utilisé et implicitement cité, selon le mode 'comme on dit'.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Le diatopisme est utilisé en référence aux doigts (1980, 2004) et aux mains (1999).

L'adjectif est d'abord accordé de façon régulière en nombre avec le sujet (au pl.) (1980), mais affiche ensuite une discordance grammaticale (indépendante de l'emploi d'un auxiliaire), sans doute liée au détachement du diatopisme par l'usage de guillemets (v. 1999, 2004).

(2) Le diatopisme est à trois occurrences, toujours mis en relief, dans trois romans d'époques et d'orientations différentes (1980, 1999, 2004). Il figure d'abord dans le discours cité d'une jeune agricultrice du Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle), au sein d'un roman proprement régionaliste (1980), puis, dans des passages localisés en Charente, dans le discours citant – au sein d'un roman policier modérément régionaliste qui l'attribue à un collectif de vendangeurs vendéens de la fin du XIX^e siècle (1999), puis d'un personnage-narrateur charentais, dans un roman biographique (2004).

(3) Le diatopisme à trois occurrences coexiste à côté d'un synonyme général à fréquence égale, *gourd* [au sujet de doigts] (1994 1x, 1996 2x), où s'ajoutent l'emploi adjectival *engourdi* (1992, 221) et deux emplois quasi-synonymiques de *gourd* pour désigner l'état des doigts suite à un manque ou une surcharge d'activité avec les doigts (1988, 1994).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Type lexical bien connu et employé, légitime (reconnu par 7/14 informateurs) :

En emploi adjectival [au sujet des doigts ou les mains], le diatopisme est connu par un couple de milieu cultivé dans la soixantaine seulement, alors que l'adjectif (gén.) *engourdi* est d'usage dominant (outre *gourd* et *gelé*), avancé par presque tous les autres témoins. Le diatopisme est cependant déclaré usuel dans l'expression *avoir la grappe* "avoir les mains gelées" par la moitié de nos témoins, qui déclarent presque tous l'employer eux-mêmes (6/7) : il s'agit d'un emploi légitime (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme (adj.) est attesté en Poitou depuis 1808-25 chez L. Mauduyt (cf. Rézeau 1994) et pour la Vendée depuis av. 1847 (VaudoréBocageV).
- ◆◆◆ Le diatopisme (adj.) a été relevé dans la loc. *avoir les mains grappes* au sein d'une aire centre-occidentale autour de la Loire (Blain, nant., ang., maug.), du Centre-ouest (poit., Châtell., aun., saint., SeudreS) et du Centre (loch., Sologne, centr., Bléré) (FEW XVI, 360a *KRAPPA germ. "crochet" I.4.a). Cette locution est encore bien représentée à l'époque moderne dans les variétés dialectales dans le Pays nantais, le Val de Loire et en Saintonge (MourainRézMaraisV), mais aussi dans le Centre-ouest en général, qui connaît aussi diverses locutions figurées (SefcoOuest), alors que l'emploi substantival *grappe* s.f. a été dialectalement relevé seulement en Vendée (*ib.*).

Le substantif est en effet usuel en Vendée alors que l'emploi adjectival y est rare (Enq.), mais entre aussi dans une locution, *ne pas être grappe pour...* "être rapide dans l'exécution d'une tâche" (Barkan 1963). En français (contrairement au discours dialectal), le diatopisme *grappe* (s.f., adj.) relève de l'usage du Centre-ouest en général (RézOuest). C'est aussi le subst. *grappe* s.f. qui est passé en Acadie (Massignon 1962) : il a dû jouir d'une bonne assise en français dans les villes de l'Ouest et peut-être du Centre aux XVI^e/XVII^e siècles.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *avoir les mains grappes, avoir la grappe* "avoir l'onglée" RézOuest 1990, 75 (citant Richard [vers 1950], auteur vendéen). — *SOURCES COMPL.* : Acadie *avoir la grappe* "l'onglée" Massignon 1962 II, 736 § 3j.I ; *grape* adj. 1. s. "onglée", 2. "gourd, engourdis (mains) [*sic* gramm.]" Barkan 1963, 39.

SOURCES GENERALES : aj. la loc. *avoir les doigts grappes* "avoir les doigts engourdis par le froid" à [la loc.] *avoir les mains grappes* Blain [...] poit. [...] centr. Bléré "avoir les mains engourdis par le froid" [de LoireA. à Indre-et-Loire] et *avoir la grappe* louh. [Saône-et-Loire] FEW XVI, 361a s.v. *KRAPPA (germ.) "haken" I.4.a.

SOURCES REGIONALES : *grappe* adj. "saisi de froid" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 s.v. *grappe* > *grappe* adj. "saisi de froid, engourdi : *mains grappes, engourdis*" (en langued. *grop* "engourdi", *grépi* "l'onglée") MourainRézMaraisV 2003 [1847], 173 s.v. *grappe* ; *grape, grèpe* adj. "gourd" SefcoOuest 2004, 238 s.v. *gourd* et *grape, grapille* s.f. "onglée" *ib.*, 328 s.v. *onglée* (et *grape* s.f. Vend. "onglée", adj. Centre-ouest "gourd, engourdi par le froid", [loc. verb.] *mes mins sont grapes* [orig.], 1993, 154).

* * *

MARIENNEE s.f.

surtout RURAL, VIEILLISSANT "temps de repos, avec ou sans sommeil, qui se prend après le repas de midi". Réf. / Syn. gén. *sieste*

— Dans le paratexte auctorial, suivi d'une définition ordinaire et d'un commentaire métalinguistique :

La *mariennée* : c'est en Vendée la sieste, / ce qu'ailleurs on appelle aussi méridienne / ou mérienne, le repos de l'heure de midi. (*Mariennée* 1980, 7)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Tu les entendais jouer des castagnettes pour peu que tu te trouves couché à [= en train de] faire la *mariennée* [en note : la sieste] dans une chunte*. (*Malvoisine* 1979, 81 ; pour le cotexte, v. s.v. *chunte*)

Il sortit un après-midi, en pleine chaleur. Il ne courait pas grand risque de rencontrer quelqu'un. À cette heure-là ils étaient tous allongés pour la / *mariennée* [en note : la sieste]. Il fila à travers champs [...]. (*ib.*, 148 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme. Il s'agit d'un cas très rare où un diatopisme est glosé par l'éditeur à deux reprises dans le même roman (en effet à près de 70 pages de distance) (v. 2.1.3. s.v. *brailler*).

(C) Lors de sa troisième mise en relief (1980), dans le paratexte auctorial (entre le titre et les remerciements), le diatopisme est glosé à l'aide d'une définition ordinaire selon le modèle 'Y : c'est X' : après un deux-points, il est suivi d'une glose qui contient une modalisation localisatrice et deux synonymes généraux (précédés de l'article, comme le diatopisme) ; le second d'entre eux, une périphrase, figure après une incise (*La mariennée : c'est en Vendée la sieste, [...], le repos de l'heure de midi*). Après un changement de ligne figure (en incise) un commentaire métalinguistique de citation qui – modalisant le premier synonyme (*ce qu[e] ...*) – contient le verbe descriptif *appeler*, une autre modalisation localisatrice (*ailleurs*) et deux autres synonymes, eux diatopiquement marqués (v. Com. hist.-comp.), présentés comme synonymiques par leur juxtaposition (*ce qu'ailleurs on appelle aussi méridienne / ou mérienne*).

- (2) (C) Le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme à la fois utilisé et cité, selon le mode 'comme on dit' dans la région ('en Vendée'). La glose vise ainsi indirectement à signaler l'appartenance du diatopisme à l'usage endogène tout en assurant son intelligibilité. En reprenant le titre du roman et par son placement dans le paratexte avant le récit, elle vise toutefois avant tout à mettre en valeur le patrimoine linguistique de la région (fonction narrative), pour rendre plus efficace l'accès à l'univers de sens que le roman met en scène, en Vendée (en facilitant le contact entre romancier et lecteurs : fonction phatique), mais aussi pour manifester un positionnement littéraire proprement régionaliste (fonction expressive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme, aussi utilisé en syntagme – *faire la mariennée*, une fois (1979) puis *l'heure de la mariennée*, deux fois (1980, 1982) – figure aussi une fois au sein d'une comparaison, au sujet d'un forgeron vendéen soûl qui profite d'un repos 'comme à la mariennée' (1986).
- (2) Le diatopisme, à seize occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, est utilisé exclusivement dans quatre romans régionalistes marqués (1979 4x, 1980 11x, 1982, 1986), quasi-exclusivement dans les deux romans où il est mis en relief, trois fois (1979 2x, 1980). Il se cantonne surtout dans le roman intitulé d'après lui, *La Mariennée*, dans lequel il est mis en relief en début de roman. Le recours à un diatopisme en titre d'ouvrage affiche l'adhésion de l'auteur au régionalisme littéraire (en effet 1979-1986), et fait écho à la dénomination d'un des romans du Deux-Sévrien Ernest Pérochon, *Nêne* (v. s.v. *nénène*).

En dehors de cet usage unique, le diatopisme apparaît surtout dans le discours citant (1979 4x, 1980 5x, 1982) – dont deux fois mis en relief (1979) – mais aussi dans le discours cité de locuteurs vendéens, trois fois (1980 2x, 1986) – et une fois dans le discours direct libre implicitement reconstitué par le narrateur, attribué à

un personnage sourd-muet qui s'adresse à sa femme sourde-muette elle aussi (1980). Le diatopisme figure en outre trois fois dans le paratexte, auctorial mais aussi éditorial (1980 3x) – dont une fois mis en relief par l'écrivain.

- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif dans les deux romans régionalistes dans lesquels il est mis en relief (1979 2x, 1980), mais est concurrencé ailleurs par le fr. général *sieste*, qui est environ deux fois plus fréquent (vingt attestations dans un échantillon d'onze romans de 1974 à 2002). Il représente un hapax dans deux des premiers romans à orientation générale (1974, 1975). Comme le diatopisme, il apparaît trois fois dans le discours cité direct de locuteurs vendéens de milieu modeste (1996, 2000b, 2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, encore employé mais vieillissant, reconnu par 14/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous les locuteurs enquêtés qui déclarent presque tous l'employer eux-mêmes (10) ; tous récusent les formes *mérienne* et *méridienne*. Certains connaissent ou emploient surtout des formes *mariennaie* (6) ou *marienneie* (1), mais aussi *marienne* (2). Le mot aujourd'hui largement remplacé par le syn. gén. *sieste* (déclaré utilisé par tous) est ressenti comme vieillissant, parfois comme 'patois'. Il est déclaré employé surtout par des témoins âgés de 40 ans et plus, en milieu rural, et par certains de la plus jeune génération en conversation avec ces derniers (p.ex. YE). Le diatopisme a été mis de côté de façon ciblée par deux personnes dès les premiers contacts avec des locuteurs d'ailleurs, comme lors des colonies de vacances (couple dans la soixantaine à aspirations sociales) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le type *meriennee/ mariennee* est attesté dans l'Ouest sous la forme *mriennee* depuis 1646 (d'apr. MourainRézMaraisV).
- ◆◆ La forme *mariennee* du corpus primaire a pu être dérivée de la forme *marienne* (v. ci-dessous) (RézVendéeVoyageurs), mais pourrait aussi représenter une variante de la forme *mériennee* (cf. RézOuest). L'emploi du type au sens de "sieste" double celui de "temps du milieu de la journée" (FEW VI/2, 32a ME^{RI}DIANUS "de midi" I) – y compris en Vendée, au XIX^e siècle (VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV) et encore au milieu du XX^e siècle (LaChausséeSables). Le sens de "sieste" a été formé par métonymie à partir du second (diat. sémantique). Ce dernier a lui-même été dérivé, par suffixation avec *-ée* (exprimant une action) sur l'afr. *merien(n)e* de même sens (MourainRézMaraisV). Ce dernier est en effet attesté d'abord au sens de "heure de midi", puis de "sieste qu'on fait vers le milieu du jour" depuis le début du XIII^e siècle (FEW VI/2, 31b > TLF *méridienne*) – à une époque à laquelle l'afr. *merienne* est déjà attesté dans l'Ouest français (cf. MourainRézMaraisV). Ce type héréditaire se distingue dans son évolution de la forme *méridienne* – mot savant qui a dû être formé à partir d'un emprunt tardif du lat. ME^{RI}DIANUS (cf. « arch., provinciale » Littré, « rare, pop. » TLF [début XIII^e – XIX^e s.], « vieilli ou région. » Rob, « littér. » Lar, « vx ou littér. » PR citant Mistral, RichessesRéz 2007, 18 [AnonymeSavoie ca 1800] et 160 [RézeauWeiler 1842], FRANTEXT).
- ◆◆◆ Le diatopisme *meriennee/ mariennee* "milieu de la journée ; sieste de midi" est absent des dictionnaires généraux contemporains (et Ø FRANTEXT), alors que *mérienne* y figure dans la locution *faire mérienne* « rare, pop. » comme un synonyme de *faire méridienne* (TLF s.v. *méridienne* Rem. ; FEW VI/2, 31b-32a I ; mais Ø Rob, PR). Le type du corpus primaire est à l'époque surtout un « terme des parlers de l'Ouest (Bretagne romane, Poitou, Saintonge) » (RézVendéeVoyageurs) mais est aussi attesté plus largement dans une large bande

horizontale du Grand-Ouest de l'Ille-et-Vilaine à la Vendée, en Charente-Maritime, dans le Centre, en Touraine, en Bourgogne et dans le Jura (de Mal. à PtNoir/ Chaussin) (FEW VI/2, 32a). Vu cette répartition aréologique centrale et les attestations anciennes dans l'Ouest, le dérivé *mériennée* (var. *mariennée*) représente une innovation interne du français, peut-être du mfr. dans l'Ouest.

Dans le Centre-ouest, le type au sens de "sieste" est toujours bien attesté jusqu'à nos jours, sous la forme *mériennée* (cf. SefcoOuest [Vend., DSèvres]) et surtout *mariennée* (LaChausséeSables 1966 [Vend.], PiveteaPoit 2006² [Ouest]), y inclus sous sa forme de base *marienne* (Chaigne 1995/1997 [Ouest], SefcoOuest [sauf CharM.]). Il a dû jouir d'une excellente assise, ayant aussi donné lieu à un verbe, *marienner* "prendre du repos dans l'après-midi" (poit. *mariennai*, FEW VI/2, 32a ; *merièner* [orig.], *s'amérièner*, SefcoOuest).

Les différentes variantes sont également bien attestées en français moderne entre Loire et Gironde : traditionnellement avant tout *marienne*, mais aussi *mérienne*, *mariennée* et [le syn.] *méridienne* (RézOuest) ainsi que *mérienne* (Rézeau 1978). Selon nos enquêtes de terrain en Vendée, au début du XXI^e siècle, c'est toutefois la forme *mariennée* qui est la mieux connue, avant la forme *marienne* (devenue rare), les autres étant déclarées inconnues par les témoins (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *marienne*, *mérienne*, *mariennée*, *méridienne* "sieste" RézOuest 1984, 187 sv. *marienne* > id. 1990, 93 ; "sieste" Ouest 'dans le fr. de la région et/ou en patois' RézVendéeVoyageurs 2010, 252. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *mérienne* 'actuellement dans le registre patois', aussi attesté chez Pérochon [Deux-Sévrien] (id. pour *méridienne*) Rézeau 1978, 110.

SOURCES GENERALES : *maryenée* Vendée "après-midi", *mariénée* [orig.] Beauvoir "sieste" [Vend.] FEW VI/2, 32a s.v. ME^{RI}DIANUS (lat.) "mittäglich" I [dérivés].

SOURCES REGIONALES : *mériennée* "portion de la journée vers midi" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 326 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 199 ; *mariénée* / -aie, *mariène*, *meriène* [orig.] "sieste" (syn. région. *dormie*, *pirotaie* ; m. *soume* ; *mariène de gorét* "longue sieste") SefcoOuest 2004, 429 s.v. *sieste* (*mariénée* Vend., DSèvres, Vienne, Char. "sieste, méridienne, repos après le repas de midi à la saison chaude", 1993, 231, et [var.] *meriènaie* Vend., DSèvres "sieste", 1993, 242). — *SOURCES COMPL.* : *maryèné* s.f. "sieste d'été ; heures de la sieste (12 h – 16 h)" toute la Vend., aussi Vasles (DSèvres) LaChausséeSables 1966, 257 ; *mariennaie*, *marienne* "sieste" [Ouest] Chaigne 1995, 67 > id. 1997, 74 ; *mariènaie* [Ouest] PiveteaPoit 2006².

MOJETTE² → 2.1.3.

* * *

NOAH s.m.

COUR., EMBLEMATIQUE "vin élaboré à partir d'un cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité" (cf. DRF, RézVendée). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité direct, suivi d'une définition ordinaire (paraphrase hyperonymique) :

Le repas [de noce du couple Gendreau, immigrants vendéens en Charente] eut lieu à l'hôtel du Cheval blanc, à Châteauneuf. [...] Les conversations et les plaisanteries tournèrent vite autour de la Vendée et de la Charente. Les Vendéens

de la Charente lançaient des réflexions moqueuses aux Vendéens de Vendée. / – Alors, on y salue toujours le propriétaire en disant : « Not'maître* » ? Vous plantez toujours du *noah*, le vin qui rend fou ? / C'était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise. (Vigne 1994, 314)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Michel s'occupait de la ferme avec une espèce de domestique : Fali Bounhomme, un grand quatre goules [= bavard] de vieux gars [= vieux garçon], qui, s'il n'avait pas toujours deux bras pour travailler, s'arrangeait pour charroyer ses quatre litres de *noah*¹ [orig.] quotidiens. Un pour chaque goule [= bouche] ! [en note : 1. Vin de pays interdit aujourd'hui, parce que, dit-on, il rendrait fou.] (Mariennée 1980, 51)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par une périphrase hyperonymique modalisée. Elle est en effet suivie d'un groupe adjectival qualificatif épithète (*Vin de pays interdit aujourd'hui*), puis d'une proposition subordonnée qui fournit une explication, introduite par la loc. conj. *parce que* (entourée de virgules), et par une tournure de citation, qui présente la motivation non pas du lexème glosé, mais de son qualificatif (*parce que, dit-on, il rendrait fou*) (v. aussi *besson* et *beauque*).

(B) Lors de sa seconde mise en relief (1994), le diatopisme est suivi d'une glose, après une virgule qui établit la synonymie avec un équivalent hyperonymique général (avec article), suivi d'une proposition qualificative (*noah, le vin qui rend fou*). Le diatopisme et sa mise en relief figurent au sein du discours cité modalisé (*X lançaient des réflexions moqueuses*), qui est attribué à un collectif de Vendéens de la première moitié du XX^e siècle ayant émigré en Charente. La définition est en outre suivie dans la phrase suivante d'un fragment interprétatif en discours citant qui, introduit par une emphase '*C'était...*', porte sur le message véhiculé par l'ensemble du discours rapporté (*C'était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise*).

(2) (A) Vu la nature expressive de la glose (qui présente le diatopisme comme caractéristique du pays), la mise en scène du diatopisme contribue à relever l'expressivité du discours, et à caractériser avec humour le personnage (buveur notoire) (fonction narrative). La définition étant fournie par l'auteur à la demande de l'éditeur (1.1.1.), elle signale aussi implicitement que le diatopisme est doté pour ce dernier d'une valeur expressive et authentique, voire emblématique.

(B) Le diatopisme (en fonction de thème) figurant dans le discours direct est clairement déclaré cité, selon le mode 'comme ils disaient' – ici le collectif de Vendéens émigrés en Charente (à l'époque du récit fictif) – mais aussi selon le mode implicite 'comme on l'appelle' (v. la définition). Le particularisme de langue sert une fonction référentielle dominante, mais aussi (avec sa glose) à authentifier le discours, étant doté d'une valeur emblématique. Le collectif cité s'adressant aux Vendéens restés en Vendée, la définition (quoique attribuée au discours direct) est destinée non pas aux interlocuteurs du récit, mais au lecteur visé – attribution qui permet à l'écrivain d'informer le lecteur tout en gardant sa *face* positive (principe de coopération) (1.1.2., 3.3.2.). Cette attribution de la glose est ainsi indice d'autres caractéristiques pragmatiques dont est doté le diatopisme. Au niveau interactionnel entre les personnages, son usage et sa définition permettent aux émigrés de signaler leur affection pour leurs anciens compatriotes par un ton moqueur et une attitude de taquinerie pour rétablir leur connivence (après des années de conflit, v. s.v. *cocote*) (fonctions émotive et phatique). Au

niveau interactionnel entre auteur, lecteurs et réalités, il sert en outre à caractériser les personnages cités – les Vendéens émigrants prenant de la distance vis-à-vis de leur région d'origine (v. aussi le cotexte) – autant que leur relation avec leurs anciens compatriotes (rapport apaisé), tout en mettant en valeur la culture partagée des interlocuteurs.

(A-B) Les deux mises en relief font référence à la réputation du référent de rendre fou (1980, 1994), tout comme le complément lors de son premier emploi (non autoréférentiel) dans *Lilas*, parlant du *vin de noah qui rend fou* (2001). L'auteur s'appuie sur une représentation collective partagée non pas avec la communauté des lecteurs visés, mais avec sa communauté d'appartenance en Vendée (Enq. ; DRFCmpl, 453).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme figure toujours en minuscule, y compris en syntagme – *bouteille de noah* (2001 2x) et *vin de noah* (1992, 1996) – à l'exception d'un emploi (sans mise en relief) en majuscule, désignant alors le cépage (1974).
- (2) Le diatopisme, à treize occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier – et deux mises en relief (1980, 1994) – apparaît dans six romans de quatre décennies, avant tout des romans modérément régionalistes (1974 2x, 1980 3x, 1992, 1994, 1996, 2001 5x). Il figure toujours dans le discours citant, sauf lors du second des deux emplois mis en relief, où il est attribué au discours direct (1994).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Le cépage désigné, un hybride d'origine américaine provenant d'un semis de Taylor, réalisé en 1869 dans l'Illinois, a été planté dans diverses régions de France, depuis la fin du XIX^e siècle (Rézeau 2008).

« Interdit sur le territoire de la France métropolitaine depuis 1934, le noah y a été largement éradiqué, mais certaines parcelles sont toujours discrètement cultivées dans le Bocage, à usage domestique » (RézVendée).

Il en est de même ailleurs en Vendée, comme dans le Marais vendéen et sur la côte vers le sud (aussi Enq.). Nous avons également vu des plantations familiales à St Vincent-sur-Graon (Bas-Bocage vendéen) et à Challans (Marais vendéen), ainsi que des plantes désormais sauvages, dans la commune de La Guérinière sur l'Île de Noirmoutier (juillet 2009). Dans le roman *Lilas*, le vin désigné est présenté comme de la 'piquette', jugé dangereux en cas de consommation excessive, très râpeux, acide, 'rempli d'iode et d'éther' et 'plus salé que le plus salé des vins de sable' lorsqu'il a 'poussé dans les dunes près de la mer' (2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime, emblématique, reconnu par 14/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu et employé par tous les locuteurs interrogés, pour lesquels il renvoie à un référent caractéristique, voire emblématique de la région. Il est en perte de vitalité par sa prohibition, mais encore cultivé par des viticulteurs amateurs, autant dans le Bocage vendéen que dans le Marais vendéen et sur la côte. Deux locutrices ajoutent spontanément que le référent a la réputation d'un « vin qui rend fou » (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le mot désignant un hybride originaire d'Amérique, où il a été ainsi dénommé en hommage à *Noah* (angl. pour *Noé*), est attesté en français depuis 1881 (RézVendée), dans un texte concernant des vignes dans le sud-ouest de la France (cité ds Rézeau 2008).

- ◆ ◆ Vu l’histoire de sa plantation en France (Rem.), où le référent désigné s’est plus longtemps maintenu dans le Centre-ouest qu’ailleurs, et cultivé sur des surfaces plus grandes (DRF, 705 Rem.), le diatopisme représente en Vendée un particularisme qui s’est implanté par l’intermédiaire du discours de spécialistes (viticulteurs, ampélographes), en provenance probablement d’une autre variété de français – peut-être du Sud-ouest (où il a pu être emprunté à l’anglais, aussi par l’intermédiaire de spécialistes) – et d’où il a pu ensuite avoir été diffusé dans d’autres régions de France.
- ◆ ◆ ◆ Le diatopisme, accueilli dans le TLF sans restriction diatopique (‘rural, du passé’ Lachiver 1997 ; mais Ø Rob, Lar, PR), est aujourd’hui usuel surtout dans le Centre-ouest, et notamment en Vendée (DRF, RézVendée, Enq.). Il a aussi été récemment attesté dans le grand Ouest en dehors de la Vendée – dans le Sud-ouest, et en Anjou (DRFcompl).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : « usuel » Centre-ouest, surtout Vend. “cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d’un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s’égrenant à maturité” ; “vin obtenu à partir de ce cépage” DRF 2001, 704 sq. [Réz] ; *Noa* 2 attestations Anjou (1999) et Vend. (2000, avec art. masc.), l’une entre guillemets, l’autre commentée « réputé rendre fou » DRFcompl 2007, 453, et *noah* (masc.) “cépage qui donnait un vin de fort degré [...]” 1 attestation *ib.*, 478 [Sud-Ouest 2004 ; Vend. RichessesThib 2008, 46 [Wiss] (citant Viollier 1994) ; “cépage blanc, productif, à grappes moyennes, à gros grains d’un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s’égrenant à maturité ; vin élaboré à partir de ce cépage” RézVendée 2009, 83.

SOURCES GÉNÉRALES : aj. une notice angl. *noah* à FEW XVIII (étym. d’orig. angl.) (ou aj. à FEW VII, 174b s.v. NOE, selon Rézeau 2008) ; *Noah* s.m. cépage « d’origine américaine [...] dont l’éradication est en cours » TLF s.v. *Isabelle* (d’apr. un texte d’agronomie de Levadoux 1961). — *SOURCES COMPL.* : ‘rural, du passé’ “cépage hybride obtenu en 1869 [...] rustique qui donne un vin alcoolique de piètre qualité et qui fait partie des cépages interdits par la loi du 24 décembre 1934” Lachiver 1997, 1198 ; “cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains, sphériques, d’un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s’égrenant à maturité” (cépage prohibé en France depuis 1935) Rézeau 2008, 175.

* * *

VEURNIZE s.f.

FAM. RARE “femme très curieuse en quête de découvertes qui bouge de manière indiscrète” (*petite veurnize*). Réf. / Syn. gén. *fouineuse*

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) et mis entre guillemets :

De la tête, il [le missionnaire vendéen à la Dominique, Donatien] désigna les trois tourterelles rôties que Létitia [la cuisinière] avait déposées sur un lit de christophines. Carita [sa fille] apporta ensuite le plat d’iguane que Donatien examina avec méfiance. / – Elle est jolie cette petite « *veurnize* » (fouineuse), chuchota le père. (*Caraïbes* 2000, 222)

- ◆ En empl. d’appellatif se rapprochant d’un surnom

— Dans le discours cité direct, mis entre guillemets :

– Ce matin, commença Donatien, je suis descendu en canot confesser une femme mourante près de Petit-Îlet. J’ai été malade. À mon retour, j’ai sellé ma jument pour venir vous confesser mon péché. / [...] Donatien précisa alors : / – Elle s’appelle Carita. Et Carita et moi..., fit-il, la voix étranglée. / Le père Lardière murmura : / – La petite « *veurnize* » ? / – Oui. / [...] – Tu n’as pas le cœur à chanter ? interrogea-t-il. On va réciter les grâces en silence. (*Caraiibes* 2000, 257)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme attribué au discours cité d’un missionnaire vendéen est mis entre guillemets (« *veurnize* »). Lors de son premier emploi, il est en outre glosé à l’aide d’une définition, constituée d’un synonyme apposé entre parenthèses (« *veurnize* » (*fouineuse*)). Cette incise étant signalée par un signe typographique indique que la glose n’est pas à mettre sur le compte du personnage, mais du narrateur.
- (2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme (en fonction de thème) est explicitement présenté comme cité, selon le mode ‘comme il disait’ (le locuteur vendéen), mais aussi selon un mode implicite ‘comme on dit’, comme l’indiquent les guillemets de citation et sa définition, qui le rend intelligible. Le diatopisme est donc utilisé pour authentifier le discours. La glose attire l’attention sur le mot, mais aussi sur le référent (une domestique appelée à jouer un rôle important dans le récit). La mise en relief vise en outre à signaler un usage marqué, non général, ici familier et/ou régional. Le diatopisme étant attribué au discours cité, son usage ciblé vise pour le locuteur à manifester sa connivence avec son interlocuteur, fondée sur leur origine vendéenne commune (fonction émotive, au niveau interactionnel entre les personnages). Au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, l’usage du diatopisme vise en outre à caractériser le locuteur (missionnaire d’origine vendéenne resté attaché à sa culture d’origine), autant que sa relation avec son interlocuteur (rapport de confiance avec le jeune missionnaire) (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Avec deux mises en relief pour trois occurrences – toujours dans le syntagme *petite veurnize* – le diatopisme apparaît systématiquement dans le discours cité d’un missionnaire originaire de Vendée (y compris lors de son dernier emploi, non autoréférentiel), au sein d’un roman modérément régionaliste qui situe l’essentiel de son récit à la Dominique autour de l’an 1950 (2000b 3x).
- (3) Dans le corpus primaire apparaît aussi occasionnellement le synonyme général *fouineuse* (v. sa glose).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, sporadique, connoté (reconnu par 2/17 informateurs) :

Le substantif est déclaré connu par deux informateurs seulement : un couple dans la quarantaine de milieu modeste du Bocage vendéen. Ceux-ci l’utilisent sporadiquement sous la forme *veurnille* s.f. “petite fille qui fouine et cherche à faire des bêtises” comme un mot affectueux pour l’un, plutôt péjoratif pour l’autre. Tous les locuteurs interrogés (sauf une informatrice âgée) pensent au verbe usuel *virer* “tourner” et (sauf un agriculteur) au verbe (diat.) *veurniger* (fr. gén. *fouiner*) (8/9) ou à sa variante, *veurnisser* (1/2). Ce dernier peut aussi signifier “bouger beaucoup pour rien” (typiquement dans les magasins sans acheter forcément, selon JG P et LP). Le verbe est motivé pour deux locuteurs âgés de milieu cultivé, qui le font dériver du verbe ‘patois’ *veurner* ou *veurer* “tourner, tournicoter autour”. Cinq autres locuteurs récusant les formes ci-dessus

signalent utiliser et entendre couramment le verbe expressif *virouner* “tourner”, comme dans *virouner autour* “traîner autour (un objet ou une personne qui attire l’attention) ; être indiscret, chercher à faire des bêtises” (EnqWissVendée 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Non attesté à date ancienne, ◆◆ le diatopisme *veurnize* désigne quelqu’un qui *veurne*, c’est-à-dire ‘qui fouine en bougeant beaucoup pour rien’ (Enq. ; “fouiller sans permission” BuFouYeu 1985, 55), tout comme le localisme *Marie-brasse-vornée* “quelqu’un d’indiscret” (*ib.*, 38). Le type *veurnize* représente probablement un diatopisme lexématique, qui a pu être formé à partir du verbe (diat.) *veurnisser* “aller de côté et d’autre, perdre son temps à faire des choses insignifiantes”. De nos jours, ce dernier est bien employé et légitime en français familier en Vendée, sous la forme *veurnisser* et surtout *veurniger* (Enq.). Il s’agit d’un type lexical caractéristique des variétés dialectales d’une aire centre-occidentale compacte entre Loire et Gironde (poit., Elle, aun., CharI) (cf. FEW XIV, 390b VĪBRARE “osciller, balancer” I.1.b.a) – aire qui comprend donc aussi la Charente-Maritime (Musset 1948, 258), les Deux-Sèvres et la Vienne (LalannePoit, 260 > FavrePoit) ainsi que la Vendée (CharierRézVendée, 442 ; SvensonMaraisV, 217 ; Barkan 1966-1967, 152 ; SefcoOuest 1994, 273). De l’aire centre-occidentale relève aussi le type *veurniller/vreniller* de même sens (poit., DSèvres, CharI., saint. BM, SeudreS.), qui est attesté depuis le mfr. chez Rabelais 1552 (*vreniller*) au sens de “tourner de côté et d’autre”, et a aussi donné lieu à un dérivé adjectival mfr. *vrenilleux* “inconstant en amour” (FEW XIV, 390b). Le substantif représente probablement une innovation du frm. dans le Centre-ouest (ou du mfr. tardif), peut-être par transfert depuis le dialecte. Il a toujours dû avoir une vie à la fois dialectale et française, essentiellement orale, dans le discours familier et de proximité.
- ◆◆◆ Le diatopisme du corpus primaire absent du FEW et des autres sources écrites consultées est de nos jours bien connu mais d’emploi sporadique en français en Vendée, comme sa variante *vernisse* (Entretien 2009) – forme également attestée dans le synt. *petite vernisse* au sein d’un conte non localisé mais situé dans un marais (Google) – outre la variante suffixale *veurnille* (Enq.). Dans d’autres variétés contemporaines du poitevin, cette dernière est présente sous la forme d’un dérivé, *veurnillous* – dans les Deux-Sèvres (SefcoOuest) et en Charente (SeudreS.) (FEW XIV, 390b). Le corpus primaire affiche aussi l’emploi d’un particularisme de même sens, *baragouaine* s.f. (dans le discours cité d’une meunière vendéenne) (1985) – hapax, non mis en relief – également absent du corpus de référence minimal.

Dans le même champ sémantique représenté par le verbe *veurnisser*, le Centre-ouest connaît aussi les diatopismes *vironner* “faire le tour, tourner, tourner” (cf. MourainRézMaraisV 2003, 273) et *virer* “tourner (autour), aller et venir” (cf. RézOuest 1984, 277b) – toujours courants en français en Vendée de nos jours, où ils appartiennent à la norme régionale (Enq.). S’y joint le dialectalisme *verner* “fouiller, chercher”, caractéristique de la Vendée et du Pays nantais (MourainRézMaraisV 2003, 271 ; FEW XIV, 677a s.v. VĪBRARE ; LalannePoit 1867, 260 [Vend.]). Ce dernier est attesté localement en 1838 (RézVendéeVoyageurs, 256), et a encore été signalé comme relevant du ‘patois’ (sur la côte) de nos jours lors de nos enquêtes en Vendée (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter après SeudreS. *v’rnilloû* “se dit de qqn qui va et vient pour rien” et poit. *vrenusser* v.n. “aller de côté et d’autre” FEW XIV, 390b s.v. VĪBRARE “schwingen” I.1.b.a. — *SOURCES COMPL.* : [var. graphique] 1 attestation

de *petite Vernisse* au sujet d'une 'jolie petite poupée' dans un conte non localisé ("La boulangerie est ailleurs...", raconté par *Niiico*), probablement en emploi de n.pr. (récit localisé à proximité d'un marais) Google francophone (< www.zerodeconduite.fr/histoire.html >, site de Damien Joyeux 2007, consulté le 06/10/09).

SOURCES REGIONALES : [dérivés sémantiques] *veurnaillois* DSèvres "fouineur" SefcoOuest 1994, 272 et *veurniolous* s.m. DSèvres "individu qui s'affaire sans rendement, qui touche à tout sans efficacité" *ib.*, 273 (> *veurnaillois* s.m. et adj. (syn. *fouinaussous*, *fouinous*) "fouineur" id. 2004, 219 s.v. *fouineur*). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *veurnille* adj. saint. "qui rôde" Musset 1948, 258 et dérivés *veurnillard* adj. saint. "rôdeur, tracassier, turbulent", *veurnillon* s.m. "qui tourne, rôde, fait mille tours" *ib.*, 259 (citant un glossaire saint. inédit de M. Péliesson) ; Ø mais *Marie-brasse-vornée* "quelqu'un d'indiscret" BuFouYeu 1985, 38 s.v. *Marie-brasse-vornée*.

* * *

2.1.4. L'homme : être social

Le quatrième grand champ sémantique, 'L'homme : être social', regroupe de nombreux diatopismes, qui relèvent de six sous-groupes.

2.1.4.1. La famille

Le premier champ sémantique rassemble neuf diatopismes liés à la structuration sociale de la famille (*bessons*, *cheville*, *drapeau*, *drôle*, *-esse*, *embarrassée*, *grouée*, *memon*, *Nénène*, *pelin*).

* * *

BESSONS s.m. pl.

1. FAM. [en parlant de deux garçons] "nés d'un même accouchement". Réf. / Syn. gén. *jumeaux*

— Dans le discours cité direct, entouré d'un commentaire métalinguistique :

Tu sais que tu lui ressembles, à ton pépé ? [...] On en a fait des parties ensemble ! Ma mère nous appelait les *bessons*, parce qu'on aurait dit qu'on était nés dans le même œuf. (*Satan* 1982, 173)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est entouré d'un commentaire métalinguistique qui est constitué de deux éléments : un commentaire de citation précédant le diatopisme (*Ma mère nous appelait Y*), puis un commentaire explicatif portant sur la dénomination (*parce qu'on aurait dit qu'on était nés dans le même œuf*). Le diatopisme et sa glose figurent au sein du discours direct du personnage principal (un Vendéen âgé).
- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème), qui se rapproche d'une dénomination, remplit bien une fonction référentielle – renvoyer à deux garçons très proches qui se ressemblaient beaucoup par leurs activités et aspirations communes (le héros pendant sa jeunesse et son meilleur ami d'époque). Il est toutefois avant tout présenté comme cité, selon le mode 'comme elle disait' (la mère du héros, vendéenne) (v. sa glose), citation qui s'imbrique avec son attribution au discours direct du héros lui-même. La glose se situe ici au niveau de la scénographie : elle s'adresse à l'interlocuteur du héros (petit-fils de son ami d'antan), et non pas aux

lecteurs – déjà informés de la relation des deux personnages (profonde amitié ancienne, interrompue par la mort du fils).

Au niveau interactionnel entre les personnages, l'usage et la mise en scène du diatopisme visent pour le locuteur non pas à ressasser un souvenir (selon un cliché répandu associé à des personnes âgées), mais à signaler sa sympathie sincère pour son interlocuteur (petit-fils de son ancien ami) (fonction phatique), et à gagner la confiance de ce dernier (fonction d'appel).

Au niveau interactionnel entre écrivain et lecteurs, le diatopisme et sa glose visent certes à décrire l'affection partagée de la mère citée pour les deux garçons (fonction descriptive de la relation familiale des personnages), mais avant tout à décrire le changement émotionnel du personnage principal : il commence à laisser derrière lui la haine, accumulée pendant des décennies de conflit (fonction de caractérisation). La mise en scène du diatopisme vise ainsi à préparer la réconciliation des deux parties, la victoire de la valeur de l'amour sur la haine, et par là le dénouement du conflit central du récit (fonction narrative stratégique). De façon plus indirecte, cette évolution vise aussi à inciter le lecteur à sympathiser de nouveau avec le personnage (fonction d'appel). Comme l'indique la nature expressive et imagée de la glose, le diatopisme est en outre utilisé et mis en relief pour ajouter une plus-value stylistique en relevant l'expressivité du récit (fonction poétique).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme *besson*, *bessonne* apparaît toujours au masc. pluriel. Deux emplois au sens littéral (dont l'un mis en relief), dans un roman régionaliste (1982), sont précédés de deux emplois métaphoriques (sans mise en relief) au sens (rare) *bessons* s.m.pl. "les deux organes situés à la partie antérieure et supérieure du thorax chez la femme" (1974). Il apparaît alors dans le syntagme *les deux bessons des seins* (synonymique du fr. gén. *mamelles*) et, en emploi adj., dans *les deux agneaux bessons des seins* (syn. gén. *jumeaux*). La comparaison sous-jacente de jumeaux à des seins est basée sur le partage des sèmes /+ existence de deux éléments/, /+ ressemblance quasi-identique/ et /+ parties constitutives d'un même ensemble/. Les cotextes signalant en outre une association avec le monde animal des brebis, les deux emplois métaphoriques renvoient en outre au diat. *besson* s.m. au sens de "jumeau d'agneaux" (v. Com. hist.-comp.), et véhiculent des connotations de douceur, d'innocence, de naïveté et de timidité – traits stéréotypiquement associés à l'agneau (cf. TLF B).
- (2) Le diatopisme, à quatre occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, apparaît deux fois dans deux romans respectivement : dans un roman poétique à orientation générale, une fois dans une comparaison (au sens métaph.) (1974), puis dans un roman proprement régionaliste, une fois mis en relief (au sens littéral) (1982). Le diatopisme apparaît dans le discours citant d'un personnage-narrateur (une jeune Vendéenne) (1974), puis dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique (1982). Il figure une fois dans le discours cité direct du héros (Vendéen désormais âgé), lors de sa mise en relief (1982), et une fois dans le discours indirect libre de l'héroïne (Vendéenne âgée), qui formule ce que son amoureux (vendéen) aurait pu lui dire (1974) (pour l'imbrication des discours antérieurs ou possibles qui sont présentés comme rapportés, v. 1.2.1.2.).
- (3) Le diatopisme (au sens mis en relief) coexiste dans l'œuvre d'Y. Viollier avec le syn. gén., à fréquence égale (2000b 2x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Surtout familial, bien employé mais vieillissant (reconnu par 14/14 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par tous les locuteurs interrogés et déclaré employé par la plupart d'entre eux (9), indépendamment de leur âge et de leurs conditions ; deux jeunes locuteurs (âgés dans la vingtaine et trentaine) signalent toutefois l'utiliser essentiellement avec des Vendéens surtout âgés. Pour certains, le diatopisme est surtout employé au pl. *bessons* (5) ou sous la forme dérivée *bessounée / bessounaille* s.f. "couple de jumeaux" (5). Quoiqu'aussi connu et employé en référence aux animaux (sauf pour une locutrice cultivée), il est fortement concurrencé par le syn. gén. *jumeau*, et parfois connoté ironique ou ressassé comme familier et/ou ancien. Un emploi syn. avec *mamelle* (v. Com. hist.-comp.) est récusé par tous (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme et qualifié de « vieux mot » depuis Fur 1690 et surtout employé au XVI^e siècle – y compris par Belleau et Ronsard, en raison de leur origine (l'un d'Eure-et-Loir, l'autre d'Indre-et-Loire) et de leur attirance pour les *volkstümliche ausdrücke* (FEW I, 384a). Il est attesté en afr. depuis 1265 (« deus beçons ») dans un texte orléanais, *Li livres de justice et de plet* (cf. *Beiheft*, 254 ; dp. 1260 d'apr. GdfC, TLF, Rob, PR). Il est également attesté en 1355 chez (Pierre) Bersuire (d'apr. TLF), un clerc originaire du nord de Fontenay-le-Comte (ayant aussi vécu à Avignon et à Paris), traducteur de *Tite Live*, et bénédictin à Maillezaïs (aujourd'hui en Vendée) (Huë 1999, par. 11).
- ◆◆ Le type *besson*, à rattacher au gallorom. *BISSUS "double" (lui-même rattaché au lat. BIS) (FEW I, 383 sq.), est un diatopisme lexématique formé en afr. par suffixation avec *-on* (avec affaiblissement de la première voyelle, en *position à schwa*).
- ◆◆◆ Les données aréologiques contemporaines permettent de localiser le type *besson*, *bessonne* "jumeau, -elle" sur une bande horizontale allant du Centre-ouest (Poit., saint. aun.) et de son extension septentrionale (LoireA., Maine-et-Loire) à l'ancien domaine frprov. à l'est, en passant par le Centre, la Bourgogne et l'Allier, aire qui est continuée (en suivant le *Strich*) vers le sud/sud-ouest sous des formes continuant l'a.occit. *besso* (adj., Raynouard 1836 I/II, 215a), jusqu'au Béarn dans les Pyrénées (FEW I, 383b). Le diatopisme *besson* a aussi été exporté outre-Atlantique, où il s'est bien implanté en français acadien (Cormier 1999) et en Louisiane (DLF).

Alors qu'un premier regard sur les attestations peut suggérer qu'il s'agit d'un archaïsme, déjà von Wartburg le décrit comme un 'provincialisme', et signale : « [d]er Norden des Gallorom. hat lt. GEMELLUS < zwillig > bewahrt [...] und hat die Neuerung des Südens nicht mitgemacht » (FEW I, 384a). Il s'agit sans doute dans une perspective variétale d'un régionalisme de toujours dans l'Ouest ou alors d'un particularisme venu en moyen français (ou afr. tardif) de la variété centrale.

Le type lexical relève d'une famille grosso modo localisée au sud de la ligne Loire – Vosges (v. aussi le type *bes* "double, fourchu" du sud-est galloroman) (FEW I, 383-384a). Le diatopisme *besson* a donné lieu à des glissements de sens, parmi lesquels *bessons* s.m.pl. "fruits" en fr. en Vendée (Barkan 1961-1962) et "seins", localisé à Paris (FEW I, 383b ; Delesalle 1896, 34 ; *les bessons* « p. compar., arg., pop. » "les deux seins" TLF, citant Delvau 1867), ainsi qu'à divers dérivés (diat.) qui attestent sa bonne assise notamment dans le centre-ouest et centre-est de la Galloromania³³.

³³ Il s'agit particulièrement des types *bessonner* v. "accoucher de jumeaux" et *bessonnée* s.f. "portée de jumeaux" (FEW I, 383b) – qui peuvent également être appliqués au monde des ovidés, par ex. le verbe *bessonner* dans les Charentes

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *besson*, f. *bessoune* fr. ‘rég.’ Vendée “jumeau, jumelle (enfant, animal, fruit)” Barkan 1961-1962, 76 ; au pl. *deux bessons* ‘actuellement dans le registre patois’ et [de personnes] chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 88 ; fr. en Acadie Cormier 1999 ; Louisiane DLF.

SOURCES GENERALES : *besson*, *bessonne* “jumeau” [...] poit. [...] FEW I, 383b s.v. *BISSUS (lat.) “doppelt” 2 “zwillig” ; adj. « vx ou région. » “jumeau, jumelle” (aussi empl. subst.) TLF s.v. *besson*, *-onne* (citant Arnoux 1919 et Sand 1849) ; « vx ou région. » *besson*, *-onne* s. “jumeau, jumelle” (*deux bessons*) (aussi empl. adj.) Rob (citant Sand et M. Tournier) ; « dial. » *besson*, *-onne* s. “jumeau, jumelle, en parlant d’agneaux” Lar 2004 ; « vx ou région. » “jumeau, jumelle” PR 2008 (citant Sand pour un empl. au pl.).

SOURCES REGIONALES : *besson* s.m. “jumeau” [‘de l’]afr. (ajout de Mourain : ‘fr.’) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 306 ; *besson*, *bessun* s.m./ adj., *bessoune* s.f./ adj. SefcoOuest 2004, 272 s.v. *jumeau* et *jumelle* (sans restr. 1992, 101) ; [var.] *bessuns* s.m. “jumeaux” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 16 s.v. *bessuns*.

* * *

CHEVILLE s.f.

(BocageV) MOT-SOUVENIR “gros piquet de bois qui est enfoncé en terre pour sceller un mariage”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition

On était d’accord avant que d’avoir parlé, heureusement [à l’occasion de la décision des noces]. D’ailleurs ils avaient déjà préparé là-bas la *cheville*, un piquet de châtaignier d’un bon mètre cinquante, et le mail. (Satan 1982, 52)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de son premier emploi, le diatopisme est discrètement glosé à l’aide d’une définition sous la forme d’une paraphrase hyperonymique ajoutée en incise après le diatopisme (*la cheville, un piquet de châtaignier d’un bon mètre cinquante.*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) sert une fonction référentielle, et est indirectement présentée par sa définition comme inconnu du lecteur visé, et cité selon le mode ‘comme on dit’, ici en Vendée dans la première moitié du XX^e siècle. L’usage du diatopisme et sa glose – qui sert à rendre le premier accessible – visent aussi à relever l’authenticité du discours, mais il s’agit d’une fonction indirecte.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme figure notamment en syntagme verbal – *pointer la cheville, enfoncer la cheville, ramoner la cheville* (1982) – des variantes du synt. verb. *planter la cheville* (Com. hist.-comp.).
- (2) Le diatopisme est à quatre occurrences, dans un seul passage narratif d’un roman régionaliste dont l’action est placée dans le Bocage vendéen de la première moitié

(SefcoOuest 1992, 101), comme le subst. f. *besson* (v. TLF Rem. 2) et le dér. *bessuailla* “brebis faisant double portée” dans le Sud-est (FEW I, 383b). En Vendée, on relève également des emplois comme *bessoune* s.f. “jumelle” (CharierRézVendée 2011, 398) ou *bessouillère* “s’occuper de jumeaux” (CorbrejaudNoirmoutier 2005, 16).

du XX^e siècle (1982 4x). Il apparaît d’abord mis en relief puis dans des syntagmes sans mise en relief, toujours dans le discours citant d’un narrateur extradiégétique.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Mot inconnu (selon 16/16 informateurs) :

Le diatopisme est récusé par tous les locuteurs interrogés, malgré la célébration chez certains d’entre eux de mariages traditionnels (surtout dans le Bas-Bocage vendéen). Or, la cérémonie désignée, équivalant à ‘la frappe dans les mains’ qui accompagne et scelle un marché, est encore sporadique en milieu rural (notamment BocageV) selon RézOuest, et bien pratiquée dans le Bas-Bocage vendéen jusqu’aux années 1950/60 selon l’écrivain (Entretien 2009). La coutume est en effet connue d’un couple d’informateurs de milieu cultivé qui l’a observé dans le Haut-Bocage, encore dans les années 1970 (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme à ajouter à FEW (II/1, 759-761 CLAVI^ˉCULA “piquet” I.1) n’est pas daté dans la documentation consultée. La plus ancienne source vendéenne citée par Rézeau date de 1897 (H. Bourgeois, *Vendée historique*, reprod. dans *Sefco* 1974 VIII, d’apr. RézOuest).
- ◆◆ Le diatopisme encyclopédique, une innovation du français en Vendée (en l’absence d’attestations anciennes peut-être du frm.), a probablement été créé par restriction de sens du fr. gén. *cheville* “tige de bois ou de métal” (cf. TLF A). Les locutions verbales ont, quant à elles, été formées par lexicalisation avec les verbes gén. *enfoncer*, *ramoner* et *pointer*, parallèlement à *planter la cheville* (v. RézOuest ; fr. gén. *planter* au sens de TLF B.1).
- ◆◆◆ Les locutions verbales relevées semblent propres à la Vendée (Enq. ; cf. RézOuest), comme la var. plus rare *planter la pinette* (id. 1984), dont le substantif est homonymique avec un autre diatopisme (ici même s.v. *pinette*). Dans le Centre-ouest, le lexème *cheville* entre aussi dans un diat. composé *cheville bourrue* (sud de CharM.) et *cheville frisée* (DSèvres, Vienne) pour désigner une “cheville de charpente à laquelle on laisse une couronne de petits copeaux frisés [...]”, utilisée traditionnellement au commencement de la construction des maisons (RézOuest 1984, 101 sq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : loc. verb. *planter la cheville* Vend. “enfoncer en terre un gros piquet de bois, pour sceller la demande en mariage” RézOuest 1984, 102 s.v. *cheville* 2 > id. 1990, 43.

SOURCES GENERALES : à ajouter à FEW II/1, 759-761 s.v. CLAVI^ˉCULA “pflock” I.1.

* * *

DRAPEAU s.m.

MOT-SOUVENIR “pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau pour envelopper les bébés au maillot” (v. DRF). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, entouré d’un commentaire métalinguistique :

La sage-femme est arrivée après midi quand le gros du travail était déjà fait. [...] Vous avez demandé à Marie-Pierre, la servante, de vous apporter ce que vous appeliez de grands *drapeaux*, des serviettes de lin blanc, et des épingles à nourrice comme celles qui servaient à langer le bébé. Elle vous a aidée, en grommelant, à vous envelopper le ventre, bien serré. (*Mère* 2007, 9)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, sur la première page du roman biographique, le diatopisme figure au sein du discours citant du personnage-narrateur (associé à l'auteur), qui s'adresse à un personnage-narrataire (l'héroïne) (*Vous avez demandé à Marie-Pierre, la servante, de vous apporter [...]*). La citation des paroles de cette dernière s'appuie sur le souvenir des enfants de cette dernière, qu'ils ont transmis au narrateur (v. la fin de roman). La glose est constituée de deux éléments qui entourent le diatopisme (quant à lui modalisé par un adjectif, *grand*) : un commentaire métalinguistique de citation qui contient le verbe *appeler* (au passé) (*ce que vous appeliez Y*), puis une définition juxtaposée entre virgules sous la forme d'une périphrase hyperonymique contextualisée (*des serviettes de lin blanc*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème), se rapprochant d'une dénomination, est présenté comme cité, selon le mode 'comme elle disait' (la narrataire, héroïne vendéenne). La glose attirant explicitement l'attention sur le mot (rendu accessible par sa définition), le diatopisme et sa mise en relief visent tout d'abord à relever l'authenticité du discours tout en décrivant l'héroïne par son appartenance à la région (fonction narrative subordonnée). Par leur positionnement stratégique en début de roman, le diatopisme et sa glose ont en outre pour but de rendre plus efficace l'accès des lecteurs visés au monde qui est institué dans le récit (fonction phatique). La glose est destinée non pas à l'interlocutrice (la narrataire – qui est citée) mais au lecteur visé, attribution qui permet à l'écrivain d'informer le lecteur tout en gardant sa *face* positive (principe de coopération) (1.1.2., 3.3.2.).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Notre description lexicographique ne s'appuie pas sur la définition auctoriale, qui suggère qu'il s'agit d'un terme générique proche du fr. de réf. *drap*. Le cotexte indique obliquement que c'est le morceau de tissu communément utilisé pour emmailloter le bébé qui sert ici à envelopper le ventre de la mère après l'accouchement (application cotextuelle particulière du référent). Lors d'un second emploi qui suit de près, le cotexte explicite que le diatopisme, utilisé en référence à la même famille, désigne bien des couches (aussi Enq.). Le diatopisme est exclusivement attesté sous la forme française se terminant en *-eau* (cf. Com. hist.-com.).
- (2) Le diatopisme, à deux occurrences, figure au sein d'un roman biographique récent (2007 2x), dans des passages situés dans la première moitié du XX^e siècle, en Vendée puis en Charente. Le diatopisme est toujours attribué aux propos de personnages, d'abord dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen, puis dans le discours direct d'un curé en Charente.
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif mais coexiste avec l'hyperon. gén. *lange*, utilisé dans le discours citant dans des passages situés à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècles (1972 2x, 1994, 1998). Nous n'avons pas enregistré les emplois du syn. gén. *couche(s)* (cf. TLF I.D), qui est bien utilisé en français en Vendée de nos jours (Enq.).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Mot-souvenir reconnu par 5/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par un bon tiers des témoins interrogés comme un mot-souvenir sous la forme de la variante *drapea* [-ja], désignant la couche traditionnelle (le tissu utilisé pour emmailloter le bébé), communément utilisée avant l'arrivée des couches modernes dans l'après-guerre (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme du corpus primaire, *drapeau* est surtout documenté à l'époque contemporaine, mais déjà en mfr. depuis 1539 (et non pas 1538) "linges qui couvrent l'enfant sous le lange" (ds Estienne 1539) – après mfr. frm. *drapeaux* "langes" (dp. 1501, Cohen Reg ; vieilli selon Trév 1771, Ac 1835⁶, cf. FEW III, 155a), prolongeant l'afr. *drapiaux* (pl.) "langes" (de l'afr. *drapel* "morceau de drap" puis "vêtement", cf. Gdf) (d'apr. DRF). Le mot est bien signalé et illustré en lexicographie générale (qui privilégie néanmoins le sens gén.), où il est marqué « vieilli » mais sans marquage diatopique depuis 1752 (Trév), jusqu'aujourd'hui (Rob, mais Ø TLF) (d'apr. DRF ; aussi FEW III, 155a DRAPPUS "drap, tissu" ; corrigeant l'hypothèse d'un dérivé de *drap* de RézOuest).
- ◆◆ Ce particularisme sémantique représente un archaïsme du mfr./frm. gén. depuis son marquage chronologique dans la lexicographie générale au milieu du XVIII^e siècle (1752) (DRF).
- ◆◆◆ Il est à l'époque contemporaine d'aréologie périphérique : le sens du corpus primaire et celui de "toute pièce de tissu utilisée pour envelopper les bébés au maillot ; ensemble des langes (couche(s), et pièce de coton molleton recouvrant le tout)" (DRF sens 1) « sont essentiellement relevés dans le Grand-Ouest et dans une large bande centrale, de la côte Atlantique à la Franche-Comté, d'où se détachent les aires Nord-Pas-de-Calais et Savoie » (DRF). Ces aires ont des densités d'emploi très variables, et sont prolongées en français en Amérique du Nord (attesté dp. 1659-61), en Suisse romande et, dans une moindre mesure, en Belgique (*ib.*). Pour le sens attesté dans le corpus primaire, l'aréologie proposée dans le DRF (Cher, Indre, Allier, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Aquitaine) est ainsi élargie avec un maillon intermédiaire entre le Centre et l'Aquitaine. Le diat. de large ext. du fr. est aussi passé dans le discours dialectal, dans une large aire qui inclut le Poitou, en particulier sous la forme *drapea* (poit. N, Elle, FEW III, 155a ; aussi VaudoréBocageV [av. 1847]). Cette forme terminant en [-ja] est aussi celle qui a été reconnue par nos témoins en Vendée (Enq.) et par un locuteur âgé du Marais vendéen (MourainRézMaraisV [Réz]). Il s'agit de la forme dialectale dominante en poitevin (PignonÉvPhonPoit ; cf. *drapé* SefcoOuest), alors que c'est la variante 'française' qui est utilisée dans le corpus primaire (aussi Massignon 1962, Barkan 1963, RézOuest, DRF).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

- SOURCES DIFFERENTIELLES* : (dans le discours sur le passé) [le plus souvent au pl.] "lange" RézOuest 1984, 127 (Ø id. 1990) ; « rural, vieilli ou vx » (souvent au pl.) "pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau [...] pour envelopper les bébés au maillot" DRF 2001, 378 sq. sens 2 [Lagueunière]. — *SOURCES COMPL.* : fr. en Acadie (et région. en domaine fr. d'oïl) *drapeaux* "couches" Massignon 1962 II, 734 § 3 ; "lange d'enfant" Barkan 1963, 32.
- SOURCES GENERALES* : à ajouter à *drapeaux* ang., maug., *drapeau* poit., *drapeas* N, *drapéa* Elle [Anjou, Poitou] (avant *drapeau* ChefB, saint., Vendôme [DSèvres, CharM., Loir-et-Cher] [définitions "langes" recouvrant les différents sens du fr. 'rég.' contemporain] FEW III, 155a s.v. DRAPPUS (lat.) "tuch" [dérivés] ; s. pl. *drapiaux* "langes" XIII^e s. (ds *Roman de Thèbes*) TLF Étym. I.2 ; s.m. pl. « vx » [sans marquage diat.] *drapeaux* "langes pour emmailloter un enfant" Rob I.2 > PR 2008 I.2.
- SOURCES REGIONALES* : [var.] dial. *drapea* "lange d'enfant" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 315 s.v. *drapea* ; [var.] *drapeas* s.m. pl. "menus linges, langes d'enfant" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 136 s.v. *drapeas* ; [var.] *drapé*, *drapèle* "lange" (et syn.) SefcoOuest 2004, 276 s.v. *lange* (Vend., DSèvres,

Vienne, Char. “lange, couche de nourrisson”, 1992, 249). — *SOURCES COMPL.* : *drapeau* “langes” PignonÉvPhonPoit 1960, 265.

* * *

DROLE, -ESSE S.

surtout RURAL, VIEILLISSANT “personne, telle qu’elle est désignée au cours de la période de l’enfance”. Réf. / Syn. gén. FAM. *gamin, gamine*

◆ Au masc. sg. (épïcène), en empl. de terme d’adresse. Syn. gén. *garçon*, FAM. *gamin*

— Dans le discours citant, entouré d’un commentaire métalinguistique (en référence à un emploi dans le discours direct) :

Il savait qu’il pouvait lui parler en confiance, son copain ne lui cacherait pas le fond de sa pensée. [...] / – Brave *drôle*, qu’est-ce que tu veux qu’on te dise ?... / Le vieux appelait *drôle* tout ce qui se situait au-dessous de cinquante ans. (*Malvoisine* 1979, 99)

◆ Au pl. (épïcène). Syn. gén. *enfants*, FAM. *gamins*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Savoir comment ça s’est passé ? Avec les *drôles* [*en note* : gamins], qui peut le prétendre exactement. (*Malvoisine* 1979, 89)

◆ Au fém. (*dér.*) DROLESSE S.F. Syn. gén. *fille, fillette*, FAM. *gamine*

— Dans le discours cité direct (dans une lettre, balisée par des italiques), précédé d’un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

– *Où étais-tu passé, encore ? Avec qui étais-tu ? Méfie-toi des filles... / Elle ne me disait pas « les filles », elle disait « les drôlesses ». Elle méprisait tout ce qui était féminin. / – Méfie-toi des drôlesses, elles seraient capables de te faire / passer dans le feu !* (*Ciel* 2004, 282 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme. Le diatopisme est ici mis en relief à partir de son troisième emploi seulement, dans un roman proprement régionaliste (1979).

(B) L’emploi suivant du diatopisme (figurant dans le discours direct) est suivi d’un commentaire métalinguistique incident dans le discours citant qui reprend le diatopisme et le présente comme un terme d’adresse utilisé par un Vendéen âgé (*le vieux*) en recourant au verbe descriptif *appeler* (au passé du récit) et à une définition approximative sous forme d’une périphrase (*Le vieux appelait drôle tout ce qui se situait au-dessous de cinquante ans*) (1979).

(C) Lors de sa dernière mise en relief, le diatopisme est utilisé au sein d’un commentaire métalinguistique (tournure de citation localisatrice) qui porte sur un synonyme général dans la phrase précédente, et qui est mis entre guillemets tout comme le diatopisme, les deux étant introduits par le verbe neutre *dire* (*elle ne me disait pas « les filles », elle me disait « les drôlesses »*). Le diatopisme est repris (sans mise en relief) dans la suite immédiate.

(B-C) Le diatopisme est notamment attribué au discours de personnages du Centre-ouest – d’abord indirectement, par son insertion dans le discours d’un narrateur vendéen qui reprend un emploi cité auparavant (1979) – puis

explicitement par son insertion dans le discours cité (dans une lettre) qui est attribué à un Charentais citadin (2004).

- (2) (A) Il s'agit d'un des rares cas où un diatopisme n'est pas glosé par l'éditeur dès son premier emploi dans un des trois romans régionalistes qu'il a édités (1979-1982).

(B) Lors de son second glosage, le diatopisme (d'abord en fonction de thème, puis de rhème) est explicitement présenté comme cité, selon le mode 'comme il disait' (un personnage vendéen âgé) : il est mis en scène pour relever l'authenticité du discours. Son usage et son glosage visent en outre à caractériser le locuteur comme chaleureux et compatissant et indirectement sa relation de proximité et de confiance avec son interlocuteur (fonction narrative). Au niveau interactionnel entre les personnages, l'usage du diatopisme sert en outre pour le locuteur à signaler sa compassion et une attitude d'affection pour son vis-à-vis en détresse.

(C) Lors de la dernière mise en relief du diatopisme, ce dernier (en fonction de rhème) est de nouveau présenté comme cité, ici selon le double mode 'comme il disait' (Robert, dans la lettre) et 'comme elle disait' (la mère, pendant l'enfance du locuteur) : il est explicitement attribué au discours de locuteurs charentais. La glose attirant explicitement l'attention sur le mot, il sert à authentifier le discours en présentant *drôlesses* comme plus juste que *filles*. Étant attribué au discours cité de deux locuteurs, et vu le cotexte immédiat avec notamment l'énoncé explicatif non autoréférentiel *Elle méprisait tout ce qui était féminin* (attribué au locuteur et adressé à son interlocutrice, sa sœur), le diatopisme et sa glose visent en outre à informer le lecteur sur un élément important de l'histoire du personnage-narrateur, à caractériser la locutrice (femme méfiante et caractérielle) (fonction narrative), à manifester sa critique sous-jacente par le locuteur cité (l'auteur de la lettre, son fils) (fonction émotive). Le narrateur-personnage (associé à l'écrivain) cherche en outre indirectement à inciter le lecteur à l'empathie pour la narratrice (qui a souffert d'une mère haineuse) (fonction d'appel). Les fonctions de description, de caractérisation des personnages et d'authentification du discours se situent autant au niveau interactionnel entre les personnages qu'à celui entre auteur et lecteur.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) L'œuvre d'Y. Viollier affiche un total de 272 attestations du diatopisme (avec trois mises en relief) – dans douze romans, surtout régionalistes (1979-2007). La part d'emplois du féminin *drôlesse* est minoritaire avec treize emplois (dont un mis en relief), qui se cantonnent également largement aux romans régionalistes (1979, 1982, 1985 4x, 1986 3x, 1998, 2004 2x). Lors de la mise en relief de *drôlesse*, le cotexte plus large indique bien un emploi en référence à des enfants, mais ce sémantisme semble se superposer au sens "toute personne de sexe féminin". L'emploi du diatopisme *drôle* comme terme d'adresse est rare avec six occurrences. Il est alors toujours utilisé au masculin, quasi-exclusivement pour désigner une personne par rapport à son âge : *brave drôle* (mis en relief, 1979), *mon drôle* (1985, 1986 3x), et *les drôles* (1992).

Le diatopisme figure aussi dans des comparaisons (quinze fois) pour modaliser des substantifs, *appel* et *figure* (1985 2x), et notamment des verbes : *s'amuser*, *appeler*, *dormir*, *éclater de rire*, *faire manger*, *se laisser faire*, *parler à*, *pleurer*, *porter*, *sauter*, *tendre les bras*, *tenir* (1982 2x, 1985 6x, 1986 4x, 1992). Les comparaisons apparaissent toutes dans quatre romans et toujours au masculin (comme le terme d'adresse). Le diatopisme désigne en outre toujours une personne plus jeune que le locuteur, et est rarement utilisé au pluriel (1985-1986).

Du point de vue sémantique, on observe environ deux fois plus d'occurrences du diatopisme pour désigner un enfant [envisagé seulement par rapport à l'âge] (177

emplois), l'usage renvoyant 95 fois à un rapport de filiation. Au féminin, la répartition entre les deux emplois est toutefois équilibrée. Parmi les désignations de l'enfant dans un rapport de filiation, certains sont précédés d'adjectifs possessifs ou démonstratifs alors que d'autres sont précédés de l'article défini, sans que le référent soit spécifié par le contenu d'une loc. nom. (p.ex. *le drôle [était] à son cou*, 1986, 167). Il s'agit d'une structure de type populaire, qui apparaît exclusivement dans les romans régionalistes (surtout marqués), vingt-trois fois : surtout au masculin, et indépendamment de l'unité de discours, autant au pluriel (1985 6x, 1986 4x) qu'au singulier (1979, 1985 4x, 1986 6x, 1998 2x) – où figurent aussi les deux emplois au féminin.

Du point de vue formel, le diatopisme apparaît plus souvent au singulier (157 pour 115 emplois). C'est en particulier au féminin que le type lexical est fréquent au singulier (dix attestations, contre trois au pluriel), sauf pour désigner une fille par rapport à l'âge (où ce rapport est équilibré).

Les attributions au discours cité du diatopisme concernent environ un quart (61 au total) (1979-2007). Cette répartition est équilibrée entre singulier et pluriel, dans les deux emplois, et touche surtout le masculin (56 emplois) – selon une répartition proportionnelle à la prédominance de ce dernier en général dans le corpus primaire.

- (3) L'ensemble des attestations du diatopisme se répartissent sur douze romans d'Y. Viollier, tous régionalistes – exception faite de trois romans des années 2000, qui sont essentiellement biographiques, et dont l'action est située dans le Centre-ouest (2003, 2004, 2007). Le diatopisme n'est pas utilisé dans les autres romans à orientation générale, que leur action soit située en Vendée (1972-1975 [2000a]), en Europe centrale (1988-1990 ; 2005, 2008) ou dans une Vendée urbaine contemporaine (2002, 2009). Il manque toutefois aussi dans quatre romans modérément régionalistes (1994, 1999, 2000b, 2006).

Le diatopisme apparaît surtout dans les deux romans régionalistes historiques (1985, 1986), qui mobilisent presque deux tiers des emplois (200). Suivent les trois romans régionalistes situés au XX^e siècle (1979-1982), où il est plus de deux fois plus fréquent que dans les sept autres romans (51 pour 21). Ces proportions valent autant pour les rares emplois au féminin que pour les nombreux emplois au masculin.

Le diatopisme apparaît en outre majoritairement dans le discours citant, de narrateurs surtout extradiégétiques (1982, 1985, 1986, 1992, 1996, 1998, 2003), mais aussi intradiégétiques, vendéens (1979, 1980, 2001, 2004, 2007). Un quart environ des emplois est attribué au discours cité (61 fois), presque exclusivement au masculin ; le diatopisme est alors quasi-exclusivement attribué au discours de Vendéens de milieu modeste et rural – de la fin du XVIII^e siècle (1985-1986), et de la première moitié du XX^e siècle dans les autres romans, en dehors de quelques emplois attribués au deuxième tiers du XX^e siècle. Contrairement à la proportion générale, la part d'attributions du diatopisme *drôlesse* au discours cité (surtout de femmes de milieu modeste) est plus élevée : elle concerne plus d'un tiers de ses emplois (1979, 1986 2x, 2004). En outre, le discours est parfois à source énonciative ambiguë, dans trois romans régionalistes (1982 2x, 1986 2x, 2001), et seules deux attributions présentent un discours collectif mixte. La répartition du diatopisme au discours cité d'hommes et de femmes est équilibrée, et indépendante des différents emplois.

- (3) Malgré sa fréquence par rapport à d'autres diatopismes dans le corpus primaire, le substantif *drôle*, *-esse* est minoritaire par rapport à des synonymes généraux. En outre, ceux-ci sont utilisés sans restriction, dans tous les romans d'Y. Viollier, et attribués autant au discours cité que citant – indépendamment du genre, du

nombre (sg./plur.) et des différents sens attestés. Pour des raisons stylistiques, les synonymes généraux sont par ailleurs parfois utilisés en alternance avec le diatopisme, notamment *enfant*. Si l'on prend l'exemple des diatopismes en emploi de termes d'adresse (six occurrences) et dans des comparaisons (quinze occurrences), on constate en outre l'absence de synonymes généraux dans les romans proprement régionalistes – là où se cantonnent les diatopismes (1979, 1980, 1982). Les usages généraux figurent au contraire bien dans les deux romans régionalistes historiques (1985, 1986), dans un roman à orientation générale (1972), et dans des romans à régionalisme modéré – où manque le diatopisme (1994, 2000b 2x). Cette répartition indique une concentration ciblée de ces derniers dans les romans régionalistes marqués, et une préférence pour des usages généraux dans les autres romans – même dans des emplois expressifs comme dans des comparaisons.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, vieillissant, à légitimité restreinte, reconnu par 21/22 témoins :

Le diatopisme *drôle*, *-esse* “enfant, fils” est déclaré connu par la quasi-totalité des témoins vendéens, dont presque une moitié déclarent l'employer (9) – essentiellement des locuteurs de plus de 65 ans ; une locutrice citadine dans la trentaine y recourt toutefois en s'adressant à des Vendéens qui l'utilisent. Le diatopisme est largement ressenti comme vieillissant, et attribué surtout à la génération des personnes âgées de 65 ans et plus, et à certaines personnes entre 40 et 65 ans de milieu rural. Certaines personnes déclarent employer surtout le pluriel *drôles* (3) seulement le masculin *drôle* (2) ou aussi le féminin *drôlesse*, alors pour exprimer la moquerie (1). Tous récusent *drôlet* (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans le Centre-ouest depuis 1737 (CharM.) et *ca* 1750 dans le sud de la Vendée (Gusteau), dans les deux cas dans le discours dialectal (DRF, 381 ; cf. FEW XV/2, 73a DROL 2 “enfant”), puis selon notre documentation en Vendée en français avec plusieurs attestations en 1793 (FemmesRézVendée).
- ◆◆ Il a été « développé au XVIII^e s. dans le midi de la France » (TLF Étym. I.3, RézOuest) à partir du fr. (gén.) *drôle* (*ib.*, DRF, cf. *petit drôle* “enfant rusé et fripon”, TLF). Il s'agit probablement d'une innovation du français méridional, qui est passé en français du Centre-ouest comme un diatopisme venant d'une variété de français voisine. L'existence de traces de ce diatopisme sémantique en Acadie (cf. DRF) suggère, contrairement à la datation du TLF, qu'il était déjà répandu dans les grandes villes de l'Ouest aux XVI^e/XVII^e siècles ; ces données permettent d'avancer comme date probable de son passage en français dans le Centre-ouest le XVI^e siècle.
- ◆◆◆ Le particularisme de large extension également attesté en Amérique du Nord est toujours « particulièrement avéré dans le quart sud-ouest de la France », surtout du Centre-ouest à la Gironde, et est aussi relevé dans les dialectes de l'Ouest (DRF, 381 ; FEW XV/2, 73ab). En français en Vendée, il affiche de nos jours un taux de reconnaissance de 100%, en milieu rural et urbain, mais est largement ressenti comme vieillissant (Enq.) car repoussé par des synonymes généraux.

Le mot *drôle*, *-esse* connaît une variante *drolle*, enregistrée pour une aire plus restreinte qui exclut le Centre-ouest (DRF, 381 Var.) – en effet absent du corpus primaire. Il s'implante dans une famille lexicale productive, comme en témoigne la fréquence de *drôle*, *drôlesse* dans le corpus primaire, de même que l'existence de dérivés (de *drôle*¹) diat. : *drôlard* et *drôlière/droyère* (RézOuest Rem. 2) et, dans l'œuvre ici étudiée, *drôline* s.f. (frm. dep. Lar 1948, à Blois et à Vendôme, cf. FEW XV/2, 73b [dérivés]). Ce dernier est utilisé une fois dans le discours cité

(1986), et *drôlet* s.m. avec valeur hypocoristique désignant un enfant espiègle (Rézeau 1978, TLF) vingt-six fois, y compris dans des comparaisons (1985-2002). Le diatopisme coexiste avec des emplois vieilliss du même lexème du français général, autant pour ce qui est de *drôle* s.m. (cf. PR I.1 < TLF II.A « vieilli »), que de *drôlesse* s.f. (*ib.* B, PR 1).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : 1. *drôle, drôlesse* “petit garçon, petite fille ; jeune garçon, jeune fille”, 2. *drôles* “enfants (garçons et filles), marmaille” « fam., mais surtout dans la bouche des adultes d’un certain âge » « *drôle et drôlesse* ne sont pas péjoratifs habituellement » RézOuest 1984, 128 s.v. *drôle, drôlesse* > id. 1990 ; « surtout rural, souvent vieillissant » 1. *drôle, -esse* “garçon ; fillette”, 2. *drôles* “enfants (garçons ; garçons et filles)” (100% de reconnaissance Centre-ouest EnqDRF 1994-96) DRF, 380-382 s.v. *drôle, -esse* [Réz] (citant Viollier 1982). — *SOURCES COMPL.* : fr. ‘rég.’ *drôle* av. 1942 chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 97 et dérivé fr. ‘rég.’ *drôlet, -ette* s.m. et f. *ib.* s.v. *drôlet, drollet, -ette* ; *drôle* s.m. “petit garçon” chez Massé, missionnaire vend. [1881, 1883] Rézeau/Rézeau 1995, 355 ; *drôle* chez Mauriac [1923] Rézeau 1995a, 687, n. 36 et chez M. Fombeure (Vienne, 1^{re} moitié du XX^e s.) Rézeau 1995a, 689.

SOURCES GENERALES : *drôle* s.m. poit., Elle “enfant ; garçon” [Poitou] (et nant. “jeune garçon” [LoireA.], Châtell., Aript, bgât., Niort, saint., aun., SeudreS. “petit garçon” [Vienne, DSèvres, CharM.]), aj. terme d’adresse (localisation Vend.) à *mon drôle* saint. M 3 “expression de tendresse dans la bouche de vieux parents envers qqn de leurs enfants de tout âge” FEW XV/2, 73a s.v. DROL (néerl.) “kleiner kerl ; kobold” 2 “kind” ; *drôlesse* s.f. “jeune fille” / “fillette” / “fille” fr. (Sand), nant., poit., bgât., saint., aun., SeudreS, centr., berr. [LoireA., Centre-ouest, Centre, Indre] et Brotte “fille” [Haute-Saône] *ib.*, 73b [dérivés] ; *drôle* « fam. », « mod. et région. (Ouest et Sud) » (dp. 1739 *mon drôle* “mon fils”, chez Caylus *Les Ecosseuses*) TLF s.v. *drôle* II.B (citant trois ex. au pl. d’A. Daudet 1885, Genevoix 1925 et Mauriac 1923) ; *drôlesse* « vx ou région. (Ouest et Sud) » « sans connotation dépréc., fam. » “petite fille ou jeune fille” TLF s.v. *drôlesse* (citant Soulié 1837) ; *drôle* « mod. et région. » “jeune garçon (dans le Midi de la France)” Rob I.3 (citant le Bordelais F. Mauriac) ; *drôlesse* « région. (Sud) et fam. » “petite fille” Rob s.v. *drôlesse* 2 > « région. (Midi, Ouest) » “enfant, gamin” (moyen néerl. *drol* “lutin”) Lar 2004 s.v. *drôle*¹ 2 et *drôlesse* « région. (Ouest) » “petite fille ; jeune fille” Lar 2004 sens 2 ; *drôle* « mod. et région. (midi de la France) » “jeune enfant, jeune garçon” PR 2008 s.v. *drôle* I.2 (citant F. Mauriac) et *drôlesse* « région. et fam. » “petite fille” *ib.* s.v. *drôlesse* 2. — *SOURCES COMPL.* : *drôle* « dans le Sud-Ouest, enfant (sans nuance péjor.) » GLLF 1972 sens 3 (citant Le Roy s.d. ni prénom [E., *Jacquou le Croquant*], Theuriet [1890], Fr. Mauriac s.d.).

SOURCES REGIONALES : s.m. et f. *drole, drolesse* “fils, fille” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 315 ; *drôle, drolésse* SefcoOuest 2004, 180, 212 *sq.*, 230 et *drôlê* “garçonnet” *ib.*, 230 ; *drôle, drôlesse* FemmesRézVendée 2005 [1793] [fréq.], 313 à 326 (glossaire, 342 déf. “petit garçon, petite fille” [Réz]).

* * *

EMBARRASSEE adj. f.

VIEILLI (SANS CONNOT. PEJ.) “qui est en état de grossesse”. Réf. / Syn. gén. *enceinte*

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Ils se marièrent au mois de septembre 1891. Leur situation demeura inchangée. Ils dormirent seulement dans le même lit, au coin de la grande

chambre où couchait déjà mémé Rose. Quand Prudence se trouva « *embarrassée* », elle entraîna Toine devant l'autel de la Sainte Vierge pour lui demander une délivrance facile. (Vigne 1994, 29)

- Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets (en référence à un autre emploi dans le discours citant) :

Et puis vous vous êtes retrouvée en situation qu'on appelait « *avantageuse* » [= enceinte]. Les femmes disaient plutôt qu'elles étaient « *embarrassées* ». / Ce fut sans doute la meilleure période pour vous au Chiron [...]. (Mère 2007, 72)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors des deux mise en relief, le diatopisme est intégré dans le discours citant et est mis entre guillemets.

(B) Lors de sa seconde mise en relief, il est en outre précédé d'un commentaire métalinguistique de citation qui contient un verbe pragmatiquement neutre *dire* (au passé), modalisé par l'adverbe *plutôt* (*Les femmes disaient plutôt qu'elles étaient « embarrassées »*). L'adverbe fait référence à la phrase précédente, qui contient un synonyme (diat., v. Com. hist.-comp.), lui aussi mis entre guillemets et glosé par un commentaire de citation (*en situation qu'on appelait « avantageuse »*).

- (2) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est entouré de guillemets qui servent à la fois de citation et de mise en garde devant un sémantisme particulier de cet homonyme du fr. gén. (v. aussi le syn. diat. *avantageux*). Il est présenté comme un emploi rare mais légitime dans le milieu modeste qui est mis en scène, ici dans le discours familier des habitants du Bocage vendéen, au tournant des XIX^e/XX^e siècles.

(A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme à la fois utilisé et cité par le narrateur. Il sert essentiellement une fonction référentielle, et secondairement à authentifier le discours.

(B) La seconde mise en relief présente le diatopisme (en fonction de rhème) comme étant cité, attribué au discours collectif des femmes (ici dans le Bocage vendéen au début du XX^e s.). Son usage et sa mise en relief visent explicitement à relever l'authenticité du discours en mettant en scène l'usage linguistique endogène. La juxtaposition des mises en relief de deux diatopismes (*avantageux* puis *embarrassée*) avec le modalisateur *plutôt* renforce la fonction d'authentification du discours : elle vise à présenter le second non pas comme plus précis en tant que tel, mais comme plus adéquat pour faire référence à l'usage collectif des locutrices citées.

La juxtaposition sert un jeu de mots qui vise à relever l'expressivité du discours et une fonction ludique : elle attire l'attention des lecteurs sur la polysémie des deux adjectifs (en français dans la région) – tous deux utilisés pour leur transparence sémantique (en l'absence d'une définition). Elle amène en outre à associer les deux lexèmes dans leurs emplois généraux à deux points de vue différents, la connotation de gêne véhiculée par l'adj. *embarrassée* étant associée au point de vue des femmes citées, et la connotation positive véhiculée par l'adj. *avantageux* étant associée au point de vue de leur milieu d'appartenance (partage du travail, transmission de l'héritage). L'adj. (gén.) *avantageux* véhicule en outre un usage ironique, ici associé à certains membres du milieu rural qui est mis en scène, comme l'indique le contexte plus large (la femme enceinte peut se reposer sur d'autres mais est à ce titre critiquée par d'autres). L'opposition vise donc une fonction narrative de caractérisation de trois groupes de personnages du milieu rural que l'auteur met en scène, mais sert aussi à manifester indirectement son

positionnement (critique des conflits dans la société rurale traditionnelle) (fonction émotive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme, à deux occurrences, est toujours mis en relief, dans des scènes rurales situées en Vendée du tournant des XIX^e/XX^e siècles, au sein d'un roman modérément régionaliste (1984), puis d'un roman essentiellement biographique (2007). Il apparaît toujours dans le discours citant, attribué à un narrateur extradiégétique puis à un personnage-narrateur vendéen.
- (3) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme est rare par rapport au synonyme général usuel *enceinte* (souvent utilisé dans le discours cité) (p.ex. 1979, 2001, 2007 4x). Elle contient en outre trois loc. syn., également surtout dans le discours direct de personnages vendéens : *être en espérance* (1998) – variante de *avoir des espérances* (cf. TLF *espérance* II.C.2.b) – *avoir le gros ventre* (2001) – variante du synt. gén. *avoir un gros ventre* – et la loc. imagée *être en blé et en guéret* (2001) (hapax absents de notre corpus de référence minimal).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, sans connotation péjorative particulière, reconnu par 3/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu et déclaré connu par trois locuteurs, de milieux et d'âges différents, mais qui ont vécu en région côtière (Île de Noirmoutier, St Hilaire-de-Riez, Bois-de-Céné). Le mot déclaré 'très rare' ne semble pas véhiculer de connotation explicitement péjorative. Il est concurrencé par l'adj. *grosse* (v. Com. hist.-comp.), reconnu et déclaré 'connu' comme un synonyme rare, 'ancien' et surtout rural par neuf témoins, et parfois ressenti comme 'vulgaire' et 'péjoratif'. S'y ajoutent des adjectifs comme *engrossé*, avancé par un locuteur (cf. « pop. » TLF) et *pleine*, signalé comme syn. très familier (sans connotation vulg.) par quatre locuteurs. D'autres encore signalent des emplois actifs comme *ramasser* (un témoin) ou *se fêter Pâques avant les Rameaux* (deux) (EnqWissVendée 2009).

◇ L'adjectif est inconnu de 6/6 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – une du Nord (dans la cinquantaine), quatre des Vosges (entre 26 et 42 ans) et une de Bordeaux (locutrice de 26 ans) (EnqWissFrancoph 2009). C'est l'adj. fém. *grosse* de même sens qui est largement reconnu, comme un emploi 'familier', voire 'vulgaire', de milieu modeste et moyen et/ou rural, par 19/21 locuteurs non vendéens (âgés entre 25 et 74 ans, et originaires de Paris, Auvergne, Lyon, Isère, Haute-Savoie et Belgique). L'adj. *avantageuse* n'est par reconnu par les six témoins interrogés (originaires du sud-est, âgés entre 31 et 75 ans) (EnqWissFrancoph 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Selon les sources consultées, le diatopisme du corpus est attesté depuis 1823 dans les *Pamphlets pol.* de P.-L. Courier (d'apr. TLF ; aussi GLLF) – un auteur né à Paris mais qui a vécu en Touraine. Notre documentation minimale l'atteste ensuite dans le Centre-ouest chez le Deux-Sévrien Pérochon, qui l'attribue au discours cité d'une locutrice parlant d'elle-même (cf. Rézeau 1978).
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique, formé sans doute par restriction du sens gén. fig. de l'adj. frm. (dp. Montaigne 1580) *embarrassé* au sens de "qui est dans l'embarras ; qui se trouve en difficulté pour agir, pour répondre" (cf. GLLF sens 3). Il est également entré dans la lexicographie générale mais marqué « vx et fam. » (GLLF) ou « vx » (TLF ; Ø Rob, PR). Si le type lexical est aussi attesté dans la Romania en dehors de la France, dans une perspective variétale, vu

l'aréologie du diatopisme (ci-dessous), et en l'absence d'attestations françaises anciennes (d'apr. FEW I, 260a *BARRA "querstange" III), celui-ci représente peut-être une innovation interne du frm. dans le Centre/Ouest (cf. ci-dessous).

- ◆◆◆ Selon les données rassemblées le diatopisme relève d'une aire centre-occidentale compacte qui va de la Mayenne jusqu'en Charente-Maritime et s'étend jusqu'au Loir-et-Cher (v. aussi chez Courier), mais qui est aussi attesté dans un îlot dans le Marne, outre différentes variantes attestées dans des aires diverses (FEW I, 260a). Il est bien attesté dans le Centre-ouest (sauf en Charente) jusqu'à l'époque moderne (Rézeau 1978 pour Pérochon ; SefcoOuest [Vend., CharM.] ; CorbrejaudNoirmoutier, Enq. [Vend.]).

Dans le corpus primaire, l'adjectif utilisé en référence à une femme est employé à côté de la loc. verbale (*être en situation avantageuse* (2007 : hapax, ex. cité) – absent de notre corpus de référence minimal, mais ressenti par l'écrivain comme un emploi encore compris en français en Vendée autant en ville qu'à la campagne et utilisé sur un ton de plaisanterie (Entretien 2010). Le corpus primaire affiche aussi l'usage de l'adjectif *grosse* (1998 2x), qui fait probablement partie du fr. gén. vieilli (« vieilli » PR I.C, citant Y. Queffélec ; TLF *gros^l, grosse* Étym. A.2.a), et qui est bien ancré dans l'usage traditionnel endogène (SefcoOuest 2004, 179) : il était anciennement répandu et neutre en Vendée, mais est désormais restreint au 'registre vulgaire' en milieu populaire (Entretien 2010 ; pour de nombreux autres syn., v. Enq. et Analyse lexicale 3).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : Vend. RichessesThib 2008, 59 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : *embarrassée* adj. fém. "enceinte" (sans attribution au dial. ou au fr.), aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 98.

SOURCES GENERALES : part. passé fém. *embarrassée* bmanç., ang., poit., saint. Blois, Reims "schwanger" [Mayenne, surtout Maine-et-Loire, Centre-ouest sauf Char., Loir-et-Cher, Marne] FEW I, 260a s.v. *BARRA (lat.) "querstange" III ; « vx » "enceinte" TLF s.v. *embarrassé, -ée* II.C.2 spéc. (citant Courier 1823, glosé et marqué). — *SOURCES COMPL.* : « vx et fam. » "enceinte" GLLF 1972 s.v. *embarrassé, e* 5 (citant Courier 1940 [1802-1825] et J. A. Barbey d'Aureville 1964-1966 [1836-1889]).

SOURCES REGIONALES : "enceinte (pour une jeune fille)" SefcoOuest 2004, 179 s.v. *enceinte* (Vend., CharM., 1993, 39) ; [var.] 'dial.' *embarasseue* adj. "femme [sic gr.] enceinte" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 28 s.v. *embarasseue*.

* * *

GROUÉE s.f.

FAM. COUR. (AFFECT., PLAIS. ou PEJ.) "ensemble des enfants d'une famille". Réf. / Syn. gén. *couvée*

— Dans le discours cité direct, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Sa femme parut sur le seuil et nous appela [...] / Les enfants se levèrent. — / En voilà trois de la *grouée* [en note : *couvée*] (*Malvoisine* 1979, 193)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition :

On avait installé sa famille [de la bourgeoise kidnappée] dans la loge* à Vrignaud [...]. Et puis elle avait gratté dans la loge*, avec un vieux balai [...]. Et elle tomba sur la paille au milieu de sa *grouée*, sa *couvée* rassemblée, pour son premier sommeil lourd de libre prisonnière. (*Loups* 1985, 106)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A) Pour l'analyse, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B, ici une définition par un synonyme (1979).

(B) Lors de la seconde mise en relief (1985), le diatopisme est glosé à l'aide d'une définition qui le suit en apposition : un synonyme précédé du pronom personnel *sa*, comme le diatopisme (*sa grouée, sa couvée rassemblée, ...*).

- (2) (A) Au niveau interactionnel entre les personnages, le diatopisme vise indirectement à manifester la position du locuteur cité (affection d'un père pour ses enfants), et à informer le narrataire (et lecteur) qu'il a eu une famille nombreuse malgré les difficultés passées mises en scène dans le roman (fonctions expressive et informative). Au niveau interactionnel entre l'auteur, l'univers créé et le lecteur visé, son emploi vise aussi implicitement à caractériser le locuteur comme étant aussi doux que ses ancêtres (pour la caractérisation de ces derniers, v. s.v. *brailler* et *cassotte*).

(B) Le diatopisme (en fonction de thème) est rendu accessible par une définition discrète qui (comme le diatopisme) renvoie non pas à des poules, mais aux enfants d'une dame bourgeoise. Le diatopisme vise implicitement à caractériser cette dernière comme un personnage doux et attentionné (fonction narrative de caractérisation).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) À côté de l'emploi mis en relief (1979, 1985), le corpus primaire affiche un emploi fam. et cour. "ensemble des oisillons d'une poule", dans le syntagme *grouée de poule* (Réf./Syn. gén. *couvée*), au sein d'une comparaison (1994). Dans l'acception mise en relief, le diatopisme figure en outre dans divers syntagmes : *grouée de petits* (1982), *grouée de drôles** (1986), *grouée de poule* (1994) et *grouée d'enfants* (1999). Le corpus affiche aussi un deuxième sens fam. (par ext.) "groupe constitué d'une famille nombreuse" (Réf./Syn. gén. *tribu*) (1994), ainsi qu'un sens fam. (spéc., p. méton.) "réunion de personnes", notamment dans des syntagmes, *grouée de paresseux* et *grouée d'hommes* (1985 3x).

- (2) Le diatopisme, à onze occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier et deux mises en relief (1979, 1985), apparaît dans six romans à orientation régionaliste, marquée et modérée (1979, 1982, 1985 5x, 1986, 1994 2x, 1999). Il figure toujours dans le discours citant, sauf lors de son premier emploi, mis en relief (1979), où il est attribué au discours cité d'un locuteur du Bocage vendéen du troisième quart du XX^e siècle.

- (3) Le diatopisme est moins fréquent que des synonymes généraux (dix-neuf emplois, toutes acceptions confondues), eux aussi utilisés dans des comparaisons. Il s'agit surtout de *tribu* puis de *couvée* (1979, 1980, 1982, 1986, 1988, 1994 5x, 1996 2x, 1999 2x, 2000b, 2001, 2007 3x), dont l'usage ne se restreint pas aux romans régionaliste (cf. 1988, 2007).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, légitime, reconnu par 15/23 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par une moitié des témoins vendéens, dont deux tiers déclarent l'employer, y compris une informatrice complémentaire, lycéenne de milieu modeste et rural (10/15). Le type lexical est utilisé en référence aux animaux qui donnent des grandes portées (le type d'animal variant selon les témoins) mais aussi aux humains, alors en général sur le ton de la plaisanterie ou véhiculant une connotation péjorative. La forme *grouée* est seulement connue d'un couple âgé de milieu cultivé et d'une étudiante de milieu modeste ; les

témoins – locuteurs de milieu rural (modeste et moyen), nés entre 1925 et 1967 sauf l’informatrice supplémentaire – connaissent surtout des formes *go(u)rouaille*, *garouaille*, *gorouée* et *gorouille* (cf. GautierGramPoit 1993, 19) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *grouée* est attesté en mfr. depuis le mil. du XV^e siècle (sans localisation), en référence à des oisillons (“volée d’oiseaux”, FEW IV, 270a *GRODARE 1), dans le syntagme « grouée d’oisillons » (1429, dans BECh 1847 8, 506, cf. FichierGillesRoques). Il est ensuite attesté au sens (par ext.) de “grand nombre” depuis Cotgr 1611, sous la forme *groée* (d’apr. FEW IV, 270b), et sous la forme *grouée* dans un texte poitevin au sujet de Fontenay-le-Comte (auj. Vendée) depuis la fin du XVII^e siècle, au sens de “groupe nombreux d’hommes et de femmes” (dans une comparaison à des brebis) ainsi qu’en emploi synonymique de *groupe*, pour le même référent (1699- [copie de la 2^e moitié du XVIII^e s.], dans Fillon 1866, 24, cf. FichierGillesRoques). Après d’autres attestations dialectales en Vendée du sens “groupe nombreux” (LaRévellière 1809, VaudoréBocageV av. 1847), on y relève aussi le sens de “grand groupe de personnes” en français, dans un texte au sujet de militaires : « toute une *grouée* » (italiques dans l’orig.) (Th. Muret, 1833². *Jacques le Chouan : Madame en Vendée*, Paris, U. Canel/A. Guyot, 338, cf. FichierGillesRoques).
- ◆◆ À partir de l’emploi qui renvoie au monde des oiseaux, le diatopisme du corpus primaire a été formé par métonymie – appliqué aux êtres humains et en partie à des inanimés : “cuvée d’oiseaux” > “cuvée d’autres êtres vivants” > “famille nombreuse” / “groupe rassemblé” / “grand nombre”. Comme le verbe *s’agrouer*, l’emploi mis en relief dans le corpus primaire en référence à des enfants représente probablement une innovation du frm. centre-occidental (v. Cotgr.) – un diatopisme sémantique qui peut en principe naître dans l’ensemble de l’aire d’emploi de *grouée* en son sens d’origine (ci-dessous). Ce dernier représente un emploi substantival (lexicalisé) du part. passé au fém. du verbe diat. *grouer* (v. s.v. *s’agrouer*), désignant à l’origine “ce qu’un oiseau (en part. une poule) rassemble, protège sous ses ailes”.
- ◆◆◆ Le diatopisme *grouée* appartient, comme (*s’*)*agrouer*, à une famille lexicale d’extension large qui est « über die südhälfte des fr. und fast das ganze occit. sprachgebiet verbreitet[...] » (FEW IV, 271a). Ce type est particulièrement caractéristique d’une large aire de l’ouest et du centre (*ib.*, 270a-271b ; Jaubert 1864² [Centre], TLF [ex. tourangeau]) – d’où il est aussi passé outre-Atlantique en Acadie (Massignon 1962, Dulong 1989), ayant donc dû jouir d’une bonne assise en français dans l’Ouest/Centre aux XVI^e/XVII^e siècles.

Le diatopisme est absent des dictionnaires différentiels hexagonaux que nous avons consultés, mais est bien attesté en français en Vendée (selon Barkan, Horiot, Enq.). Il a aussi été largement relevé dans les sources dialectales modernes et contemporaines dans le Centre-ouest : en référence aux oiseaux, surtout aux poules (MourainRézMaraisV, VaudoréBocageV, ALO [type dominant]) et à d’autres animaux (SefcoOuest, CorbrejaudNoirmoutier), mais aussi en référence aux êtres humains (GautierGramPoit, SefcoOuest [Char., DSèvres], CharierRézVendée), en particulier aux familles (SefcoOuest, CorbrejaudNoirmoutier), de même que dans le domaine du travail, comme dans l’emploi mis en relief par Y. Viollier (VaudoréBocageV).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *grouée* s.f. Vend. “cuvée (de poussins) ; famille” RichessesThib 2008, 61 [Wiss] (citant Viollier 1994). — SOURCES COMPL. :

grouée Acadie “couverte” (et région. du Centre-ouest français du sud de la Loire [Anj., Touraine], Poit. et Charentes) Massignon 1962 II, 736 § 3j I ; *grouée* “portée, couvée, bande” Barkan 1963, 40 ; *grouée, guerouée* s.f. Acadie “bande, troupe, ribambelle” (*une grouée d’enfants*) Dulong 1989, 233 sens 1 (2. “couverte de poussins”) ; ‘courant’ *grouée* [san cat. gram.] Ouest (‘entre Loire et Gironde’) “nombreuse famille” Horiot 2009, 6.

SOURCES GENERALES : *grouâée* Vendée “groupe nombreux” 1807 [c.-à-d. 1809, LaRévellière], *grouée* Beauvoir, bgât. *grouée* “couverte, bande”, *grwaye* Elle “troupeau de volaille” [Vend., Gâtine des DSèvres] FEW IV, 270b s.v. *GRODARE (gaul.) “brüten” 1 ; dans le discours définitoire de (*s’*)*agrouer* « région. » “garder une grouée ou guerouée [couverte, aj. TLF]” TLF s.v. (*s’*)*agrouer* A (citant Rougé 1943 pour la Touraine).

SOURCES REGIONALES : s.f. *grouée* “couverte de poulets, de canards ; reunion [orig.] d’individus pour faire un ouvrage” VaudoréBocageV 2003, 322 s.v. *grouée* [av. 1847] (citant LaRévellière) ; “couverte de poulets, de canards, etc.” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 175 ; *grouée, gorouée, guerouée* ([syn.] *couée*) SefcoOuest 2004, 126 s.v. *couée*, et s.f. *grouée*, s.m. *agrous* “famille nombreuse (souvent péj.)” ([syn.] *famillée, flâtrée, loubrie, petaië, ramijhée*) *ib.*, 203 s.v. *famille* et *grouée*, [var.] *gorouée* “grande quantité d’animaux” *ib.*, 380 s.v. *quantité* (sans restr. “couverte”, “portée, famille d’animaux”, “nombreuse famille” [toute une *grouaie de drôles*], Char., DSèvres “groupe de personnes, rassemblement”, 1993, 163 s.v. *grouée*, et *agrous* s.m. pl. “nombreuse famille ; bande de galopins”, 1992, 47) ; *groueue* s.f. “couverte – nombreuse portée – nombreuse famille” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 33 s.v. *groueue*. — *SOURCES COMPL.* : *grouâée* “grande bande” LaRévellièreMontaigu 1809, 391 ; *grouée*, var. *guerouée* s.f. “couverte de poulets, de canards ; et, par extension, une grouée d’enfants” Jaubert 1864², 347 ; *grouée* sf. type dominant ALO 1973 III, c. 636 ‘une couvée (de poussins)’ ; ‘dial.’ s.f. *grouaie* “groupe, couvée” GautierGramPoit 1993, 19 ; *guerouaie* s.f. en ‘patois’ “groupe, troupe” CharierRézVendée 2011, 417.

MEMON (diat. phon.) → 2.1.6.

* * *

NENENE s.f.

FAM. COUR. AFFECT. hypocoristique “femme qui est choisie par les parents comme une personne de confiance d’un enfant naissant, qui le tient traditionnellement sur les fonts baptismaux et est appelée à remplacer les parents en cas de décès ou de carence de ces derniers”. Réf. / Syn. gén. *marraine*

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

La sage-femme n’eut qu’à louer Suzanne pour son ouvrage [d’aide à l’accouchement]. [...] Le titre de marraine lui serait naturellement revenu, si elle l’avait voulu. Mais [...] elle préféra ne pas être de la cérémonie. – Je serai quand même sa marraine, si tu veux, Maria, à ma façon, sans être passée par l’église. [...] / Maria aurait mieux aimé qu’elle le fût complètement, n’empêche qu’elle apprit [à] Michel à appeler Suzanne « *Nénène* » et qu’en retour Suzanne appela Michel son filleul. (*Satan* 1982, 153)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Lors de sa première occurrence, le diatopisme est mis entre guillemets et précédé d’un commentaire métalinguistique qui contient le verbe descriptif *appeler* (*elle*

apprit [à] Michel à appeler Suzanne « Nénène »). La mise en relief présente ainsi le diatopisme comme étant attribué à un discours cité indirect (libre, narrativisé). Il est en outre suivi d'un commentaire métalinguistique qui recourt au même verbe mais porte sur un antonyme (fr. gén.) (*en retour Suzanne appela Michel son filleul*). Le diatopisme figure dans le discours citant (attribué à un narrateur extradiégétique), qui attribue le contenu de l'énoncé à des personnages vendéens : l'une comme étant à l'origine de son emploi (Maria), l'autre comme étant celui qui y recourt régulièrement (Michel).

- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme un terme d'adresse, cité selon le double mode 'comme il disait' (le filleul) et 'comme elle disait' (la marraine). Il est rendu accessible par l'emploi de l'antonyme et le cotexte immédiat qui précède (qui contient le syn. gén. *marraine*, deux fois). Les guillemets visent surtout à signaler un emploi marqué (contrairement à *filleul*) et un terme d'adresse, qui se rapproche d'un nom propre (v. la majuscule). Au niveau interactionnel entre les personnages, le choix de l'hypocoristique familier sert pour la locutrice (Marie) à exprimer son affection pour son amie (fonction émotive). Au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, le diatopisme et sa mise en relief visent à relever l'authenticité du discours et à caractériser les rapports entre les deux femmes et ceux entre Michel et sa marraine (relation de proximité et de confiance) (fonction narrative de caractérisation).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) À deux occurrences dans le corpus primaire et une mise en relief, lors de son premier emploi (1982), le diatopisme apparaît dans deux romans régionalistes (1982, 1994). Il figure d'abord dans le discours narrativisé (1982), puis dans le discours cité d'une citadine vendéenne âgée (qui s'adresse à son neveu sur un ton de légère plaisanterie) (1994).

L'usage rare du diatopisme, toujours rendu accessible par le cotexte, mis dans la bouche de personnages vendéens de la première moitié du XX^e siècle dans des romans régionalistes – et son absence des autres romans antérieurs et postérieurs (également situés dans l'Ouest) où figure au contraire le synonyme général, plus fréquent (ci-dessous) – signalent qu'il s'agit pour l'auteur d'un emploi à diatopie consciente, qui est légitime en français familier entre proches en Vendée.

- (3) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme est rare par rapport au synonyme général *marraine*, qui affiche dix-huit attestations, dans huit romans de toutes les grandes phases littéraires (1975 2x, 1980 2x, 1982 2x, 1994 2x, 1996, 2001, 2003, 2007 7x). Il apparaît aussi deux fois dans le discours direct de Vendéens agriculteurs de la première moitié du XX^e siècle (1982, 1994), et deux fois à proximité du diatopisme (1982, 1994).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, affectueux, légitime, reconnu par 17/24 informateurs :

Le diatopisme est très bien reconnu par nos témoins, toujours comme un mot affectueux, hypocoristique, en particulier comme terme d'adresse (voire comme surnom), sans connotation patoise. Il est déclaré employé par plus de la moitié des locuteurs qui le connaissent (9 au min.). En dehors de la forme *nénène*, la mieux connue (par 14 témoins), un jeune couple vivant dans le Bocage vendéen connaît aussi *nène*, et deux locuteurs (d'une même famille) reconnaissent *menène* (surtout *tata menène*) ; un autre locuteur ne connaît qu'un emploi 'vieux' à sémantisme incertain, *mèmène* (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Selon nos sources, le diatopisme est attesté en Vendée depuis 1959 seulement, au sujet du discours dialectal (*nénèn*, SvensonMaraisV), mais sa variante *nénaine* a été relevée dans les Mauges limitrophes en 1908 (Verrier/Onillon).
- ◆◆ Il s’agit d’un diatopisme lexématique, une innovation interne du français (frm. ou mfr. tardif) dans une aire centre-occidentale au sud de la Loire (p.-ê. par transfert depuis le milieu dialectophone). Le type lexical auquel il appartient peut désigner diverses personnes susceptibles de s’occuper d’un enfant (grand-mère, marraine, nourrice) (v. FEW VII, 5a NANN- et VI/3, 702b MEN-), mais affiche une répartition sémantique intéressante en dehors de l’Europe : *nénène* désigne la nourrice dans l’Océan Indien, et y est documenté de façon continue depuis 1767 (en créole mauricien), mais renvoie à la marraine en Amérique du Nord et du Sud (Chaudenson 1974, 820 sq.). En effet, le diatopisme relevé dans le corpus primaire est attesté dans l’usage traditionnel en Acadie/Louisiane (Ditchy 1932), mais aussi en créole aux Antilles, à la Martinique (Jourdain 1956), en Guadeloupe (Tourneux/Barbotin 2008 mais Ø Barbotin 1995) et de nos jours encore en Haïti (Poullet 2005). En Europe, la forme *nénène* est caractéristique d’une aire compacte au sud de la Loire (Verrier/Onillon 1908 [Mauges], SvensonMaraisV, ArantèleGramVendée [Chaize-le-Vicomte], Pivetea 1996), et relève de l’usage courant en français en Vendée de nos jours (Enq.). En présence des liens linguistiques historiques entre le Centre-ouest et l’Acadie/la Louisiane, et entre la Louisiane et les Antilles, ce diatopisme doit être de formation antérieure au XVIII^e siècle, et a dû jouir d’une certaine assise en français dans les grandes villes de l’Ouest avant d’avoir été exporté outre-mer.
- ◆◆◆ Le rattachement dans le FEW des types *nène*, *naina* et [nènè] au radical expressif NANN- désignant le sommeil, le berceau et (de là) la femme qui berce invite à voir en *nénène* une formation par redoublement de la syllabe de *nène*, donc un diatopisme lexématique (v. toutefois ci-dessous). Le type *nène* relève de deux aires septentrionales : l’une en Wallonie (*nène* f. LLouv., Nivelles “marraine ; grand-mère”, FEW VII, 5a s.v. NANN- 2.b.a), l’autre dans le Centre-ouest, dans les Deux-Sèvres (ALF c. 820 point 417), y compris en français, tout comme en Vendée (RézOuest 1984, 202 > 1990, 101). Ainsi, Pérochon [1920] le met en titre de roman, et le commente comme suit : « on disait ‘Nène’ pour marraine ; c’était un mot très courant, employé par les grandes personnes comme par les enfants » (cité d’apr. Rézeau 1978, 111). La variante *nena*, *nenan* relève quant à elle d’une aire centre-orientale entre la Saône-et-Loire et l’Isère (FEW VII, 5a NANN- 2.b.a), où elle coexiste avec un emploi proche, [m(ə)ne] “marraine ; grand-mère” (HLoire, Loire). Ce dernier continue en fait une large aire centrale d’un particularisme [m(ə)ni] “marraine”, aire qui comprend le Centre-ouest (Vendée, avec [-t] final, Char. ; Allier, HVienne, Dord., PuyD., Vinz.), et qui se recoupe partiellement avec l’aire de sa variante, [mənin], quant à elle d’une aire centre-occidentale plus compacte (Vienne, Isle-Jourdain, SeudreS., Gir., centr., Varennes) (FEW VI/3, 702b MEN- I.1.a.β.a’ ; aussi ALF³⁴).

Quant à elle, la forme proche *menaine* a été relevée dans l’Allier (FEW VI/3, 702b MEN- I.1.a.β.a’), dans les Mauges au sud de la Loire (Verrier/Onillon 1908), et très largement dans l’ancien Poitou attenant, selon les sources dialectales contemporaines (SvensonMaraisV, ArantèleGramVendée, PiveteaMaraisP, Pivetea 1996 [Vend.] ; SefcoOuest [DSèvres, Vienne]) ; en français en Vendée, le type est aujourd’hui connu, mais plutôt rare (Enq.). L’aire plus sud-occidentale connaît quant à elle le type *menino* (FEW VI/1, 499b). « Die ganze wortfamilie ist

³⁴ Type centre-occidental : *mni(t)*, *mmin* entre Loire et Gironde, jusqu’à l’ouest de Puy-de-Dôme et l’Allier ; 2 attestations du type /mənè/ (frange sud de cette aire en Dordogne et sud-ouest de la Loire) ALF c. 820 ‘marraine’.

im wesentlichen auf die südhälfte des gallorom. beschränkt » (FEW VI/1, 702b Com.).

En présence de l'attestation dialectale du type *meni*, *menin* dans une aire centre-occidentale, aire à laquelle se superpose l'aréologie plus compacte du type centre-occidental *menaine* mais aussi de *nenène*, on a proposé ailleurs l'hypothèse d'une formation de *nenène* à partir de *menene* par assimilation régressive de la consonne initiale aux deux autres consonnes (RichessesThib 2008, 61 [Wiss]). Or, c'est *menene* qui doit représenter une variante dialectale du diatopisme *nenène* puisque c'est ce dernier qui fut exporté outre-mer, et dont la forme est d'attestation bien plus ancienne (ci-dessus). Les deux variantes sont sans doute issues du radical MEN-, plutôt que du radical NANN- (rattachement que suggère RézOuest pour *nène*) ; dans le Centre-ouest, *nène* "marraine" (d'attestation récente) a en fait pu être dérivé du frm. (diat.) *nenène*, par aphérèse de la 1^{re} syllabe.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : « fam. » *nenène* Vend. RichessesThib 2008, 61 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : dimin. *nenène* en créole à la Martinique (Petites Antilles) « [l]e plus souvent on emploie le diminutif » Jourdain 1956, 117 s.v. *marraine* (*maren*) note 1 ; *nenaine* en Louisiane ('chez les acadiens louisianais') Ditchy 1932, 153 s.v. *nenaine* ; *nennenn* créole en Martinique "marraine" Pinalie 1992, 139 s.v. *marraine* ; « Nennenn » c'est à dire « marraine » [tiré de "Carriacou", chanson antillaise] a disparu du créole de Guadeloupe mais se dit encore en Haïti. » Pouillet 2005 s.p. ; *nennenn* créole en Guadeloupe "marraine" (syn. *maren*) Tourneux/Barbotin 2008, 286 s.v. *nennenn*.

SOURCES GENERALES : à ajouter à FEW VI/1, 702b s.v. MEN- I.1.a.β.a'.

SOURCES REGIONALES : [var.] *menène* "marraine (langage enfantin)" (et *meniche*, *ménie*, *menine*, [syn.] *mérène*, *mérine*, *mouéréne*, *coumère* "marraine") SefcoOuest 2004, 298 s.v. *marraine* (*menène* DSèvres, Vienne, 1994, 240, et *ménie*, *menine* Char., Vienne, 1994, 241, *mérine* Vienne, Charentes, 1994, 242). — *SOURCES COMPL.* : *nenaine* s.f. Montjean (Mauges) "marraine", « forme enfantine » (syn. [lire : var.] *ménaine* ; « on dit aussi *naine* ») Verrier/Onillon 1908, 54 ; *nenèn*, *ménène* SvensonMaraisV 1959 s.v. *ménène* ; *nenène* s.f. Chaizele-Vicomte "marraine" (et *mérine*, *menène*) ArantèleGramVendée 1983, 36 ; [var.] *menène* s.f. "marraine" PiveteaMaraisP 1987 ; *nenéne* s.f. Centre-ouest [sans localisation précise mais d'un auteur vendéen] "marraine" (et *menéne*, *menine*, *méréne*, *mérine*) Pivetea 1996 s.v. *nenéne*.

PELIN (diat. phon.) → 2.1.6.

2.1.4.2. Les fêtes et loisirs

Le second champs sémantique du grand groupe de diatopismes décrivant l'homme en tant qu'être social rassemble six diatopismes qui renvoient aux loisirs et aux fêtes (*chasse aux galants*, *évangilation*, *Foulées du Gois* n.pr., *maire*, *pibole* et *veuze*).

* * *

CHASSE AUX GALANTS loc. nom. fém.

MOT-SOUVENIR "activité ludique des jeunes gens consistant à déranger les amoureux qui se cachent dans la nature pour leurs rencontres secrètes, dans le Marais vendéen". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Olivier participa aux « *chasses aux galants* » de ses nouveaux amis qui yolaient [= se déplacer en barque à fond plat] à travers le marais. [...] [L]orsqu'ils voyaient un parapluie, ils s'approchaient sans bruit avec la barque. D'un coup de fouet ils envoyaient rouler le parapluie et découvraient avec des cris excités et des rires moqueurs les amoureux honteux qui se cachaient. (*Molly* 2006, 191)

Des camarades de la « *chasse aux galants* » [de l'enfance] se sont passé le mot [du retour d'Olivier dans la commune] et ont frappé chez lui un dimanche après-midi. (*ib.*, 298)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est mis entre guillemets, au pluriel puis au singulier (« *chasse[s] aux galants* »).
- (2) (A-B) Le diatopisme (en fonction de thème), rendu accessible par le cotexte lors de sa première occurrence, est présenté comme utilisé – il sert une fonction référentielle dominante – mais aussi indirectement comme cité, selon le mode 'comme on dit'. Les guillemets entourant l'ensemble de l'expression servent en effet de citation et en même temps de mise en garde devant un emploi figé. De façon indirecte, le diatopisme et son marquage visent à authentifier le discours.

(A) Lors de la première mise en scène du diatopisme, le cotexte non autoréférentiel qui suit indique que son usage contribue avec son marquage et le passage dans son ensemble à mettre en valeur le patrimoine culturel (et secondairement linguistique) de l'époque dans la région (fonction expressive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) À deux occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme apparaît toujours mis en relief, dans des passages qui renvoient à un usage culturel dans le Marais vendéen des années 1950. Il figure toujours dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen qui présente un récit rédigé durant l'été 2004, au sein d'un seul roman à orientation générale (2006 2x).
- (3) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme est d'emploi exclusif.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Mot-souvenir rare, légitime, reconnu par 2/17 informateurs :

Le diatopisme est seulement reconnu par deux des témoins interrogés – un couple âgé de milieu modeste, qui le connaît par l'intermédiaire de spectacles historiques illustrant les coutumes du Marais vendéen de la première moitié du XX^e siècle. Tous associent toutefois le mot au maraîchinage – à savoir à la "fréquentation des jeunes gens avant le mariage, aux rites admis et codifiés par la coutume, comportant notamment le baiser prolongé sur la bouche" (RézOuest 1984 ; aussi Entretien 2006 ; cf. *marâchiner* « vieilli » TLF). (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ L'emploi est absent des sources consultées.
- ◆◆ Il s'agit probablement d'un diatopisme lexématique, une innovation interne du français moderne en Vendée, formé par composition avec le frm. gén. *galant* désignant celui qui courtise une femme, l'amant, l'amoureux et le coureur de filles (FEW XVII, 476a ; cf. TLF *galant* II B), à l'aide du substantif fr. général *chasse* "action de faire partir" (TLF s.v. *chasse*¹ II ; aussi Rob *chasse* II.1) + *aux* +

galants, dans le même paradigme que *chasse aux gens*, *chasse aux sorcières* (cf. *ib.*).

En Vendée, la formation de la locution a pu être encouragée par l'emploi d'autres diatopismes comme le nom composé *chasse-galerie* (fr. Centre-ouest) "groupe de personnes (enfants surtout) qui se déplacent ou s'agitent en faisant du tapage" (RézOuest 1984, 98 sens 2 ; cf. FEW II, 320a ; SefcoOuest 1992, 169 [Vend., DSèvres, Char]) – qui est aussi passé en Amérique du Nord (d'apr. RézVendéeVoyageurs 2010, 248), et donc d'usage ancien dans l'Ouest (antérieur au XVII^e s.). Dans l'Ouest, on relève également l'emploi de diatopismes comme *chasse-galant* "toile d'araignée", les toiles d'araignée étant considérées comme dissuasives pour les prétendants (FEW XVII, 476b WALA I.2.c ; [Vend.] Chevrier/Chenin/Le Quellec 2007, 273), ainsi qu'un diatopisme du même paradigme : la locution *chasse o bitard* "chasse à un animal imaginaire à laquelle on invite un naïf" (Arantèle 1983, 47).

- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique par sa référence au Marais vendéen – où le significé est courant jusqu'aux années 1950 environ (Entretien 2009), et où la coutume traditionnelle du *maratchinage* (cf. Enq.) s'est particulièrement bien maintenue – est toujours connu en français en Vendée en référence au passé (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : loc. à ajouter après *chasse-galant* f. bmanç. ang. "toile d'araignée" [Mayenne, Maine-et-Loire] FEW XVII, 476b s.v. WALA (abfrq.) "gut" I.2.c.

* * *

EVANGILATION, EVANGELISATION s.f.

MOT-SOUVENIR "rituel liturgique chrétien qui consiste en la proclamation par le prêtre d'un extrait de l'Évangile de Saint Jean et représente une consécration à la divinité, et une demande de protection des jeunes enfants (en général dans leur première année)". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, mis entre guillemets puis en italiques :

Le dimanche de la Saint-Jean-Baptiste [au mois de juin] était un jour de fête. On y célébrait la cérémonie d'« *évangélisation* » après les vêpres. Tous les enfants nés dans l'année étaient présentés au prêtre pour être bénis. Pour beaucoup, cela les protégeait de la maladie et du diable. L'église était donc comble ce dimanche-là. (*Détour* 1992, 57)

Le prêtre lut l'Évangile de saint Jean : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu...* ». Les mères s'agenouillèrent à la Sainte-Table, leurs enfants dans leurs bras. Les hurlements les plus retentissants étaient poussés par un mioche qui aurait eu l'âge de marcher tout seul s'il n'avait été aussi lourd. Il avait passé un an, mais sa mère n'était pas relevée de couches à l'*évangilation* [italiques dans l'orig.] précédente. (*ib.*, 59)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-B) Lors des deux mises en relief, le diatopisme est marqué typographiquement, d'abord à l'aide de guillemets – alors en emploi qualificatif après un hyperonyme (*la cérémonie d'« évangélisation »*) – puis (deux pages plus loin) à l'aide d'italiques (*évangilation*).
- (2) (A-B) Le diatopisme (en fonction de thème), rendu accessible par les cotextes, est présenté comme à la fois utilisé et cité, selon le mode implicite 'comme on dit'.

Les deux marquages ont une fonction triple : ils servent à citer un discours collectif (celui des habitants du Bocage vendéen dans les années 1940), à signaler un emploi non général, marqué, et à mettre en garde les lecteurs visés devant un sémantisme particulier (il s'agit d'un homonyme d'un usage en fr. gén.). Le diatopisme est essentiellement utilisé comme un technicisme liturgique, pour sa fonction référentielle. Son usage et son marquage visent toutefois en outre à relever l'authenticité du discours.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Utilisé sous les formes *évangilation* et *évangélisation*, le diatopisme désigne une prédication, et non pas la conversion à l'Évangile (cf. fr. gén.) – acte qui présuppose un certain degré de conscience qui n'est pas encore développée chez les enfants concernés par le signifié du diatopisme.
- (2) Le diatopisme, à deux occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier, apparaît toujours mis en relief, dans le discours citant, dans un passage dont l'action est située pendant la seconde guerre mondiale dans le Bocage vendéen, au sein d'un roman de thématique religieuse à orientation générale (1992 2x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Inconnu par 12/12 informateurs :

L'emploi est inconnu par nos témoins sous la forme nominale, mais reconnu sous la forme adjectivale *évangélisé* par cinq d'entre eux – tous des témoins de 48 ans et plus. Un seul récuse après réflexion la forme *évangélisé* au profit de *évangilé* (locuteur âgé de milieu cultivé). L'adjectif est déclaré avoir été employé par 3/5 – des locuteurs âgés ayant connu la réalité désignée. Il est ressenti comme un terme de spécialisation sorti de l'usage suite à la disparition de la coutume qu'il désigne, depuis les années 1945/1950 environ. Deux autres témoins âgés ont connu la cérémonie désignée, mais ne connaissent pas de terme particulier (EnqWissVendée 2009).

- ◇ L'emploi du substantif *évangilation* et du verbe *évangiler* est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée – du département du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans. Notre seul témoin âgé se souvient d'une coutume répandue autrefois consistant à demander la protection des enfants âgés de sept ans environ le jour de la Saint-Jean, sans toutefois connaître un nom particulier pour la désigner (EnqWissFrancoph 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme à rattacher au lat. EVANGELIUM (FEW III, 251b-252a) n'est pas attesté à l'écrit dans nos sources secondaires ni reconnu par nos témoins, tandis que le verbe *évangiler* dont il dérive est documenté depuis 1867, dans un glossaire du poitevin (FavrePoit, ci-dessous).
- ◆◆ Le diatopisme du corpus primaire représente un mot-souvenir liturgique légitime qui a dû être usuel jusqu'aux années 1960 environ (Entretien 2009). La forme *évangélisation* est due à un croisement formel avec son homonyme général (cf. TLF *évangélisation*, syn. de *christianisation*), selon une formation analogue à celle de la variante verbale (diat.) *évangéliser* (ci-dessous) (cf. TLF "convertir à la fois chrétienne"). Quant à elle, la forme *évangilation* a été formée par substantivation (avec la dés. *-ation*) sur le radical du diatopisme centre-occidental *évangiler* v.tr. "lire l'évangile sur qqn pour le bénir et le protéger de la peur" : l'acte désigné implique l'intention de préserver de la peur (selon Favre, Musset,

Barkan, Arantèle, SefcoOuest, Enq., Chauveau), mais aussi de la maladie, d'une épidémie, voire du diable (cf. l'ex. cité et Favre) (v. ci-dessous)³⁵.

Le verbe (diat.) *évangiler* a joui d'une excellente assise jusqu'à un passé récent en français en Vendée (Barkan 1963, 35 ; Enq.), et est largement relevé dans les glossaires dialectaux contemporains au sud de la Loire, dans le Poitou et les Mauges (FEW III, 251b-252a < FavrePoit 1867, 147 ; Verrier/Onillon 1908, 374), en particulier en Vendée (SvensonMaraisV 1959, 163 ; Arantèle 1983, 53 ; SefcoOuest 1993, 85), mais aussi en Charente-Maritime (*ib.* ; Musset 1931, 607). Le verbe est bien utilisé dans le synt. verbal factitif *faire évangiler* (cf. Favre, Verrier/Onillon, Sefco), y compris sous forme de sa variante, *faire évangéliser* – qui était courante dans l'usage oral aussi dans le Maine-et-Loire, jusqu'au milieu du XX^e siècle (comm. pers. de J.-P. Chauveau du 28/07/10). La forme *évangéliser* – aussi attestée dans le corpus primaire (1992, hapax) – relève aussi de l'usage traditionnel en Vendée, où elle appartient à la norme régionale vu son emploi dans le discours définitoire de Barkan et de Svenson.

Le diatopisme lexématique (subst.) représente sans doute (comme le verbe correspondant) une innovation interne du frm. dans une aire centre-occidentale. Elle a pu être diffusée depuis les grandes villes comme Poitiers et/ou par l'intermédiaire de l'évêché d'Angers, et par le relais de villes intermédiaires comme Cholet au Nord (Maine-et-Loire) et Niort au sud (DSèvres), ainsi que par les évêchés de Luçon (Vendée) et de La Rochelle (CharM.).

◆◆◆ Dans le Centre-ouest occidental, le diatopisme relève d'une famille lexicale très productive jusqu'à un passé récent. Le verbe a ainsi donné lieu à un emploi adjectival (méton.) *évangilé* "audacieux, sans crainte", relevé en Vendée (SefcoOuest 1993, 85), de même qu'à des sens métonymiques : "exorciser", relevé en Charente-Maritime (arrond. Jonzac) (Musset 1931, 607), et "exécuter, saisir", utilisé dans les Mauges sur un ton « iron. » (Verrier/Onillon 1908, 374).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à *faire évangiler* Maug., poit. "présenter (les petits enfants) à la sainte table / pour les faire bénir par le prêtre qui récite en même temps l'évangile du jour" [Maine-et-Loire au sud de la Loire, Poitou] FEW III, 251b-252a EVANGELIUM (lat.).

FOULEES DU GOIS (n.pr.) → *GOIS* (2.1.2.)

* * *

MAIRE s.m.

FAM. PLAIS. "maître de cérémonie d'une fête de village dans le Marais poitevin". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

³⁵ Le diatopisme *évangiler* a quant à lui été formé dans l'Ouest par verbalisation (avec la dés. *-er*) à partir du substantif (fr. gén. liturg. chrét.) *évangile* "extrait d'un récit évangélique canonique de Saint Jean, proclamé à la messe au cours de la liturgie de la Parole" (dp. XII^e s., cf. TLF *évangile* C). La lecture de l'évangile à la Saint Jean était en effet répandue (en France) (Trév 1771 *évangile* « liturg. » [sens 6] ; cf. « liturg. » *lire l'évangile à/ sur qqn* de Lar 1870 à Lar 1983 ; « vx » GLLF 1973 sens 5). Elle pouvait aussi s'appliquer à un enfant pour obtenir sa guérison selon un « rite populaire » (Lar 1983 *évangile*).

Tout le marais accourt au Préveil*. Il a lieu autour de l'auberge du bas de La Vive, sur le bord de la route de Saint-Michel. Les forains plantent leurs baraques de jeux et installent les manèges des chevaux de bois une semaine à l'avance. Les jeunes élisent le « *maire* » de La Vive le lundi matin. Ce garçon consacré pour un jour grand prêtre des débordements revêt l'écharpe tricolore, coiffe une perruque de filasse et un chapeau à l'ancienne mode. Il s'installe à califourchon sur un âne du marais transformé en zèbre à larges raies de peinture, proclame le remplacement du travail par le repos, de l'eau par le vin, et réclame des filles gentilles. (*Lilas* 2001, 68)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de son premier emploi, le diatopisme est marqué à l'aide de guillemets (« *maire* »).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est à la fois référentiel et autoréférentiel : il est présenté comme utilisé – pour sa fonction référentielle – mais aussi de façon secondaire comme cité, selon le mode implicite 'comme on dit'. Les guillemets servent ainsi de citation, tout en mettant en garde devant un 'faux-ami'. Le diatopisme est rendu accessible par le cotexte suivant, qui fournit une description non autoréférentielle du personnage et de son rôle particulier (*Ce garçon consacré pour un jour grand prêtre des débordements [...] revêt l'écharpe [...]*). Le passage dans son ensemble a une fonction narrative de description authentique du Marais poitevin de la fin du XIX^e siècle avec ses fêtes caractéristiques, et par là de mise en valeur du patrimoine culturel. Cette fonction (de nature surtout narrative) est toutefois subordonnée à une autre fonction narrative stratégique : le passage prépare une histoire d'amour et un conflit (impliquant le personnage principal et le 'maire'*) – les deux éléments centraux du récit.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme figure toujours dans des syntagmes : *le maire de La Vive* et *le maire du Préveil** (discours citant), puis comme terme d'adresse dans le synt. *Monsieur le maire*, au sein d'une exclamation (discours cité) (2001).
- (2) A trois occurrences dans l'œuvre d'Y. Viollier et une mise en relief (2001), le diatopisme apparaît dans un seul passage, dont l'action est située dans le Marais poitevin des années 1890, au sein d'un roman à orientation modérément régionaliste (2001 3x). Il figure d'abord deux fois dans le discours citant, puis une fois dans le discours cité qui est attribué à un collectif d'habitants endogènes.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Bien connu, aujourd'hui par plaisanterie (reconnu par 5/10 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu en français en Vendée par la moitié des locuteurs interrogés, après réflexion seulement, et déclaré employé par 4/5 – surtout sur le ton de la plaisanterie et dans la locution *Monsieur le maire*. L'emploi véhiculant une connotation positive est ressenti comme un mot usuel par les uns (trois témoins), et comme un emploi sporadique par les autres (deux). Un informateur (âgé, de milieu cultivé) précise qu'il était surtout usuel au milieu du XX^e siècle, dans les 'communes libres', dans les villages éloignés des grandes agglomérations, mais aussi à La Roche-sur-Yon, pour désigner la personne qui organise les fêtes communales et gère la vie de quartier tout au long de l'année sans toutefois avoir un pouvoir politique officiel (témoignage de MMo). Un autre témoin (dans la quarantaine, de milieu modeste) précise qu'il désigne encore aujourd'hui le chef du village qui organise les fêtes, 'un meneur' qui s'investit et est apprécié dans la commune (comme à St Vincent-sur-Graon ou Chaillé [BocageV]) ; il est en principe élu lors d'une fête informelle et reste souvent en

fonction pendant longtemps, et garde un statut d'honneur (EnqWissVendée 2009-10).

- ◇ L'emploi est inconnu de 7/7 locuteurs originaires d'autres régions que la Vendée. Les locuteurs interrogés sont âgés entre 26 et 75 ans et vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq). Trois Isérois dans la quarantaine/cinquantaine signalent cependant connaître l'emploi par dérision de *maire* pour désigner une personne qui s'investit pour la vie communale en général mais à laquelle n'est pas associé de rituel particulier (EnqWissFrancoph 2009-10). L'emploi est inconnu de J.-P. Chauveau (pour l'Anjou) (comm. pers. du 18/12/09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Si le diatopisme n'est pas attesté dans nos sources secondaires, il a déjà dû être en usage en Vendée au tournant des XIX^e/XX^e siècles selon les renseignements recueillis par l'auteur, dans le Marais poitevin et dans le Bocage vendéen (Entretien 2010).
- ◆◆ Il s'agit probablement d'un emploi métonymique formé à partir du frm. "magistrat d'une commune" (cf. FEW VI/1, 56b MAIOR I.3.b.a.a' ; "officier municipal", TLF B en partic.), lui-même attesté depuis l'afr. (Gdf) et dérivé de l'afr. *maire* s.m. "chef, maître, supérieur" (FEW VI/1, 56a MAIOR I.3.a). Le diatopisme sémantique a dû être formé par dérision, vu la description de la coutume dans le corpus primaire et la connotation qu'il véhicule (Enq.). Il s'agit d'une innovation interne du français local en Vendée.
- ◆◆◆ Dans cette région, il est bien connu et employé sans restriction d'emploi diatopique. La personne désignée, élue, organise les fêtes communales et se voit accorder une certaine autorité pratique et morale (Enq.). Il s'agit d'un emploi distinct du frm. *maire* s.m. désignant un membre de la commune autre que le maire officiel qui s'investit particulièrement pour la vie communale et se mêle des affaires du maire (absent des sources consultées) – emploi par dérision que nous avons relevé dans des communes en Vendée tout comme ailleurs (en milieu rural et citadin), selon un sondage ponctuel (Enq., EnqWissFrancoph).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : *SOURCES GENERALES* : à ajouter à fr. *maire* s.m. "premier magistrat d'une commune" (dp. XII^e s., Gdf) FEW VI/1, 56b s.v. MAIOR (lat.) "grösser" I.3.b.a.a' "gemeindevorstand".

* * *

PIBOLE s.f.

MOT-SOUVENIR auj. RARE "instrument de musique traditionnel : flûte rustique en bois".
Réf. / Syn. gén. *chalumeau*

— Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition :

On s'était allongé de champ [orig.] sur les tables, de manière à en loger davantage. / Certains dormaient déjà. Quelqu'un ronflait comme une *pibole*, un hautbois du Poitou, dans le fond de la salle. (*Loups* 1985, 115)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est glosé à l'aide d'une définition qui le suit entre virgules et qui est constituée d'un synonyme général (avec article) suivi d'une modalisation localisatrice (*une pibole, un hautbois du Poitou*).

- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme employé par le narrateur, mais aussi indirectement comme cité, selon le mode implicite ‘comme on dit’. Il sert essentiellement une fonction référentielle, mais aussi à authentifier le discours en ancrant le récit dans la région par l’usage d’un modalisateur de localisation. Comme l’indique son usage dans une comparaison, il contribue aussi implicitement à relever l’expressivité du discours. Le cotexte signale toutefois que la glose vise à assurer l’accessibilité de la comparaison, plus qu’à mettre en valeur le patrimoine de la région.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est une fois utilisé dans une comparaison servant à intensifier le verbe *ronfler* (ex. cité), et une fois dans le synt. *pibole de châtaigner* (lors de son premier emploi) : il désigne toujours un instrument en bois (v. le synt. et l’ex. cité) – et non pas un roseau, ni une cornemuse munie d’un sac en cuir (cf. Com. hist.-comp.).
- (2) À trois occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier et une mise en relief, le diatopisme apparaît toujours dans le premier des deux romans historiques situés en Vendée de la fin du XVIII^e siècle (1985 3x), deux fois dans le discours citant d’un narrateur extradiégétique, puis une fois dans le discours indirect, qui cite un collectif (endogène) indéfini (‘on’).
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé à côté du fr. de réf. (hyperon.) *hautbois* désignant un instrument à vent en bois (TLF) – utilisé en glose (1985) – et coexiste avec le quasi-synonyme général (polysémique) *chalumeau*, également utilisé pour désigner le même type de référent (cf. « vx » TLF *chalumeau* A.2.b) – mais exclusivement dans le second des deux romans historiques, où il est de fréquence égale (1986 3x).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Mot-souvenir légitime, encore sporadique (reconnu par 10/13 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu et employé (surtout dans le passé) par la plupart des locuteurs enquêtés ; un témoin supplémentaire l’utilise spontanément dans un jeu de mots ludique en situation moins surveillée (MMo). Le référent est décrit comme un instrument de musique traditionnel usuel jusqu’aux années 1950/60, surtout en milieu rural, fabriqué par ou pour les enfants – selon les régions de sureau, bambou ou roseau. Un témoin connaît aussi *pibole* au sens de “perche en bois pour sauter les canaux et faire avancer les barques dans le marais” [quasi-syn. diat. de *ningle**, non retrouvé] (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *pibole* est attesté dans l’Ouest dès le premier tiers du XVI^e siècle, en dialecte puis en mfr. “esp. de flûte” (FEW VIII, 551b pīPA lat. “pipe”) : dans un noël poitevin de 1520, puis chez Rabelais, en 1552 (d’apr. MourainRézMaraisV).
- ◆◆ Vu les attestations anciennes et l’aréologie moderne de ce « mot du fr. de l’Ouest » (MourainRézMaraisV), il s’agit d’une innovation du mfr. dans une aire centre-occidentale compacte (ci-dessous).
- ◆◆◆ Le diatopisme *pibole* est exclusivement attesté dans une aire centre-occidentale compacte qui inclut l’Anjou, l’ancien Poitou et la Charente-Maritime, où il est attesté à La Rochelle depuis 1780 (FEW VIII, 551b). Traditionnellement, il désigne surtout une flûte rustique faite en principe d’un roseau, percé de trous – “flûte (à 3 trous)” (ang., poit.), “flûte rustique” (Roch.), “chalumeau” (saint.) – mais aussi un “instrument qui soutient la voix” (ChefB., Elle) et une “cornemuse” (bgât., aun.) (*ib.*). Il est toujours bien représenté dans l’ensemble du Centre-ouest,

en français et dialectalement – surtout pour désigner une flûte rustique qui correspond pour l’essentiel au chalumeau (RézOuest, Rézeau 1978, Rob ; SefcoOuest, VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV), mais aussi pour désigner l’instrument à vent qu’est la cornemuse (RézOuest, CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42). Le diatopisme est absent des dictionnaires généraux contemporains sauf du Grand Robert, qui donne le diatopisme comme étant de même origine que le diatopisme côtier *pibale* s.f. “jeune anguille” (« région. (côte atlantique ; Charentes) », Rob). En Vendée, il s’agit désormais d’un mot-souvenir qui jouit toutefois d’une très bonne reconnaissance (Enq.).

Le diatopisme a dû être fréquent au XVI^e siècle, comme l’indique la formation du dérivé nom. *piboleux* “joueur de *pibole*”, attesté depuis le mfr. (poit. 1584, var. *piboleux* poit., Cotgr 1611, Elle *pibolou* [Vend.] (FEW VIII, 551b) – qui est toujours connu dans le Centre-ouest, y compris au sens de “siffleur, celui qui siffle une mélodie” (*pibolous*, SefcoOust). Il a également donné lieu à d’autres dérivés notamment nominaux, comme *pibolon* (RézOuest), y compris en emploi méton. (fr. gén. *sifflet*), à côté de *pibolet* (SefcoOuest ; “petite flûte” Nantes, FEW VIII, 551b). S’y ajoute le verbe *piboler* “jouer de la pibole”, lui aussi bien représenté dans l’aire d’emploi du subst. *pibole* (FEW VIII, 551b ; SefcoOuest ; CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42 ; CharierRézVendée 2011, 429). Il relève également de l’usage du français, comme dans l’œuvre d’Y. Viollier, où il figure au sens premier (1985) et en emploi méton. (fr. gén. *siffler*) (1985).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *pibole* s.f. “instrument de musique traditionnel : cornemuse (*rare* et *vx*) ou chalumeau” RézOuest 1984, 217 ; “instrument de musique traditionnel : cornemuse (*rare*) ou chalumeau” id. 1990, 111. — *SOURCES COMPL.* : *pibole* s.f. fr. ‘rég.’, chez Pérochon [Deux-Sévrien] dans *joueurs de pibole et pibole des bergers* Rézeau 1978, 113.

SOURCES GENERALES : *pibole* poit. “flûte à 3 trous” (déjà N) [déf. d’apr. LemaîtreClouzot 1908, 2] FEW VIII, 551b s.v. *PĪPA lat. “pfeife” I.1.a ; « mot poitevin » *pibole* “chalumeau, pipeau” Rob s.v. *pibale* Étym.

SOURCES REGIONALES : “flute champêtre, pipeau” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 330 > “pipeau, flûte champêtre, flageolet” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 222 ; *pibole* s.f. SefcoOuest 2004, 91 s.v. *chalumeau* (sans restr. “flûte rustique, chalumeau”, 1994, 73 sens 1).

* * *

VEUZE s.f.

TECHN. (MUS.) “instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant généralement un bourdon” (v. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition :

Sounette avait apporté sa *veuze*, une cornemuse, qu’il serrait sous son bras [pour la procession pacifique des villageois contre l’administration à La Roche en 1793]. Il la montra à sa voisine [...]. Ça ne riait pas sous sa moustache en mancheron de charrue. Il portait son chapeau sur le côté pour ne pas faillir à sa réputation d’amuseur. (*Loups* 1985, 18)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Lors de son premier emploi, le diatopisme est suivi d’une glose (définition) entre virgules sous la forme d’un quasi-synonyme (*sa veuze, une cornemuse, [...]*).

- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme utilisé mais aussi implicite ment comme cité, selon le mode ‘comme on dit’ (v. sa glose, qui le présente comme inconnu du lecteur visé). Il est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle afin d’ancrer le discours dans la région en reconstituant une coutume de l’époque, et en relevant ainsi l’authenticité du discours.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) À onze occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier et une mise en relief, lors de son premier emploi (1985), le diatopisme apparaît exclusivement dans deux romans régionalistes historiques dans des passages dont l’action est située en Vendée à la fin du XVIII^e siècle (1985 9x, 1986 2x). Il figure toujours dans le discours citant (narration oralisée), à l’exception d’une attribution au discours cité d’une villageoise vendéenne (1985).
- (3) Le diatopisme, encyclopédique, est d’emploi exclusif dans le corpus primaire dépouillé, qui affiche cependant un emploi du quasi-synonyme général *cornemuse* pour désigner un instrument en Irlande au milieu du XX^e siècle (2006).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Après avoir perdu sa fonction entre le milieu des XIX^e et XX^e siècles, l’instrument désigné est redécouvert dans le Bas-Poitou depuis les années 1970. Une association dispense l’enseignement de sa pratique depuis 1989, et à la fin du XX^e siècle, on y compte une trentaine de joueurs. Parmi la quarantaine de types en Europe, seul le type poitevin n’a pas subi de modification particulière de la lutherie des bois durant le XVIII^e siècle ; les deux instruments qui subsistent servent désormais de modèle aux répliques modernes (Bertrand 1999, 489 *sq.*).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Mot-souvenir encore bien connu (reconnu par 6/12 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu en Vendée comme désignant un instrument à vent par la moitié des locuteurs interrogés (témoins de tout âge), qui déclarent l’employer pour la plupart (quatre). Il s’agit d’un mot-souvenir pour quatre locuteurs, du Bocage vendéen (de milieu modeste), tandis que deux locuteurs du Marais vendéen (de milieu cultivé) savent le signifié encore joué de nos jours (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté depuis le milieu du XVI^e siècle, en mfr. dans le Poitou, chez Rabelais [1552], ainsi que chez Ronsard (du Loir-et-Cher) (FEW XIV, 674b VES- I.1) – plus précisément depuis 1520, dans un Noël des Mauges (en fr.), en référence à Izernay, aujourd’hui dans le Maine-et-Loire (MourainRézMaraisV pour la datation).
- ◆◆ Ce particularisme surtout caractéristique du grand Ouest a été formé à partir d’un radical onomatopéique VES- (RézVendée). Il s’agit probablement d’un diatopisme lexématique – une innovation interne du mfr. dans l’Ouest, où il a dû jouer d’une bonne assise dans les grandes villes aux XVI^e/XVII^e siècles vu son exportation en Acadie. Il a pu être diffusé depuis les villes des environs du Val de Loire vers le nord et l’est, dans leurs aires d’influence (FEW XIV, 674b).
- ◆◆◆ Au XIX^e siècle (et au début du XX^e s.), le type *veuze* est caractéristique d’une large aire centre-occidentale qui va de l’Eure-et-Loir et de la Bretagne au nord (Bonneval 1820, Dol/Pléché. [Ille-et-Vilaine]) – où il est aussi bien attesté dans les grandes villes (renn., nant.) – jusqu’en Charente-Maritime au sud (Roch. 1861, aun., saint., SeudreS), mais s’étend aussi vers l’est (Indre-et-Loire, Centre) – outre

une attestation en Moselle (Metz) et une dans la Loire, sous la forme d'une var. *veso* (for.) (FEW XIV, 674b ; aussi Jaubert 1864² pour le Centre).

Si le FEW fournit seulement une attestation dans les Mauges (cf. Verrier/Onillon 1908) pour l'usage contemporain dans l'ancienne aire poitevine, le diatopisme y est bien vivant, que ce soit au XIX^e siècle comme en Vendée (VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV, SimonneauElle), ou au XX^e siècle, dans les variétés dialectales (SefcoOuest) ainsi qu'en français (Rézeau 1978 [Pérochon], RézOuest, RézVendée).

Au début du XXI^e s., il s'agit en Vendée d'un emploi légitime, employé surtout en tant que mot-souvenir (Enq.), mais aussi comme un terme courant dans le milieu de la musique traditionnelle (comm. pers. P. de Rézeau du 03/09/12 ; Encycl.). L'existence de variantes phonétiques rendues par les graphies *veze*, *vèze*, *veuze* (Bilan bibl.) – qui affichent une prononciation plus ou moins arrondie de la voyelle accentuée instable [vəz] – témoigne d'une vie orale importante. Selon un connaisseur de l'instrument, *veuze* est la variante du nord-ouest vendéen, *vèze* celle du Bocage (Bertrand 1999, 489).

Le diatopisme a dû jouir d'une excellente assise du moins depuis le XVI^e siècle, lorsqu'on relève dans le Poitou les premiers dérivés, tel que mfr. *vezeur* "joueur de cornemuse" (1584, d'apr. FEW XIV, 675 ; aussi *ib.*, 674b-675a pour d'autres dérivés). Le diatopisme a maintenu une vitalité importante par la suite, comme l'indique l'existence, de nos jours, d'expressions figées (diat.) comme la locution verbale *dormir comme un sonneur de veuze* "dormir profondément" et *La veuze est crevée* "il n'y a plus d'espoir [...]" (RézOuest 1984), de même que de divers dérivés (diat.), notamment *veuzou* s.m. "sonneur de veuze*" (cf. *ib.*) – caractéristique du Marais vendéen et attesté depuis le premier tiers du XIX^e siècle [Mourain] (RézVendéeVoyageurs 2010, 256, cf. p. 224 ; [var.] *veusous* SefcoOuest 1994, 274 ; [var.] *vezour*, *vezounur*, notamment « musiciens de noces et d'assemblées [= fêtes paroissiales] » Bertrand 1999, 490).

On relève également des dérivés verbaux comme les verbes intr. *vesouner* (Réf. *bourdonner*) (CharierRézVendée 2011, 441), *vezounai* (Réf. *résonner*) (SimonneauElle 1889, 125) – ou *veuzeuiller*, dans le corpus primaire (1985). C'est de ce dernier qu'ont été dérivés les substantifs *veuzeuillée* s.f. "partie de veuze*" (1985, 69) et *veuzeuillou* s.m. "sonneur de veuze*" (1985 2x, var. *veuzeuillou* 1986).

« Ô *veuzoune* (ça bourdonne) dit-on encore couramment, *arrête ta bouzine* (arrête ton ronflement), la *bouzine* étant la poche de la cornemuse. Un son continu s'appelle un *vezon* ; les insectes hyménoptères ([...]) sont également ainsi dénommés. Ils produisent un *vezounage* ou *vezounent*. » (Bertrand 1999, 490)

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *veuze*, *vèze* "instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant généralement un bourdon" RézOuest 1984, 276 > id. 1990, 147 ; *veze*, *vèze*, *veuze* [vəz] "id." RézVendée 2009, 114 s.v. *veze* ; *vèze* [s.f.] RézVendéeVoyageurs 2010, 224 [Mourain 1^{er} tiers du XIX^e s., ed. milieu du XIX^e] (sans mise en relief). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *vèze* fr. 'rég.' Vendée "à l'origine un biniou, aujourd'hui un accordéon" Barkan 1966-1967, 152 ; [var.] *veze* s.f. [sans trad.] 'actuellement dans le registre patois' [et] chez Pérochon [Deux-Sévrier] (*joueur de veze*) Rézeau 1978, 122.

SOURCES GÉNÉRALES : mfr. *veze* f. "cornemuse" (ang. 1526) [...] *vèze* ang. maug. "vielle des mendiants" [...] FEW XIV, 674b s.v. VES- I.1 (reprenant et complétant *ib.*, 339a s.v. VES- 1) ; [var.] *veze* "cornemuse" (dp. 1532, Hu) « dial. » TLF s.v. *billevesée* Étym. (citant Favre). — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' *vèze* s.f.

“sorte de cornemuse anciennement en usage dans le Poitou” (« Le biniou des Bas-Bretons ») (et *vézéur* s.m. “joueur de vèze” [source cachée]) Lachiver 1997, 1689.

SOURCES REGIONALES : *veze* “cornemuse” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 339 s.v. *veze* > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 272 s.v. *veze* ; *vèse*, *veuse* s.f. SefcoOuest 2004, 119 s.v. *cornemuse* (sans restr. *veuse* “cornemuse, instrument traditionnel à vent”, 1994, 274). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *veze* s.f. Centre “cornemuse” (« On dit plus souvent *flûte* ») Jaubert 1864², 693; *veuze* s.f. Le Longeron (Maine-et-Loire au sud de la Loire) Verrier/Onillon 1908, 319 et [var.] *vèze* s.f. Montjean[-sur-Loire] (id.), Briollay (Maine-et-Loire au nord d’Angers) “vielle”, “biniou” (syn. de *pibole**) *ib.*, 320 ; *vèze* s.f. “instrument grossier, impropre ; cornemuse, vielle” SimonneauElle 1889, 125 ; *veuze* [s.f.] dans le « parler du nord-ouest vendéen » Bertrand 1999, 489 3x (2x avec mise en relief : glosé et en italiques), 490 (en italiques), var. *vèze* dans le Bocage *ib.* (en italiques) ; *veuze* s.f. en ‘fr. de Vendée’ “cornemuse” CharierRézVendée 2011, 442 (employé comme surnom, dans une fable de Charier).

* * *

2.1.4.3. Le travail

La troisième sous-rubrique du champ sémantique de ‘L’homme : être social’, celle du ‘Travail’, est la mieux représentée. Elle rassemble quatorze diatopismes désignant des *realia* liés aux travaux manuels dont la plupart (huit) relèvent de l’agriculture (*boucholeur*, *cabanier*, *chunte*, *dail*, *en rose*, *garde-genoux*, *journal*, *Not maître*, *pansion*, *rabalet*, *refus*, *rote*, *tirer*, *versenne*).

* * *

BOUCHOLEUR s.m.

TECHN. (MAR.) “personne qui travaille à l’élevage des moules dans des parcs à moules dotés de pieux fichés dans la vase”. Réf. / Syn. gén. *mytiliculteur*

— Dans le paratexte éditorial, précédé d’un commentaire métalinguistique et mis en italiques :

Note liminaire / C’est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin³⁶ sur l’Anse de l’Aiguillon et le Pertuis Breton, face à l’île de Ré. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane**, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son propriétaire est un *cabanier**) ; en revanche, une *guérite* est ce qu’on appelle ailleurs une cabane. Eux-mêmes, les habitants se disent *marachins**. Ceux qui élèvent des moules en bouchots [= parcs aménagés pour leur culture], on les dit *boucholeurs* [italiques dans l’orig.]. / Ce pays d’eaux, de vases, de dunes, de grands vents et de tempêtes possède ainsi son propre vocabulaire. Lorsqu’un mot local apparaît, l’auteur a pris soin de l’expliciter dans le cours même de la phrase. Ainsi tout est-il clair, sans ces notes en bas de page qui rompent la lecture. / De ce pays-là, personne n’a jamais fait le théâtre d’un roman. Y. Viollier, le premier, le met en scène. Il est vrai qu’il est Vendéen. (*Lilas* 2001, 11)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est mis en italique et précédé d’un commentaire métalinguistique du type ‘X, on les dit Z’, qui fournit une périphrase

³⁶ L’usage de *Marais Poitevin* ne relève pas ici de la mise en relief, la définition de ce nom composé étant trop indirecte.

synonymique (*Ceux qui élèvent des moules en bouchots*), le verbe neutre *dire* (ici en emploi synonymique de *appeler*) et le pronom personnel *on* (*on les dit* bouchoteurs). Le diatopisme et sa glose figurent avant le récit en note liminaire, qui est présentée comme rédigée par l'éditeur, mais est due à l'auteur (Entretien 2009).

- (2) Le diatopisme, rendu accessible par sa glose (fournissant ici une périphrase), est à la fois déclaré employé et cité. Sa fonction référentielle est secondaire, le commentaire de citation visant avant tout à citer le mot, selon le mode 'comme on dit/les appelle', pour assurer au lecteur visé le réalisme du roman (authentification du discours). La mise en italique signale un emploi non général : un terme technique légitime, présenté par le cotexte comme propre à la région qui est mise en scène (le Marais poitevin). Le diatopisme est explicitement attribué à un discours collectif, identifiable lui aussi par le cotexte : celui des habitants endogènes. La glose (plus précisément ici le pronom personnel) indique l'inclusion de l'énonciateur dans la communauté des locuteurs cités. Par la position du diatopisme (en fonction de thème), son emploi et sa mise en relief servent explicitement à caractériser la région par ses spécificités (fonction narrative descriptive), et à mettre en valeur le patrimoine linguistique et culturel (fonction narrative). Par sa position narrative stratégique en note liminaire, le diatopisme, sa glose et le passage dans son ensemble visent en outre à assurer la bonne localisation géographique du récit par les lecteurs, ainsi que leur entrée efficace dans l'univers fictif qui est créé (fonction phatique) (pour l'analyse, v. aussi s.v. *cabane*, *cabanier* et *marâchin*).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est surtout employé en tant que nom commun en référence au Marais poitevin (2001 12x, 2002), mais en tant que formant toponymique figure aussi deux fois dans un nom propre, *Les Bouchoteurs*, qui désigne un village de pêcheurs sur la côte en Charente-Maritime (2002 2x).
- (2) Le diatopisme, à quinze occurrences et une mise en relief lors de son premier emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier (2001), apparaît dans deux romans, l'un modérément régionaliste (2001 12x), l'autre à orientation générale (2002 3x). Il figure une fois dans le paratexte éditorial, lors de sa première occurrence, mise en relief (2001), puis surtout dans le discours citant, outre deux attestations dans le discours cité de locuteurs vendéens, une dans chaque roman : dans le discours d'un jeune menuisier (n. commun) (2001) puis celui d'un habitant âgé (n. propre) (2002).
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme est plus fréquent que son synonyme général *mytiliculteur* (p.ex. 2001 2x – dans un récit mettant en scène la vie et le travail sur la côte).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme légitime et exclusif de la pêche (MaraisV, MaraisP), reconnu par 5/16 informateurs :

Le diatopisme est reconnu et déclaré employé par un tiers des témoins. Si huit autres témoins sont en contact régulier avec la vie côtière locale mais ne connaissent pas le mot, il est transparent pour un locuteur (de milieu cultivé) dû à l'emploi courant de *bouchot* (diat. "parc à poissons") – également connu d'autres témoins – et est d'usage exclusif en Vendée, et utilisé surtout dans les marais (vendéen et poitevin). Un seul locuteur déclare employer la périphrase *éleveur de moules*, alors que les synonymes (gén./de réf.) sont déclarés inusités dans le langage courant : autant *mytiliculteur*, 'mot savant du dictionnaire' pour quatre

témoins, et davantage *conchyliculteur*, connu par un seul témoin de documents administratifs (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme à rattacher à un étymon BU[~]CCA “embouchure” (FEW I, 585a II.4) est de formation bien antérieure au XX^e siècle (PR datant de 1928), vu l’attestation du mot dans la toponymie locale dans le Centre-ouest côtier, vu son statut légitime en français contemporain dans la région, et vu sa composition formelle (-/ de liaison, ci-dessous).
- ◆◆ Il s’agit d’un diatopisme lexématique, formé en français dans une aire compacte partagée entre la Vendée et la Charente-Maritime dans le Centre-ouest côtier/maraîchin* (innovation interne du mfr. tardif ou frm.) par suffixation en -eur sur le type lexical (diat.) *bouchau*, qui est caractéristique de cette même aire où il désigne des engins de pêche installés aux écluses ou un parc à poissons ou à moules (FEW *loc.cit.*, TLF, RézOuest)³⁷. Le diatopisme *boucholeur* a dû être dérivé non pas de la forme *bouchot* – qui est la forme resuffixée du XVII^e siècle (cf. RézOuest 1984, 70 Rem. 2 et Étym. ; FEW *loc.cit.*) – mais de la forme du mfr. (diat.) *bouchau*, elle-même attestée dans l’ancienne aire du Poitou depuis 1484, d’abord pour désigner un engin de pêche installé sur les vannes d’écluse (d’apr. RézOuest *loc.cit.*), avant de désigner un parc à poisson puis à moules. Ce diatopisme sémantique a lui-même été formé par méton. à partir d’un autre diatopisme du français dans la même aire, *bouchaud* (dp. afr. poit.) “vanne d’écluse” (lui aussi toujours usuel dans la région), le référent étant souvent exploité pour la pêche (cf. FEW *loc.cit.*).
- ◆◆◆ Le diatopisme a bien été relevé comme un particularisme en Charente-Maritime (FEW I, 585b ; SefcoOuest), mais est aussi accueilli dans la lexicographie générale contemporaine comme une variante de *bouchot(t)eur* (Rob, PR), qualifiée de « vieilli » (Lar, PR) (mais Ø TLF). S’il est effectivement utilisé en français ‘général’, il y est limité au discours de spécialistes, comme l’indique la source citée par le Grand Robert (Lambert 1950, 67) : un ouvrage scientifique d’un inspecteur (non localisé) pour la pêche maritime en France (cf. Le Danois 1943, 2 *sq.*, 7 *sq.*). Sur la côte du Centre-ouest, au contraire, le diatopisme encyclopédique n’est pas limité au discours de connaisseurs, mais relève de l’usage courant, est d’emploi exclusif, et appartient à la norme régionale, tout comme le diat. *bouchot* (Enq.). Ce dernier est également d’emploi exclusif dans le corpus primaire (2001 33x), qui contient un seul emploi d’une périphrase quasi-synonymique, *parc à huîtres* (2006).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Vend. “personne qui exploite un parc à moules” RichessesThib 2008, 45 [Wiss] (citant Viollier 2002).

SOURCES GÉNÉRALES : saint., aun. *boucholeur* “celui qui exploite un bouchot” [CharM.] FEW I, 585a s.v. BU[~]CCA (lat.) “wange ; mund” II.4 “mündung eines wasserlaufes” [dérivés et glissements de sens] ; [sans marquage diat.] *boucholeur*, *euse* var. de *bouchot(t)eur*, *euse* “personne qui s’occupe de la reproduction des moules dans les bouchots (mytiliculteur)” Rob s.v. *bouchoteur* ou *bouchotteur*, *euse* (citant Lambert 1950 pour *boucholeur*) ; [sans marquage diat.] « vieilli »

³⁷ Frm. *bouchot* (dp. 1681 fr. dans l’Ouest) Elle *bouchô*, Charl. *boucheau*, Musset, saint. aun. *bouchot* FEW *loc.cit.* ; *bouchot* TLF citant *Les Pêches mar.* 1967 (« poit. » Étym.) ; *bouchot*, *bouchau[d]* 1. MaraisP, 2. Ré/Oléron RézOuest 1984, 70/1990, 27 sens 1-2 et Rem.

boucholeur, bouchoteur s.m. “mytilculteur” Lar 2004 ; [sans marquage diat.]
bouchoteur « vieilli » “celui qui s’occupe de la reproduction des moules” (dp.
1868), « On dit aussi boucholeur » (syn. *mytilculteur*) PR 2008 s.v. *bouchoteur*.

SOURCES REGIONALES : *boucholeur, boucholour* ([syn.] *moucllé*) SefcoOuest 2004, 317
s.v. *mytilculteur* (*boucholeur* s.m. CharM. “éleveur de moules”, 1992, 124).

* * *

CABANIER s.m.

(MaraisP) “habitant d’une exploitation agricole du Marais poitevin” (v. RézVendée).
Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le paratexte éditorial, précédé d’une définition ordinaire :

C’est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin [...]. Une
*cabane**, par exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (et son
propriétaire est un *cabanier* [italiques dans l’orig.]) (*Lilas* 2001, 11 ; pour le
passage dans son intégralité, v. s.v. *boucholeur*)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Pour l’analyse, v. s.v. *boucholeur* ; ici : glose à l’aide d’une définition ordinaire
entre parenthèses (X est un Z) qui contient un hyperonyme gén. qui est reliée par
un pronom personnel au fragment précédant, qui glose le diatopisme *cabane** (*son
propriétaire est un cabanier*).
- (2) Pour l’analyse, v. s.v. *boucholeur*.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est surtout utilisé au masculin, mais aussi
quatre fois au féminin (*cabanière* s.f., autant dans le discours cité que citant). Il
renvoie en partie à un collectif, alors utilisé au pluriel (8x, dont 1x fém.), et se
rapproche dans certains emplois d’une appellation (indépendamment du genre) ; i
est aussi utilisé devant des noms propres (*le cabanier Lucien Rougier, le cabanier
Nicou*) (cf. SefcoOuest 1992).
- (2) Le diatopisme, d’abord mis en relief lors de son premier usage dans le paratexte
éditorial, apparaît vingt-deux fois, dans un seul roman dont l’action est
essentiellement située dans le Marais poitevin (2001). Il figure deux fois plus
souvent dans le discours citant d’un personnage-narrateur (un curé vendéen) (14x)
que dans le discours rapporté (7x). Le diatopisme est alors attribué à des
Vendéens de milieux divers : le personnage principal (ouvrier d’origine
corrézienne), un commerçant, un juge et une dame de milieu aisé (en discours
direct), ainsi qu’indirectement une sage-femme et un collectif d’habitants
endogènes (en discours à source énonciative ambiguë).
- (3) Le diatopisme est utilisé de façon exclusive dans le corpus primaire dépouillé en
l’absence de synonymes (gén. ou diat.).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Rare, reconnu par 1/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par un seul des locuteurs enquêtés : une étudiante de 20 ans
qui a grandi et vit dans le Marais vendéen mais travaille près d’Oléron, au nord du
Marais poitevin. Aucun de nos témoins ne vit ou est originaire du Marais poitevin
(EnqWissVendée 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en Vendée dans le Marais Poitevin depuis 1676, à Vix-Maillezais (d'apr. RézVendée), à quinze km au sud de l'ancienne capitale de la région, Fontenay.
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme lexématique, formé par suffixation (avec *-ier*) (cf. TLF Étym.) à partir du diat. (sémantique) *cabane** (cf. FEW II/1, 245a, RézOuest, RézVendée), qui coexiste avec une variante suffixale dialectale /kabanaj/ (LalannePoit > FavrePoit 1867). Il s'agit d'une innovation interne du frm. ou du mfr. tardif d'une aire compacte, située aujourd'hui à cheval entre la Vendée et la Charente-Maritime.
- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique est de nos jours propre à cette aire (comme *cabane**). S'il ne semble plus afficher une vitalité marquée, il a dû jouir d'une excellente assise aux XVIII^e/XIX^e siècles, comme le suggère l'existence de plusieurs diatopismes sémantiques dérivés en frm. de la forme féminine *cabanière* s.f., pour désigner la coiffe portée par les femmes des cabanes* dans le Marais poitevin (RézOuest sens 2 ; dp. 1896, RézVendéeVoyageurs 2010, 247), la "coiffe spéciale portée par les femmes de la vallée de la Sèvre-Niortaise" en Charente-Maritime (saint.), ou encore la "coiffure blanche de la mariée" dans le Bocage vendéen (aussi attesté dans le corpus primaire 1982, 1992, 2001) (FEW II/1, 245a).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *cabanier, cabanière* s. MaraisP, Aunis "celui, celle qui habite en cabane (au sens 1)" (dp. 1711 [Musset 1931]) RézOuest 1984, 84 sens 1 ; *cabanier, -ière* "habitant(e) d'une cabane" RézVendée 2009, 30 s.v. *cabane* Dérivation ; "dans le fr. de la région et/ou en patois" "propriétaire et/ou exploitant d'une cabane" (attesté en 1676) RézVendéeVoyageurs 2010, 247.

SOURCES GENERALES : [var.] *cabanay* déjà Gust "fermier", *cabanier* aun. saint. "id." [CharM.] FEW II/1, 245a s.v. CAPANNA (lat.) "hütte" I.2.a "bauernhof" [dérivés] ; « région. » "exploitant d'une cabane" TLF s.v. *cabanier, ière* A (citant J. de Lacretelle 1935 pour la Plaine en Vend.).

SOURCES REGIONALES : *cabanè, cabanère* s.m. et f. "fermier, fermière de < cabane >" SefcoOuest 2004, 209 s.v. *fermier* (1992, 146 : *cabanier* CharM. "habitant de < cabane >", et *cabanère* Vend. "fermière de < cabane >", « [s]ouvent ajouté au prénom de la femme des cabanes »). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *cabanay* s.m. Vend. "c'est le nom qu'on donne dans les marais du Bas-Poitou au fermier d'une cabane*" LalannePoit 1867, 67 s.v. *cabanay* > [var.] *cabanay* s.m. "fermier d'une cabane ou métairie située dans les marais du Bas-Poitou [...]" FavrePoit 1867, 66 s.v. *cabanay*.

* * *

CHUNTE s.f.

TECHN. (AGRIC.) USUEL "espace laissé libre autour d'un champ, généralement non labouré, sur lequel est traditionnellement tournée la charrue". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

L'été était fini. [...] Dès la première semaine de juin, jusqu'à la Saint-Aimé, il avait jeté son jaune sur les prés. Et, en même temps qu'ils changeaient de poil, il leur courait de la musique sur l'échine quand le vent y envoyait danser ses sorcières* [orig.]. Tu les entendais jouer des castagnettes pour peu que tu te trouves couché à [= en train de] faire la mariennée* dans une *chunte**. / À la Saint-Aimé tout était grillé. Pas un poil de vert. (*Malvoisine* 1979, 81)

[en note : * Tourbillon de vent qui emporte des fêtu[sic] de paille et de foin.
/ * sieste. / * Espace laissé libre autour d'un champ.]

— Dans le discours citant, mis en italiques :

Dans les petits matins de labours, la terre ouverte fumait. [...] Souvent le grand-père apparaissait dans la *chunte* [italiques dans l'orig.], en bout de champ. Il restait là, longtemps planté en terre comme une colonne. (*Détour* 1992, 60)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition de type lexicographique.

(B) Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme est mis en italiques, la périphrase *en bout de champ* qui le suit étant non définitoire mais fournissant une précision de la localisation du référent tout en assurant l'accessibilité du passage.

(2) (B) Le diatopisme (en fonction de thème) sert essentiellement une fonction référentielle ; les italiques de citation signalent en outre implicitement un emploi ciblé non général, ici un technicisme agricole, qui est cité selon le mode 'comme on dit'.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme apparaît d'abord sous la forme *cheinte* (deux fois) (1972, 1974), puis est repoussée par la variante *chunte*, plus fréquente (1979, 1982, 1985, 1992 2x). On ne trouve pas d'autres variantes comme *chaintre* / *cheintre* / *chuntre*. Les cotextes d'emploi du diatopisme ne permettent pas d'identifier s'il désigne les extrémités délaissées d'un champ en général, plus précisément l'espace non labouré 'à l'extrémité de chaque raie de labour' (Rob), ou les "extrémités des champs, qu'on laboure les dernières, en sillons perpendiculaires à ceux de la versenne[*]" (Duguet 1995). Nos données indiquent toutefois que le diatopisme est couramment utilisé dans un sens plus générique.

(2) Le diatopisme, deux fois mis en relief (1979, 1992), affiche sept occurrences au total, réparties sur six romans d'époques différentes, de trois décennies : deux à orientation générale (1972, 1974), puis quatre à orientation régionaliste, marquée (1972, 1974, 1979, 1982, 1985) puis modérée (1992 2x). Toutes les attestations figurent dans le discours citant, attribué à des narrateurs extradiégétiques (1972, 1982, 1985, 1992) ou intradiégétiques, vendéens (1974, 1979).

(3) Le diatopisme est utilisé de façon exclusive dans le corpus primaire, où figurent au contraire deux périphrases hyponymiques générales (trois occurrences) : *lisière des blés* (1972) et *bout de/ du champ* (1992, 1998).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique courant, légitime, quasi-exclusif (reconnu par 8/14 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu et employé comme le terme exact et dominant par plus de la moitié des locuteurs interrogés – tous d'âges, de milieux et de métiers divers. Le mot est aussi utilisé spontanément par quatre témoins lors de la définition du terme agric. *versenne**. Il est employé surtout sous la forme [ʃɛ̃tʁ] et [ʃɛ̃tʁ] (quatre témoins), mais aussi sous la forme [ʃait] (un témoin) et [ʃeit] (un témoin, dialectophone). Il est déclaré utilisé à côté du syn. (diat.) s.f. [paʁai] (v. Com. hist.-comp.), que deux locuteurs attribuent au 'français de la région' (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est « attesté en Poitou et Saintonge depuis le XV^e s. d’abord au sens de « pièce de terre » » (1405 selon DuCange [1883-1887] ; 1454 selon Musset), puis en Anjou en 1605, au sens de “limite” (*chaintres*, cf. TLF) (d’apr. MourainRézMaraisV).
- ◆◆ « [C]e terme de l’Ouest, aujourd’hui rare dans le français de référence (bien que sans autre marque d’usage dans TLF que « agric. » et « vitic. »), y est toujours employé (v. DuPineauR 111) » (MourainRézMaraisV). On peut faire l’hypothèse d’un rattachement à mlt. CINTURA (cf. FEW II/1, 677-678 CĪNCTŪRA “ceinture”), où se trouve comme jalon le type *cintre* “courbure hémisphérique concave d’une voûte” (fr. dp. 1300, apr.), aussi attesté régionalement en saintongeais, et sous la forme *chintre* en Normandie et dans l’Eure (norm., Andelis) (*loc.cit.* II.1). Le référent désigné par le diatopisme formant toujours limite, on pourrait aussi suivre le TLF et Rézeau dans leur rattachement au « lat. CANCERU « barreau, grillage, treillis », d’abord au sens de « bande de terre formant limite » », pour lequel une entrée CANCERU manque au FEW (MourainRézMaraisV).

Le diatopisme attesté dans le corpus primaire représente sans doute une innovation du mfr. dans l’Ouest, formée par glissement de sens depuis le mfr. (Ouest) “bande de terre (peut-être de forme voûtée) formant limite”, qui est également passée dans la lexicographie générale, puis (à l’époque contemporaine) régionale. La forme *chunte* du corpus primaire, variante phonético-graphique de *chaintre*, a dû avoir été suffisamment bien implantée dans les villes de l’Ouest aux XVI^e/XVII^e siècles pour être durablement passée en français acadien (Poirier 1993).

- ◆◆◆ La forme *chunte* / *cheinte* du corpus primaire est dominante dans l’usage en Vendée selon nos enquêtes par rapport aux formes *chuntre* / *cheintre* et *chaitre* / *cheite* (Enq.). Elle est absente des sources secondaires, sauf (sous la forme *cheinte*) dans des documents français (Ouest), surtout dans le Berry et les Charentes, et chez Poirier pour l’Acadie. Le type lexical fonctionne également comme formant toponymique pour désigner des lieux voisins aux lisières des champs, dans le Centre-ouest septentrional – en Vendée (*Le Chaitre*) et dans la Vienne (*La Chaintre*) (Gauthier 1996) – mais aussi en Charente (*Chintres*) (Duguet 1995).

En tant que nom commun, le diatopisme est utilisé à côté d’autres synonymes diatopiquement marqués, comme *parée* (fr.) en Vendée (“chintre*” BocageV Barkan 1965, 74), utilisé par nos témoins sous la forme de la variante suffixale [paraʃ] (Enq.) et qui avait également cours dans le dialecte isotope (p.ex. LaChausséeSables 1966, 270 : *paré*) ; ce dernier connaît également *chepsau* (SefcoOuest). Ailleurs, le français connaît des termes comme *tournière* (« région. » [sans local.] Rob) ou par exemple *périmètre* (Isère, EnqWissFrancoph 2009).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *chintre* fr. ‘rég.’ Vendée “partie non cultivée d’un champ servant à la desserte” (Littré donne *chaintre* s.m., le Lar en deux vol. s.f. et m.) Barkan 1962, 82 ; [var.] *cheintre* s.f. chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 91 ; Acadie Poirier 1993, 106 sq. [1927-1933] ; [formant topon.] *chaintre* Duguet 1995, 161 ; [formant topon.] “extrémité du champ où tourne la charrue, en forme de cintre” Gauthier 1996, 193 ; *cheinte* [n. commun] Ouest (surtout Berry, Charentes), Acadie (cf. Poirier) Google francophone (mais Ø *chunte*) (22/05/2009).

SOURCES GENERALES : p.-ê. à aj. après *cintre* fr. “courbure hémisphérique concave d’une voûte”, *cindre* (apr. Tule), *chintre* norm., Andelis, *cintre* f. saint. FEW II/1, 678a CĪNCTŪRA (lat.) “gürtel” II.1 ; ou, moins convaincant, à un nouvel article

CANCERU “barreau, grillage, treillis” (selon la proposition de TLF et MourainRézMaraisV) ; [var.] « agric. » *chaintre* s. [sans marquage diat.] “espace nécessaire pour tourner la charrue, à chaque extrémité d’un champ labouré”, *p. anal.* “chemin à l’extrémité d’une terre, à la lisière d’un bois” TLF s.v. *chaintre*, [d’origine] « poit. » *ib.* Étym. 2 ; [var.] *chaintre* s.m. ou f. [sans marquage diat.] « techn. (agric.) » “espace sur lequel tourne la charrue à l’extrémité de chaque raie de labour” Rob s.v. *chaintre*, var. de *cintré*, « dans le Nord et l’Ouest » (dp. 1405, DuCange [1883-1887]) *ib.* Étym. ; [var.] *chaintre* s.f. ou m. « agric. » “espace sur lequel tourne la charrue ou le tracteur à l’extrémité de chaque raie de labour” PR 2008 s.v. *chaintre*, ‘var. région.’ de *cintré* *ib.* Étym.

SOURCES REGIONALES : [var.] *cheintre* s.f. “bord d’un champ autour de la haie ou du fossé” (*Cinctada*, Du C[ange]) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 311 s.v. *cheintre* ; [var.] *chaitre*, *chaintre* s.f. “le bord d’un champ entre la culture et la haie” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 113 s.v. *chaitre*, *chaintre* ; [var.] *chaintres* “extrémités non labourées des champs, où l’on retourne la charrue” SefcoOuest 1978, 40 s.v. *achaintrer* ; [var.] *chêtes*, *chintres* s.f. pl. “extrémité d’un champ labouré transversalement” *ib.* 2004, 200 s.v. *extrémité* (et [var.] *chintre*, [syn.] *chepsau* “bout d’un champ”, 2004, 91). — *SOURCES COMPL.* : “partie du champ, où on tourne la charrue” LaChausséeSables 1966, 270, la *chuntre* étant distincte de l’*uré* “lisière non cultivée, où la charrue ne tourne pas (parallèle aux sillons [...])”, *ib.* 271.

* * *

DAIL s.m.

A. RURAL VIEILLI “instrument tranchant, formé d’une lame arquée fixée à un long manche, que l’on manie à deux mains pour couper l’herbe (autrefois du blé)” (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. *faux*

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

– Tu vas donc conduire les vaches au Pont-David, et puis tu prends le deuxième tombereau pour me rejoindre à la luzerne. Pense à ton *dail* [*en note* : la *faux*] ! (*Malvoisine* 1979, 50)

◆ Synt. nom. m. *porteur de dail*. Synt. gén. *porteur de faux*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

[...] ils avaient acheté ensemble une faucheuse pour les foins, avec l’autorisation de leurs mères. C’était la première qui rentrait dans la commune. Elle fit hausser les épaules à plus d’un vieux porteur de *dail* [*en note* : *faux*] : une mécanique ! il fallait que ces jeunes soient complètement fous ou qu’ils soient vraiment devenus fainéants pour ne pas avoir le courage de couper à la main comme tout le monde ! (*Satan* 1982, 71)

B. (*P. métaph.*) FAM. [dans des locutions]

1. Loc. nom. *raballée* de dail* (v. s.v. *raballée*)

— Dans le discours citant, suivi d’une définition ordinaire (de type lexicographique) et mis entre guillemets :

Allez donc vous faire entendre, vous avec ces « *raballées de dail* », ces grands coups de faux du vent sur les bords d’eau. (*Loups* 1985, 20)

2. Loc. verb. *battre son dail* “être sur le point de mourir ; mourir”

- Dans le discours cité direct, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

– Tu ne me diras pas que c'est normal ? Aller se tuer parce qu'une vieille bonne femme, qui ne lui est rien du tout après tout, *a battu son dail* [*en note* : sa faux (est morte)]. Je me demande un peu de quoi nous avons l'air nous autres [= nous], et si on représentait grand-chose pour lui. (*Mariennée* 1980, 54)

- Dans le discours cité direct, précédé d'un commentaire métalinguistique et partiellement mis entre guillemets :

Il était curieux de tout ce qui se passait et s'attachait aux familles et à / leurs intérêts. Il serrait les mains le dimanche à la sortie de la messe, sur la place de l'église. Et il me surprenait ensuite en m'annonçant : / – La petite Guibert attend un enfant. / Ou bien : / – Il se pourrait que nous ayons à célébrer l'enterrement de la mère Eugénie. Ses voisins disent qu'elle *bat son* « *dail* ». / Moi je n'avais rien vu, ni entendu. Je me sentais un peu honteux. Je m'installais un peu plus dans mon repliement primaire. (*Lilas* 2001, 27 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Parmi les cinq mises en relief du diatopisme, les trois premières sont dues à l'éditeur – une dans chacun des romans régionalistes marqués, étant d'abord attribuée au discours cité, deux fois (1979, 1980, 1982) (ci-dessous : A-C). Les deux suivantes sont dues à l'auteur, et figurent dans un roman historique où les mises en relief sont très rares – dans le discours citant (narration oralisée) – puis dans un roman modérément régionaliste, au sein du discours cité (1985, 2001) (ci-dessous : D-E). Si Y. Viollier recourt au diatopisme une fois sans mise en relief dans son premier récit (1972), toutes les mises en relief apparaissent lors de la première apparition du diatopisme dans chacun des romans concernés.

(A-C) Pour l'analyse du diatopisme, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici : définition sous la forme d'une glose synonymique (*la faux, sa faux, faux*) (1979, 1980, 1982) (A-C). Lors du glosage du diatopisme en locution figée s'ajoute un autre synonyme entre parenthèses, qui porte alors non pas sur le sens littéral du subst. de la locution, mais sur la locution elle-même (*est morte*) (1980) (C).

(D) V. s.v. *raballée*.

(E) Lors de sa dernière mise en relief, le diatopisme (en empl. métaph.) est précédé d'une tournure de citation localisatrice qui présente l'énoncé comme relevant du discours indirect d'un collectif à l'aide du verbe *dire* (*Ses voisins disent [que]*) ; le diatopisme est en outre marqué par des guillemets qui entourent le lexème *dail*, et non pas la locution (*elle bat son* « *dail* »).

- (2) (A-B) Pour l'analyse du diatopisme lors de son attribution au discours cité (1979, 1980), v. en outre 2.1.1. s.v. *enfondre* B (indice d'une fonction implicite d'authentification du discours).

(E) Lors de sa dernière mise en relief, le diatopisme est explicitement présenté comme cité, selon le double mode 'comme il disait' (un curé) et 'comme ils disaient' (des voisins : villageois du Bocage vendéen). Les guillemets de citation signalent un emploi marqué, non général, qui est déclaré repris tel qu'il a été entendu. Le diatopisme n'est toutefois pas rendu accessible par le cotexte. Sa mise en scène vise explicitement à authentifier le discours, et sert en outre à caractériser le personnage cité (curé attentif aux problèmes des habitants, à leur vie et à leur langage), et indirectement par contraste son interlocuteur (vicaire apprenti mal à l'aise) ; la scène étant rapportée par l'interlocuteur lui-même (personnage-narrateur), le passage opposant les deux caractères sert en outre à préparer

l'évolution de la personnalité du dernier que décrit le récit (il deviendra un curé exemplaire) (fonctions narratives).

(A-E) La distribution discursive des diatopismes lors de leurs mises en relief, au sein de romans à orientation régionalistes, dans le discours citant (narration oralisée) et surtout dans le discours cité, montre son attribution explicite à des locuteurs vendéens de milieu rural du Bocage vendéen, dans la première moitié du XX^e siècle – figurant dans le discours direct d'un agriculteur puis d'une jeune villageoise (1979, 1980) – ou dans les années 1880, par son attribution au discours d'un curé, qui déclare rapporter les propos d'un collectif endogène (2001). Vu ces attributions énonciatives, et vu la distribution du diatopisme et de son synonyme général au sein de l'ensemble de l'œuvre d'Y. Viollier (ci-dessous), il s'agit pour l'auteur d'un usage à diatopie consciente qui est exclusivement associé au passé rural en Vendée, association qui lui permet de l'exploiter pour authentifier son discours.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme *dail* est surtout utilisé au sens littéral : le référent désigné sert en général à couper de l'herbe, et non pas du blé (1972, 1979, 1980, 1985 [quatre 1^{er} occurrences], 1994), ou est un outil de guerre sous forme d'une faux retournée, de fabrication artisanale dans l'Ouest lors de la Contre-Révolution à la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986, 2003). Il apparaît aussi deux fois en emploi métaphorique [le sujet désigné est une aiguille de pendule] (1980, 1982), et s'intègre en partie dans des phrasèmes particuliers, qui sont surtout de type nominal (neuf fois), mais aussi verbaux (quatre fois) et adverbiaux (deux fois) – alors six fois en emploi littéral, contre neuf en emploi métaph./méton. Il s'agit surtout de syntagmes nominaux : *porteur de dail*, mis en relief lors de sa première occurrence (1982, 1985), *manche de dail* f. (1985 2x, 1986), *coup de dail* m. – autant en emploi littéral (1972) que métaph. (1980) – et *raballée de dail* f. (métaph.) "violent coup de vent", mis en relief lors de sa deuxième apparition (1982, 1985). S'y ajoutent une locution adverbiale : *à portée de dail* et sa variante *à vue de dail* "à une distance approximativement équivalente à celle qu'atteint un faucheur avec sa faux" (1985), ainsi qu'une locution verbale (fig.), *battre son dail*, d'abord mis en relief (1979, 1980, 2001), syntagme aussi utilisé en son sens littéral "battre la lame de la faux pour lui donner du fil" (1985).
- (2) Dans l'ensemble de l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme *dail* – mis en relief cinq fois (ci-dessus) – apparaît au total 52 fois, dans neuf romans étalés sur quatre décennies de 1972 à 2003 (1972, 1979 2x, 1980 4x, 1982 7x, 1985 32, 1986 3x, 1994, 2001, 2003). Le diatopisme apparaît quasi-exclusivement dans les romans proprement régionalistes (1979-1986 48x), et avant tout dans les deux romans historiques (35x). Seulement quatre attestations se trouvent ailleurs, avec un emploi par roman, dans deux romans à régionalisme modéré (1994, 2001) et à orientation générale dont l'action est toutefois localisée en Vendée (1972, 2003). Dans ces quatre romans, il apparaît une fois dans une locution (2001) selon une proportion comparable à ses attestations dans les romans proprement régionalistes, alors qu'il y figure proportionnellement peu dans le discours citant (1972) (une seule fois).

La grande majorité des occurrences du diatopisme apparaît dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1972, 1980, 1985, 1986, 1994, 2003) et aussi intradiégétiques, vendéens (1979, 1982, 2001), seules neuf figurant dans le discours cité, toujours de Vendéens de milieu rural, surtout paysans – des hommes (avec une exception, 1980), qui sont souvent plutôt âgés (1979, 1980, 1982, 1985 3x, 1994). Lorsqu'il figure dans le discours cité de jeunes locuteurs – un curé (fin XIX^e s.) puis un pré-adolescent (XXI^e s.), ceux-ci déclarent toujours citer un

collectif de vendéens : des villageois (2001) puis les ancêtres (2003). L'utilisation du diatopisme au sein de l'œuvre d'Y. Viollier affiche une évolution significative, avec une grande part d'occurrences dans les romans régionalistes (surtout marqués), et une faible part dans les autres romans, où il apparaît surtout dans le discours rapporté (direct).

- (3) Malgré sa fréquence relative dans le corpus primaire, le diatopisme *dail* au sens littéral, n'est pas plus fréquent que son syn. gén. *faux* s.f., ni dans le corpus primaire dépouillé (51 attestations dans dix romans), ni en dehors (cf. REGION, RézFrance 1999, DRF ms.). Le fr. gén. *faux* est certes absent de romans peu ancrés en milieu rural, mais est de même fréquence que le diatopisme, et figure également toujours dans des passages dont l'action est située en Vendée – à l'exception d'un emploi situé en Charente (1994) et d'un autre en Pologne (1988). Le syn. affiche en outre une répartition fréquentielle parallèle dans les unités compositionnelles du discours (sept fois dans le discours citant, 1998, 2003 6x). Le syn. gén. est en partie utilisé à proximité du diatopisme, indice d'un souci de variation stylistique (p.ex. 1982, 1994). On trouve aussi de très rares emplois phraséologiques, comme le synt. *porteur de faux* (1985) et *coup de faux* (p.ex. 1974), mais aussi une occurrence dans une comparaison : *être autant à sa place qu'une faux dans les mains de cette dame* (1998). Si les emplois méton./métaph. du diatopisme connaissent bien des syn. gén. (*très près* pour le diat. à portée de *dail* ; *mourir* pour *battre son dail*), ils sont d'usage exclusif par leur référence conative au pouvoir agonisant (voire meurtrier) d'un coup de faux.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ (A) Familier, rural, vieillissant, bien connu et employé, reconnu par 18/29 témoins :

Le lexème *dail* est largement reconnu, mais à une moindre mesure par les jeunes témoins vivant en milieu citadin ou semi-rural (18/26). Il est toutefois déclaré employé par une bonne moitié d'entre eux (onze). L'un parmi eux l'utilise en conversation avec des paysans, et un couple d'agriculteurs âgés (dialectophones) le qualifie de 'patois' ; il est essentiellement associé au discours des anciens en milieu rural. Le diatopisme est toujours connu au sens de "faux" ; deux agriculteurs ajoutent que l'herbe est traditionnellement coupée à la faux, alors que le *dail*, plus court (2/8), sert à couper le blé (PV) ou le chou et le colza p.ex. (JP) (cf. DRF). Parmi les syntagmes du corpus primaire, seuls deux ont été reconnus par nos témoins : le synt. verbal *battre son dail* (syn. *aiguiser*), emploi rural bien connu (5/7), et le synt. adj. à portée de *dail*, reconnu et déclaré employé sporadiquement par un seul témoin (1/14) (EnqWissVendée 2006-09).

Δ (B) *Battre son dail* sporadique mais légitime (reconnue par 1/7 témoins) :

La locution métonymique (syn. *mourir*) est reconnue par un locuteur âgé de milieu cultivé, qui l'a aussi utilisé spontanément lors de notre entretien comme une expression typiquement vendéenne (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le type lexical d'abord relevé en occit. (dp. fin XIII^e s. : *dalh*, *dalha*) puis peu après en fr. (1415, Provence ; 1416, lettre non localisée, cf. DuCange [1883-1887] : « une faux ou daille ») (d'apr. DRF), apparaît sous la forme *dail* depuis 1542, chez Rabelais, dans un contexte métaphorique (d'apr. MourainRézMaraisV). La loc. verb. *battre son dail* est seulement attestée régionalement depuis 1808-25 (chez L. Mauduyt, cf. Rézeau 1994).
- ◆◆ Le diatopisme *dail* représente en français dans le Centre-ouest un particularisme venu d'une autre variété de français (ici du sud de la France, où il s'agit d'un transfert dp. l'occitan). Vu l'attestation d'un dérivé formé par analogie de forme

dail “pholade” sur la côte charentaise dès 1402 (cf. Musset, d’apr. RézOuest), qui a eu assez de succès pour entrer dans la lexicographie générale, le diatopisme lexématique du corpus primaire a dû jouir d’une très bonne assise dans le Centre-ouest en région côtière dès le XIV^e siècle. Le synt. et la loc. verb. *battre son dail* représentent des innovations internes du français dans l’aire d’emploi du diat. *dail* (ci-dessous) : des diatopismes phraséologiques formés par figement (synt.) et par métaphore (loc. “être à l’agonie”), dont le dernier s’explique par la métaphore de la Mort qui affûte sa faux (FEW III 2b note 2 [p. 3b]) et/ou se fonde sur une représentation répandue dans l’ancien monde rural selon laquelle le geste d’une personne mourante en agonie ressemble au geste d’un paysan aiguisant sa faux (cf. DRF).

- ◆◆◆ Le type lexical *dail*, *daille* relève d’une très large aire méridionale, de la Loire à l’ouest (*dail* s.m. : Centre-ouest, Dordogne, Landes), au Jura à l’est (*daille* s.f. : quart sud-est) (DRF ; FEW III, 2b-3a *DACULU, -A 1). Il est issu d’une forme galloromane ancienne du sud qui continue une forme lat. DACULUM de même sens, et est également largement répandu dans les dialectes (cf. FEW *loc. cit.* et glossaires régionaux) – sans pour autant y être nécessairement l’emploi le plus répandu, comme dans le Marais vendéen, où domine *dârt* (sg., *dâr* pl.) (cf. MourainRézMaraisV). Le phrasème *battre son dail* (aux deux sens attestés) relève de la même aire occidentale compacte que la forme *dail* (DRF, RézOuest, EnqDRF ms.), et le sens figuré a encore récemment été relevé dans le Centre-ouest comme un usage parlé courant (Horiot 2009). Le diatopisme s’intègre dans une famille lexicale très productive, comme en témoignent non seulement les phrasèmes attestés dans le corpus primaire, mais aussi l’existence dans le Centre-ouest de la loc. verb. (diat.) *ne pas se moucher avec un dail*, en fr., équivalent du fr. de réf. *ne pas se moucher du coude* (DRF, EnqDRF 1994-96, RézOuest 1990), ou du verbe *dailier* “faucher à la faux”, relevé dans le discours dialectal (SefcoOuest 2004, 205 s.v. *faucher*).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *dail* s.m. “faux” RézOuest 1984, 119 (citant Viollier 1979) et *battre son dail* loc. verb. fig. “être à l’agonie ; mourir” RézOuest 1984, 119 sens 1 > id. 1990, 51 sens 1 ; *dail* Centre-ouest, Dordogne, Landes “instrument tranchant, formé d’une lame arquée fixée à un long manche, que l’on manie à deux mains pour couper l’herbe (autrefois du blé)” DRF 2001 [Réz] ; *battre son dail* synt. Centre-ouest, Dordogne, Landes “battre la lame de la faux pour lui donner du fil” et loc. verb. fig. “être à l’agonie” DRF, 337 sq. [Réz] ; Vend. RichessesThib 2008, 36 sq. [Wiss] (citant Viollier 1994) ; ‘courant’ *dail* (*battre son*) [sans cat. gram.] “être à l’agonie” Horiot 2009.

SOURCES GENERALES : apr., mfr., bmanç, nant., poit., Elle *dail* FEW III, 2b-3a *DACULU, -A (lat.) “sense” 1 ; *battre son dail* poit. “être à l’agonie” *ib.* 2b (à aj. : à portée de *dail*, à vue de *dail*) ; *dail* « région. (Bassin Aquitain, Poitou, Vendée [qui fait partie du Poitou, I.W.]) » “faux” TLF (citant Claudel 1901 [de l’Aisne 1868-1955]) : « courbé dans un dail » [empl. métaph.] ; s.f. *dail* « région. » “faux à manche court” (dp. XV^e s., du lat. vulg. DACULUM, peut-être dimin. de DACA) Rob s.v. *dail* s.m., *daille*.

SOURCES REGIONALES : s.m. “faux” (syn. *dard* s.m. ‘Jura’) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 314 ; *dard*, *dail* “espèce de faux longue et étroite” ‘vx mot, se retrouve dans le Jura’ MourainRézMaraisV 2003 [1847], 132 s.v. *dard*, *dail* ; s.m. *dail* ([syn.] *dard*, *fau*) et *batre le dail* “refaire le fil de la faux” SefcoOuest 2004, 206 s.v. *faux*, et *batre son dail* v. intr. “agoniser” *ib.*, 18 s.v. *agoniser* (sans restr. *dail* “faux”, *batre le dail* “refaire le fil de la faux [...]”, *batre son dail* “agoniser”, 1992, 211 s.v. *dail*).

* * *

EN ROSE loc. adv. et adj. épïcène

TECHN. (TONNELLERIE) [en parlant d'une barrique] "dont les douelles sont disposées en forme de rose lors de sa réparation, étant assemblées d'un côté et relâchées de l'autre". Réf. / Syn. gén. Ø

- ◆ [En empl. adv.]. Loc. verb. *mettre un fût en rose* "disposer les douelles d'une barrique en forme de rose en les retenant par le fond et par un ou plusieurs cercles d'aciers d'un côté, en les relâchant de l'autre"

— Dans le discours cité direct, précédé d'un commentaire métalinguistique :

Il dégagea le premier cercle [d'acier du fût en réparation], puis le second, et desserra ceux du milieu. [...] Il retourna à la voiture chercher une sorte de crochet de fer plat, le tire-fond, en glissa l'extrémité avec précaution dans la rainure. Et lentement le fond glissa, pivota jusqu'à la verticale. Il le retira. / – On appelle ça mettre le fût *en rose* ! / Il enfonça le nez dans le fût sans fond, y glissa la main et l'examina en lui flattant l'intérieur. (*Saisons* 1996, 77)

- ◆ [En empl. d'épithète] *en rose* [au sujet d'une barrique]

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Il avait retiré la douelle de bonde défectueuse du fût « *en rose* », et en préparait l'exacte réplique, lorsqu'il grommela dans sa moustache : / – Tiens, voilà le forgeron ! (*Saisons* 1996, 78)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A) Lors de sa première mise en relief, attribuée au discours cité comme le diatopisme, celui-ci est suivi d'un commentaire métalinguistique du type 'on appelle X Z' dans une phrase exclamative (*On appelle ça mettre le fût en rose !*) ; le pronom démonstratif *ça* établit le lien avec le passage non autoréférentiel qui précède, et qui le rend accessible (*Il dégagea le premier cercle [...] Il le retira*).

(B) Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets sous sa forme adjectivale (« *en rose* »).

- (2) (A) Le diatopisme (en fonction de rhème) est explicitement présenté comme cité, selon le mode 'comme on dit', en accord avec l'usage – ici dans le milieu spécialisé des tonneliers (implicitement dans le Bocage vendéen à la fin du XIX^e s.). Sa mise en scène vise non pas à caractériser le personnage en tant qu'individu, mais à illustrer l'usage technique de sa communauté d'appartenance pour authentifier le discours. Le diatopisme et sa glose visent en outre indirectement à relever l'expressivité du discours, vu sa transparence sémantique et son emploi dans une exclamation. Il est toutefois avant tout utilisé pour son authenticité.

(B) Lors de sa seconde mise en relief dans le même passage, le diatopisme (en fonction de thème) est utilisé pour sa fonction référentielle, mais est en même temps présenté comme cité par sa mise en relief. Il s'agit de guillemets de citation et de mise en garde devant un 'faux ami', ici un technicisme de tonnellerie, qui est cité selon les modes implicites 'comme il disait' (le locuteur cité auparavant) et 'comme on dit' (dans le milieu des tonneliers). Le diatopisme est avant tout présenté comme un technicisme de tonnellerie légitime, qui n'est pas nécessairement à marquage diatopique conscient (statut confirmé, Entretien 2009).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme *en rose* figure en emploi adverbial (*mettre un fût en rose*), mais aussi en emploi adjectival, *demi-muids mis en rose*, y compris en fonction d'épithète (*fût en rose*). Il peut être utilisé au sujet de la réparation d'une barrique, comme dans le corpus primaire, mais aussi au sujet de sa construction (v. Com. hist.-comp.).
- (2) Le diatopisme rare avec trois attestations, mis en relief lors de ses deux premières occurrences, apparaît dans un seul passage situé dans le Bocage vendéen des années 1880, au sein d'un roman modérément régionaliste (1996 3x). Il figure une fois dans le discours cité d'un locuteur vendéen, lors de son premier emploi – un tonnelier qui s'adresse à son neveu en apprentissage – puis deux fois dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique omniscient.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Inconnu par 17/17 témoins :

Le diatopisme est en Vendée déclaré inconnu par tous les informateurs interrogés, qui ne sont pas en contact avec la tonnellerie (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n'est pas daté dans les sources consultées.
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme phraséologique formé par lexicalisation de la séquence (fr. gén.) *en rose*, ellipse de la forme *en forme de rose* (cf. frm. *rose* "objet en forme de rose" DG *rose* 3 ; GdfC, 592) et par application au domaine de la tonnellerie (p. analogie d'aspect), selon un type de formation répandu dans la langue générale surtout dans les domaines techniques (cf. Lar 1875, GLLF, TLF, Lar 2004, PR). La locution verbale *mettre un fût en rose* représente quant à elle une variante de la locution (vend.) *monter un fût en rose* (ci-dessous).
- ◆◆◆ Pour ce particularisme, nous avons trouvé seulement deux attestations de nature régionale, en référence à des fûts en réparation et en construction : il est employé et commenté dans une revue de folklore puis dans un article de journal, qui cite deux tonneliers vendéens de La Flocellière (environs des Herbiers) :

« À ce stade [avant le cintrage du bois], le fût est poétiquement appelé « fût en rose » » (1992)

(Vend.) « Ça s'appelle monter un fût en rose. » » (2009) (cf. Bilan bibl.)

L'absence de la locution (*mettre un fût*) *en rose* des travaux lexicographiques généraux, des bases textuelles générales (Ø *Le Monde* 2003/2004, FRANTEXT) et des matériaux de type général dans deux grandes bases informatisées est un indice fort d'un statut diatopiquement marqué. Son absence des glossaires régionaux s'explique surtout par son statut sociolinguistique : il s'agit en Vendée d'un terme légitime qui est propre au discours de spécialisation des tonneliers (Entretien 2009).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *fût en rose* techn. non localisé (*Folklore de France* 1992, XXXIX, 231-242), *monter un fût en rose* techn. de tonnellerie Vend. (*S.a.* [Conseil Général de Vendée] 2009) Google Print (28/07/10).

SOURCES GENERALES : loc. (*mettre un fût*) *en rose* [en réf. à la forme de la rose] à aj. à frm. *diamant en rose* FEW X, 480b s.v. RO[˘]SA "rose" I.1.b.β [dérivés sémantiques].

* * *

GARDE-GENOUX loc. nom. m.

MOT-SOUVENIR “caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle s’agenouillait la lavandière” (cf. RézOuest). Réf. *auget*

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

À seize ans, Prudence [la servante] avait la charge du linge, pour la couture mais aussi la lessive. Douze heures durant, elle restait agenouillée dans le « *garde-genoux* » en bois au bord du lavoir, les mains dans l’eau toujours froide, tordant le linge et en chassant la crasse avec le battoir. La gentillesse de Toine [...] ne lui avait pas échappée. (*Vigne* 1994, 29)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est mis entre guillemets (« *garde-genoux* »).
- (2) Rendu accessible par le cotexte et sans doute jugé transparent par l’auteur (v. l’absence d’une définition), le diatopisme (en fonction de thème) est à la fois en emploi référentiel et autoréférentiel. S’il remplit une fonction référentielle dominante, les guillemets de citation le présentent aussi indirectement comme un emploi marqué, technique, cité selon le mode ‘comme on disait’ (ici à la fin du XIX^e s., en milieu rural en Vendée) (authentification du discours).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme rare avec trois attestations, mis en relief lors de sa première occurrence (1994), apparaît toujours dans des passages dont l’action est située dans le Bocage vendéen, à la fin du XIX^e siècle (1994) puis dans l’entre-deux-guerres (1998 2x). Il figure toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques, au sein de deux romans à orientation régionaliste modérée (1994, 1998 2x).
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme est d’usage exclusif.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Mot-souvenir aujourd’hui rare (reconnu par 1/12 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu comme un mot-souvenir légitime par un seul des locuteurs interrogés (né 1931, de milieu cultivé). D’autres témoins utilisent d’autres mots vieillis de la langue générale pour désigner le même référent : *couffre* s.m. [var. locale de *coffre*] (deux locuteurs de milieu modeste, Centre-ouest) et *baquet* [emploi particulier du fr. gén. “petit cuvier [...]”, cf. TLF A] (informatrice de milieu cultivé, MaraisV) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n’est pas daté dans le corpus de référence minimal mais est attesté dans nos sources complémentaires depuis 1862 (Bilan bibli.).
- ◆◆ La formation de la loc. nom., française (composé de *garde* + *genoux*), sans doute antérieure au XIX^e s, est parallèle à celle du terme d’armure homonymique (mfr.) qui désignait la genouillère (1485, Gay, FEW XVII, 521b s.v. *WARDON I.1.b).
- ◆◆◆ Le diatopisme est bien attesté dans le Centre-ouest, en français – à côté de deux syn. diat. principaux, *carosse* (Vend., CharM.) et *cassette* (Vienne) (RézOuest) – ainsi que dans les variétés dialectales (SefcoOuest [sauf DSèvres]). Il a aussi été relevé dans le discours définitoire d’un glossaire bourguignon (cité dans FEW XXIV, 380b). La plupart des attestations que fournit la base textuelle Google Print concernent le Centre-ouest, puis la Champagne, la Bourgogne et la Normandie

(milieu du XIX^e au début du XXI^e s.), dessinant une aréologie périphérique et notamment une aire centre-occidentale ‘à trous’.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : ‘dans le discours sur le passé’ “sorte de petite caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle la lavandière s’agenouillait” (syn. [diat.] *carrosse*, *cassette*) RézOuest 1984, 150 (déf. d’apr. M. Mathé [1978], 111 [pour le MaraisP], citant *Sefco* 1974 [MaraisP]) ; « en voie de disparition » RézOuest 1990, 70 *sq.* ; Vend. RichessesThib 2008, 38 [Wiss] (citant Viollier 1994).

SOURCES GENERALES : [dans le discours définitoire] : *auget* Yonne, Chablis [Bourgogne] “garde-genoux à l’usage des laveuses” FEW XXIV, 380b s.v. ALVEUS “trog [= baquet]” [citant Jossier 1882 : source cachée] ; à aj. à mfr. *garde-genoux* “genouillère” FEW XVII, 521b s.v. *WARDON (germ.) “beobachten” I.1.b “bewachen” [dérivés, compositions]. — *SOURCES COMPL.* : 24 attestations de nature diatopique (Centre-ouest 13x, Champagne/Ardennes 6x, Bourgogne 4x, Normandie 1x), surtout dans le discours définitoire/ avec mise en relief (autre 10 attestations ne confirmant pas de répartition aréologique particulière) (publ. scientifiques et amateurs, descriptives et narratives, de 1862 à 2008) [auxquelles s’ajoutent FEW, RézOuest, Richesses] Google Print (28/11/09).

SOURCES REGIONALES : *garde-jheneuils* “agenouilloir de lavandière” ([syn.] *cassète*, *sèle*, *cabarot* / *gabarot*, *carosse*, *jheneuillun*) SefcoOuest 2004, 17 s.v. *agenouilloir* (DSèvres, Vienne, Char., CharM., 1993, 135).

* * *

JOURNAL s.m.

TECHN. (AGRIC.) VIEILLI “mesure de surface agraire correspondant à trente-trois ares” (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition

Le premier fermage que les Gendreau versèrent à leur propriétaire [...] s’élevait à un sac de blé ou d’orge au *journal* (trente-trois ares), soit quatre-vingts kilogrammes de grain. Le kilo de pain valait un franc soixante, le litre de lait zéro franc quatre-ving-dix. (*Vigne* 1994, 192)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est mis en relief lors de sa troisième occurrence dans l’œuvre d’Y. Viollier (après 1992 2x). Il est suivi d’une définition incidente (entre parenthèses), sous la forme d’une périphrase synonymique (*trente-trois ares*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est utilisé pour sa fonction référentielle. Par sa glose, qui vise à assurer son intelligibilité, il est présenté comme inconnu au lecteur visé, et indirectement comme un technicisme agricole peut-être du passé (la scène se jouant en 1924), qui est utilisé – et indirectement cité – selon l’usage (‘comme on disait’).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le diatopisme est utilisé autant au pluriel (5x) qu’au singulier (4x), pour désigner des référents en Vendée surtout, mais aussi en Charente (1994, 2004) – au sujet de champs de blé ou d’orge (ex. cité), de terres agricoles en général et de prés (1992, 1996, 1998), mais aussi de landes, dans le synt. *journal de lande* (1996) et de vignes (*journal de vignes*) (2004 2x).

- (2) Le diatopisme apparaît neuf fois au total – une fois mis en relief (1994) – dans cinq romans à orientation régionaliste modérée (1994, 1996 3x, 1998), mais aussi générale (1992 2x, 2004 2x). Il figure surtout dans le discours citant (6 fois, indépendamment des romans) – et deux fois moins dans le discours cité, alors attribué à deux hommes agriculteurs du Bocage vendéen, entre le début et le milieu du XX^e siècle (1992, 1996 2x).
- (3) Le diatopisme palliant une carence du français général est d’usage exclusif, en dehors de deux emplois de la périphrase générale équivalente *trente-trois ares* (1994 2x, une fois en glose).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Connu comme terme technique aujourd’hui vieilli (reconnu par 5/12 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu par la moitié environ des témoins interrogés – tous âgés de 44 ans ou plus. Il s’agit pour eux d’un terme de spécialisation (métrologie) vieilli repoussé par la mesure de surface moderne *hectare*. Les témoins signalent aussi l’emploi d’autres mesures de surface agraires comme *boisselée* s.f. (v. Com. hist.-comp.) utilisé par trois d’entre eux, tous agriculteurs du centre-ouest de la Vendée (BocageV) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le lexème est attesté depuis *ca* 1150 dans le *Charroi de Nîmes* “mesure de terre, proprement : surface de terre labourée dans une journée” (d’apr. TLF Étym.), bien enregistré en lexicographie générale depuis la première édition de l’Académie française (d’apr. *ib.*), mais désormais marqué diachroniquement (Ac 1835⁶-2000⁹ ; encore TLF, Rob, Lar 2004), voire exclu de la nomenclature (PR). Il est localisé « en quelques Provinces » (Ac 1792⁴, 1798⁵), puis « dans certains départements » (Ac 1835⁶, 1935⁸), « dans certaines régions » (Rob), ou attribué à « la langue paysanne » (Ac 2000⁹). Dans le Centre-ouest, nos sources régionales l’attestent en français depuis le XVIII^e siècle, en Charente (à Confolens), dans un texte notarié (1755, cf. Boulanger 1995), puis peu après en Vendée, au sujet de vignobles (1781, cf. DangirardRézVendée).
 - ◆◆ Le diatopisme a été formé par extension de sens : « aus der bed. “tagewerk” [afr. mfr. “tâche de la journée, ce que l’on a à supporter pendant une journée”] wird das wort zu einer maßbezeichnung : fr. *journal* “ce qu’on peut labourer de terre en une journée, mesure variant de province à province” » (FEW III, 103a DIURNUM “jour”). L’emploi contemporain de *journal* a pu être directement formé à partir du sens de “ce qu’on peut labourer en une journée” (selon Rob). Il nous semble toutefois plus probable qu’il s’agisse d’un diatopisme lexématique formé par réduction du nom composé *jornales de terra* – lui-même attesté depuis *ca* 800, dans Blaise *Lat. Med. Aev.* (DuCange *jornale* 1, TLF Étym. II.B.1).
 - ◆◆◆ Le diatopisme *journal* désignant une mesure de terre est attesté sur une aire galloromane large qui dessine grosso modo deux bandes, une (nord-)occidentale et une (surtout sud-)orientale (FEW III, 103ab). Cette aréologie indique qu’il s’agit d’un archaïsme (dp. XIX^e s., ci-dessus) qui a pu être repoussé dans les autres aires par *arpent* s.m. (fr. de réf., cf. Ac 1792⁴) – à moins qu’il ait toujours affiché une répartition restreinte excluant pour l’essentiel le Centre/Nord-est.
- À l’époque contemporaine, il est encore bien attesté dans l’Ouest, du Pays de Retz jusqu’aux Charentes (en particulier dans ces derniers), mais aussi ailleurs, dans la pointe nord de la Gironde (ALO), ainsi qu’en Anjou et vers l’est, en Touraine et dans la Nièvre (v. auteurs cités dans TLF et Rob). Il relève toujours de l’usage dans le Centre-ouest en général (RézOuest, Enq. ; ‘dial.’ SefcoOuest sauf Vend.) – où il entre aussi dans le discours définitoire (*ib.*), indice de son appartenance à la

norme régionale. Parmi les diatopismes du même champ lexical, le diatopisme *boisselée* s.f., désignant une mesure agraire plus petite que journal (ALO), est répandu surtout dans le centre (TLF B), et bien utilisé aussi dans le Centre-ouest, dans le discours dialectal (ALO, SefcoOuest) et en français (déjà CollinetRézSables 2003 [1782], 353, MourainRézMarais 1847 [discours définitoire] ; Rézeau 1978, 89 ; RézOuest 1984, 66 ; Viollier 1996 1x).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : “mesure de surface agraire, d’étendue variable” (généralement entre 30 et 50, le plus souvent 33) RézOuest 1984, 171 ; Vend. RichessesThib 2008, 50 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : frm. Confolens [Char.] “unité de mesure des terrains agricoles” Boulanger 1995, 73 (dans un texte notarié [1755]).

SOURCES GENERALES : *journal* ang. “40 à 50 ares”, *journal* poit. “mesure agraire” FEW III, 103ab s.v. DIURNUM (lat.) “tag” [sens secondaires] ; s.m. « ancienne mesure de terre » TLF I (citant Bourget 1902 pour la Nièvre, et l’Angevin H. Bazin 1956) ; « vx » (par ext.) « encore d’usage dans certaines régions » Rob II.1 Rem. (citant Sand 1849 et H. Bazin 1956, 1972) ; « anc. » Lar 2004 sens 6. — *SOURCES COMPL.* : « en quelques Provinces au lieu d’arpent [orig.] » Ac 1792⁴, 1798⁵ ; « encore dans certains départements » Ac 1835⁶, 1935⁸ ; « a survécu longtemps dans la langue paysanne » Ac 2000⁹ III.

SOURCES REGIONALES : *journal*, [dial.] *journal* s.m. “arpent, mesure de 56 ares” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 188 ; Pays de Retz [LoireA.], Vend., Charentes *ib.* [Réz] ; dans le métadiscours définitoire *jhornal*, *jhornau* SefcoOuest 2004, 271 ; *jhornal* s.m. Centre-ouest sauf Vend. “journal. Unité de superficie variable”, « [d]ans l’usage actuel représente à peu près un tiers d’hectare », 1993, 197 (source cachée) ; *journaux* [s.m. pl.] DangirardRézVendée 2005 [1781], 145, 159, 174 [tous au pl.] (et glossaire, 267 déf. [Réz]). — *SOURCES COMPL.* : type dominant dans les Charentes : mesure agraire d’étendue variable (le plus souvent de 3333 m²), aussi ailleurs dans l’Ouest occidentale (Sainte-Pazanne, Vend. [nord-ouest/sud-est : mesure de 5000 m² ou 3300 m²], Aubigné, Vienne [centre], Saint-Savin-de-Blaye) ALO 1971 I, c. 172 ‘les anciennes mesures agraires de surface’.

* * *

NOT’MAÎTRE loc. nom. m.

MOT-SOUVENIR [terme d’adresse et titre donné au propriétaire d’un domaine par les métayers et les valets de ferme]. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité, précédé d’un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

Le repas [de noce] eut lieu à l’hôtel du Cheval blanc, à Châteauneuf. [...] Les conversations et les plaisanteries tournèrent vite autour de la Vendée et de la Charente. Les Vendéens de la Charente lançaient des réflexions moqueuses aux Vendéens de Vendée. / — Alors, on y salue toujours le propriétaire en disant : « *Not’maitre* » ? Vous plantez toujours du noah*, le vin qui rend fou ? / C’était un signe de leur assimilation à leur nouvelle patrie charentaise. (*Vigne* 1994, 314)

— Moi, j’ai enlevé mon béret de la tête dans la cour de récréation pour dire en cœur avec mes petits copains : « Bonjour *not’maitre* » quand M. de Luzon, qui avait payé les bâtiments de l’école, venait rendre visite à l’instituteur. Rien que dans ta manière de tenir ton verre de ti punch, tu n’es pas tout à fait comme nous. L’évêque l’a vu. (*Caraiibes* 2000, 188)

— Dans une comparaison, *idem* :

Ne t'occupe pas de ce qu'a dit le *bishop*, insista le père Lardière. Fais les choses comme tu les sens. [...] Lui parle comme un livre. Je ne dis pas que ce n'est pas un brave homme. Mais il vit dans son palais de Roseau. Il est un rédemptoriste, fils de bourgeois américain... / Il prononçait ces mots les paupières rapprochées comme un paysan méfiant qui règle ses comptes avec celui qu'il doit saluer d'un « Bonjour *not' maître* ! ». / Pourquoi crois-tu que notre mission des Pères de Chavagnes marche bien à la Dominique ? Parce que nous avons un peu la foi, bien sûr. Mais aussi parce que nous sommes des rustaude ! Nous parlons le même langage que nos sauvages ! [...] – Chez nous, à l'Écorcerie de Chauché [dans le Bocage vendéen], nous n'avons droit qu'à un ou deux frênes par an pour les jougs et les sabots. Tous les autres arbres appartenaient au maître, et il nous était interdit d'y toucher. (*Caribes* 2000, 186 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A) Lors de sa première mise en relief (1994), à l'occasion de son troisième emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier (après 1986, 1992), le diatopisme figure dans une phrase interrogative. Il est mis entre guillemets et précédé d'une tournure de citation localisatrice qui contient deux verbes descriptifs, *saluer* et *dire*, un synonyme, et deux modalisateurs localisant le verbe dans l'espace et dans le temps (*on y salue toujours le propriétaire en disant : « Not'maître » ?*).

(B-C) Lors des deux mises en relief suivantes (2000b), le diatopisme est mis entre guillemets et précédé de tournures de citation localisatrices qui contiennent des verbes de citation descriptifs, *saluer de* (... [*qu'il doit saluer d'un « Bonjour not' maître ! »*]) et le verbe neutre *dire*, modalisé (*dire en cœur avec mes petits copains : « Bonjour not'maître »*). La première tournure figure en outre dans une comparaison et est encadrée dans une autre tournure de citation (*Il prononçait ces mots les paupières rapprochées comme un paysan méfiant qui règle ses comptes avec celui [qu']...*).

- (2) (A-C). Lors des trois mises en relief, qui attirent explicitement l'attention du lecteur sur le diatopisme (en fonction de rhème), ce dernier est présenté comme une dénomination. Par les guillemets de citation et les tournures de citation localisatrices, il est présenté comme cité, selon le mode 'comme on disait / l'appelait', dans le Bocage vendéen du passé récent ('en Vendée', 'chez les paysans', 'parmi les écoliers') – au sein de communautés auxquelles les locuteurs cités s'identifient eux-même. Par l'attribution du diatopisme et de son glossage au discours cité (direct et indirect libre) de locuteurs de la même région de la première moitié du XX^e siècle, il est en outre présenté comme cité selon le mode 'comme ils disent' (des émigrés, en Charente) et 'comme il dit/disait' (un missionnaire s'adressant au personnage principal, à la Dominique). Le diatopisme est explicitement utilisé pour authentifier le discours afin de convaincre les lecteurs du réalisme du récit. Sa mise en scène vise en outre à chaque fois à caractériser les différents locuteurs cités, et à mettre en valeur le patrimoine linguistique de la région (Bocage vendéen) (fonctions narratives). Le diatopisme est en même temps présenté comme caractéristique de la région et du passé récent (valeurs emblématique et de mot-souvenir).

(A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est en outre rendu accessible par sa glose. Pour l'analyse des autres fonctions pragmatiques (de nature narrative, émotive et phatique), v. s.v. *noah*.

(B-C) La mise en scène du diatopisme vise à caractériser le personnage cité par son origine (Vendéen de milieu modeste), mais aussi – comme l'indique aussi le cotexte (*paupières rapprochées, méfiant, régler ses comptes, devoir*) – par ses

émotions et son attitude envers son supérieur hiérarchique (révolte contre les inégalités et le pouvoir en place), tout en fournissant l'explication de cette position (souffrance de la soumission pendant l'enfance). Le missionnaire auquel sont attribués le diatopisme et sa glose s'adressant à chaque fois à un autre missionnaire vendéen (lui d'origine moins défavorisé selon le cotexte), la mise en scène vise en outre une autre fonction narrative de caractérisation : celle de la relation des deux personnages (relation de confiance). Au niveau interactionnel entre les personnages, le fonctionnement du diatopisme est autre : le missionnaire désormais âgé cherche à manifester sa connivence avec le jeune prêtre (renvoi à leur culture d'origine), et à l'encourager à persister dans sa tâche de missionnaire pour se sortir de ses difficultés (fonctions émotive et d'appel).

(B) L'apparition du diatopisme dans une comparaison et le cotexte signalent en outre qu'il est doté d'une valeur expressive : il connote la colère du locuteur, qui est due à sa condition d'origine (soumission et dépendance des paysans), mais aussi à l'inégalité entre les hommes. L'information fournie dans le cotexte direct sur l'histoire des missionnaires dans le discours cité s'adresse à l'interlocuteur, mais aussi indirectement aux lecteurs – stratégie permettant à l'auteur de respecter le principe de coopération (1.1.2., 3.3.2.), et permet au locuteur de se valoriser par ses exploits, mais aussi à l'auteur d'avancer une explication pour l'échec de l'interlocuteur (le personnage principal mourant d'épuisement).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est surtout utilisé dans des syntagmes – *Bonjour not'mâitre* (2000b, ex. cités) et *Monsieur not'mâitre* (1994) – toujours comme un terme d'adresse, en dehors d'un emploi du diatopisme comme titre et sans la chute du *re* final (1986). L'amuïssement de la consonne /r/ après occlusive, fréquent depuis l'époque du moyen français (Bourciez/Bourciez 1967, 182-185), relève aujourd'hui du discours relâché (Walter 1982, 151 ; Juneau 1972, 205-208 ; Rézeau 1985, 265 ; MichaelisPassyPhon 1914², 319 *App.* : « pop. » GrevisseGoosse 2008¹⁴, 44 § 36). Il n'est pas considéré ici comme un trait diatopique. Dans le corpus primaire, le syntagme est aussi attesté au sens gén. (cf. TLF III.A), également utilisé comme terme d'adresse, dans le discours direct de locuteurs vendéens de milieu modeste (*Monsieur not'mâitre* ; *Bien le bonjour, not'mâitre !*) (1985) (aussi p.ex. *not'curé*, 1985).
- (2) Le diatopisme plutôt rare dans l'œuvre d'Y. Viollier avec cinq occurrences, trois fois mises en relief (1994, 2000b 2x) dont une fois dans une comparaison (2000b) – apparaît dans quatre romans, répartis sur trois décennies (1986, 1992, 1994, 2000b 2x). Le premier, proprement régionaliste, porte sur la guerre de Vendée à la fin du XVIII^e siècle (1986), alors que les autres, surtout modérément régionalistes, mettent en scène un passé rural récent (première moitié du XX^e siècle). Le diatopisme figure toujours dans le discours direct de locuteurs vendéens de milieu rural et modeste ou d'origine modeste : (en dehors des cas mis en relief) le discours d'une paysanne du nord-est de la Vendée (1985) puis d'un grand-père agriculteur du Bocage vendéen (1992). Cette répartition discursive confirme qu'il s'agit chez l'auteur d'un emploi ciblé, qu'il présente comme étant caractéristique du passé rural en Vendée (mot-souvenir emblématique).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Mot-souvenir encore sporadique, bien connu (reconnu par 11/12 informateurs) :

Le diatopisme est de nos jours reconnu comme étant sorti de l'usage par la quasi-totalité de nos témoins, dont quatre déclarent l'avoir employé. Il est explicitement confirmé comme étant utilisé exclusivement sans [R] par sept locuteurs, y compris au féminin *not'mâîtresse* (précision de trois locuteurs). Un témoin l'entend encore

chez certaines personnes âgées s'adressant à leur ancien propriétaire (témoignage de JP), et un autre signale son usage traditionnel pour désigner le maître d'école (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme du corpus primaire, à rattacher à l'étymon MAGISTER (FEW VI/1, 36b-37a I "propriétaire"), est attesté dans le Centre-ouest depuis le XIX^e siècle seulement selon nos sources (Favre 1967), mais est sans aucun doute de formation ancienne.
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme lexématique formé comme titre et terme d'adresse par lexicalisation de la séquence *notre* + *maître* "propriétaire (du sol) d'une ferme", substantif qui affiche une répartition aréologique périphérique : il a été relevé dans une aire occidentale compacte autour de la Loire (Nantes, BocageV) et dans une aire orientale (Ain), qui se rattache à l'aire dauphinoise de la variante *mestre* (mdauph., bdauph.) (FEW *loc.cit.*). Le nom composé est marqué « vx ou région. » par le TLF, tout comme l'usage de *maître* (diat.) "agriculteur propriétaire" suivi d'un nom ou prénom (TLF III.B, citant Martin du G. 1909) – quant à lui une application du titre (fr. de réf.) *maître* « donné autrefois familièrement aux hommes qu'on ne pouvait appeler < Monsieur > » (dp. XIII^e s., auj. « vx », Rob III 2, citant Maupassant pour la forme *Mait*). Notre diatopisme *not(re) maître* représente sans doute un archaïsme du français général.
- ◆◆◆ En dehors des attestations périphériques du diatopisme *maître* dans le FEW, nos sources confirment l'ancrage du nom composé *not'maître* dans une large aire du nord-ouest : le TLF fournit une attestation chez le Normand Maupassant (1882). Nos sources régionales le relèvent aussi comme un dialectalisme en emploi de titre, en Anjou (Verrier/Onillon 1908), et en emploi de terme d'adresse, en poitevin (Favre 1867, qui cite Jaubert, glossariste de Bourges [Centre]). Le diatopisme reste toujours très bien connu en Vendée malgré la disparition des anciennes hiérarchies sociétales, et y est encore utilisé sporadiquement en français de nos jours, comme terme d'adresse chez certains locuteurs âgés, ou comme mot-souvenir (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *maître* Vend. "propriétaire du sol d'une ferme" (*Not'maître*) RichessesThib 2008, 34 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : *not'maître, not'maîtresse* (chez Sand) Vincent 1916, 63.

SOURCES GENERALES : à ajouter à *maître* Boc. Chesn. 24, nant. "propriétaire du sol d'une ferme" [Vendée, LoireA.] FEW VI/1, 36b-37a s.v. MAGISTER (lat.) "meister" I "besitzer" ; « vx ou région. » *Notre maître, notre maîtresse* [comme titre donné aux propriétaires d'un domaine par les métayers et les valets de ferme s'adressant à eux] TLF s.v. *maître*¹, *maîtresse* III.C (citant Maupassant 1881 : « Quoi, not' maître ? »).

SOURCES REGIONALES COMPL. : « Nout' maître, Nout' maîtresse [nom que le fermier donne au propriétaire de sa métairie] » Favre 1867, 215 s.v. *maître, maîtresse* (citant le comte Jaubert, de Bourges [Cher, Centre]) ; *nout' maître* "Monsieur le propriétaire (quand on parle de lui)" (et *maître* "titre que l'on donne à la campagne à tous les chefs de fermes ou de maisons un peu importantes") Verrier/Onillon 1908 II, 6 s.v. *maître*.

* * *

PANSON s.f.

RURAL COUR. “nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail” (v. R zOuest). R f. / Syn. g n.  

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

J’ai pens    ces vaches dans les  tables   qui on enlevait le veau et qui passaient des nuits et des jours   meugler, appelant leurs petits avec une tendresse infinie. Elles refusaient de manger la « *pansion* » qu’on d posait dans leur cr che, la t te continuellement tourn e vers la petite porte noire o  elles l’avaient vu dispara tre ! (*Claudine* 1975 [cit  d’apr. 2000, 55])

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est marqu  par des guillemets (« *pansion* »).
- (2) Jug  accessible par inf rence avec le cotexte, le diatopisme est pr sent  comme   la fois utilis  et cit . S’il remplit essentiellement une fonction r f rentielle (il figure en fonction de th me), les guillemets servent   la fois de citation et de mise en garde devant un ‘faux ami’ : ils le pr sentent indirectement comme un mot marqu , non g n ral, utilis  de fa on cibl e, et cit  selon le mode implicite ‘comme on dit’ (ici dans le milieu rural du d but du XX  s. qui est mis en sc ne).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l’ uvre d’Y. Viollier, le diatopisme est utilis  sous la forme *pansion*, exception faite d’un emploi de la variante *pension* lors de sa deuxi me occurrence (1979). Il peut d signer la nourriture de vaches (1975, 1980), de poules (1982), de b tes en g n ral (1980), mais par m tonymie aussi la nourriture d’une personne affam e (1980 2x).
- (2) Le diatopisme appara t sept fois au total, toujours dans le discours citant en r f rence au Bocage vend en dans la premi re moiti  du XX  si cle, au sein de quatre romans – l’un   orientation g n rale, lors de sa premi re occurrence et de sa mise en relief (1975), puis dans les trois romans proprement r gionaliste de l’ uvre d’Y. Viollier (1979, 1980 4x, 1982).
- (3) Le diatopisme n’est pas concurrenc  dans le corpus primaire, mais coexiste   c t  d’un hyponyme g n ral, *fourrage* (cf. TLF A),  galement utilis  dans les romans r gionalistes, quant   lui aussi dans le discours rapport  (p.ex. 1994).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Terme rural courant, l gitime (reconnu par 9/13 informateurs) :

Le diatopisme est en Vend e reconnu comme un mot fr quent par la plupart des locuteurs interrog s (neuf) – tous   cadre de vie rural ou semi-rural. La plupart d’entre eux d clarent aussi l’employer eux-m mes (six). Un informateur le suppose « inconnu des gens des villes ou petites villes » (EnqWissVend e 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attest  en mfr. depuis 1559, dans le Journal du Sieur de Gouberville ( tudi  par Poppe 1936 pour ses particularismes normands) (cf. FEW VIII, 203a PENSIO “paiement”).
- ◆◆ Il s’agit sans doute d’un diatopisme s mantique form  par glissement de sens   partir du mfr. *pension* “nourriture (d’une personne)” (cf. *ib.*). Plut t qu’une ‘survivance du mfr.’ (R zOuest), dans une optique vari tale, il repr sente probablement une innovation interne du mfr. occidental (v. les donn es du FEW).

- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, le diatopisme est (dialectalement) attesté exclusivement dans une aire occidentale compacte qui va de la Mayenne jusqu'au Maine-et-Loire au sud de la Loire, et inclut l'Indre-et-Loire à l'est (FEW *loc.cit.*). Cette aire est étendue par des données plus récentes dans le Centre-ouest, où il désigne la nourriture pour le bétail et en particulier le fourrage vert, au niveau dialectal (DSèvres, Vienne, Charente) (SefcoOuest), et en français (DSèvres, Vendée) (RézOuest). En Vendée en milieu rural, il est en effet de nos jours toujours usuel et légitime (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *pension, pansion* s.f. Vend., DSèvres “nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail” RézOuest 1984, 214 s.v. *pension, pansion* (citant Viollier 1980) > RézOuest 1990, 109 s.v. *pension*.

SOURCES GENERALES : mfr. *pension* “nourriture des animaux” (1559, Goub), bmanc. hmanc., ang., maug. “id.”, loch. “id. ; foin, sainfoin (t. des bouchers)” [Ouest], loch. “id.” [Indre-et-Loire] FEW VIII, 203a s.v. PENSIO (lat.) “auszahlung”.

SOURCES REGIONALES : *pension* “pâture” SefcoOuest 2004, 342 s.v. *pâture* (DSèvres, Vienne, Char. “nourriture pour les animaux, fourrage vert, ration du jour qu'on coupe pour les bêtes”, 1994, 39 s.v. *pension*).

* * *

RABALET adj. m.

MOT-SOUVENIR “chapeau rond à bords relevés du costume masculin traditionnel” (v. RézOuest) (*chapeau rabalet*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Ils restaient aux modes et s'habillaient comme leurs aïeux. Pour le voyage, les Gaborit portaient un chapeau « *rabalet* » à large bord, et la veste courte, ronde, noire, sur le petit gilet de laine blanche boutonné sur le côté. (*Fontfroide* 1999, 56)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief dans un roman policier (1999), le diatopisme figure dans le discours citant, entre guillemets (*un chapeau « rabalet » à large bord*).
- (2) Le diatopisme est présenté comme à la fois utilisé et cité. S'il remplit essentiellement une fonction référentielle (il figure en fonction de thème), les guillemets de citation le présentent indirectement comme un mot non général, technique, cité selon le mode ‘comme on dit’. Le diatopisme étant utilisé en référence à des Vendéens catholiques dissidents (groupe qui s'oppose au Concordat de 1801), en voyage en Charente en 1878, son usage contribue avec le passage dans son ensemble à caractériser les personnages mis en scène par leur apparence et leur attachement à une culture traditionnelle (*Ils restaient aux modes ...*) (fonction narrative). Par son marquage, le cotexte et sa répartition discursive (ci-dessous), le diatopisme est présenté comme un mot-souvenir emblématique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est d'abord utilisé sous la forme *raballet* (1985 8x, 1986 8x), puis *rabalet* (1999 14x). Il est surtout utilisé comme un subst. (masc.), mais aussi en tant qu'adj. m., dans le nom composé, *chapeau rabal(l)et* (1986, 1999 3x).

Le mot-souvenir – désignant d’abord un chapeau à bords très larges, puis un petit chapeau rond en feutre (RézOuest) – désigne dans les romans d’Y. Viollier souvent des chapeaux en tissu, mais aussi en paille, notamment dans les récits situés à la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986) – où il s’agit exclusivement d’un habit de personnes de milieu modeste.

- (2) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le diatopisme – une fois mis en relief, lors de sa première occurrence dans *Fontfroide* (1999) – est utilisé trente fois au total, dont une fois dans une comparaison au sujet d’une toiture, faisant référence à la largeur des bords du chapeau désigné (1999). Il apparaît toujours dans le discours citant, en dehors de deux attestations dans le discours direct de deux jeunes locuteurs – une Charentaise et un Vendéen (1999 2x) – au sein de trois romans à orientation régionaliste : deux de type historique (1985 8x, 1986 8x), l’autre de type policier (1999 14x).
- (3) Le diatopisme est d’emploi exclusif, mais coexiste avec des hyperonymes généraux, utilisés pour renvoyer au même référent (1985-2007 13x) : surtout *chapeau de paille* (1985-2007) puis *chapeau à large(s) bord(s)* (1999, 2007). Les hyperonymes – aussi attribués au discours direct de locuteurs charentais et vendéen (1999 2x) – figurent dans des récits placés à la fin du XVIII^e siècle (1985), dans le passé récent (XIX^e/XX^e s.) (1999, 2007) et à l’époque contemporaine (2003, 2004, 2007) – toujours en Vendée (sauf 2007, en Charente).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Mot-souvenir encore bien connu (reconnu par 5/12 informateurs) :

Le diatopisme toujours prononcé [Rabalɛ] est reconnu comme un terme de spécialisation et un mot-souvenir par une petite moitié des locuteurs interrogés – tous âges de 53 ans ou plus. L’objet désigné est un chapeau à bords moyennement larges pour un couple âgé de milieu cultivé. Utilisé en milieu rural jusqu’à l’entre-deux-guerres environ, il est de nos jours repris comme un élément de folklore en spectacle au Puy du Fou (témoignage de CIM) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme rangé parmi les étymologies inconnues (FEW XXI, 528a) n’est pas daté en lexicographie différentielle contemporaine. Il est attesté dans nos sources dialectales en Vendée depuis 1889, sous la forme *rabalèt* (SimonneauElle [MaraisP]).
- ◆◆ On pourra suivre RézOuest dans son rattachement à *RABB- “lärmen” (FEW X, 5a) – c’est-à-dire au même étymon que *rabal(l)e* “râteau” (cf. s.v. *raballée*) – selon une hypothèse formellement convaincante, mais dont l’évolution sémantique reste à démontrer.
- ◆◆◆ Au tournant du siècle, le diatopisme a été relevé dans le Bocage vendéen (FEW XXI, 528a, citant Chesnaye 1911), mais aussi en Anjou (Verrier/Onillon 1908) et dans une fable d’E. Charier (CharierRézVendée). Dans le Centre-ouest, il est de nos jours caractéristique de la Vendée (Barkan 1966-167, RézOuest, Enq. ; SefcoOuest ; cf. FEW X, 5a I.3.b.αβ pour d’autres diat. de même forme).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *raballet*, *raballet* [raballet] adj. et s.m. ‘dans le discours sur le passé’ Marais vendéen (*chapeau raballet*) “chapeau rond à bords relevés, du costume masculin traditionnel” RézOuest 1984, 237. — SOURCES COMPL. : *rabalette* fr. ‘rég.’ Vendée “chapeau maraîchin* à larges bords” Barkan 1966-1967, 141.

SOURCES GENERALES : *raballet* m. Bocage vend. “chapeau des maraîchins*” Chesn 10 FEW XXI, 528a s.v. ‘chapeau’ (malgré *ib.* I, 4a), selon RézOuest 1984 à ajouter à FEW X, 5a s.v. *RABB- (lat.) “lärmen” (I.3.b. [dérivés] “zusammenscharren, zusammenrechen”).

SOURCES REGIONALES : *rabalète* s.f. “chapeau à larges bords” SefcoOuest 2004, 93 s.v. *chapeau* (Vend., 1994, 128). — *SOURCES COMPL.* : *rabalèt* s.m. “chapeau *rabalèt*, à larges bords” SimonneauElle 1889, 111 ; *rabalèt* adj. “à ailes larges et plates, en parlant d’un chapeau” GuérinElle 1892, 120 ; *rabalèts* s.m. [pl.] Anjou “chapeaux à larges bords et relevés d’un seul côté” (d’apr. Ménière *Gloss. des pat. angev.*) Verrier/Onillon 1908, 169 ; *raballè* s.m. en ‘patois’ “chapeau de feutre à larges bords” CharierRézVendée 2011, 432.

* * *

REFUS s.m.

(*Bas-BocageV*) TECHN. (AGRIC.) “bloc de pierre, partie caillouteuse d’un sol qui arrête ou dévie le fer de la charrue lors du labourage”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, entouré d’un commentaire métalinguistique (en référence à un emploi dans le discours cité direct) :

[Augustin] n’avait pas dévié de sa ligne. Il avait même corrigé un léger dévers de Pierrot dans les sillons précédents. / – Tu as eu de la chance de ne pas trouver de *refus* ! s’écria Pierrot, l’œil jaloux. / Il appelait *refus* ces blocs de pierre qui arrêtaient le fer et le dévient. L’oncle Moïse se déplaça en bout de rang et estima l’ouvrage de son neveu. / – La terre reconnaît les siens, dit-il seulement en tirant sur la cigarette. / Il avait rarement fait de compliment à Augustin. (*Saisons* 1996, 237)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est entouré d’un commentaire métalinguistique qui est constitué de deux éléments : un commentaire de citation, qui contient le verbe descriptif *appeler* et reprend le diatopisme en renvoyant à son usage antérieur dans le discours cité (*Il appelait refus*), puis une périphrase définitoire de type lexicographique (*ces + blocs de pierre qui arrêtaient le fer et le dévient*).
- (2) Le diatopisme est explicitement présenté comme cité, selon le mode explicite ‘comme il disait/l’appelait’ (le jeune agriculteur). Par la position du diatopisme (en fonction de rhème) et de sa définition, qui le rend accessible et le présente comme un technicisme authentique, l’auteur attire explicitement l’attention sur le mot et sur son sémantisme afin de mettre en scène le monde agricole du passé récent afin d’authentifier le discours. La mise en scène contribue avec le passage dans son ensemble à caractériser la relation entre les deux autres personnages (le héros et son oncle : réconciliation par la reconnaissance) (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le diatopisme apparaît seulement deux fois, dans un seul passage situé dans le Bocage vendéen des années 1890, au sein d’un roman à orientation régionaliste modérée (1996 2x, ex. cité). Son usage dans le discours citant commente l’emploi qui précède dans le discours cité, attribué à un jeune agriculteur endogène (1996).
- (3) Le diatopisme n’est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Bas-Bocage vendéen, rare, reconnu par 1/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par un seul locuteur, de milieu moyen dans la quarantaine, qui est peu en contact avec l'agriculture mais vit en milieu rural dans le Bas-Bocage vendéen (centre-ouest) et est attentif à son entourage. Les cinq agriculteurs enquêtés connaissent *refus* seulement au sens général (cf. TLF), et trois parmi eux disent utiliser *cailloux* s.m.pl. (hyperonyme général) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ L'usage relevé est absent des sources consultées.
- ◆◆ S'il n'est pas à considérer comme un emploi agricole général mal élucidé dans les dictionnaires généraux, il s'agit probablement d'une innovation du français local dans le (Bas-)Bocage vendéen. Il ne semble pas être à rapprocher du fr. *refus* "ce qu'il y a de plus mauvais, rebut" (FEW X, 199b *REFU^ˉSARE) – d'où frm. "ce qui a été refusé" (« vieilli », TLF B.1), notamment le technicisme (frm. gén.) "herbes que les bêtes bovines refusent de manger" (FEW *loc.cit.* ; « agric. » TLF B.2.a ; Rob 3 ; Enq.). On a sans doute affaire à un diatopisme lexématique désignant littéralement "ce qui refuse quelque chose" (ici les pierres, refusant le passage régulier de la charrue), formé à partir du verbe (frm.) *refuser*, qui désigne l'action d'outils comme la charrue lorsqu'ils ne peuvent pas pénétrer dans la terre – un « t. de métier » relevé sans restriction diatopique (Lachiver 1997), sans doute formé quant à lui par glissement de sens à partir du fr. gén. *refuser* "action de refuser ce qui est demandé, exigé", "fait de refuser quelque chose" (cf. TLF Étym. A). Notre diatopisme est ainsi à rapprocher du fr. *faire refus de* (dp. 1226, FEW X, 199a) – comme le technicisme (frm.) *refus* s.m. "moment où un pilotis, une cheville, etc. qu'on enfonce, cesse de pénétrer" (*ib.* ; Rob 4.a ; TLF A.1 spécial. ; Littré 1874 sens 6).
- ◆◆◆ L'emploi relevé dans le corpus primaire est bien employé de nos jours en français dans le Bas-Bocage vendéen, quoiqu'il soit plutôt rare, selon le corpus primaire et nos enquêtes de terrain (Enq.). Le terme coexiste en fr. gén. de nos jours avec divers homonymes courants et techniques, relevés dans la lexicographie générale (ci-dessus ; aussi TLF, Rob) ou dans des publications spécialisées, comme le terme de granulométrie (Plaisance/Cailleux 1958, 449 *refus* 1) ou un technicisme géologique désignant la part caillouteuse d'un sol (article de Delaunoy 2009, "Plateaux et collines sur schiste et autres roches primaires", publié sur Google web [30/12/09]).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : *SOURCES GENERALES* : à ajouter à fr. *faire refus de* (dp. 1226) FEW X, 199a s.v. *REFU^ˉSARE "zurückweisen" [dérivés].

* * *

ROTE s.f.

TECHN. (AGRIC.) "lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

Ils étaient allés « aux [champs de] choux ». Ils avaient chargé dans la charrette les liens de branches, appelés « rote », qui servaient à fagoter. (Vigne 1994, 134)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme figure entre guillemets (sans accord avec la syntaxe de la phrase) dans un commentaire métalinguistique qui contient le verbe descriptif *appeler* en emploi adjectival ([...], appelés « rote »,) ainsi qu'une

périphrase (gén.) qui est présentée comme équivalente et modalisée par une proposition portant sur l'usage du référent désigné (*les liens de branches, [...], qui serviraient à fagoter*).

- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme une dénomination, citée selon le mode explicite 'comme on dit', dans l'usage collectif (ici en milieu rural en Vendée dans la première moitié du XX^e s.). Les guillemets présentent le diatopisme comme un emploi cité, non général, ici un technicisme agricole traditionnel en Vendée, mis en scène pour authentifier le discours. Il contribue en outre à la fonction narrative du passage, qui décrit la culture agricole vendéenne du passé récent.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Mis en relief lors de sa première occurrence dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme apparaît trois fois au total, toujours dans le discours citant au sein d'un roman modérément régionaliste, dans un seul passage localisé en Charente de la première moitié du XX^e siècle où des immigrants du Bocage vendéen travaillent dans des plantations de choux (1994 3x).

- (3) Le diatopisme n'est pas concurrencé dans le corpus primaire dépouillé.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique (agric. trad.) encore bien connu (reconnu par 5/12 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu en Vendée sous la forme *rote* comme un terme de spécialisation par un peu moins de la moitié des locuteurs interrogés, dont la plupart déclarent toutefois l'employer eux-mêmes (trois) (indice de sa légitimité). Tous récusent les formes *rortes* et *reorthe*. Il est aussi utilisé spontanément par un des témoins nous racontant les pratiques agricoles du passé. Une locutrice qui déclare seulement le connaître (agricultrice, 48 ans, Centre-ouest) signale l'emploi d'un sens métonymique dans *coup de rote* "coup de fouet". Un autre témoin âgé de milieu cultivé (MaraisV) connaît seulement *trolle* s.f. [quasi-syn. dial., cf. Mourain] (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ « Attesté depuis l'afr. (FEW), ce type lexical a survécu sous diverses formes dans les parlers de nombreuses régions » (MourainRézMaraisV). Dans le sens du mot qu'atteste le corpus primaire, il est en effet largement attesté en afr. et mfr. (FEW X, 337b RE˘TO˘RTUS lat. "gedreht" I.1.a), pour désigner un "lien d'osier, de bois flexible" (*roorte* dp. ca 1150 Thèbes, ed. G. Raynaud de Lage, 3022 [ed. L. Constans, 2756 : *reorte*], cf. TLF Étym.).
- ◆◆ La forme du corpus de référence, *rote*, représente une variante de cet archaïsme du français général, caractérisée par la chute du [R] devant t (dans *rooite* dp. 1341, cf. TLF Étym.), qui est elle aussi de large extension (v. ci-dessous).
- ◆◆◆ À l'époque moderne, le type lexical est très largement attesté, y compris dans l'Ouest entre Loire et Gironde (FEW X, 337b-338b) – où il est localisé selon la lexicographie générale contemporaine (TLF) et en effet utilisé dans la littérature, comme chez Pérochon (Rézeau 1978). Il y représente en outre le type largement dominant dans les variétés dialectales (ALO c. 345 ; cf. aussi VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV). Il a dû jouir d'une excellente assise dans la région, y compris en Vendée, vu son emploi ancien et répandu comme formant toponymique (p.ex. Gauthier 1996 ; *Réorthe* [BocageV] 'dp. 1197 *Retorta*', Ouest-France 1991, 185), et vu l'existence de dérivés de même sens comme *rotéa* s.m. (SefcoOuest 1994, 172) ou de glissements de sens pour désigner une "anse de panier" (*réorte*, *rorte* s.f., id. 1999, 137 et 139).

La forme du corpus primaire *rôte*, aussi de large extension, de la Normandie jusqu'à la Franche-Comté (norm. DT à Pierrec.), en suivant le *Strich* (FEW X, 337b-338b), est dominante en Vendée et dans son extension septentrionale dans la LoireA., le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire (ALO c. 345 ; aussi c. 67 pour l'Indre-et-Loire ; aussi GachignardMaillezais, SefcoOuest, Verrier/Onillon 1908 [Anjou]) – plus précisément sur une aire compacte qui s'étend jusqu'à la Loire (ALBRAM c. 378). De nos jours, c'est toujours la forme *rôte* qui est reconnue en français en Vendée selon nos enquêtes, et ce de façon exclusive (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : “lien tressé d'osier” [formant toponymique, Vend.] Gauthier 1996, 198 ; *rôte* s.f. Vend. “lien de branche” RichessesThib 2008, 39 [Wiss] (citant Viollier 1994) ; [var.] *rorthe* s.f. ‘dans le fr. de la région et/ou en patois’ “lien végétal (petite branche flexible, osier)” RézVendéeVoyageurs 2010, 254. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *réorte* fr. ‘rég.’ Vendée “hart, lien fait d'une jeune branche tordue” (nombreuses var.) Barkan 1966-1967, 143 ; [var.] *riorte* s.f. ‘actuellement dans le registre patois’ [mais aussi] chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 113 (renvoie aussi aux var. *réorthe* et *rorthe*).

SOURCES GENERALES : *rorthe* LoireI Littré “lien d'osier”, *riorte* nant. “lien pour fagots” [...], *rôte* hmanc. et *rôte* ang. “lien en osier, etc.” [LoireA., Sarthe et surtout Maine-et-Loire] [...], *rorthe* Vendée RevBret 1857, 2, 12 et Beauvoir “lien de paille” [Vendée] [...] FEW X, 337b-338a s.v. RE'TO'RTUS (lat.) “gedreht” I.1.a ; [var.] *réorthe* « région. (Ouest) » “lien d'osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots” TLF s.v. *réorthe* (citant La Varende 1942).

SOURCES REGIONALES : [var.] *reorthe* s.f. “attache faite avec une branche d'arbre que l'on tord” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 s.v. *reorthe* ; [var.] *rorthe* s.f. “lien de cotret [= fagot] et, par diminutif, *rorthea*, *rortheau*”, « [e]n vx fr. *roorte*, *reorte*, *riorte*, etc. [...] » MourainRézMaraisV 2003 [1847], 245 s.v. *rorthe* ; *rôte* s.f. “lien de fagot (d'osier ou de bois vert tordu)” ([var.] *rouate*, *rouète*, *riorte*, etc. s.f. “lien de gerbe”) SefcoOuest 2004, 281 s.v. *lien* (Ø mais [var.] *riorte* “lien de fagot, d'osier ou de bois vert tordu” DSèvres, Vienne, Charentes, 1994, 167).

— *SOURCES COMPL.* : *rôte*, *rôte* s.f. Anjou “tout ce qui sert à lier”, “lien en osier” Verrier/ Onillon 1908, 220 *rôte*² ; *rôte* s.f. “lien en bois” et [rôtê] s.m. “lien en paille” Saint-Benoît-la-Forêt (arr. Chinon, Indre-et-Loire) ALO 1971 I, c. 67 ‘le lien’ et type largement dominant dans l'Ouest et ses aires limitrophes (surtout [rjɔt], [rjɔrt] sauf en Vendée et vers le nord où domine [rɔt]) ALO c. 345 ‘la hart’ ; [var.] *riorte*, *rôte* “brin d'osier qu'on a tordu sur son axe pour le rendre plus souple et dont on se sert pour entourer et lier les fagots” GachignardMaillezais 1983, 225 s.v. *riorte* ; type [rɔt] (et var. plus rare [rɔrt]) quasi-exclusif sur une bande méridionale de LoireA. et Maine-et-Loire (Pays de Retz, Mauges ; de La Benate à l'ouest, à Vernantes à l'est, sur une bande au sud et nord de la Loire) “lien de fagot (fait d'une branche tordue)” (cf. aussi ALF c. 1609) ALBRAM II 1983, c. 378 ‘un lien de fagot’.

* * *

TIRER V. TR.

RURAL USUEL “extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, chèvre), part. en pressant leur pis” (*tirer les vaches*). Réf. / Syn. gén. *traire*

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Et maintenant elle s'en retourne [...], contente à l'idée de la tablée dominicale qui l'attend, le pot-au-feu aux choux, la brioche, le café, les gestes de chacun un

peu plus alanguis [...] jusqu'à l'heure de « *tirer* » les vaches [...]. (*Lise* 1974, 149)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets (« *tirer* ») ; il figure dans le discours citant, au sein d'un roman à orientation générale (1974).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est essentiellement utilisé pour sa fonction référentielle. Les guillemets de mise en garde et de citation le présentent en même temps implicitement comme cité – selon le mode 'comme on dit' – et comme un mot non général, ici un technicisme rural : il est mis en scène pour ses valeurs d'authenticité et de technicité, dans le but de relever l'authenticité du discours.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme figure surtout en emploi transitif direct [suivi d'un obj. dir.] (sept fois), quasi-exclusivement dans le synt. *tirer les vaches* (1974, 1979, 1980 2x, 1985, 1992) outre un emploi du synt. *tirer le pis* (1986). L'emploi du verbe en tant que participe passé au sujet du lait ou de l'animal (une vache ou une chèvre) est plus rare, avec trois attestations (1979, 1986, 2007). La répartition de ces emplois semble indépendante des unités discursives et des romans.
- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de sa première apparition dans l'œuvre d'Y. Viollier (1974), apparaît neuf fois au total, dans sept romans de quatre décennies, à orientations diverses – générale et régionaliste – dont les récits sont toujours situés dans le Centre-ouest (1974, 1979 2x, 1980 2x, 1985, 1986, 1992, 2007). Sa répartition entre le discours citant et cité est équilibrée, avec quatre attestations dans le discours cité, toujours attribué à des locuteurs vendéens de la première moitié du XX^e siècle (deux hommes et trois femmes) (1979, 1980, 1992, 2007), qui s'adressent à des proches de la région (ou une fois une chèvre [1979]).
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme est concurrencé par le synonyme général *traire*, qui est plus de deux fois plus fréquent (vingt-trois attestations dans les romans non généraux). Ce dernier est quant à lui utilisé avant tout dans le discours citant, mais aussi dans le discours direct de locuteurs du Centre-ouest comme des domestiques charentais (1999 2x). Le syn. gén. figure aussi une fois à proximité du diatopisme lorsque celui-ci figure dans le discours cité (2007). Il apparaît surtout en emploi absolu, et bien moins souvent en syntagme, comme *traire les vaches* (1982, 1994 2x, 2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, majoritairement légitime, reconnu par 14/15 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous les locuteurs interrogés sauf un témoin supplémentaire, lycéenne de milieu rural. Ils déclarent l'employer eux-mêmes pour la plupart (10/12). Le diatopisme est ressenti comme 'courant' et 'très usuel' mais de fréquence variable selon la syntagmatique : il est utilisé surtout dans l'expression *tirer les vaches*, et le syntagme *vache tirée* est confirmé comme usuel par tous, surpris par notre question, et déclaré employé par presque tous. Le mot est aussi courant chez les agriculteurs quoiqu'associé par la plupart à la traite manuelle surtout (témoignage d'un agriculteur apprenti). Depuis la mécanisation de l'agriculture laitière, il est concurrencé par le synonyme général *traire*, en effet déclaré employé par tous, dominant en milieu citadin, et aussi utilisé par nos témoins (agriculteurs compris) lors des entretiens. Un locuteur de milieu cultivé dit employer *tirer* en contexte rural mais l'utilise de fait aussi en s'adressant à

nous à l'écrit au sein d'une définition (*becote** "siège pour tirer les vaches") (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme relevé dans le corpus primaire est attesté en français dans l'Ouest, à Challans (Vendée), depuis 1460 (« aller tirer le lait de leurs bestes »), puis depuis ca 1493-98 chez A. de la Vigne (né à La Rochelle) (d'apr. DRF ; cf. TLF pour de la Vigne). Il est ensuite entré en fr. gén., où il est attesté depuis 1530 jusqu'au début du XX^e s. (DG) (cf. FEW VI, 408b MARTYRIUM III.1.a.β.b' "traire" ; même datation dans Rob, PR) : il est désormais jugé sorti de l'usage courant par les dictionnaires généraux (cf. TLF, Rob, PR), mais est passé en fr. dans l'est du Canada, où il est attesté depuis 1880 (cf. Dunn) (d'apr. DRF) ; il a ainsi été relevé en fr. laurentien et acadien (Massignon 1962 ; aussi kan., FEW *loc.cit.*).
- ◆◆ Dans une perspective variétale, le diatopisme représente une innovation interne du mfr. dans l'Ouest dont l'emploi s'est généralisé, avant de nouveau voir son aire d'emploi réduite à l'époque contemporaine. Il s'agit d'un diatopisme sémantique appliqué d'abord aux mamelles des animaux et à leur lait, puis de là aux animaux.
- ◆◆◆ Dans les sources dialectales, le diatopisme est attesté dans une vaste aire du nord-ouest et du centre (de norm. à SaôneL), mais aussi dans le Jura (Jura, PtNoir) (en suivant le *Strich*), abstraction faite de variantes (FEW *loc.cit.*). En français contemporain, il est encore bien en usage dans une vaste aire de la France septentrionale (sauf au nord) et méridionale (sauf Languedoc et Provence), de même qu'en Belgique et dans le Val d'Aoste, quoiqu'en général « vieillissant » (DRF I.1 ; aussi Savoie et Isère, RichessesRéz 2007). Dans le Centre-ouest, il est très largement attesté (ALO, SefcoOuest ; RézOuest), et appartient encore de nos jours en Vendée à la norme régionale (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : "traire" (en Poit. *tirer le lait* depuis 1459, *tirer les vaches* env. 1495-98) RézOuest 1984, 263 sq. 1 ; id. 1990, 139 ; empl. tr. « rural, vieillissant » "extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, brebis, chèvre)" surtout dans la loc. *tirer les vaches* DRF 2001, 972-976 s.v. *tirer* I.1 [Réz] ; *tirer une vache* Savoie "traire" (AnonymeSavoie ca 1800) RichessesRéz 2007, 22 [Enckell] et *tirer les vaches* loc. verb. Isère "tirer le lait des vaches en pressant le pis" (réf. *traire les vaches*) (d'apr. M. Picard 2005) RichessesRéz 2007, 250 [Chauveau]. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *tirer* "traire" Massignon 1962 II, 734 § 3.

SOURCES GENERALES : *tirer* (une vache, etc.) mfr., frm. "traire" (1530) FEW VI/1, 408b s.v. MARTYRIUM (lat.) "martyrergrab ; martyrertum" III.1.a.β.b' "melken" ; « région. ou vieilli » *tirer les vaches* "les traire" TLF s.v. *tirer* I.A.4.c (citant des auteurs du début du XX^e s.) ; « région. » *tirer une vache* "traire" Rob s.v. *tirer*¹ I.A.1 [empl. part.] (citant J. Joubert 1975, auteur du Loiret, ex. avec mise en relief du diat.) ; « vx, région. » *tirer une vache* (syn. *traire*) PR 2008 s.v. *tirer* I.A.1.

SOURCES REGIONALES : *tirer* v. tr. (syn. *ajhouter*) SefcoOuest 2004, 483 s.v. *traire* (sans restr. 1994, 234 sens 1) ; 'dial.' *tirère* v. "tirer – traire" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 49 s.v. *tirère* (à sens ambigu, peut-être gén.). — *SOURCES COMPL.* : *tirer* type dominant "traire" ALO 1974 II, c. 492 'traire'.

* * *

VERSENNE s.f.

TECHN. (AGRIC.) COUR. “champ ou parcelle de champ dont les sillons ont la même direction de labourage” Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Augustin rejoignit Pierrot et son oncle Moïse au champ. Il les attendit au bout de la « *versenne* » de labour. Pierrot coucha la charrue en haut du champ. / – Alors, tu es venu nous donner la main ? (*Saisons* 1996, 237)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est marqué entre guillemets (« *versenne* »).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est présenté comme à la fois utilisé, pour sa fonction référentielle, et cité, selon le mode implicite ‘comme on dit/l’appelle’. Les guillemets signalent aussi un emploi marqué, ici un technicisme agricole.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le nom composé *versenne de labour* (1996), le diatopisme *versenne* peut aussi être interprété au sens de “direction du labourage” (cf. Com. hist.-comp.). Il est aussi une fois utilisé en emploi absolu (*la versenne*, 1998), et notamment comme formant toponymique (n.pr.) pour désigner des champs dans le Bocage vendéen, sous la forme de locutions – souvent précédées de l’adj. *grande* (*versenne de l’Abbaye*, *versenne des Alouettes*, *versenne de la Vallée*) (1998 6x).
- (2) Le diatopisme affiche huit occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier et une mise en relief lors de sa première occurrence en tant que nom commun (1996). Il apparaît dans deux romans modérément régionalistes d’un même cycle romanesque (1996, 1998 7x), surtout dans le discours citant, outre deux occurrences (comme n. commun et n. propre) dans le discours cité d’un agriculteur vendéen (1998 2x).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant et légitime, reconnu par 5/13 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par une petite moitié des locuteurs interrogés – quatre agriculteurs âgés de 44 ans et un locuteur de milieu cultivé. Il s’agit d’un terme agricole courant surtout dans des expressions du type *la versenne d’en bas* ou *d’en haut* et également largement attesté dans des toponymes. Il est prononcé (/versen/) par trois locuteurs, dont deux disent aussi /varsen/ (var.), ou /vcersen/ (deux autres, dont un récuse /versen/). Le référent est une partie ou une parcelle d’un champ qui est séparée du reste par une *cheintre** (selon deux témoins), une *paraille* (diat. v. s.v. *chunte*) (deux) ou « parfois une rigole d’eau » (un témoin) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme du corpus primaire est attesté dans nos sources en Vendée depuis 1889, dans un glossaire dialectal du Marais poitevin (SimonneauElle).
- ◆◆ Le diatopisme sémantique désignant un espace de champ, à l’origine mesuré dans le sens du labourage, a été formé par métonymie à partir du sens de “mesure de longueur” (cf. afr. *versaine* f. Ben SMAure, mfr. XVI^e s.) – qui a aussi donné lieu à un dérivé (mfr.) “terre préparée pour la semence” (1348-XVI^e s., Gdf) – et qui est toujours attesté régionalement à l’époque contemporaine, où s’ajoutent entre Loire et Gironde divers sens proches du même type lexical (ang. ChefB. Aiript aun. saint. SeudreS. FEW XIV, 307b VERSARE “tourner” I.1.a [dérivés]; aussi VaudoréBocageV, FavrePoit 1867, Verrier/Onillon 1908, Rézeau 1978, Nègre 1990-1991, SefcoOuest 1994).

Le glissement de sens s'explique en effet sans doute par l'exploitation agricole des champs par labourage, *versenne* désignant un « terrain par l'estimation de sa longueur, ce terrain étant généralement beaucoup plus long que large » – correspondant à la « longueur labourée avec le *versoir* [...] sans revenir sur ses pas » (Le Quellec 2006). Vu la répartition aréologique du diatopisme du corpus primaire (ci-dessous), ce dernier est sans doute une innovation interne du frm. dans le Centre-ouest occidental. Si son statut contemporain, légitime, exclue en principe une origine exclusivement dialectale, il a toujours dû jouir d'une vie à la fois française et dialectale.

- ◆◆◆ Le diatopisme de l'œuvre d'Y. Viollier est caractéristique d'une aire compacte du Centre-ouest occidental : nos sources l'atteste dans les Charentes (Duguet 1995, SefcoOuest) et en Vendée (FEW XIV, 307 < SimonneauElle ; Rousseau 1960, Le Quellec) – où le terme agricole est toujours courant et légitime en français de nos jours (Enq.). Il fonctionne aussi comme formant toponymique, notamment en Vendée (*Versaine*) – désignant des tènements (Rousseau), des écarts et lieux-dits (Le Quellec) – mais aussi en Charente-Maritime (Duguet).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : [n. commun et formant topon.] *versaine* “une des surfaces de labour dont est composé un grand champ, deux ordinairement” Rousseau 1960, 264 ; [id.] *versenne* s.f. “un ensemble de champs contigus dont les sillons ont la même direction” Duguet 1995, 161 ; [id.] *versaine* “terrain par l'estimation de sa longueur” Le Quellec 2006, 410.

SOURCES GENERALES : à ajouter à *vessene* Elle “champ de labour d'une certaine étendue” [Vend.] FEW XIV, 307b s.v. *VERSARE* (lat.) “umwenden” I.1.a [dérivés] “pflügen”.

SOURCES REGIONALES : [var.] *varsène*, *veursane* s.f. “champ étroit” SefcoOuest 2004, 91 s.v. *champ (varsène* Char., CharM., 1994, 262). — *SOURCES COMPL.* : cf. [se dit d'un champ labouré] FavrePoit 1867 ; [var.] *vressène* s.f. “champ de labour d'une certaine étendue” SimonneauElle 1889, 125 ; cf. *veursène* [Ouest, sans restr.] “traversée d'un champ (d'une extrémité à l'autre)” Chaigne 1995, 89.

* * *

2.1.4.4. L'habitat, l'aménagement de l'espace, les déplacements

La dernière rubrique du champ sémantique de ‘L'homme : être social’ regroupe huit particularismes qui désignent surtout des realia du domaine de l'habitat autour de la maison rurale et de ses dépendances (*boulangerie*, *bourrine*, *cabane*, *écurie*), mais aussi du domaine de l'aménagement de l'espace par l'être humain (*banquette*, *robotin*), et de ses moyens de déplacement sur eau (*acon*, *ningle*).

* * *

ACON s.m.

(*MaraisP*) COUR. “petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs” (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique et mis entre guillemets :

La mer léchait les pierres de la digue [du Marais poitevin en 1892]. Elle vivait le grand calme des marées de morte-eau. Ses vagues se résumaient à un clapotis

qui s'échouait dans un râle sur le sable. Jean-Marie est entré dans la mer. Il a marché jusqu'aux canots amarrés aux pieux des épis. C'étaient des barques à fond plat comme en utilisent les boucholeurs* sur les vases, qu'ils appellent « *acons* ». Il en a difficilement détaché une avec sa main valide et l'a tirée derrière lui. Il avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Le fond est plat à cet endroit, mêlé de sable et de vase. (*Lilas* 2001, 80)

— Dans le discours citant, suivi d'une définition :

Jean-Marie a tiré parti d'une vieille barque abandonnée sur les vases dans le port. Il a utilisé les clous et les planches récupérées sur l'épave du [bateau borneur] *Lilas de mer*, et il s'est fabriqué un *acon* de six mètres, une barque à fond plat pour circuler parmi les pieux de son bouchot [= parc aménagé pour la culture des moules]. Il y a planté un mât et une voile cousue par Lilas. Il a chaussé les lourdes cuissardes de cuir clouées sur des sabots de bois qui devenaient dures trempées dans l'eau saumâtre. (*ib.*, 213)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) (A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets (« *acons* ») et utilisé dans une glose complexe, constituée de plusieurs éléments. Elle commence par un hyperonyme gén. modalisé par une localisation du référent (*canots amarrés aux pieux des épis*), suivi d'une définition ordinaire, constituée d'une tournure autonymique démonstrative (*X. C'étaient Y*) et d'une définition de type lexicographique comportant une comparaison descriptive (*barque à fond plat comme en utilisent les boucholeurs* sur les vases*). Celle-ci est à son tour suivie d'un commentaire métalinguistique *qu'ils appellent* – tournure modalisatrice qui précède directement l'indication du diatopisme entre guillemets.

(B) Lors de la seconde mise en relief du diatopisme, dans le même roman, celui-ci – suivi d'un complément précisant la longueur du référent (*un acon de six mètres*) – est glosé par une définition lexicographique en incise (*barque à fond plat pour circuler parmi les pieux de son bouchot*), définition qui inclut aussi une contextualisation (*son bouchot*, ici : un parc aménagé pour la culture de moules par le personnage principal).

(2) (A) Comme l'indiquent la tournure de citation *qu'ils appellent*, les guillemets de citation et la position du diatopisme (en fonction de rhème), celui-ci est présenté comme une dénomination marquée, citée selon le mode 'comme ils disent' – ici un groupe de professionnels, les boucholeurs* du Marais poitevin ; le personnage-narrateur, du Bocage vendéen (avec qui s'associe l'auteur) ne s'implique pas dans la communauté citée. Puisque le diatopisme est précédé de deux hyperonymes (*canot* et *barque*) qui assurent l'accessibilité du diatopisme, la glose définitoire vise non pas à assurer la compréhension, mais à attirer une attention particulière sur le diatopisme en tant que mot. Il semble assumer deux valeurs principales, celle de technicisme local et d'authenticité (il ne s'agit pas d'un mot emblématique, cf. Enq.). Sur le plan pragmatique, son emploi et sa mise en relief fournissant un détail sur le cadre de l'action visent à le caractériser à travers son vocabulaire authentique (authentification du discours) mais aussi à travers sa particularité culturelle comme région côtière maritime de pêche (fonction narrative). La mise en scène sert par là aussi indirectement de mise en valeur du patrimoine linguistique et culturel (fonction narrative). Elle relâche momentanément la tension qui est créée dans le récit en détournant (intentionnellement ?) l'attention de la trame narrative principale (fuite du personnage principal, préparant une évolution dramatique).

(B) Lors de sa seconde mise en relief, dans le même roman, en effet 133 pages plus loin (aussi s.v. *Foulées du Gois*), le diatopisme est présenté comme utilisé par

le narrateur, et sert essentiellement une fonction référentielle. Il est toutefois en même temps indirectement présenté comme un technicisme légitime, cité selon le mode ‘comme on dit / l’appelle’ par sa définition. Celle-ci n’est en effet pas nécessaire pour assurer son accessibilité, en présence d’un cotexte suffisamment explicite. La glose ne contribue pas non plus à développer le fil rouge du récit (reconversion professionnelle des personnages principaux, début de leur malheur).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Dans le corpus primaire, le diatopisme – mis en relief lors de sa première et de sa cinquième occurrence – est utilisé quinze fois au total, toujours dans un roman à orientation modérément régionaliste qui situe son action dans le Marais poitevin du tournant des XIX^e/XX^e siècles (2001). Il est majoritairement attribué au discours du personnage-narrateur (curé vendéen écrivant un journal intime pour un public vague dans un présent fictif autour de l’an 2001/2002). Un seul emploi apparaît dans le discours cité du personnage principal (ouvrier d’origine corrézienne), qui s’adresse au curé.
- (3) Le diatopisme est largement plus fréquent que ses quasi-synonymes généraux *barque à fond plat* (2001 2x) et *canot* (2001 2x), et également plus fréquent que des hyperonymes généraux lorsque ceux-ci désignent le même référent : surtout *barque* (2001 10x), puis *bateau* (2001 2x). Parmi ces usages généraux, seul le dernier est attribué au discours cité de locutrices endogènes, et ce de façon systématique (une habitante âgée de milieu modeste et l’héroïne, dans une lettre). Les attributions de l’usage général au discours cité sont donc rares, comme pour le diatopisme.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Terme technique rare, reconnu par 1/16 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par un seul informateur (de milieu cultivé), qui le connaît par le biais des jeux de mots croisés. Onze témoins connaissent cependant un autre mot usuel du même champ sémantique, *yole* (v. Com. hist.-comp.), qui est déclaré utilisé par une moitié d’entre eux. Un témoin (YE) connaît aussi la forme *nirole* (variante) aux Sables (Com. hist.-comp.) ainsi que le quasi-synonyme (diat.) *traîneau* [non retrouvé]. Cinq témoins proposent en outre spontanément le (diat.) *plate* “bateau plat” (syn. de *yole*) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté depuis 1650 sous la forme du pluriel *acons*, et commenté ainsi : « Les Poitevins appellent ainsi ces petits bateaux avec lesquels ils vont par les marais, & que celui qui est dedans mene en poussant la terre avec le pied » (Ménage 1650 > 1750 ; aussi cité par Littré, FEW XVI, 592 NACA, et RézOuest).
- ◆◆ Le technicisme a été emprunté au m. angl. *naca* “barque” (RézOuest, suivant en cela FEW) par déglutination du *n-* initial (*ib.*) et nasalisation de la finale, peut-être pendant la guerre de cent ans (FEW XVI, 592 NACA). Sa diatopie est mal éclairée en lexicographie générale contemporaine, où il est qualifié de « mar. » (TLF) et « techn. (mar.) ou région. » (Rob), mais aussi donné comme étant issu d’un « mot poitevin » (TLF et Rob Étym.) – lire : qui est caractéristique de l’aire poitevine. Si nous suivons l’hypothèse du FEW, il s’agit d’un diatopisme lexématique, une innovation par transfert en moyen français (XIV^e–XV^e s.) sur le littoral dans le Centre-ouest. Il a dû se développer dans le vocabulaire de marins dans les grands ports de la région (où Bordeaux et La Rochelle comptent parmi les plus importants).

- ◆◆◆ Le diatopisme est caractéristique du français sur le littoral entre Loire et Gironde (RézOuest, FEW). En Vendée, il s’agit de nos jours d’un technicisme largement restreint au vocabulaire des professionnels, alors que d’autres diatopismes du même champ sémantique sont courants (Enq.). Il s’agit notamment du subst. fém. *yole* désignant dans le Marais vendéen la “barque à fond plat que l’on fait avancer à la ningle*” (cf. RézVendée, 115 sq. ; frm., Ouest, Cher FEW XVI, 287a JOL néerl. “jolle [barque]”) : ce quasi-syn. aussi utilisé dans le corpus primaire (2006 26x) est usuel et légitime dans l’usage courant, et également connu sous la forme *nirole* aux Sables d’Olonne (Enq.) – où elle est en effet bien attestée anciennement (CollinetRézSables [1794, 1795], 217, 357 avec glose) ; elle a été formée par agglutination de l’article, attesté dp. 1703 chez Masse, comme le dér. *niol(l)a* “grande nirole” (RézVendéeVoyageurs, 252 sq.). Le diatopisme *ac(c)on* n’a pas dû être relevé dans nos sources dialectales en raison de son statut de technicisme, contrairement à des synonymes comme *pousse-pié* s.m. (SefcoOuest). Il est en Vendée connu à côté de syn. diat. comme *plate* (cf. RézVendée) et *traîneau* (Enq.).

Le diatopisme *ac(c)on* a dû jouir d’une excellente assise dans le discours des marins dans la région, vu l’existence d’un dérivé sémantique (FEW XVI, 592), signalé en lexicographie générale comme un terme « maritime » “chaland servant au chargement ou au déchargement des navires” (Rob a ; aussi TLF, Lar, PR), dont les dérivés – *ac(c)onage* et *ac(c)onier* – sont toutefois tantôt décrits sans marquage diatopique (PR ; aussi TLF), tantôt comme des technicismes et/ou des ‘régionalismes’ (Rob ; aussi TLF *ac(c)onage* B).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : Côte “petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs [...]” (syn. région. *pousse-pied*) RézOuest 1984, 37 / 1990, 10.

SOURCES GENERALES : *acon*, *acon* depuis Mén. 1650 “bateau plat dont on se sert pour aller sur les vases lorsque la mer est retirée ou sur lesquelles on va par les marais”, « auf die gebiete an der westküste zwischen Loire und Gironde beschränkt » [Maine-et-Loire, Centre-ouest] FEW XVI, 592 s.v. NACA ; « mar. » “embarcation à fond plat, servant [...] à aller sur les vases” TLF s.v. *ac(c)on* 1 (déf. d’apr. Baudr. 1827, ouvrage de pêche), « utilisé en Anjou, Poitou, pays d’Aunis et Saintonge pour aller sur les vases à marée basse » TLF s.v. *ac(c)on* 1 Rem. (déf. d’apr. Jal 1848) ; *acon* ou *acon* « techn. (mar.) ou région. » “petite embarcation plate, utilisée dans les bouchots, les moulières, pour se déplacer sur la vase” (syn. *pousse-pied*) Rob b. — *SOURCES COMPL.* : *acons* [pl.] Ménage 1650, 12 > id. 1750, 12 ; *acons* “petits bateaux” Borel 1750², 3 (s’appuyant probablement sur Ménage) ; Littré 1863 s.v. *acon* (citant Ménage).

* * *

BANQUETTE s.f.

FAM. USUEL “partie latérale d’une route, en général constituée d’une petite levée de terre”. Réf. *accotement*, *bas-côté*

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Lise qui roule doucement a eu le temps d’en apercevoir un pied [de violettes] qui lui paraît fourni. Elle fait demi-tour, pose son vélo sur la « *banquette* » et se courbant sur les violettes commence à les cueillir. (*Lise* 1974, 149)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est marqué par des guillemets (« *banquette* »).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est à la fois déclaré utilisé et cité. Il remplit essentiellement une fonction référentielle. Les guillemets servent toutefois de citation et de mise en garde devant un sémantisme divergent des attentes présupposées : ils le présente en même temps comme un mot marqué, non général, utilisé pour sa valeur authentique, et implicitement cité selon le mode du dire 'comme on dit' (ici dans le milieu rural en Vendée qui est mis en scène).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme désigne toujours le bas-côté de petites routes : dans le Bocage vendéen – aux débuts du XX^e (1980, 1994, 1998) et du XXI^e siècles (2003, 2007) – et dans l'Ouest de la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986), mais aussi au début du XX^e siècle en Pologne (1990).
- (2) Mis en relief lors de sa première occurrence dans l'œuvre d'Y. Viollier (1974), le diatopisme apparaît quinze fois au total, toujours dans le discours citant, attribué à des narrateurs extradiégétiques surtout (dix fois) (1985 : 3x, 1986 : 3x, 1990, 1994, 1998, 2003), mais aussi à des personnages-narrateurs vendéens (1974, 1980 3x, 2007). Il est utilisé dans neuf romans de phases littéraires différentes – une fois dans chacun – où s'ajoutent deux emplois supplémentaires dans chacun des trois romans proprement régionalistes (1980, 1985, 1986). Cette répartition et celle des quasi-synonymes généraux (ci-dessous) indiquent qu'il est utilisé comme un mot légitime qui est associé à l'usage endogène (à priori à diatopicité consciente), et qui relève de la norme régionale (v. notamment son emploi dans le discours citant d'un récit situé en Pologne).
- (3) Le diatopisme est moins fréquent dans l'ensemble que des synonymes généraux. Alors que le quasi-syn. de réf. *berge* (cf. TLF *berge*¹ A.2.b) est un hapax (1980) et le syn. gén. *accotement* est plus rare (utilisé six fois) mais manifeste une répartition discursive comparable (1989, 1990, 1998, 2002, 2003 2x), c'est le composé *bas-côté* qui est plus fréquent (28 attestations), et ce notamment dans des romans à orientation générale (1972, 1975 4x, 1986, 1988, 1989, 1990, 1992 4x, 1994, 1996 2x, 1998, 1999, 2000b 3x, 2001, 2002 2x, 2003, 2x, 2007, 2008 2x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, familier, légitime, reconnu par 13/13 informateurs :

Le diatopisme est reconnu comme le mot usuel d'usage quasiment exclusif en Vendée par tous nos témoins, y compris par une lycéenne de milieu modeste et rural. Il est perçu par plusieurs comme familier, et par certains comme mot de la région ; néanmoins, cinq parmi eux l'utilisent de façon spontanée lors de l'entretien. Le mot est en outre déclaré employé par tous sauf une étudiante de milieu modeste de 22 ans. Les syn. gén. *bas-côté* et *accotement* seraient rares, et essentiellement utilisés en milieu urbain (La Roche-sur-Yon) pour l'un, et à l'écrit dans le milieu technique des travaux publics, pour l'autre (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est documenté en Vendée en fr. depuis 1868 (cf. RézVendée).
- ◆◆ Il est peu probable qu'il résulte d'un glissement de sens par analogie (de forme) de *banquette* "siège", comme le sous-entend la description synchronique du TLF, ni qu'il s'agisse d'un dérivé « du norm. *banque* ([...] attesté dp. 1549]), corresp. du fr. *banche** [t. de] géologie » (TLF Étym. 2 ; aussi GLLF) – qui désigne des sédiments disposés par 'bancs' (couches) (TLF), auquel semble se rattacher le diat. (norm., haut-breton) *banque* "damm aus aufgeworfener erde" (cf. FEW

XV/1, 64a Com.). En effet, notre diatopisme est au contraire à rattacher au substantif (fr. gén.) *banc* (*loc.cit.*, RézOuest), qui peut désigner divers types d'élévations de terre, comme son dérivé gén. *banquette* (FEW XV/1, 61b *BANK-I.2.k). Le diatopisme du corpus primaire représente ainsi probablement un diatopisme sémantique formé par extension de sens à partir du fr. gén. *banquette* "petite levée de terre allongée" (cf. TLF, Rob *banquette*² 1, Lar, PR II.4).

- ◆◆◆ Notre diatopisme est attesté dans différentes régions de la francophonie : dans le Centre-ouest (RézOuest), dans sa continuité septentrionale en Loire-Atlantique (DRF, 486), et selon le FEW en Bretagne, dans l'est de la Belgique et en Louisiane (FEW XV/1, 61b > RézVendée), où s'ajoute une attribution au « dial. » [*sic*] par GLLF, qui cite l'Auvergnat Pourrat. En Vendée, il est de nos jours d'usage quasi-exclusif, et appartient à la norme régionale du français familier (Enq.). Il coexiste dans l'Ouest à côté du syn. (diat.) moins usuel *berne*, qui est également attesté rarement dans le corpus primaire étudié (1992/1994 3x) (« région. (Ouest) » TLF B citant La Varende ; RézOuest 1984, 58 ; *berne, berme* DRF 101 *sq.* ; SefcoOuest ; Ø Enq.), et homonymique avec divers emplois généraux (TLF, p.ex. « vx » *berne*² désignant un drap [aussi Violier 1979-1986]).

Vu la répartition aréologique périphérique, méridionale et nord-occidentale du diat. *banquette* que permet de dessiner notre documentation – absent de la partie orientale de l'Europe francophone – il est peu probable qu'il s'agisse d'un archaïsme de la langue générale. Il était en tout cas suffisamment bien implanté dans l'Ouest aux XVI^e/XVII^e siècles pour être passé en Amérique du Nord.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : [sans restriction d'emploi] "petite levée de terre bordant une chaussée ; accotement, bas côté" RézOuest 1984, 52 *sq.* s.v. *banquette* 1 (citant Viollier 1974) > id. 1990, 19 ; s.f. "accotement (d'une chaussée)" DRFIndex, 1119 (aussi DRF, 486 s.v. *fossé*, ex. 11 pour le Pays de Retz, LoireA.) ; Vend. RichessesThib 2008, 21 [Wiss] (citant Viollier 1994) ; "petite levée de terre bordant une chaussée hors agglomération" RézVendée 2009, 11 s.v. *banquette*.

SOURCES GENERALES : *banquette* Fougères [Ille-et-Vilaine], Louisiane, gaumet [Liégeois, Belgique] "trottoir de grande route" FEW XV/1, 61b s.v. *BANK-I.2.k "böschungen, davon umschlossener raum". — *SOURCES COMPL.* : *banquette* « dial. » "petite levée de terre bordant une route" (dp. 1690 Furetière, de *banque* « dial. » "épaisse couche de terre, de pierres, de matières analogues") GLLF 1971 *banquette*² 1 (citant Pourrat).

SOURCES REGIONALES : *banquète* s.f. "bas-côté" (syn. *berne, bourelét*) SefcoOuest 2004, 49 s.v. *bas-côté* (Ø 1992/1999).

* * *

BOULANGERIE s.f.

COUR. surtout RURAL "bâtiment de ferme séparé de la maison qui intègre le fournil où l'on fait traditionnellement le pain". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, entouré d'un commentaire métalinguistique :

À main droite, l'enfilade des bâtiments, serrés sur la maison. Une grande maison haute [... puis] à venir sur toi, un bâtiment qui lui arrivait un peu plus haut qu'à mi-hauteur s'appuyait au bout de la maison. On l'appelait la *boulangerie*, parce qu'il y avait le four dedans, au fond ; on aurait pu tout aussi bien l'appeler l'épicerie, puisque c'était là qu'était installée la marchandise. [...] / Enfin, encore

plus basse de toiture, la soue [= étable] à cochons s'appuyait à son tour à la *boulangerie*. (Malvoisine 1979, 46)

[Chap.] 16 / François passa embrasser sa mère à la Grassouillère. Les choses avaient beaucoup changé. La maison avait été transformée pour qu'on ne vive plus les uns avec les autres. Marcel et René se l'étaient partagée en deux, et ils avaient installé leur mère à côté, dans ce qu'on appelait avant la *boulangerie*. Le local avait été refait à neuf, carrelé, plâtré, électrifié. Elle disposait de deux petites pièces, une chambre et une cuisine. François les visita. (Détour 1992, 213)

Le U de la cour de la Trézanne était fermé par ce qu'on appelait la *boulangerie*. Élise et Augustin avaient choisi d'habiter cette bâtisse basse de toiture, autrefois occupée par le vieux Martineau, et utilisée pour le rangement des outils et du matériel inutile. Ils avaient refusé le grand logis [= maison de maître] [...]. Augustin avait vidé la *boulangerie* de ses vieilleries, avait badigeonné les murs et les poutres du plafond à la chaux, avait bouché les trous de la terre battue avec de la brique. (Bouvier 1998, 69)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) (A-C) Lors des trois mises en relief, le diatopisme figure dans le discours citant, au sein de trois romans qui mettent en scène le Bocage vendéen entre les années 1910 et 1950. Il est toujours précédé d'un commentaire métalinguistique incident contenant le verbe descriptif *appeler* et le pronom personnel *on* – du type 'on l'appelait Y' (1979) et 'ce qu'on appelait Y' (1992, 1998). Le commentaire métalinguistique est en outre toujours suivi d'une explication de l'usage du signifiant par l'utilisation du référent désigné – dans sa fonction d'origine, alors sous la forme d'un commentaire métalinguistique explicite (*parce qu'[/...]*) (1979), puis dans ses fonctions détournées (1979-1998), deux fois sous la forme de propositions non autoréférentielles (1992, 1998). Lors de sa première mise en relief, le commentaire métalinguistique incident est en outre suivi d'un deuxième commentaire métalinguistique (formulé au conditionnel), qui fournit une autre dénomination en la présentant comme possible en raison de l'usage détourné du référent désigné (*on aurait pu tout aussi bien l'appeler l'épicerie, puisque [...]*).
- (2) (A-C) Lors des trois mises en relief, le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme cité, selon le mode explicite 'comme on l'appelait' – c'est-à-dire dans le passé du récit, dans la première moitié du XX^e siècle (1979, 1998) et dans le passé antérieur au fil du récit (placé en 1955), selon le mode 'comme on l'appelait avant' (1992). Le diatopisme est ainsi attribué à un usage collectif indéfini duquel le narrateur ne se distingue pas explicitement. Les commentaires – servant de citation – présentent le diatopisme comme appartenant à l'usage, mais mettent aussi en garde devant un 'faux ami', le diatopisme n'étant pas défini, même si son intelligibilité est assurée par le cotexte. Il est jugé transparent en l'absence de définitions explicites. Sa mise en scène vise à attirer une attention particulière sur l'usage et sur le référent pour relever l'authenticité du discours, mais aussi indirectement pour mettre en valeur le patrimoine linguistique et culturel de la région (fonction narrative).

(A) Lors de la première mise en relief, la double glose du diatopisme présente ce dernier indirectement comme partiellement inapproprié en raison du changement d'utilisation du référent qu'il désigne.

(B) Lors de la seconde mise en relief du diatopisme, le glosage – attirant l'attention sur le changement de la structuration de la ferme – contribue en outre avec le passage dans son ensemble à décrire le changement de vie de la famille vendéenne qui est mise en scène, et par là à illustrer les changements de la

structure familiale et de la société occidentale après la seconde Guerre Mondiale (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours utilisé au singulier avec l'article défini (*la boulangerie*).
- (2) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme est trois fois mis en relief (1979, 1992, 1998), et fréquent avec cinquante occurrences, dans douze romans de quatre décennies de toutes les orientations (1974 2x, 1979, 1980 2x au min., 1982, 1985 14x, 1986 2x, 1992, 1996 5x, 1998 10x, 2000b 4x, 2001 3x, 2002). La plus grande part figure ainsi dans un roman historique (1985 14x) et dans une trilogie modérément régionaliste (1996-2000b 19x). Il est toujours utilisé pour désigner des référents situés en Vendée, en particulier dans le Bocage vendéen – entre la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986) et les années 1950 (1992) – sauf trois emplois renvoyant à un référent en Corrèze (2001 3x). Il figure surtout dans le discours citant, dans tous les romans concernés (quarante-cinq fois), outre cinq attestations dans le discours cité de locuteurs de milieu modeste : trois fois de Vendéens, dans le Bocage vendéen – dans la première moitié du XX^e siècle (1979, 1996) et à la fin du XVIII^e siècle (1985) – mais aussi deux fois dans le discours rapporté d'une jeune Corrèzienne vivant en Corrèze en référence à un référent dans sa région (2001 2x).
- (3) Le diatopisme pallie une carence du français général ; il coexiste dans le corpus primaire avec l'emploi général de *boulangerie* désignant un magasin où se vend du pain (cf. Rob, Lar, PR).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Bien employé, légitime, reconnu par 10/15 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par la plupart des locuteurs interrogés – tous familiers avec la disposition traditionnelle des fermes en Vendée. Deux des locuteurs récusant l'emploi, dans la quarantaine, signalent seulement utiliser et connaître la locution *four à pain* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Selon notre documentation, le diatopisme à rattacher à un ancien bas-francique *BOLLA “petit pain” (FEW XV/1, 176 *BOLLA I) est bien attesté dans les textes en français en Vendée depuis le dernier quart du XVIII^e siècle (CollinetRézSables [1776], DangirardRézVendée [1781 2x], FemmesRézVendée [1793]).
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par restriction de sens à partir du fr. général (mfr., frm.) “lieu où se fait le pain” (cf. TLF B ; dp. Est 1538-Cresp 1637, pic. *boulenguerie* 1314-1337, FEW XV/1, 176) par application du signifiant au bâtiment des fermes où l'on fabrique le pain dans les régions où le four à pain se trouve traditionnellement dans un bâtiment à part. Il s'agit d'une innovation interne du français moderne dans l'aire d'emploi connaissant le référent désigné.
- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique appartient en français en Vendée à la norme régionale (Enq.). Il est également attesté en Basse-Normandie, selon un dictionnaire portant sur le monde rural (Lachiver 1997 sans citation de source).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à fr. *boulangerie* “lieu où l'on fait le pain” FEW XV/1, 176b s.v. *BOLLA “kleines brot” I. — SOURCES COMPL. : ‘rural, du passé’ « dans la Manche » “construction, séparée de la maison, réalisée autour du four à pain” Lachiver 1997, 266 sens 3.

SOURCES REGIONALES : *boulangerie* CollinetRézSables 2002 [1776], 177 (et glossaire, 394) ; [avec glose] « la boulangerie, à savoir la pièce où se trouve le four à pain » DangirardRézVendée 2005 [1781], 7 ; [sans mise en relief] *ib.*, 147 ([glossaire], 265 déf. “lieu où l’on fait le pain” [Réz]) ; FemmesRézVendée 2005 [1793], 322 (absent du glossaire).

* * *

BOURRINE s.f.

USUEL, EMBLEMATIQUE “habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale” (cf. RézVendée). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique et mis en italiques :

Ses parents avaient habité jusque-là une hutte en torchis qu’ils avaient construite, comme tous les crève-misère [orig.], après le coucher du soleil, au bord du chemin communal de Beauvoir. Ils l’avaient recouverte avec des roseaux. Et le lendemain matin, ils étaient allés quérir un conseiller municipal qui avait constaté la réalité de la construction : il y avait un couple de miséreux de plus dans la commune. Ce type d’habitations en terre était appelé *bourrines* [italiques dans l’orig.]. / Et puis après presque quatre années dans cette construction de fortune, qui transpirait par les murs et le toit au point que l’eau ruisselait sous la table les jours de tempête – Olivier était né au milieu de tout ça une nuit de mars –, quelqu’un leur avait dit : / – Pourquoi n’iriez-vous pas vous installer au Bossis ? (*Molly* 2006, 22)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est mis en italiques et précédé d’un commentaire métalinguistique qui contient le verbe descriptif *appeler* (*X était appelé Y*) et un hyperonyme général (*type d’habitations en terre*), relié par un pronom démonstratif *ce* aux phrases précédentes qui fournissent un autre hyperonyme général, *hutte en torchis*, et une description précise du référent, portant notamment sur le type de toiture (*recouverte avec des roseaux*) et le type d’habitants (*les crève-misère [...] un couple de miséreux*). La glose est en outre suivie d’un passage descriptif non autoréférentiel qui contient un autre hyperonyme modalisé, reprenant le sème de /+pauvreté/ (*cette construction de fortune, qui transpirait par les murs [...]*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté par sa mise en relief comme une dénomination, citée selon le mode ‘comme on dit’ – implicitement dans le Marais vendéen dans les années 1930. Les italiques de citation le présentent en outre comme un mot non général – un technicisme encyclopédique, mis en scène pour sa valeur emblématique. Le commentaire de citation, qui renvoie explicitement à une description détaillée du référent dans le passage qui précède (*une hutte en torchis...*), n’est pas nécessaire pour assurer l’intelligibilité du diatopisme puisque celui-ci est déjà rendu accessible dans le cotexte. La mise en scène vise plus précisément à contribuer à décrire le cadre narratif en informant le lecteur des particularités linguistiques du Marais vendéen (fonction narrative, satisfaisant la loi discursive d’informativité), mais aussi indirectement à mettre en valeur le patrimoine linguistique, mais aussi culturel (fonction narrative). Sa mise en scène contribue aussi indirectement à la fonction du passage dans son ensemble, qui vise à caractériser les personnages principaux comme pauvres tout en annonçant un changement (ascension sociale) (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Dans le corpus primaire, le diatopisme – mis en relief lors de sa première occurrence – apparaît sept fois au total, toujours dans un roman dont l’action est pour l’essentiel située dans le Marais vendéen (2006). Il figure aussi bien dans le discours citant d’un narrateur extradiégétique, dès sa première occurrence (alors mis en relief) que dans le discours cité de locuteurs vivant dans le Marais vendéen (trois fois) (un anonyme, un Irlandais et une Vendéenne aisée, dans une lettre).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Le type de maison en torchis couverte de chaume ou de jonc désigné par le diatopisme, souvent disparu depuis longtemps selon ALO, est encore bien représenté en Vendée où les dernières *bourrines* authentiques ont été construites dans les années 1920, et ont en partie été restaurées ou reconstituées comme éléments du patrimoine (RézVendée). Le diatopisme désigne un référent caractéristique du Marais vendéen, mais est de nos jours également appliqué à des constructions de même type dans sa continuité occidentale, sur l’Île-de-Noirmoutier (cf. CorbrejaudNoirmoutier), ou vers le sud dans les marais salants, entre les Sables d’Olonne et St Gilles-Croix-de-Vie, où des cheminées témoignant de l’ancien statut d’habitation de bâtisses désormais utilisées comme des cabanes (témoignage de YE, Enq.).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, légitime, emblématique, reconnu par 14/14 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par tous les locuteurs vendéens enquêtés comme un terme précis référant à une habitation caractéristique du Marais vendéen, aujourd’hui préservée et soignée comme élément du patrimoine. Un témoin (YE) a remarqué dans les textes anciens des archives départementales que le mot était d’abord utilisé dans le composé *maison bourrine* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Si les dictionnaires généraux TLF et le Grand Robert datent encore le lexème de 1942, le substantif est attestée dans nos sources dialectales depuis av. 1847 (Vaudoré), et son emploi adjectival dans un nom composé est attesté en Vendée dès le moyen français : *maison borrine* (dp. 1354), au Château-d’Olonne au nord du Marais poitevin, puis sous la forme *maison bourryne* (dp. 1395), à Saint-Jean-de-Monts, sur la Côte au sud du Marais vendéen (MourainRézMaraisV, RézOuest, RézVendée).
- ◆◆ Le diatopisme est encore présenté dans la lexicographie générale comme un « mot dial. de l’Ouest peut-être du normand *bur* < habitation de village > ; du germ. » (Rob Étym.) – probablement suite à FEW (I, 630a *BU`R “hütte” II.3) – hypothèse déjà remise en cause par le FEW lui-même (non repris dans la refonte, XV/2, 14), peut-être en raison de la difficulté posée par la voyelle /u/ (déjà FEW I, 630ab note 4) ; le TLF le classe quant à lui « d’origine obscure » (Étym. ; mais Ø FEW XXIII, 1-3). Selon la lexicographie différentielle,

« [c]e terme, typique et emblématique du Marais vendéen, est dérivé sur le fr. [diat.] *bourre* < paille, jonc etc., servant à faire la litière des animaux ou à recouvrir des bâtiments d’exploitation, quelquefois même des habitations >, avec le suffixe *-ine* que l’on retrouve par exemple dans [fr. gén.] *chaumine* < habitation couverte de chaume > » (RézVendée, 23).

Le diatopisme *bourre* est en effet bien ancré dans le Marais vendéen (MourainRézMaraisV, RézOuest Étym. citant SvensonMaraisV, 150a ; à aj. avant *bourrée* ang., poit. “litière” FEW I, 644a s.v. BU`RRA “bourre lanice”). Pour ce qui

est du diatopisme de notre corpus primaire, vu l'ancienneté de la locution *maison bourrine* – formée sur le modèle *maison teubline* “couverte de tuiles” ou *chaumine* “couverte de chaume” – il représente sans doute dans notre perspective variétale une innovation régionale du fr. en Vendée, plus précisément un diatopisme lexématique formé par réduction du synt. *maison bourrine* et par substantivation de l'adj. *bourrine* (réduction qui explique le suffixe) – par analogie avec des ellipses du type *maison chaumine* > *chaumine* s.f. (réduction attestée quant à elle dp. début du XVII^e s., cf. TLF).

- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique est essentiellement propre à la Vendée, où il appartient à la norme régionale (cf. Enq.), mais est (aussi attesté dans l'extension septentrionale de ce département (cf. ALO ; TLF Étym., citant Verrier/Onillon 1908, FEW). Il a aussi donné lieu à de nombreux dérivés aujourd'hui vieillis : *bourrinage*, *bourrineur*, *bourrinier* et *bourrinon* (RézOuest 1984, Ø 1990). Il fonctionne en outre comme formant toponymique dans le Marais vendéen, où les noms de lieux *La Bourrine* et *Les Bourrines* sont fréquents (au nombre de dix-huit selon Gauthier 1996). Ce toponyme est à distinguer de *La Borie* ou *Bourie* (Vend., DSèvres, Vienne), qui désigne une métairie, classé « d'origine discutée » parmi les topon. de type occitan (*ib.*, 18), et qui semble issu du germ. *BU^ŔR “cabane” (cf. FEW XV/2, 14).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : “habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux et couverte de roseaux” RézOuest 1984, 76 / id. 1990, 30 ; *maison bourrine* MaraisV [et *bourrine* formant topon.] Gauthier 1996, 201 sq. ; “habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale (roseau, massette ou scirpe)” RézVendée 2009, 23 sq. ; ‘dans le fr. de la région et/ou en patois’ (dans la région dp. 1354) RézVendéeVoyageurs 2010, 247.

SOURCES GÉNÉRALES : à classer sous FEW I, 639b s.v. BU^ŔRRA (lat.) “scherwolle” III [dérivés] ; « région. » “maison rurale caractéristique du marais vendéen” TLF (citant un ex. mis en relief : « la < bourrine > de Vendée ») ; « Terme dial. » (Anj., région nantaise, haut-manceau) *ib.* Étym. ; « région. » “maison traditionnelle du marais vendéen” Rob.

SOURCES RÉGIONALES : “chaumière du Marais septentrional” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 308 ; s.m. [*sic*] “chaumière dans le Marais septentrional, dont les murs sont en simple terre détrempeée puis durcie en place, et dont le toit est couvert de chaume ou plutôt de *rouche*” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 98 ; *bourrine* “maison basse, de Vendée” SefcoOuest 2004, 290 s.v. *maison* ; “maison en pisé recouvert de chaume, comme autrefois sur le continent” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19. — *SOURCES COMPL.* : *bourrine* s.f. MaraisV “ancienne maison typique du Marais, construite en torchis blanchi à la chaux et couverte de chaume ou de roseaux” ALO 1973 III, c. 668 en marge.

* * *

CABANE s.f.

(*MaraisP*) “exploitation agricole du Marais poitevin” (cf. RézVendée). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le paratexte éditorial, suivi d'une définition ordinaire et mis en italiques :

C'est un pays singulier que celui-ci, ce rivage du Marais Poitevin [...]. / À pays singulier, langage particulier. Une *cabane* [italiques dans l'orig.], par

exemple, est ici une belle maison de pierre à deux étages (*Lilas* 2001, 11 ; pour le passage dans son intégralité, v. s.v. *boucholeur*)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Pour l'analyse, v. s.v. *boucholeur* : placement discursif, mise en italiques, glosage – ici sous la forme d'une définition ordinaire 'X, par exemple, est ici Y'. Celle-ci contient une paraphrase définitoire hyperonymique contenant un adjectif modalisateur (*une belle maison de pierre à deux étages*), une modalisation localisatrice (*ici*) et une loc. adv. (*par exemple*), qui établit le lien avec la description métalinguistique précédente (*À pays singulier, langage particulier*), donnant quant à elle suite à la localisation du récit dans le paragraphe antérieur (*ce rivage du Marais Poitevin*).
- (2) Pour l'analyse, v. s.v. *boucholeur* ; ici avec une attribution du mot au collectif endogène à l'aide d'un modalisateur localisateur. Par sa position (en fonction de thème), le diatopisme remplit aussi une fonction référentielle, et la mise en valeur du patrimoine linguistique est moins explicite : la définition attire moins l'attention sur le mot que sur le référent, et véhicule en outre un jugement esthétique positif de ce dernier (fonctions narrative et expressive).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme désigne des exploitations agricoles dans le Marais poitevin en Vendée et dans son extension méridionale en Charente-Maritime, où les habitations des fermiers ont traditionnellement été humbles en raison de l'humidité de la terre, et par conséquent de la difficulté de son exploitation agricole (cf. FavrePoit 1867, 66). Le diatopisme désigne toujours des exploitations, outre trois emplois métonymiques renvoyant au collectif de leurs habitants. Il est majoritairement utilisé dans des syntagmes nominaux du type *la cabane de* + topon. désignant des fermes (vingt-et-une fois) : surtout *cabane de Bellenoue** (douze fois) puis *cabane de la Pointe* (huit fois). S'y ajoutent deux emplois syntagmatiques faisant référence à un propriétaire, *la cabane à Nicou* (au sens littéral et méton.).
- (2) Le diatopisme est utilisé à trente-sept reprises, toujours dans un même roman dont l'action est située dans le Marais poitevin (2001). Il est mis en relief une fois lors de sa première occurrence dans le paratexte éditorial puis utilisé de façon équilibrée entre le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen (curé) (dix-sept fois) et dans le discours rapporté de personnages vendéens (dix-neuf fois), surtout d'hommes, de milieux et de métiers divers (un juge, un curé, un sacristain, un ouvrier, un agriculteur propriétaire, une sage-femme) ; sept occurrences du diatopisme (toujours dans le synt. *cabane de la Pointe*) ne figurent pas dans le discours cité direct, mais dans un discours à source énonciative ambiguë dont le contenu est attribué à la sage-femme (discours indirect libre).
- (3) Le diatopisme encyclopédique est d'emploi exclusif, et majoritaire par rapport à des quasi-synonymes généraux utilisés pour désigner le même type de référent. Ceux-ci apparaissent cinq fois seulement, toujours dans le discours citant : *maison* (2001 2x), *ferme* (2001 2x) et *bâtisse*, au pluriel (2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Bien connu surtout sur le littoral, reconnu par 7/16 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par une moitié des locuteurs enquêtés environ, et déclaré employé par deux locuteurs vivant dans le Marais vendéen qui ont vécu sur la côte autour de St Hilaire-de-Riez. Il est ressenti comme rare sauf par une jeune locutrice vivant dans le Marais vendéen, qui le juge 'fréquent'. Le mot

désigne une exploitation agricole, mais aussi les bâtiments d'une ferme, dans le Marais poitevin (selon quatre témoins), dans le Marais vendéen (un témoin), et sur la côte dans les (anciens) marais entre les Sables d'Olonne et St Jean-de-Monts (deux témoins). Il a aussi été entendu dans le Bocage vendéen pour des exploitations de toutes les tailles, notamment dans la locution *repandre sa cabane* "repandre l'exploitation de ses parents ou grand-parents" (témoignage de TB). Deux informateurs signalent aussi *borderie* s.f. au sens de "petite ferme" (cf. RézOuest), deux autres *barraque* s.f. "exploitation de taille variable", sur la côte autant que dans l'est du Bocage vendéen (EnqWissVendée 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme du corpus primaire désignant une exploitation agricole dans les marais est attesté en fr. en Aunis depuis 1660 (RézVendée), puis en Vendée en 1801 au plus tard (RézOuest) – après des emplois en référence à des fermes de peu d'importance dans le Bocage vendéen (Dr. Gallot, ds DangirardRézVendée [1781]).
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par extension de sens à partir du mfr. gén. *cabane* "petite habitation, faite de terre, de bois, etc." (mfr. frm. FEW II/1, 244a CAPANNA "cabane"). Il a également été utilisé comme formant toponymique dans des désignations de fermes de colons, construites après le drainage des terres mouillées dans les marais de la Charente-Maritime au nord de Rochefort (Duguet 1995, 113, qui les date du XVII^e s. au plus tôt).
- ◆◆◆ Le référent désigné est localisé 'dans les marais' en Vendée et Aunis selon la majorité des sources – depuis 1867 (Lalanne, Favre, Lar 1867/1899, Littré ; FEW II/1, 245a), aux sources récentes (Arantèle, SefcoOuest). Certains dictionnaires ne proposent toutefois pas de définitions précises, se limitant pour l'essentiel à une juxtaposition de l'hyperonyme général *ferme* (Littré, GuérinElle, Arantèle, GautierContesVendée, PiveteaMaraisP, RézOuest).

RézOuest localise le référent exclusivement dans la région naturelle qu'est le Marais poitevin (sud de la Vendée, nord de la Charente), où le type lexical est en effet bien attesté selon les travaux régionaux (GuérinElle, PiveteaMaraisP, ALO) – plus précisément dans la partie desséchée de ce marais (RézVendée). Le signifiant est toutefois aussi utilisé en référence à la Plaine (Barkan 1961-1962) et à l'est de la Vendée, dans les environs de Châtaigneraie (XVIII^e s., Dangirard *loc.cit.*). Il est aussi utilisé chez Cl. Masse en référence au Marais du nord, « où ce sens n'est pas en usage à l'époque contemporaine » selon Rézeau (RézVendéeVoyageurs), mais 'fréquent' selon une de nos jeunes informatrices (Enq.). Il est en effet de nos jours connu surtout dans le Marais poitevin, mais aussi dans la continuité septentrionale de ce dernier, sur la Côte entre les Sables d'Olonne (aussi ALO) et St Jean-de-Monts, dans le Marais vendéen, ainsi que dans le Bocage vendéen (Enq.). Le diatopisme semble avoir connu dans le passé une extension plus large et une vitalité importante (v. aussi son dérivé *cabanier** et le dérivé *cabannarie* s.f. « vx » "ferme ou métairie", Lar 1878, 433b).

Le diatopisme encyclopédique semble représenter une innovation interne du frm. du XVI^e ou XVII^e siècle dans une aire compacte du Poitou occidental (aujourd'hui en Vendée et en Charente-Maritime).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : MaraisP, Aunis "ferme (bâtiments ou exploitation)" RézOuest 1984, 84 sens 1 > 1990, 35 ; "exploitation agricole du Marais* poitevin desséchée" RézVendée 2009, 30 ; 'dans le fr. de la région et/ou en patois' "ferme (exploitation agricole et/ou habitation du Marais poitevin desséchée)", chez Cl. Masse aussi en référence au Marais du nord, « où ce sens n'est pas en usage à

l'époque contemporaine » RézVendéeVoyageurs 2010, 247. — *SOURCES COMPL.* : *cabane* fr. 'rég.' Vendée "ferme de la Plaine" Barkan 1961-1962, 79.

SOURCES GENERALES : vend., aun., saint. (citant Lar 1867, ALF Suppl) "grande ferme située dans les marais" [Vend., CharM.] et [var.] *chabane* saint. "propriété sur les bords de la Charente" [CharM.] FEW II/1, 245a s.v. CAPANNA "hütte" I.2.a "bauernhof" ; « région. (Ouest de la France) » "exploitation agricole" TLF II.B.3. — *SOURCES COMPL.* : Aunis, Vend. "ferme" Littré 1877 ; « écon. rur. » "nom que l'on donne, dans les marais de la Vendée, à de grandes exploitations rurales qui ne renferment pas moins de 150 à 800 hectares" Lar 1867 > 1899.

SOURCES REGIONALES : *cabane* s.f. "ferme des marais" SefcoOuest 2004, 208 s.v. *ferme* (Vend., CharM. "ferme au milieu des marais, aussi bien dans le marais charentais que vendéen ; établissement ostréicole sur le bord du chenai", 1992, 146) ; cf. *cabane* s.f. DangirardRézVendée 2005, 84 2x [1781] et glossaire, 266 déf. "ferme de peu d'importance" [Réz]. — *SOURCES COMPL.* : [dans le métalangage définitoire] *cabanay* s.m. Vend. "c'est le nom qu'on donne dans les marais du Bas-Poitou au fermier d'une cabane" LalannePoit 1867, 67 s.v. *cabanay* [source cachée] > *cabanay* s.m. "fermier d'une *cabane* ou métairie située dans les marais du Bas-Poitou [...]" FavrePoit 1867, 66 s.v. *cabanay* ; cf. [MaraisP] "ferme" GuérinElle 1892, 100 ; cf. à divers points dans le sud/ouest de la Vendée "petite ferme" "... jadis couverte en roseaux" (arr. Sables d'Olonne) et "... entourée de prés" (Le Langon, arr. Fontenay) ; "exploitée par son propriétaire" (Île-d'Elle, arr. Fontenay) ALO 1973 III, c. 671 ; cf. *cabane*, *cabene* Vend. "ferme" Arantèle 1986, 1 ; cf. "ferme" GautierContesVendée 1986, 174 ; cf. "ferme isolée" PiveteaMaraisP 1987, 11.

* * *

ECURIE s.f.

USUEL "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (en particulier les bovins mais aussi d'autres animaux comme des chevaux, des porcs et des chèvres)" (cf. DRF). Syn. gén. *étable*

— Dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique puis mis entre guillemets :

Il travailla dans les étables, pendant l'hiver d'après sa maladie. On disait plutôt les *écuries*. Élie Girard en était le maître sans conteste [...]. On appelait Élie le « dragon de Sedan » car il avait servi comme palefrenier au 41^e dragons à Sedan et y avait développé sa connaissance et sa passion pour les animaux. Et il était capable de réaliser des merveilles : on venait le chercher pour soigner une patte blessée, aider une vache à vêler, guérir les maladies ordinaires et extraordinaires, des humains parfois. De là sa souveraineté ombrageuse sur les « *écuries* » des Fontenelles [...]. Été comme hiver, Élie Girard entraînait le premier dans les *écuries* des Fontenelles, avant le jour [...]. (*Saisons* 1996, 132 2x)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Lors de ses deux mises en relief, dans un même passage d'un roman à orientation régionaliste modérée (1996 2x), le diatopisme (au pluriel et précédé de l'article défini) figure dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique.

(A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme est précédé d'un commentaire métalinguistique du type 'on disait X', contenant le verbe neutre *dire* et l'adverbe modalisateur *plutôt*, qui fait référence à un synonyme général dans la phrase précédente (*les étables* [...]. *On disait plutôt les écuries*.).

(B) Lors de la seconde mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets et intégré dans un mot composé (*les « écuries » des Fontenelles*).

- (2) Les deux mises en relief – un commentaire et des guillemets de citation – présentent le diatopisme comme cité, selon le mode ‘comme on dit/disait’, et donc comme appartenant à l’usage majoritaire et légitime du milieu qui est mis en scène – c’est-à-dire en milieu rural en Vendée à la fin du XIX^e siècle (1889). La mise en scène du diatopisme ne contribue pas à la fonction narrative du passage dans son ensemble, qui vise à caractériser un personnage (le futur père adoptif du héros, alors jeune valet).

(A) Lors de sa première mise en relief, le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme attribué à l’usage d’un collectif duquel l’auteur ne se distingue pas explicitement. La glose présente le diatopisme comme plus précis en vue de l’usage majoritaire des locuteurs, servant ainsi explicitement un but d’authentification du discours.

(B) Lors de la seconde mise en relief du diatopisme, celui-ci est présenté comme utilisé – servant une fonction référentielle – mais indirectement aussi comme cité. Les guillemets servent en même temps de mise en garde devant un ‘faux ami’ – utilisé malgré son appartenance au même champ sémantique que le mot au sens général – également pour un but d’authentification du discours, mais alors plus indirect.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le lexème *écurie* désigne le plus souvent une étable où logent (aussi) des animaux autres que des équidés, c.-à-d. exclusivement des bovidés, ou des bovidés et d’autres animaux (y compris des équidés) (sens ici séparé du fr. gén. ; v. DRF pour un autre choix lexicographique) (1972-2007 67x, ci-dessous). Le diatopisme est majoritairement utilisé au singulier, dont une seule fois dans le synt. *tenue d’écurie* (1996) ; les onze emplois au pluriel renvoient toujours à la disposition de bâtiments de fermes traditionnelles dans le Bocage vendéen (1979 2x, 1980, 1982 2x, 1986) ou figurent dans le syntagme *les écuries des Fontenelles* (1996 4x).

Le diatopisme est bien distinct du fr. gén. usuel *écurie* “lieu destiné à loger les chevaux et autres équidés”, qui est un peu moins fréquent dans l’œuvre d’Y. Viollier (51 occurrences), et aussi réparti dans des romans des quatre décennies (1979 2x ; 1985-1986 3x ; 1988 2x ; 1994-2001 28x ; 2003-2006 16x). Parmi ces emplois, huit sont attribués au discours rapporté, toujours de locuteurs vendéens (1979, 1994, 2000b 3x, 2003 2x, 2006). Un de ces emplois concerne la loc. verb. métaph. *sentir l’écurie* (1985 ; cf. TLF B.1 p. métaph.), une loc. verb. métaph. *prendre la direction des écuries du ciel* (syn. gén. *mourir*) [non retrouvé] (1998), et neuf apparaissent dans des noms composés : *écurie du cheval* (1979, 1994, 1996, 1998), *valet d’écurie* et *garçon d’écurie* (1996 2x), *tablier d’écurie* (1998) et *les écuries d’Augias* (1994 ; cf. Rob 3), de même que dans le composé *grange-écurie*, utilisé pour un abri d’âne (2003), à côté de *écurie* tout court (2003 10x).

La confrontation des emplois diatopiques et généraux du lexème *écurie* montre que le premier, plus fréquent, est plus largement réparti et rare dans le discours cité, alors que le second est absent des premiers et derniers romans d’Y. Viollier, et deux fois plus fréquent dans le discours cité (alors systématiquement attribué aux propos de locuteurs vendéens). Dans les deux cas, les attributions au discours citant sont toutefois majoritaires, y compris en termes proportionnels par rapport à la nature essentiellement narrative des romans.

- (2) Fréquent avec 67 emplois, le diatopisme – deux fois mis en relief, dans le discours citant (1996 2x) – se répartit sur quatorze romans de toutes les grandes phases de

l'œuvre d'Y. Viollier (1972 5x, 1974 2x, 1979 7x, 1980 3x, 1982 3x, 1985 7x, 1986 27x, 1994, 1996 7x, 2000b, 2001 2x, 2007 2x). S'il se cantonne essentiellement aux romans proprement régionalistes (47x), surtout aux deux romans historiques (1985-1986 34x), il apparaît aussi dans des romans à orientation régionaliste modérée (onze fois), et dans des romans à orientation générale, récent (deux fois) et surtout du début (sept fois). Le diatopisme est quasi-exclusivement utilisé dans le discours citant, de narrateurs extradiégétiques (1982, 1985, 1986, 1994, 1996, 2000b) et intradiégétiques, vendéens (1979, 1980, 2001, 2007). Si sa première occurrence dans le premier récit de l'auteur figure dans le discours cité direct (attribué au personnage principal, vendéen) (1972), ses attributions au discours rapporté sont rarissimes, seules deux autres emplois figurant dans le discours cité indirect, dans des romans régionalistes (1980, 1994).

- (3) Le syn. gén. du diatopisme, *étable* – désignant un lieu destiné à loger tout type d'animaux (pas exclusivement des équidés) est également réparti dans quatorze romans de quatre décennies (1972-2006), mais deux fois plus fréquent avec 140 attestations. Il est un peu plus fréquent dans les romans à orientation générale alors aussi utilisé dans un roman ancré pour l'essentiel en Europe orientale (1972-1975 8x ; 1988, 1992 3x, 2004, 2006). Il est au contraire quasiment absent des romans proprement régionalistes (1986, hapax), et utilisé massivement dans les romans modérément régionalistes, en particulier dans les trois premiers (1994-1998 115x ; 1999, 2000b 4x, 2001 7x). Le syn. gén. figure majoritairement au singulier comme le diatopisme – alors aussi une fois dans une comparaison (2001) – mais apparaît dans un seul composé (hapax), *grange-étable* (1998). Il apparaît une fois dans le paratexte auctorial, en titre (1972), et les occurrences dans le discours cité (au nombre de treize) sont rares, quoique plus fréquentes que celles du diatopisme ; elles sont presque toutes réparties de façon équilibrée dans quatre romans modérément régionalistes (1972, 1994-1998 9x, 2001 3x), et attribuées à des locuteurs vendéens, de milieu favorisé (1998, 2001) et modeste, surtout dans des lettres (1994, 1998, 2001).

La répartition discursive du syn. gén. *étable* et du lexème *écurie* au sens diatopiquement marqué et général indique que le diatopisme est bien associé à l'usage courant en Vendée (probablement à diatopie consciente), et qu'il est utilisé comme un mot usuel et légitime dans le discours portant sur la région.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime (reconnu par 20/24 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu comme un mot usuel en Vendée par la quasi-totalité des locuteurs interrogés (y compris une lycéenne de milieu modeste rural), dont moins de la moitié déclarent l'employer eux-mêmes (neuf locuteurs, d'âges, de milieux et de métiers divers). Deux des témoins qui disent restreindre le mot *écurie* pour désigner des bâtiments où on loge des chevaux (fr. gén.) l'utilisent cependant spontanément en référence à des stabulations de vaches laitières. Les témoins interrogés déclarent aussi employer le sens de référence, le quasi-synonyme (diat.) très usuel *têt** et le syn. (gén.) *étable*, qui est aussi pour certains restreint au sens de "bâtiment où on loge les bovidés" (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme rattaché au lat. SCU⁻TA⁻RIUS "porteur d'arme" (FEW XI, 350a) est attesté en français dans l'est galloroman depuis 1689, à Anse (dans le Rhône) (DRF), mais non daté pour le Centre-ouest dans notre corpus de référence minimal.

- ◆◆ Dans une perspective variétale, il s'agit d'un « [e]mploi par extension du sens de base du mot (< bâtiment pour les chevaux >) » (DRF) : un diatopisme sémantique, dont le trajet historico-variétal exact reste toutefois à décrire.
- ◆◆◆ Le diatopisme relève de deux grandes aires, l'une occidentale (Basse-Bretagne, Maine-et-Loire, Centre-ouest, Touraine), l'autre orientale, couvrant une large bande allant des Ardennes à la Provence (DRF) et comprenant la Suisse Romande (DSR) (aussi Gironde, Cantal, Mulhouse, cf. DRFcompl ; Ronchamp, Isère, cf. RichessesRéz). Les dictionnaires généraux récents de TLF à PR tiennent de mieux en mieux compte de cette répartition dans l'espace.

Le diatopisme est usuel en milieu rural dans ses aires d'emploi (DRF), et jouit en effet d'une excellente reconnaissance dans le Centre-ouest (EnqDRF), y compris en Vendée (Enq.). L'absence du diatopisme de la majorité des glossaires dialectaux consultés qui concernent le Centre-ouest s'explique par son association au français, et non pas par son absence du discours dialectal – où il est bien attesté, surtout dans le Sud-ouest et le grand Est galloroman, même si son aire d'emploi est beaucoup plus vaste en français (cf. DRF). Selon le FEW, un emploi restrictif de *écurie* désignant l'abri des porcs est en effet localisé dialectalement seulement dans une aire centrale qui relie le Centre-ouest à l'Isère (de Vienne à VienneRhS.) en passant par l'Allier, le Saône-et-Loire et l'Aube, où s'ajoute un synt. plus local *écurie de poull(aille)* "poullailler" (Allier, SaôneL.) (FEW XI, 349b 4).

La répartition aréologique du diatopisme signale que son emploi n'est pas aujourd'hui le corrélat d'une réalité encyclopédique (le regroupement de différents types d'animaux sous un toit est caractéristique des petites fermes en milieu rural en général) : il s'agit du résultat d'un choix linguistique collectif, qui dans ses aires d'emploi entraîne en outre divers changements dans l'ensemble du paradigme. Dans le Centre-ouest, le lexème *écurie* est ainsi parfois suivi d'une précision, selon son sens général ou diat. (*écurie aux vaches* vs. *écurie aux juments*, cf. SefcoOuest), et le syn. gén. *étable* peut subir une restriction sémantique selon certains locuteurs en Vendée (Enq.).

Le diatopisme, « sans doute peu conscient » à Ronchamp (Haute-Saône) (RichessesRéz [Chambon]), connaît en effet une conscience variable de sa diatopie y compris en Vendée – où elle est plutôt faible chez certains (Enq.), mais bien présente chez d'autres comme Y. Viollier – conscience qui n'enlève rien à son statut légitime, comme le montre la mise en scène du diatopisme dans ses romans. On y rencontre également un autre synonyme (diat.), *têtr**.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : (souvent au pl.) "écurie ou étable" RézOuest 1984, 131 sq. / 1990, 58 ; Centre-ouest courant (100% de reconnaissance, sauf Char. [75%]) EnqDRF 1994-1996 ; « rural, usuel » "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (en part. les bovins mais aussi les chevaux, les porcs, les chèvres, etc.)" DRF 2001, 393-396 [Thib] ; DRFcompl 2007, 436 (attesté de 1825 pour Mulhouse à 2000 pour le Cantal puis sans localisation) et *ib.*, 452 (1980 pour l'Estuaire de la Gironde) ; Isère "bâtiment d'une exploitation agricole où l'on abrite, loge et soigne le bétail (surtout les bovins)" RichessesRéz 2007, 224 sq. [Chauveau] et Ronchamp (Haute-Saône) "id." *ib.*, 266 [Chambon] ; Vend. RichessesThib 2008, 49 [Wiss] (citant Viollier 1994). — *SOURCES COMPL.* : *écurie* s.f. « rural » "bâtiment où l'on abrite, garde et soigne le bétail (en part. les bovins) à la ferme ; étable" DSR, 350.

SOURCES GENERALES : frm. *écurie* « auf den kleineren bauernhöfen » aussi "étable" FEW XI, 350a s.v. SCU-TA-RIVUS (lat.) "schildträger" 4, note 5 (renvoyant à ALF c. 451) ; « région. (notamment Suisse) » TLF B.3 'par ext.' > « région. (notamment

Suisse ; impropre dans l'usage normal) » “étable (à vaches)” Rob sens 5 (citant le Vaudois C.-F. Ramuz) ; « région. (Est, Ouest) ; Suisse » “étable” Lar 2004 sens 1 ; « région. (Bretagne, Centre-ouest, Est ; Suisse) » “bâtiment pour le bétail” (*Les vaches sont à l'écurie*) (dp. 1689 [sans localisation]) PR 2008 sens 3 (sans doute sur la base du DRF).

SOURCES REGIONALES : [var.] *éçhurie [aus vaches]* SefcoOuest 2004, 195 s.v. *étable* (sans restr. *éçhurie* “écurie ou étable” ‘généralement on précise : *l'éçhurie aus jhements, aus vaches*’, 1993, 23).

* * *

NINGLE s.f.

(surtout côte) COUR., EMBLEMATIQUE “perche longue servant à faire avancer les barques à fond plat dans les canaux du Marais vendéen” (cf. RézVendée). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, précédé d'une définition par juxtaposition :

Ils rejoignirent la cale [= petit plan incliné permettant d'embarquer ou d'accoster] du canal du Dain, à l'entrée de l'Époids, où les attendait leur yole [= barque à fond plat]. Olivier s'assit sur le banc à côté de sa mère. Son père prit la perche, la *ningle*, et les dégagea des autres yoles bord à bord dont ils connaissaient chaque propriétaire. (*Molly* 2006, 88)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme, figure entre virgules après un hyperonyme général qui est précédé de l'article défini, comme le diatopisme (*la perche, la ningle*).
- (2) Par sa mise en relief discrète, le diatopisme (en fonction de rhème) est indirectement présenté comme à la fois utilisé et cité, selon le mode implicite ‘comme on dit / l'appelle’ – c'est-à-dire dans le passé récent dans le Marais vendéen. Il est ajouté en incise soit pour présenter le mot comme plus précis que son hyperonyme, soit pour discrètement relever l'authenticité du discours (il est alors à priori perçu comme syn. de *perche*). Il ne remplit pas d'autres fonctions pragmatiques (dans un passage qui vise à décrire la vie de famille du personnage principal), en dehors d'un ancrage implicite du récit dans la région, au même titre que les autres diatopismes utilisés sans mise en relief dans le même passage.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme, mis en relief lors de sa première occurrence, apparaît dix fois, toujours dans le discours citant, au sein d'un roman à orientation générale dont l'action est située dans le Marais vendéen (2006 10x).
- (3) Le diatopisme encyclopédique palliant une carence du français général est plus fréquent dans le corpus primaire que son hyperonyme général *perche* s.f. lorsque celui-ci renvoie au même référent (2006 4x). L'hyperon. est aussi utilisé pour désigner d'autres objets qui sont utilisés pour faire avancer des embarcations traditionnelles, dans le Marais poitevin (2001 2x) et dans des canaux et rivières en Charente (1994 4x, 1999 3x), l'hyperon. gén. *rame* étant utilisé seulement en référence à l'Irlande (2006 2x).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Le référent désigné sert traditionnellement à faire avancer les bateaux à fonds plats dans les canaux du marais (utilisation maintenue pour le tourisme), mais aussi à sauter les canaux pour se déplacer. Cette tradition survit de nos jours grâce à une

tradition centenaire de concours de ‘sauts à la ningle’ (RézVendée). Pour ces deux usages respectifs, le référent est traditionnellement muni d’une fourche métallique à deux doigts ou alors d’une extrémité en bois (Mercier ms. s.a.).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, emblématique, légitime, reconnu par 14/16 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous nos témoins sauf deux locutrices vivant à l’intérieur des terres, et est déclaré employé par tous sauf un locuteur (13). Il est largement connu pour des raisons touristiques et de valorisation des coutumes locales. Renvoyant à un référent propre au Marais vendéen, le mot désigne ‘une perche qui sert à sauter les fossés [= petits canaux des marais]’ pour raccourcir les trajets et à ‘pousser la yole [= barque à fond plat] dans les fossés’ (v. s.v. *acon*). Certains témoins indiquent aussi l’existence de quasi-synonyme (diat.) : *pigouille*, utilisé en référence au Marais poitevin (selon trois témoins) (v. Com. hist.-comp.), et *pibole* (v. s.v. *pibole* Enq.), à côté d’un dér. verbal *piboler* (selon un témoin respectivement) [emplois non retrouvés] (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *ningle* – rattaché au lat. ANATIꞤCUꞤLA (FEW XXIV, 528b) – est attesté en français en Vendée dans le nord-ouest depuis 1800 : « une nille ou une ningle » (d’apr. MourainRézMaraisV, RézVendée) ; le premier, désignant une perche à sauter dans le Marais vendéen, est quant à lui de datation antérieure (dp. 1703 chez Cl. Masse, cf. RézVendéeVoyageurs 2010, 252 et 2011, 267).
- ◆◆ Le diatopisme *ningle* n’est ni « d’origine anglo-saxonne ou scandinave » (cf. Mercier ms. s.a.), ni formée par croisement du diat. *nille* et d’une forme ‘*hingle* issue du moy. nérl. *hingene*’ comme le suggère l’hypothèse du FEW (XXIV, 531b, n. 17) : la forme *hingle*, tirée de LalannePoit (1867, 163), semble être une coquille (RézOuest, MourainRézMaraisV). La forme moderne qu’atteste le corpus primaire continue plutôt la var. *anneigle*, quant à elle attestée en Vendée à Saint-Gervais depuis 1467 – elle-même une variante sémantique de formes voisines désignant en afr. la béquille (cf. afr. *aneille*, mfr./frm. *anille*, mfr. Rab. *henille*, poit. *nille*, FEW XXIV, 528b ANATIꞤCUꞤLA I.3.a) (cf. MourainRézMaraisV). Le diatopisme lexématique *ningle* représente donc une innovation interne du fr. en Vendée (sans doute frm.), formée de *anneigle* par aphérèse.
- ◆◆◆ Le diatopisme encyclopédique, réalisé avec ou sans chute du [l] final, est caractéristique du Marais vendéen au nord-ouest de la Vendée, comme l’objet qu’il désigne. Les sources régionales l’attestent toutefois aussi en dehors de cette région, à Fontenay (Plaine, Sud-Vendée) et aux Sables (Côte) – deux localités non loin du Marais poitevin (FEW XXIV, 528b). Il est en effet largement connu en Vendée, et de nos jours courant, légitime, et emblématique (Enq.). Il a aussi donné lieu à des dérivés désormais « peu usuels », *ningler* et *ningleur* (RézOuest 1984, 202 Dér.).

Le Marais poitevin dans le sud de la Vendée connaît d’autres diatopismes synonymiques de *ningle*, notamment *pigouille* s.f. (RézVendée, 89 ; TLF ; SefcoOuest 1993, 78) mais aussi *pelle* s.f. désignant la rame (Rézeau 1978, 113) ou *bâton sautoux* s.m. désignant la perche utilisée pour sauter les fossés (RézVendéeVoyageurs 2010, 254), aussi attesté sous la forme de diverses variantes comme *sautour* (SefcoOuest) ou *bâton sautou*, en Charente-Maritime (saint. FEW XI, 114a SALTARE “tanzen” I.1.a [dérivés]). Dans le même champ lexical, le corpus primaire affiche aussi l’usage d’autres diatopismes comme *yole* s.f., caractéristique de la région du Marais vendéen (RézVendée 2009, 115 sq.) (2006 26x, aussi ex. cité) – synonymique du diatopisme *plate* (cf. *ib.*, 92 sq.) – de même que du verbe correspondant *yoler* (2006 hapax) (cf. RézOuest 1984, 280).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : MaraisV “long bâton de châtaignier dont le maraîchin* se sert pour sauter les haies, les fossés [= canaux] et aussi pour faire avancer sa yole [= barque] sur l’eau calme” RézOuest 1984, 203 (déf. d’apr. J. Rouillé, 94) ; “longue perche en bois de châtaignier, qui servait naguère aux Maraîchins* à propulser leurs yoles et à sauter les fossés” RézVendée 2009, 83. — *SOURCES COMPL.* : *ningle* “longue perche de châtaignier qui mesurait environ cinq mètres” Mercier ms. s.a.

SOURCES GENERALES : [var.] *ningue* Vendée “grande perche en bois dont se servent les maraîchins* pour franchir les fossés [= canaux] de leurs marais”, *ningle* Fontenay, [var.] *nêg* MaraisV. “grande perche de bois employée pour sauter les fossés du Marais [...] ; sorte de gaffe dont on se sert pour propulser le bateau plat des maraîchins*”, *nêgl*, *ningle* [fr.] « rég. », *nêgl* Sables Chaussée 280 [Vend.] FEW XXIV, 528b s.v. ANATIĆUĽA (lat.) “petit canard” I.3.a (corrigeant *ib.* XXII/2, 87a et XXIII, 107a).

SOURCES REGIONALES : “longue perche pour conduire le bateau ci après indiqué [= *niole* s.f. “petit bateau”, var. de *yole*], dans le Marais septentrional” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 328 ; “perche de sapin [*sic* ?], longue et effilée, servant à conduire les petits bateaux ou *nioles* dans le Marais septentrional” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 207 sq. ; [var.] *ningue* “perche utilisée pour guider la barque” (syn. *pigo(u)ille*, *parchaude*) et *ningle*, *ningue* “perche utilisée pour franchir les fossés” (syn. *sautour*) SefcoOuest 2004, 346 sq. s.v. *perche* (Vend., 1993, 17).

* * *

RABOTIN s.m.

(Bas-Bocage vendéen) VIEILLI, auj. RARE “voie étroite tracée par l’homme ou marquée par le passage répété de gens ou d’animaux”. Réf. / Syn. gén. *sentier*

— Dans le discours citant, précédé d’un commentaire métalinguistique :

– Le chemin se rétrécissait en une trace [= sentier]. En Vendée on disait un *rabotin*. Ils s’avancèrent à flanc de montagne, d’un côté les rochers, de l’autre le précipice et l’Océan en bas. La trace caillouteuse montait et descendait avec des degrés comme un escalier. (*Caraïbes* 2000, 161)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est précédé d’un commentaire métalinguistique de citation qui contient le verbe neutre *dire* au passé, un pronom personnel indéfini *on*, et une modalisation localisatrice *en Vendée*, et fait référence à un créolisme de même sens qui est utilisé dans la phrase précédente (*une trace. En Vendée on disait un rabotin.*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme cité selon le mode explicite ‘comme on disait’, et attribué au collectif des Vendéens du passé du récit (années 1940) dont le personnage-narrateur (vendéen) ne se distingue pas explicitement. Le diatopisme est utilisé pour relever l’authenticité du discours en opposant un usage linguistique endogène, sur les Caraïbes (*trace*), à un usage de la communauté d’appartenance du personnage principal, vendéen. L’usage double d’un signifiant désignant un sentier contribue à attirer l’attention sur le cadre du récit, que vise à décrire le passage dans son ensemble (paysage accidenté des Caraïbes) (fonction narrative implicite). La mise en scène ne fournit pas d’autres indices au sujet des valeurs du diatopisme, que l’auteur associe bien à l’usage du

passé en Vendée, et auquel il attribue une transparence sémantique et par là une certaine expressivité (Entretien 2009).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le synonyme *trace* s.f. qui est mis en scène – un archaïsme bien implanté dans le monde colonial (RichessesThib 2008, 305 sq. [Thib]) – est rare dans le corpus primaire, et toujours utilisé en référence aux Caraïbes (2000b 2x) (cf. Wissner 2012b, 203-205).
- (2) Dans le corpus primaire, le diatopisme mis en relief lors de sa première occurrence est très rare avec deux attestations. Il est utilisé dans un récit situé à la Dominique dans les années 1940 en référence à des référents dans cette région, au sein d'un roman modérément régionaliste (2000b 2x). Il figure dans le discours citant, lors de sa mise en relief, puis dans le discours cité d'un locuteur vendéen, missionnaire (au sein d'une lettre qu'il adresse à sa sœur, en Vendée).
- (3) Le synonyme général *sentier* est de fréquence comparable pour désigner des référents à la Dominique (2000b 3x), mais incomparablement plus fréquent en référence à des référents en dehors de cette région.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, vieux, reconnu par 1/22 informateurs :

Le diatopisme est en Vendée déclaré connu par un seul témoin – une locutrice dans la quarantaine, de milieu modeste, qui l'a entendu il y a longtemps, peut-être chez ses grands-parents (bilingues dialectophones) (témoignage d'ABO). Les locuteurs interrogés signalent tous utiliser *sentier* et *chemin*, et la plupart d'entre eux (quatorze) disent connaître le mot *routin* "sentier" (mais non pas le syn. *sente*). Une moitié d'entre eux déclarent l'employer eux-mêmes régulièrement, deux autres disent l'avoir employé dans le passé, et deux témoins le jugent courant en patois – alors qu'un autre locuteur de milieu cultivé le ressent comme un « mot du dictionnaire » (EnqWissVendée 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme absent de l'ensemble des sources métalinguistiques consultées se trouve employé dans un syntagme en 1904, dans la correspondance d'un religieux vendéen parlant d'une « route [...] à peine comparable au chemin Rabotin » (Suaudeau 2008). Il s'agit d'une correspondance qu'Y. Viollier a consultée pour la préparation de son roman (Entretien 2010), et où le père Suaudeau renvoie « sans doute » à un chemin de son hameau natal, la Choletière, au nord-est des Herbiers (nord-est du département) (Rézeau 2008, 218).
- ◆◆ Le diatopisme *rabotin* est homonymique avec divers diatopismes, pouvant notamment désigner un nain (Sologne, FEW I, 423a³⁸) ou le copeau (Nord, îles anglo-normandes, cf. FEW XVI, 730b ROBBE mnéerl. "lapin" I.2.a), ainsi qu'avec des technicisms de la langue générale, comme la désignation d'un outil pour raboter des façades (*ib.*, TLF, GLLF) et celle d'un instrument servant à affermir les routes (Lachiver 1997, 1399 [XVIII^e s.] ; cf. frm. *rabot* FEW XVI, 730a I.2.a).

Notre diatopisme représente probablement une innovation interne du frm. local en Vendée. Si l'on retient le sème de /+ irrégularité/ dans *rabotin* (ici de la surface du sentier), il s'agit sans doute d'un diatopisme lexématique formé par réduction

³⁸ Avec le diat. *rabot* s.m. (Sologne, Berry, Suisse, occitan mod. "id.", FEW X, 70b) à rattacher à l'onomatopée RAG-, avec frm. *ragot* adj. "court et gros (d'une personne)", FEW X, 30b.

d'un synt. (diat.) **chemin robotin* et par substantivation de l'adjectif, quant à lui une variante du fr. (gén.) *raboteux* adj. "inégal, rugueux (main, chemin, sol)" (cf. FEW XVI, 730b ROBBE I.2.a) – qui est peut-être à rapprocher d'une base onomatopéique RABB-, que proposent d'introduire Chauveau/Rézeau dans le FEW (DRF, 855 sq.). L'adjectif *raboteux* (fr. gén., TLF) est bien utilisé dans l'Ouest (FEW XVI, 730b ; Verrier/Onillon 1908, 171 [métadiscours] ; SefcoOuest 1994, 130 [id.]), y compris en référence à un chemin (p.ex. 'dial.' *robotu (chemin)* "raboteux", Guitteny 1970, 229). L'usage substantival *robotin* a pu être encouragé par son analogie formelle (suff.) avec le syn. (diat.) usuel *routin* (ci-dessous).

- ◆◆◆ Le diatopisme du corpus primaire, un localisme, était bien employé en français en Vendée dans la première moitié du XX^e siècle vu son attestation chez Suaudeau (v. aussi le corpus primaire), et est aujourd'hui ressenti comme vieux et rare (Enq., Entretien 2009). Dans son aire d'emploi, il est fortement concurrencé par des syn. gén. (cf. Enq.), mais aussi par des synonymes diatopiquement marqués, également attestés dans le corpus primaire – notamment *routin* s.m. (1985, 1986, 1999), qui est courant dans le Centre-ouest (RézOuest 1984, 247 ; Horiot 2009, 7), et appartient en Vendée à la norme régionale (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : synt. *chemin Robotin* Vendée Suaudeau 2008, 228 [1904].

SOURCES GENERALES : p.-ê. à rattacher à une base onom. RABB- (que propose d'introduire DRF, 855 sq.) ; y joindre alors aussi mfr., frm. *raboteux* adj. "inégal, rugueux (main, chemin, sol)" [...] *robotu* bmanç., *robotut* saint. "noueux, inégal" [Mayenne, CharM.] de FEW XVI, 730b s.v. ROBBE mnéerl. "kaninchen" I.2.a [dérivés].

* * *

2.1.5. Divers

Une dernière rubrique rassemble trois termes qui sont à valeur abstraite ou relèvent de domaines insuffisamment représentés dans l'œuvre d'Y. Viollier pour constituer des chapitres à part (*bourse*, *raballée*, *rin*).

* * *

BOURSE s.f.

FAM., peut-être VIEILLISSANT "sac d'emballage en papier" (cf. RézVendée). Réf. / Syn. gén. *sachet*

— Dans le discours citant, entouré d'un commentaire métalinguistique (en référence à un emploi dans le discours direct) :

– Si vous n'avez pas de levure fraîche, vous avez peut-être de la levure sèche ? / Le rouge gagna le front du grainetier, qui se ravisa soudain. / [...] Il tendit un sac de papier illustré d'une image en couleur à bords dentelés : / – Est-ce cela que vous cherchez ? / Élie lut : / – Levure de bière séchée de Watreloos. Ça m'en a tout l'air. En avez-vous une deuxième *bourse* ? / Tout ce qui était poche [= sachet] était *bourse* dans la bouche d'Élie. Le grainetier remonta à son échelle. [...] / Élie serra contre sa poitrine les deux paquets de levure d'un air satisfait. (Bouvier 1998, 149)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est glosé à l'aide d'une définition qui contient un synonyme, *poche* (ci-dessous) et le verbe *être* au passé (*Tout ce qui était X était Y*), ainsi qu'une tournure de citation (*dans la bouche d'Élie*).
- (2) Le diatopisme (en fonction de rhème) est indirectement présenté comme employé mais avant tout déclaré cité, selon le mode 'comme il disait' (un paysan vendéen). La glose le présente non pas comme un idiosyncratisme illégitime (en l'absence d'un marquage ou d'une modalisation évaluatrice), mais comme un mot authentique quoique rare, qui ne correspond pas à l'usage dominant en français rural dans le passé récent en Vendée, contrairement à son synonyme *poche*, présenté comme courant et légitime. La glose, formellement une définition, ne vise pas à définir le diatopisme pour en assurer l'intelligibilité puisque son synonyme (diat.) *poche* figure en fonction de thème, et ne peut être jugé accessible par les lecteurs visés (supra-régionaux) ; son emploi risque même de porter à confusion lors d'une lecture rapide, même le cotexte est assez explicite pour assurer son intelligibilité. La mise en scène du diatopisme *bourse* vise à authentifier le discours, et à caractériser le personnage cité par sa différence de langage et de modes de guérison (paysan original, guérisseur d'animaux) (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (2) Le diatopisme est rare dans le corpus primaire, avec deux occurrences dans un seul passage situé dans le Bocage vendéen des années 1920, au sein d'un roman modérément régionaliste (1998). Un premier emploi dans le discours direct d'un paysan est repris pour être commenté dans le discours citant d'un narrateur extradiegetique.
- (3) Le diatopisme est d'usage largement minoritaire par rapport à des synonymes généraux. Pour prendre l'exemple de son cotexte d'emploi sur la même page, le diatopisme concourt avec deux emplois du diatopisme usuel *poche* (v. Com. hist.-comp.), et deux emplois de synonymes généraux : *paquet* s.m. et le synt. nom. m. *sac de papier* (ex. cité).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Mot légitime mais vieillissant, reconnu par 8/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par la plupart des locuteurs vendéens interrogés, dont cinq disent aussi l'employer eux-mêmes comme un synonyme assez rare de *poche* (diat.) (témoins nés entre 1930 et 1956, de milieux modeste et cultivé). Si une partie des témoins ressentent *bourse* comme 'aujourd'hui moins fréquent' (4/8), les locuteurs ne connaissant pas le mot recherché (de milieu modeste et cultivé) sont tous nés entre 1925 et 1942 (sauf une locutrice cultivée née en 1978) : il est déclaré employé seulement par des locuteurs âgés entre 53 et 79 ans. Le syn. (diat.) *poche* appartient à la norme régionale : il est considéré comme 'usuel', 'courant' et 'dominant' dans l'usage, par des informateurs à caractéristiques sociolinguistiques diverses (y compris des locuteurs cultivés ayant vécu dans d'autres régions de France), et déclaré employé par 13/14. Le syn. gén. *sachet*, déclaré employé par six témoins, est également largement connu mais moins implanté dans l'usage spontané que *poche* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Non attesté à date ancienne (RézVendée), ◆◆ le particularisme – à rattacher au lat. BYRSA "peau tannée, cuir" (FEW I, 667 I "bourse (porte-monnaie)", cf. rom. BYRSA "beutel"), lui-même issu du grec "peau tannée, tuyau en cuir" – a été formé par extension de sens à partir du fr. (mod. gén.) *bourse* "petit sac dans lequel on met son argent de poche" (*ib.*), qui désignait « anciennt. » un "petit sac arrondi

[...] destiné à contenir les pièces de monnaie [...]” (Rob) – dont a aussi été dérivé le sens ‘gén.’ p. anal. “petit sac souple” (syn. *enveloppe, poche*) (Rob sens 4 ; Ø TLF, Lar, PR). Le lexème désignant un petit sac à l’origine en cuir est attesté depuis l’afr., d’abord sous la forme *borse* (aussi TLF *bourse*¹ Étym.) – forme maintenue à l’époque contemporaine dans le Centre et en Bourgogne (FEW I, 667b) mais aussi en Vendée (CorbrejaudNoirmoutier). Le lexème du corpus primaire représente peut-être un usage rare du français général dont le statut est mal élucidé dans les dictionnaires (cf. Rob). Il s’agit toutefois probablement d’un diatopisme sémantique – une innovation du frm. (occidental ?) formée à partir du fr. gén. “petit sac en cuir servant de porte-monnaie” par application du signifiant à un petit sac en papier à usages divers, dont l’extension aréologique et le trajet historico-variétal restent toutefois à décrire.

- ◆◆ Le diatopisme est bien attesté en Vendée (RézVendée, Barkan 1961-1962, CorbrejaudNoirmoutier [métadiscours]), quoique d’usage plutôt sporadique (Enq.) : il s’agit d’un synonyme rare du diat. usuel et légitime *poche* (cf. DRF, 811-813), également attesté dans le corpus primaire (1975-1998 6x). Le diatopisme n’est pas propre à la Vendée, comme le suggère son attestation dans les Pyrénées-Atlantiques (DRF).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *bourse* « parfois » Pyrénées-Atlantiques (syn. région. diat. *poche*¹) DRF 2001, 12b *Introduction* ; “sac d’emballage, en papier ou en plastique” (syn. région. *poche*, gén. *sachet*) RézVendée 2009, 24. — *SOURCES COMPL.* : *bourse* fr. ‘rég.’ Vendée “sacs [sic gram.] en papier” Barkan 1961-1962, 78.

SOURCES GENERALES : à ajouter à FEW I, 667b s.v. BYRSA (lat.) “fell, leder” I “geldbeutel”.

SOURCES REGIONALES : [var. phon.] *borse* s.f. “petit sac – poche [= sachet] de papier” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 18 s.v. *borse* [source cachée].

* * *

RABALLEE s.f.

FAM. plutôt RARE “mouvement rapide et violent d’un objet qui vole” (*raballée de dail**). Réf. / Syn. gén. *coup*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition ordinaire et mis entre guillemets :

Allez donc vous faire entendre, vous avec ces « *raballées de dail** », ces grands coups de faux du vent sur les bords d’eau. Ils étaient face à face, le capitaine des gendarmes avec son bicorne et celui de Château-Fromage [paysan-meunier] avec son bonnet à pompon. Ils se regardaient. (*Loups* 1985, 20)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets en tant que locution (« *raballées de dail* »). C’est celle-ci aussi qui est suivie d’une définition de type lexicographique, après une virgule (*grands coups de faux*), quant à elle complétée d’une précision contextualisée (*du vent*).
- (2) Par sa mise en scène, le diatopisme (en fonction de thème) est présenté avec la locution dans son ensemble comme étant à la fois employé et cité, selon le mode implicite ‘comme on dit’. Il sert essentiellement une fonction référentielle : décrire la violence du vent. Il est en outre présenté comme marqué, non général, considéré comme inconnu des lecteurs visés et par là rendu accessible par sa glose. Vu l’usage de guillemets de citation, et vu son intégration dans une locution

en emploi métaphorique, il est en outre utilisé pour relever l'expressivité et l'authenticité du discours. Sur le plan narratif, la notion de violence véhiculée par le diatopisme est en outre indirectement transposée sur la relation des personnages qui sont mis en scène dans la suite immédiate, contribuant par là à caractériser leur relation conflictuelle, pendant la guerre de Vendée en 1793 (fonction narrative indirecte).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, la mise en relief du diatopisme – appliqué au vent (p. métaph.) – coexiste avec deux attestations du sens littéral “coup de faux”, dans le même synt. (*couper qqc. d'une raballée de dail**) (1982) et sous forme elliptique sans compl. d'obj. (*une raballée derrière la nuque*) (1985). S'y joignent deux attestations du diatopisme en emploi métap. [appliqué au vent ou à des objets entraînés par le vent], dans les synt. *raballées du vent* et *raballée de feuilles mortes* (1985). Le diatopisme est plus expressif que des syn. gén. (aussi Enq.), et d'application plus large. Trois lexies de la langue générale peuvent syntagmatiquement venir remplacer le diatopisme, variant selon les différents usages : notamment *coup* s.m. (dans la loc. *raballée de dail** et pour *raballée* sans compl.), *rafale* s.f. (dans *raballées du vent*), et *volée* s.f. (dans *raballée de feuilles*).
- (2) Mis en relief lors de sa première occurrence dans le roman *Loups* (1985), le diatopisme apparaît cinq fois, toujours dans des romans à orientation régionaliste marquée (1982, 1985 4x). Il figure d'abord dans le discours direct d'un paysan âgé s'adressant à un ami, en emploi littéral de *raballée de dail** (1982), puis toujours dans le discours citant (1985).
- (3) Dans le corpus primaire, l'expression au sein de laquelle figure le diatopisme est de fréquence égale à des expressions imagées du fr. gén. [utilisées aussi en référence au vent], et qui transportent une expressivité comparable : *coups de boutoir* (1972, 1988), *coup de bélier* (1986, 2000b), *coup de barre* (1986) et *coup de gueule* (1986). En dehors de ces syntagmes expressifs, le diatopisme mis en relief est toutefois largement minoritaire par rapport à des lexèmes et syntagmes synonymiques du fr. gén. [utilisés aussi en référence au vent] (1972-2008 58x) : *rafale (de vent)* (1972-2008 27x), *bourrasque (de vent)* (1979-2003 15x) et *coup de vent* (1972-2003 12x) ; seul le premier figure dans le discours cité direct, une fois (2001). À ces emplois très régulièrement répartis dans la quasi-totalité des romans d'Y. Viollier s'ajoutent des hapax : *passée de vent* (1986), *ruée de vent* (1986), *poussée du vent* (2001) et *tapage du vent* (2002).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, légitime, reconnu par 1/12 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu par un seul des locuteurs interrogés – un agriculteur dans la cinquantaine, non dialectophone, du centre-ouest de la Vendée (dans le Bocage vendéen). Il le connaît utilisé autant en référence à un coup donné avec un objet dur qu'en référence au vent ou aux feuilles. Certains proposent toutefois le syn. (diat.) *rabattée* “coup ; grande quantité (de qqc.)” (Com. hist.-comp.) et le syn. (gén.) *volée* s.f. (deux témoins respectivement). Les informateurs signalent en outre l'usage courant de *raballe* s.f. pour désigner un type de râteau (quatre témoins) ou une “raclette pour tirer le sable et le béton” (deux) et celui du verbe *raballer*, utilisé selon sept locuteurs aux sens “remuer [= racler] la terre”, “tirer vers soi” [le référent peut aussi être du foin (syn. gén. : *racler*) ou de la cendre] ou “ramener / traîner ses jambes” (cf. Com. hist.-comp.) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme absent des sources consultées est attesté sous la forme *rabalée* s.f. en poitevin dès le XVII^e siècle avec un sens proche, “foison” (poit. Drouh, cf. FEW X, 5a *RABB- “faire du bruit” I.3.b.γ “ramasser au râteau”), relevé en Vendée depuis 1809 (LaRévellièreMontaigu 1809, 395 ; cf. MCelt 3, 395, FEW X, 5a). Le diatopisme *raballe* s.f. “frottée de coups” est quant à lui déjà attesté chez Rabelais : « Avec belle saulce de raballe » (*Pantagruel*, Livre II, chap. XII), traduit “une belle roulée, frottée de coups” (cf. Verrier/Onillon 1908, 169 *rabale* Hist.).
- ◆◆ Le diatopisme *raballée* “volée, coup de quelque chose de violent”, sans doute une innovation du frm. dans l’Ouest entre Loire et Gironde, a pu être formé par dérivation suffixale à partir du diat. *raballe* de même sens, mais l’attestation de ce dernier chez Rabelais est isolée. Le diat. *raballée* au sens de “foison, grande quantité d’une chose, grand nombre (de choses ramassées)” est en effet lui aussi d’implantation ancienne en fr. dans la région (ci-dessus), et caractéristique du Centre-ouest notamment dans sa partie occidentale (Vend.–SeudreS FEW X, 5a-b ; VaudoréBocageV, 333 [av. 1847] ; SefcoOuest 1994, 127). Le diatopisme *rabalée* “grande quantité” est toujours bien ancré en français courant de nos jours, en Vendée (Enq., Entretien 2009) et en Charente, vu son emploi (marqué) en titre d’un article de revue paru sur le blog de la Paroisse du Centre-ville d’Angoulême : « Une < raballée > d’ordinations cette année dans notre diocèse ! » (19/10/2007 < <http://cathedrale16.over-blog.com/article-12898950.html> >, Google web [11/03/09]). Il est très probable que le diatopisme de notre corpus primaire représente un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir d’un sens “beau coup (d’une chose)” > “grande volée, grand coup (d’une chose)”, avec maintien des sèmes /+ volume/ et /+ excès/, et ajout des sèmes /+ choc/, /+ violence/ et /+ acte momentané/.
- ◆◆◆ Le diatopisme du corpus primaire est un emploi rare quoique légitime en français en Vendée de nos jours (Enq., Entretien 2009). Y. Viollier recourt en outre à deux diatopismes de formation analogue (sans mises en relief) qui sont absents du corpus de référence minimal : *tomberée* s.f. “grande quantité” (1979-1998 6x) et son dérivé suffixal *tomberonnée* de même sens (1996) – sans doute formé à partir du fr. gén. *tombereau* “contenu d’un tombereau” – ainsi que *rabattée* “grande quantité” (1985) (cf. Verrier/Onillon 1908, 170 ; Jaubert 1864², 555), désignant aussi un “coup de bâton” (LalannePoit, 222), qui est à rapprocher du verbe *rabater* “frapper, heurter, faire un bruit extraordinaire”, qui représente un diatopisme caractéristique de l’Ouest surtout, où il est d’attestation ancienne (a.norm., fr. en Poitou dp. 1527, MourainRézMaraisV, 237).

Le diatopisme du corpus primaire s’intègre dans une famille lexicale très productive et caractéristique du Centre-ouest. Le diatopisme *rabalée* “grande quantité” a en effet dû jouir d’une excellente assise et d’une certaine expressivité pour ses locuteurs entre Loire et Gironde, vu l’existence d’une loc. adv. à *rabalaïe* “en quantité” dans le discours dialectal (CharierRézVendée 2011, 432) – aussi utilisé sous la forme à *rabale* (SefcoOuest 2004, 216) – ainsi que de plusieurs glissements de sens. Le lexème peut ainsi désigner des groupes d’êtres humains (LalannePoit 1867, 221 ; SefcoOuest *loc.cit.*) et une “suite nombreuse d’êtres” (Aiript, FEW X, 5a *RABB- I.3.b.γ [dérivés]), mais aussi une “traînée, séquelle, troupe, rassemblement” (saint., St-Seurin, *ib.*, 5b) – voire, par insistance sur le sème /+ traîner/, une “savate traînante” (saint. BM pl.) et une “femme de mauvaise vie” (poit. sg.) (FEW X, 4b *RABB- I.3.a.α et ε “tirer, traîner avec bruit”). C’est à ce groupe qu’est à rattacher la locution à *la raballe* “à la traîne, en désordre, à l’abandon” (SefcoOuest [sauf Vienne] *loc.cit.*) – chez Y. Viollier utilisée dans la locution *avoir le pied à la raballe* (2009 hapax) – à côté du verbe *rabaler* au sens de “traîner ses jambes”, en fr. en Vendée (Enq.).

Le diatopisme *raballée* “grande quantité” représente quant à lui un diat. sémantique dérivé par métonymie à partir du sens de “(quantité de) ce qu’on ramasse ou que l’on peut ramasser avec une *raballe* [= type de râteau] (notamment des grains)”, que nous avons trouvé attesté en Vendée (cf. SimonneauElle, 111 > FEW X, 5a ; Vaudoré *loc.cit.*). Il s’agit là aussi d’un diatopisme formé par métonymie, quant à lui à partir de la désignation du râteau lui-même – qui est un diatopisme caractéristique du mfr. et du frm. dans l’Ouest (mfr. Poitou dp. 1396, RézOuest 1984, 237 ; Barkan 1966-1976, 141 ; Rézeau 1978, 117 ; « Aunis » Littré, Enq. ; aussi Viollier 2000b hapax). Il est également largement attesté dans le discours dialectal endogène (FEW X, 5a I.3.b.a [dérivés] et 6b I ; LaRévellièreMontaigu, 396 ; Verrier/Onillon 1908, 169 ; SefcoOuest *loc.cit.*, 127 sq. ; Charier *loc.cit.*). Ce diatopisme occidental étant d’attestation ancienne, il est sans doute antérieur au verbe *raballer* “rafler, ramasser ce qui est par terre (notamment avec un râteau)”, un diatopisme très bien implanté en frm. entre Loire et Gironde (Enq., Entretien 2009 ; aussi ChefB. “[mit lärm] ziehen, schleppen”, d’extension plus large, FEW X, 4-5b I.3.a et b), qui a également donné lieu à des sens métonymiques : “traîner ses jambes” (Enq.), “renverser un objet” (SefcoOuest *loc.cit.*), ou encore “accomplir rapidement une tâche” (Charier *loc.cit.*).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à *rabalée* f. poit. Drouh et Vend. MCelt 3, 395 “foison”, *rabalaye* Elle “ce qu’on amène avec la *rabale*” FEW X, 5a s.v. *RABB-“lärmern” I.3.b.y [dérivés] “zusammenscharren, zusammenrechen”.

RIN (diat. phon.) → 2.1.6.

* * *

2.1.6. Particularismes phonético-graphiques

Dans l’œuvre d’Y. Viollier, les mises en relief de diatopismes du français en Vendée concernent très majoritairement des diatopismes lexicaux. Nous avons cependant identifié trois diatopismes phonético-graphiques qui ont été explicitement mis en relief par l’écrivain.

* * *

MEMON s.f.

TRES FAM. AFFECT. hypocoristique “mère (dans le langage de l’enfant et dans celui de l’adulte pour désigner sa propre mère)”. Réf. / Type gén. *maman*

— Dans le discours cité direct, suivi d’un commentaire métalinguistique (dans le discours citant) :

– Parle-moi, dit Ménie en pressant entre ses doigts rouges de laveuse la grosse main de son fils. / La pomme d’Adam de Gabriel glissa le long de sa gorge. Il dit : / – *Memon* ! / Il appelait sa mère ainsi lorsqu’il était enfant. Ménie se leva et fureta dans son panier pour dissimuler son émotion. (*Fontfroide* 1999, 40)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme utilisé dans le discours cité est suivi (dans le discours citant) d’un commentaire métalinguistique incident qui contient le verbe *appeler*, un groupe adverbial de temps et un adverbe de manière (*ainsi*) qui établit le lien avec le discours cité (*Memon* ! / Il appelait sa mère ainsi lorsqu’il était enfant).

- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est explicitement présenté comme cité, selon le mode ‘comme il disait’ – c’est-à-dire un domestique charentais s’adressant à sa mère comme lorsqu’il était enfant. Le diatopisme est utilisé pour exprimer l’état émotionnel du personnage (désespoir d’un jeune homme emprisonné malgré son innocence) (fonction narrative de description). L’usage et la mise en relief du diatopisme visent en outre à relever l’authenticité du discours. L’usage du diatopisme vise enfin aussi à exprimer la souffrance profonde du personnage cité au niveau interactionnel entre les interlocuteurs (fonction émotive), et à inciter le lecteur à la compassion (niveau interactionnel auteur – lecteurs) (fonction d’appel).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est toujours utilisé comme un terme d’adresse utilisé par des locuteurs s’adressant à ou appelant leur mère, à l’exception peut-être d’un emploi qui est attribué à un locuteur qui s’adresse à son frère handicapé en l’utilisant donc par imitation (1985).
- (2) Le diatopisme, une fois mis en relief lors de sa première occurrence dans *Fontfroide* (1999), apparaît vingt-neuf fois au total, dans trois romans à orientation régionaliste, surtout dans deux romans historiques (1985 14x, 1986 13x, 1999 2x). Il figure exclusivement dans le discours cité de locuteurs de l’Ouest de la France, surtout de garçons : un Charentais à la fin du XIX^e siècle (1999 2x) et de nombreux villageois vendéens à la fin du XVIII^e siècle : un collectif d’enfants (1985), une fille (1985-1986 6x), une femme souffrante (1986), et surtout des garçons et des hommes blessés (1985-1986 17x).
- (3) Le diatopisme est d’usage dominant dans les trois romans dans lesquels il apparaît par rapport à des emplois généraux équivalents. Ceux-ci y figurent cinq fois, dans le discours de locuteurs en détresse qui sont issus de milieux divers : le synt. *Ma mère*, dans les propos d’un jeune homme de milieu moyen (1999 2x), et le syn. gén. *maman*, attribué à un enfant bourgeois (1986 2x) puis à un enfant de milieu modeste (1986).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, rural, enfantin (reconnu par 5/12 informateurs) :

La prononciation [məmɔ̃] est reconnue par 5/12 locuteurs vendéens interrogés comme la forme de leur enfance (tous dialectophones actifs ou passifs), et déclarée employée par deux d’entre eux. Des témoins de milieu cultivé l’ont entendue plutôt en milieu semi-rural (‘dans les bourgs’) (deux) ou ‘en patois’ (un). Les témoins signalent également des variantes : /momɔ̃/, /mɔ̃mɔ̃/ et /məmeã/. Un autre témoin connaît en Vendée seulement la forme *man* mais a entendu /mamɔ̃/ à Bordeaux. La prononciation évoquée par la graphie *memon* correspond à celle que nous avons observée dans le discours non contrôlé de deux informateurs de milieu modeste : un ouvrier dans la quarantaine (Bas-Bocage vendéen) et une femme de soixante-dix ans de cadre vie rural et semi-rural (Marais vendéen) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ La forme *memon* est attestée régionalement en Poitou dans un Noël poitevin (*N’y velez vous point, bregere*, n° XXVI, 66), non daté (probablement XVIII^e s., après 1731) (LemaîtreClouzotPoit 1908, 124 > FEW VI/1, 134a MAMMA “sein ; mère” I.2.a.a).
- ◆◆ Le diatopisme phonético-graphique /məmɔ̃/, qui affiche une première voyelle en position à *schwa* (cf. Durand 2009, 137) – pouvant grosso modo se réaliser

comme un /e/, /ə/ ou /ø/ (aussi s.v. *benaise*, *besson*, *beuque*) – ainsi qu’un arrondissement de sa dernière voyelle, représente une innovation interne du frm. dans le discours relâché familial.

En français familier en Vendée de nos jours, l’affaiblissement de la première syllabe caractérise de nombreux mots (p.ex. *curé*, *pétasse*, *mort* prononcés par le conteur vendéen Jaulin 1999 s.p.), y compris d’autres hypocoristiques, comme le diatopisme *pelin** et le terme d’adresse *pepa* (Viollier 1986 2x ; var. *p’pa* 2006 5x). Cet affaiblissement est également bien maintenu dans les variétés dialectales continuant le poitevin (cf. *pepa* Verrier/Onillon 1908, 23 [Anjou], SefcoOuest 1994, 59 [DSèvres, comme *pepé*]), peut-être dû à (ou plutôt renforcé par) l’« usage de ce patois qui accentue si fortement les finales » (MourainRézMaraisV 2003 [1847], 49 § 28, donnant l’ex. de *tendrai*).

Pour la formation du diatopisme *memon*, il n’est toutefois pas nécessaire de présumer un transfert depuis le poitevin. Le schwa en syllabe initiale ouverte caractérise en effet aussi de nombreux mots en français québécois populaire (Uritescu 2007, 586 et 584) et est également rendu dans la littérature québécoise, y compris pour le type *maman* (ci-dessous) et *papa* (*pepa*, Dufresne 1969 [dans le discours cité], d’apr. FLI). Ce trait devait être répandu dans des variétés régionales du français populaire dans le Centre/Ouest en France avant le XVI^e/XVII^e siècle (cf. aussi [ə] fréq. en pos. initiale inaccentuée en mfr., frm. pop. XVII^e s., ci-dessous).

La forme [məm̃] a pu être formée par affaiblissement de la première voyelle, à partir d’une forme centre-occidentale [m̃m̃] (spor. Vend., Enq.) – sans doute une variante du frm. (auj. arch.) *manman* (ci-dessous). Une nasale intermédiaire entre [ã] et [ɔ̃] et des réalisations proches sont en effet répandues en poitevin (PignonÉvPhonPoit 1960, 82, 84 donnant l’ex. de *chombrère*), d’où la conclusion de SefcoOuest d’une tendance directe [ã] > [ɔ̃] en poitevin, en position accentuée et inaccentuée (1992, 20).

L’évolution [māmā] > [m̃m̃] > [məm̃] a aussi pu passer par l’intermédiaire d’une forme dénasalisée *[mom̃] / [m̃m̃] (parallèle à [məmā], ci-dessous). Le passage [o] > [ə] était en effet répandu en position initiale inaccentuée, en mfr. et en frm. pop. au XVII^e siècle, ‘jugé incorrect’ dès le XVI^e s., époque à laquelle il a aussi gagné le poitevin (PignonÉvPhonPoit 1960, 368 sq., p.ex. *quem*, *pelisse* [PignonGentePoit]).

◆◆◆ La forme /məm̃/, dont l’extension exacte reste à vérifier, est encore bien utilisée aujourd’hui en français en Vendée (Enq.), quoiqu’associée surtout à la première moitié du XX^e siècle (Entretien 2010). Elle est bien marquée à la fois diatopiquement, diaphasiquement et diastratiquement, et dominée par la forme générale *maman*, qui est attestée depuis le XVI^e siècle, comme *papa* (‘fam.’, NyropGramHist 1967⁵ I, 475 § 509 1^o), et formée à partir de la forme *manman* de « l’usage familier » en français (dp. XVI^e s.) (*ib.*, 473 sq. § 506 1^o ; « pop. » Rob), aussi attestée régionalement (CôtesN [ALF], FEW VI/1, 134a), et formée avec chute de la consonne finale de **māmāme*, d’une forme quant à elle issue de **māme* (*ib.*, 135a ; Nyrop *loc.cit.*, 475 § 509 1^o “Redoublement harmonique d’une syllabe”)³⁹.

Le diatopisme du corpus primaire s’intègre dans une aire centre-occidentale d’un type proche, *momā* (~ [m̃m̃]). Celui-ci est caractéristique de deux aires, l’une du

³⁹ La forme [māmā] attribuée par Y. Viollier au discours direct de femmes en français antillais [1950] (2000b 5x), relève aujourd’hui en effet aussi du français aux Petites Antilles (Hazaël-Massieux 1996, 672 et 665 ; “maman, mère” Telchid 1997, 115 ; aussi créole Martinique “mère” Jourdain 1956, 115).

nord-est galloroman (ard., Augny, de Metz à Fraize, Jura) l'autre du centre-ouest (nant. bmanç. maug.) (FEW VI/1, 134a) (aussi Anj. *mauman* Verrier/Onillon 1908, 23 ; *momman* chez G. Sand ds Rob). Des réalisations du type [mòmã] sont également bien attestées en français relâché en Vendée de nos jours (Jaulin 1999 la 1^{ière} syll. comportant un schwa, entre [ə] et [œ]), mais ont aussi été relevées à Paris (FEW *loc.cit.*, 135a ; aussi [mòmã] [sans localisation] MartinetWalterPhon, aussi ds TLF).

Parmi les variantes, la forme [mòmã] comportant un schwa en syllabe initiale est elle aussi attestée à l'époque contemporaine dans une aire centre-occidentale (*meman* Saintes, berr. [CharM., Cher/Indre], FEW VI/1, 134a ; *meman* Musset 1932, 465 [CharM.] ; *meman*, *mouman* Verrier/Onillon *loc.cit.* [Anjou]). Elle a également été relevée en Touraine (*M'man* G. Sand, ds TLF ; mais « pop. » [sans localisation] Rob), ainsi qu'en français traditionnel au Canada (*meman* GPFC, 449), y compris dans la littérature, au Québec et en Ontario (*meman* 1958-1989, 2007 [entre guillemets], d'apr. FLI). Quant à lui, le type *mēmē* et sa var. *məmə*, est exclusivement de type nord-occidental (IlleV, Pléché, nant., bmanç., saint., CharI, FEW VI/1, 134b II).

Les sources différentielles attestent également des formes comme *mam* (Nouvelle-Calédonie, RichessesThib 2008, 519 [Réz]) et divers glissements de sens du type général *maman* – comme son emploi « usuel » dans le discours formel équivalent du fr. de réf. *mère*, dans le nord-est de la francophonie européenne (DRF, 644 [Réz], DRFcompl, 448 [Lorraine]) mais aussi son emploi comme “terme de déférence à l'égard d'une femme plus âgée que soi ; *spécialt* tante maternelle ou marâtre” en Afrique noire (PR 2008), ou au contraire comme terme de mépris, utilisé à l'égard des esclaves noires aux Antilles à la fin du XVIII^e s. (AnonymeHippolyteFort *ca* 1800, ds RichessesThib 2008, 215 [Réz]).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : *memon* poit. N [LemaîtreClouzotPoit] [et var.] FEW VI/1, 134a s.v. MAMMA (lat.) “mutterbrust ; mutter” I.2.a.a.

SOURCES REGIONALES COMPL. : *memon* “maman” (noël) [probablement après 1731] LemaîtreClouzotPoit 1908, 124 et [glossaire] 162.

* * *

PELIN s.m.

TRES FAM. RARE hypocoristique “homme qui a tenu un enfant sur les fonts du baptême et a mission de veiller sur lui”. Réf. / Type gén. *parrain*

◆ [Comme terme d'adresse]

— Dans le discours cité direct, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial), puis dans le discours citant, précédé d'un commentaire métalinguistique :

Fauvette a bien ameuté le quartier. La porte bat, et José me dégringole dans les bras : / – *Pelin* [en note : parrain] ! *Pelin* ! *Pelin* ! / Jeanne étant sa marraine, il m'appelle *pelin*. (*Mariennée* 1980, 84)

◆ [Comme titre]

— Dans le discours citant, mis entre guillemets :

Louis-Marie cilla. Il ne s'attendait pas à une opposition si vive du frère avec lequel il s'entendait bien. D'une certaine manière, Antoine était encore son

« *pelin* ». Il balbutia : / – Je ne vous sers pas à grand-chose. Je suis déjà parti tous les matins. Je... (Vigne 1994, 222)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

(1-2) (A) Pour l'analyse, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B, ici une définition par un synonyme (1980). Par son attribution au discours cité, par sa répétition, et par son intégration dans des exclamatives, le diatopisme (en fonction de thème) sert à décrire la joie du personnage cité (fonction narrative de description) tout en relevant l'expressivité du discours.

(B) Lors de sa mise en relief par l'auteur, dans le même passage, le diatopisme est précédé d'un commentaire métalinguistique incident qui est constitué d'une proposition explicative contenant l'antonyme général *marraine*, puis d'une tournure de citation contenant le verbe descriptif *appeler* (*Jeanne étant sa marraine, il m'appelle pelin*). Le diatopisme (en fonction de rhème) est présenté comme un terme d'adresse, cité selon le mode 'comme il dit'. Le glosage a pour but d'expliquer l'usage du diatopisme (relation des personnages) tout en assurant son accessibilité. Le diatopisme est utilisé pour son authenticité, afin de décrire la relation des personnages (relation de proximité) (fonction narrative), et est indirectement mis en scène pour authentifier le discours.

(1-2) (C) Lors de sa seconde mise en relief, le diatopisme est mis entre guillemets (« *pelin* »). Utilisé en fonction de thème, il est à la fois présenté comme utilisé et cité, selon le mode implicite 'comme il disait' – le personnage vendéen, à la fois au moment de l'énonciation et lorsqu'il était enfant. Il sert avant tout à exprimer l'affection du personnage pour son frère et de caractériser leur relation de proximité, en l'opposant en même temps à la situation conflictuelle momentanée (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé surtout comme terme d'adresse, douze fois (1980 11x, 1994), mais aussi en emploi de titre [précédé d'un pronom personnel], deux fois (1980, 1994). Il désigne toujours une personne pour laquelle le filleul éprouve une affection et un respect particuliers.

(2) Mis en relief trois fois (1980 2x, 1994), le diatopisme apparaît quatorze fois au total, dans deux romans à orientation régionaliste, marquée puis modérée (1980 12x, 1994 2x). Il figure surtout dans le discours cité de locuteurs vendéens, toujours de garçons (t. d'adresse) sauf un emploi dans le discours d'une femme (en emploi de titre) (1980). Seule deux occurrences figurent dans le discours citant de personnages-narrateurs lors des deux mises en relief (1980, 1994). La comparaison de sa distribution discursive avec celle de son hyperonyme général indique que le diatopisme, sans doute à diatopie consciente, est ressenti comme plus expressif, et comme le terme d'adresse dominant dans l'usage familial en Vendée.

(3) Le diatopisme affiche une fréquence comparable à son synonyme général, *parrain*, à seize occurrences dans sept romans (1975-2008). Ce dernier est surtout utilisé en emploi de titre (1975-2008 14x) – une fois en alternance avec le diatopisme (1994) – outre quatre emplois comme terme d'adresse dans le discours cité de locuteurs vendéens dans un roman à orientation générale (1992 4x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rare, connu sous la forme /pœrẽ/ (reconnu par 2/21 informateurs) :

Le type est déclaré connu seulement sous la forme /pœrɛ̃/ par deux des locuteurs interrogés – une femme (26 ans) de milieu moyen et un monsieur (78 ans) de milieu cultivé. Ils le ressentent comme ‘patois’ (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme – homonymique avec un technicisme du fr. gén. (TLF *pelain*, Rob s.v. *plain*² Rem.) et un dialectalisme d’un autre champs sémantique (SefcoOuest 1994, 55) – n’est pas attesté à date ancienne, contrairement à sa variante *pereins* – relevé en Poitou depuis 1574 (comme *mereyne*), dans le journal d’un notaire dans les Deux-Sèvres (*Journal de Denis Généroux, notaire à Parthenay*) (d’apr. PignonÉvPhonPoit, 461).
- ◆◆ Le type *perrain* (comportant un /e/ faible en première syllabe, cf. s.v. *memon*), encore habituelle dans les Deux-Sèvres (à Vasles) au XVII^e siècle (*ib.*), est la forme d’afr. et mfr. (MourainRézMaraisV [1847], 222), qui a été maintenue dans le Centre-ouest occidental jusqu’à l’époque contemporaine (Vend., poit., Roch., saint.), mais aussi dans la Creuse et en Aquitaine (land.) (FEW VIII, 22b PATRINUS lat. “parrain”). Il s’agit d’une variante d’une forme comportant un *e* faible ou ouvert en 1^{re} syllabe qui est largement attestée dans l’ensemble de la France, sauf dans le centre autour de l’Île-de-France (ALF c. 974), y compris dans le Centre-ouest (*périn* SefcoOuest 1994, 60 [sauf Vend.]).

Le maintien du /e/ de la première voyelle – ne suivant pas l’ouverture *e > a* (sous influence de la liquide) de l’usage général (cf. p.ex. GuiraudPop, 105 III.4) – a pu être renforcé dans l’Ouest par la forte accentuation de la finale, du moins en poitevin (v. s.v. *memon*). Si on observe bien en patois poitevin un changement fréquent *< a > < e >* (cf. FavrePoit, LIV), la variante lexicalisée *pelin* est plutôt une variante phonético-graphique de la forme ancienne *perrain*, vu la proximité et la concurrence ancienne du /l/ (vélaire) intervocalique avec le [r] apical (cf. fr. gén. pop. GuiraudPop, 104 III.2 ; ancien québécois, Juneau 1972, 159-162). En présence du passage progressif du [r] apical vers un [ʁ] uvulaire dans les variétés gallo-romanes d’abord septentrionales, diffusé depuis Paris (*ib.* ; pour *r > R*, v. NyropGramHist I 1967⁵, 358-363), la formation de la variante *pelin* date nécessairement de l’époque où le [r] apical jouissait encore d’une bonne assise dans l’aire centre-occidentale. Il s’agit probablement d’une formation française dans le langage enfantin, d’une époque où le [r] apical et le type *perrain* sont tous les deux habituels, comme dans les Deux-Sèvres au XVII^e siècle (cf. PignonÉvPhonPoit, 461). En l’absence d’attestations anciennes de la forme *pelin*, elle a toutefois pu aussi naître en milieu dialectophone (avant le XX^e s.) – où le maintien du [r] apical a encore été observé chez les témoins les plus âgés par Pignon, mais aussi chez des jeunes dans le sud des DSèvres et de la Vienne (PignonÉvPhonPoit 1960, 102 ; cf. pour la Vend. RézVouvant, 49 § 24).

- ◆◆◆ À l’époque contemporaine, les sources dialectales relèvent surtout la forme *perrain* (FEW ci-dessus ; *perrain* VaudoréBocageV, 330 [av. 1847], *perrain* Mourain *loc.cit.*, *perein* Pignon *loc.cit.*) – qui est la seule forme reconnue lors de nos enquêtes de terrain en Vendée (Enq.). La réalisation /p(ə)l-/ du type *perrain*, inconnue aussi de P. Rézeau (comm. pers. du 10/06/03), a toutefois été relevée à plusieurs points d’une aire centre-occidentale (Vienne, Puy-de-Dôme, Creuse, FEW VIII, 22b), « am rande gegen das occit. » où on trouve « [a]lle zwischenstufen » de l’évolution phonétique *perî > peri > peli > pli* (FEW VIII, 23b n. 1 ; Vienne, Creuse, cf. ALF ; Vienne, SefcoOuest 1994). La forme *pelin* est également confirmée comme étant utilisée en français en Vendée au XX^e siècle par Y. Viollier (Entretien 2010). Sa répartition aréologique indique qu’il s’agit de vestiges d’un emploi anciennement répandu dans une aire centre-occidentale.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter av. *perẽ* poit., *pli* IsleJ. [Vienne] (cf. *pele*, *pi* Limagne [PuyD], *plã*y Creuse) FEW VIII, 22b s.v. PATRĪNUS (lat.) “pate”.

SOURCES REGIONALES : *pelin* (et *pele*) s.m. “parrain” SefcoOuest 2004, 338 s.v. *parrain* (*pelin* Vienne, 1994, 55 sens 2). — *SOURCES COMPL.* : cf. /pl/ en 1^{re} syll. sud-est de la Vienne, nord-ouest de la Creuse (points 509 et 504) ALF c. 974 “parrain”.

* * *

RIN pron.

TRES FAM. (v. POP.), surtout RURAL pron. indéfini de l’inanimé [comme noyau du compl. prép. du verbe (marquant l’origine, le résultat)] [empl. pleinement nég.] “zéro, ce qui n’est rien ou très peu de chose” (*naître de rin*). Réf. / Type gén. *rien*

— Dans le discours cité direct, suivi d’un commentaire métalinguistique (dans le discours citant) :

Les Chèze poussaient à l’extrême cet empressement de fourmi. [...] Même vivant à Saint-Nicolas ils étaient peut-être plus étrangers que les Bretons qui arrivaient [...]. Eux repartaient. Les Chèze ajoutaient à leur présence le tort de ne pas rester à leur place. Ils avaient la prétention de réussir. Ils refusaient le fatalisme qui voulait qu’un pauvre soit condamné à demeurer pauvre. Maman m’a rapporté [au personnage-narrateur] un jour les propos d’une vieille au lavoir : / – Je suis née de *rin*, disait la vieille (elle ne disait pas « rien »), j’ai vécu de *rin*, je suis arrivée à *rin* ! (*Lilas* 2001, 223)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Lors de sa mise en relief, le diatopisme est suivi de deux tournures de citations localisatrices, dont la première renvoie à un usage dans le discours cité et qualifie la locutrice citée d’âgé (... *rin*, *disait la vieille*), et la seconde en incise (entre parenthèses) recourt à la négation, et fournit le type général entre guillemets : (*elle ne disait pas* « rien »).
- (2) Le diatopisme (en fonction de thème) est explicitement présenté par sa mise en relief comme cité, selon le mode ‘comme elle disait’ (ici une laveuse vendéenne âgée au début du XX^e s.). Si l’incise de la glose – où les guillemets servent de citation – est de source énonciative ambiguë, elle est sans doute attribuée ni à la locutrice âgée, ni à la mère qui rapporte ses propos, mais au personnage-narrateur. Vu l’usage du diatopisme dans une exclamation et dans le discours cité, renforcé par un double commentaire de citation, le diatopisme est utilisé pour son authenticité, dans le but de caractériser le milieu d’appartenance de la locutrice dans le Marais poitevin du passé récent (habitants pauvres et fatalistes) (fonction narrative). Sa mise en scène sert en outre à relever l’expressivité du récit, et à convaincre le lecteur de son réalisme. La mise en scène du diatopisme et le passage dans son ensemble visent toutefois avant tout à caractériser les personnages principaux du récit par leur opposition aux autres (couple courageux, ouvert et désireux de réussir) – opposition qui prépare le conflit central du récit (échec et malheur du couple) (fonction narrative). De façon secondaire, l’usage du diatopisme étant attribué au discours de personnages vise en outre pour la laveuse à signaler ses difficultés et son impuissance à son interlocutrice (mère du curé) (fonction expressive au niveau interactionnel entre les personnages).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours utilisé en syntagme : *naître de rin*, *vivre de rin* et *arriver à rin* (2001).

- (2) Le diatopisme, une fois mis en relief lors de sa première occurrence (2001), apparaît trois fois, dans un seul passage narratif situé dans le Marais poitevin des années 1900 au sein d'un roman à orientation régionaliste modérée (2001 3x). Il figure toujours dans le discours cité direct d'une locutrice endogène âgée de milieu modeste (2001 3x) dont les propos sont présentés comme rapportés par une autre locutrice (mère du personnage-narrateur), quant à eux rapportés par le personnage-narrateur.
- (3) Le diatopisme est d'emploi très rare par rapport au type général *rien* (aussi utilisé dans l'ex. cité, en glose).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, courant, parfois ressenti comme 'patois', reconnu par 13/13 informateurs :

La forme est reconnue par tous les locuteurs interrogés, qui déclarent tous l'employer en contexte très familier sauf deux locutrices, de milieu cultivé (73 ans) et modeste (22 ans). Elle est toutefois aussi employée par une lycéenne de milieu modeste et rural. Son usage est restreint aux situations de proximité (selon quatre témoins) ou associé au 'patois' (huit témoins) ; cette association peut aussi s'expliquer par la correspondance 'français [iɛ] / patois [ɛ]', qui est bien présente dans la conscience linguistique des témoins (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ La forme *ren* est attestée depuis l'afr. (afr. *ren non* pron. indéfini "nulle chose" Passion, FEW X, 285b RE^s I.1.b ; *ren* s.f. ca 1150 [affirm.], élément nég. "aucune chose" non...*ren* fin XX^e s., TLF *rien* Étym. ; afr. *ren non* "nulle chose" dp. 980 Rob *rien* Étym.), puis est régionalement relevée en poitevin, dans un Noël non daté [XV^e-XVIII^e s.] (LemaîtreClouzotPoit).
- ◆◆ Le diatopisme phonético-graphique – une variante de la forme gén. *rien* (cf. *ne...rien* dp. Chrestien, mfr. frm. *rien* dp. 1538, FEW *loc.cit.*) – représente une forme héréditaire de large extension. Il est particulièrement caractéristique du français (très) fam. dans l'Ouest et dans le Centre (PignonÉvPhonPoit 1960, 131 sq. et 84 ; aussi FEW X, 285b), et également passé au Québec, en Acadie et en Louisiane, sous la forme palatalisée (parfois rendue *rdjin*) (comm. pers. de M. Bergeron-Maguire du 13/11/12). En France, la diphtongue ancienne dans le pronom *rien* (continuant le E lat. bref et accentué en syllabe fermée) semble avoir été réduite au XVII^e siècle, puis de nouveau à l'époque contemporaine (1^{re} moitié du XX^e s.) ; elle reste toutefois au XX^e siècle encore habituelle en français « populaire, disons même dans la langue parlée négligée », alors que l'aire méridionale limitrophe (Haute-Vienne, Aquitaine, etc.) maintient la forme du « français < correct > » (Pignon *loc.cit.*, 132). Dans une optique historique, le type ancien auquel s'est superposé la forme normative *rien* représente dans le Centre-ouest un régionalisme de toujours.
- ◆◆◆ Le type *ren* est considéré comme « pop. » en 'frm.', attesté depuis le XVII^e siècle (FEW *loc.cit.*), c'est-à-dire en frm. parisien, mais l'auteur cité par le FEW précise l'avoir observé 'dans les casernes et en Province' (Sainéan 1920), et la forme n'est pas générale en fr. pop. à Paris (Ø BauchePop 1920, Gougenheim 1929). D'extension large dans le discours dialectal (FEW *loc.cit.*), l'emploi est dominant surtout dans une large aire centre-occidentale (ALF), y compris en Vendée et dans l'Ouest, surtout entre Loire et Gironde (aussi FravrePoit, Verrier/Onillon, RézVouvant, GautierGramPoit, MourainRézMaraisV, SefcoOuest, CharierRézVendée).

Aujourd'hui, le type parfois connoté 'patois' est utilisé en français dans les situations d'énonciation auparavant prise en charge par le dialecte, et appartient en Vendée à

l'usage très familier de proximité (Enq., Entretien 2009, CharierRézVendée [Réz]). À l'intérieur de cette aire, on observe en outre plus localement – outre la dénasalisation (*ré* pron. indéfini 'patois' CharierRézVendée, 433) – l'arrondissement de la nasale, autant en Vendée (*ræn* "rien" FEW X, 285b ; *reune* s.m. "rien" CorbrejaudNoirmoutier, 46) qu'ailleurs dans le Centre-ouest (*reun* pr. ind., s.m., adv. "rien" SefcoOuest 1994, 159), mais aussi dans sa continuité septentrionale (*reune* devant voyelle, Guitteny 1991, 289).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *rin* "rien" (Pays de Retz) Walter 2008, 176 (se basant sur Guitteny 1991).

SOURCES GENERALES : frm. *ren* [rɛ̃] (pop., dp. XVII^e s., Sain Par), *rê* poit. FEW X, 285b s.v. RE'S (lat.) "sache" I.1.b ; *ren* dans un ex. (« Touche à ren, mon gars ! ») Rob s.v. *crédié* (cit. G. Bernanos 1933-46 [de parents originaires d'Indre et de Lorraine]). — *SOURCES COMPL.* : *ren* 'dans les casernes et en Province' Sainéan 1920.

SOURCES REGIONALES : pron. *rén* / *ren* "rien, personne" GautierGramPoit 1993, 61 § VIII 3 ; < ie > dans *rien* quasi-exclusivement /e/ (avec affaiblissement de la dernière syllabe) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 49 § 28 (comme dans *mien*, *tién*, *tiendrai*, *entier*, *prisonnier*) ; *rin* (et *ran*[ll]e, *reun*) s.m., pr., adv. "rien" SefcoOuest 2004, 409. — *SOURCES COMPL.* : *ren* (prononcez *rin*) adv. Centre "rien, nulle chose" Jaubert 1864², 575 > *ren*, *rin* adv. "rien" FavrePoit 1867, 297 ; *rin* s.m. "rien" GuérinElle 1892, 122 ; *ren* "rien" dans un Noël poit. LemaîtreClouzotPoit 1908, 106 (Noël xxiv, 16) [XV^e–XVIII^e] ; *ren* Montjean[-sur-Loire], le Fuilet [Maine-et-Loire au sud de la Loire], Briollay [Maine-et-Loire au nord d'Angers] "rien" (diverses loc., dont : *devenir à ren* "tomber, se réduire à rien") Verrier/Onillon 1908, 198 ; dial. *rě(n)* adv. "rien" RézVouvant 1976, 78 § 71 ; var. de large ext., dominante dans une aire centre-occidentale (Poitou au sud, l'Ille-et-Vilaine et l'Orne au nord, et le Cher à l'est) ALF c. 1158 1. "rien" et 2. "vous êtes venu sans rien" ; frm. 'pop.' et 'parlé négligé' (Ouest et Centre d'oïl) PignonÉvPhonPoit 1960, 131 sq., 84 ; *rin* Pays de Retz "rien (devant cons.) [LoireA] Guitteny 1991, 289 ; *rin* adv. fréq. "rien" CharierRézVendée 2011, 435.

* * *

2.2. Diatopismes mis en relief par l'éditeur : un besoin d'intelligibilité

En dehors des diatopismes mis en relief par l'écrivain (2.1.), 52 diatopismes sont mis en relief par l'éditeur : à la *basseur*, *s'agrouer*, *aluette*, *apibao*, *assiette calote*, *barge*, *battre son dail*, *becot(t)e*, *benaise*, *bouchonner*, *bourne*, *brailler*, *brasson*, *bromer*, *caillebote*, *cassotte*, *cau*, *chacoter*, *chrétien*, *chunte*, *collationner*, *dail*, *devantère*, *drôle*, *enfondre*, *enjominer*, *godaïe*, *grâler*, *grappe*, *gravelle*, *grelet*, *grouée*, *hucher*, *mariennée*, *métiver*, *mojette*², *noah*, *palisse*, *pâtis*, *pinette*, *place*, *préveil*, *rifle*, *rollon*, *rouche*, *salière*, *servante*, *sorcière*, *tail*, *têt*, *tricote*.

Parmi ceux-ci, onze sont glosés plusieurs fois par l'éditeur, deux fois (*apibao*, *becot[t]e*, *brailler*, *bromer*, *cau*, *dail*, *enfondre*, *enjominer*, *mariennée*, *tricote*), voire trois fois (*mojette*) – dont deux dans un même roman (*brailler*, *mariennée*), et treize diatopismes sont également mis en relief par l'auteur (*battre son dail*,

benaise, brailler, chunte, dail, drôle, enfondre, grappe, grouée, mariennée, mojette², noah, pelin – une fois en même temps que par l’éditeur (*brailler*) (2.1.).

* * *

(S’)AGROUER v.

FAM. “former un groupe, un ensemble fonctionnel” (*être agroué*). Réf. / Syn. gén. (*se regrouper*)

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ils avaient osé ce qui paraissait impensable alors, il faut le dire, une véritable révolution : ils avaient imaginé de monter une sorte de coopérative agricole. / À l’époque [des années 1930], mises à part les maisons où il fallait être *agroué* [*en note* : regroupé] / pour faire les foins, métiver* [*en note* : moissonner], battre, vendanger, on se débrouillait tout seul avec son cheptel. (*Satan* 1982, 70 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Le diatopisme est suivi d’une glose en note de bas de page sous la forme d’une définition, ici constituée d’un synonyme (*regroupé*).
- (2) La note ayant été ajoutée par l’éditeur (1.1.1.), le diatopisme est en modalisation autonymique, mais se trouve en emploi ordinaire dans le discours qui est effectivement dû à l’écrivain. Le diatopisme est ainsi utilisé pour sa fonction référentielle intrinsèque, et implicitement présenté par l’écrivain comme légitime dans l’usage, tout au moins en référence à la région. Sur le plan narratif, le diatopisme contribue à la construction de l’univers de sens qui est créé dans le récit, où il contribue à ancrer le discours dans le passé récent dans la région. En l’absence d’une mise en relief de l’auteur et d’indices cotextuels explicites, il ne nous est pas possible d’identifier d’autres caractéristiques sociolinguistiques ou pragmatiques.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé comme un adjectif [en référence à des personnes et des maisons] en emploi épithète et attribut – *agroué* (Réf. *regroupé*) (1982, 1985) – et une fois comme un verbe actif [en référence à des personnes], *s’agrouer* (Réf. *se regrouper*) (1985).
- (2) Le diatopisme mis en relief lors de son premier emploi (1982) affiche trois occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier au total. Il apparaît toujours dans le discours citant, dans deux romans à orientation régionaliste marquée (1982, 1985 2x).
- (3) Des synonymes généraux, utilisés en référence à des animés et des inanimés, y compris des personnes et des maisons, sont sept fois plus fréquents que le diatopisme. Ils se répartissent dans douze romans d’époques différentes : notamment (*re*)*groupé* (une fois dans le discours indirect d’une locutrice vendéenne), en emploi adjectival – outre trois hapax (*blotti, rassemblé* et *serré en grappe*) – et surtout (*se*) *regrouper* suivi de *se blottir* en emploi actif (outre *s’attrouper*, hapax et *se serrer*) (1975-2003 21x).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Fam. légitime, rare (reconnu par 2/23 témoins) :

Le diatopisme est peu connu en Vendée de nos jours. Les seuls informateurs qui le connaissent – un couple d’agriculteurs âgés – déclarent l’employer comme un

mot français (en opposition à la variante ‘patoise’ *agouraille*), en particulier dans l’expression *agrouer ses petits* [au sujet d’une poule] “rassembler ses poussins sous ses ailes” (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en mfr. depuis 1564, sous la forme du participe passé *acroué*, au sens de “accroupi (d’un oiseau)” (FEW IV, 270b), dans le V^e livre de Rabelais : « nous mena ... droit à la cage en laquelle il estoit acroué » (d’apr. TLF).
- ◆◆ Le diatopisme du corpus primaire a été formé par métonymie, appliqué aux êtres humains puis aussi à des inanimés (au participe passé) : “(d’un oison) accroupi” > “(id.) ramassé sous les ailes de sa mère” > “(d’un être vivant) rapproché, rassemblé” > “(d’un inanimé) id.”. Comme le dérivé substantival *grouée* du corpus primaire (2.1.4.1.), il représente probablement un diatopisme sémantique – une innovation du mfr. centre-occidental – qui peut en principe naître dans l’ensemble de l’aire d’emploi de (*a*)*groué* en son sens d’origine, qui est surtout centre-occidentale (ci-dessous). Le type lexical *agrouer* a pu quant à lui être formé à partir de *grouer* “cacher ses poussins sous ses ailes” par préfixation avec *a-*, comme le suggère le TLF, et non pas de *grouée* (cf. Massignon 1962) – comme aussi d’autres verbes tel que frm. (*s*)*’agrouer* “disposer en groupe” (terme de peinture, dp. Richelet 1680 ; TLF ; FEW XVI, 421a *KRUPPA germ. “zusammengedrängte, runde masse”). Il s’agit plus précisément d’un composé verbal formé avec la préposition *à* (cf. GrevisseGoosse 2008¹⁴, 192 § 179 b.1^o pour *apercevoir*, *attirer*), plutôt que par préfixation privative ou de négation *a-*, qui, elle, relève surtout de la langue scientifique (*ib.*, 181 § 173 1). Pour donner lieu à un dérivé nominal lexicalisé *grouée*, lui-même attesté depuis 1429 (2.1.4.1.), le participe passé *groué(e)* a dû avoir eu une bonne assise déjà avant le XV^e siècle.
- ◆◆◆ Le diatopisme appartient à une famille lexicale méridionale d’extension large (FEW IV, 271a ; aussi 2.1. s.v. *grouée**) mais est particulièrement caractéristique d’une large aire de l’ouest et du centre (*loc.cit.*, 270a-271b ; Jaubert 1864² [Centre], TLF [Anjou, Touraine, Centre]). Il a dû jouir d’une bonne assise en français dans l’Ouest/Centre aux XVI^e/XVII^e siècles vu son exportation en Amérique du Nord (“s’accroupir” [kan.], FEW IV, 270b ; GPFC, Massignon 1962). Le diatopisme est également bien attesté en français en Vendée (Barkan 1961-1962), quoique désormais d’emploi rare par rapport à son dérivé substantival (Enq.). Il a été retenu dans la lexicographie générale seulement dans le TLF, qui le donne comme un ‘régionalisme’ issu d’un « terme dial. », de la même aire que le radical *grouer* “cacher ses poussins sous ses ailes” (TLF) – également toujours bien attesté dans l’Ouest (SefcoOuest 1993, 164 ; Chaigne 1997) et dans le Centre (Jaubert 1864², 348).

Le type lexical (*s*)*’agrouer* est quant à lui très bien représenté dans l’Ouest et dans le Centre, surtout en référence aux oiseaux (Ouest, Indre-et-Loire, Centre [de nant. à Iss.]), y compris en emploi pronominal (Eure-et-Loir, Centre [Souancé, Charost] ; aussi kan.) (FEW IV, 270b ; aussi LaRévellièreMontaigu, Jaubert 1864², SefcoOuest, Chaigne 1997, CharierRézVendée).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES COMPL. : *s’agrouer dans un coin* GPFC ; *s’agrouer* “abriter sous ses ailes” Massignon 1962 II, 736 § 3j I ; *s’agrouer* fr. Vendée “couvrir”, “rassembler, réunir” Barkan 1961-1962, 72.

SOURCES GÉNÉRALES : *agrouâer* Vendée “rassembler sous ses ailes ; recueillir, caresser” 1807 [c.-à-d. 1809] FEW IV, 270b s.v. *GRODARE (gaul.) “brüten” 1 ; A.

« région. » (*s'agrouer* “garder une grouée ou guerouée [couverte, aj. TLF]. Se dit d’une poule qui fait venir ses poussins sous ses ailes” et B. *s'agrouer* “s’accroupir” (*s'agrouer au feu* “se mettre en cercle autour du feu”) TLF s.v. (*s'agrouer* (citant Rougé 1943 [Touraine] [sens A et B loc.], Rouleau 1935 [nord-est de l’Allier], et Jaubert [1864²] [Centre])).

SOURCES REGIONALES : *agrouer* ([var.] *agrolèr*, *guerouer*) “rassembler” SefcoOuest 2004, 388 s.v. *rassembler* (*agrouer* sans restr. “rassembler sous ses ailes”, 1992, 46, et *s'agrouer* pr. 1. sans restr. “s’accroupir, pour faire ses besoins, pour pondre, couvrir ou abriter sa couvée” et 2. DSèvres, Vienne “se rassembler sous une protection, se pelotonner frileusement”, *ib.*). — *SOURCES COMPL.* : *agrouâer* “rassembler sous ses ailes, comme la poule fait à l’égard de ses poulets ; recueillir, caresser” LaRévellièrreMontaigu 1809, 385 ; *s'agrouer* v. pron. “s’accroupir” (*accroué*, citant Rabelais *Pantagruel*) Jaubert 1864², 17 [Centre] (aussi *s'agrouer auprès du feu* id. 1855, 55) ; *agroué* [Centre-ouest] “blotti, rassemblé (se dit lorsque les poussins se ‘regroupent’ sous les ailes de la mère poule, laquelle s’accroupit alors sur la couvée pour les protéger)” Chaigne 1997 s.v. *agroué* ; empl. littéral et métaph. CharierRézVendée 2011 ([glossaire], 395 *agrouer/aguerouer* v.tr. ‘en patois’ “abriter sous ses ailes (comme une poule ses poussins)” [Réz]).

* * *

ALUETTE s.f.

COUR. “jeu de 48 cartes aux enseignes du tarot ancien, se jouant à deux équipes de deux partenaires, lesquels se renseignent, à l’aide d’une mimique codée et de formules conventionnelles, sur les cartes de leur jeu” (cf. RézVendée) (*partie d’alurette*). Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Après une partie d’alurette [*en note* : jeu de carte], vint le moment sacré de l’essayage du lit. (*Mariennée* 1980, 96)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s'agrouer*) ; ici une définition par une périphrase hyperonymique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est toujours utilisé dans des syntagmes : *partie d’alurette* (1980, 2006) et *jeu d’alurette* (1974).
- (2) Le diatopisme, mis en relief une fois par l’éditeur, affiche trois emplois au total, répartis sur trois romans d’époques et d’orientations différentes (1974, 1980, 2006). Il est toujours attribué au discours citant : d’abord dans la narration de deux personnages-narrateurs de jeunes hommes du Bocage vendéen, en référence à la première moitié du XX^e siècle (1974, 1980), puis dans le discours d’un narrateur extradiégétique, en référence au présent (en 2000) dans le Marais vendéen (2006).
- (3) Le diatopisme est utilisé à côté de l’hyperon. gén. (*jeu de*) cartes (p.ex. 1975 2x).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, légitime, reconnu par 14/14 informateurs :

Le diatopisme est en Vendée reconnu, et déclaré employé par tous les locuteurs interrogés : il s'agit d'un diatopisme encyclopédique appartenant à la norme régionale. Il renvoie à un jeu qui est associé surtout à une culture traditionnelle, mais encore pratiqué aujourd'hui surtout par des personnes âgées. Selon un témoin (CIM), la forme *luette* est largement utilisée aussi, surtout en milieu modeste (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Si le type lexical est attesté en mfr. tardif depuis 1532 chez Rabelais, en référence à Bordeaux, sous la forme (f. pl.) *luettes* (FEW XXII/1, 186a), la forme *alluette* est documentée plus récemment, en fr. en Vendée (Noirmoutier) depuis 1863 [1826] (cf. RézVendée), puis depuis 1847 sous la forme *aluette*, dans le Marais vendéen (MourainRézMaraisV). L'introduction du jeu en France daterait en effet du XV^e siècle (Borvo 1977, d'apr. RézOuest 1984 Étym.). Le référent désigné est bien connu dans l'Ouest, mais aussi dans le Centre (Orléans) et à l'embouchure de la Seine, en Haute-Normandie (Borvo, cf. RézOuest).
- ◆◆ Le type lexical du grand Ouest est d'origine inconnue (FEW *loc.cit.*, 186ab, TLF, RézOuest, MourainRézMaraisV, RézVendée), malgré l'hypothèse avancée d'une dérivation à partir d'un afr. *luet* "petit œil" (?) (RézOuest, d'apr. GLLF) ou le rapprochement par Mourain à un autre jeu : 'en vx fr. *jeu de luette* était un jeu de palet' (MourainRézMaraisV). Également accueilli dans la lexicographie générale (TLF, Rob, Lar), le diatopisme (*a*)*luette* représente sans doute une innovation interne d'une des variétés centre-occidentales du français comme le Centre-ouest, où est localisée sa première attestation. La forme *aluette* a été formée à partir du diatopisme *luette* s.f. par agglutination de la voyelle de l'article défini (cf. RézOuest, RézVendée) : le diatopisme lexématique représente une innovation interne du français moderne dans une aire centre-occidentale, l'agglutination (de type populaire) ayant dû être encouragée dans le cadre de l'acquisition du français en milieu modeste et rural. Si le FEW (XXII/1, 186b) avance l'hypothèse d'une diffusion vers le Centre-ouest et la vallée de la Loire depuis l'Auvergne, celle-ci ne semble pas fondée sur la documentation rassemblée.
- ◆◆◆ Le diatopisme a été relevé en français de nos jours dans le Marais vendéen, et dialectalement en Indre-et-Loire (Centre) ainsi que dans le grand Ouest d'Ille-et-Vilaine à la Charente-Maritime, en passant par le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique et la Vendée (BocageV, MaraisV, Vouvant) (FEW XXII/1, 186). Il est particulièrement bien attesté « de la Loire à la Gironde, principalement dans les régions côtières » (RézVendée), où il est utilisé à côté du synonyme (diat.) *vache*, en français et dans les variétés issues du dialecte dans le Centre-ouest occidental (RézOuest, SefcoOuest). En Vendée de nos jours, le diatopisme ne connaît pas de restriction diatopique ou diastratique particulière (Enq.), même si le référent est souvent assimilé au Marais vendéen (RézVendée), comme dans un des romans d'Y. Viollier. C'est la forme agglutinée qui est considérée comme la forme légitime, la forme *luette* étant surtout associée au milieu modeste (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Vend., CharM. *aluette* (syn. diat. *vache*) RézOuest 1984, 41 s.v. *aluette* (*luette*, p. 177) > id. 1990, 12 ; *aluette, luette* RézVendée 2009, 7.

SOURCES GÉNÉRALES : mfr. *luettes* f. pl. dp. Rabelais, (*a*)*luette* [grand Ouest, IndreL., LoireI.] *aluette* sg. MaraisV. « dans le français local » frm. FEW XXII/1, 186ab 'jeu de cartes' ; « jeux » (« dial. Orig. inc. [...] répandu dans l'Ouest ») TLF ; « région. (Ouest) » Rob ; [sans marquage] "jeu de cartes par levées, originaire d'Espagne, pratiqué avec 48 cartes spéciales et en utilisant des mimiques codifiées" Lar 2004.

SOURCES REGIONALES : *luette* “sorte de jeu de cartes à figures particulières” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 325 > *luette*, *aluette* “id.” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 192 s.v. *luette*, *aluette* ; Vend., Char., CharM. *aluète* “jeu de cartes : 48 cartes différentes, dont 4 maîtresses, les *luètes*” (syn. région. *vache*) SefcoOuest 1978, 65 s.v. *aluète* > 1992, 52 > *la luète* / *aluète*, *jheu de la vache* id. 2004, 269 s.v. *jeux de cartes* ; dans le discours définitoire *luettes* s.f. “les principales cartes du jeu d’aluette” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 36 s.v. *luettes* (source cachée).

* * *

APIBAO s.m.

FAM. (surtout A L’ORAL, PLAIS.) “individu original, farceur”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le grand valet dut serrer les barreaux de l’échelle dans ses mains pour réussir à monter sur la [*sic*] pailler [= barge*, tas de paille]. Valentin aussi, et Michel. / Seulement voilà une fois là-haut, les deux *apibaos* [*en note* : individus] se mirent d’accord, sans s’être dit un mot, pour conduire le valet plus avant. (*Malvoisine* 1979, 71)

Je n’ai jamais été un gros bonhomme [...]. Ça ne m’empêchait pas d’être costaud et de prendre à la lutte des *apibaos* [*en note* : loustics] au volume double de moi. (*Mariennée* 1980, 80)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’agrouer* ; ici des définitions sous la forme d’hyperonymes : *individus* (1979) et *loustics* (1980).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme figure deux fois au pluriel, mis en relief (1979, 1980), puis deux fois au singulier, dans le syntagme *grand apibao*, dont une fois comme terme d’adresse (1982, 1985). Il véhicule toujours une connotation, soit légèrement péjorative – alors quasi-équivalent de *vilain gars*, le narrateur critiquant le penchant espiègle de la personne désignée (1979) – soit favorable, les passages mettant l’accent sur la force et/ou l’humour de la personne désignée ; il s’agit alors d’un emploi quasi-équivalent de *grand costaud* et/ou de *grand loustic* (1980-1985).
- (2) Le diatopisme, d’abord deux fois mis en relief par l’éditeur, apparaît quatre fois au total, dans quatre romans à orientation régionaliste marquée (1979, 1980, 1982, 1985). Il figure d’abord trois fois dans le discours citant, attribué à un narrateur extradiégétique (1979, 1982) puis à un personnage-narrateur (1980), puis dans le discours cité d’un collectif de villageois vendéens à la fin du XVIII^e siècle (1985).
- (3) Le diatopisme d’emploi exclusif dans le corpus primaire y coexiste avec des hyperonymes généraux comme *loustic* s.m. (cf. TLF I.B par ext.), hapax utilisé dans le discours rapporté (1992).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, très bien connu (reconnu par 9/15 informateurs) :

Le diatopisme prononcé [apibo] est reconnu en Vendée par la plupart des locuteurs interrogés mais déclaré employé par deux d’entre eux seulement comme un mot familier, généralement pour désigner un homme adulte. Selon les sept

locuteurs qui le connaissent, il est employé par des locuteurs à partir de la quarantaine environ. Il est spontanément défini comme un “loustic” par quatre locuteurs ou comme un “original” (trois), ou paraphrasé “drôle de bonhomme” (deux) ou “drôle de garçon, garçon farfelu” (un locuteur).

Le mot véhicule une connotation surtout moqueuse ou de plaisanterie, en général positive, notamment dans des expressions comme *quel apibao, lui !* (selon cinq locuteurs) ou *quel espèce d’apibao* (selon un autre). Il serait aussi souvent employé comme un terme d’adresse affectueux selon deux locuteurs, dans des exclamations du type *Et toi l’apibao*, ou *Et bien voilà l’apibao qui arrive !* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

◆ Sans datation ni citation, ◆◆ ni description de l’origine du type lexical dans la documentation consultée. Il s’agit très probablement d’un diatopisme lexématique, une innovation interne du français local dans l’aire aujourd’hui majoritairement couverte par la Vendée par transfert depuis le discours dialectal. L’hypothèse la plus probante sémantiquement nous semble être celle d’une dérivation par troncation (régressive) et substantivation, sur une base verbale centre-occidentale *s’épibaodé* “se réjouir” (bmanc. [Mayenne]), *épibaudai* “répéter, fatiguer par des vétilles” (poit.), dont la diphtongue [au] (caractéristique des parlers isotopes) peut en effet se réduire à [o] en position inaccentuée (cf. ArantèleGramVendée 1982, III). Son radical sémantiquement porteur continue l’apr. afr. *baut* “joyeux ; hardi” (FEW XV/1, 31a *BALD “audacieux, osé ; hardi” I.1), type bien relevé régionalement, dans un noël poitevin de 1520 (*bault* noël I, 25, LemaîtreClouzotPoit 1908, 2 déf. “rempli d’aise”). Le diatopisme *apibao* contient en effet lui aussi le sème /+ joyeux/ (aussi Enq.), et tous les emplois dans le corpus primaire véhiculent les notions de ‘audace’ et de ‘force’ (v. aussi le synt. *grand apibao*).

◆◆◆ Le diatopisme est de nos jours attesté en Vendée (en particulier dans le Bocage vendéen) dans un glossaire dialectal (SefcoOuest) et en français, comme un mot familier légitime (Enq. ; Bilan bibl.). Les variétés dialectales dans la région connaissent aussi des emplois quasi-synonymiques tels que *arsenic / -it, artoupan / -iau* s.m. “loustic, mauvais sujet” (Centre-ouest sauf Vienne), de même que *arou* s.m. “individu farfelu, agaçant”, dans les Deux-Sèvres (SefcoOuest 1992).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES COMPL. : *apibaud* 1 attestation (nom d’un utilisateur et vendeur sur ebay) Google francophone (19/05/10) ; *apibo(s)* Vend. (discours de présentation, repris entre guillemets par un internaute vendéen) Troospeanet 2009 “Qui sommes nous [*sic*]” (19/05/10).

SOURCES GÉNÉRALES : peut-être à ajouter à *s’épibaodé* bmanc. “se réjouir”, *s’épivaodé* “se dit d’une poule qui se réjouit au soleil”, *épibaudai* poit. “répéter, fatiguer par des vétilles” FEW XV/1, 31a s.v. *BALD (abfrq.) “kühn ; dreist” I.1 [dérivés].

SOURCES RÉGIONALES : *apibau* s.m. “individu, enfant farfelu” SefcoOuest 2004, 204 s.v. *farfelu* (BocageV “individu original ; farfelu”, sans étym., 1978, 75 > Vend. “farfelu, individu original”, 1992, 59).

* * *

ASSIETTE CALOTE loc. nom. fém.

encore COUR. “assiette creuse sans rebord, à haut bord” (v. RézOuest). Réf. / Syn. gén.
Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

On ne mangeait pas de la viande tous les jours en ce temps-là. C’était le pot de mojettes* qui ne bougeait pas du coin du feu, qui constituait la base de l’alimentation, avec les navets et les choux, calés de pain. Quand les dimanches on faisait baigner dans le jus un bout de couenne de goret c’était la fête dans les *assiettes calotes** [orig.]. [en note : * Les assiettes creuses à haut bord.] (Malvoisine 1979, 140)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition de type lexicographique. L’emploi du diatopisme dans une locution métaphorique signale qu’il est en outre utilisé pour sa valeur expressive.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est surtout employé en apposition (cf. DRFIndex), quatre fois : *assiette calotte* (1974, 1980), *assiette calote* (1979) et *assiette-calotte* (1985), outre la variante synt. *assiette à calotte* (cf. RézOuest, SefcoOuest, Enq.), hapax (1996). Il figure une fois dans une locution phrastique figurée, *c’est la fête dans les assiettes calotes* (1979).
- (2) Le diatopisme à cinq occurrences (1974, 1979, 1980, 1985, 1996), mis en relief par l’éditeur (1979), est toujours attribué au discours citant de narrateurs, extradiégétique (1985), et intradiégétiques vendéens (1974, 1979, 1982), outre un emploi dans le discours indirect libre dont le contenu est attribué à un aubergiste du Bocage vendéen (1996).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Bien connu, légitime (reconnu par 9/14 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par la plupart des locuteurs enquêtés, qui affirment largement l’employer eux-mêmes, dans la séquence *assiette calotte* (cinq) et/ou *assiette à calotte* (quatre) ; tous connaissent le référent, qu’ils désignent (aussi) par l’hyperonyme *assiette creuse* (EnqWissVendée 2009).

- ◇ Selon les enquêtes menées avec des locuteurs originaires d’autres régions que la Vendée, la locution *assiette (à) calote* est inconnue des treize témoins interrogés, âgés entre 26 et 75 ans. Ils vivent et/ou sont originaires du département du Nord (un), du Bassin Parisien (un), de Bordeaux (un), des Vosges (quatre), de Haute-Savoie (un) et d’Isère (cinq) (EnqWissFrancoph 2009-10).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Non daté, le diatopisme est documenté en français depuis le XX^e siècle seulement, chez un auteur du Lot (Lafon 1940), puis dans le Centre-ouest en 1955 (L. Bujéaud, d’apr. RézOuest).
- ◆◆ Le diatopisme à rattacher à *SKALA “coupelle” (FEW XVII, 80b I.2.b.β) a pu être formé par apposition du fr. gén. *assiette* + à + *calotte*, p. anal. de forme (RézOuest) comme d’autres emplois techniques de *calotte* (cf. TLF B.5), avec *calotte* au sens gén. (mfr./frm.) “petit bonnet de forme arrondie couvrant le sommet de la tête” (cf. *ib.* Étym. 1), pour rendre compte de la forme convexe et ronde des assiettes à soupe. Vu l’extension plus large d’un diatopisme *calotte* de même sens, il est toutefois probable qu’il s’agisse plutôt d’une formation avec ce dernier, analogue à *assiette creuse* (attesté dp. Ac 1694), la variante avec la préposition à s’expliquant par l’interférence du sémantisme du mot général. À l’époque contemporaine, le diatopisme lexématique représente sans doute une

innovation interne du frm. dans le grand Ouest, où Bordeaux se présente comme un centre de diffusion de prédilection.

- ◆◆◆ Le diatopisme *assiette* (à) *calotte* a seulement été relevé en frm. dans le Centre-ouest et dans sa continuité sud-orientale (Lot, Limousin/Dordogne) (v. RézOuest, DRFIndex). De même sens, le type lexical *calotte* est quant à lui d'extension plus large, et relève de deux aires : l'une sud-occidentale qui couvre le Centre-ouest et l'Aquitaine, élargie au nord jusqu'au Haut Maine ; l'autre plus restreinte à l'est de l'Île-de-France, sur une bande nord-sud (Nord, Marne, Yonne). Cette constellation aréologique s'explique sans doute par une extension ancienne plus large du type lexical, creusée dans le Centre par la pression normative centrale. À ce type sont aussi à rapprocher l'emploi "pot ventru" accueilli en lexicographie générale (dp. Lar 1867, d'apr. FEW *loc.cit.*), ainsi que les diatopismes *calot* "écuelle de terre ou de bois" relevé en Champagne (Argon), *calot* "grande tasse" (CharM.) et *caloton* "id." (saint. XIX^e s.) (FEW *loc.cit.*, 81a, I.2.b.γ).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *assiette* (à) *calotte* "assiette creuse sans rebord, écuelle" RézOuest 1984, 87 sq. s.v. *calotte* (citant Viollier 1974) > id. 1990, 36 ; cf. *assiette calotte* s.f. "écuelle" (chez un auteur du Lot [Languedoc occidental] et dans un roman portant sur le Limousin /Périgord) DRFIndex, 1119 s.v. *calotte*.

SOURCES GENERALES : à ajouter à frm. *calotte* "pot ventru" (dp. Lar 1867), *calotte* Gondc., hmanc. "assiette creuse" [Nord, Haut-Maine, Sarthe], Yonne "écuelle" [Bourgogne], *calotte* Agen "écuelle en terre grossière" (*caloto* Gasc.), Béarn "assiette creuse" [Lot-et-Garonne, Gascogne] FEW XVII, 80b s.v. *SKALA (abfrq.) "schale" I.2.b.β "käppchen".

SOURCES REGIONALES : (*assiette* [à]) *calote* "assiette creuse" SefcoOuest 2004, 35 s.v. *assiette* (Char., DSèvres, 1992, 152). — *SOURCES COMPL.* : *assiette à calotte* type dominant dans le Centre-ouest (exclusif en Vend.) (devant *assiette calotte* ; aussi *calotte* s.f.) ALO 1973 III, c. 736 s.v. 'l'assiette creuse' ; *assiette à calotte* [Centre-ouest] "assiette creuse" Chaigne 1995, 69.

* * *

BARGE s.f.

COUR., surtout RURAL "gros tas de paille, de foin ou de fagots" (*barge de foin*) (cf. RézOuest). Réf. Ø

— Dans le discours cité indirect (libre, narrativisé), suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Il y avait deux ans, quand le toit de l'écurie* s'était effondré, brisant la colonne d'une vache, il ne s'était aperçu de rien. Pourtant il dormait dans la *barge* [en note : tas] de foin de la grange, juste à côté. (*Mariennée* 1980, 149)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un hyperonyme. Le narrateur est présenté comme responsable de l'usage du diatopisme : l'attribution de l'énoncé au discours cité indirect libre d'une jeune fille vendéenne (présentée comme sourde-muette...) concerne leur contenu, et non pas leur forme (1.2.2.2. ; cf. 2.1.1.1. s.v. *enfondre* B pour l'analyse de diatopismes attribués au discours cité direct).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme renvoie soit à un tas de paille, alors dans le synt. *barge de foin* (1980, 1992), soit à un tas de bois (1974, 1996 2x, 2007 2x), dont deux fois dans le synt. *barge de bois* (1996).
- (2) Les sept emplois du diatopisme sont répartis sur cinq romans de quatre décennies (1974-2007), dans des récits localisés en Vendée dans la première moitié du XX^e siècle, ou à la fin du XIX^e siècle (1996). Outre son usage mis en relief par l'éditeur dans le discours à source énonciative ambiguë (1980), le diatopisme apparaît une fois dans le discours cité d'un habitant de Vendée (1992), et cinq fois dans le discours citant de narrateurs omniscients : l'un extradiégétique (1996 : 2x) deux autres intradiégétiques, vendéens (1974, 2007 : 2x).
- (3) Le diatopisme pallie une carence du fr. gén., et est plus fréquent que des périphrases gén. : *tas de foin* (1996 2x) et, au sujet de petit bois : *tas de bois* (1996 1x) et *tas de fagots* (p.ex. 1998 1x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Cour., majoritairement légitime, reconnu par 10/12 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par tous les locuteurs enquêtés en Vendée, sauf par deux locutrices – une employée (coiffeuse, 41 ans) et une jeune étudiante – malgré leur cadre de vie rural. Le mot est déclaré employé par la plupart (7/10), et défini comme désignant un tas de différents types de brins ou de fagots rassemblés pour être préservés ou mis à sécher. Selon un locuteur, il est toutefois aujourd'hui vieillissant et désignerait plutôt un "tas couvert sous une bâche". L'application du mot à un tas de paille est avancée par deux locuteurs mais récusée par autant : le référent est surtout désigné par les mots (diat.) *pailler* (par cinq témoins) [Com. hist.-comp.] et *mulon* (2) ["petit tas de foin", cf. RézOuest, TLF] (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Attesté en mfr. depuis 1453 chez DuCange dans une *lettre de rémission* non localisée (« dessus le pailler [= meule de paille] ou Barge des pailles »), puis en mfr. en Saint. depuis 1460 (MourainRézMaraisV 2003, 88 [Réz] ; aussi 1732 Confolens [Char], d'apr. Boulanger 1995).
- ◆◆ Le diatopisme également relevé dans la lexicographie générale contemporaine comme un « région. » (TLF, Rob) est probablement issu du gaul. *BARGA (FEW I, 253b-254a ; RézOuest 1990, TLF), qui aurait déjà connu l'évolution sémantique de "treillis, paroi tressée" à "fenil, grange" puis "meule" (*ib.*). Il peut donc s'agir d'un diatopisme lexématique emprunté par la variété régionale du latin dans la Gaule, avant de passer en français par évolution phonétique régulière. Vu les données qui sont à notre disposition, sous l'hypothèse qu'il s'agit bien d'une forme continuant un sens et un type centre-occidental d'implantation antérieure à l'afr., le diat. *barge* représente probablement un régionalisme de toujours dans l'Ouest et le Centre (plutôt qu'une survivance du mfr., cf. RézOuest 1984 Rem.).
- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, le diatopisme est bien implanté en français dans le Centre-ouest (RézOuest), et courant en Vendée (Enq.). Il s'agit d'un type surtout centre-occidental caractéristique d'une aire compacte qui va de la Normandie aux Charentes, qui est élargie vers l'est dans le Centre (aussi Limousin/Dordogne [var. en -o] et Ardennes [var. *barche*]), où *barge* désigne (aussi) un hangar ou un grenier à foin (FEW I, 253 ; aussi TLF B.3 citant Littré) – sens du type lexical qui est aussi partagé avec d'autres langues romanes (FEW I, 253b). L'usage du diatopisme en référence à un tas de fagots semble plus circonscrit à une aire centre-occidentale compacte de l'Ille-et-Vilaine jusqu'à la Loire (FEW I, 253a), étendue pour le français dans le sud des DSèvres et de la Vienne (RézOuest), mais

aussi en Vendée, où il s'agit de l'usage dominant chez Y. Viollier et selon nos témoins (Enq.).

Dans le Centre-ouest et le Centre, où le type lexical est dominant dans les variétés dialectales (MourainRézMaraisV 2003), il a dû jouir d'une bonne assise en français dans les grandes villes aux XVI^e/XVII^e siècles, vu son exportation en Acadie où il est utilisé traditionnellement en référence au foin (aussi dérivé *bargée*, Massignon 1962), et vu le passage au Canada d'un sens (diat.) fig. "beaucoup, en grand nombre" (cf. TLF *barge*³ A ; dep. XX^e s., Rob *barge*³ 3).

Des dérivés et sens secondaires confirment également la bonne implantation du diatopisme dans son aire d'emploi en France, essentiellement dans les régions du Grand-Ouest (Centre-ouest, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire), mais aussi vers le sud (Limousin, Pyrénées Atlantiques, Languedoc [*barsel* dp. a.occit.]) et dans l'Est (Bourgogne ; Doubs, Belfort) (FEW I, 253b).

L'homonyme avec deux emplois généraux (cf. TLF *barge*¹, *barge*²) connaît aussi divers quasi-synonymes dans le Centre-ouest, dans le discours dialectal (SefcoOuest 2004, 447) mais aussi en français. Un tas de foin est ainsi selon nos enquêtés surtout appelé *pailler* s.m. – diatopisme ancien (mfr. DuCange, ci-dessus) qui est en effet bien ancré en français en Vendée (Rézeau 1978, 112 ; RézVendée 2009, 84 ; FemmesRézVendée 2005 [1793], 238, 241 ; aussi Y. Viollier 1972-2007 39x sans mise en relief).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : "gros tas (de paille ou de foin), parfois (S DSèvres, Vienne) de fagots" RézOuest 1984, 54 s.v. *barge* (citant p.ex. *Mariennée* 1980, 149) > id. 1990, 19. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *barge* "(de foin)" Massignon 1962 II, 736 § 3h ; dér. *bargée* "contenu de la *barge* de foin" *ib.*, 746 § 3.B.a ; fr. 'rég.', chez Pérochon [Deux-Sévrier ayant aussi exercé en Vendée] "tas de paille et de foin" Rézeau 1978, 87 ; Confolens (Char.) "meule de foin ou de paille, entreposée dans une grange au-dessus de l'étable" [1732] (lim. *barja*) Boulanger 1995, 11. — *SOURCES COMPL.* : [dans le discours définitoire] *barge des pailles* "tas de paille" DuCange 1883-1887 I, col. 637c s.v. *BERGA* (citation de 1453).

SOURCES GENERALES : *barge* "tas de paille, de foin, de fagots, parfois de gerbes" grand Ouest (de Norm. aux Charentes), Centre, Haute-Vienne FEW I, 253ab s.v. *BARGA ; « région. du Centre et de l'Ouest » 1. "gros tas de foin, de paille, de blé", 2. "tas de menu bois, de fagots" TLF s.v. *barge*³ B (citant Littré, Guérin 1892 [sens 1] ; Littré, R. Bazin 1907 [sens 2]) ; « région. » 1. « agric. » "meule rectangulaire de foin, de paille", 2. "tas de petit bois" Rob s.v. *barge*³ (citant la Sarthoise C. Paysan 1974 [sens 1]).

SOURCES REGIONALES : "meule ou tas de foin, de chaume, de fagots" (*berge* DuCange [mais ci-dessus]) VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 306 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 88 ; [var.] *barche* s.f. Char., CharM., DSèvres "meule de fagots, meule de foin" SefcoOuest 1992, 89 ; [var.] CharM. *berjhe* *ib.*, 100 (Ø id. 2004).

* * *

A LA BASSEUR loc. adv. de temps

VIEILLI "à la fin de la journée, annoncée par la tombée du jour et le coucher du soleil ; dans la première partie de la nuit". Réf. à l'arrivée du soir / en début de soirée

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

De toute façon les bêtes ne pouvaient pas attendre, et à la basseur [en note : au soir] le grand valet et Armand s'engagèrent dans les écuries*. (*Malvoisine* 1979, 43)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par une glose synonymique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) L'emploi mis en relief est suivi de huit emplois sans mise en relief, répartis sur cinq romans plus ou moins régionalistes (1979-1994). Le diatopisme est attribué au discours clairement balisé d'un narrateur intradiégétique (Vendéen de la première moitié du XX^e s.) (1979 2x), puis au discours de narrateurs extradiégétiques (1985-1994). Il figure une seule fois dans le discours direct d'une Vendéenne paysanne de la fin du XVIII^e siècle (1986).
- (2) Dans l'ensemble du corpus primaire, la locution adverbiale de temps se présente sous les formes à la basseur (1979), puis à la basse-heure (1985 2x, 1986) et enfin à la basse heure, forme la plus transparente (1986, 1992, 1994), outre une variante sur la basseur, hapax (1979).
- (3) Le diatopisme est moins fréquent que des équivalents généraux, notamment (à la) tombée du jour (p.ex. 2000b 5x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connue, passif, reconnue par 6/15 informateurs :

La locution est reconnue et déclarée connue par moins de la moitié de nos témoins, mais aussi par une lycéenne de milieu moyen, par le biais de ses lectures. L'expression est surtout connue sous la forme de la locution à la basse heure, au sens de "après le travail, à midi ou au soir" (trois locuteurs), et au sens de "à l'arrivée du soir", sous la forme de la variante 'patoise' à la basse hure (deux) ; un autre témoin dans la soixantaine connaît le syn. 'patois' à l'abeurnzie de la côte autour de St Hilaire-de-Riez (cf. CorbrejaudNoirmoutier 2005, 11 ; SefcoOuest 2004, 128 s.v. *crépuscule*) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté depuis le XVII^e siècle, au sein de la séquence à la basse heure du jour, dans un traité portant sur la Touraine (Marc de la Nativité de la Vierge 1696, 191, cf. FichierGillesRoques). Pour la variante sur la basse heure, on rencontre une première attestation dans une traduction de l'Odyssée d'Homère due à un avocat au parlement de Paris, Cl. Boitel (1638 [1^{re} trad. 1617], livre II, 37). Si ce personnage est généralement identifié dans les biographies comme un lettré orléanais né vers 1570, du nom de Claude Boitel ou Boitet de Fr(é)auville (p.ex. *Biographie universelle ancienne et moderne*, 1812, 34 [art. : Beuchot]), cette attribution pourrait être basée sur une confusion de deux personnages (Hepp 1968, 204 sq.). L'attestation suivante de la variante chez Andrés Capilla (*Médiations dévotes ...* 1638, Lyon, cf. FichierGillesRoques) se trouve elle aussi dans une traduction (du latin), due à un jésuite catalan de València (1530-1610), et ne peut être rattachée à l'Ouest de la France.
- ◆◆ Le diatopisme phraséologique à la basse heure représente très probablement une variante de la locution adverbiale à basse heure. Celle-ci est en effet attestée anciennement dans l'aire poitevine, dès le XIII^e siècle, à La Rochelle (SermMaurPB 176, cf. FichierGillesRoques ; aussi DEAFCompl), jusqu'au XX^e siècle, comme chez le Deux-Sévrien Pérochon (Rézeau 1978, 1986). Il s'agit d'une formation de l'ancien français, analogue à des locutions du même champ

sémantique comme afr. mfr. *a basse nome* (adv.) et mfr. *a bas(se) vespre(s)* (s. et adv.) (cf. FEW en ligne [Alletsgruber/Chihai/Chauveau 2006 BASSUS I.1.d.α “qui est situé à un niveau inférieur dans le temps” (locutions)]). La variante du diatopisme contemporain, *sur la basse heure*, semble particulièrement bien attestée dans des écrits de type littéraire et formée sur le même schéma que le syntagme du fr. gén. *sur le tard* (lui attesté dp. XIV^e s., TL).

Quant à elle, la locution nominale *basse heure* “quand le soleil est bas, c.-à-d. de bonne heure, ou plus généralement tard” est largement répandue dans la Galloromania au Moyen Âge et bien attestée dès le XIII^e siècle, notamment au sein de séquences à figement variable telles que des constructions verbales (« il vient de basse ore », LancPrM XVIII, 272, 41 [ca 1220, cf. DEAFComp], antédantant donc FEW en ligne *loc.cit.*). La locution nominale est de formation analogue (quoique non nécessairement parallèle) à la locution nominale afr. mfr. *haute heure* “tôt dans la journée”, dont l’extension d’usage, alors très large, s’est rétrécie à l’époque contemporaine à une aire occidentale, comme *basse heure* (v. FEW IV, 471a HO⁷RA “stunde” et FEW en ligne, *loc.cit.*).

C’est la forme verbale, notamment impersonnelle *il est/estoit basse heure*, qui est la mieux attestée à époque ancienne, et sans doute antérieure à la forme nominale composée (cf. ca 1220 LancPrM ci-dessus ; EstSGraalP 16, 10 [pic.] ; aussi apr. *bass’ ora fon* “il était tard dans la matinée” 1272, Flamenca v. 2651⁴⁰). Au XVI^e siècle, on la rencontre plus particulièrement dans des textes de l’Ouest de la France ou qui portent sur des personnages de cette région, comme dans Sainte-Marthe 1512-1555 (sur Marguerite de Navarre [originaire d’Angoulême]) ou chez A. de Rivaudeau, originaire de Fontenay-le-Comte : « l’heure est basse » (GdfC, Huguet)⁴¹.

Vu la nature des premières attestations des locutions *à la basse heure* et *sur la basse heure* à l’époque où l’usage de la locution nominale se restreint essentiellement à l’aire centre-occidentale, au XVII^e siècle, il semble s’agir d’innovations du moyen français tardif (ou du frm. au XVI^e s.) dans une aire centre-occidentale, où Tours, Rennes et Nantes s’affirment comme grands centres de diffusion et de maintien des usages linguistiques endogènes.

◆◆◆ À l’époque du français moderne, c’est sans doute sous l’effet d’une pression normative centrale que la locution *à la basse heure* s’est retirée dans une aire occidentale compacte qui va de la Bretagne aux Charentes (hbret., IlleV., renn. rég., Charnie, Layon, Vendée, CharM, Char) outre une attestation plus méridionale, dans les Landes (Labouh.) – et avec elle les autres locutions et formes dérivées ; l’aire du type *à basse heûe* “en fin de journée” est en outre élargie jusqu’au Centre (Indre-et-Loire) (cf. FEW en ligne *loc.cit.*).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

⁴⁰ Cf. FEW en ligne *loc.cit.* ; FichierGillesRoques pour la construction verbale. La définition surprend dans la mesure où la locution appliquée au matin signifiait “quand le soleil est bas” (Réf. *tôt*), mais Paul Meyer aussi traduit “il était tard” dans son édition du roman de Flamenca (1865, 324). Cette définition est sans doute contextualisée : l’expression se réfère dans le roman à l’heure à laquelle se lève le personnage, qui doit être jugée tardive pour ce dernier (plutôt que par rapport à l’avancement de la matinée).

⁴¹ FichierGillesRoques pour les sources ; cf. aussi dp. XVI^e s. FEW IV, 471a, antédanté par FEW en ligne *loc.cit.* : apr. 1272 [ci-dessus], mfr. *de basse heure* 1387/1389 d’apr. DMF.

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : loc. adv. à basse heure chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 87 et 1986, 308.

SOURCES GENERALES : à la basse heure maug. [Maine-et-Loire au sud de la Loire] FEW IV, 471a s.v. HO[̄]RA (lat.) “stunde” ; loc. adv. « région. (Ouest) » à basse, à haute heure “tard, tôt dans la journée” (sans datation) TLF s.v. heure C.1 (citant Pérochon 1936) ; [var. phon.] Sables a la basur [alabasur] “à la tombée de la nuit” Chaussée 257 [Vendée], Hérisson a la bāsūr [ala:basur] “à la nuit tombante, au soleil couchant” [DSèvres] FEW en ligne : Alletsgruber/Chihai/Chauveau 2006 s.v. BASSUS I.1.d.α “qui est situé à un niveau inférieur dans le temps” [Conversions].

SOURCES REGIONALES : bassure « < basse heure >, soirée » SefcoOuest 1978, 30 s.v. abassurer Étym. ; basse-heure “tard” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 323 s.v. heure > basse heure “tôt dans la matinée ; tard dans la soirée” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 179 sq. s.v. *heure, hure, heure ; s.f. basse-ure SefcoOuest 2004, 128 s.v. crépuscule, et basse ûre s.f. “tombée du jour” *ib.*, 271 s.v. jour. — *SOURCES COMPL.* : basse-hourée Blain “basse-heure, vers le soir” [LoireA.] Brasseur 1988 [Bizeul ca 1850], 39 s.v. basse-houré [dans le discours définitoire].

BATTRE SON DAIL → DAIL → 2.1.4.3.

* * *

BECOTE, BECOTTE s.f. et m.

RURAL SPOR. “siège rustique en bois pour une personne, sans bras ni dossier, à un ou trois pieds, utilisé pour la traite des vaches” (*becote à un pied, becotte à trois pieds*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Michel tirait* les vaches quand j’arrivai le samedi soir. Le derrière en balancier sur la *becote* [*en note* : tabouret] à un pied, le front appuyé sur le poitrail de Charmante [la vache], une jaune qui ne savait pas ce que c’était que lever la patte, il tourna la tête vers moi en continuant de tirer sur les tétines. (*Mariennée* 1980, 133)

♦ Var. orthogr. *becotte*

Il avait monté son instrument à ses lèvres [...]. Il laissa ouverte la petite porte taillée dans le grand portail, alla chercher le *becotte* [*en note* : tabouret] à trois pieds pour traire les vaches et posa son derrière devant l’ouverture. (*Satan* 1982, 168)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici des définitions sous la forme de l’hyperonyme général.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé au singulier (alors mis en relief) – au féminin (1980) puis au masculin (1982) – autant qu’au pluriel, sans précision de genre (1980, 1985). Celui-ci semble indépendant de la graphie où *becote* (1980 2x) est suivie de *becotte* (1982, 1985). Le diatopisme figure toujours dans des synt. nom. : *becote à trois pied* (1980, 1982) et *becot(t)e à un pied* (1980, 1985). Les tabourets désignés servent à la traite manuelle (1980-1985) ou sont utilisés dans une cave à vin (1980).

- (2) Le diatopisme, mis en relief par l'éditeur dès son premier emploi (1980, 1982), apparaît quatre fois au total, toujours dans des romans à orientation régionaliste marquée (1980 2x, 1982, 1985), dans le discours citant d'un personnage-narrateur, jeune ouvrier vendéen (1980 2x), puis d'un personnage extradiégétique (1982, 1985).
- (3) Le diatopisme est plus fréquent que le quasi-synonyme général *trépied* ("tabouret à trois pieds", TLF B.1), hapax (1999), mais de fréquence égale à des périphrases gén., *tabouret à trois pieds* (1985, 1994 2x) et *tabouret à traire* (1998) – quant à eux également utilisés dans des romans modérément régionalistes.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Rural, rare, reconnu par 1/13 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par un seul des témoins interrogés (locuteur à grande mobilité en Vendée, de milieu aisé et âgé de plus de 75 ans). Il l'utilise au féminin sous la forme *becote* et le définit comme suit : « Rare, rural, siège pour tirer[*] les vaches. Une becote est aussi un banc de bois sur lequel un paysan ou un artisan s'assoit à califourchon pour travailler une pièce de bois » (CIM, comm. pers. par écrit du 16/08/09) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme à rattacher à un étymon germanique *BIK "chèvre" (FEW I, 359b II.4) est absent de nos sources écrites.
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme lexématique formé par suffixation diminutive sur le radical de *beuque*, qui désigne lui aussi un trépied pour la traite, en Vendée (cf. SefcoOuest 1992, 102 ; var. *bioque*, *ib.* 113 [Vienne]) – lui-même une variante régionale du particularisme sémantique centre-occidental *bique* de même sens (Poitou, Mauges, FEW I, 359b), formé par métaphore à partir du sens de "chèvre", en usage dans la même aire (*ib.*, 358b ; s.v. *beuque*). La formation diminutive est parallèle à celle du sens littéral "jeune chèvre" dans la même aire (*bequette* poit. FEW I, 358b ; *becot* "chevreau", *becote* "chevrette" ArantèleGramVendée 1982, 8 § 7.B.2) et à celle de sens métonymiques (diat.) en Vendée : "chevalet pour le linge mouillé" (Barkan 1961-1962, 75) et surtout "banc à travailler le bois" (CharierRézVendée, Barkan *loc.cit.*, Enq.), utilisé notamment en tonnellerie (SefcoOuest 1992, 96 [Vend.] ; ang. FEW I, 359b).

La dérivation du diatopisme du corpus primaire avec la forme féminine de la terminaison (surtout dimin.) *-ot* du français général (cf. GrevisseGoosse 2008¹⁴, 176 § 169 n° 52) – également répandue dans l'usage 'populaire' (BauchePop 1951⁵, 59 ; GuiraudPop 1965, 81 II.1) – encourage le maintien d'une première voyelle faible. Il s'agit sans doute d'une innovation du frm. au sud de la Loire dans la Vendée historique (Vend., Mauges), peut-être par transfert depuis la variété dialectale – en tout cas formée en milieu rural, où le diatopisme a toujours dû avoir une vie à la fois française et dialectale.

- ◆◆◆ Le diatopisme du corpus primaire absent de nos sources est confirmé comme étant toujours d'usage en français en milieu rural de nos jours (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à *bique* ang. maug. "tabouret monté sur 3 pieds ; on s'en sert pour traire" FEW I, 359b s.v. *BIK (germ.) "ziege" II.4 [sens méton.].

BENAISE → 2.1.3.

* * *

BOUCHONNER v. tr. dir.

VIEILLI “nettoyer en frottant afin d’enlever la poussière ou ce qui est souillé”. Réf. *essuyer*

— Dans le discours cité indirect (libre, narrativisé), suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ils s’installent à une table et ils appellent la serveuse. Elle *bouchonne* [*en note* : essuie la table] avec son éponge au-devant d’eux et elle attend leur commande. (*Mariennée* 1980, 95)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’agrouer* ; ici une définition par une périphrase synonymique. Le narrateur est présenté comme responsable de l’usage du diatopisme, l’attribution de l’énoncé au discours cité indirect libre concernant leur contenu, et non pas leur forme (1.2.2.2. ; v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B pour l’analyse de diatopismes attribués au discours cité direct). Ici, le passage ne vise pas à attirer l’attention sur le diatopisme, mais prépare au contraire un jeu de mots filés sur toute la page autour de la confusion entre la locution *baiser la fillette* en son sens général et son sens diatopiquement marqué “vider une bouteille” (v. Wissner *en prép.* [e]).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est utilisé en emploi abs. (ex. cité), mais aussi suivi d’un compl. d’obj. inanimé : un billot (1985), puis des toits et murs, dans un emploi métaph. au sujet de nuages (2000b). L’œuvre d’Y. Viollier affiche également l’emploi adjectival *bouchonné* au sujet d’un visage, glosé « fripé » par l’éditeur (1979). L’adjectif bien employé en Vendée selon l’auteur (Entretien 2010) semble toutefois formé (p. méton.) à partir du fr. gén. “froisser, chiffonner” (« vx, rare » TLF ; cf. « vx ou région. » Rob 1).
- (2) Le diatopisme apparaît trois fois, dans trois romans différents plus ou moins régionaliste. Il figure d’abord dans un discours à source énonciative ambiguë (encadré dans le récit d’un personnage-narrateur vendéen) – dont le contenu est attribué à un villageois vendéen âgé qui rapporte une histoire transmise par deux autres Vendéens (1980) – puis dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1985, 2000b).
- (3) Le diatopisme est en concurrence libre avec des syn. gén., également rares : *essuyer* (1980) et *torcher*, en empl. absol. [au sujet du derrière de malades], attribué au discours direct d’une infirmière vendéenne (2000b).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Vieilli, aujourd’hui rare mais bien connu (reconnu par 7/14 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par la moitié des témoins vendéens interrogés, notamment des femmes ; deux couples âgés déclarent aussi l’employer eux-mêmes. Il est ressenti comme vieilli, rare, et largement moins fréquent que le syn. (gén.) *essuyer*, mais aussi moins utilisé que le subst. (diat.) *bouchon* (Com. hist.-comp.) – utilisé spontanément par cinq locuteurs et reconnu par la plupart de nos témoins. L’emploi *bouchonné* “fripé (d’un visage)” est récusé par tous, mais ressenti comme poétique par un couple de milieu cultivé (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme *bouchonner* à rattacher au germ. *BOSKA “fagot” (FEW /1, 201a I.2.a.β.a’) n’est pas daté dans nos sources.

- ◆◆ Il s’agit d’un diatopisme lexématique formé par verbalisation et dérivation (dés. -*er*) sur une base substantivale, *bouchon* “chiffon pour essuyer, nettoyer” – un diat. bien attesté dans le Centre-ouest (RézOuest, SefcoOuest [sauf Vienne] ; *bouchon* à / de *vaisselle* “lavette” RézOuest [sauf Vend.]), qui continue le mfr. *bouchon* “torchon” (dp. XVI^e s. hapax), et s’intègre dans l’aire d’emploi occidentale du diat. mod. “chiffon de vaisselle”, qui va de la Normandie au sud des DSèvres (FEW XV/1, 201a *BOSK- I.2.a.β.a’). Le subst. représente quant à lui un diminutif du mfr. *bouche* (dp. XV^e s. dérivés dp. XIV^e s., FEW *loc.cit.*), et est de formation analogue au mfr. *bouchon* “poignée de chanvre, de paille, de foin” (FEW *loc.cit.*) – dérivé de *bousche* “poignée de paille, faisceau de branchage” (dp. afr., TLF *bouchon* I.A.2 citant DG) – qui relève encore de l’usage général. C’est de ce dernier qu’a été dérivé le verbe *bouchonner* du frm. gén. “frotter avec un bouchon de paille” (dp. 1551 Cotereau, cf. TLF citant Hu ; FEW *loc.cit.*), d’où l’emploi (par ext.) “frotter vigoureusement” en référence à des animés (chevaux notamment), rarement à des objets (TLF « rare » citant Mérimée 1870 *Lettres aux Antiquaires de L’Ouest* ; Rob citant M. du Gard ; Lar, PR).
- ◆◆◆ Le diatopisme *bouchonner* “nettoyer (qqc.) avec un chiffon” (non retrouvé dans FEW ni DMF2009) est bien attesté en français dans le Centre-ouest (RézOuest) et est toujours très bien connu en Vendée (Enq.). Il a également été relevé dans des glossaires dialectaux au sujet de la Bretagne gallo (Auffray 2007) et des Deux-Sèvres (SefcoOuest). Le diatopisme occidental ne contient pas le sème /+ frottement fort/ du fr. général, et s’applique davantage à des objets. Vu les attestations rassemblées, et vu l’aréologie occidentale du diatopisme sémantique (surtout frm.) *bouchon* “torchon, linge à laver la vaisselle”, il s’agit sans doute d’une innovation interne du français moderne dans l’Ouest, où Rennes et Nantes représentent des centres de diffusion et de maintien d’innovations lexicales endogènes.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *bouchonner* v. tr. “nettoyer avec un bouchon [= chiffon] (ou autre chose)” RézOuest 1984, 70 s.v. *bouchon* Dérivation (citant Viollier 1980) ; “essuyer, nettoyer avec un *bouchon*” RézOuest 1990, 27 s.v. *bouchon*.

SOURCES GENERALES : à ajouter à *bouchonner* mfr., frm. “frotter la peau pour la nettoyer” (ca 1590 ; Régnier ; Sév ; Rob 1953) FEW XV/1, 201a s.v. *BOSK- (germ.) “busch” I.2.a.β.a’.

SOURCES REGIONALES : [var. phon.] *bouchouner* “essuyer avec un chiffon” SefcoOuest 2004, 194 s.v. *essuyer* (DSèvres “bouchonner [= mettre en chiffon ?]. Essuyer avec un chiffon”, 1992, 124). — *SOURCES COMPL.* ‘gallo’ *bouchonner* “bouchonner, chiffonner, friper, froisser, nettoyer avec un chiffon, tamponner (ext.), tenter de violer (fig. rare)” Auffray 2007, 126b.

* * *

BOURNE s.f.

TECHN. (PECHE EN RIVIERE) USUEL “panier de pêche fabriqué avec du fil qui sert à transporter le poisson pêché”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ils la déposèrent sur le pré, où le père lui arracha l’hameçon de la gueule. [...] Le petit rayonnait. Il s’était accroupi devant la bête dorée qui badait [= happer l’air] de sa gueule énorme, et il la caressait, s’enduisant les paumes de gras. Ils

allèrent chercher la *bourne* [en note : vivier] que Totome avait lui-même tricotée avec du fil de nylon, et ils y vidèrent le poisson. (*Satan* 1982, 177)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par une lexie non synonymique du même champ sémantique, qui n'est pas indispensable en présence d'un cotexte suffisamment explicite.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme désigne toujours un panier servant à transporter le poisson – il est donc proche du fr. de réf. *bourriche* – et non pas à le conserver vivant (fr. gén. *vivier*). Il s'agit d'une seule application du diatopisme *bourne*, terme générique désignant un récipient qui sert soit à garder le poisson (lorsque l'engin est posé dans l'eau de la rivière), soit à prendre le poisson, désignant une nasse en filet, en ferraille ou en osier (Entretien 2010, Com. hist.-comp.).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi, le diatopisme apparaît trois fois dans un seul passage d'un récit placé dans le Bocage vendéen dans la première moitié du XX^e siècle. Il figure toujours dans le discours citant d'un narrateur extradiégétique au sein d'un roman proprement régionaliste (1982).
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif. Le corpus primaire affiche toutefois l'usage d'un quasi-synonyme général, *verveux* (hapax) et d'une hyperonyme général, *nasse* s.f., plus de dix fois, toujours dans des passages dont l'action est située en Vendée et en Charente (1994-2007), y compris dans le discours rapporté endogène (1999) et dans une comparaison (2004).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connue comme terme cour. de la pêche (reconnu par 7/19 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par un peu moins de la moitié des locuteurs interrogés comme un terme de spécialisation de la pêche en rivière un peu partout en Vendée ainsi que dans ses marais, sous les formes *bourne* (selon 3 témoins) et *borne* (3), ainsi que dans l'expression *tendre une borne* (2). Les différentes variantes n'affichent pas de répartition aréologique complémentaire, mais *borne* est seulement attestée dans le centre-ouest de la Vendée. L'objet désigné est connu pour être fabriqué aux Sables d'Olonne, entre autres (CIM) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en fr. dp. 1447 au sens de "nasse" (au pl.), dans une traduction française : « certains instrumens et engins pour pescher poissons, nommez et appelez Borgnes ou Borgnons » (DuCange BORGNIUS ; aussi Littré) – dans un texte latin localisé près de Luçon, en Vendée (MaraisP, *Archives historiques du Poitou*, d'apr. RézVendéeVoyageurs). Le type lexical désignant une nasse est d'attestation ancienne en Vendée, sous la forme latine *burgnam* (XIII^e s., dans un texte latin, *Cartulaire de l'abbaye de [Sainte-Croix-de-Talmond]* ca. 1140, cf. Sarrazin 2008, 38, note 26 et FichierGillesRoques).
- ◆◆ Le mot reste d'origine obscure (MourainRézMaraisV) malgré son rattachement sous une entrée gotique BRUNNA "puits" (FEW I, 566a-572a), déjà discuté par Wartburg lui-même (*ib.*, 571), qui explique son sens par la forme creuse des nasses (*ib.*, 568b ; cf. *borne*, *borgne* est, sud "cavité" *borna* Char., *cabourne* Centre-ouest "trou", 567ab), et malgré l'hypothèse d'un rattachement à une racine préromane *BU[~]RR par dérivation de sa var. *BURN- ["cavité?"], plus

convaincante (TLF Étym.). Il s'agit probablement d'un diatopisme lexématique formé en ancien français qui perpétue un type préroman **borne* de même sens, affichant une évolution phonétique héréditaire (régionalisme de toujours dans l'Ouest)⁴². En français dans l'Ouest, le diatopisme a en tout cas acquis une vitalité suffisante aux XVI^e/XVII^e siècles pour être durablement passé en français en Acadie (cf. Massignon, Cormier). La forme *bourne* du corpus primaire représente soit un maintien d'une forme ancienne (quoique non attestée par écrit), soit une variante moderne de *bourgne* par dépalatalisation du /ɲ/ devenu final ([nʲ] > [n]) et maintien de l'ouïsmisme caractéristique de l'Ouest.

- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, le type lexical surtout occidental (Anjou, Centre-ouest) fonctionne surtout comme un terme générique qui désigne tout type de nasse (RézOuest, SefcoOuest, Daubrée/Bouville 1902, Enq. ; Littré, Mourain [BocageV]) ; l'usage du référent désigné dépend du type de pêche selon les lieux, mais sert souvent pour la capture de poissons. La variante phonétique *bourne* est attestée à l'époque contemporaine seulement, un peu partout en Vendée (Enq.) ainsi que dans la Vienne (SefcoOuest). L'excellente assise ancienne du diatopisme est confirmée par l'emploi de formes dérivées de même sens : *borgnon* est attesté en mfr. en Vendée dep. 1447 (ci-dessus), et relève de nos jours d'une aire plus large, de la Picardie à la Saintonge (FEW I, 568b).

Vu la forme du référent, on peut rattacher à ce type lexical le diatopisme centre-occidental moderne *bourgne* désignant un panier à gros ventre pour conserver des aliments (fruits, légumes et céréales), qui relève de la même aire que notre diatopisme de pêche (ang., poit. ; dp. 1662 [Drouh DSèvres]), et a lui aussi été formé en réf. à la forme ronde du creux des corbeilles (FEW I, 568b 11 "korb" ; aussi RézOuest).

Relevant d'un champ sémantique vaste en Vendée, le diatopisme de pêche coexiste dans l'usage contemporain avec des diat. quasi-synonymiques comme *bosselle* (Enq. ; RézOuest [Vendée, Vienne dp. 1908]) *bourolle* (Enq. ; RézOuest [Poit. dp. 1488]) ; aussi Acadie, Massignon 1962) et *botte*, dans le Marais vendéen (RézOuest), ou encore *vergeat* (aussi Viollier 1999 2x) et *varvolette* (2003 hapax) (non retrouvés dans nos sources), qui désignent des nasses pour la capture de poissons (Entretien 2010).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : [var. phon.] *bourgne* s.f. "nasse destinée à la capture des anguilles" RézOuest 1984, 73 sq. sens 1 > id. 1990, 29. — *SOURCES COMPL.* : [var.] *bourgne* fr. 'rég.' Vendée 1. "panier ventru à étroite ouverture", 2. "sorte de nasse en osier" Barkan 1961-1962, 78 ; Acadie *bourgne* "nasse" Massignon 1962 II, 737 § 3k I ; Acadie *bourne*, var. *bourgne* "panier, casier de bois et de treillis métallique servant à capturer diverses espèces de poissons et de crustacés, notamment l'anguille et le homard", d'usage « général » : « partout (sauf les îles

⁴² Le diatopisme semble être à rapprocher du type lexical *borna* "ruche" (cf. FEW I, 568a) – attesté dans le Centre-ouest dp. 1313 sous la forme *borné* (Poitiers, cf. MourainRézMaraisV) et continuant le type **borneis* s.m. de même sens, attesté dans le Poitou comme formant toponymique dès 1100 (*del Borneis*, texte latin, Acte n° 1323 in Giraud/Renault/Tock 2010) (cf. Carles à paraître) – les ruches ayant souvent été logées dans des creux d'arbre. Ce type lexical (diat.) est lui aussi surtout attesté sous la forme de dérivés (afr. *ournion*, mfr. *ournois*, diat. centre-méridional mod. *bo(u)rgnon*), et est à l'époque contemporaine notamment relevé dans le Centre, mais aussi (sous la forme de var.) dans le Centre-ouest au sud de la Loire – dans la même aire que le diatopisme de pêche *bourgne* (FEW I, 568a).

Saint-Pierre et Miquelon et la côte Ouest de T.N.) » Cormier 1999, 106 s.v. *bourne* ; *bourgne* s.f. ‘dans le fr. de la région et/ou en patois’ “nasse en osier pour prendre les anguilles” RézVendéeVoyageurs 2010, 247.

SOURCES GENERALES : [var.] *bourgne* mfr. frm. “esp. de nasse”, ang., poit. saint. aun. “nasse” [Surtout Maine-et-Loire, Poitou, CharM.], bgât. “engin de pêche en clayonnage [branches entrelacées]” [DSèvres] FEW I, 568b s.v. BRUNNA “brunnen” 10 “reuse” ; cf. *bourgne* poit. “engin de pêche”, saint. *bourgne*, *bourgnon* “sorte de nasse pour prendre le poisson”, Bas-Maine *borñáo* “id.” etc. TLF s.v. *bourriche* Étym. — *SOURCES COMPL.* : *bourgne*, *bourgnon* [sans localisation] “grande nasse qu’on met au bout des parcs ouverts” Blanchère 1868, 102 s.v. *bourgne* ; a Gallico *Borgne* (1447, avec trad.) DuCange 1883-1887 I, col. 708b s.v. BORGNUM ; « t. de pêche » [var. phon.] *bourgne* s.f. “sorte de nasse, dite aussi bourgnon, que l’on place à l’extrémité des parcs ouverts” (dp. XV^e s. DuCange *borgnus*) Littré 1863 ; [var.] *bourgne* (var. : *bourne*, p. 51) DSèvres, Vend. “toutes les nasses” (CharM., Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne “nasse employée pour la pêche des anguilles et lamproies”) Daubrée/Bouville 1902, 50 ; *bourgne* terme de pêche (fréq., p.ex. diat. Gironde [Bordelais] sur un site associatif < <http://www.chantierstramasset.fr/spip.php?article41> >) Google francophone (16/01/10).

SOURCES REGIONALES : [var. phon.] *bourgne* s.f. “engin en osier pour prendre du poisson” VaudoréBocageV 2003, 308 [av. 1847] (citant LaRévellière, qui donne *bourgne*, *bourgnâou* “vaisseau de paille où l’on met les fruits secs”, 386) ; “engin en osier pour prendre le poisson, nasse (Bocage)” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 97 ; *bourgne*, *bourgnon*, *bourne* s.f. “nasse”, *borgne* s.f. “nasse à anguilles” SefcoOuest 2004, 318 s.v. *nasse* (Vienne *bourne*, 1992, 132 ; Char., Vienne *bourgne* s.m. “nasse pour prendre le poisson”, 1992, 131 sens 2 ; Vend. *borgne* “nasse à ouverture en éventail, susceptible de barrer un fossé pour la pêche aux anguilles”, 1992, 121 sens 1).

BRAILLER → 2.1.3.

* * *

BRASSON s.m.

SPOR., surtout RURAL, VIEILLISSANT “grande cuiller en bois utilisée en cuisine pour remuer, en particulier la fressure [= préparation cuite longtemps à feu doux, à base de viande, de couenne et de sang de porc, relevée d’épices]”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

C’étaient aussi à elles trois, la plus mauvaise langue de la commune. Il suffisait qu’elles se retrouvent pour qu’elles épluchent tout le monde. / Elles n’avaient jamais mis les pieds à La Malvoisine, mais depuis que ça y sentait le soufre [suite à la mort de la tante], elles en / trépignaient d’envie d’aller y remuer leur *brasson* [en note : cuiller en bois]. La nouvelle de la mort de la tante les combla d’aise. (*Malvoisine* 1979, 128)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition lexicographique, qui porte sur le diatopisme et non pas sur la locution au sein de laquelle il figure. L’emploi du diatopisme dans une locution métaphorique signale qu’il est en outre utilisé pour sa valeur expressive.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est utilisé une fois au sens littéral (1985), puis par méton. du sujet en référence aux bras des personnes qui utilisent le référent (1986), outre un emploi dans la loc. verb. (métaph.) *aller remuer son brasson* “se mêler des affaires des autres” (1979).
- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de son premier emploi, apparaît trois fois, toujours en référence au passé rural traditionnel en Vendée, dans le discours citant de trois romans à orientation régionaliste marquée (1979, 1985, 1986).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, légitime (*brassoux, brassour*), reconnu par 3/10 informateurs :

Le diatopisme désignant une cuiller en bois à brasser la *fricassée* [= cuisine de cochon] est reconnu par un tiers des locuteurs interrogés, dont deux déclarent l'employer eux-mêmes : un couple de milieu modeste dans la quarantaine, qui vit dans le Bocage vendéen (centre-ouest du département). Alors que deux reconnaissent spontanément *brassour* comme une variante de *brasson*, toujours utilisé en milieu rural (aussi au sein de leurs familles d'origine) (Bocage vendéen), un autre a seulement entendu sporadiquement les formes *brassoux* et *brassour* s.m. en Vendée ailleurs que dans le Marais vendéen (EnqWissVendée 2010).

◇ L'emploi est inconnu des sept locuteurs interrogés qui sont originaires d'autres régions que la Vendée – du Nord (un), de Haute-Savoie (un) et d'Isère (cinq), âgés entre 31 et 75 ans (EnqWissFrancoph 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme à rattacher au gaulois BRACE (FEW I, 483b “variété de froment”) est absent des sources écrites consultées.
- ◆◆ Il représente probablement un diatopisme lexématique formé par suffixation diminutive du radical du fr. gén. *brasser* “agiter, remuer, retourner, malaxer quelque chose en vue de résultats divers” (cf. TLF *brasser*¹) + *-on* pour désigner l'objet avec lequel on brasse notamment la *fressure* (cf. déf.). Sa formation est analogue au frm. *brassoir* “canne servant à remuer [...]” et au diat. *brassu* relevé dans l'est (frcomt.) au sens de “petite branche dépouillée de son écorce [...] pour remuer la farine du maïs dans l'eau” (FEW I, 483b). Elle a dû être facilitée par l'emploi usuel et dominant du verbe *brasser* dans le Centre-ouest (cf. Enq., Chaigne 1995, 73), dont la base entre également dans la formation de nombreux autres dérivés (SefcoOuest). Il s'agit sans doute d'une variante du diat. centre-occidental *brassour* (ci-dessous) formée en milieu rural en frm. local, vu sa formation française et son statut légitime pour nos témoins.
- ◆◆◆ Le diatopisme est bien confirmé comme étant d'usage en milieu rural en Vendée, quoique plutôt sporadique – y compris dans des locutions comme *remuer son brasson* “s'agiter ; tourner autour des affaires des autres” (Entretien 2010). Il est notamment connu sous les formes (surtout dial.) *brassou* et *brassour* (Enq., GachignardMaillezais), dont la dernière est également partagée avec les Deux-Sèvres et les Charentes, outre le syn. (diat.) *brasse-beurnée* (SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à frm. *brassoir* (dp. 1694) FEW I, 483b s.v. BRACE (gaul.) “spelt [= variété de froment]”.

SOURCES REGIONALES : [var.] *brassour* DSèvres, Charentes “spatule en bois pour brasser < la beurnée >, < les grillons >...” SefcoOuest 1992, 137. — SOURCES COMPL. : [var.] *brâssou* s.m. “spatule en bois de grande taille pour assurer le

mélange des viandes (rillettes, chair à boudins) durant leur cuisson dans des récipients inhabituels, quand on tue le cochon” GachignardMaillezais 1983, 83.

* * *

BROMER v. intr.

surtout RURAL [le suj. désigne un animé de la famille des bovidés] “pousser un cri prolongé et intense, causé par une grande souffrance”. Réf. *beugler, meugler, mugir*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Elle s’était sauvée de la maison de son père, l’Auguste, notre voisin, un dimanche tantôt [= après-midi] où il lui avait demandé d’aller garder les vaches ainsi qu’à l’habitude. Elle n’avait pas dit non. Mais quand l’Auguste avait entendu *bromer* [*en note* : beugler] ses bêtes dans leur têt*, il s’était demandé ce qu’elle fabriquait. (*Mariennée* 1980, 60)

◆ En empl. tr. indir. Synt. *bromer du secours*

Des brandons avaient piqué le feu dans le pailler [= meule de paille] et la loge [= hangar], puis dans la grange. / [...] Les cris des vaches et des bœufs qui *bromaient* [*en note* : beuglaient] du secours, leur fendaient l’âme. (*Malvoisine* 1979, 187)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme. Par son sémantisme, il permet en outre de véhiculer une notion de souffrance profonde (Enq., Com. hist.-comp.), et vise par là peut-être une fonction conative : faire appel à la pitié du lecteur pour les bovidés.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(2) Le diatopisme est rare avec trois emplois, toujours dans des romans proprement régionalistes où il est attribué au discours citant de narrateurs intradiégétiques, vendéens (1979, 1980), mais aussi extradiégétique (1985).

(3) Des emplois généraux sont eux aussi rares : en dehors des notes éditoriales, l’œuvre contient seulement un emploi respectivement de l’hyperonyme *beugler* (cf. TLF I.A) (2000b) et du syn. *meugler* (1975), qui véhicule alors une notion d’intensité et de souffrance comparable.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Bien connu et employé, expressif et légitime, reconnu par 6/12 informateurs :

Le diatopisme est à la fois reconnu et déclaré employé par une moitié des Vendéens enquêtés, comme un mot plus précis sémantiquement que les quasi-synonymes (gén.) *beugler* et *meugler* (utilisés lorsque le cri des bovidés ne véhicule pas une souffrance particulière). Le verbe *bromer* est utilisé en référence au cri intense et prolongé, surtout de la vache lorsqu’elle est souffrante, comme lors de la séparation de ses veaux (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

◆ Le diatopisme est attesté en Vendée dans un glossaire dialectal depuis av. 1847 (VaudoréBocageV), bien après la forme *bramer* de même sens, documentée depuis le mfr. en 1534, chez Rabelais (FEW XV/1, 240b *BRAMMON “gueuler” I.b.a).

- ◆◆ Il s'agit d'une variante phonétique du type méridional *bramer* de même sens, d'extension large, qui connaît diverses variantes régionales à l'époque contemporaine (/o/, /u/, /ə/ ou /ø/ en première voyelle), essentiellement au sud d'une ligne Loire – Vosges (FEW XV/1, 242a). Ce type méridional *bramer* est un diatopisme sémantique formé à partir du type méridional *bramer* “crier [au sujet de personnes]” – qui continue l'a.occit. *bramar*, issu d'un germ. ou gotique *BRAMON de même sens (donc p.-ê. un régionalisme de toujours) (*ib.*) – et qui a pu passer en mfr. et frm. par l'intermédiaire d'auteurs comme Rabelais et d'Aubigné. Formé par application sémantique du verbe aux bovidés, il est attesté depuis la même époque que l'application du verbe au cerf – seul emploi à être durablement passé en fr. gén. (*ib.*, 240a-242a I.1.b.ε “röhren (hirsch)” et Com. > TLF).
- ◆◆◆ Le diatopisme *bromer* est à l'époque contemporaine caractéristique d'une aire centre-occidentale compacte du Centre-ouest, étendue vers la LoireA. (et une frange septentrionale en Ille-et-Vilaine), mais il est aussi attesté vers l'est (Allier, Jura) et dans une aire méridionale centrale sous la forme occit. *bromá* (Cantal, Creuse) (FEW XV/1, 240b-241a ; aussi Centre, selon Massignon 1962). Il a bien été relevé dans nos sources dialectales (LaRévellière, Vaudoré, Mourain, SefcoOuest), mais aussi au sujet du français en Vendée (Barkan 1961-1962, Enq.). Son aréologie suggère qu'il s'agit soit d'une forme dialectale suffisamment ancienne (antérieure au XVII^e s.) pour avoir pu s'imposer dans une aire large (innovation par transfert), soit d'une forme entrée dans le Centre-ouest (en fr. et en dial.) à partir du mfr. tardif ou du frm. depuis l'aire occitanophone (particularisme venu d'une autre variété). Il a en tout cas dû jouir d'une bonne assise dans l'Ouest aux XVI^e/XVII^e siècles vu son passage durable en français en Acadie (Massignon 1962). Dans son aire d'emploi centre-occidentale, la forme *bramer* s'est elle aussi maintenue dialectalement, non seulement au sujet du cri de différents animaux comme les bovidés (Vaudoré, Mourain), mais aussi au sens métaph. “désirer ardemment” et au sujet du bruit ronflant d'inanimés, comme le vent (BocageV) (FEW XV/1, 241a-242a s.v. *BRAMMON (germ.) “brüllen”) ou la mer (SefcoOuest 1992, 141 ; *bramer, bromer* CorbrejaudNoirmoutier 2005, 19, 40).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *bromer* fr. ‘rég.’ Vendée “mugir” Barkan 1961-1962, 79 sens 1 ; [var.] Acadie *bremer* “meugler” Massignon 1962 II, 735 § 3c.

SOURCES GENERALES : *bromer* Mée, LoireI. [Ille-et-Vilaine, LoireA.], Poit., CharM. [Centre-ouest sauf Char] “mugir (du bœuf, de la vache)” FEW XV/1, 240b-241a s.v. *BRAMMON (germ.) “brüllen” I.b.a “muhen”.

SOURCES REGIONALES : *bromer* ou *bramer* “mugir, crier à la faim, en parlant des bœufs” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 308 s.v. *bramer, bromer* ; *brommer* “mugir (se dit en parlant des bêtes aumailles [= gros bétail])” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 103 s.v. *brommer* ; *bromer* (et [var.] *bremer, breumer, bromeler, broumer*) SefcoOuest 2004 s.v. *beugler* (sans restr. 1992, 141). — *SOURCES COMPL.* : *bromâér* “mugir, rendre le son de l'airain quand il frémit” LaRévellièreMontaigu 1809, 387 ; *breumer* “corner, mugir” BuFouYeu 1985, 20.

* * *

CASSOTTE s.f.

surtout MOT-SOUVENIR “petit récipient à longue queue tubulaire servant à puiser de l'eau pour se laver les mains et pour boire l'eau qui coule par la queue” (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

- Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

L'eau de l'air s'accrochait aux poils de son nez et de sa moustache, et s'il ne voulait pas pisser comme une *cassotte*¹ [orig.], il n'y avait que cette solution, renifler à s'en gorger les sinus, quitte à se moucher tout à l'heure d'un violent coup de trempette. [en note : 1. *Cassotte* : récipient à bec qui sert à puiser dans le seau pour s'y laver les mains.] (*Satan* 1982, 25)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition de type lexicographique, portant sur un des deux usages principaux du référent (ci-dessous).

Le recours au diatopisme dans une comparaison indique qu'il est utilisé pour relever l'expressivité du discours (v. aussi *brailler* A., *grelet*, *mojette* B., *pinette*, *rifle*, *tricote*). Son emploi dans une locution figée indique en outre ici qu'il est ressenti comme expressif, et donc employé implicitement pour relever l'expressivité du discours (v. s.v. *assiette calote*).

Dans le cotexte, la mise en scène du diatopisme vise par là à caractériser le personnage comme un paysan âgé typique par la reconstruction de l'image stéréotypée selon laquelle des personnes âgées du milieu rural et modeste, surtout des hommes, ont souvent une goutte qui pend au nez (fonction narrative indirecte).

LE DIATOPISEME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l'œuvre dépouillée, le diatopisme est surtout attesté sous la forme *cassotte* (1982-1994, puis une fois sous la forme *coussotte* (2001). Il figure cinq fois dans des comparaisons au sein de romans proprement régionalistes : surtout dans la loc. verb. *pisser comme une cassotte* (1982 3x), puis aussi dans les loc. verbales *pleurer comme une cassotte* et *transpirer comme une cassotte* (1986 hapax).
- (2) Le diatopisme figure onze fois au total, dans des romans régionalistes, toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1982 3x, 1985 4x, 1986 2x, 1994), outre un emploi (de la var.) qui est attribué à un personnage-narrateur (curé vendéen) (2001). Il est toujours utilisé dans des passages dont l'action est située en Vendée, à la fin du XVIII^e siècle (1985) et au début du XX^e siècle, dans le Bocage vendéen et le Marais poitevin (1982, 2001) mais aussi en Charente (1994).
- (3) Le diat. encyclopédique est d'usage exclusif dans le corpus primaire. Les locutions dans lesquelles il figure sont toutefois concurrencées par des périphr. gén. quasi-équiv. (six fois) : *avoir la goutte au nez* (1992, 2002), *le nez comme une passoire* (1972) et *le nez comme une source* (2002) outre, dans le discours cité, [au sujet du nez] *devenir une fontaine* (1996, 2004). En outre, la loc. *pleurer comme une cassotte* est bien moins fréquente que des périphr. gén., notamment *pleurer comme un enfant* (1985-2003 8x). Ces attestations indiquent que l'expressivité qui est attribuée indirectement au diatopisme (ci-dessus) ne lui est pas exclusive.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, vieux, surtout mot-souvenir, reconnu par 4/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par un tiers des locuteurs interrogés en Vendée en tant que mot-souvenir renvoyant à un objet utilisé pour boire et se laver les mains avant l'arrivée de l'eau courante. Le diatopisme est connu sous la forme *cassote* par un témoin, et connu et déclaré employé sous la forme *coussote* par trois autres. Le signifiant est aussi employé par un couple d'agriculteurs âgés pour désigner

une casserole en fer émaillée avec anse (*cassotte* et *coussotte*), utilisée à la campagne dans les années 1930 (Vairé, centre-ouest de la Vendée) pour transporter le casse-croûte des enfants à l'école, typiquement des haricots verts ou du millet (témoignage de AB et PB) (EnqWissVendée 2009).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Le référent désigné, le plus souvent en bois, cuivre ou fer-blanc, est sorti de l'usage depuis l'installation de l'eau courante mais encore fabriqué pour le tourisme, pour l'usage domestique ou pour « certains usages industriels » (RézOuest Rem.). Il reste utilisé sporadiquement, comme dans des caves à vin où on peut boire le vin 'à la coussote' en faisant couler le liquide au-dessus de la bouche sans toucher le bec (témoignage de YE). Le référent est alors en bois (Enq.).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diat. rattaché à l'étymon CYATHION "saladier" (FEW II/2, 1601a) est attesté en français dans les Charentes dès les XVI^e/XVII^e siècles, désignant des récipients soit en bois (Confolens 1660, cf. Boulanger ; 1683 d'apr. Musset II, 57), soit en métal (Confolens [Char.] 1660-1735, var. *cassette* 1664, d'apr. Boulanger 1995, 25 sq. ; CharM. 1787, *Inventaire du château d'Écoyeux*, 130). L'attestation de *cassotte* en 1523 à Bordeaux fournie par Havard concernerait un emploi synonymique de *casserole*, *poêlon*, selon un usage plus généralement attesté dans le Bordelais et la Gascogne (d'apr. Havard 1887-1890).
- ◆◆ Le diatopisme désignant un récipient à usage domestique muni d'un long manche, qui peut servir à puiser l'eau (en bois ou métal), mais aussi traditionnellement à fricasser des aliments (en métal) (cf. Enq.), représente probablement un diatopisme lexématique formé par dérivation suffixale (cf. RézOuest) à partir du mfr. *casse* de même sens, quant à lui un transfert depuis l'ancien prov. *cassa* de même sens, tous deux attestés depuis le XIV^e siècle (TLF *casse*⁴ Étym., FEW II/2, 1600b). La formation a pu aussi se faire par l'intermédiaire du dér. *cassot* s.m. mfr. (dp. XV^e s.) "louche à seau" (Bourges, selon FEW *loc.cit.* ; *Aff. Jacques Coeur M.* 1453-1457, DMF2009 *cassot*¹ A ; "petite casse" Gdf), alors par lexicalisation de sa forme féminine. En présence de l'attestation fournie par Havard, il est aussi possible qu'il s'agisse d'une formation par glissement de sens en mfr. tardif dans le Bordelais.

Le diatopisme est également représenté dans la lexicographie générale depuis Littré (1877 *coussotte*), surtout dans les dictionnaires encyclopédiques (Lar 1899 'rural' *cassotte* ; sans restriction 1907 > 1982).

Selon une étude détaillée du référent et de ses désignations, la diffusion du diatopisme a dû se faire vers l'Ouest depuis le sud (Pottier 1959) ; il s'agirait alors dans le Centre-ouest d'un particularisme arrivé en frm. d'une autre variété de français via le relais de villes comme Bordeaux. Vu l'attestation de Havard, il peut toutefois aussi s'agir d'une innovation interne en mfr. tardif dans le Bordelais – dans une aire où il est en effet bien attesté au XVII^e siècle.

Pour ce qui est des locutions verbales du corpus primaire – qui relèvent de l'usage sporadique en Vendée (Entretien 2010) – elles ont été formées par comparaison imagée du fonctionnement et de la forme du référent avec un nez selon un procédé de la langue 'populaire' (cf. BauchePop 1951³, 58). La locution *pisser comme une cassotte* (seule à être attestée par écrit) a été formée avec le verbe gén. *pisser* (Réf. *couler*) sans connotation obscène (dp. Furetière 1690 > Trév, Lar 1874-1984, Rob ; 'pop' GLLF, 'fam. pop.' TLF ; FEW VIII, 593b 2 "hervorquellen"), et doit son existence à une devinette d'autrefois, attestée dans le Limousin (Goursaud/Robert 1981, 802), mais aussi dans le Centre-ouest, où on lit :

« Dans l'évier trônaient [...] cette fameuse *cassotte* qui « monte sur sa mère pour pisser », entendez que l'on remplit de l'eau du seau et que l'on place sur celui-ci pour se laver les mains. » (*La Charente-Maritime* 1968, 133 ; aussi cité ds *RézOuest* 1984, 92 Rem. 1)

- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, le diat. est bien implanté dans le Centre-ouest, en dialecte (FEW II/2, 1601ab ; LaRévellière, VaudoréBocageV, LalannePoit, Musset, RézVouvant, Arantèle, PiveteaMaraisP, Pelmont, Chaigne, SefcoOuest) mais aussi en français (RézOuest, 'fr. local' ALO, FRANTEXT), y compris dans le Limousin (Havard, Goursaud/Robert). La forme *caussotte* serait surtout employée dans le Poitou, *cassotte* surtout dans les Charentes (Pottier 1959, RézOuest Rem. 2-3), mais cette dernière est aussi relevée dans les Deux-Septres (FEW) et dans la Vienne (Lalanne), et largement dans le Centre-ouest en général (ALO). En Vendée, si nos enquêtés connaissent en effet surtout *coussote* (Enq.), cette forme est rare dans le corpus primaire.

La bonne assise du diatopisme en frm. dans le Centre-ouest et son expressivité sont confirmées par l'existence de dérivés (diat.) comme *cassotée* et *cassoter* (SefcoOuest 1992, 158) ou *cassotton* "petite cassotte" (cf. Lar 1929), de nombreux noms propres (diat.) désignant des lieux, des restaurants et des associations (Bilan bibl.), et de plusieurs locutions (diat.) comme des expressions verbales (ci-dessus) ou la loc. adv. à *chai-cassotte* "en petite quantité, de façon régulière" (*verser de l'eau* ~, Viollier 1985). Cette dernière (non retrouvée) représente probablement une variante de la loc. (diat.) à *chai petit* (cf. CharierRézVendée 2011, 402), qui semble être une variante populaire du diat. centre-occidental à-*chat-petit* de même sens (cf. MourainRézMaraisV, 116).

Le diatopisme est synonymique d'un diat. de Bourgogne "boîte, coffret" (dp. XIV^e s., DMF2009 ; FEW II/1, 311b CAPSA). L'attestation isolée du signifiant au Québec dans un ouvrage portant sur la cueillette de myrtilles (ILQ [Gilbert 1989] ; Ø de Dunn 1880 à Cormier 1999), est sans doute une variante phonético-graphique du diat. (Québec) *cassot* s.m., qui désigne justement un contenant léger servant à la cueillette des petits fruits (cf. TLFQ). Dans le Centre-ouest, le diatopisme n'est pas d'usage exclusif : il coexiste avec des variantes et des synonymes (diat.), comme *pissotte* en Vendée (Pottier 1959, 48), ou *cofiniau* et *godet* (SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *cassotte*, *coussotte* "petit récipient à longue queue tubulaire, le plus souvent en bois, cuivre ou fer-blanc, servant à se laver les mains (lorsqu'il est posé horizontalement sur un seau) ou à boire l'eau à la régale" RézOuest 1984, 90 sq. > id. 1990, 38. — *SOURCES COMPL.* : cf. *cassotte* CharM. (en cuivre) *Inventaire du château d'Écoyeux* de 1787 ; *cassote* Char., CharM. et *coussote* Vend., DSèvres, Vienne surtout (aussi divers var. et syn.) Pottier 1959, 34 ; *cassotte* mis en relief (dans une devinette) *La Charente-Maritime* 1968, 133 ; *cassotte* trad. le lim. *couado* (dans une devinette) Goursaud/Robert 1981, 802 ; *cassot(t)e* Confolens (Char.) "poche à eau ou puits qui accompagne le seau à eau [...] généralement taillé dans du bois d'aulne" (syn. *godet*) [1660 2x, 1688, 1713] Boulanger 1995, 25 (et *cassotte/cassette* "poêlon à bouillie en laiton ou cuivre, muni d'un long manche") ; *cassotte* (dans une devinette et comme formant onomasiologique) Google francophone (11/06/09).

SOURCES GENERALES : *cassotte* St-Georges, SeudreS. "godet pour prendre de l'eau dans le seau", saint. (selon Littré 1877), lim. Angoumois (selon Havard) ; poit. "instrument en bois ou en fer blanc qui sert à laver les mains" FEW II/2, 1601a s.v. CYATHION [KYATHION] (gr.) "schüssel" I.1 "schöpflöffel" (loc. verb. à ajouter à *ib.*, 1601b). — *SOURCES COMPL.* : 'en Saint.' *cassotte*, *coussotte* "sorte de sébile emmanchée ou de cuiller à pot dont le manche est creux ; elle est constamment

posée sur la seille à l'eau pour y puiser, et sert à boire ou à laver les mains par le petit filet d'eau qui coule par le manche quand on a rempli la sébile" Littré 1877 ; *cassotte* "ustensile de ménage usité dans le Limousin et l'Angoumois, et qui consiste en un récipient en forme de casserole, muni d'un long tuyau légèrement recourbé servant de manche. On utilise la cassotte pour puiser de l'eau qui s'écoule ensuite doucement par le tuyau" (« dans le Bordelais et la Gascogne » syn. de *casserole*, *poêlon* ; dp. 1523, Bordeaux) Havard 1887-1890 vol. I, 606 ; « rural » *cassotte* Lar 1899 ; [sans marquage] *cassotte* Lar 1907, 1922, 1929, 1948, 1960, 1982 ; *cassotte* une attestation, chez Claude Roy (d'orig. char.) [1979] FRANTEXT.

SOURCES REGIONALES : *coussotte* s.f. "godet" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 313 ; *cassotte*, *coussote* "casserole à long manche creux utilisée sur le seau pour se laver les mains" ([var.] *quessote*, *secote*, [syn. diat.] *cofiniau* / *coufinia*, *godet* / *godèche*) SefcoOuest 2004, 86 s.v. *casserole* (1992 pour la localisation). — *SOURCES COMPL.* : *coussote* "godet" LaRévellièreMontaigu 1809, 388 ; *cassotte* Vienne (cantons de Civray/Savigné) "instrument en bois ou en fer-blanc, qui sert à laver les mains" LalannePoit 1867, 75b, et *coussotte* Vienne, DSèvres, Vend. "instrument qui sert à laver les mains" et "espèce de poêlon en bois et à manche court, servant à puiser l'eau dans un seau" *ib.*, 99b ; *cassotte* (1683) Char., CharM. Musset 1931 II, 57 ; dial. *coussotte* (« *kusòt* ») "godet pour prendre de l'eau ou se laver les mains" RézVouvant 1976 § 315 ; *cassotte* 'fr. local' Centre-ouest sauf localement où il manque (surtout sur les îles et en Vendée du nord-ouest) ALO 1973 III, c. 786 ; *coussote*, *quessote* s.f. Vend. Arantèle 1986, 14 ; *coussote* "instrument pour boire en forme de pipe" PiveteaMaraisP 1987, 15 ; *coussote* (« *kusot* ») Hérisson (DSèvres) "vase à long manche percé, pour puiser de l'eau dans un seau" Pelmont 1994, 86 ; *coussotte*, *coussote* Poit. 1808-1825 "sorte de gamelle pour prendre de l'eau dans un seau" Rézeau 1994, 134 et 127 ; *coussotte* [Centre-ouest] "récipient à long bec verseur (en bois ou métal) posé sur le seau pour faire couler l'eau et se laver les mains" Chaigne 1995, 70.

* * *

CAU s.f.

COUR., surtout RURAL "pierre dure, généralement du grès destinée à aiguiser une lame ou tout instrument tranchant". Réf. / Syn. gén. *pierre à aiguiser*

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

La nuit sentait le foin qu'on était en train de faucher sur toutes les terres. Partout il y avait des hommes, la *cau* [en note : pierre à aiguiser] à la ceinture en train de tremper dans une corne remplie d'eau, qui tâtaient de l'herbe avec leur faux. (*Mariennée* 1980, 141)

Le père Chacun, qui était haut comme un piron [en note : caneton], était en train d'ajuster sa *cau* [en note : pierre à aiguiser] à sa ceinture, dans une corne de vache. (*Satan* 1982, 73)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme général.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Le diatopisme ici écrit *cau* se prononce en fr. de nos jours invariablement [ko] (Enq. et Com. hist.-comp).

- (2) Le diatopisme est utilisé deux fois en référence au passé récent dans le Bocage vendéen (début du XX^e s.), toujours mis en relief par l'éditeur, dans deux romans proprement régionalistes. Il figure toujours dans le discours citant, qui est attribué à un personnage-narrateur, vendéen (menuisier) (1980) puis à un narrateur extradiégétique (1982).
- (3) En dehors des gloses éditoriales, le corpus affiche un seul emploi d'un synonyme général, *pierre à aiguiser*, utilisé également en référence au passé rural dans le Bocage vendéen, mais au tournant des XIX^e/XX^e siècles (1996).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Très bien connu et employé : légitime (reconnu par 11/14 informateurs) :

Le diatopisme prononcé [ko] est en Vendée reconnu et déclaré employé par tous les locuteurs interrogés sauf les plus jeunes (une étudiante de 22 ans et deux témoins supplémentaires de seize et dix-neuf ans). Il est utilisé de façon spontanée lors des entretiens par deux témoins – de milieux et métiers différents, non agricoles. Le diat. est ressenti comme un mot technique dominant, les témoins récusant l'emploi de *aiguiseur* (fr. réf.), mais définissant tous spontanément le diat. à l'aide de la périphrase (gén.) *pierre à aiguiser*. L'objet désigné, surtout associé au passé, est traditionnellement porté dans un *couet* [kue] (Anj., Poit., MournainRézMaraisV, 124), selon un témoin, ou dans une corne de bœuf, dénommée [koj] [forme non retrouvée], selon deux autres (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté régionalement en fr. depuis 1546, chez Rabelais, sous la forme (pl.) *coz* (*Tiers Livre*, d'apr. MournainRézMaraisV 2003). Sa variante *cot* de même sens est quant à elle documentée depuis les XII^e/XIII^e siècles – en anglo-normand (Studer) et en ancien occitan (apr., pr. lang.), jusqu'à nos jours en région lyonnaise (d'apr. FEW II/2, 1242b CO^s "pierre à aiguiser"). La variante *couz* (dont *couet*, cf. Enq., représente un dér. suff.), est elle aussi attestée depuis le XIII^e siècle, en afr. (FEW II/2, 1242b), et relevée en Poitou sous la forme *cou* depuis 1662 dans un texte dial., puis en fr. en Anjou depuis 1772 (d'apr. MournainRéz *loc.cit.*).
- ◆◆ La diatopisme du corpus primaire représente une variante de l'afr. *queuz* (cf. FEW *loc.cit.*) et mfr. *queue* / *queux* de même sens (MournainRéz *loc.cit.*). Il relève d'un type largement implanté dans la Romania, issu du lat. CO^s de même sens, diphtongué dans une aire septentrionale (fr. *queuz*) (plus attesté à Paris auj. pour des raisons d'ordre encyclopédique) et sans diphtongue dans une aire méridionale (apr. *cot*) (FEW II/2, 1242b-1243b). Dans notre perspective variétale, la variante [ko] peut représenter dans le Centre-ouest un régionalisme de toujours, ou alors un particularisme venu (p.-ê. en mfr.) depuis une variété méridionale.
- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, à côté de différentes variantes relevées sur une aire large, le diatopisme est attesté dans le Berry (Centre) et à l'Île-d'Elle (MaraisP) (FEW II/2,1242b), mais aussi dans le Bocage vendéen (Vaudoré av. 1847), dans le Marais vendéen (Mournain 1847) et de nos jours en Vendée sans restriction diatopique particulière (SefcoOuest, Enq.). Selon nos sources endogènes du Centre-ouest, il coexiste avec diverses variantes comme *coue*, mais aussi avec des variantes de *pierre (à aiguiser)* et d'*aiguisoire* (SefcoOuest). Le diatopisme est en outre homonymique avec la var. poit. *cos* du type lexical fr. *coup* s.m., d'attestation ancienne (*cops* dp. 1484 ; *cot* dp. XVII^e s., chez Agrippa d'Aubigné) (cf. PignonÉvPhonPoit 1960, 296 et *ib.*, 61).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : *cos* Elle [Île-d'Elle, MaraisP, Vend.], *coz* berr. [Berry, Centre] FEW II/2, 1242b s.v. CO⁻s (lat.) "wetzstein".

SOURCES REGIONALES : *cos* s.f. "pierre à aiguiser" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 312 > *côt*, *caux*, *caou* MourainRézMaraisV 2003 [1847], 122 ; *cau* s.f. "pierre à aiguiser", var. *co* s.m. ([syn.] *aghusail*, *coue aghuséte*, *pare / piâre / pière d'aghuse*) SefcoOuest 2004, 353 s.v. *pierre* (*cau* Vienne "pierre à aiguiser la faux", 1992, 159 et *co* s.f. Vend. 1992, 183 sens 1 ; var. *coue* DSèvres, Vienne, Char., CharM, 1992, 193 sens 2 ; *coe* Vend. "pierre à aiguiser", 1999, 60).

* * *

CAILLEBOTE s.f.

USUEL [le plus souvent au pl.] "entremets d'été à base de lait de vache (caillé avec de la chardonnette ou de la présure puis cuit à feu doux), que l'on mange froid et sucré, agrémenté de lait ou de crème et parfois de café" (v. RézVendée). Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Où je suivais le père par-dessus tout, c'était au moment du dessert. Depuis le temps qu'il promenait sa caisse à outils dans les cours vous pensez si on connaissait ses goûts ! Et les femmes se mettaient en quatre pour exaucer son péché mignon. / Depuis le matin elles avaient mis à rafraîchir au fond d'un seau d'eau claire un grand saladier de *caillebotes* [en note : lait caillé]. Il les aimait nature. Il en raffolait au café : arrosées d'un terrible café composé d'autant de grains que d'eau. Dans la caillebote cet extrait vous prenait une douceur, habillait le saladier d'un velours d'arôme, un délice ! J'étais devenu comme / lui, si bien que lorsqu'on nous voyait arriver, on disait : / – Tenez, voilà les pères *caillebotes* ! (Mariennée 1980, 27 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

- (1) Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un syntagme hyperonymique. Le passage dans lequel il apparaît vise non pas prioritairement à présenter les spécificités culinaires de la région, mais (selon une fonction narrative) à présenter de façon convaincante le personnage-narrateur (menuisier apprécié, attaché à la tradition) – donc comme un représentant de la campagne traditionnelle, opposée à la ville industrielle et aliénante selon un schéma régionaliste traditionnel.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme est surtout employé comme un nom commun, onze fois (1974 2x, 1980 2x, 1988, 1992, 1996 3x, 2000b 2x), mais aussi par plaisanterie dans les romans proprement régionalistes comme un surnom (n.pr. m. pl. [méton.]) désignant des Vendéens qui aiment manger de l'entremets du même nom, quatre fois (*caillebotes* 1980, ex. cité ; *Caillebotes* 1985 3x). Le diatopisme apparaît toujours au pluriel sauf un emploi comme n. commun (1980), sous la forme graphique *caillebote* – variante exclusive dans les romans proprement régionalistes (1980, 1985 6x) – et surtout sous la forme *caillebotte*, utilisée dans les romans à orientation modérément régionaliste et générale (1974, 1988-2000b : 9x). Le nom commun apparaît aussi dans des synt. nominaux, *jatte(s) de caillebottes* (1992, 2000b) et *plat / platée de caillebottes* (1996 2x).
- (2) L'ensemble des quinze emplois du diatopisme se répartissent de façon équilibrée dans sept romans à orientations diverses de quatre décennies (1974 2x, 1980 3x, 1985 3x, 1988, 1992, 1996 3x, 2000b 2x). Ils apparaissent surtout dans le discours

citant, de narrateurs extradiégétiques (1985, 1996 2x, 2000b 2x) et de personnages-narrateurs, vendéens (1974 2x, 1980 2x, 1988, 1992). Outre une attestation dans un discours à source énonciative ambiguë dont le contenu est attribué à un capitaine vendéen (fin du XIX^e s.) (1985), il figure aussi trois fois dans le discours direct de personnages originaires du Bocage vendéen (des villageois, un anonyme et une domestique) du XX^e siècle (1980, 1985, 1996).

Le diatopisme est toujours utilisé au sujet d'un entremets en Vendée, sauf un emploi (dans le discours citant) en référence à la Russie (1988) : il n'est pas associé à la Vendée de façon exclusive par l'auteur, et relève visiblement pour lui de la norme régionale (aussi ci-dessus).

Le diatopisme étant utilisé une fois dans une comparaison au sujet d'une gorge de femme *aussi blanche et lisse que la platée de caillebottes* (1996) mais aussi (comme n.pr.) dans une phrase exclamative (1980 ex. cité), il semble utilisé pour relever l'expressivité du discours, mais aussi (comme n. propre) pour apporter une dimension humoristique par un ton de plaisanterie.

(3) Dans le corpus primaire, le diatopisme n'est pas concurrencé, mais comme n. commun coexiste avec un hyperon. gén. approximatif *lait caillé* (refusé comme syn. par nos informateurs, Enq.), utilisé dans des romans à orientations diverses (1972-1996 4x), dont une fois dans le discours cité d'un personnage vendéen (1980) et en référence à la Russie (1988). L'emploi subst. *caillé* s.m., relevé seulement dans des romans proprement régionalistes (1980-1986 12x) peut représenter un emploi elliptique de ce dernier (comme un hyperon. gén.) ou des (quasi-syn.) diat. *caillé menu* ou *caillé frais*, qui désignent des référents proches (cf. Com. hist-comp.).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Usuel, légitime, emblématique (reconnu par 14/14 informateurs) :

Le diatopisme est en Vendée reconnu et déclaré employé par tous les locuteurs interrogés. Le référent désigné est ressenti comme caractéristique, voire emblématique de la région. Cinq témoins définissent explicitement le référent comme une sorte de caillé doux sucré à texture plutôt lisse, fait avec de la présure (traditionnellement aux chardons), à distinguer de *lait caillé*, qui désigne un fromage frais granulé. Quant à lui, le surnom est également reconnu (et déclaré connu) par un agriculteur âgé du centre-ouest et par une professeure retraitée de La Roche-sur-Yon, deux autres le jugeant en outre possible (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en fr. depuis 1532, chez Rabelais (« trois verrassées de caillebotes »), et dans la lexicographie générale depuis 1690 (Furetière, Ac 1694, d'apr. RézVendée ; dp. Ménage 1694 d'apr. FEW II/1, 817a COAGULARE), et ce jusqu'au *Petit Robert*.
- ◆◆ Il s'agit soit d'un dérivé direct du verbe *cailler* (cf. v. s.v. *caillé*) (*cailler*, *caillebot(te)* → *caillebotter*), soit selon Rézeau d'un déverbal du fr. *cailleboter*, avec référent propre à la région (RézVendée, RézOuest ; aussi TLF Étym.). On a affaire à un diatopisme lexématique – très probablement une innovation interne du mfr. dans l'Ouest (v. ci-dessous).
- ◆◆◆ Caractéristique du Centre-ouest à l'exclusion de la Vienne (RézOuest, SefcoOuest, RézVendée), le diatopisme désignait d'abord le dessert traditionnel du jeudi de l'Ascension (*ib.*), mais renvoie aujourd'hui à un entremets d'été largement répandu, qui se mange froid, souvent agrémenté de lait, de crème, de

sucré et parfois de café, ou encore de cognac dans les Charentes (RézOuest, RézVendéeVoyageurs). En Vendée, il appartient à la norme régionale, comme le suggèrent son exploitation dans le corpus primaire, nos enquêtes (v. Enq) et son traitement (méta-)lexicographique (Vaudoré, Mourain, RézVendée). Il relève d'un type lexical surtout nord-occidental au sens de "masse de lait caillé, fromage blanc", qui est notamment représenté de la Normandie à la Saintonge (mfr. frm. dp. XVI^e s., FEW II/1, 817a).

La très bonne assise du diatopisme dans l'Ouest est suggérée non seulement par son entrée dans la lexicographie générale, mais aussi par l'existence d'un technicisme diat. de la flore *caillebotte* "boule de neige, fleur de la vioerne" (RézOuest 1984, 86) et par son fonctionnement comme formant anthroponymique. On relève en effet le surnom, désignant en Vendée une personne qui aime la caillebote* (v. corpus primaire et Enq.), mais aussi dans l'Ouest jusqu'en Normandie, où il désigne le fabricant de fromages caillés (aussi var., Morlet 1991), ou leur vendeur (Dauzat 1987). S'y ajoute le patronyme (*Caillebotte* et var.), relevé surtout dans l'Ouest (Manche, Bretagne, Vendée, aussi Char.) puis en Île-de-France (Fordant 1999, 150). Il s'agit de diatopismes sémantiques, formés par extension de sens et hypostase (n. commun > n. propre).

Le diatopisme du corpus primaire coexiste régionalement avec un syn. (diat.) moins usuel *caillée* s.f. (CharM.), dérivé de *cailler*, ainsi qu'avec des diat. quasi-syn., comme *jonchée* (surtout CharM., Poit. dp. XVI^e s.) (*ib.*, 82 et 170), *caillé menu* "lait [caillé] à la présure ou à la chardonnette" et *caillé fré* [lire : *frais*] "lait frais, caillé et sucré" (SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : Vend., DSèvres, Char., CharM. s.f. [le plus souvent au pl.] "dessert fait de lait de vache (parfois de chèvre) caillé avec de la chardonnette ou de la présure et légèrement cuit, que l'on mange froid, accompagné de lait, de crème, de sucre et parfois de café, ou arrosé de cognac dans les Charentes" (syn. diat. *caillée, jonchée*) RézOuest 1984, 86 s.v. *caillebot(t)e*¹ (citant Viollier 1980) > RézOuest 1990, 36 s.v. *caillebot(t)e*¹ ; s.f. pl. *caillebot(t)es* RézVendée 2009, 30 sq. ; *caillebottes* s.f. pl. 'fr. de la région et/ou patois' RézVendéeVoyageurs 2010, 247. — *SOURCES COMPL.* : *caillebottes* s.f. pl. en fr. 'rég.' "entremets régional bien caractéristique" chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 91.

SOURCES GENERALES : à ajouter à *caillebotte* ang. (dp. Mén. 1694) "lait caillé rendu consistant par la cuisson et la chardonnette" [Surtout Maine-et-Loire] FEW II/1, 817a s.v. COAGULARE (lat.) "gerinnen" I.2.a ; *Caillebotte* « (Saintonge...), n. de fromages caillés et, par extension, du vendeur » (composé sur la base de *cail* "lait caillé") Dauzat 1987, 78 sq. s.v. *Cail* ; cf. [sans marquage] "masse ou morceau de lait caillé" (dp. 1546, Rabelais) TLF s.v. *caillebotte* (citant Châteaubriand 1848 et un texte culinaire avec marquage) > *caillebotte* s.f. [sans marquage diat.] "masse de lait caillé" Rob sens 1 > Lar 2004 > PR 2008 sens 1 ; *Caillebote* Ouest, Normandie (masc. *Caillebot*) « a désigné le lait caillé, issu du v. *caillebotter*, se coaguler, surnom de fabricant de fromages » Morlet 1991, 157 s.v. *Caillebeau*.

SOURCES REGIONALES : *caille-botte* s.f. "lait pris" (aj. de Mourain : 'fr.') VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 310 ; cf. *caillebotte* (et *caillé*) dans le discours lexicographique MourainRézMaraisV 2003 [1847], 108 s.v. *caille* (source cachée) ; *caillebote* s.f. "lait caillé à la chardonnette" SefcoOuest 2004, 274 s.v. *lait* (Vend., DSèvres, Charentes, 1992, 150) ; *caillebottes* s.f. "lait caillé et sucré" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 20 s.v. *caillebottes*.

CHACOTER v. tr.

USUEL (surtout LANGAGE MASCULIN) “tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc. notamment en faisant des travaux de bricolage”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

On venait nous voir toucher les planches. Les hommes en premier. [...] Ils écartaient leurs petits qui nous collaient aux galoches [...] / Les pères nous encombraient tout autant en prétendant tenir un morceau de bois sur les tréteaux ou *chacoter* [en note : tailler dans le bois] un trou de mortaise. (*Mariennée* 1980, 26)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition de type lexicographique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) La majorité des emplois dans l’œuvre d’Y. Viollier attestent le sens de “tailler, dégrossir un bâton” (cf. Enq.), outre deux attestations du vocabulaire de menuiserie (cf. Massignon, ALO en marge) (1980 tr. dir., ex. cité ; 1985 intr.). Le diatopisme apparaît surtout en empl. intr. absol. (1980, 1985 5x) puis en empl. intr., *chacoter dans / sur qqc.* (1979, 1980, 1985), outre un empl. tr. dir. (ex. cité), et un empl. adj. (1982).
- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de son premier emploi (1980), apparaît onze fois au total, toujours dans des romans à orientation régionaliste marquée, dont l’action est située en Vendée du XX^e siècle (1979, 1980 3x, 1982) et dans l’Ouest de la fin du XVIII^e siècle (1985 6x). Un seul emploi est attribué au discours cité d’un collectif de Vendéens insurgés (1985) ; les autres apparaissent dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1982, 1985, 1985 4x), et de personnages-narrateurs, vendéens (1979, 1980 3x).
- (3) Le diatopisme n’est pas concurrencé. Le corpus primaire atteste seulement des verbes proches comme *raboter* (1980 1x, 1996 1x) – refusé comme synonyme par nos témoins (Enq.).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier et légitime, très bien connu chez les hommes (reconnu par 5/12 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par une petite moitié des locuteurs enquêtés au sens de “dégrossir un bout de bois ou faire des coches, le plus souvent irrégulières, avec un couteau”, utilisé le plus souvent en référence à des garçons. Les cinq témoins qui connaissent le mot sont des hommes (cinq des témoins le récusing étant des femmes). Ils déclarent tous l’employer eux-mêmes (sauf un), et l’utilisent de façon exclusive en l’absence d’un équivalent (gén.) : le verbe *raboter* désigne plutôt une action de finition avec un outil spécialisé (cf. TLF A) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté sous la forme de sa variante *chacoquer* “frapper, battre, tourmenter” depuis le milieu du XVII^e siècle (FavrePoit 1867, 74, citant *Rolea*, ds PignonGentePoit, 33).
- ◆◆ Le diatopisme est en lexicographie différentielle actuelle retenu comme étant issu d’un rad. onomatopéique (TSA[~]K-) (FEW XIII/2, 357b) et mis en relation avec le substantif *chacot* au sens fig. “trouble, tracas” (dp. ca 1750 dans Gusteau, 9,

d'apr. RézOuest); Vend., FEW *loc.cit.*; aussi FavrePoit, 74 citant G.-P. [PignonGentePoit]). En effet, son dér. verbal (diat.) *chacoter* “tracasser; fatiguer l'esprit, donner à réfléchir” est bien attesté dans l'Ouest et au Canada (aun. kan., FEW XIII/2, 357b TSAˆK- I.1.e “taquiner, agacer”; aun. égaré FEW II/2, 1155b KOPTEIN gr. “stossen, schlagen”; aussi Anjou, Verrier/Onillon; DSèvres, ALO). Le sens de “couper un morceau de bois” semble cependant représenter plus précisément un diatopisme sémantique formé par extension de sens à partir du diat. centre-occidental *chacoter* “frapper (p.ex. un bâton sur la porte), battre, heurter, cogner sur”, qui a été notamment relevé en Vendée (Barkan 1961-1962, 81; ALO; CharierRézVendée 2011, 402) – où il est attesté depuis 1858, dans un conte dial. à Fontenay-le-Comte (d'apr. FavrePoit) – mais aussi dans les Deux-Sèvres (LalannePoit) et ailleurs dans le Poitou (poit. égaré FEW II/2, 1155b KOPTEIN gr. “stossen, schlagen”; aussi SefcoOuest), outre une variante formelle dans la Manche (Sair. *chacouto*, FEW *loc.cit.*)⁴³.

Le même type a aussi dû donner lieu à d'autres extensions de sens entre Loire et Gironde, comme *gratter* (p.ex. une dent) (Verrier/Onillon *loc.cit.* [Anj.]), “faire du bruit” (Favre [Vend. 1858] et ALO [CharM.] *loc.cit.*; CharierRézVendée 2011, 402), ou “bricoler” (Barkan *loc.cit.* [Vend.]). L'attestation en français en Amérique du Nord du même type lexical non seulement au sens de “tracasser” (ci-dessus) mais aussi au sens de “menuiser” (Massignon 1962) permet de supposer que notre diatopisme sémantique était déjà suffisamment courant en français dans les grandes villes de l'Ouest aux XVI^e/XVII^e siècles au plus tard pour être durablement passé en Amérique du Nord.

◆◆◆ Le diatopisme *chacoter* “couper un morceau de bois avec un couteau” affiche une aréologie surtout centre- et nord-occidentale: il a été relevé en Vendée (Arantèle, RézOuest, Enq.), Charente-Maritime, Indre-et-Loire (ALO) et Anjou (Verrier/Onillon), mais aussi en Champagne et en Haute-Normandie (FEW XIII/2, 356 TSAˆK- I.1.c). On relève en outre des variantes formelles à plusieurs points dans une aire centre-occidentale plus large ([tʃapote] Indre-et-Loire, Vienne; [tʃapuze] Maine-et-Loire, Haute-Vienne, Centre-ouest sauf CharM.) (ALO). L'application du verbe au domaine de la menuiserie est plus explicitement signalée pour une aire partagée entre la Charente-Maritime et la Vendée (ALO; aussi corpus primaire) ainsi que pour l'Acadie (Massignon).

Il s'agit probablement d'une innovation du frm. du XVI^e s. (ou mfr. tardif) dans le grand Ouest où il est de nos jours maintenu seulement dans deux zones périphériques éloignées – à moins qu'il s'agisse d'un emploi typiquement poitevin (si les attestations septentrionales sont à considérer comme des var. du type *chicoter*, ci-dessous). La formation du diatopisme en français dans la région a dû être favorisée par l'existence du type (mfr. frm.) *chiquoter* “(mal) couper du bois en petits morceaux”, attesté depuis Cotgrave 1611 (var. *eschiquoter* dp. XVI^e s.), lui-même rattaché à l'onomat. TSIKK-, qui exprime un sifflement ou un craquement (FEW XIII/2, 370b)⁴⁴.

Au XX^e siècle, l'usage en Vendée connaît aussi des synonymes comme le verbe français (diat.) *chapuser* “travailler (une pièce de bois) avec un outil tranchant”

⁴³ Cf. variantes formelles et sémantiques dans l'Ain et en Bourgogne (*chaquiner/ chacouéner/ chaqueter*) et dans l'Aveyron (rouerg. *chacoutá*) (FEW XIII/2, 356 TSAˆK- I.1.c).

⁴⁴ Ce type est de plus large extension que *chacoter*, et également toujours attesté dans le Centre-ouest sous les formes *chicoter*, *sicoter* et *essicoter*, y compris dans ses régions limitrophes (ALO 1971, c. 188 et 288; MourainRézMaraisV, 252; SefcoOuest 2004, 444).

(d'où aussi le composé *becotte** à *chapuser*) ou l'hyperonyme (dial.) *gosser* "tailler, dégrossir du bois" (CharierRézVendée, 402 et 415).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : v. tr. Vend. "tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc. notamment en faisant des travaux de bricolage" (dp. 1858) RézOuest 1984, 93 s.v. *chacoter* (citant Viollier 1979) > RézOuest 1990, 39. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *chacoter* "menuiser" Massignon 1962 II, 736 § 3k I.

SOURCES GENERALES : *chacoter* SeudreS. "tourmenter un morceau de bois avec son couteau", St-Seurin "gratter avec un objet pointu, frotter en raclant" [CharM.], Esteray, Provins "s'amuser à couper un brin de bois en petits morceaux avec un couteau, etc." [Marne ; Seine-Maritime] FEW XIII/2, 356b s.v. TSA`K- [onomatopée] I.1.c "schnäfle" ; *chacoter* ang., DSèvres, Elle, bgât. "déchiqueter ; donner des coups répétés" [surtout Maine-et-Loire, Vend., DSèvres], *ib.*, 357a I.1.d.a "schütteln, stossen".

SOURCES REGIONALES : cf. *chacoter* "gratter à petits coups" SefcoOuest 2004, 241 s.v. *gratter*. — *SOURCES COMPL.* : *chacoter* v.a. Montjean[-sur-Loire, Anjou] "fouiller, piquer à plusieurs reprises avec une pointe. Déchiqueter" (syn. *chacrogner*) Verrier/Onillon 1908, 175 ; [tʃakote] Vendée (nord, centre, sud-ouest : six points) et Saint-Benoît-la-Forêt (arr. Chinon, Indre-et-Loire) ALO 1971 I, c. 244 'travailler (un morceau de bois)' ; [tʃakote] Le Langon (c. de Fontenay-le-Comte, Vend.), Courçon-d'Aunis (arr. Rochefort, CharM.) "menuiser" *ib.* en marge ; *chacotai*, -é Vend. "tailler le bois" Arantèle 1986, 49.

* * *

CHRETIEN s.m.

FAM. COUR. [surtout précédé de l'article indéfini *un*] "être humain ; personne ; âme".
Réf. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

 Ils allèrent ramasser les victimes. [...] / Il se serait présenté un *chrétien* [*en note* : être humain], qu'il aurait été couché là, en compagnie des autres acolytes. (Malvoisine 1979, 109)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un syntagme synonymique contextualisée.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme fonctionne comme un terme générique désignant un *être humain*, un *homme* ou une *personne*. Il figure aussi dans une négation, *pas un chrétien*, alors syn. de fr. réf. *pas une âme* (1979, 1985 2x, 1988), outre un empl. comme nom qualificatif (*une voix de chrétien*), en opposition à d'autres animés (1985).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi (1979), le diatopisme apparaît quatorze fois dans l'œuvre d'Y. Viollier, dans quatre romans à orientation régionaliste marquée, mais aussi générale (1979 2x, 1985 7x, 1986 4x ; 1988). Il figure seulement trois fois dans le discours cité de locuteurs du Centre-ouest, de milieux divers : un meunier vendéen (fin du XVIII^e s.) et des dames bourgeoises (id. et début XX^e s.) (1985 2x, 1988).

- (3) Le diatopisme à distinguer du sens général (cf. TLF II.A.2 ‘fam.’) n’est pas concurrencé en tant que terme générique. Dans une négation, il est toutefois moins fréquent que la locution alors syn. (fr. gén.) (*ne pas y avoir, rencontrer*) *âme qui vive*, utilisé dans six romans à orientations diverses (1988-2001 7x), où s’ajoutent deux locutions hapax, *il n’y a personne / pas un homme* (1994, 2000b).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, reconnu par 11/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par la grande majorité des locuteurs interrogés, dont un seul déclare l’employer lui-même comme un emploi courant sans restriction d’emploi, surtout dans la loc. phrastique *il n’y a pas un chrétien*, utilisée à côté de la var. *il n’y a pas un pèlerin*, au même titre que l’équivalent *il n’y a pas un chat* – que disent employer neuf de nos témoins (EnqWissVendée 2009). Le décalage entre le nombre de personne déclarant employer le diatopisme et sa reconnaissance s’explique sans doute par son statut de diatopisme sémantique.

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ L’emploi de *chrétien* au sens de “homme, par oppos. à animal” est attesté en afr. depuis le XII^e siècle (FEW II/1, 654b CHRISTIANUS I.1.b), mais dans les dictionnaires généraux contemporains n’est plus que relevé en emploi adjectival, avec la marque « région. (Canada) » (TLF I.B.3.a en part., Rob I.2).
- ◆◆ Il s’agit d’un diatopisme sémantique formé par extension de sens, et probablement un archaïsme de la langue générale.
- ◆◆◆ À l’époque contemporaine, le diatopisme est caractéristique du Centre et du Bourbonnais et d’une partie centrale du Grand-Ouest (Perche, DSèvres, CharM.), où s’ajoute son extension occidentale outre-mer au Canada (FEW II/1, 654b ; aussi SefcoOuest [DSèvres, Char]). Il est également attesté en Vendée, dans le discours dialectal (CharierRézVendée 2011 [première moitié du XX^e s.]) et en français (Barkan, Enq.). Sa bonne assise dans le Centre-ouest est aussi confirmée par la formation d’un glissement de sens en Vendée, “étranger, vagabond” (Barkan sens 1), et du dérivé nominal [orig.] s.f. “femme médiocre, peu soigneuse, peu sérieuse” (*crétienne*, SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : *chrétien* fr. ‘rég.’ Vendée “personne par oppos. à un animal” Barkan 1963, 28 sens 2.

SOURCES GENERALES : perch., Chapis 1, 243, ChefB. “individu (en mauv. part)” [Perche, DSèvres], saint. “homme, femme, en gén.” [CharM.], kanad. “homme blanc” [Canada], SeudreS centr. “homme” [CharM., Centre], Nohant *chti chrétien* “méchant homme” [Indre], Franchesse chrétien “individu” [Allier] FEW II/1, 654b s.v. CHRISTIANUS (lat.) “christ” I.1.b [verallgemeinert].

SOURCES REGIONALES : *crétien* [orig.] (*souvent péj.*) “individu” SefcoOuest 2004, 260 s.v. *individu* (DSèvres, Char. “désignation souvent péjorative pour homme, individu”, 1992, 202). — *SOURCES COMPL.* : *chrétchien/chrétchin* s.m. en ‘patois’ “homme” CharierRézVendée 2011, 403.

CHUNTE → 2.1.4.3.

* * *

COLLATIONNER v. intr.

VIEILLISSANT “prendre un repas sommaire dans la matinée”. Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

C'est un matin de tous les jours, sur les neuf heures. Ils sont encore assis, en rang d'oignons sur les bancs, autour de la table. Ils finissent de *collationner* * [orig.]. Au milieu, un plat aux trois quarts vide d'une fricassée [= plat cuisiné] de mojettes* au beurre roux. [en note : * Le casse-croûte de 9 heures.] (*Malvoisine* 1979, 47)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition contextualisée portant sur la base substantivale du diatopisme (cf. Com. hist.-comp.).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(2) Le diatopisme mis en relief lors de son premier emploi est utilisé trois fois, dans deux romans proprement régionalistes dont l'action est placée dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1979 2x, 1980). Il figure toujours dans le discours citant de personnages-narrateurs vendéens, deux fois dans des passages dont le contenu est attribué à d'autres personnages vendéens (un guérisseur et une jeune femme) (1979, 1980).

(3) Nous n'avons pas trouvé de synonymes généraux dans le corpus primaire.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Très bien connu, vieillissant, légitime, reconnu par 12/14 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu par la quasi-totalité des locuteurs interrogés comme un verbe vieilli, aujourd'hui rare, désignant un petit repas pris dans la matinée ou dans l'après-midi. Il est ressenti par certains comme 'snob', 'bourgeois' (parmi lesquels un couple de professeurs dans la soixantaine), mais par des agriculteurs âgés comme étant le terme traditionnel du travail des champs (jusqu'au milieu du XX^e s.). Les informateurs disent plutôt recourir à l'expression *prendre une collation* (8/14), qu'une locutrice (jeune cadre, citadine) ressent comme 'urbaine'. Certains avancent aussi la locution verbale *faire son quatre-heures* ou *manger le quatre-heures* (cf. DRF) (trois témoins), *faire collation* (un témoin, cf. Com. hist.-comp.), et le synonyme moderne *goûter* (quatre témoins) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le verbe à rattacher au lat. COLLATIO (FEW II/2, 896a "assemblage" I.3), est signalé comme « vieilli » dans la lexicographie générale depuis 1878 (Ac⁷) jusqu'à l'époque contemporaine (Rob, PR), quoiqu'il soit aussi retenu sans marquage diachronique dans TLF.
- ◆◆ Il s'agit d'un archaïsme du français général où il a largement perdu sa vitalité (RézOuest), formé probablement comme un diatopisme lexématique par verbalisation à partir du substantif (fr.) *collation* s.f. "repas sommaire". Celui-ci est encore relevé en lexicographie générale (« usuel » TLF B, « mod. et cour. » Rob III.2, Lar), mais peu usuel en fr. gén., surtout avec l'art. défini (cf. RézOuest) : il s'agit désormais d'un diatopisme (surtout occidental) d'extension large (DRF).
- ◆◆◆ Le verbe est enregistré sans restriction d'emploi diatopique par les dictionnaires généraux – qui ne rendent pas compte de ses sémantismes précis et de sa dimension diatopique (comme pour le subst. *collation*). Il est aussi attesté en lexicographie différentielle pour le Centre-ouest, qui connaît en outre *faire collation* (cf. Enq.) comme un syn. plus usuel (RézOuest ; aussi DRF, 280 I.1,

DRFCompl 2007, 429 [Gironde 2001]). Il est probable que le diat. *collationner* relève d'un type lexical occidental de large extension, comme le substantif.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : v. intr. "prendre un repas sommaire" RézOuest 1984, 107.

SOURCES GENERALES : FEW II/2, 896a s.v. COLLATIO (lat.) "zusammenstellung" I.3 ; [sans marquage] v. intr. "faire le repas qu'on appelle collation" (dp. Estienne 1549² ; « vieilli » dp. Ac 1878⁷) TLF s.v. *collationner*¹ (citant Ac 1798⁵-1932⁸) ; v. intr. « vieilli » "prendre une collation [= repas léger, pris le plus souvent au cours de l'après-midi ou de la soirée]" (dp. 1549) Rob sens II (sans ex.) ; v. intr. « vieilli » "prendre une collation [= repas léger]" (dp. 1549) PR 2008 sens 2. — *SOURCES COMPL.* : *collationner* "faire ce repas qu'on appelle collation" Ac 1694 s.v. *conférer* ; « vieilli » Ac 1878⁷.

DAIL → 2.1.4.3.

* * *

DEVANTERE s.f.

RURAL, peut-être VIEILLISSANT "tablier de femme de devant". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Une qui ne dort pas de la nuit [...] ce fut la mère Betchu. [...]. Ils n'avaient pas ouvert la porte qu'elle avait enfilé son sarrau sur sa chemise, serré les liens de sa *devantère* * [orig.] : / – Si vous aviez été là, ce tantôt [= après-midi]... [en note : * Un tablier que l'on porte devant.] (*Malvoisine* 1979, 141)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition de type lexicographique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) La graphie *devantère* vise à refléter la prononciation régionale de *devantière* (RézOuest), dont l'absence de diphtongue [ie] est caractéristique du Centre-ouest autant dans ce type lexical (Com. hist.-comp.) que dans d'autres mots comme *première*, *chambrière*, *tiède* (GautierGramPoit 1993, 29 § I.3.D.32 ; aussi ici s.v. *rin*), y compris dans les voyelles issues du lat. bref E et accentué en syllabe ouverte, comme dans *pied* et *piere* (PignonÉvPhonPoit 1960, 84). La correspondance poitevin [ɛ] / français [ie] – aussi rappelée en toponymie locale, par exemple dans l'appellation *La Frère* pour *La Ferrière* (Gauthier 1996, 12 sq.) – est aujourd'hui bien présente dans la conscience linguistique dans la communauté sociolinguistique de l'écrivain (EnqWissVendée 2009).
- (2) Le diatopisme mis en relief lors de son premier emploi apparaît seulement deux fois, dans deux romans proprement régionalistes. Il figure dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen puis d'un narrateur extradiégétique au sein de passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1979) et de la fin du XVIII^e siècle (1985).
- (3) Le diatopisme pallie une carence du fr. gén. par sa spécificité sémantique, mais est moins fréquent que la périphrase hyperon. générale *tablier de devant* lorsqu'elle désigne un tablier de femme de devant, elle aussi toujours attribuée au discours citant (1994-2007 9x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, parfois peu légitime, très bien connu (reconnu par 8/12 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par la plupart des locuteurs interrogés, dont la moitié déclarent l'employer eux-mêmes : un couple de milieu moyen et rural dans la quarantaine (sous la forme *dvantau*) et un couple âgé de milieu modeste, jugeant 'pointue' la forme *devantière* (la seule connue d'une locutrice de milieu modeste dans la quarantaine). Le diatopisme serait moins fréquent que *dorne* (quasi-synonyme diat.) et que *tablier* (l'hyper. gén. courant) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme sans la diphtongue [iɛ] (ci-dessus) est attesté en Vendée depuis 1809 (LaRévellièreMontaigu) puis av. 1847 (VaudoréBocageV) – bien après son type lexical de même sens, documenté depuis 1595 chez Montaigne (MourainRézMaraisV [*devanteau*] ; fr. Confolens [Char] 1719, d'apr. Boulanger 1995 [*devantière*]).
- ◆◆ On a probablement affaire à une innovation interne du français centre-occidental entre Loire et Gironde en milieu modeste (p.-ê. par transfert depuis le discours dialectal) : il s'agit d'une variante phonético-graphique du diatopisme *devantière* (cf. *devantyere* dp. 1580 Gdf), qui représente un diatopisme lexématique formé par changement de genre et var. suff. à partir de la forme *devantier* (dp. fin du XIV^e s.) – lui-même dérivé en mfr. de *devant* + *-ier* (cf. FEW XXIV, 9a ABANTE "avant" 2.b.a'.β').
- ◆◆◆ La forme *devantère* est largement attestée en Vendée du XIX^e au XXI^e s., surtout dans les glossaires dialectaux (LaRévellièreMontaigu, VaudoréBocageV, CharierRézVendée, SefcoOuest, MourainRézMaraisV [témoin], Google, Enq.), et caractéristique du Centre-ouest en général – d'une aire compacte qui comprend aussi les Deux-Sèvres (ChefB., bgât., FEW XXIV, 9a), la Vienne, la Charente (SefcoOuest [sauf CharM.]), et aussi la Charente-Maritime ('saint.' Lachiver 1997 mais sans citation de source). Il relève d'un type lexical de plus large extension, *devantière* s.f., « représenté à l'époque moderne dans les parlers de larges aires à l'ouest et au sud du Bassin parisien » (MourainRézMaraisV ; cf. « région. » TLF/Rob), de la Normandie à l'Allier en passant par l'Ouest (ang., Vendée, Dèvres, saint.) (FEW XXIV, 9a) – où il est en effet très bien représenté (PignonÉvPhonPoit, Rézeau 1978 [Ouest], RézOuest, SefcoOuest, CorbrejaudNoirmoutier, Enq.). La forme *devanteau*, elle aussi d'attestation ancienne (déjà Rabelais, cf. « vx fr. » MourainRézMaraisV ; fr. au XVI^e s., PignonÉvPhonPoit), est elle aussi caractéristique d'une aire centre-occidentale (FEW XXIV, 9ab ; « de l'Ouest et du Centre » TLF Étym. ; « région. » Rob ; Rézeau 1978, SefcoOuest, Horiot 2004 [Saint.], Enq. [Vend.]), étendue dans le Nouveau Monde en Acadie (Massignon 1962). Il s'oppose au type *devantier*, surtout répandu dans le Centre et vers l'est (FEW XXIV, 8b-9b 2.b.a'.a' ; TLF, cf. « région. » Rob), mais aussi attesté dans l'Ouest (Rézeau 1978, RézOuest).

En français contemporain dans le Centre-ouest, le diatopisme est fortement concurrencé par l'hyperonyme général *tablier* (Enq., RézOuest), et coexiste avec le quasi-synonyme diat. courant *dorne* "tablier relevé" (Wissner 2010, 413-415).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : *devantier* s.m., *devantière* s.f. (var. graph. *devantère*) "tablier de femme" 'dans le discours sur le passé' RézOuest 1984, 125 s.v. *devantier*, *devantière* > « rare » id. 1990, 55. — SOURCES COMPL. : Ø mais *devanteau* Acadie Massignon 1962 II, 736 § 3h ; *devantière* s.f., var. « plus fréquente dans l'Ouest » que les formes *devanteau* et *devantier* s.m. 'actuellement en patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 97 ; cf. frm. Confolens (Char.) *devantière* "tablier de femme" Boulanger 1995, 46 [1719] ;

devantère [Centre-ouest] (huit attestations : dans une revue dial. vend. *Le Subiochon* [2002], un dicton, et six fois glosé, par deux locuteurs vendéens [forum] et dans quatre glossaires) Google web (23/04/2009) ; *devanteau* Saint. (chez P. Senillou) Horiot 2004, 55.

SOURCES GENERALES : *devantère* s.f. ChefB., bgât. [DSèvres] FEW XXIV, 9a s.v. ABANTE (lat.) “vor” 2.b.a’β” ; *devantière* fém. du « région. » *devanteau*, *devantier* s.m. “tablier de femme” TLF s.v. *devanteau*, *devantier* Rem. 1 (citant Sand 1849, Loti 1883, Pourrat 1922) > *devantière* en rubrique étym. du « région. » *devantier* “tablier (de femme)” (*devantier* dp. fin XIV^e s., *devanteau* 1508, de *devant* [du corps humain]), var. dial. *devantiau* Rob s.v. *devantier* (citant P. Loti, M. Aymé et J. Giono) ou *devanteau* (citant la Parisienne E. Charles-Roux). — *SOURCES COMPL.* : ‘rural, du passé’ *devantère* “tablier” « en Saint. et dans le Bas-Gâtinais » (citant Rabelais pour *devantau*) Lachiver 1997, 619 s.v. *devanteau* ou *devantier*.

SOURCES REGIONALES : s.f. *devantère* “tablier de femme” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 314 ; *devantière* “tablier” (‘vx fr. *devantail*, *devanteau*’ ; dans Ac) et *devantère* (témoin âgé de Saint-Gervais) MourainRézMaraisV 2003 [1847], 134 ; *devantère* s.f. (var. m. *devantâ*, *devantiau*) “tablier de femme” et *devantière* s.f. (var. m. *devanta*/*devantiau*/*devantour*) “tablier” SefcoOuest 2004, 443 s.v. *tablier* (*devantère* Vend., DSèvres, Vienne, Char. “tablier de femme” 1992, 242) ; *devantière* s.f. “tablier” CorbrejaudNoirmoutier 2005, 27. — *SOURCES COMPL.* : *devantâère* “devantau, tablier” LaRévellièreMontaigu 1809, 389 ; *devantière*, var. *devantiau*, *devantia*, syn. dominant pour *tablier* en dial. contemporain et en fr. au XVI^e s. (*devantier*, *devanteau*, *devantail* dans Hu *Évol. du sens des mots*) PignonÉvPhonPoit 1960, 389 ; *devantère* s.f. en ‘patois’ “tablier” CharierRézVendée 2011, 404.

DROLE → 2.1.4.1.

ENFONDRE → 2.1.1.

* * *

ENJOMINER v. tr.

FAM. VIEILLISSANT “soumettre à une influence magique souvent maléfique, à l’action d’un sortilège”. Réf. / Syn. gén. *ensorceler*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

La [ferme] Malvoisine était-elle *enjominée* [en note : ensorcelée] ? Y avait-il une male bête ? En tout cas on conduisit le curé sur les ruines et il ouvrit son livre pour réciter les prières d’exorcisme, arrosant copieusement le feu mort d’eau bénite. (*Malvoisine* 1979, 13)

Je me crus d’abord *enjominé* [en note : ensorcelé]. Elle allait m’apparaître avec ses voiles blancs [la fille aperçue dans un pré], elle allait me poser ses mains croches sur l’épaule. J’étais glacé. (*Mariennée* 1980, 127)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Le diatopisme est employé surtout au participe passé (1979 2x, 1980), mais aussi comme verbe actif en empl. tr. (1980).

- (2) L'œuvre d'Y. Viollier affiche quatre emplois du diatopisme au total, dans deux romans proprement régionalistes dont l'action est essentiellement située dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle. Ils apparaissent surtout dans le discours citant oralisé de personnages-narrateurs vendéens (1979 2x, 1980) – outre un emploi dans le discours cité d'un personnage de milieu modeste du Bocage vendéen (un guérisseur s'adressant à un client indogène) (1979).
- (3) Le diatopisme n'est pas exactement synonymique du verbe *enveminer* (2000b hapax), mais est en concurrence libre avec le syn. gén. *ensorceler*, lui aussi rare et attribué une fois à des personnages de milieu modeste, mais figurant dans des romans à orientations diverses (1980, 2001, 2002).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, reconnu par 12/14 locuteurs :

Le diatopisme est reconnu et déclaré employé comme un mot appartenant à l'usage familial par tous les locuteurs enquêtés sauf deux jeunes témoins de milieu rural (âgés de moins de 23 ans). Il est ressenti comme vieillissant par certains, parfois comme 'utilisé surtout en patois' où le mot est déclaré 'fréquent', mais aussi 'courant' par un locuteur qui ne connaît pas le dialecte. Il est concurrencé par le syn. de réf. *ensorceler* (déclaré employé par tous), surtout dans des situations de distance. Deux locuteurs signalent aussi l'existence de la loc. *être enjominé* [au sujet d'une personne, d'une affaire] "être infernal, envenimé, envoûté" lorsque rien ne va bien (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest depuis 1858, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (d'apr. RézOuest).
- ◆◆ Actuellement dans le FEW classé d'origine inconnue (XXIII, 153), il est sans doute à rattacher au lat. DAEMON (FEW III, 6a) (cf. RézOuest). Il s'agit probablement d'une variante phonique du diatopisme *engeminer*, quant à lui une variante phonique d'une forme *endeminé* (cf. Jaubert 1864², 260, 258 [Centre]). Elles appartiennent à un type lexical qui, vu son extension (ci-dessous), a pu être formé au participe passé à l'époque du frm. dans le Centre en milieu populaire (particularisme venu dans le Centre-ouest depuis une autre variété), par glissement de sens avec renforcement de la notion 'endiable' (diatopisme sémantique), à partir d'un autre diatopisme occidental de plus large extension. Ce dernier, sans doute formé en frm. à l'aide du préfixe *en-* (cf. Galli 2006, 119), est de large extension aux sens de "excité, turbulent, furieux", "entêté, déterminé" et "espiègle", s'étendant de la Normandie aux Pyrénées au sud, et à la Saône-et-Loire à l'est (FEW III, 6a) – y compris en Vendée (*enjominé* "infernal", Enq.) et dans le Centre (*engeminer*, *endeminer*, *endêver* "impatier", Jaubert *loc.cit.*). Les variétés dialectales ne disposant plus a priori aux XVII^e/XVIII^e s. d'une capacité de diffusion suffisante, notre diatopisme a dû être diffusé en français, mais a dû avoir cours à la fois dans le discours français et dialectal.
- ◆◆◆ Le diatopisme *enjominer* "jeter un sort sur qqn" est caractéristique de l'usage en Vendée, où il a été relevé en français jusqu'à nos jours (Barkan 1963, MaraisV RézOuest, Enq.), tout comme dans les sources dialectales (MaraisV FEW XXIII, 153a, GautierContesVendée), outre une attestation pour la Vienne (SefcoOuest). Le type lexical au sens de "endiabler, ensorceler" duquel il relève, surtout attesté en emploi adjectival, relève quant à lui d'une aire centre-occidentale plus large qui comprend le Centre (v.a. Jaubert *loc.cit.*, aussi var. *endêver*; *engueminé* Charost [Cher], FEW III, 6a), et le Centre-ouest surtout occidental (ci-dessus et *endominé* saint., Musset 1931, 511).

Le diatopisme a dû jouir d'une certaine fréquence en Vendée, comme le suggère l'existence des dérivés (diat.) *enjominement* (syn. de réf. *envoûtement*) (RézOuest Dér.) et *enjomineur, -euse* "personne qui jette des sorts" (*ib.* ; MaraisV, FEW XXIII, 153a ; Vend., SefcoOuest 1993). Le discours dialectal endogène connaît aussi de nombreux synonymes (*id.* 2004).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : v. tr. MaraisV "envoûter, ensorceler" RézOuest 1984, 133 sq. — *SOURCES COMPL.* : *enjominer* fr. 'rég.' Vendée "ensorceler" Barkan 1963, 34.

SOURCES GENERALES : type *enjominer* MaraisV., adj. *enjomine* Vendée FEW XXIII, 153a s.v. 'ensorceler' ; avec RézOuest à ajouter à FEW III, 6a s.v. DAEMON "böser geist" [dérivés] (après le type *endeminé* poit. "brouillon, lutin", *engueminé* Charost "endiablé" [Cher, Centre]).

SOURCES REGIONALES : *enjhominer* "ensorceler" SefcoOuest 2004, 185 s.v. *ensorceler* (sans local, mais Vend., Vienne, 1993, 55). — *SOURCES COMPL.* : *enjominaïe* "ensorcelée" GautierContesVendée 1986, 178.

* * *

GODAÏE s.f.

VIEILLISSANT "vin rouge ajouté à un reste de bouillon, que l'on prend à la cuiller ou que l'on boit à même l'assiette" (cf. DRF, RézVendée). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le pépé poussa la bouteille de rouge vers le vieux pour qu'il lave son assiette. / L'autre versa la valeur d'un grand verre, et promena le vin sur les bords, de manière à ce qu'il entraîne les yeux de la soupe qui étaient restés collés à la faïence [*sic* ponctuation] le rite quotidien et sacré de la *godaïe* [*sic*] * [orig.]. Il fourra le tout sous ses moustaches. Le pépé reprenait la même opération. [*en note* : * Le vin mélangé à la soupe.] (*Malvoisine* 1979, 143 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par une paraphrase synonymique, qui n'est pas nécessaire pour assurer l'intelligibilité du passage en présence d'un cotexte suffisamment explicite.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme (qui connaît deux graphes principales, *godaïe* et *godaille*, v. Com. hist.-comp.) figure dans le corpus primaire dépouillé avec les formes *godaïe* [*sic*] (1979) puis *godaïe* (1980).
- (2) Dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme mis en relief lors de son premier emploi est rare avec deux emplois au total, toujours dans le discours citant de personnages-narrateurs vendéens, au sein de deux romans proprement régionalistes qui localisent l'essentiel de leur action dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1979, 1980).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, légitime (conurrencé par un équiv. diat.), reconnu par 6/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par presque la moitié des locuteurs interrogés qui sont de milieux, de régions et d'âges divers. Certains témoins (trois)

le connaissent surtout dans l'expression *faire godaïe* "verser du vin rouge dans la soupe ou rincer l'assiette de soupe avec du vin pour boire le mélange à même l'assiette", et autant de locuteurs utilisent (aussi) l'expression (diat.) *faire chabrol* (cf. Com. hist.-comp.). Le geste serait pratiqué par des personnes d'un certain âge (65 ans et plus). Le mot est ressenti par certains comme plus usuel 'vers Bordeaux'. Trois témoins signalent aussi l'emploi de *godaille* pour la part de poisson qui revient au marin pêcheur au retour de la pêche (cf. RézVendée) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans le Centre-ouest, en Saintonge, depuis av. 1869 (Jônain ; aussi cité ds DRF, 538 [qui retient par erreur 1896]).
- ◆◆ Le diatopisme absent des dictionnaires généraux contemporains (cf. DRF) représente probablement un diatopisme sémantique issu du mfr. *goudaille* "bière" (RézOuest 1990, 72 < 1984, 154), qui continue l'afr. *go(u)dale*, emprunté au moyen néerlandais *goed ale* "bonne bière" (FEW XV/1, 12ab ALE "type de bière" II) – et qui est encore relevé en frm. dans la lexicographie générale (*God ale* "bonne bière", Ac 1840⁶ suppl. ; Ø Ac 1798⁵, 1878⁷). Il a plus précisément dû être formé par métonymie pour désigner le petit vin de table que l'on mélange à la soupe par l'intermédiaire du sens de frm. *godaille* "mauvaise bière" (Trév ; Ac 1840⁶ suppl.) > "mauvais vin" (cf. FEW VI/1, 12b).
- ◆◆◆ Le diatopisme est caractéristique du Centre-ouest, dans l'aire qui correspond à l'ancien Poitou (RézOuest, FEW *loc.cit.* II), et dans les Charentes – avec une reconnaissance de 100% (sauf 80% dans la Vienne, 50% en Vend.) (EnqDRF 1994-1996) – aussi dans l'expression verb. *faire godaille* "ajouter du vin rouge à la soupe (et boire ce mélange à même l'assiette)" (RézOuest, DRF, RézVendée ; saint. Jônain, poit. FEW *loc.cit.*). La variante *goudale* de même sens est elle-même attestée depuis 1877, pour le Bordelais (LittréSuppl., d'apr. DRF, RézVendée), à Jonzac en CharM. et aussi en Aquitaine (bearn., Teste) (FEW XV/1, 12b). Le type lexical est ainsi principalement attesté en français dans le quart sud-ouest de la France (cf. DRF III), grosso modo des Pyrénées jusqu'à la Loire – abstraction faite d'une attestation isolée de l'expression verbale dans la Haute-Saône (FEW *loc.cit.*). La variante *godaïe* est probablement une innovation du frm. dans le Centre-ouest, qui a pu être diffusée (vers le nord) depuis Bordeaux, centre important de diffusion d'innovations linguistiques. En français du quart sud-ouest, le type lexical *godaille* / *goudale* semble toutefois moins fréquent que le diatopisme de très large extension *chabrot* / *chabrole* (cf. DRF, 226-229 [Chambon/Réz] ; « région. [dans le Sud-ouest de la France] » TLF ; aussi SefcoOuest et Viollier 1996 hapax).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *godaille* Vend., Vienne, DSèvres "reste d'une assiette de soupe, auquel on ajoute du vin rouge" RézOuest 1984, 154 s.v. *godaille* > id. 1990, 72 sens 1 ; *godaille* s.f. Centre-ouest « rural, vieilli » "vin rouge ajouté à un reste de bouillon (gras), que l'on boit à même l'assiette" DRF 2001, 537 sq. III (citant Viollier 1979) [Réz] ; *godaille* « vieilli » notamment Centre-ouest "vin rouge ajouté à un reste de bouillon (gras), que l'on prend à la cuiller ou que l'on boit à même l'assiette" RézVendée 2009, 55 s.v. *godaille* 1.

SOURCES GENERALES : *godaille* saint., St-Georges, SeudreS. [CharM.] "mélange de bouillon et de vin" (et *faire godaille* poit. "prendre du bouillon mélangé de vin" Lac, Brotte [Haute-Saône]) FEW XV/1, 12b s.v. ALE mnéerl. "art bier" II.

SOURCES REGIONALES : s.f. *godaille*, *godailon* "vin rouge, mélangé au reste du bouillon de la soupe" SefcoOuest 2004, 485 s.v. *vin*. — *SOURCES COMPL.* :

godaille “vin mêlé au bouillon de la soupe” (*faire godaile* ou *boire à chevrot* “se servir de son assiette pour boire ainsi”) Jônain 1869, 209 ; *godaille, chabrot* [Centre-ouest] “fond d’une assiettée de bouillon de soupe additionnée de vin” Chaigne 1995, 74.

* * *

(SE) GRALER v.

FAM. COUR. “rôtir, griller qqc. au cours d’une cuisson ; chauffer ou brûler qqc. / qn par une source de chaleur forte” (*se grâler les jambes*). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Il [le pépé] retourna dans la cuisine où il souffla les tisons qui se mouraient pour se chauffer. Il ralluma le feu. / Il resta sur sa salière* à *se grâler* [en note : griller] les jambes un moment. (*Malvoisine* 1979, 186)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’)*agrouer ; ici une définition par un synonyme portant sur le diatopisme (et non pas la loc. verb.).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme apparaît trois fois en empl. tr. pron. réfl. dans la loc. verb. mise en relief *se grâler les jambes* (p. métaph.) “se (ré)chauffer les jambes près du feu” (1979, 1980, 1985). S’y ajoute un emploi respectivement du verbe (tr. dir.) au sens littéral “rôtir, griller dans des braises” (syn. gén. *griller*) (1992) et de son empl. intr. impersonnel dans la loc. verb. rare *ça va grâler* (fr. gén. *il va faire très chaud*), emploi anal. appliqué à la nature (1986). L’œuvre d’Y. Viollier n’affiche pas d’emplois du dérivé *grâlée* s.f., pourtant aujourd’hui plus fréquent que le verbe selon nos témoins (Enq.).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi, le diatopisme est à cinq occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier qui se répartissent sur cinq romans, surtout proprement régionalistes (1979, 1980, 1985, 1986), puis à orientation générale (1992). Il est toujours utilisé en référence au Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle (1979, 1980, 1992) et de la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986). Il figure dans le discours citant de personnages-narrateurs vendéens (1979, 1980) puis de narrateurs extradiégétiques (1985, 1992), outre une attribution (de la loc. impersonnelle) au discours cité d’une fille vendéenne (qui cite son frère, meunier) (1986).
- (3) Par la diversité de ses applications sémantiques et syntagmatiques, le diatopisme ne connaît pas de synonyme exact. Il est toutefois fortement concurrencé par des quasi-syn. gén. – notamment *griller*, puis *chauffer*, *rôtir* et enfin *cuire*. Ces verbes moins chargés conativement (Enq., Com. hist.-comp.) sont utilisés dans des romans à orientations diverses, mais eux aussi surtout dans des romans régionalistes (de 1972-2001 : 21x). Des syn. gén. du sens littéral, dominants, sont surtout utilisés en référence à des tartines (surtout 1985-1986 et 1996), où s’ajoutent six emplois respectivement de quasi-syn. de l’empl. anal. au sujet de l’herbe ou de la nature (surtout 1979) et de l’empl. métaph. au sujet de personnes ou de parties du corps (1975, 1985, 1986 2x, 1996, 1998).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, expressif, à diatopie largement consciente, reconnu par 14/14 témoins :

L'usage du v. tr. *grâler* en référence à des aliments (marrons, pommes de terre, tartine de pain) est reconnu par tous les témoins (qui sauf un disent aussi l'employer) comme un emploi usuel (quoique plus fréquent dans le passé), à l'exception toutefois de deux jeunes informatrices dans la vingtaine qui ont vécu plusieurs années en dehors de la Vendée.

Lorsque le sujet désigne une personne (ou une partie de son corps), le verbe est également reconnu et déclaré employé par la majorité des témoins, en particulier dans des contextes stéréotypés : dans la chaleur d'un feu de cheminée – alors en empl. pron. (syn. *se réchauffer*), notamment dans *se grâler les jambes* (reconnu par cinq sur sept témoins interrogés) – et sous le soleil brûlant sur la plage, alors en empl. intr. *grâler* “se prélasser (au soleil) ; se faire bronzer ; brûler (au soleil)” (reconnu et déclaré employé par neuf témoins). Ce dernier emploi est ressenti comme moderne et sémantiquement plus chargé que le verbe (gén.) *bronzer*, véhiculant une connotation de moquerie (surtout en réf. aux touristes) ou renvoyant à une forte brûlure. L'application du verbe à l'herbe ou à la nature est reconnu notamment au part. passé comme un usage plus rare par la moitié des témoins (nés 1925 à 1961, de milieux différents), dont plus de la moitié disent aussi l'employer (quatre témoins âgés de 65 ans ou plus), dans des locutions du type *l'herbe est grâlée cette année*.

Neuf témoins signalent aussi le dérivé nominal *grâlée* “tartine de pain grillée” (Com. hist.-comp.) (inconnu d'une des jeunes locutrices), qualifié de ‘vieilli’, parfois de ‘patois’ par rapport à ses syn. ‘fr.’ (diat.) : *rôtie* (‘usuel’) et *grillée* (‘fréquent’) – qui jouissent en effet d'une excellente reconnaissance (9/9 témoins pour l'un, 8/9 pour l'autre) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans le sens premier “rôtir, griller au cours d'une cuisson” depuis le mfr., dans l'Ouest, chez Rabelais (« graisler des châtaines », *Gargantua* 1534, 82) (d'apr. MourainRéz, RézOuest, DRF). L'empl. “se chauffer près du feu ; bronzer au soleil” est lui-même attesté en français dans la même région depuis av. 1861, à Nantes – bien après l'emploi p. anal. appliqué à des plantes desséchées sous l'effet de la chaleur, documenté en Poitou depuis 1785, sous la forme adj. fém. *grolée* (d'apr. RézVendée).
- ◆◆ Le diatopisme au sens premier représente un dérivé en mfr. d'un diat. **grâle* “récipient à faire rôtir les châtaignes” (d'apr. RézOuest ; cf. *grâle* Centre FEW II/2, 1292b-1293a CRA⁻TIS “clayonnage”). C'est à partir de ce diatopisme lexématique formé par verbalisation qu'ont été formés les emplois anal. et métaph. (diatopismes sémantiques). Il s'agit sans doute d'innovations internes dans une aire centre-occidentale, en mfr. (sens littéral) et en frm. (glissements de sens).
- ◆◆◆ Le diatopisme *grâler* est vivant en français dans l'Ouest, d'où il est aussi passé durablement en français en Amérique du Nord (cf. Massignon), depuis le moyen français jusqu'à l'époque contemporaine (cf. DRF). Il est aujourd'hui surtout caractéristique du français dans une aire centre-occidentale qui inclut la LoireA., la Sarthe, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire et le Centre-ouest, l'aire du sens de “bronzer” incluant en outre la Bretagne (*ib.*). Cette aréologie se recoupe avec l'aire dialectale que dessine le FEW (Anjou, Centre-ouest, Centre) pour les sens modernes “(faire) rôtir, griller”, “sécher (au soleil, au feu)”, *se grâler* “se chauffer de très près” (aussi *ol grâle* saint. “il fait chaud”) – aire étendue jusqu'en Basse-Normandie pour la variante *grêler* (FEW *loc.cit.* II.1.b). Le verbe *grâler* est également bien attesté dans les recueils du Centre-ouest (RézOuest, SefcoOuest) – y compris en Vendée dans les sources régionales du XIX^e siècle

(LaRévellièreMontaigu, VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV), et de nos jours en français (RézVendée, Enq.).

Le verbe relève d'une famille lexicale particulièrement productive, comme le signale l'existence de diatopismes comme le dérivé nominal *grâloire* "forte chaleur, sécheresse" dans la même aire centre-occidentale (FEW *loc.cit.*) et le dérivé du verbe sous sa forme adjectivale *grâlée* s.f. "tartine de pain grillée" (syn. diat. *grillée, rôtie*), très vivant dans le Centre-ouest (RézOuest, RézVendée, Enq. ; MourainRézMaraisV), aussi relevé dialectalement à Nantes et à Ancenis (FEW *loc.cit.*).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : v. intr. 1. "rôtir, griller, au cours d'une cuisson", 2. "se dessécher sous l'effet de la chaleur" RézOuest 1984, 158 > id. 1990, 75 ; surtout LoireA., Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Centre-ouest 1.1 empl. tr. à valeur factitive [le sujet désigne une source de chaleur ou, par méton., une personne] "faire cuire, faire rôtir sur le gril", 1.2. empl. intr. "cuire, rôtir ; être exposé à une chaleur trop vive" DRF 2001, 555 *sq.* [Réz] ; v. tr. factitif ou intr. « fam. » RézVendée 2009, 56 *sq.* — *SOURCES COMPL.* : Acadie "griller" Massignon 1962 II, 736 § 3j I ; v. tr. fr. 'rég.', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien] Rézeau 1978, 104.

SOURCES GENERALES : poit. *gralae* "rôtir ; dessécher à l'excès", Vendée dp. 1807 [LaRévellière], saint. *ol grâlè* "il fait chaud" [CharM.] FEW II/2, 1293a s.v. CRÃTIS (lat.) "flechtwerk" II.1.b.

SOURCES REGIONALES : *graler* "« faire » rotir [orig.] quelque chose comme des châtaignes, du pain, etc." VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 ; v.a. "faire rôtir, griller" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 173 ; v.t. "griller" SefcoOuest 2004, 243 et "rôtir", v. pr. *se grâler* "se rôtir" *ib.*, 413 s.v. *rôtir* ; *gralère* v. "faire griller" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 33 s.v. *gralère* (*gralaïe* adj. "grillé", 33). — *SOURCES COMPL.* : *gralâer* "faire rôtir quelque chose de vert, comme marons [orig.], pois verts, etc. ; faire sécher au feu" LaRévellièreMontaigu 1809, 391.

GRAPPE → 2.1.3.

* * *

GRAVELLE s.f.

COUR. "dépôt de sels minéraux contenus dans le vin, composé essentiellement de bitartrate de potassium, qui se colle aux parois des barriques sous la forme de cristaux durcis". Réf. *tartre*. Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Les pères [...] reconnuent leurs douelles, leurs cercles, leur barrique. Ça sentait la *gravelle*¹ [orig.]. Ils en eurent la langue asséchée. [*en note* : 1. Gravelle : dépôt des sels minéraux contenus dans le vin.] (*Satan* 1982, 29)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition lexicographique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Le diatopisme est toujours utilisé au sujet du dépôt minéral dans les barriques (1980-1998) et se voit associer une odeur particulière (1980, 1998).

- (2) Le diatopisme mis en relief une fois (1982) apparaît sept fois au total, dans trois romans à orientation régionaliste, marquée puis modérée (1980 4x, 1982 2x ; 1998). Il figure toujours dans des passages dont l'action est située dans le Bocage vendéen de la première moitié du XX^e siècle, dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen (1980) et de narrateurs extradiégétiques (1982, 1998).
- (3) Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire, qui affiche toutefois trois emplois d'une lexie du même champ sémantique, *lie (de vin)*, qui désigne le dépôt épais du vin au fond de contenants autres que des barriques, en particulier de bouteilles (1974, 1979, 1986).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, dominant, légitime, reconnu par 13/15 informateurs :

Le mot désignant le dépôt durci de sels minéraux contenus dans le vin qui reste au fond d'une barrique vidée ou d'une bouteille de vin est reconnu en Vendée par la quasi-totalité des locuteurs enquêtés, dont la plupart déclarent aussi l'employer (dix). Il est utilisé de façon quasi-exclusive comme un terme légitime. Le mot *lie-de-vin* est déclaré connu mais peu utilisé et ressenti comme moins précis. Pour certains, le mot désigne exclusivement le dépôt durci de sels minéraux au fond d'une barrique (quatre), en opposition au nom composé *lie-de-vin*, utilisé pour désigner le dépôt minéral au fond d'une bouteille. Cinq locuteurs distinguent aussi la *gravelle* de la *pouche* "dépôt humide de mare de vin au fond d'une barrique" (EnqWissVendée 2009).

- ◇ Les douze locuteurs d'autres régions que la Vendée récusent l'emploi de *gravelle*. Selon un sondage auprès de sept viticulteurs, le mot utilisé spontanément pour désigner le dépôt cristallin dans les barriques est unanimement *tartre*, le terme officiel (de référence) étant *bitartrate de potassium*. Le mot est toutefois reconnu comme bien employé en Anjou au sud de la Loire, usuel entre viticulteurs en Bourgogne où il est ressenti comme caractéristique de la région, et comme étant aussi d'usage dans l'Ain chez les viticulteurs âgés (EnqWissFrancoph 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le type lexical est attesté en mfr. depuis le XIV^e siècle (*gravele* Antid Nic) – l'attestation dans Gay 1398 concernant non pas le mfr., mais le lat. tardif *gravella* (ds FEW IV, 255b *GRAVA "gravier, galets, caillasse" > TLF). Le type lexical est bien accueilli dans les dictionnaires généraux du frm., notamment encyclopédique (dp. Trév 1752 ; Littré 1874, Lac, GdfC, DG ; « écon. rur. » Lar 1872/1901/1930 ; sans marquage Lar 1922/1948 ; « cenol. » Lar 1962/1983). Il a toutefois disparu des dictionnaires courants les plus récents (Ø GLLF, TLF, Rob, Lar 2004, PR), et est absent des bases de données (Ø FRANTEXT, BHVF) et des dictionnaires spécialisés que nous avons consultés (Ø Chatelain-Courtois 1984, Coutier 2007).
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par analogie d'aspect (de la taille et de l'apparence des fragments naturels désignés) à partir du type lexical *gravele* (afr., mfr.) "sable, gravier ; grève" (cf. FEW IV, 255a, TL, Gdf) – lui-même formé par suffixation à partir de l'afr. *grève* (cf. FEW IV, 254a ; TLF *grève*^l) – dont le sens "sable, gravier" est sorti de l'usage général en frm. en France, mais survit dans le vocabulaire spécialisé (travaux publics) (EnqWissFrancoph) et dans l'usage en Amérique du Nord ("gravier" « région. (Canada ; critiqué) », PR, qui le prend pour un empr. à l'angl.).

Si les attestations anciennes du diatopisme désignant le tartre ne sont pas suffisamment nombreuses et pas assez sûrement localisées, les données rassemblées suggèrent qu'il s'agit probablement d'un archaïsme de l'ancienne

langue générale depuis sa disparition des dictionnaires généraux (dernier tiers du XX^e s.), à moins que nous ayons affaire à une innovation du moyen français d'une aire méridionale qui aurait pu faire son entrée dans la lexicographie générale grâce à son extension large et à son usage technique dans le milieu viticole, où il est bien maintenu de nos jours (EnqWissFrancoph [p.ex. Bourgogne, Anjou, Lyon]).

- ◆◆◆ À l'époque contemporaine, le diatopisme *gravelle* affiche une aréologie centre-occidentale : il a été relevé dans les glossaires dialectaux en Charente et dans le Centre (SeudreS., centr.), mais figure aussi dans le discours définitoire d'un glossaire saintongeais (CharM.), et relève d'un type lexical d'une large aire méridionale (fprov., npr., bas-limousin) (FEW IV, 255b). Il est également attesté dans les relevés dialectaux récents en Charente, en Vendée et dans la Vienne (SefcoOuest ; "lie-de-vin" seulement à Saint-Fraigne [Char.], ALO). Si le type majoritaire en Vendée et dans les Deux-Sèvres est *pouche* (aussi connu en CharM.), selon l'ALO (aussi RézOuest 1984, 228). Ce dernier diatopisme est toutefois sémantiquement distinct selon nos témoins en Vendée, où le diatopisme *gravelle* fait aujourd'hui partie de la norme régionale dominante (Enq.).

Le particularisme a aussi donné lieu à des dérivés verbaux comme *gravala* "s'attacher aux parois" en Suisse (Blon.), et *égraveler* "débarrasser les futailles de leur gravelle" en CharM. (source cachée) (FEW IV, 255b). Le substantif a dû avoir une très bonne assise à partir des XIV^e/XV^e siècles, comme le signale aussi la formation métonymique du dérivé *gravellée*, d'abord dans le nom composé *endre gravellée* mfr., frm. "lie de vin brûlée" (dp. 1534), puis par ell. *gravellée* s.f. (dp. 1549 [dans une trad. fr.-lat.], Reims *graveleuse*) (FEW *loc.cit.* ; Littré [dp. 1585] ; « écon. rur. » Lar 1872/1901, [sans marquage] Lar 1922/1948 ; aussi GdfC, Hu, GLLF [dp. début XVI^e s.], TLF). Le dérivé est particulièrement bien représenté dans la lexicographie générale aux XVII^e/XVIII^e siècles, sous sa forme composée (Féraud 1761, Ac 1792⁴) et en emploi substantival (Richelet 1680, Fur, Corneille 1694, Trév 1743-1752).

Le diatopisme *gravelle* désignant le tartre ne figure pas jusqu'alors dans la lexicographie différentielle, où l'on trouve seulement le diat. *gravette* (syn. réf. *gravillons*) de la même famille lexicale (« usuel », Hautes-Alpes, Provence, DRF -et, -ette 2.3 [Ammann/Réz] ; y ajouter Isère [EnqWissFrancoph] et Vend. [Viollier 2008 hapax]).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : *gravelle* mfr. frm. "lie (de vin)" (déf. d'apr. Gay 1398, qui donne le lat. tardif *gravella* "lie de vin séchée, tartre"), SeudreS, centr. "lie de vin séchée, tartre" [CharM., Centre] FEW IV, 255b s.v. *GRAVA "kies" I.1 [dérivés] ; *gravele* "lie (de vin)" dp. XIV^e s. (*Antidotaire Nicolas*) TLF s.v. *gravellée* Étym. — *SOURCES COMPL.* : "espèce de tartre qui se fait à Paris & à Lyon" Trév 1752 suppl. ; "nom donné à la lie de vin desséchée" Littré 1874 s.v. *gravelle* 3 ; « écon. rur. » "lie de vin desséchée" Lar 1872 > « écon. rur. » "tartre ; lie de vin desséchée" Lar 1901 > « écon. rur. » Lar 1930 ; *gravelle* Lac 1876 (dans une citation) ; "tartre de lie de vin desséchée" (« tartre, c'est gravelle de vin », *Grant Herbier*) GdfC 1892, 720 ; *gravelle* "tartre, lie de vin desséchée" DG II, 1192b [XVII^e-XIX^e] ; [sans marquage] "tartre ; lie de vin desséchée" Lar 1922 > 1948 ; « œnol. » Lar 1962 > 1983.

SOURCES REGIONALES : *gravèle* s.f. "tartre qui se dépose sur la paroi d'un tonneau" SefcoOuest 2004, 447 s.v. *tartre* (Vend., Vienne, Charente, 1993, 156 sens 3). — *SOURCES COMPL.* : *la gravèl* [gravel] Saint-Fraigne (arr. d'Angoulême, Char.) "la lie (du vin)" ALO 1971 I, c. 219 'le robinet', en marge 'la lie (du vin)'.

* * *

GRELET s.m.

RURAL FAM. peut-être VIEILLISSANT “petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique”. Réf. / Syn. gén. *grillon*

— Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

C’est François Brouti. [...] À première vue, il ne paie pas de mine, plutôt petit, un ventre qu’il soulage avec sa ceinture, il n’a pas l’air bien dangereux. Mais il est noir comme un *grelet* [*en note* : grillon] et pas rien que par le grand air, il / suffit de regarder ses cheveux, serrés, sans un poil blanc, et ses yeux, du charbon ! (*Malvoisine* 1979, 138 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme. Ici, le diatopisme et sa comparaison visent en outre à caractériser le personnage (comme noir en apparence et de caractère), mais aussi à annoncer un changement narratif central (fin de la paix dans la commune, massacres par le personnage en question) (fonction narrative).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours utilisé pour désigner des êtres humains dans des structures expressives, en emploi emphatique *ce grelet de* + subst., puis dans une comparaison, *noir comme un grelet* (ex. cité). À travers cette dernière, l’auteur joue autant des sèmes /+ ivre/ et /+ de couleur noire/ du lexème *noir* que d’un possible parallèle entre l’apparence et le caractère du personnage qu’elle sert à décrire.
- (2) Mis en relief lors de son deuxième emploi seulement, le diatopisme est rare avec deux occurrences au total, dans le discours citant d’un personnage-narrateur vendéen au sein d’un seul roman régionaliste marqué (1979 2x).
- (3) Le diatopisme est six fois moins fréquent dans le corpus primaire que le synonyme général *grillon*, réparti dans des romans à orientations diverses mais absent des romans régionalistes marqués (1988-2007 11x) – lui aussi souvent utilisé dans une comparaison pour décrire des être humains, dans la locution *noir comme un grillon* (1996-2007 5x). Si le diatopisme n’est donc pas seul à se voir accorder une valeur d’expressivité par l’auteur, il est bien associé à l’usage endogène vu son attribution exclusive (quoique rare) à un roman proprement régionaliste, et vu la répartition discursive du synonyme général.

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, légitime, reconnu par 8/14 informateurs :

Le mot est reconnu par plus de la moitié des informateurs, qui déclarent presque tous l’employer (six). Il s’agit d’un mot familier courant, quoique moins usuel que le syn. (de réf.) *grillon*, déclaré employé par tous. Il est ressenti comme ‘patois’ par un témoin (ouvrier retraité, dialectophone), donc comme propre au langage de proximité, et déclaré employé par d’autres sous la forme *guerlet* (un couple d’agriculteurs âgé). Il est toutefois inconnu de certains témoins citadins et de deux agriculteurs (dans la vingtaine et quarantaine). Le mot est aussi employé comme un terme affectueux pour désigner une personne maigre par trois locuteurs, plus particulièrement un enfant (synt. *mon petit grelet*, selon un témoin), et dans la comparaison (*être*) *noir comme un grelet*, signalée par deux locuteurs (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme également relevé désormais dans le TLF et le Grand Robert comme un diatopisme est attesté depuis le XV^e siècle (cf. DEAF et Gdf, d'apr. DRF [sans localisation]).
- ◆◆ Son usage remonte en domaine d'oïl « quasiment aux origines » (DRF), à côté de la forme *grel* de laquelle il a été dérivé, elle-même dim. du lat. *GRILLUS de même sens – quant à lui bien attesté dans l'occitan du nord-ouest mais aussi dans la toponymie dans la Vienne (*Chantegros*) (*ib.*). Le diatopisme fonctionne lui aussi comme formant toponymique, comme en Poitou dans le topon. *Grelet* (Gauthier 1996, 18), et dans le topon. *Chantegrelet*, fréquent dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne (PignonÉvPhonPoit 1960, 263 et 576). L'appellatif représente un diatopisme lexématique, et dans son aire d'emploi sans doute un régionalisme de toujours.
- ◆◆◆ Le diatopisme est à l'époque contemporaine caractéristique d'une large aire centre-occidentale : il relève en français moderne de l'usage rural dans le Centre-ouest et le Centre (DRF ; aussi chez Pérochon, cf. Rézeau 1978 et Sand, cf. TLF/Rob ; Enq. [Vend.]). Selon les sources dialectales, cette aire est continuée dans la Loire, outre deux attestations de *grelet* "grillon domestique" en Suisse (frb., Pd'Enh.) ; s'y joint, pour des variantes, une aire sud-orientale attenante, du Puy-de-Dôme en Auvergne jusqu'aux Bouches-du-Rhône (FEW IV, 269a). Si le diatopisme est désormais jugé vieilli (DRF, MourainRézMaraisV), nos enquêtes sur le terrain le signalent comme assez courant en Vendée en milieu rural (Enq.). La fréquence du syn. gén. *grillon* peut être freinée dans le Centre-ouest par l'usage courant d'un homonyme diatopiquement marqué qui désigne le rillon ou parfois les rillettes (cf. RézOuest 1984, 260 ; aussi Viollier 1980-2007 7x).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *grelet* Centre-ouest, Centre « rural » "petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique" (syn. de réf. *grillon*, fam. *cricri*) DRF 2001, 561 [Réz] (citant Viollier 1979). — *SOURCES COMPL.* : *grelet* s.m. (sans attribution au dial. ou au fr. 'rég.'), aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien], mis en relief en empl. de surnom (« elle l'appelait grillon ou, pour dire juste, < grelet > ») Rézeau 1978, 104.

SOURCES GENERALES : *grelet* [s.]m. poit. (déjà Trév 1771), Benâte Mich 88 [1866], ChefB., bgât., Elle, aun., saint. "grillon" [Centre-ouest] FEW IV, 268b-269a s.v. GRILLUS "grille" I.1.b ; « var. région. » TLF (citant Sand 1853 [Indre]) ; « dial. » *grel*, *grelet*, *guerlet* (syn. « région. » *grillot*) Rob s.v. *grillon* Étym. ; aussi dans des ex. de *La Petite Fadette* (Sand 1849 : 3x) (aussi dans *noir comme un grelet*) Rob s.v. *causeur*, *cri-cri* et *fâcheux*.

SOURCES REGIONALES : s.m. "grillon, petit insecte qui habite les cheminées" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 322 ; s.m. "grillon, insecte" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 173, « vieilli » (aussi intégré dans une formule enfantine) *ib.* [Réz] ; *grelét*, *gorlét*, *guèrlét*, *guerzillon*, *gueurlét* "grillon" (et *gueurlète* "femelle du grillon") SefcoOuest 2004, 243 s.v. *grillon* (Vend., DSèvres, Vienne, Char. "grillon, insecte" « [p]rononcé "grelète" en Vendée », 1993, 157). — *SOURCES COMPL.* : *grelèt* s.m. "grillon" SimonneauElle 1888, 130.

GROUPE → 2.1.4.1.

* * *

HUCHER v. tr.

FAM. USUEL “appeler (qqn) d’une voix forte, adresser (à qqn) des paroles à grande distance en criant fort”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Tu as les vaches égrenées dans la cour, gardées par les ronds du chien, elles attendent qu’on les mette en route. [...] Et ça jappe. Et ça meugle, parce que Tom [le chien] a mordu Charmante [la vache] à la patte [...]. Et ça *huche* [*en note : appelle*]. Et ça caquette, parce que les poules ont perdu leurs aises. (*Malvoisine* 1979, 50)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Il s’agit d’un terme générique qui est employé dans diverses constructions verbales, qui sont syntagmatiquement et sémantiquement proches de celles du fr. gén. *crier* (cf. TLF) dans les emplois absolus et intransitifs seulement. Le diatopisme figure surtout en emploi absolu (syn. gén. *crier*, fam. *gueuler*) (1979 ex. cité, 1985 4x, 1986 8x) aussi pour introduire un discours cité (Réf. *interpeller*) (1985 7x, 1986 2x) – vingt-deux fois au total – en emploi tr. dir. (du type *elle le hucha*) “appeler qqn à voix forte, de toutes ses forces” (Réf. Ø) (1979, 1980 2x, 1985, 1986) aussi pour introduire un discours cité (1980, 1982 2x, 1985, 1986 3x) – douze fois – en emploi tr. indir. [+ compl. prép.] (du type *il lui huchait*) “dire à haute voix, de toutes ses forces” (1980, 1986 3x), aussi pour introduire un discours cité (Réf. Ø) (1985) – cinq fois au total – et autant en emploi pron. réciproque (syn. gén. *s’appeler [mutuellement]*) (1985 2x, 1986), aussi pour introduire un discours cité (1985 2x) – outre un emploi prép. hapax dans une loc. verb., *hucher après qqn* (loc. syn. gén. *gueuler après qqn*) (1985).
- (2) Le diatopisme, à 45 occurrences dans l’œuvre d’Y. Viollier et une mise en relief (1979), apparaît exclusivement dans les cinq romans proprement régionalistes, surtout dans les deux romans historiques (1979 2x, 1980 4x, 1982 2x ; 1985 19x, 1986 18x). Le diatopisme figure toujours dans le discours citant, exception faite d’un emploi absolu dans le discours direct (soliloque) d’un enfant du Bocage vendéen (1985). Il est mis en relief lors de son premier emploi, où il figure dans un récit situé au milieu du XX^e siècle dans une ferme du Bocage vendéen près de La Roche-sur-Yon. La répartition discursive du diatopisme est indépendante de ses différentes applications.
- (3) Le diatopisme n’est pas concurrencé en tant que terme générique vu la diversité de ses applications, mais coexiste bien avec des hyponymes généraux qui apparaissent dans toutes les phases littéraires de l’œuvre d’Y. Viollier, comme *appeler* v. tr. ou *hurler* v. intr. (y compris 1985-1986).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Courant, usuel, légitime, reconnu par 13/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu au sens de “appeler (à voix forte)” par tous les témoins enquêtés (sauf un), qui déclarent l’employer pour la plupart (neuf), dans les différents usages attestés dans le corpus primaire. Il est ressenti comme courant et fréquent (selon quatre témoins), ou alors comme familier mais vieillissant parce que dominant dans le passé, étant repoussé par des verbes comme *appeler* (selon quatre autres) ; il est aussi décrit comme d’usage général par un témoin, ou au contraire comme ‘patois’ par un couple d’agriculteurs âgés ayant grandi dans une situation de diglossie (donc associé au discours de proximité, traditionnellement

pris en charge par le dialecte). Une locutrice signale avoir remarqué le mot pour la première fois le matin même de l'entretien, chez son patron, d'une vingtaine d'années comme elle (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté sur une aire large depuis l'afr. *huchier* "appeler pour se faire remarquer" (dp. XII^e s.), apr. abearn. *ucar*, mfr. frm. *hucher* (jusqu'à Miege 1688), aussi en apoit. *huicher* (1272, Aud [à Poitiers]) (d'apr. FEW IV, 504ab *HU⁻CCARE "appeler").
- ◆◆ Il s'agit probablement d'un archaïsme de l'afr. (Massignon 1962 parle d'un 'conservatisme d'un terme fr. vieilli'), qui est à considérer comme tel depuis le XIX^e siècle par son marquage chronologique dans la lexicographie générale – à une époque où il est accueilli dans les glossaires dialectaux.
- ◆◆◆ Si le verbe est en effet largement attesté dans la Galloromania dans les sources anciennes et dans les sources dialectales (FEW IV, 504a-505a), il est « aujourd'hui vieilli en français [général] (déjà Ac 1835 « vieux »), et est surtout représenté à l'époque moderne dans l'Ouest et en Suisse Romande (DuPineauR 224), ainsi qu'en Acadie » (MourainRézMaraisV ; cf. Massignon 1962). Le particularisme est toujours présent dans les dictionnaires généraux récents, comme un emploi « vx ou vén. » (Rob, PR), « vieilli, région. » (TLF), puis « région. (Ouest, Suisse...) » (Rob, citant Ramuz), et « vx ou région. ; Acadie, Suisse » (Lar). En Vendée, il est de nos jours courant en français (Barkan 1965, Enq. ; cf. aussi CharierRézVendée), et également largement attesté dialectalement (dp. LaRévellièreMontaigu 1809, VaudoréBocageV [av. 1847], Mourain [1847], Douillard [MaraisV], Charier ; SefcoOuest). Il y fonctionne aussi comme formant toponymique, par exemple dans les composés *Huche-Grolle* (Gauthier 1996, 188) – désignant littéralement un lieu où crient des corbeaux (cf. Wissner 2010 s.v. *grolle*) – et *Huche-Loup*, dû à l'importance du loup dans l'imaginaire ancien, très présent en toponymie régionale en général (*ib.*, 189).

Le diatopisme a aussi donné lieu à des dérivés substantivaux comme *huchée* s.f. et *huchement* s.m. (« vx », Rob), dont le dernier est également attesté depuis le mfr. (FEW IV, 505a [dérivés]) et a été relevé dans des écrits littéraires dans le Centre-ouest comme chez le Deux-Sévrien Pérochon (Rézeau 1978, 105) ou chez Y. Viollier (1985-1985 4x).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES COMPL. : Acadie Massignon 1962 II, 732 § 1 ; "appeler" Barkan 1965, 63 ; v. tr. 'actuellement dans le registre patois', aussi chez Pérochon [Deux-Sévrien] [l'obj. désigne une personne ou des bœufs] Rézeau 1978, 105.

SOURCES GENERALES : *huchâer* Vendée "appeler" 1807 [c.-à-d. 1809, citant LaRévellière], Beauvoir "hucher" [MaraisV] (source cachée), *huchai* Elle "appeler à haute voix" [MaraisP] FEW IV, 505a s.v. *HU⁻CCARE (lat.) "rufen" 1 ; « vieilli, région. » "appeler quelqu'un d'une voix forte" TLF s.v. *hucher*^l (citant Lamartin 1851) ; « vx ou vén[erie] » (terme de la chasse à courre) v. intr. "appeler en criant, en sifflant" et v. tr. "appeler (qqn) en criant" (dp. ca 1160) Rob s.v. *hucher*^l 1.a-b, et « région. (Ouest, Suisse...) » v. intr. "pousser de longs cris modulés, appeler à pleine voix" *ib.* 2 (citant le Suisse C.-F. Ramuz) ; « vx ou région. ; Acadie, Suisse » "pousser de longs cris, appeler en criant" Lar 2004 ; « vx ou vén. » v. tr. "appeler en criant, en sifflant" (dp. 1160) PR 2008.

SOURCES REGIONALES : v.n. "appeler à grand[s] cris ; publier un mariage" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 323 ; v.a. et n. "appeler quelqu'un à grands cris ou bien adresser à quelqu'un des paroles à grande distance et en criant fort"

MourainRézMaraisV 2003 [1847], 181 ; *eucher, ucher* (var. *jheucher, jhucher, lucher, yucher*) “crier” [sens générique] SefcoOuest 2004, 130 s.v. *crier*. — *SOURCES COMPL.* : *huchâer* “appeler, crier sur quelqu’un” LaRévellièreMontaigu 1809, 392 ; MaraisV “appeler – crier fort” Douillard s.a. [1950], s.p. “Lexique” ; [var.] *heuchir* en ‘patois’ “appeler d’une voix forte, hucher” CharierRézVendée 2011, 418 (dans le discours définitoire).

MARIENNEE → 2.1.3.

* * *

MÉTIVER V.

RURAL VIEILLI “effectuer la moisson” (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. *moissonner*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ils avaient osé ce qui paraissait impensable alors, il faut le dire, une véritable révolution : ils avaient imaginé de monter une sorte de coopérative agricole. / À l’époque [années 1930], mises à part les maisons où il fallait être agroué* [*en note* : regroupé] / pour faire les foins, *métiver* [*en note* : moissonner], battre, vendanger, on se débrouillait tout seul avec son cheptel. (*Satan* 1982, 70 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme apparaît toujours en emploi intransitif (1982, 1985).
- (2) Le diatopisme, mis en relief lors de son premier emploi, est très rare avec deux attestations dans l’œuvre d’Y. Viollier. Il figure dans deux romans proprement régionalistes, toujours dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1982, 1985).
- (3) Largement dominant, le synonyme général *moissonner* se répartit dans six romans régionalistes – qui se prêtent à l’usage d’un vocabulaire agricole (1979-2001 11x) – et figure aussi dans le discours direct de locuteurs vendéens (1996, 1998).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Terme technique bien connu mais vieilli (reconnu par 11/22 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par la moitié des informateurs interrogés, dont une bonne moitié seulement déclarent l’employer ou l’avoir employé eux-mêmes (six). Les témoins qui le récusent sont tous de milieu rural et ont une vingtaine à une quarantaine d’années et ne sont pas agriculteurs. Pour les autres, il s’agit d’un emploi surtout courant avant la modernisation de l’agriculture (mot-souvenir), mais qui continue à être employé notamment par des agriculteurs âgés (témoignage de CIM). Le substantif *métive*, utilisé au singulier et au pluriel, est mieux reconnu et plus fréquent que le verbe, selon des témoins de groupes d’âge différents (EnqWissVendée 2006-09).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Non daté en lexicographie différentielle, le verbe est attesté sous la forme *mestiver* afr. “moisson[n]er” depuis env. 1170 (MaurS-Oud 1660, d’apr. FEW VI/2, 52a ME^{SSIS} “récolte” I.2).

- ◆◆ Il s'agit d'une innovation de l'afr. occidental – un diatopisme lexématique formé par dérivation et verbalisation à partir d'une base substantivale, l'afr. *mestive* s.f. (quant à lui attesté dp. XIII^e s. *loc.cit.*, 51b ; cf. aussi « région. (Ouest de la France) » TLF ; SefcoOuest 1993, 244 ; aussi Viollier 1982, 1985 2x).
- ◆◆◆ En effet, le type de l'afr. *mestive* et ses dérivés vivent « besonders im westen des gallorom. » (FEW VI/2, 52a Com.) – avant de se diffuser au-delà au XVI^e siècle et de pénétrer la lexicographie française, même si le FEW ne spécifie pas de marquage (diat.) pour les données françaises – ni pour le mot de base *mestive*, ni pour ses dérivés (*ib.*, 51b-52a), comme le fait remarquer J.-P. Chauveau (2003, 343)⁴⁵. Au sein de cette famille lexicale occidentale depuis l'afr. (*ib.*), le verbe *métiver* relève à l'époque contemporaine lui aussi d'une aire compacte qui va de la Loire-Atlantique à la Charente au sud, et au Centre à l'est – aire étendue en Amérique du Nord (cf. Massignon), et sous la forme de variantes dans une aire plus sud-orientale (FEW *loc.cit.*, 52a). Dans le Centre-ouest, le verbe est plutôt rare dans les recueils régionaux (mais VaudoréBocageV, SefcoOuest), et relève toujours de l'usage en français, quoiqu'il soit moins bien maintenu que le diat. subst. *métive* s.f. duquel il dérive comme le suggèrent le maintien du dernier dans la nouvelle édition de RézOuest (1990 – où le verbe manque), mais aussi leurs vitalités respectives selon nos enquêtes de terrain (Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : v. tr. 'dans le discours sur le passé' RézOuest 1984, 191.
— *SOURCES COMPL.* : *métiver* Acadie "moissonner" Massignon 1962 II, 736 § 3j I ; (d'une famille lexicale occidentale dp. l'afr.) Chauveau 2003, 343.

SOURCES GENERALES : *métiver* nant. poit. bgât. Châtell., ChefB., GrPressigny, Char., kan., IndreL, loch., centr. "moissonner [orig.]" [LoireA., Centre-ouest, Canada, Indre-et-Loire, Centre] FEW VI/2, 52a s.v. ME[~]SSIS (lat.) "ernte" I.2 [dérivés].

SOURCES REGIONALES : *metiver* v.a. "couper le blé" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 326 ; *métiver*, *fère [la] métive* "moissonner" SefcoOuest 2004, 309 s.v. *moissonner* (sans restr. 1993, 244).

MOJETTE² → 2.1.3.

NOAH → 2.1.3.

* * *

PALISSE s.f.

RURAL RARE "haie vive ou sèche limitant un champ, généralement plantée sur une petite élévation" (cf. RézOuest). Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le docteur Sicaut les ramena à La Malvoisine dans son auto. Personne ne disait mot. [...] Les chênes laissaient la place aux chênes. Les *palisses* [en note : haies] de ronces et d'aubépines aux *palisses* d'épines noires, perchées sur les talus éclairés par la lucarne des barrières. (*Malvoisine* 1979, 78)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

⁴⁵ En effet, les subst. *mestive* et son dérivé *mestivier* "moissonneur" (cf. *métivier* poit. ChefB., FEW *loc.cit.*, 51b I.2 ; RézOuest 1984, 191 *sq.* ; « région. » Rob) ont été retenus en lexicographie française sans localisation depuis Estienne, mais sont déjà à l'époque caractéristiques du Sud-ouest d'oïl (Roques 1988-1989, 143).

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est utilisé pour désigner des haies formées par des plantes diverses, comme des prunelliers (*épinés noires*) et des ronces et aubépines (1979, ex. cité), des épines et fougères, ainsi que des cerisiers (1985). Le référent se situe toujours dans le Bocage vendéen ou dans sa continuité septentrionale.
- (2) Le diatopisme mis en relief lors de son premier emploi apparaît dix fois au total dans l'œuvre d'Y. Viollier, dans trois romans proprement régionalistes (1979 2x, 1985 7x, 1986). Il figure dans le discours citant d'un personnage-narrateur vendéen (1979 2x) puis d'un narrateur extradiégétique (1985 6x, 1986), outre deux occurrences dans le discours direct de locuteurs du Bocage vendéen de milieu modeste, de la fin du XVIII^e siècle (1985, 1986).
- (3) Le diatopisme n'est pas concurrencé, mais moins fréquent que des hyperonymes généraux désignant le même type de référent, notamment *haie*, qui figure dix-neuf fois dans sept romans dépouillés pour comparaison (1972 3x, 1974 3x, 1986 9x, 1992, 2002, 2003, 2007), y compris en emploi métaphorique (1974) et dans le synt. *haie d'épinés noires* (1992).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Connu, passif, reconnu par 5/12 informateurs :

Le mot est reconnu et déclaré connu par moins de la moitié des locuteurs interrogés, de régions différentes. À sémantisme flou, il renvoie à une sorte de haie ou de clôture en branches, bois ou buissons, plus ou moins taillée et de taille variable, plantée à plat, ou surélevée sur un talus. Le signifié sert à séparer les prés et champs dans le bocage, et traditionnellement à empêcher les bêtes (surtout bovins, moutons, chèvres) à partir de leur champ assigné. Le mot est toutefois associé par la majorité des témoins avec le mot *palissade* désignant une installation comme à La Rochelle [cf. « fortif. » TLF A], et utilisé pour désigner une clôture de lattes ou de pieux [donc syn. de *palissade*, cf. TLF B]. Le diatopisme est ressenti comme bien moins fréquent que *haie* (employé comme terme générique) et que *buisson*, perçu par deux témoins comme plus spécifique et distinctif ("grosse haie") (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans le Centre-ouest depuis 1374, à St-Jean-d'Angély (CharM.) (RézOuest), bien avant son entrée dans la glossaristique dialectale – en Vendée avant 1847 (VaudoréBocageV).
- ◆◆ Le type lexical à rattacher au lat. PALUS, -i "pieu" (cf. FEW VII, 525b I) représente selon RézOuest un dérivé de *palis* – terme générique qui désigne des pieux pointus, des palissades de défense et des clôtures faites de ces pieux, depuis l'afr. (XII^e s.) à nos jours (cf. TLF) (cf. afr. *pal*, *palis* "pieu" FEW VII, 524a, 525a). Dans une perspective variétale de l'*etymologia proxima*, il s'agit probablement plus précisément d'une innovation interne du mfr. centre-occidental – un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir du mfr. *palisse* "clôture faite de pieux de bois pointus". Le mfr. *palisse*, traduit "palissade" (cf. XIV^e s., D'Aubigné, saint., bourg., lothr., Gdf ; BPalissy, FEW VII, 525b ; Ø TLF) – donc par une terme générique qui désigne d'abord une construction de défense et une clôture faite de pieux puis de là aussi une haie formée d'arbres ou d'arbustes formant clôture (cf. TLF A-C) – est en effet maintenu à l'époque contemporaine dans une aire centre-occidentale (aun., saint., SeudreS ; *épalisse* centr., FEW VII, 525b). Le diat. *palisse* désignant une "clôture faite de pieux en bois" est

également bien attesté en français en Vendée (Dupont 1997), et y serait même plus usuel que le diatopisme *palisse* “haie vive ou sèche” selon nos témoins (Enq.). Ce dernier a dû avoir été diffusé dans le Centre-ouest par l’intermédiaire de villes alors influentes comme La Rochelle, en Charente-Maritime – où il a aussi donné lieu à un dérivé verbal *palisser* “entourer d’une haie” (SefcoOuest 1994, 37) – diatopisme homonymique de l’emploi technique en fr. gén. (cf. ‘hortic.’ TLF ; aussi Lar, ‘agric.’ PR).

- ◆◆◆ Mis à part deux attestations isolées du type lexical en Bourgogne et en Lozère, le diatopisme *palisse* désignant une haie est caractéristique du Centre-ouest, où il a été relevé dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne (FEW VII, 525b), puis dans le Centre-ouest en général, au niveau dialectal (SefcoOuest, Chaigne 1995) et en français (RézOuest). En français en Vendée, il est en effet de nos jours toujours connu, quoique peu usuel (Enq. ; Ø RézVendée ; mais dial. Vaudoré, Dupont). Le diatopisme a dû jouir d’une bonne assise dans son aire d’emploi, comme l’indique l’existence de dérivés tels que le verbe *palisser* (ci-dessus), le subst. *palisson* de même sens dans la Vienne (SefcoOuest 1994, 37), le composé *palisse double* “haie plantée de chaque côté d’un fossé” dans les Deux-Sèvres (*ib.*), ou des locutions fig. comme *mettre le derrière dans la palisse* en Vendée “abandonner une entreprise en cours d’exécution” (Dupont).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : “haie vive ou sèche” RézOuest 1984, 207 s.v. *palisse*¹ > id. 1990, 106.

SOURCES GENERALES : *palisse* Vienne, DSèvres, ChefB. “haie vive ou sèche”, bgât. “haie épaisse”, Aript, verdch. “haie vive” [DSèvres, Vienne, Saône-et-Loire] (var. *payiso* Fourn. “haie”) FEW VII, 525b s.v. PALUS, -I (lat.) “pfahl” I.

SOURCES REGIONALES : s.f. “haie vive” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 329 ; s.f. “haie vive, limitant un champ” SefcoOuest 2004, 249 s.v. *haie* (sans localisation ni restr. “haie vive ou sèche”, 1994, 36 sens 1). — *SOURCES COMPL.* : *palisse* [Centre-ouest] “haie” Chaigne 1995, 89 ; “buisson” (“haie qui entoure un terrain”, du sens de “clôture faite de pieux”) Dupont 1997, 6.

* * *

PATIS s.m.

USUEL “pré fertile attenant aux bâtiments d’une ferme, exploité en prairie permanente”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

On était le 23 juillet 1927. Ça les laissa en repos pendant neuf semaines [après trois décès au sein de la ferme]. Et le mardi 27 septembre, aussi vrai qu’il y a un étang au fond du *pâtis* * [orig.] de la Malvoisine, ça frappa de nouveau. [en note : * Pré gras attenant aux bâtiments de la ferme.] (*Malvoisine* 1979, 81)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. *cassotte* ; ici une définition par une périphrase synonymique. Le diatopisme sert aussi implicitement à relever l’authenticité du discours comme le signale le cotexte (*aussi vrai qu’il y a...*).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, *pâtis* désigne toujours des prairies permanentes, soit directement attenantes aux bâtiments d’une ferme, servant essentiellement de

pâturage (1979, 1980, 1986) et présentant une herbe grasse (cf. 1980), soit proches d'une ferme (comprenant alors aussi un verger) et étant de petite taille (et entourée de buissons, dans le bocage) (1998). Le signifiant ne désigne pas une terre inculte sur laquelle on fait paître le bétail (v. l'archaïsme de l'afr., cf. FEW et les dictionnaires généraux), ni tout type de pâturage, terme générique recensé par les sources différentielles et régionales (Com. hist.-comp.). Le diatopisme est surtout utilisé comme un nom commun, huit fois (1979, 1980, 1998), mais aussi comme élément formateur d'un toponyme : *le Pâtis* et sa variante *le Grand Pâtis* (1986 5x), qui renvoie toujours au même référent, situé dans le Bocage vendéen.

- (2) Le diatopisme mis en relief et utilisé dans une comparaison lors de son premier emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier apparaît treize fois au total, toujours dans des romans régionalistes marqués en dehors d'une occurrence dans un roman régionaliste modéré (1979, 1980 6x, 1986 5x ; 1998). Il est moins souvent attribué au discours de narrateurs, à la fois personnages vendéens (1979, 1980 4x), qu'au discours cité direct, toujours de locuteurs du Bocage vendéen de milieu modeste ; ceci concerne le nom commun – dans le discours de locuteurs de la première moitié du XX^e siècle (1980 2x, 1998) – et surtout le nom propre, dans des propos placés à la fin du XVIII^e siècle (1986 5x). Cette dernière distribution discursive n'est pas pertinente pour notre propos, alors que l'attribution exclusive du diatopisme aux romans régionalistes et aux propos de personnages vendéens, indique clairement son association avec l'usage endogène.
- (3) Le diatopisme pallie une carence du français général. Les référents auxquels il renvoie sont toutefois aussi désignés par des hyperonymes généraux : *champ*, rare (1980 2x), et surtout *pré*, bien plus fréquent dans les mêmes romans, également utilisé à proximité du diatopisme (1979), en synt. (fr. gén.) *pré gras* (1980 6x) et en énoncé imagé (*poil gras de leur pré*) (1979).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Usuel, reconnu par 12/13 informateurs :

Le mot *pâtis* "prairie permanente (attenante à une ferme ou non)" est reconnu par tous les locuteurs interrogés (sauf un), qui déclarent tous l'employer eux-mêmes (sauf un) – à côté de *pré* (pour tous) mais aussi *pâturage*, déclaré employé par six d'entre eux. Deux locuteurs distinguent *pâtis* de *praille* "pré attenante aux bâtiments d'une ferme" (YV, GV), et un autre précise qu'il désignait aussi les espaces d'anciens bois défrichés, dans les années 1930/40 (JG P). Le mot est aussi connu comme élément formateur de toponymes sémantiquement motivés (pour 12/13 témoins), notamment les microtoponymes composés *Le Grand Pâtis* et *Le Petit Pâtis* ou des composés comme *Le vieux Pâtis* et *Le Pâtis Rouge*, qui peuvent (selon YV et GV) aussi désigner des fermes (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n'est pas daté dans nos sources. C'est *pâtis* au sens de "lande ou friche où l'on fait paître les bestiaux" qui est attesté dès l'afr. (XII^e s. *pastiz*, norm. dp. ca 1170-1451, FEW VIII, 698b PASCE`RE "nourrir ; paître"), et qui est encore relevé dans la lexicographie générale contemporaine, comme un diatopisme (« vx ou dial. » GLLF ; « région. (Ouest, Centre) » TLF ; « vx ou région. (Ouest) » Rob citant H. Bazin ; « région. » Lar 2004 ; « vx ou région. » PR).
- ◆◆ L'usage qu'atteste le corpus primaire représente vraisemblablement un diatopisme sémantique formé en français dans le Centre-ouest septentrional par restriction de sens depuis un terme générique *pâtis* désignant un pré destiné à faire paître les animaux (syn. *pâturage*, sans les sèmes /+ lande/ et /+ friche/, ci-dessous). Vu son aréologie, poitevine, il peut s'agir d'une innovation du frm. En présence du sème /+ fertilité/ en fr. dès le XVII^e siècle (La Fontaine 1668, cf. Rob

déceler), il n'est toutefois pas à exclure qu'il représente une innovation du mfr. tardif dans l'ancien Poitou.

- ◆◆◆ Le diatopisme a été relevé dans l'aire poitevine (Gauthier 1996, Chaigne 1995) et plus particulièrement en Vendée (Le Quellec 2006), où il est usuel et appartient à la norme régionale (Enq.). Il est aussi élément formateur de très nombreux toponymes en ce département (Le Quellec ; aussi Rousseau 1960, 11 ; Rézeau 1978, 106 ; corpus primaire, Enq.), mais aussi dans la Vienne à proximité des Deux-Sèvres (Rédet 1881, 303), et surtout dans ce dernier département, où se situe sa première attestation de 1687 (*Le Pasty*, Ledain 1902, 204).

Le diatopisme d'aréologie poitevine s'intègre dans l'aire nord-occidentale du terme générique (syn. *pâturage*), qui va du Pas-de-Calais jusqu'au sud de la Loire (de boul. à maug., FEW VIII, 698b). Cette aire est étendue au Centre-ouest selon nos données contemporaines, pour le niveau dialectal (VaudoréBocageV, 329 [av. 1847] ; SefcoOuest 1994, 39 [Char.]) et le français, dans les Deux-Sèvres et en Vendée (RézOuest 1984, 212 ; aussi Rézeau 1978, 113) – où il est attesté depuis 1782 (CollinetRézSables 2002, 354). On rencontre également des sens plus restrictifs dans le Centre-ouest et en Normandie (FEW *loc.cit.* I.2.a.β ; aussi Vend. "pâturage sec et maigre, jamais fauché" Rousseau 1960, 211).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *Le Pâtis* Vend., DSèvres, Vienne topon. formés de *pâtis* "pré voisin de la ferme" Gauthier 1996, 193 ; lieux-dits *Le Pâtis* Vend. (5x) formés de la 'désignation locale' *pâtis* "pré voisin de la ferme" Le Quellec 2006, 275.

SOURCES GENERALES : sens à ajouter à *pâtis* Vendée "jachère permanente" (ALF, Cavoleau 1844), saint. "terrain en friche, couvert de mauvaises herbes" [CharM.] (aussi *paitis* Bray "lande" [Norm.]) FEW VII, 698b s.v. PASCE`RE (lat.) "füttern ; weiden" I.2.a.β.

SOURCES REGIONALES COMPL. : cf. *pâtis* [Ouest] "enclos herbeux planté ou non d'arbres fruitiers près de la maison" (syn. *pâturage*, *ouche*) Chaigne 1995, 89.

* * *

PINETTE s.f.

USUEL "petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour goûter le vin". Syn. gén. Ø / Réf. *fausset*

— Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le mouton avait des soufflets qui pleuraient. [...] Mais il ne résistait plus. [...] J'essayai l'eau de mes yeux d'un revers de manche et j'ouvris mon couteau. L'éclair de sa lame fit battre les cils blancs de sa paupière. / Le sang rouge coula de sa jugulaire épais et / onctueux, tachant la place* de son gras. J'agissais comme saoul, les doigts pleins du vin chaud qui était en train de gicler par la *pinette*¹ [orig.]. [*en note* : 1. Coin de bois fiché dans le fond d'une barrique, par où tirer le vin.] (*Mariennée* 1980, 16 sq.)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. *cassotte* ; ici une définition par une périphrase synonymique qui porte sur le diatopisme dans son sens répandu, et non pas sur l'emploi métonymique cotextuel.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme, toujours utilisé au sing. (1980, 1985 4x, 1998), apparaît aussi dans des synt. comme [le sujet désigne du vin] *pisser par la pinette* (1985) et *pinette de bois* (1998), et deux fois dans des comparaisons en emploi métonymique, désignant une ouverture par laquelle coule du sang rouge comme du vin (1980, ex. cité) puis un nez qui coule fort (1985).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi dans l'œuvre d'Y. Viollier, le diatopisme apparaît six fois au total, dans trois romans à orientation régionaliste, surtout marquée (1980, 1985 4x ; 1998). Il figure toujours dans le discours citant, qui est attribué à un personnage-narrateur vendéen (1980) puis à des narrateurs extradiégétiques (1985, 1998).
- (3) Le diatopisme est d'usage exclusif dans le corpus primaire, où le syn. gén. *fausset* (cf. TLF *fausset*²) manque.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique courant, exclusif, légitime, reconnu par 11/14 informateurs :

Le diatopisme est reconnu par la majorité des locuteurs interrogés, qui déclarent pour la plupart l'employer eux-mêmes comme mot exclusif, par certains sous les formes *épinette* (quatre témoins) [Com. hist.-comp.] ou *pipette* (un témoin) [non retrouvé]. Il désigne le bout de bois qui sert à boucher le trou d'une barrique par où l'on tire le vin, selon onze locuteurs, mais aussi le trou lui-même (précision de deux témoins). Le référent est bien distingué par deux locuteurs de la *clé* [cf. TLF II.A ; var. Bois-de-Céné [Vend.] Perradeau s.a., 27], selon eux syn. de *joug* [sens non retrouvé]. Tous récusent le syn. (réf.) *fausset* (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté en français dans le Centre-ouest depuis 1861, à La Rochelle (RézVendée, RézOuest 1984, corrigeant id. 1990 [1789]).
- ◆◆ Il a probablement été dérivé à partir du type fr. *pine* "pomme de pin" – forme du mfr. (FEW VIII, 549a PINUS lat. "pinie" I.2.b.a.a') qui est sorti de l'usage général en frm. (TLF *pine* Étym.) – par analogie de forme (RézVendée, RézOuest). Il s'agit donc sans doute d'une innovation interne du français dans le Centre-ouest : un diatopisme lexématique formé par dérivation diminutive et glissement sémantique, probablement à partir d'un autre diatopisme, *pine* "pomme de pin" étant resté vivant en frm. dans la région de la Mayenne à la Charente-Maritime (FEW VIII, 549a), y compris en Vendée (VaudoréBocageV [av. 1847], CorbrejaudNoirmoutier ; fr. 'rég.' Barkan 1965, 77) – alors que le type *pin* de même sens (aussi attesté en Anjou) est caractéristique d'une aire plus septentrionale qui va de la Bretagne au Lyonnais (FEW VIII, 549ab).
- ◆◆◆ Le diatopisme *pinette* (var. *épinette*, cf. Enq., ALO, SefcoOuest), également attesté à deux points en Gironde (ALG ; mais Ø ALLOc), est surtout caractéristique de l'usage entre Loire et Gironde, en particulier en Vendée puis des Deux-Sèvres à l'exclusion cependant de la Vienne (cf. ALO, RézOuest, SefcoOuest). En français en Vendée, il est de nos jours « vieillissant » selon RézVendée, mais usuel et non concurrencé selon nos enquêtes de terrain, et y appartient à la norme régionale (Enq. ; cf. aussi Barkan 1965 et ALO ; pour un homonyme diat., v. s.v. *cheville*).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFÉRENTIELLES : Vend., DSèvres, sud de la Char. "fausset de barrique" RézOuest 1984, 221 (citant Viollier 1980, 26 [non retrouvée]) > RézOuest 1990, 113 ; « vieillissant » entre Loire et Gironde "fausset de barrique" RézVendée

2009, 89 (citant Viollier 1984 [lire : 1985], 63). — *SOURCES COMPL.* : *pinette* “fausset, dousil” Barkan 1965, 78.

SOURCES GENERALES : à ajouter après le type *pine* ang., poit. “pomme de pin” [surtout Maine-et-Loire ; Vend., DSèvres, Vienne] FEW VIII, 549a s.v. PĪNUS (lat.) “pinie” I.2.b.a.a’.

SOURCES REGIONALES : *pinète* s.f., [var.] *épinète* (et s.f. *broche* ; s.m. *dousèil*, *dousi*, *dousille*, *fonsét*, *foussét*, *furét*, *gousille*) SefcoOuest 2004, 206 s.v. *fausset* (Vend., DSèvres, Char., CharM. “fausset, douzil de cuve ou de tonneau”, 1994, 81). — *SOURCES COMPL.* : *pinèt* f. Gironde (points 630 et 632) “fausset” (cheville de bois tenant lieu de robinet autrefois et auj. à donner de l’air au tonneau quand on tire du vin) ALG 1956 II, c. 503 ‘fausset’ ; *pinette* s.f. (var. *épinette*) type quasi-exclusif en Vendée et sur les îles (Vend., CharM.), dominant dans les Deux-Sèvres, localement en Charente-Maritime (sud débordant en Gironde) et en Charente (sud et nord) ALO 1971 I, c. 220 ‘le fausset (du tonneau)’.

* * *

PLACE s.f.

FAM., VIEILLISSANT “sol (d’une chambre ou autre salle) de terre battue” (cf. DRF).
Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Il reprit à parler le premier soir quand il vit son Églantine se déshabiller à l’autre coin de la cuisine, pour se coucher dans le lit de la tante. Il parla d’une voix cassée [...] : / – Églantine, tu ne te couches pas avec moi ? [...] / Elle attendit de s’être emmanchée dans sa chemise de coton qui balayait la *place* * [orig.] : – C’est [le docteur] Sicaud qui me l’a dit. Il ne veut pas que je te dérange pendant une ou deux nuits. (*Malvoisine* 1979, 32)

[en note : * Le sol de terre battue.] (*ib.*, 33)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’*)*agrouer* ; ici une définition par une périphrase synonymique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme désigne toujours le sol de terre battue de bâtiments en Vendée – dans des maisons traditionnelles dans la première moitié du XX^e siècle (1974, 1979, 1980, 1982) et au milieu du XX^e siècle (2007), ou, au XVIII^e siècle, dans des maisons de fermes, dans des moulins, ou dans la boulangerie* d’une auberge (1985, 1986).
- (2) Le diatopisme une fois mis en relief par l’éditeur apparaît onze fois au total, toujours dans le discours citant, au sein de sept romans répartis sur quatre décennies : avant tout les romans régionalistes marqués (1979 2x, 1980 2x, 1982 2x, 1985 2x, 1986), mais aussi des romans à orientation générale (1974, 2007).
- (3) Le diatopisme est d’usage exclusif, mais coexiste avec huit attestations de périphrases quasi-synonymiques générales, utilisées dans six romans régionalistes (surtout modérés), notamment *la terre battue* et *le sol de terre battue* (1985, 1994, 1996, 1998 2x, 2001 3x), outre deux hapax, *la terre battue du sol* (2001) et l’ellipse de même sens *la terre* (1985).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Familier, bien employé mais vieillissant, reconnu par 12/13 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous les locuteurs interrogés (sauf une étudiante de milieu modeste), qui déclarent tous l'employer eux-mêmes à l'exception de deux femmes de milieu modeste (20 et 48 ans). Une des informatrices (de milieu cultivé) le dit aujourd'hui vieillissant. Sept locuteurs déclarent (continuer à) employer l'expression *cincer la place* [*cincer* "passer la serpillière", RézVendée, 36 sq.] (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dans l'Ouest depuis le milieu du XVIII^e siècle, en Anjou, puis en français en Amérique depuis 1880 (d'apr. DRF).
- ◆◆ La présence du diatopisme en Amérique illustrant son antériorité au XVIII^e siècle (*ib.*), et vu sa répartition large (ci-dessous), on peut supposer qu'il s'agit avec ce diatopisme sémantique d'une innovation interne du français du grand Ouest du XVI^e siècle au plus tard. Il a pu passer dans le Centre-ouest par l'intermédiaire de villes comme Rennes et Nantes – où il est en effet attesté depuis le début du XIX^e siècle (d'apr. DRF) ; il s'agit donc sans doute d'un particularisme venu dans le Centre-ouest d'une autre variété de français.
- ◆◆◆ Le diatopisme est désormais aussi entré dans les dictionnaires généraux, comme un « région. (Canada) » (TLF) puis un « région. (Ouest) ; Acadie » (Lar). Quoique 'largement ignoré de la plupart des relevés régionaux' (DRF, 795), il a été relevé au niveau dialectal de la Normandie à la Saintonge, y compris dans le Centre (FEW IX, 37b-38a PLATEA "rue" I). En français contemporain, il est surtout employé dans une aire compacte dans le Grand-Ouest, de la Haute-Bretagne au Maine-et-Loire de même qu'en Touraine (DRF), même si « sa vitalité actuelle dans le français de l'Ouest et du Val de Loire est en déclin » (DRF, 795 ; EnqDRF 1994-96 reconnu seulement dans l'Indre-et-Loire). Il est toujours retenu comme un dialectalisme du Centre-ouest (SefcoOuest), y compris en Vendée (CorbrejaudNoirmoutier), et y est encore bien employé en français, quoiqu'en effet moins couramment que dans le passé (Enq.). Il entre également dans une loc. verbale en Vendée (à St-Étienne-du-Bois), *tout mettre par les places* (DRF).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : « rural, vieillissant » surtout Haute-Bretagne, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire "sol d'une pièce d'habitation, notamment d'une cuisine" DRF 2001, 794 sq. I [Réz].

SOURCES GENERALES : à ajouter à hmanc. *place* "sol d'une maison", ChefB., Niort "plancher d'une chambre", bgât. "id. ; rez-de-chaussée", aun., saint. "sol d'une chambre" FEW IX, 37b-38a s.v. PLATEA "strasse in einer stadt" I ; « région. (Canada) » "plancher, sol d'une chambre" TLF I.A.1 ; cf. « vx » *sur, dessus la place* "à terre, par terre" Rob II.1 (citant Ronsard 1550 ~ 1552) ; « région. (Ouest) ; Acadie » "plancher, sol d'une maison" (*laver la place*) Lar 2004 sens 10.

SOURCES REGIONALES : *pllace* s.f. "sol de la maison" SefcoOuest 2004, 432 s.v. *sol* (sans restr. "sol d'une pièce habitée : terre battue, carrelage, ciment..."), 1993, 89) ; 'dial.' *pliace* s.f. "sol en terre ou ciment des pièces d'habitation" CorbrejaudNoirmoutier 2005, 42.

* * *

PREVEIL s.m.

"fête laïque annuelle d'une commune qui a lieu au printemps". Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Ma jeunesse s'était donc passée comme ça, sans que je m'en aperçoive, en apprentissage, en parties de chasse, en noces et en *préveils* [*en note* : fête du printemps] où je faisais danser Jeanne. (*Mariennée* 1980, 64)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par une périphrase hyponymique contextualisée (*fête du printemps*).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Sauf lors de sa mise en relief, le diatopisme est toujours écrit avec une majuscule (1972-2001). Il figure une fois dans une comparaison en référence au Bocage vendéen : *comme aux courses de vélo du Préveil* (1982), et deux fois dans le syntagme *Préveil de la Vive*, en référence au Marais poitevin (2001).
- (2) Le diatopisme, mis en relief par l'éditeur lors de son premier et unique emploi dans *Mariennée*, apparaît dix-huit fois au total, dans quatre romans de trois décennies, qui sont à orientation générale (1972), puis surtout régionaliste (1980, 1982 5x, 2001 11x). Il figure surtout dans le discours citant de narrateurs extradiégétiques (1982) et intradiégétiques, vendéens (1980, 2001). S'y ajoute une première occurrence, dans le paratexte auctorial (1972), et quatre attestations dans le discours cité, attribué aux propos oraux et écrits de locuteurs vendéens de milieux divers : un instituteur (1982), un commerçant (2001) et une mytilicultrice (2001 2x).
- (3) Le diatopisme encyclopédique est d'emploi exclusif, mais alterne une fois avec une périphrase générale, *fête du vin nouveau*, utilisée pour désigner le même signifié (2000a).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Légitime, mot-souvenir auj. sporadique, reconnu par 13/14 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par tous les locuteurs interrogés sauf une étudiante de milieu modeste. Il est surtout utilisé en référence au passé du deuxième tiers du XX^e siècle environ, mais cinq informateurs (dont une lycéenne) signalent la réanimation avec succès de la coutume en 2009, dans une commune du sud-ouest du département, Les Bernardes (BocageV). La coutume est particulièrement associée au Bocage vendéen, et déclarée absente du Marais vendéen par quatre témoins. La fête est organisée par la commune selon six témoins (plus précisément l'école, voire une association communale) ou par l'Église, selon deux autres ; elle se déroule à la fin de l'hiver et se distingue de la kermesse (précision de deux témoins) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le type lexical est attesté en fr. dans l'Ouest depuis 1520 au sens de "assemblée champêtre", dans les Mauges au sud de la Loire – dans un des *Trente noëls poitevins* de Lucas Lemoigne (cf. *parveil* N, FEW XIV, 440a VI[˘]GI[˘]LIA "veillée") – puis sous la forme actuelle depuis 1561 (d'apr. MourainRézMaraisV). Le diatopisme est également attesté chez D'Aubigné au sens de "assemblée villageoise, de nuit, consacrée au chant et à la messe" (*perveil*), "veillée, réunion de jeunes gens pour travailler et pour s'amuser" depuis Cotgrave 1611 (*preveil*), puis "assemblée où les villageois chantent et dansent toute la nuit [...]" depuis Mén. 1650 (*préveil* 'poit.') (d'apr. FEW *loc.cit.*).

- ◆◆ Le type lexical, à l'origine littéralement la "veillée qui prépare la fête du lendemain" représente un diatopisme lexématique formé par préfixation, une innovation interne du moyen français local (nord/nord-ouest de l'aire poitevine). À l'époque contemporaine, il est attesté dans une aire très compacte autour de la Loire : essentiellement en LoireA. et Maine-et-Loire, défini "assemblée" et "fête patronale, kermesse" (LoireI Li, nant., ang., maug.), mais surtout dans le nord-ouest Vendée, pour désigner une assemblée champêtre, religieuse notamment (FEW XIV, 440ab ; LaRévellièreMontaigu, VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV ; SefcoOuest). La dénotation religieuse de la fête désignée, en effet dominante dans nos sources du XIX^e siècle et déjà attestée en mfr., n'est pas toujours signalée (v. Cotgrave, DangirardRézVendée [1781]), et est devenue marginale dans l'usage en Vendée de nos jours (Enq.). Le diatopisme contemporain qu'atteste le corpus primaire, quant à lui de type sémantique, semble avoir été formé en frm. à partir du précédant, dans la même aire, pour désigner désormais une fête foraine annuelle du printemps qui n'annonce pas une autre fête, et qui n'est plus exclusivement nocturne, ni religieuse par définition.
- ◆◆◆ De nos jours, le diatopisme encyclopédique est « typique de la Vendée » (MourainRézMaraisV [Réz]), où il renvoie en français à la fête annuelle d'une commune, sans restriction particulière à l'intérieur du département (RézOuest, RézVendée, Barkan 1965, Enq.). Elle peut être organisée par des institutions diverses, comme l'Église, et surtout par la commune ou l'école (Enq.). S'il s'agissait il y a peu d'un mot-souvenir (cf. RézOuest), le diatopisme regagne une certaine vitalité depuis le début du XXI^e siècle (Enq.), même s'il reste d'usage « sporadique » (RézVendée).

Les désignations des fêtes annuelles des communes patronales ou non varient selon les régions. Parmi celles-ci, *frairie* est encore d'emploi sporadique en français dans le Centre-ouest, dans le Limousin, en Dordogne et en Gironde (DRF, 492 sq., qui exclut toutefois la Vend. – où il est pourtant bien attesté traditionnellement, v. Barkan 1963, 36 ; aussi Viollier 2004 3x [pour la Char.]). Sont également bien ancrés en français dans l'Ouest les synonymes (diat.) *assemblée* s.f., caractéristique du Grand Ouest ((dp. début XV^e s., DRF, RézOuest), et *balade* s.f., d'une aire saintongeaise et poitevine qui exclut toutefois la Vendée sauf son sud-est (*ib.*, FEW en ligne [Chauveau 2006, 13 BALLA`RE "danser" I.1.a.γ.b] ; DangirardRézVendée [1781], 73 ; RézVendéeVoyageurs 2010, 246). Ces diatopismes n'ont en effet pas été signalés par nos témoins vendéens.

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : 'dans le discours sur le passé' Vend. "fête annuelle du village" RézOuest 1984, 230 (citant Viollier 1982) > RézOuest 1990, 118 ; « sporadique » "fête annuelle d'une commune" RézVendée 2009, 97. — *SOURCES COMPL.* : *préveil* fr. 'rég.' Vendée "assemblée-gagerie tenue en général le jour de la fête paroissiale" Barkan 1965, 80 ; *préveil* s.m. "fête traditionnelle du village" chez Massé, missionnaire vendéen [1882, 1883] ('mot de Vendée, auj. vieilli') Rézeau/Rézeau 1995, 364.

SOURCES GENERALES : *prévoil* Vendée "assemblée religieuse [...]" 1807 [LaRévellière], *préveil* Bocage vend. Chesn 21, *prévoil, provoil* Beauvoir "assemblée qui se tient à la fête patronale", *prevoil* Montaigu "assemblée champêtre" [nord de la Vendée] FEW XIV, 440ab s.v. VI`GI`LIA (lat.) "nachtwache" I.2.

SOURCES REGIONALES : [var.] *prevail* "ballade, assemblée joyeuse à l'occasion de la fête [orig.] du saint de la localité" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 332 (citant LaRévellière) ; *préveil, prévoil* "assemblée jadis religieuse, occasionnée par des

voyages à quelques reliques ou à quelque saint et accompagnée d'une foire" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 231 ; [var.] *prévoï* s.m. (syn. *afrèrie*, *assemblée*, *frèrie*) "fête patronale annuelle de village (frairie)" SefcoOuest 2004, 209 s.v. *fête* (Vend. "fête patronale", 1994, 113) ; 2 attestations (mises en italiques ; la 2nd avec tourn. auton.) DangirardRézVendée 2005 [1781], 41, 74 (et glossaire, 268 déf. "fête annuelle du village" [Réz]). — *SOURCES COMPL.* : [var.] *prévoïl* "assemblée religieuse, occasionnée par des voyages à quelque relique ou à quelque saint, et accompagnée d'une foire" LaRévellièrreMontaigu 1809, 395.

* * *

RIFLE S.

USUEL, TECHN. (MENUISERIE) "petite chute de bois produite par un outil tranchant lors du travail de menuiserie". Réf. / Syn. gén. *copeau*

— Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Elle [Armandine] souriait en suivant mes gestes, ses grosses lèvres peintes en rouge. Qu'est-ce qu'elle s'imaginait ? Qu'elle m'impressionnait avec sa peinture ? Elle avait tout d'une traînée [...]. Elle était frisée comme un de ces épouvantails que je coiffais d'un paquet de mes *rifles* [en note : copeaux]. (*Mariennée* 1980, 61)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. *cassotte* ; ici une définition par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est toujours utilisé au pluriel dans l'œuvre d'Y. Viollier, dans les synt. *paquet de rifles* et *tas de rifles* (1980), sans précision de genre (cf. s.f. RézOuest).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi lorsqu'il figure dans une comparaison, le diatopisme est très rare avec deux occurrences. Il figure toujours dans le discours citant d'un personnage-narrateur, menuisier vendéen, au sein d'un roman proprement régionaliste (1980 2x).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Légitime, courant et technique (menuiserie), reconnu par 9/10 informateurs :

Le diatopisme est déclaré connu par tous les locuteurs interrogés, sauf une jeune femme de milieu modeste du Bocage vendéen. La plupart d'entre eux déclarent aussi l'employer eux-mêmes, surtout les (six) locuteurs de milieu aisé et âgés de plus de 60 ans. Il est présenté comme *le* terme technique de menuiserie, et comme ayant été dominant dans le passé en général, mais désormais moins fréquent que *copeau*. Aujourd'hui, deux locuteurs (qui l'utilisent spontanément) signalent surtout employer *rifle* alors que trois locutrices déclarent utiliser surtout *copeau* ; un autre témoin dit recourir autant à l'un qu'à l'autre. Le mot est aussi connu par les lectures et les dictées scolaires (témoignage d'un professeur de langue retraité) (EnqWissVendée 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ La lexicographie différentielle contemporaine ne fournit pas de datation pour ce particularisme issu de l'ancien haut-all. RIFFILON du même champ sémantique (FEW XVI, 709a "couper en morceaux avec une scie ; râper").

- ◆◆ Il semble dérivé du diat. *rifler* “raboter au riflard, à la varlope” (d’apr. RézOuest) – lui-même formé par glissement de sens à partir d’un type *rifler* “écorcher légèrement” (dp. afr., FEW *loc.cit.*). Il s’agit donc d’un diatopisme lexématique (déverbal) formé par aphérèse, sans doute en frm. dans une aire centre-occidentale.
- ◆◆◆ Le diatopisme est particulièrement caractéristique d’une aire compacte de l’Ouest, où il a été dialectalement relevé en Anjou, Poitou et Gironde (*ib.*, 709b-710a I.1.b.β). Il est toutefois aussi attesté sous la forme de variantes en Dordogne (*rifo* Dord., *rifau* m. Périg.), dans le Tarn-et-Garonne (type *rifel* TarnG.), mais aussi dans les Vosges (*rifo* Ventrou, *rife* bress. Vagney) (*ib.*, 710a). Il est de nos jours toujours attesté dans le Centre-ouest en général, dialectalement (ALO ; SefcoOuest [Vend., DSèvres]) et en français (RézOuest). En Vendée, il appartient à la norme régionale, mais est désormais concurrencé par le syn. gén. *copeau* (Enq.).

Le diatopisme coexiste aussi traditionnellement dans le Centre-ouest avec le syn. (diat.) *ripe*, déverbal du diat. *riper* “raboter” (dp. 1743 RézOuest 1984, 244 *ripe*¹ [Vend., Vienne, Char.] ; « région. (Ouest et Canada) » TLF, SefcoOuest 1994, 167). En Vendée, ce synonyme(n’est toutefois plus usuel de nos jours : il y est inconnu de nos témoins, quoique bien employé selon Y. Viollier (Entretien 2010).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : s.f. “copeau fait par un rabot, une plane, un couteau” RézOuest 1984, 244 (citant Viollier 1980) > RézOuest 1990, 127.

SOURCES GENERALES : *rifle* ang. “copeau de rabot”, *poit.* “copeau”, *rifl* Vendée, *riflə* Gir. FEW XVI, 710a s.v. RIFFILON (ancien haut-all.) “zersägen, reiben, *hecheln” I.1.b.β.

SOURCES REGIONALES : *rife*, *rifle* “fin copeau de bois produits [*sic*] par le rabot” SefcoOuest 2004, 117 s.v. *copeau* (Vend., DSèvres 1994, 164). — *SOURCES COMPL.* : *rifle* type de l’Ouest “copeau de rabot et de varlope” ALO 1971 I, c. 242 ‘la sciure de bois’, en marge : ‘des copeaux (de menuisier)’.

* * *

ROLLON s.m.

VIEILLISSANT “barre de bois, à profil cylindrique ou rectangulaire, servant de support”.
Réf. / Syn. gén. *barreau*

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

[...] elle voulut échanger à un brocanteur [...] nos chaises de paille qui remontaient du grand-père, qui n’avait jamais été goûtées par un ver, les *rollons* [*en note* : barreaux] toujours recollés avant même que d’être décollés. Elle n’insista pas, et ça n’assombrit pas son bonheur de femme moderne. (*Mariennée* 1980, 77)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Le diatopisme, un terme générique (cf. Bilan bibl.), est utilisé au sujet d’une chaise (ex. cité) et d’une échelle (1980).

- (2) Mis en relief lors de son premier emploi, il est très rare avec deux occurrences dans l’*opus* dépouillé. Il apparaît toujours dans le discours citant d’un personnage-narrateur vendéen, au sein d’un roman proprement régionaliste (1980 2x).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Bien connu et employé, légitime (reconnu par 4/10 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu et employé par moins de la moitié des témoins, qui prononcent [rolɔ] sauf une locutrice, qui prononce [rolɛ̃] [Elle, FEW X, 513b ; cf. ArantèleGramVendée 1982, 8] ; tous récusent la prononciation [rolɔ̃]. Le mot est ressenti comme ‘juste’, et selon les locuteurs s’applique aux barreaux en bois de chaises (selon deux témoins), d’échelles (deux), ou de barrières comme dans le synt. *rollon de barrière* [barɛR] [cf. *devantère* pour la prononciation] (selon deux autres témoins) ; seul un témoin connaît les trois applications à la fois (EnqWissVendée 2010).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Il s’agit d’un « [m]ot du Grand-Ouest, attesté fin XIII^e s. en anglo-normand *roiloum* “barreau vertical des ridelles” et depuis le XV^e s. dans le Centre-Ouest : 1418 à Saint-Jean-d’Angély » – en CharM. (en fr.) au pl., dans le synt. *rolons de l’eschele* (d’apr. MourainRézMaraisV ; cf. aussi FEW X, 513b RO~TU~LUS “rouleau” II pour les attestations anciennes).
- ◆◆ Le traitement vocalique de la syllabe entravée [o] – toujours régulier dans l’Ouest d’où il est au sud de la Loire, qui différencie ses dialectes suite à une évolution fixée entre la période du proto-français et celle de l’afr. (cf. fr. gén. [u]) (Chauveau 2010, 252) – révèle qu’il s’agit dans l’Ouest d’un régionalisme de toujours.
- ◆◆◆ Le diatopisme est particulièrement bien représenté dans le Centre et le Centre-ouest (FEW X, 513b ; aussi SefcoOuest, VaudoréBocageV [av. 1847]), d’où il est aussi passé en Acadie (Cormier 1999 ; Chauveau 2010, 252 s’appuyant sur Massignon 1962 ; Ø GPFC). Il a été relevé par le FEW sous les formes *rollon* et *rolon* surtout, au sens de “barreau d’échelle et/ou de chaise”, dans une large aire centre-occidentale qui va de la Basse-Normandie et de la Basse-Bretagne (Percy, mal., IlleV., Malestr.) jusqu’en Gironde dans le sud (Gir.), et au Centre à l’est, aire étendue par l’Indre-et-Loire et la Nièvre (loch. ; St-Benin) (FEW *loc.cit.* ; cf. ‘encore dans certaines régions’, Rob). Entre Loire et Gironde, il est toujours bien attesté en français, y compris pour désigner des barrières de champs (RézOuest ; Vend. : Barkan 1966-1967, Enq., Entretien 2009). Selon les sources dialectales, il peut aussi désigner un bois d’une charrette ou un bâton d’une claie (Vaudoré, Mourain ; cf. aussi SefcoOuest).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *rol(l)on* s.m. “barreau (de chaise, d’échelle, de barrière de champ)” RézOuest 1984, 245 (citant Viollier 1980) > RézOuest 1990, 128 (citant M. Gautier, auteur vendéen). — *SOURCES COMPL.* : fr. ‘rég.’ Vendée “échelon, barreau d’échelle” Barkan 1966-1967, 144 ; *rollon* s.m. « sporadique » Acadie “perche, pièce de bois longue et mince”, par ext. “barreau de chaise, d’échelle, etc., façonné à partir de la coupe d’une perche” (*barrière à rolongs*) Cormier 1999, 338 sens 2.

SOURCES GENERALES : *rollon*, *rollan* ang., poit. bgât [...] “barreau d’échelle”, *rolon* “id.” saint. (et Gir. [...]), *rolèn* Elle “barreau de chaise, d’échelle” FEW X, 513b s.v. RO~TU~LUS (lat.) “walze” II ; « encore *rollon* dans certaines régions » (var. de *roulon* « vx » “barreau de bois tourné d’un râtelier, d’une ridelle, etc.”, *roullon* dp. XV^e s.) Rob s.v. *roulon* 1.

SOURCES REGIONALES : *rolon* s.m. “echelon d’une échelle [orig.], bois d’une char[rette]” VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 ; *rollon* s.m. “bâton formant partie du grément de la charrette ; échelon ; bâton inférieur d’une claie” MourainRézMaraisV 2003 [1847], 244 ; *rolon* “barreau” SefcoOuest 2004, 49 s.v. *barreau* et *rolon* “bâton” *ib.*, 50 s.v. *bâton* (sans restr. “barreau de chaise ou d’échelle”, 1994, 170 sens 1, et DSèvres “bâton, gourdin” sens 2).

* * *

ROUCHE s.f.

USUEL terme générique “plante herbacée des marais qui croît dans les sols humides et marécageux, pouvant appartenir à trois grandes familles, les graminées (roseau), les cypéracées (laîche, ou carex) et les iridacées (iris d’eau)”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours cité direct, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Les histoires commencèrent à bouilloter sur La Malvoisine qu’on surveillait mine de rien. / L’un disait qu’il avait vu comme je vous vois, en conduisant ses vaches, une bête prendre son élan et sauter l’étang derrière la maison sur toute sa longueur. / [...] / – Elle s’est levée d’entre les *rouches* [en note : roseaux] au pied du vergne [= aulne] mort. Elle avait des pattes longues comme un lièvre, mais des griffes mon ami ! (*Malvoisine* 1979, 97)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.1.1. s.v. *enfondre* B ; ici une définition par un hyponyme (dans le contexte un synonyme). La tournure de la phrase précédente *il avait vu comme je vous vois* indique aussi que le diatopisme est implicitement employé pour relever l’authenticité du discours, le locuteur cherchant à convaincre son vis-à-vis de la justesse de ses propos, pourtant imaginaires.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le terme générique, toujours utilisé au pluriel, désigne le roseau (1979, ex. cité) – soit *phragmite*, soit à *quenouille* (ou à *massette*) (cf. « botanique » TLF A.2)⁴⁶ – et deux fois le carex (ou laîche) (1974, 2001), donc une “plante monocotylédone à feuilles souvent coupantes, qui se distingue par des tiges de section triangulaire”, qui est traditionnellement utilisée comme lien (v. en effet 2001) alors que le roseau n’est pas suffisamment souple pour cet usage (comm. pers. de R. Marciau).
- (2) Mis en relief une fois, le diatopisme est rare avec trois occurrences, réparties dans trois romans à orientations diverses. Il désigne toujours des référents situés en Vendée : dans le Bocage vendéen (1974, 1979) et dans le Marais vendéen (2001). Il figure deux fois dans le discours citant de personnages-narrateurs vendéens (1974, 2001) et une fois dans le discours cité d’un Vendéen anonyme de La Poirière qui s’adresse à un autre villageois (1979). La répartition du diatopisme et des hyponymes généraux (ci-dessous) indique que le premier est bien associé par l’auteur à l’usage endogène en Vendée.
- (3) Dans le corpus primaire, le diatopisme est d’usage exclusif, mais coexiste avec des hyponymes généraux, qui désignent eux aussi des référents dans le Bocage vendéen (1992) et dans le Marais vendéen (2006 2x), mais aussi dans le Marais

⁴⁶ La définition A.1 du TLF s.v. *roseau* serait à revoir : elle concerne un seul des deux types de roseau (comm. pers. de R. Marciau, botaniste au Conservatoire des espaces naturels de l’Isère, 01/05/10).

poitevin (1994, 2001 2x), en Charente (1999 2x, 2001), et aux Antilles (2000b). L'hyponyme gén. *laïche* est un hapax (2006), tandis que l'hyponyme gén. *roseau* (sing. et pl.) est plus fréquent que le diatopisme (1992-2006 10x), et également utilisé dans une comparaison, *se plier comme un roseau* (1999).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime, dominant, reconnu par 11/15 témoins :

Le diatopisme est en Vendée reconnu comme le mot dominant par la plupart des informateurs, qui disent tous l'employer eux-mêmes (sauf un locuteur), pour renvoyer surtout à des graminées (syn. réf. *roseau*) mais aussi à des cypéracées (syn. réf. *carex*). Le mot est surtout associé à *roseau* par neuf témoins, association que refusent trois autres, pour lesquels la rouche est une plante moins creuse (MMo) ou moins dure, une plante des marais "à tige marron" [le roseau ?] (selon RP et YP, qui n'utilisent pas le mot *roseau*, jugé flou). Pour deux autres témoins, *rouche* désigne des plantes "de couleur vert-gris", croissant dans les sols marécageux mais aussi dans le sable, où elles sont aujourd'hui utilisées pour stabiliser les dunes [c.-à-d. la laïche] (FP et CB). Deux locuteurs signalent que la *rouche* est aussi utilisée pour couvrir les toits des *bouirines**, dans le marais [cf. MourainRézMaraisV, 98 et Lachiver] – ce à quoi s'apprêtent autant des graminées que des cypéracées (comm. pers. de R. Marciau). Cet usage est à l'origine du dérivé adj. *roucher*, -ère dans la loc. nom. *maison rouchère* (syn. de *bouirine**) (témoignage de YE) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté dès l'afr. (afr., mfr. *rouche* f. "iris", surtout poit., saint., 1303-1506, d'apr. FEW XVI, 745a *RUSK- "jonc") – plus précisément depuis 1303, dans le Bas-Poitou (d'apr. MourainRézMaraisV), c'est-à-dire dans une région qui correspond grosso modo à la Vendée et les Mauges d'aujourd'hui.
- ◆◆ Il est retenu en lexicographie générale contemporaine comme un « région. (Ouest) » issu d'un « [t]jerme dial. de l'Ouest » (TLF) puis comme un « région. » (Rob), et dans les travaux différentiels comme une survivance de l'afr. (RézOuest), puis comme un « terme de l'Ouest (Poitou et Saintonge) » (MourainRézMaraisV). Il représente en Vendée et dans le Centre-ouest plus précisément un diatopisme lexématique formé en afr. qui est aussi passé dans le discours dialectal – sans doute un régionalisme de toujours formé à partir d'un ancien bas-francique *RUSK- "jonc", désignant lui aussi des plantes herbacées qui croissent dans des lieux marécageux (FEW XVI, 745a).
- ◆◆◆ Le type lexical relève d'une « besonders im westen des fr. gebietes beheimatete, aber bis in die Bourgogne reichende familie » (*ib.*, 745b) : à l'époque contemporaine, il est attesté dans une large aire centre-occidentale qui va de la Normandie à la Charente-Maritime (norm. "iris ; carex", aun., saint. "roseau"), et à l'Indre-et-Loire (loch. "carex des marais") de même qu'au Centre (y incl. l'Allier) où il coexiste avec la variante *rauche*, mais a toujours été particulièrement caractéristique de l'aire poitevine (*ib.*, 745a).

Selon les régions et les sources, il est utilisé dans le Centre-ouest comme un terme générique, renvoyant à différentes plantes des lieux marécageux (maug. FEW, MourainMaraisV, Barkan 1966-967 [Vend.], SefcoOuest), ou alors désigne des plantes plus spécifiques, comme des joncs de grande taille (SefcoOuest [Vend.], MourainMaraisV) ou des joncs plats (VaudoréBocageV), des cypéracées (le *carex*) (RézOuest, 'Ouest' TLF, poit. FEW, SefcoOuest [Vienne, CharM.], MourainMaraisV), des graminées comme des Typhacées (Elle, FEW [MaraisP]) et avant tout des roseaux (aun. saint. FEW, SefcoOuest, « région. » Rob), ou encore des Iridées (Chesn FEW [BocageV], SefcoOuest [DSèvres, Vienne],

RézOuest, « région. » Rob). Il est toujours usuel en Vendée, où il appartient à la norme régionale, et est surtout utilisé pour désigner des roseaux (Enq.), comme dans le Centre-ouest en général (SefcoOuest), alors qu'il s'agit selon Rézeau d'un « [t]erme générique désignant le plus souvent des plantes du genre *carex* » (RézOuest 1984), emploi plus rare en Vendée selon nos enquêtes (Enq.).

Le type lexical semble toujours avoir joui d'une bonne assise dans le Centre-ouest (surtout septentrional), vu aussi ses divers dérivés, surtout nominaux. À l'époque contemporaine, cette aire connaît notamment le diatopisme *rouch(i)ère* "endroit marécageux où poussent des rouches*" (RézOuest Dér. ; *rouchère* poit. Elle FEW XVI, 745b ; *rouchère* SefcoOuest 1994, 173), qui entre aussi dans le composé diat. *maison rouchère* (Enq.), et en Vendée fonctionne comme formant toponymique, où on trouve surtout *La Rouchère* (à dix localités) mais aussi *Les Rouches*, outre *La Roucherie* dans la Vienne (Gauthier 1996). On rencontre également des appellatifs dérivés diminutifs *rouchette* (RézOuest) et *roucherê* "petite < *rouche* > [...]" (SefcoOuest 1994, 173, "petit jonc" 2004, 270), *rouchage* "roseau, iris" (poit.) ou encore *roussièrre* "pré-marais", attesté très anciennement dans le Marais vendéen (FEW *loc.cit.*)⁴⁷. En Vendée, on trouve également un verbe pron. dérivé, *s'arroucher* "se couvrir de rouches* (en parlant d'un terrain humide)" (RézVendéeVoyageurs 2010, 246).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : "laïche (*carex*) ; iris d'eau" RézOuest 1984, 246 > id. 1990, 128. — *SOURCES COMPL.* : *rouches* fr. 'rég.' Vendée terme générique pour les plantes aquatiques (dès le XIV^e s.) Barkan 1966-1967, 145 ; *rouche* s.f. fr. 'rég.', chez Pérochon [Deux-Sévrien] au pl. Rézeau 1978, 118 ; *rouche* "iris du marais" dans six topon. Vend. (*Les Rouches*) Gauthier 1996, 185.

SOURCES GENERALES : *rouche* maug. "toute plante poussant dans la rive, au bord de l'eau" [Maine-et-Loire au sud de la Loire], poit. "esp. de *carex*" [Poitou], Bocage vend. "glaiéul des rivières" Chesn 191 [c.-à-d. une Iridée], Elle "typha latifolia" [c.-à-d. une Typhacée, type de roseau massette / quenouille] [Vendée] FEW XVI, 745a s.v. *RUSK- (abfrq.) "binse" ; « région. (Ouest) » "plante du genre *carex* poussant dans des lieux humides et marécageux" (dp. 1303) TLF ; « région. » "roseau – iris des marais" Rob. — *SOURCES COMPL.* : 'rural, du passé' « de la Saint. à la Norm. » "nom vulg. des laïches [= laïches, var.], du roseau et de l'iris des marais" Lachiver 1997, 1479.

SOURCES REGIONALES : s.f. "jonc plat" VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 334 ; "divers joncs de grande espèce" (aussi en Touraine en parlant des joncs des rivières), "carex" MourainRézMaraisV 2003 [1847], 245, aussi *ib.*, 98 s.v. *bourrine** ; *rouche* s.f. terme générique "jonc" (syn. *jhun*, *yoube*) SefcoOuest 2004, 270 s.v. *jonc* (sans restr. « bot. » "plantes aquatiques" : Vienne, CharM. "carex", CharM. "laïches", DSèvres, Vienne, Char. "grand roseau des marais", DSèvres, Vienne "iris à fleurs jaunes", Vend. "gros jonc", Vienne "rubanier", 1994, 172 ; aussi 173 s.v. *roucherê* et *rouchère*). — *SOURCES COMPL.* : *rouches* [dans le fil du texte, en italiques] FavrePoit 1867, 66.

* * *

SALIERE s.f.

surtout MOT-SOUVENIR "large fauteuil en bois intégrant sous le siège un coffre à sel, traditionnellement posé près de la cheminée". Réf. / Syn. gén. Ø

⁴⁷ L'attestation de 1195 concerne toutefois une latinisation, *maresium de Rosseria*, comme le précise RézOuest.

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Le pépé occupait sa place au coin de la cheminée, sur la *salière* * [orig.]. [*en note* :] * Fauteuil de bois au coin de la cheminée où on serre [= range] le sel pour le faire sécher. (*Malvoisine* 1979, 16)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition lexicographique détaillée.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme (toujours au sing.) est souvent utilisé dans les synt. verb. *s'installer sur la salière* (1985, 1992) puis *s'asseoir sur la salière* (1994, 1996 2x, 2000b), et souvent suivi (ou entouré) de synt. adv. de lieux, *au coin de la cheminée* (1979, 1992) puis notamment *au coin du feu* (1994 2x, 1996 2x, 1998, 2000b). Lors de son neuvième emploi, dans le synt. *la salière ouverte* (1985), le diatopisme peut être utilisé pour désigner le fauteuil, mais aussi la boîte à sel contenue dans ce dernier (cf. Com. hist.-comp.).
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi, le diatopisme affiche vingt occurrences dans l'*opus* dépouillé, réparties de façon équilibrée dans onze romans de trois phases littéraires, sur quatre décennies : dans des romans à orientation générale (1972 2x, 1974, 1992, 2007 3x), dans des romans à orientation régionaliste marquée (1979 4x, 1980, 1985 2x), puis dans des romans modérément régionalistes (1994 2x, 1996 2x, 1998, 2000b). Il figure sans exception dans le discours citant, et désigne toujours des référents placés à proximité de la cheminée dans des maisons traditionnelles dans l'Ouest (Vendée, Charente) dans la première moitié du XX^e siècle, abstraction faite de deux emplois concernant la fin du XVIII^e (1985).
- (3) Le diatopisme encyclopédique, palliant une carence du français général, est d'emploi exclusif dans le corpus primaire. Il coexiste toutefois avec huit occurrences d'emplois généraux utilisés pour renvoyer au même référent, dans quatre romans modérément régionalistes : l'hyperonyme *fauteuil* (1994 4x, 1996), y compris dans le synt. *fauteuil de la cheminée* (1994), puis aussi le synt. hyponymique *coffre à sel* (1998, 2001 2x), lui aussi surtout suivi des groupes adverbiaux de lieu *au coin de la cheminée / du feu* (1998, 2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Inconnu de 13/13 témoins :

Le diatopisme et le référent qu'il désigne sont déclarés inconnus par tous les informateurs consultés en Vendée. Pour la préservation du sel, ils connaissent tous exclusivement la boîte à sel accrochée au mur à proximité de la cheminée. Une moitié d'entre eux ajoutent que dans la maison vendéenne traditionnelle, le fauteuil du pépé était en paille (témoignage des époux YV/GV et TB/AB) ou en roseau, dans le marais [poitevin] (TB/AB) (EnqWissVendée 2009).

REMARQUE ENCYCLOPEDIQUE

Le référent désigné est traditionnellement utilisé à la fois comme siège, en général réservé au membre le plus âgé de la maison ou au chef de famille (Entretiens 2009-10), et pour faire sécher et préserver le sel. Il remplace alors la petite boîte en bois à couvercle accrochée au mur ou à la cheminée, connue dès le Moyen Âge (Lar 1964 > 1985 sens 2), en France plus courante en général (Littré ; Lar 1964, 1985), y compris de nos jours en Vendée (Enq.). Les sièges réceptacles peuvent se présenter sous la « forme de tabouret », « en escabot de bois de cerisier » ou « en

tiroir » (Boulangier 1995 [1755, 1779, 1772]), sous la forme de chaises ou de fauteuils (Entretiens 2009-10), ou encore de bancs-coffres (ALO, Google [leboncoin]). Dans le Centre-ouest, le référent est toutefois inconnu dans de nombreuses localités, dispersées un peu dans tous les départements, pour l'essentiel au sud de Moutiers-les-Mauxfaits en Vendée (ALO ; cf. aussi Enq.). D'autres régions encore connaissent des référents proches. Dans quelques localités en Anjou, on connaît par exemple des coffres en bois d'une certaine taille posés près de la cheminée où est préservé le sel, mais qui ne servent pas de siège (Verrier/Onillon 1908, 232).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le lexème *salière* “boîte à sel en bois utilisée comme siège dans la cuisine” appartient à la même famille lexicale que le frm. (gén.) *salière* “petit vase pour mettre le sel sur la table” (dp. afr. ca 1180, *sailliere*), et que l'apr. *saleira* “réservoir à sel” (XIII^e-XV^e s.) et le frm. “boîte à sel” (dp. Rich 1680 ; aussi ‘mundarten’) (cf. FEW XI, 88a SALARIUS “qui relève du sel” 1.b). Il est dans l'Ouest documenté depuis 1755, en Charente (Confolens), dans un texte notarial (fr.), où il désigne un petit siège en forme de tabouret dont la partie inférieure est aménagée en réceptacle à sel (d'apr. Boulangier 1995 ; cf. aussi 1779 et 1772, *ib.*).
- ◆◆ Il s'agit sans doute d'un diatopisme sémantique formé par métonymie, une innovation interne du fr. (frm. ?) sud-occidental (ci-dessous). Désignant probablement d'abord la boîte à sel en bois qui est intégrée au sein du dit siège, puis le siège dans son ensemble, il a dû être formé à partir d'un sens “boîte (généralement) en bois qui sert à préserver le sel employé en cuisine”. Celui-ci, bien relevé en frm. (réf.) (Lar 1875-1985, GLLF > TLF A.2), est aujourd'hui sorti de l'usage général (Ø *Le Monde* 2003/2004, Lar 2004, PR), mais a pénétré les variétés dialectales. En effet, le type *sal(i)ère* désignant un réservoir en bois est connu surtout dans le nord et l'ouest de la France, essentiellement autour de la Loire (LoireA., Maine-et-Loire, Vend. septentrionale), et sporadiquement dans le Centre et le sud-ouest (ALF c. 1184 ; FEW ci-dessus)⁴⁸.
- ◆◆◆ Le diatopisme désignant un siège en bois contenant une boîte à sel n'a pas été relevé dans le FEW selon notre dépouillement, ni dans la lexicographie générale et différentielle, ni dans les glossaires dialectaux dans le Centre-ouest ou dans ses aires limitrophes (Ø Guitteny 1970/1991 [LoireA], Verrier/Onillon [Anj.], Jaubert 1864² [Centre]). Il semble pourtant caractéristique d'une large aire sud-occidentale qui s'étend jusqu'à la Loire : il est de nos jours employé en français en Vendée en tant que mot-souvenir (symbole, pour l'auteur, de son enfance, Entretiens 2009-10), mais inconnu de nos témoins (Enq.). Il est toutefois bien passé dans le discours dialectal entre Loire et Gironde comme le type dominant dans les localités qui connaissent le référent désigné (ALO ; p.-ê. SefcoOuest [Vienne, Char], GachignardMaillezais [Vend.], CharierRézVendée). Il est aussi

⁴⁸ Ceci dit, en proposant la définition “salière en bois”, l'ALF ne fournit pas de précisions ni au sujet de la taille du référent, ni de sa forme, ou de son utilisation éventuelle comme siège. Les sources dialectales de l'Ouest fournissent également souvent des définitions ambiguës vu la polysémie du terme définitoire utilisé, *salière* (SefcoOuest 1994, 183/2004, 419 ; PiveteaPoit 2006²). La définition “salière (souvent suspendue dans la cheminée, au sec)” de GachignardMaillezais laisse quant à elle sous-entendre que l'objet désigné peut aussi être à terre ; il atteste donc aussi l'emploi du diatopisme. Le nom composé *coffre à sel* (SefcoOuest) est lui aussi ambigu, mais c'est celui qu'utilise aussi l'écrivain en parlant du référent désigné par le diatopisme, et qu'il semble juger tout à fait transparent (Entretiens 2009-10).

attesté dans des textes fr. en Charente, à Confolens (Boulanger 1995 [1755, 1779, 1772]), et à l'époque moderne en Dordogne (cf. DRF *cantou* [1951]), ainsi qu'en Haute-Garonne et dans le Lot (leboncoin [2010]).

Le diatopisme coexiste avec des particularismes de même sens selon les sources dialectales, comme *saunère* (var. de *saunière*) – récurrent chez le conteur vendéen E. Charier (CharierRézVendée 2011, 436) – *gabelle* (SefcoOuest 2004, 429), ou le type *salignier*, *salignon*, dans le Centre (Jaubert 1864², 604).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : [sans mise en relief] *salière en bois* Dordogne chez Lanaue 1995 [1951] DRF 2001, 209 s.v. *cantou* [= coin du feu] sens 1 [Réz] [source cachée : diatopisme non relevé].

SOURCES GENERALES : à ajouter à *salière* s.f. frm. “boîte à sel” (dp. Rich 1680 et ‘mundarten’) FEW XI, 88a s.v. SALARIUS (lat.) “zum salz gehörig” 1.b [bezeichnung des salzbehälters]. — *SOURCES COMPL.* synt. *banc salière* frm. en Haute-Garonne [précision : en bois] et dans le Lot [Languedoc Occidental] Google web (annonces du 13/07 et 6/05/10, www.leboncoin.fr/ameublement/offres, 13/07/10).

SOURCES REGIONALES : *salière* surtout [sajɛr] type dominant “banc-coffre, banquette sous laquelle se trouve un coffre en bois dans lequel on conserve la provision de sel, la banquette servant de couvercle” ALO 1973 III, c. 696 ‘les jambages de cheminée ; les bancs-coffres (encadrant la cheminée)’ ; cf. “salière (souvent suspendue dans la cheminée, au sec)” GachignardMaillezais 1983, 230 ; cf. [var.] *sayère* Vienne, Char. “saloir, coffre à sel” SefcoOuest 1994, 190 sens 2 > *sayère* s.f. (et *salou*, *salouère* s.m.) “coffre à sel” id. 2004, 108 s.v. *coffre* [à sémantisme ambigu]. — *SOURCES COMPL.* : fr. Confolens “petit siège dont la partie inférieure est aménagée en réceptacle à sel” [Char.] Boulanger 1995, 114 [1755, 1772, 1779].

* * *

SERVANTE s.f.

TECHN. (AGRIC.) SPOR. “tige de bois mobile qui, placée sous une charrette non attelée, l’empêche de basculer en avant ou en arrière”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Il sortit la charrette de dessous la loge [en note : abri de chaume] de genêts, et il la tira devant la boulangerie*. / À plat sur sa *servante*⁽³⁾ [orig.], il se mit à la balayer de près. [en note : (3) Béquille où appuyer la charrette.] (*Malvoisine* 1979, 18)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s*)*agrouer* ; ici une définition par une périphrase synonymique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans l’œuvre d’Y. Viollier, le diatopisme est utilisé en référence à des charrettes à main.
- (2) Mis en relief lors de son premier emploi, le diatopisme apparaît cinq fois au total, dans deux romans à orientation régionaliste marquée, dans des passages narratifs situés dans le Bocage vendéen de l’entre-deux-guerres (1979 3x) puis dans

l'Ouest à la fin du XVIII^e siècle (1986 2x). Il figure toujours dans le discours citant, attribué à un personnage-narrateur vendéen (1979) puis à un narrateur extradiégétique (1986).

(3) Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire au sujet de charrettes.

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Terme technique agricole ressenti comme fréquent, reconnu par 3/13 informateurs :

L'emploi est reconnu par trois informateurs : deux agriculteurs, voisins (dans la quarantaine et cinquantaine) ainsi qu'une étudiante ; seul le locuteur masculin déclare aussi l'utiliser. Le mot désigne une béquille qui est utilisée sur les charrettes traditionnelles, et serait encore fréquent aujourd'hui selon un d'entre eux (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme non daté régionalement est attesté en 'frm.' depuis 1871 (FEW XI, 539a SERVI[̄]RE).
- ◆◆ Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métonymie à partir du fr. gén. (mfr., frm.) *servante* "femme ou fille qui est employée aux travaux du ménage et qui sert à gages" (*ib.*, 538b ; aussi TLF), comme d'autres lexies du fr. gén. tel que le terme de menuiserie et de forgerie analogue "support de hauteur réglable offrant un point d'appui pour les pièces de bois ou de fer très longues que l'on travaille à l'établi" (TLF 3 ; Rob II.2, Lar 2004 *servante*²). Peut-être avons-nous affaire à un archaïsme du français général.
- ◆◆◆ Les attestations fournies par les glossaires dialectaux dessinent une aréologie périphérique, même si le type lexical est retenu de façon plutôt sporadique : il a été relevé dans les Ardennes, en Haute-Normandie, en CharM., dans l'Allier, en Isère et dans les Alpes-de-Haute-Provence (Bouillon, havr., saint., aun., St-Seurin, Varennes, Beur., Javie) (FEW FEW XI, 539a). Il a également été relevé en poitevin (PignonÉvPhonPoit) et dans le Centre-ouest, à l'exclusion toutefois de la Charente (cf. ALO), de la Vendée (cf. SefcoOuest). S'il est toujours attesté dans ce département du moins en français, il y est en effet d'usage sporadique pour des raisons encyclopédiques (Enq. ; Ø RézOuest, RézVendée). Il est fortement concurrencé entre Loire et Gironde par le diatopisme *chambr(i)ère*, usuel en ce sens (cf. PignonÉvPhonPoit, ALO, SefcoOuest 2004, 55), y compris en français en Vendée (Barkan 1961-1962, 81 ; Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES GENERALES : à ajouter à frm. *servante* "support en bois qui sert à soutenir une voiture dans la position de tirage, quand cette voiture est arrêtée" (dp. 1871), [...] *sarvante* saint. aun., id., *servante* St-Seurin [CharM.] [...] FEW XI, 539a s.v. SERVI[̄]RE (lat.) "dienen" [méton.].

SOURCES REGIONALES : [var.] *sarvante* (syn. *chambarière*) "chambrière (béquille de charrette)" SefcoOuest 2004, 91 s.v. *chambrière* sens premier (DSèvres, Vienne, Char., CharM. "chambrière [= béquille] maintenant horizontale une charrette à deux roues, non attelée", 1994, 188 sens 2). — *SOURCES COMPL.* : mis en relief : *chambrière* 1. "servante", 2. "piquet qui, placé sous une charrette non attelée, l'empêche de basculer en avant ou en arrière ; on l'appelle aussi < servante >" PignonÉvPhonPoit 1960, 107 ; *servante* s.f. Centre-ouest sauf Char. "tige de bois mobile qui, placée sous la charrette, la soutient lorsqu'elle n'est pas attelée" (moins bien représenté que le type *chambrière*) ALO 1971 I, c. 129 'la chambrière'.

* * *

SORCIERE s.f.

RARE “tourbillon d’air qui emporte des particules solides extrêmement légères”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Dès la première semaine de juin, jusqu’à la Saint-Aimé, il avait jeté son jaune sur les prés. Et, en même temps qu’ils changeaient de poil, il leur courait de la musique sur l’échine quand le vent y envoyait danser ses *sorcières* * [orig.]. Tu les entendais jouer des castagnettes [...]

[*en note* : * Tourbillon de vent qui emporte des fêtus [*sic*] de paille et de foin.]

(*Malvoisine* 1979, 81 ; pour le cotexte, v. s.v. *chunte*)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l’analyse, v. 2.2. s.v. (*s’agrouer*) ; ici une définition par une périphrase synonymique cotextuelle. Le cotexte, notamment le choix du verbe *danser*, signale que l’auteur joue du polysémantisme du diatopisme, renvoyant autant au sens technique du lexème *sorcière* qu’à son sens général. En présence de ce jeu de mot, le diatopisme sert à relever l’expressivité du discours en apportant un ton à la fois ludique et poétique.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme est deux fois utilisé au sens littéral “tourbillon d’air qui emporte des fêtus de foin ou de paille” (1972, 1979), y compris dans la loc. *sorcière de foin* (1972), mais aussi pour désigner un “tourbillon d’air qui soulève un nuage de poussière de terre desséchée ou de sable” (2003, 2006), y compris dans la loc. *tourbillon de sorcière* (2003), et enfin (p. méton.) au sens de “tourbillon d’air qui soulève la neige”, dans la même loc., en référence à la Russie (2005).
- (2) Mis en relief une fois, le diatopisme apparaît cinq fois au total, toujours dans le discours citant, de cinq romans qui affichent surtout une orientation générale et se répartissent sur quatre décennies (1972, 1979, 2003, 2005, 2006). Il est utilisé pour désigner des référents en Vendée (1972, 1979, 2003, 2006) mais aussi en Russie [en réf. à la neige] (2005). L’accessibilité des passages respectifs est toujours assurée par un cotexte immédiat suffisamment explicite, qui soit joue de l’ambiguïté sémantique du lexème en faisant référence à son sens général (1972, 1979), soit fournit un hyperonyme général (ci-dessous). L’emploi fréquent de ce dernier à proximité du diatopisme peut indiquer qu’il est considéré comme inconnu des lecteurs visés, et que sa dimension diatopique est consciente à l’auteur. Sa répartition discursive indique au contraire qu’il est utilisé sans aucune restriction d’emploi et n’est pas exclusivement associé au français endogène (Com. hist.-comp.).
- (3) Le diatopisme n’est pas concurrencé dans le corpus primaire. Il est toutefois quasi-systématiquement précédé ou suivi dans le cotexte immédiat d’un hyperonyme général, *tourbillon*, de fréquence égale (1972, 2003, 2005, 2006 2x). L’emploi métonymique du diatopique est en outre suivi dans le même récit ancré en Russie d’une périphrase générale équivalente, *tourbillon de poussière de neige*, également hapax (2008).

L’USAGE EN VENDEE : RESULTATS D’ENQUETE

Δ Rare, légitime, reconnu par 2/12 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par deux locuteurs, les autres restant perplexes, alors que le phénomène désigné est connu de cinq témoins (surtout agriculteurs, dans le Bocage vendéen). Le terme fait partie de l'usage actif d'un témoin de milieu cultivé et à grande mobilité, et du vocabulaire passif d'un agriculteur dans la cinquantaine qui le connaît comme indicateur du temps à venir (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme est attesté depuis 1810, au Québec (d'apr. RézOuest).
- ◆◆ Il s'agit d'une formation à partir du fr. gén. *sorcière* (cf. TLF A), « ce tourbillon soudain et parfois spectaculaire ayant été considéré comme ressortissant à la magie » (RézOuest ; aussi Littré). Il s'agit d'un diatopisme sémantique formé par métonymie en frm. des XVI^e/XVII^e siècles au plus tard (p.-ê. mfr. tardif, époque à laquelle il était assez répandu en français dans l'Ouest pour être durablement passé en Amérique du Nord. Vu aussi son aire d'emploi contemporaine, il représente très probablement une innovation interne du fr. dans l'Ouest.
- ◆◆◆ Le diatopisme désignant un tourbillon de vent est caractéristique d'une aire centre-occidentale compacte qui comprend l'Anjou et le Centre-ouest (ang. maug. poit. St-Seurin, SeudreS. ; [sans diphtongue] Aiript, CharI) (FEW XII, 121a SORS I.2), aire étendue outre-Atlantique en Amérique du Nord, y compris en Acadie (*sorcière de vent*, Massignon). Le diatopisme appliqué aux tourbillons de vent ou d'air a aussi été relevé dans les variétés dialectales de la Vienne et des Charentes (SefcoOuest ; aussi saint. Littré), mais aussi dans la littérature comme chez le Deux-Sévrierien Pérochon (*sorcières d'été*, Rézeau 1978). Les sources précisent également que le tourbillon désigné « soulève des nuages de poussière », au sujet du dialecte dans le Centre-ouest (poit. St-Seurin) (FEW *loc.cit.*) (cf. Viollier 2003, 2006), ou « emport[e] des fétus de foin ou de paille », en français dans le Centre-ouest en général (RézOuest) (cf. Viollier 1972, 1979). En français en Vendée de nos jours, le diatopisme est toujours connu et légitime quoique rare (Enq. ; Ø RézVendée), mais ressenti comme bien connu par l'auteur (Entretien 2009).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : “tourbillon d'air emportant des fétus de foin ou de paille” RézOuest 1984, 254 (citant Viollier 1972, 144) > RézOuest 1990, 133. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *sorcière de vent* “tourbillon” Massignon 1962 II, 736 § 3k I ; *sorcière* s.f. ‘actuellement dans le registre patois’, aussi chez Pérochon [Deux-Sévrierien] (loc. nom. pl. *sorcières d'été*) Rézeau 1978, 119 s.v. *penne*.

SOURCES GENERALES : *sorcière* poit., St-Seurin [CharM.] “tourbillon de vent qui soulève des nuages de poussière” FEW XII, 121a s.v. SORS (lat.) “los, schicksal” I.2. — *SOURCES COMPL.* : *sorcière* s.f. saint. “tourbillon de vent attribué aux sorciers” Littré 1874 s.v. *sorcière* Étym.

SOURCES REGIONALES : *sorcière* (et syn.) “tourbillon d'air, de vent” SefcoOuest 2004, 460 s.v. *tourbillon* (Vienne, Char., CharM. “tourbillon de vent”, 1994, 203).

* * *

TAIL s.m.

FAM. “endroit où l'on travaille” (cf. RézOuest) (*sur le tail*). Réf. / Syn. gén. *chantier*

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Je n'aurais pas eu ma bouffée d'oxygène du dimanche, je crevais sur le *tail* [en note : chantier] derrière ma machine. (*Mariennée* 1980, 87)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici une définition par un synonyme. Son emploi dans une locution fam. expressive, *crever sur le tail*, signale qu'il est utilisé pour relever l'expressivité du discours (cf. aussi s.v. *assiette calote*). Il contribue par là à la fonction du passage dans son ensemble : exprimer la souffrance profonde du personnage-narrateur qui se plaint de son rôle d'ouvrier en usine, à Nantes (personnage attaché à la campagne, dépérissant en ville au point d'adopter des comportements maladifs).

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Dans le corpus primaire, le diatopisme figure exclusivement au masculin, sous la forme *tail* (cf. Com. hist.-comp.), dans le synt. *sur le tail* (1980, 1985).
- (2) Mis en relief une fois, le diatopisme est très rare avec deux occurrences au total, dans deux romans proprement régionalistes. Il figure toujours dans le discours citant, d'abord d'un personnage-narrateur vendéen, à l'origine menuisier (1980 ex. cité), puis d'un personnage extradiégétique (1985).
- (3) Le diatopisme est rare par rapport au synonyme général *chantier*, également toujours utilisé dans le discours citant pour désigner un lieu de travail d'ouvriers [en charbon, tonnellerie et menuiserie] (1982, 1986, 1996, 2001 3x, 2002).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, légitime, bien connu et employé (reconnu par 6/12 informateurs) :

Le diatopisme est déclaré connu et employé comme un mot familier par la moitié des locuteurs interrogés, au féminin et au masculin, seuls deux locuteurs connaissant exclusivement le féminin. Il s'agit d'un terme générique renvoyant à une tâche (our deux d'entre eux, au travail ou au lieu du travail (un témoin), et plus spécifiquement à un morceau de champ ou de pré (agricole, viticole ou forestier), qu'il soit en chantier ou non (deux témoins). Il est surtout employé dans l'expression *être sur la taille* "être au travail" selon un informateur (conducteur de travaux, 47 ans), locution aussi utilisée spontanément par un autre témoin (ouvrier, 45 ans). Un troisième témoin de même âge, agriculteur, dit employer surtout l'expression *se mettre / ne pas être à la taille* "au rythme du travail avec les autres", précisant que *tail(le)* comme mot isolé était très fréquent dans le passé, mais aujourd'hui vieilli (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Sans datation en lexicographie différentielle. ◆◆ Il s'agit d'un emploi formé par métonymie à partir du diat. *tail* (var. f. *taille*) "commencement, ébauche d'un travail, qui permet ensuite d'avancer méthodiquement" (cf. RézOuest, SefcoOuest, "ouvrage" FEW XIII/1, 42b TALIARE "fendre"), qui est toujours bien utilisé de nos jours en Vendée (Enq.), et lui-même formé par restr. à partir du fr. gén. *taille* (cf. TLF I-II, à rattacher à FEW XIII/1, 50b). Il s'agit donc dans l'emploi mis en relief dans l'œuvre d'Y. Viollier d'un diatopisme sémantique, sans doute une innovation interne du frm. entre Loire et Gironde, qui a toujours pu être d'usage à la fois en français et dans le discours dialectal.
- ◆◆◆ Le diatopisme est caractéristique d'une aire compacte dans le Centre-ouest. Il a été relevé en Charente-Maritime (*tail* FEW XIII/1, 42b), puis dans l'Ouest en général, où il est utilisé en référence à divers lieux de travail et de coupe, au fém. (*taille*) et au masc. (*tail*) (RézOuest, SefcoOuest [sauf Vend., DSèvres], Enq. [Vend.] ; cf. fém. CharierRézVendée) – variantes pour lesquelles nous n'avons pas pu identifier de répartition géolinguistique particulière (mais RézOuest). En Vendée de nos jours, il est bien connu, mais d'usage rare. Il a dû jouir d'une

certaine vitalité, comme l'indique son emploi dans plusieurs syntagmes et locutions figées (cf. SefcoOuest, Enq.). L'emploi du type lexical au sujet d'un pré comme chez R. Bazin [en référence à la Vendée] (*taille* s.f.), a été relevé en Anjou (ds RézVendéeVoyageurs 2010, 255, cf. FEW XIII/1, 50b TALIARE), et est également utilisé de nos jours en Vendée selon nos enquêtes (rare, Enq.).

Le diatopisme est aussi utilisé dans le Centre-ouest à côté d'un homonyme (diat.) désignant une tranche de pain, *taille* s.f., également utilisé dans des locutions verbales (RézOuest 1984, 258 sens 2.a). Il s'agit aussi d'un diatopisme sémantique familier formé à partir du fr. gén. *taille* "résultat de l'action de tailler" (cf. TLF I), qui est toutefois attesté dans une aire plus large du nord-ouest (Basse-Normandie, Ille-et-Vilaine, CharM.) et dans le sud-est de la Belgique (lütt., nam. ; bnorm. Seg 39, Pléch., SeudreS.) (FEW XIII/1, 50b). Cet emploi est aussi entré dans la littérature régionale comme chez Pérochon (Rézeau 1978, 119), et toujours connu en Vendée (Barkan 1966-1967, 147 ; *tail* m. Viollier 1985 hapax).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : *tail* s.m., *taille* s.f. "commencement, ébauche d'un travail, qui permet ensuite d'avancer méthodiquement ; *p. méton.* chantier, endroit où l'on travaille" RézOuest 1984, 257 sens 1.a (citant Viollier 1980).

SOURCES GENERALES : *tail* St-Seurin "chantier, ouvrage" [CharM.] FEW XIII/1, 42b s.v. TALIARE (lat.) "spalten" I.1.

SOURCES REGIONALES : *tail* "chantier" SefcoOuest 2004, 92 s.v. *chantier* et "travail, ouvrage en cours, chantier" *ib.*, 464 s.v. *travail* (sans restr. "chantier, ouvrage, travail en cours", et Vienne, Char., CharM. loc. *retourner à son tail*, 1994, 217 sens 1 ; aussi « le chantier, le *tail* », 1992, 15 "Présentation"). — *SOURCES COMPL.* : *taille* s.f. en 'patois' : *taille dau pailler* loc. nom. "endroit du pailler* où l'on coupe la ration journalière de paille pour le bétail" CharierRézVendée 2011, 436 sens 1 [1929].

* * *

TET s.m.

RURAL USUEL "bâtiment où on loge les bovidés". Réf. / Syn. gén. *étable*

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Il n'a même pas la force de déjouer [orig.] [*en note* : ôter le joug]. Faut que ce soit son père qui conduise les bêtes dans les *têts* [*en note* : étable]. (*Malvoisine* 1979, 103)

À huit heures première pause. On nous avait réservé notre place à la table de la maison pour casser la croûte avec les hommes qui rentraient des *têts* [*en note* : étables]. (*Mariennée* 1980, 25)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. (*s'*)*agrouer* ; ici des définitions par un synonyme.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

(1) Dans le corpus primaire dépouillé, le diatopisme est quasi-exclusivement utilisé au pluriel (sauf 1982 2x), surtout en synt., *dans le(s) têt(s)* (1979, 1980, 1982 2x), et toujours pour désigner des abris de bovidés (vaches et bœufs) dans le Bocage vendéen, surtout dans la première moitié du XX^e siècle (1979-1982 ; sauf 1985). C'est la variante *toit* (Com. hist.-comp.), toujours utilisée dans le discours citant,

surtout dans des noms composés, *toit à cochons*, *toit à lapins* et *toit aux poules*, qui renvoie aux abris où logent d'autres animaux de la ferme que les bovidés et les chevaux, et ce de façon exclusive (1972, 1996 3x, 1998 4x, 2001 7x). Ce diatopisme est bien utilisé en français à côté du fr. gén. *toit* (p.ex. 1999), alors que ce dernier est absent du poitevin (PignonÉvPhonPoit).

- (2) Le diatopisme mis en relief deux fois par l'éditeur, lors de son premier emploi dans *Malvoisine* (1979) et dans *Satan* (1980) apparaît sept fois au total, dans quatre romans à orientation régionaliste marquée, toujours dans le discours citant, qui est quasi-exclusivement attribué à des personnages-narrateurs vendéens (1979, 1980 3x, 1982 2x ; sauf 1985).
- (3) Le diatopisme est très rare par rapport au synonyme général *étable* et au diatopisme *écurie** (v. s.v. *écurie*), et coexiste aussi avec des hyponymes comme *poulailler* (p.ex. 2001).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Courant, légitime, reconnu par 12/12 informateurs :

Le diatopisme est reconnu en Vendée par tous les locuteurs interrogés, qui déclarent tous l'employer, sauf deux locutrices. Trois témoins, dans la quarantaine (dont une agricultrice) et un agriculteur apprentis signalent qu'il est encore plus fréquent que *écurie**, surtout pour désigner des abris de petite taille. Cinq témoins d'âge, de milieux et de métiers différents ajoutent qu'il est notamment utilisé dans des expressions comme *têt à goret*, *têt à poules*, *têt à vaches*. Le mot est également fréquent en 'patois' (témoignage de CIM) (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme désignant l'abri où logent divers animaux domestiques est attesté depuis l'afr. sous la forme *teit* "étable, bercail" (Wace 1160-74, FEW XIII/1, 151a TE⁻CTUM "étable"), et largement utilisé en français par les auteurs depuis le XVI^e siècle, avant d'être attesté dans le Centre-ouest en 1664, chez Drouhet [1878] [CharM.] (d'apr. MourainRézMaraisV). Si ce type apparaît avant la forme *toit* "id., poulailler" (afr. mfr. frm., FEW *loc.cit.* ; TLF Étym. 1.a), celle-ci a déjà été relevée dans l'Ouest depuis le premier tiers du XV^e siècle (d'apr. Rézeau *loc.cit.*). Elle est également bien utilisée en français à la fin du XVIII^e siècle, en Charente [1758, 1773] (Boulanger 1995) et en Vendée [1776, 1792, 1793] (CollinetRézSables, FemmesRézVendée) – et entre Loire et Gironde jusqu'à nos jours (RézOuest ; cf. « vieilli ou région. (Ouest) » TLF).
- ◆◆ Le diatopisme du corpus primaire représente une variante phonético-graphique du diatopisme *toit* de même sens, et continue une forme issue du lat. TE⁻CTUM de même sens.
- ◆◆◆ Aussi entré pour une époque dans la langue littéraire et la lexicographie générales (cf. MourainRézMaraisV), le diatopisme *têt* est à l'époque contemporaine représenté dans les variétés dialectales d'une très large aire galloromane (de Seine à Ain), y compris dans l'Ouest (FEW XIII/1, 151a) – où il « représente la forme dialectale [...] et *toit* [...] la forme française régionale », selon Rézeau (MourainRézMaraisV). La forme *têt* est en effet aux XIX^e/XX^e siècles la forme dialectale dominante dans le Poitou (cf. PignonÉvPhonPoit), et bien attesté dans le Centre-ouest en général (SefcoOuest ; aussi p.ex. VaudoréBocageV, MourainRézMaraisV, SimonneauElle). C'est toutefois elle aussi qui est passée en français acadien (Massignon 1962 ; cf. Lar). Il peut s'agir d'un transfert depuis le dialecte – certains dialectalismes ayant en effet pu passer en Amérique du Nord (cf. Chauveau 2010, 252) – mais il est plus probable qu'il ait été exporté comme la forme française (sous une forme archaïque maintenant le

-t, ci-dessous), vu son emploi ancien dans l'Ouest, vu son aréologie, et vu sa légitimité à l'époque contemporaine, en fr. en Vendée (Enq.). La forme *têt* y est toujours usuelle – plus courante encore que le diatopisme de très large extension *écurie** – et appartient à la norme régionale (Enq.). Alors qu'elle est prononcée [te] (voire [tɛ]) selon nos témoins (*ib.*), le -t final se prononce souvent dans le discours dialectal (SefcoOuest 1994), et ce toujours en français en Acadie (comm. pers. d'A. Thibault). Autant *têt* que *toit* peuvent être employés pour désigner différents types d'abris d'animaux de la ferme dans son aire d'emploi, notamment dans des syntagmes qui précisent le type d'animal abrité – comme les cochons, les volailles, les bovins et les équidés, mais aussi les lapins et les moutons (v. FEW XIII/1, 151ab, Bilan bibl., Enq.).

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE

SOURCES DIFFERENTIELLES : [var.] *toit* à/aux cochons “soue”, *toit* à/aux lapins “clapier”, *toit* à/aux poules “poulailler”, *toit* à/aux vaches “étable” (syn. [diat.] *parc*) RézOuest 1984, 265 s.v. *toit* 2 (sens 1 *toit* “petite dépendance qui sert d'entrepôt”) > id. 1990, 139. — *SOURCES COMPL.* : Acadie *tet* “étable” Massignon 1962 II, 736 § 3h ; *têt* fr. ‘rég.’ Vendée “poulailler, bergerie, cabane à cochon, etc.” Barkan 1966-1967, 149 ; *toit* frm. Char. (textes notariés, Confolentais) : « *toit* à cochon » [1758], « *toit* à brebis » [1773] Boulanger 1995, 123 ; *têt* m. Acadie “*toit* à porc” (Massignon 1962) ; *têt* (à réalisation vocalique caractéristique de l'Ouest) Chauveau 2010, 252.

SOURCES GENERALES : *tait* Segré “étable” [Maine-et-Loire] [...] FEW XIII/1, 151ab s.v. TE⁻CTUM (lat.) “dach” (“stall”) ; [var.] *toit* « vieilli ou région. (notamment Ouest) » “réduit où on loge les porcs, les animaux de basse-cour” TLF s.v. *toit* B.2 (citant Boylesve 1902 et R. Bazin 1907) ; [var.] [sans marquage] *toit* à porcs “étable à porcs” Rob s.v. *toit* 3 ; *tet* s.m. « Acadie » *tet* à cochon “porcherie”, *tet* à brebis “bergerie”, *tet* à poules “poulailler” Lar 2004.

SOURCES REGIONALES : [var.] *toit* CollinetRézSables 2002 [1776], 177 dans *toit des volailles* (et glossaire, 398 déf. “poulailler” [Réz]) ; [var.] *toit* CollinetRézSables 2003 [1792, 1793], 73, 160 pl. (et glossaire, 628 déf. “logement pour animaux domestiques (écurie, étable, bergerie, etc.)” [Réz]) ; *tet* “toit, étable” [orthogr. orig.] VaudoréBocageV 2003 [av. 1847], 337 > MourainRézMaraisV 2003 [1847], 258 sq. s.v. *têt*² ; *têt* s.m. “petit bâtiment pour les animaux” [var.] *teut*, *touét* SefcoOuest 2004, 50 s.v. *bâtiment* (sans restr. *têt* s.m. “loge, petit bâtiment, ou compartiment dans un bâtiment, dans lequel on enferme porcs, moutons, chèvres, lapins, volailles”, syn. *le tet aus gorets*, var. locale *tèite*, « [s]ouvent prononcé < tête > », 1994, 228 sens 1) ; [var.] *toit* s.m. (2 attestations) “logement des animaux domestiques” FemmesRézVendée 2005 [1793], 322 et dans *toit aux bœufs* “étable” *ib.* (v. glossaire, 342 pour les définitions [Réz]). — *SOURCES COMPL.* : *têt* s.m. “toit” [c.-à-d. syn. de *étable*] SimonneauElle 1889, 120 ; [var.] *toit* “étable, écurie” (*toit aux vaches / chevaux / moutons*, etc.) PignonÉvPhonPoit 1960, 203 ; [te] var. de *toit* “poulailler, étable, écurie” ‘jamais au sens fr. ‘toit’ en poit.’ (et forme [twe] [arch. du fr. gén.] à deux localités) *ib.*, 204.

* * *

TRICOTE s.f.

FAM. “grande abondance d’une chose disposée en longueur, généralement des légumes (typiquement des oignons ou des tomates)”. Réf. / Syn. gén. Ø

— Dans une comparaison, dans le discours citant, suivi d’une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

Elle l'avait mis en joue, et elle tirait. [...] Il ne saignait pas. Les plombs s'étaient logés entre peau et chair. Une *tricote* [*en note* : abondance] de grains noirs, comme des crottes de lapin dans une tripe. (*Malvoisine* 1979, 69)

◆ Loc. adv. à *tricote*

— Dans le discours citant, suivi d'une définition par juxtaposition (dans le paratexte éditorial) :

La Broue était située sur une sorte de plateau [...]. [T]ous les derrières des maisons donnaient sur un contre-bas où tournait ce qu'ils appelaient la rivière [...]. Ils y avaient tous tourné [= situé] leur jardin frais au bord. Il était vrai qu'il y venait des artichauts énormes, des petits pois à pleins paniers, des tomates à *tricote*. * [orig.] [*en note* : * À en tricoter les fruits !] (*Malvoisine* 1979, 136)

ANALYSE SOCIOPRAGMATIQUE

Pour l'analyse, v. 2.2. s.v. *cassotte* ; ici une définition par un hyperonyme puis par une périphrase exclamative métaphorique, qui véhicule les sèmes /+ grande quantité/ et /+ alignement en longueur/ tout en fournissant indirectement une hypothèse sur l'origine du diatopisme. Dans les deux cas, ce dernier semble utilisé pour relever l'expressivité du discours.

LE DIATOPISME DANS LE CORPUS PRIMAIRE : ANALYSE LEXICALE ET DISCURSIVE

- (1) Le diatopisme apparaît toujours dans des syntagmes : *une / des tricote(s) d'oignons / de grains / de saucisses* (1979, 1985, 1986 3x), sauf lors de son emploi adverbial (*il y vient Y*) à *tricote*, hapax (1979).
- (2) Mis en relief par l'éditeur lors de ses deux premiers emplois, le diatopisme apparaît six fois au total, dans trois romans à orientation régionaliste marquée (1979 2x, 1985, 1986 3x). Il figure toujours dans le discours citant, d'un personnage-narrateur (1979) puis d'un narrateur extradiégétique (1985-1986), dans des scènes situées en milieu rural dans l'Ouest de la première moitié du XX^e siècle (1979) et à la fin du XVIII^e (1985, 1986).
- (3) Le diatopisme est d'emploi exclusif dans le corpus primaire. Y figurent cependant des emplois généraux, également de façon sporadique, comme l'hyponyme *botte d'oignons* (p.ex. 1986), ou à *profusion*, pour la loc. adv. (1979).

L'USAGE EN VENDEE : RESULTATS D'ENQUETE

Δ Familier, bien connu, largement légitime (reconnu par 8/16 informateurs) :

Le diatopisme est reconnu par la moitié des locuteurs enquêtés, dont une bonne partie déclarent aussi l'employer (cinq). Cette reconnaissance s'applique aux deux emplois du corpus primaire, sauf pour deux témoins qui connaissent *une tricote (de qqc.)* "beaucoup (de qqc.)" et non pas à *tricote*, mais bien la tournure *il y en a du tricote* (couple dans les soixante-dix ans, de milieu cultivé). Dans le synt. *une tricote de qqc.*, le diatopisme renvoie nécessairement à une disposition de légumes en longueur, typiquement d'oignons ou d'échalotes, d'ail et de tomates (selon six témoins), ou aussi de fruits (deux). Deux agriculteurs (qui l'utilisent) signalent également employer le féminin *tricotée*, comme dans *des tricotées de pommes* et l'adj. *en tricote* "en tresse" (EnqWissVendée 2009).

ANALYSE HISTORICO-COMPARATIVE

- ◆ Le diatopisme n'est pas attesté dans nos sources écrites. ◆◆ Il est possible qu'il s'agisse d'une innovation interne du frm. local en Vendée – peut-être d'un diatopisme sémantique formé par métonymie puis par extension à partir du localisme *tricotte* s.f. (BocageV) "paquet d'oignons, d'ails, etc. aux tiges tressées"

(cf. Barkan 1966-1967, 150). Il n'est pas non plus à exclure qu'il s'agisse d'un diatopisme lexématique formé par apocope du particularisme *tricotée* de même sens (ci-dessous). Ce dernier représente probablement un diatopisme sémantique (également local) formé par métaphore à partir du frm. de réf. *tricotée* "volée de coups de bâton" (cf. FEW XVII, 258a *STRIKAN abfrq. "streichen" I.2.b.β.b'.a'). Ce dernier – une substantivation du participe passé fém. du verbe *tricoter* (mfr. frm.) "battre à coups de bâton" (cf. *ib.*) – est en effet également relevé dans les glossaires dialectaux d'une aire centre-occidentale (Normandie dp. 1876/1877, Anjou, Bourgogne ; Suisse [var.]) (*ib.* ; aussi SefcoOuest 1994, 248 [Vend.]), mais aussi en lexicographie générale (« pop. » Littré 1877, « vieilli, fam. » TLF, « fam., vx » Rob ; Ø Lar 2004, PR).

On peut supposer pour notre diatopisme une évolution "coup de bâton" > "beaucoup de coups de bâtons" > "grande quantité d'autres choses", avec maintien du sème /+ de forme allongée/, par analogie de forme avec le bâton. L'association avec un bâton semble présente dans l'usage dialectal (Vend.) "brochette de grenouilles" (SefcoOuest 1994, 248), mais n'est pas confirmée par nos témoins (ni celle avec un coup) (Enq.). L'évolution sémantique "volée de coups" > "grande quantité" – analogue à celle qu'affichent d'autres diatopismes comme *rabalée* (s.v. *raballée* Com. hist.-comp.) – a pu se faire par interférence avec le frm. *tripotée* "volée de coups" (dp. 1860), "grande quantité" (dp. Delv 1867), qui est également entré dans le discours dialectal dans l'Ouest – le sens métonymique étant en outre caractéristique du nord-ouest (boul. Dol nant. ang.) (cf. FEW XVII, 368a s.v. *TRIPPOŃ germ. "hüpfen, springen" 2.b).

La loc. adverbiale à *tricote* représente pour sa part un diatopisme phraséologique avec maintien du même sème, par analogie formelle avec d'autres locutions (hyperonymiques) du même paradigme, comme fr. gén. à *foison* et à *profusion* – comme c'est aussi le cas pour son quasi-synonyme (diat.) à *rabale* (s.v. *raballée*).

◆◆◆ Le diatopisme non retrouvé dans les sources consultées est bien vivant en français familier en Vendée de nos jours (Enq.). Il désigne toujours une grande abondance de quelque chose, disposés en longueur (v. les exemples dans l'œuvre d'Y. Viollier), au même titre que *tricotée* (cf. Svenson, qui donne l'ex. d'oignons). Ce dernier est lui aussi caractéristique de la Vendée, et également utilisé comme substantif au sens de "grande quantité" (SefcoOuest 1994, 248 sens 1 [Vend.] / 2004, 380) autant qu'en emploi adverbial à *tricotaië* "en abondance" (SvensonMaraisV 1959) (aussi Enq.). La notion de "grande quantité, volée" est aussi exprimée par d'autres diatopismes dans la région. On rencontre les subst. fém. *raballée**, *rabattée*, *tomberée* et son dérivé *tomberonnée* dans le corpus primaire (s.v. *raballée* surtout Enq.), et le corpus de référence minimal fournit des synonymes comme *tribalée*, pour la Vienne et les Deux-Sèvres (RézOuest 1984, 270 > 1990, 142), ou *trâlée*, pour le Centre-ouest en général (id. 1984, 269/1990, 142 ; SefcoOuest 1994, 243 ; MourainRézMaraisV 2003 ; fr. 'rég.' Vendée Barkan 1966-1967, 150) – variante de *trôle*, quant à lui appliqué le plus souvent à des êtres vivants "bande, troupe" (« notamment Ouest et Canada » TLF ; FEW XIII/2, 175 s.v. *TRAGULARE "dem jagdtier nachstöbern").

BILAN BIBLIOGRAPHIQUE : SOURCES GENERALES : empl. p.-ê. à ajouter après frm. *tricotée* f. "volée de coups de bâton" (dp. 1877) FEW XVII, 258a s.v. *STRIKAN (abfrq.) "streichen" I.2.b.β.b'.a'.

SOURCES REGIONALES COMPL. : [atrikotai] "en abondance" (donnant l'ex. de d'oignons) SvensonMaraisV 1959, 214.

3. Résultats

L'analyse menée porte sur l'ensemble des diatopismes (sauf hapax) qui sont autonymisés, donc *mis en relief* (1.2.2.), dans les vingt-six romans d'un écrivain réaliste vendéen, dont la plupart mettent en scène la vie de personnages simples en Vendée, notamment dans le passé récent (première moitié du XX^e s.) (1.1.1.). Les diatopismes que nous avons analysés relèvent tous de la variété linguistique de l'auteur : le français en Vendée dans la deuxième moitié du XX^e et au début du XXI^e siècles (1.1. et 1.3.).

Afin d'identifier les paramètres qui sont décisifs pour la mise en scène des diatopismes, nous synthétiserons les principaux aspects dont nous avons tenu compte lors de l'analyse individuelle des diatopismes en recourant au paradigme sociopragmatique que nous avons développé (1.2.2.). On s'interrogera en particulier sur l'impact des contraintes du discours et de la nature des diatopismes eux-mêmes. Nous nous demanderons également si les diatopismes sont utilisés pour leur statut diatopiquement marqué – stratégie qui contribuerait à construire dans le discours une représentation du 'régional' (cf. 1.1.).

Un premier chapitre aborde les types de diatopismes que nous avons relevés (3.1.), suivi d'une synthèse des types de répartitions discursives des diatopismes et de leurs mises en relief : dans les types d'unités discursives et dans les textes et types de textes (3.2.). Un troisième chapitre présente les types de mises en relief que nous avons identifiés (3.3.), suivi d'un exposé des résultats de l'analyse interprétative du fonctionnement des diatopismes dans le discours (3.4.). Cette analyse s'appuie sur les critères discursifs qui ont été relevés, mais aussi sur un maximum de paramètres situationnels, en particulier les caractéristiques discursivo-pragmatiques de l'œuvre romanesque analysée, son positionnement dans l'institution littéraire, et les implications stylistiques de la mise en scène de diatopismes dans le mouvement littéraire d'appartenance de son auteur (1.1.). Nous avons pour cela particulièrement exploité des propositions conceptuelles et terminologiques issues de la métalexologie et de la sémiotique (Rey-Debove 1997²) ainsi que de la pragmatique (Authier-Revuz 1995 ; Maingueneau 2005² et 2004, 2007⁴). L'analyse interprétative permet d'identifier

- (a) les fonctions pragmatiques des différentes mises en relief identifiées (3.4.1.) et
- (b) les actes de langage directs et indirects que réalise le discours à travers la mise en scène des diatopismes – actes qui permettent d'interpréter les fonctions des diatopismes, et les valeurs qui leur sont accordées dans le discours (3.4.2.).

La confrontation des résultats permet enfin de revenir sur la question de l'impact des différents facteurs sur l'exploitation des diatopismes dans le discours (3.5.).

3.1. Les diatopismes auxquels recourt l'écrivain

Les diatopismes de notre nomenclature auxquels recourt Y. Viollier affichent des caractéristiques variationnelles diverses. Il sont variés autant sur le plan de

leur nature (1.3.), de leurs modes de formation (p.ex. *colique cordée* vs. *remouilloir* vs. *robotin*) et de leurs caractéristiques sémantiques (ci-dessous), que de leur comportement phraséologique et paradigmatique (p.ex. *bouillée* vs. *marais blanc*). Ils sont également diversifiés en termes de leur vitalité (p.ex. *enfondre* vs. *veuze*), de leur légitimité (p.ex. *banquette* vs. *enjominer*), et de leur répartition dans l'espace et dans le temps, où dominent toutefois les diatopismes d'extension centre-occidentale et les innovations internes du français moderne (p.ex. *potiron*, *sorcière*).

Les caractéristiques historico-variétales des diatopismes n'ont pas d'impact sur l'exploitation ciblée des diatopismes dans le discours, contrairement aux caractéristiques synchroniques. Parmi celles-ci, c'est essentiellement l'aspect onomasiologique qui semble déterminant, auquel s'ajoute toutefois aussi secondairement la vitalité des diatopismes, leur marquage diasystémique, et leur fonctionnement paradigmatique. Le choix des diatopismes analysés n'est au contraire pas tributaire de leur fonctionnement syntagmatique, de leur fréquence ou de leur statut emblématique en Vendée en général.

L'usage de diatopismes dépend certes de choix cotextuels dans la narration, mais aussi des thématiques qu'aborde l'auteur dans ses romans, de la localisation de ces derniers – pour l'essentiel dans l'Ouest, dans les romans publiés de 1972 à 2001 inclus, notamment en milieu rural dans le passé récent (jusqu'en 1950 environ) (1.1.1.). Ils sont toujours utilisés pour leur fonction référentielle, afin de désigner des choses du monde, et/ou dans un but d'authentification du discours, afin de créer un monde possible, convaincant, autour de la vie de personnages (3.4.2.).

Ainsi, les diatopismes mis en relief dans les romans d'Y. Viollier renvoient majoritairement à l'être humain en tant qu'être physique et émotionnel (comportement, gestes, caractère), avec sa personnalité, sa façon d'agir, son travail et ses liens sociaux (2.1.). Presque la moitié des diatopismes mis en relief dans le discours relèvent en outre de l'usage rural, notamment dans les romans publiés jusqu'en 2001 inclus. Dans les romans ultérieurs, largement placés dans le présent, en partie en milieu citadin, on trouve seulement de rares emplois de diatopismes ruraux, qui renvoient alors explicitement au passé (notamment *dail*). Le choix de décrire des personnages dans un cadre majoritairement rural du passé récent, avec la nature et ses métiers manuels, répond pour l'essentiel aux normes littéraires qui sont dominantes dans le roman réaliste et régionaliste (1.1.2.).

L'emploi d'un certain nombre de termes désignant des plantes et des animaux s'explique au contraire par une préférence de l'auteur (cf. Entretien 2006). Chez ce dernier, ce sont en outre surtout des personnages principaux qui sont en interaction avec la nature, choix qui permet de caractériser ces derniers à l'aide de valeurs qui sont chères à l'auteur, comme le respect et la beauté de la nature (p.ex. *potiron* et *pupu*) (aussi 3.4.2.).

Par rapport aux champs sémantiques des diatopismes qui sont recueillis dans le *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde* (RézOuest 1984, 292-296), l'œuvre d'Y. Viollier ne contient que très peu de diatopismes

relevant des travaux domestiques (*bouchonner, garde-genoux*) et de l'habillement traditionnel (*devantère, rabalet*).

On constate également que des diatopismes relevant du domaine des ustensiles domestiques et des meubles traditionnels sont rares, et ont seulement été glosés par l'éditeur pour assurer leur intelligibilité auprès du grand public. Les diatopismes qui concernent le pays et les hommes ont au contraire été mis en relief par l'auteur seulement, et ce dans un but tout autre : mettre en scène un monde possible afin de convaincre le lecteur du réalisme des récits (cf. 3.4.2.).

Certains domaines ne sont pas représentés du tout, comme celui de l'être humain intellectuel, des arts (sauf les arts populaires) et de l'organisation sociale des communes, de l'état ou de l'enseignement (cf. *Begriffsystem*). Ces domaines sont en effet largement pris en charge par la langue générale dans l'Hexagone, exception faite de l'organisation sociale des communes – domaine pour lequel le corpus primaire relève surtout les diatopismes sémantiques *bourg* et *village* (cf. DRF), qui n'ont toutefois pas été mis en relief par l'écrivain.

* * *

En ce qui concerne d'autres caractéristiques synchroniques des diatopismes qui ont été mis en relief dans les romans d'Y. Viollier, un tiers environ d'entre eux sont homonymiques avec des unités lexicales du français général ou de référence. Leurs mises en relief servent en partie à mettre en garde le lecteur visé devant un sémantisme particulier (3.4.), lorsqu'elles ont été ajoutées par l'éditeur (comme *chrétien, place* et *servante*) mais aussi parfois lorsque les mises en relief sont dues à l'auteur (comme *banquette, cabane* et *grappe*) – mais il ne s'agit pas chez ce dernier d'une corrélation nécessaire (p.ex. *boulangerie, brailler, drôle*) (3.4.2.).

Une bonne moitié des diatopismes (cinquante-huit) pallient la carence du français général et décrivent des *realia* spécifiques, comme *abernote, boulangerie, marais blanc, remouilloir, salière, sorcière* et *versenne*. Les autres sont plus ou moins concurrencés par des emplois équivalents généraux – comme *banquette, drôle, enjominer, grappe, grelet, mojette, pupu* et *tirer* – dans des romans d'orientations diverses, mais aussi dans l'usage en Vendée en général, d'après nos enquêtes (1.2.1.3.). La présence dans notre nomenclature de diatopismes non concurrencés et de termes génériques (comme *colique cordée* et *rouche*), englobant des champs sémantiques plus vastes que des hyponymes de la langue générale, illustre que la variation diatopique d'une langue ne concerne pas des sous-domaines périphériques d'une langue, mais au contraire la structuration d'une variété diatopique donnée dans son ensemble.

Y. Viollier recourt également à de très rares diatopismes emblématiques de l'usage en Vendée, c'est-à-dire qui sont présentés comme tels dans le corpus primaire et ressentis comme tels par nos informateurs sur le terrain (*bourrine, cœur vendéen, mojette, noah*). D'autres sont au contraire présentés comme emblématiques par nos témoins, mais non pas dans les romans dépouillés (p.ex. *ningle*). De fait, selon nos enquêtes, plus de deux tiers des diatopismes analysés relèvent de l'usage courant (p.ex. *bouillée, écurie, enfondre, mojette, rouche* ou

têt) (plus d'un tiers) et/ou de l'usage familial (p.ex. *apibao*, *banquette*, *benaise*, *grappe*, *tail* ou *tricote*) (plus d'un tiers), en Vendée ou dans l'une de ses régions.

L'œuvre d'Y. Viollier n'exclut toutefois pas des diatopismes qui affichent en Vendée de nos jours un emploi rare ou sporadique, comme *raballée* et *veurnize* (sans marquage diachronique), et contient aussi une vingtaine de diatopismes sortis de l'usage courant, qu'ils soient aujourd'hui vieillissants (comme *brasson*, *enjominer*, *mariennée* et *préveil*) ou vieilliss (p.ex. *à la basseur*, *embarrassée* et *métiver*). Ceux-ci figurent toutefois avant tout dans les rares romans à orientation régionaliste marquée, où ils sont quasi-exclusivement mis en relief par l'éditeur ; les mises en relief auctoriales des diatopismes sortis de l'usage sont quant à elle rares (*bourse*, *cocote*, *drôle*, *embarrassée*, *journal*, *mariennée*, *rabotin*).

Les onze mots-souvenir au contraire, comme *chasse aux galants*, *évangilation*, *Not'maître* et *pibole*, sont tous mis en relief par l'auteur (sauf *cassotte*), et contribue à ce titre à la mise en scène d'un passé récent.

Le discours met en outre aussi en scène une dizaine de technicisms (ici surtout du domaine agricole) – dont deux sont par ailleurs utilisés comme des technicisms généraux (sans marquage diatopique conscient) (*bourne* et *en rose*). Le choix de diatopismes qui renvoient à des *realia* techniques, notamment agricole, et qui sont associés par l'auteur au passé récent contribue justement à la mise en scène d'un monde traditionnel dans la région.

L'emploi de diatopismes techniques, mais aussi de diatopismes locaux – par définition peu connus du lecteur 'moyen' – dans un genre de discours qui s'adresse à un public francophone aussi large que possible (1.1.1.), et la rareté des diatopismes employés montre que l'auteur ne sélectionne pas des diatopismes typés, qui seraient jugés 'évocateurs' de la région pour le public visé. En outre, seul un diatopisme du français en Vendée qui est mis en relief dans l'*opus* étudié peut a priori être considéré comme étant associé à la région par une partie des lecteurs visés (*ventre-à-choux*).

3.2. Distributions discursives

Dans une première étape descriptive de notre analyse sociopragmatique, on présentera la distribution discursive des diatopismes, et on recherchera en quelle mesure elle est révélatrice de leurs caractéristiques sociolinguistiques et pragmatiques. On observera pour cela leur répartition dans les unités de discours, puis dans les romans différents – lorsqu'ils apparaissent avec, puis sans mise en relief – en tenant compte des différentes phases littéraires de l'œuvre d'Y. Viollier, essentiellement régionalistes et générales (1.1.1.). On confrontera aussi leur répartition discursive à celle d'éventuels équivalents généraux, à celle des diatopismes que l'auteur n'a pas mis en relief dans ses romans, ainsi qu'à la proportion des faits de langue mis en relief qui ne sont pas des diatopismes du français en Vendée.

Dans l'ensemble des romans d'Y. Viollier, les mises en relief des 109 diatopismes de notre nomenclature sont au nombre de 150, réparties de façon

équilibrée entre les mises en relief auctoriales (78) et les notes éditoriales (72). Parmi ces dernières (2.2.), limitées aux trois romans parus aux Éditions universitaires, la plupart accompagnent des diatopismes figurant dans le discours citant (pour leur analyse, v. s.v. *s'agrouer*). Un petit nombre de diatopismes figurent dans le discours cité de personnages vendéens – qui rapporte dans les romans d'Y. Viollier surtout des échanges familiers entre proches ou habitants du Centre-ouest, quasi-exclusivement des locuteurs vendéens, le plus souvent du Bocage vendéen. Ces diatopismes figurent ainsi dix fois dans le discours direct (*benaise*², *dail*¹⁻², *enfondre*², *grappe*¹, *grouée*¹, *mojette*⁴, *pelin*¹, *rouche*, *veuze*)⁴⁹, et très rarement dans le discours cité indirect libre, narrativisé (*barge*, *bouchonner*, *brailler*¹) ; c'est alors le contenu qui est attribué à un personnage, la forme des énoncés étant toujours attribuée au narrateur (1.2.2.2.).

Parmi les soixante-dix types diatopiquement marqués de notre nomenclature qui sont effectivement mis en relief par l'auteur (2.1.), la plupart figurent également dans le discours citant. Cinq diatopismes figurent dans le paratexte, dans deux romans à orientation régionaliste – marquée (1980) (*mariennée*), puis modérée (2001 5x) (*boucholeur*, *cabane*, *cabanier*, *marâchin*). Un tiers environ des diatopismes mis en relief par l'auteur figurent en outre dans le discours cité (*battre son dail*, *benaise*, *bessons*, *carolin*¹⁻², *cocote*, *drôlesse*, *en rose*, *enfondre*, *folle*, *Foulées du Gois*, *marais mouillés*, *memon*, *mojette*, *noah*, *not'mâitre*¹⁻², *pelin*, *remouilloir*, *rin*, *ventre-à-choux*¹⁻², *veurnize*¹⁻²).

Ces attributions se répartissent dans des romans des quatre décennies, mais sont rares dans les romans à orientation générale, se concentrant surtout dans le premier roman modérément régionaliste publié chez R. Laffont, *Les pêches de vigne* (1994). Il s'agit, selon l'auteur, d'une réaction à des pressions éditoriales due à une orientation normative du directeur littéraire (Entretien 2006) – donc d'une soumission aux normes traditionnelles, et du résultat d'une stratégie de légitimation (1.1.3.). Elle signale ainsi une certaine distanciation vis-à-vis du régionalisme linguistique marqué (cf. 1.1.2.).

L'attribution de diatopismes lors de leurs mises en relief auctoriales au discours de personnages est proportionnellement élevée, compte tenu de la part de texte qui est attribuée aux unités discursives dans le discours romanesque – essentiellement narratif – et compte tenu des types de narrateurs que met en scène Y. Viollier. En effet, le discours citant est soit attribué à des narrateurs extradiégétiques, omniscients, anonymes (p.ex. 1972, 1982, 1988-1989, 1992-1998, 2003), soit à des narrateurs intradiégétiques, impliqué dans les événements (p.ex. 1974-1980, 1990, 2000b-2001, 2007), qui sont toujours en même temps des personnages du Centre-ouest – avant tout des Vendéens (du XX^e ou du début du XXI^e s.) ; dans certains cas, les deux types de narrateurs peuvent en outre se superposer (p.ex. 1990, 2000b) (cf. Wissner *soumis pour publication*). Le poids de l'attribution de diatopismes (comme de leurs équivalents généraux) au

⁴⁹ Les exposants en taille réduite signalent dans nos résultats les différentes mises en relief d'un type diatopiquement marqué dans l'ordre chronologique de leur publication.

discours de narrateurs ou de personnages vendéens est ainsi à relativiser par la prise en compte du type de narrateur, mais aussi du type de narration, comme la narration oralisée, qui caractérise les romans proprement régionalistes (1979-1986).

Les mises en relief auctoriales de diatopismes se répartissent sur quinze des vingt-six romans, dont l'action est située en Vendée ou en Charente, dans les quatre décennies de la production romanesque d'Y. Viollier⁵⁰. L'auteur a ainsi introduit dix-neuf mises en relief dans sept romans à orientation générale (1972-1975, 1992, 2004-1007) et dix dans quatre romans proprement régionalistes (1979-1985) – donc moins de trois mises en relief dans chaque roman concerné. Quarante-neuf mises en relief au contraire figurent dans six romans modérément régionalistes – donc plus de huit par roman – avec une concentration particulière dans le premier et le dernier de ces romans (1994-2001). Dans les récits où l'auteur a choisi d'introduire des mises en relief, on compte ainsi un peu plus de cinq mises en relief auctoriales par roman.

Onze romans ne contiennent aucune mise en relief auctoriale : il s'agit de romans récents localisés en Vendée, en milieu urbain (2002, 2003, 2009), et de romans dont l'action est essentiellement localisée à l'étranger (1988, 1989, 1990, 2005, 2008). S'y ajoutent toutefois aussi trois romans à orientation proprement régionaliste qui ancrent leurs récits dans le passé rural en Vendée, dont les deux premiers contiennent les nombreuses mises en relief éditoriales (1980, 1982, 1986). La répartition des mises en relief auctoriales dans les différents romans n'est pas liée à la légitimité que l'auteur attribue aux diatopismes (cf. 3.4.), mais à des choix narratifs, à sa façon de se positionner dans l'institution littéraire, et à l'effet qu'il cherche à obtenir (ci-dessous).

* * *

Tous les diatopismes mis en relief par Y. Viollier sont également employés sans mise en relief, sauf quatre d'entre eux : *chasse aux galants*, *colique cordée* et *évangilation* – toujours attribués dans le discours du narrateur – et *ventre-à-choux*, toujours attribué aux propos de personnages. S'agissant d'emplois rares (moins de cinq attestations), leurs attributions discursives ne sont toutefois pas significatives.

D'autres diatopismes apparaissent parfois dans le paratexte auctorial, dix fois au total (*Gois*, *marâchin*, *mariennée*), et dans le discours à source énonciative ambiguë, dix-huit fois (*battre son dail*, *besson*, *cabane*, *cabanier*, *cœur vendéen*, *drôle* 5x, *écurie* 2x, *folle*, *Gois* 3x, *marais mouillés*, *pibole*). Certains autres diatopismes figurent systématiquement dans le discours cité direct (*benaise*, *grappe*, *memon*, *not'mâitre*, *rin*) – eux aussi tous à moins de cinq attestations chacun. Pour certains d'entre eux, cette attribution semble toutefois significative : les trois derniers mettant en scène des traits propres aux réalisations orales, ils sont effectivement présentés comme relevant de l'usage parlé et endogène. L'œuvre d'Y. Viollier n'affiche cependant pas une conception orale de la

⁵⁰ 1972 1x, 1974 3x, 1975 2x, 1979 1x, 1985 9x, 1992 2x, 1994 14, 1996 7x, 1998 4x, 1999 5x, 2000b 5x, 2001 14, 2004 3x, 2006 7x, 2007 2x.

variation diatopique, ni en Vendée, ni dans d'autres régions francophones (Wissner 2010, 187 *sq.*). Les diatopismes peuvent par ailleurs aussi être attribués aux propos écrits de personnages (comme *drôlesse*).

Plus de la moitié des diatopismes analysés figurent dans le discours citant lorsqu'ils ne sont pas mis en relief. Vu la dominance du discours citant dans les romans dépouillés, et vu les caractéristiques sociolinguistiques des narrateurs (ci-dessus), les attributions discursives des diatopismes de notre nomenclature au discours de locuteurs vendéens restent proportionnellement dominantes. Cette répartition discursive est renforcée dans les romans d'Y. Viollier par la nature des mises en relief des diatopismes, qui servent pour la plupart à attribuer les énoncés aux propos de locuteurs vendéens (3.4.).

La répartition discursive des diatopismes dans les unités du discours – y compris la prise en compte des types de locuteurs (notamment endogènes/exogènes, hommes/femmes, âgés/jeunes, ruraux/citadins) – et la répartition de leurs éventuelles particularités syntagmatiques et paradigmatiques peuvent être interprétées comme étant significatives en présence d'indices forts, notamment lorsque les diatopismes et leurs équivalents généraux (à répartition similaire ou au contraire opposée) affichent une certaine fréquence, comme pour *dail* et *écurie*. On semble toutefois souvent avoir affaire à des répartitions qui s'expliquent plus par des besoins coextuels, narratifs, que par des attributions ciblées (comme pour *cabane* s.f.).

Les distributions ciblées sont quant à elles des éléments d'une mise en scène de l'usage dans la communauté linguistique en Vendée, d'après la représentation que s'en fait l'auteur (3.4.).

* * *

Pour ce qui est de la répartition discursive des diatopismes mis en relief par l'auteur dans les différentes phases littéraires que parcourt son œuvre (1.1.1.), la plupart sont utilisés sans restriction d'emploi – dans les romans régionalistes et généraux, de toutes les grandes phases littéraires (p.ex. *boulangerie*, *brailleur*, *dail*, *écurie* et *grappe*), ou alors dans des romans à orientation régionaliste autant que générale, jusqu'à 2001 inclus (comme *bouillée*, *chunte*, *enfondre*, *mojette* et *potiron*). Certains rares diatopismes figurent exclusivement dans les romans des années 2000 – comme des termes marins (p.ex. *boucholeur* et *marais blanc*) – ou seulement dans les romans à orientation générale, comme les diatopismes encyclopédiques *bourrine*, *chasse aux galants* et *ningle*. Il s'agit pour la plupart d'emplois courants et légitimes dans l'usage en Vendée en général (cf. Enq., 1.2.1.3.), certains pouvant toutefois être familiers, techniques, ou associés au passé récent, comme le mot-souvenir *chasse aux galants*.

D'autres diatopismes figurent seulement dans des romans des années 1970/80 – ce qui est rare (p.ex. *bessons*) – dans les romans régionalistes marqués (1979-1986), comme *abernote*, *beuque*, *cheville*, *mariennée*, *raballée* et *veuze*, ou dans les romans modérément régionalistes (1994-2001), comme *cagouille*, *caillé*, *en rose*, *molle*, *pupu*, *remouilloir* et *veurnize*. Ces diatopismes sont souvent d'usage rare ou sporadique de nos jours en Vendée, relèvent de domaines de

spécialisation, ou sont désormais sortis de l'usage courant, et donc essentiellement associés à l'usage endogène du passé récent.

Or, l'attribution systématique de diatopismes à des récits placés en Vendée dans le passé récent n'implique pas nécessairement leur association exclusive au passé, ni un statut diatopiquement conscient, à moins qu'ils y soient d'une certaine fréquence, et que des synonymes généraux apparaissent de façon récurrente dans des récits placés dans le présent. Leur emploi peut en effet aussi être dû à des besoins référentiels contextuels, comme pour *barge* s.f., courant en Vendée de nos jours.

Ce qui est au contraire significatif, c'est l'emploi de diatopismes dans des récits ancrés en dehors de l'Ouest, surtout à l'étranger, qui ne sont pas présentés comme des emplois explicitement vendéens. Ils sont alors utilisés comme des mots de la langue générale. Il s'agit toujours de diatopismes qui relèvent en Vendée de la norme régionale, selon nos enquêtes de terrain : l'un renvoie à un référent situé en Corrèze et est attribué aux propos d'un locuteur corrézien (*boulangerie*) (2001), et deux autres sont utilisés en référence à l'Europe centrale, dans le discours citant de personnages-narrateurs vendéens : *banquette* (1990) et *sorcière* (2005) (aussi *mil*, *passerose* et *toucher*, Wissner 2010).

Pour ce qui est des romans qui ne contiennent aucune mise en relief auctoriale de diatopismes, le lecteur y rencontre aussi des rares emplois de diatopismes de la nomenclature sans mise en relief. Ils appartiennent eux aussi à la norme régionale (ou locale), selon nos enquêtes : *banquette* (1990, 2003), *boulangerie* (2002), *boucholeur* (2002), *caillebote* (1988), *écurie* (dans le discours direct) (2003) et *sorcière* (2003, 2005). S'y ajoutent deux diatopismes fréquents mais associés à la culture rurale endogène, *drôle*, *-esse* et *dail* (dans le discours direct) (2003). Seuls trois romans ne contiennent aucune occurrence de diatopismes de notre nomenclature (1989, 2008, 2009) ; or, on y trouve aussi un petit nombre d'attestations de diatopismes qui n'ont pas été mis en relief, comme *raballe* s.f. (2.1. s.v. *raballée* Com. hist.-comp.).

Comme la répartition des diatopismes dans les unités de discours, celle dans les différentes phases littéraires – comparées à la distribution de leurs synonymes généraux – est significative pour les diatopismes fréquents. Dans l'œuvre d'Y. Viollier, ceci concerne *dail* et *écurie*, d'une cinquantaine d'attestations chacun : leur usage quasi-exclusif dans les romans régionalistes, en particulier marqués – et rare dans les années 2000 (où les récits sont majoritairement placés dans le présent) indique qu'il s'agit pour l'auteur de diatopismes qui sont associés à l'usage rural dans l'Ouest, notamment dans le passé récent.

Pour les diatopismes rares, on rencontre des répartitions diverses. Certains sont exclusivement utilisés dans les récits dont l'action est localisée dans l'Ouest, alors que les équivalents ou hypéronymes généraux ne le sont pas de façon exclusive – étant également employés au sujet de *realia* situées en dehors de la région (p.ex. *grâler*, *mojette* et *rouche*). De telles répartitions indiquent que les diatopismes sont bien associés par l'auteur à l'usage endogène. Des répartitions discursives comme celles du terme agricole *cau* et de son équivalent (Réf. *Pierre à aiguiser*) indiquent au contraire l'association des deux termes à la vie rurale

traditionnelle dans le Bocage vendéen – association qui correspond à l’usage observé par l’auteur, mais qui n’implique pas pour autant nécessairement que le diatopisme soit utilisé en tant que ‘régionalisme conscient’.

* * *

Proportionnellement, les diatopismes mis en relief par Y. Viollier sont par ailleurs peu nombreux et peu fréquents dans les romans par rapport aux diatopismes non mis en relief (436 diatopismes : six fois plus nombreux), et dont le total d’occurrences avoisine les 3 000. Ils apparaissent surtout dans les romans proprement régionalistes – avant tout dans les deux romans historiques – contrairement aux mises en relief de diatopismes, concentrées dans les romans régionalistes modérés (ci-dessus).

Les diatopismes non mis en relief auxquels recourt Y. Viollier affichent pour la plupart moins de cinq occurrences chacun (moins de sept en moyenne), et relèvent eux aussi avant tout de la catégorie des diatopismes lexicaux. S’y ajoutent deux particularismes phonético-graphiques, et treize diatopismes morphosyntaxiques, dont le plus récurrent est l’interrogation (sans restriction d’emploi) par l’ordre verbe – sujet (v. Wissner *en prép.* [e]). Ce dernier est suivi de l’usage de l’article devant des noms de personne (notamment des prénoms), courant en français en Vendée, et qui peut aussi afficher une certaine variation diaphasique et fréquentielle dans d’autres aires de la francophonie (v. id. 2008a).

Les mises en relief de diatopismes sont elles aussi proportionnellement peu nombreuses dans l’œuvre d’Y. Viollier par rapport aux mises en relief d’autres faits de langue, largement plus fréquentes (au nombre d’environ 1 400). Elles commentent notamment des noms propres et des titres, mais aussi des termes de spécialisation et des emplois familiers ou figurés du français général, ainsi que des locutions et mots étrangers (surtout dans les romans situés en Europe centrale) (v. p.ex. dans nos exemples s.v. *écurie*, *évangilation* et *mojette* ; aussi Wissner 2010, 577 sq.). Ces mises en relief se concentrent dans les sept romans modérément régionalistes (1994-2001), avec presque 700 occurrences, et plus de 400 dans les sept romans à orientation générale qui ont été publiés de 2002 à 2008. Elles sont au contraire rares dans les années 1970/1980 – surtout dans les deux romans régionalistes historiques (1985-1986 11x) – mais restent plus nombreuses que les mises en relief auctoriales de diatopismes.

Proportionnellement c’est donc dans les trois premiers romans poétiques et dans les deux romans historiques (1972-1975, 1985-1986) que la part et le nombre de mises en relief (de tout type) sont faibles. Le nombre de mises en relief auctoriales de diatopismes est certes plus élevé par la suite, notamment dans deux romans modérément régionalistes (1994, 2001), mais reste très faible par rapport à la part de mises en relief d’autres faits de langue – qui sont sept fois plus fréquentes dans les années 1990 (il s’agit surtout de romans modérément régionalistes), et quatorze fois plus fréquentes dans les années 2000 (alors surtout dans des romans à orientation générale). Cette comparaison montre que la mise en relief est un procédé discursif habituel, qui s’applique à divers faits de langue, et qui dans les romans analysés ne porte que rarement sur des diatopismes. En

effet, la modalisation autonymique de diatopismes n'est pas une constante de genre du roman dit régionaliste (cf. aussi Authier-Revuz 1995, 410).

L'évolution de la répartition des diverses mises en relief dans les romans d'Y. Viollier est de fait moins liée à la localisation des récits, au contexte éditorial ou à la nature des faits de langue autonymisés, qu'à un changement du style littéraire de l'auteur, et de sa façon d'entrer en contact avec les lecteurs qu'il vise. Dans les romans publiés de 1972 à 1990 inclus, Y. Viollier invite les lecteurs à participer à l'univers de sens qu'il crée en s'identifiant directement avec les personnages. Il tend à effacer la distinction entre les personnages et le narrateur (souvent un personnage vendéen lui-même) par le choix d'une narration souvent oralisée et en imprégnant les lecteurs d'un langage informel et familier de sa région. Il cherche ainsi à créer une proximité entre les lecteurs et l'univers qu'il institue, et un effet d'immédiateté – qui est en effet stéréotypiquement associé au langage oral, populaire et régional (1.1.).

Les romans ultérieurs affichant un usage plus intensif de mises en relief sont au contraire caractérisés par un discours plus réflexif ; les lecteurs sont tout d'abord encouragés à s'identifier avec le narrateur, souvent extradiégétique (associé à l'écrivain). Ce dernier invite les lecteurs à commenter avec lui le récit à travers sa co-énonciation pour observer le monde créé avec une certaine distance, en complicité avec l'écrivain-énonciateur.

3.3. Procédés de mises en relief

En recourant aux outils conceptuels de la pragmatique, nous avons distingué deux grands types de mises en relief : les *marques* typographiques et les *gloses*. Ils sont ici distingués des attributions aux unités de discours, même si la frontière entre ces deux catégories n'est pas si tranchée, comme l'illustrent les tournures de citation localisatrices (aussi 1.2.2.).

On présentera ci-dessous les différents types de mises en relief que nous avons identifiées – dont les cumuls sont rares dans l'œuvre analysée (p.ex. *cabanier*) – et ce que leur interprétation à l'aide de notre paradigme d'analyse révèle directement ou obliquement sur le fonctionnement sociopragmatique des diatopismes.

En présence de deux sources énonciatives à l'œuvre lors de l'ajout de mises en relief dans les romans dépouillés – l'auteur (2.1.) et l'éditeur (2.2.) – on distingue explicitement les deux types d'intervention métalinguistique. En effet, seules les mises en relief qui sont effectivement attribuables à l'auteur peuvent permettre d'émettre des hypothèses interprétatives sur les caractéristiques pragmatiques et sociolinguistiques que leur accorde l'auteur.

Les mises en relief éditoriales (au nombre de soixante-douze) accompagnent une petite moitié des diatopismes de notre nomenclature (cinquante-deux), dans les trois romans publiés chez J.-P. Delarge aux Éditions universitaires, et ce de façon nettement régressive (1979 34x, 1980 24x, 1982 14x) (2.2.). Treize diatopismes parmi eux sont en même temps marqués ou glosés par l'auteur des romans (*battre son dail*, *benaise*, *brailler*, *chunte*, *dail*, *drôle*, *enfondre*, *grappe*,

grouée, mariennée, moquette², noah, pelin), parfois dans le même passage (*brailler*) (2.1.).

Les mises en relief éditoriales se présentent toujours sous la forme de notes définitives ajoutées en bas de page. Elles fournissent au lecteur des lexèmes ou des paraphrases, sous la forme de définitions de type lexicographique, ou par apposition de binômes – des synonymes pour la plupart, outre des définitions hyponymiques (p.ex. *moquette²⁻³, préveil*), et une glose métaphorique (à *tricote*). Plus d'un quart d'entre elles sont accordées à la syntaxe de la phrase (p.ex. *s'agrouer, apibao¹⁻², enjominer¹⁻², grappe, rollon* ou *têt²*). Elles sont ajoutées une seule fois par diatopisme, lors de sa première apparition au sein d'un même roman. Ce n'est que dans le premier des romans proprement régionalistes (1979) que quelques diatopismes sont annotés deux fois (*brailler, mariennée, tricote / à tricote*), et d'autres y sont définis après un ou plusieurs emplois non mis en relief seulement (*dail, enfondre, grelet*) : il s'agit ici d'oublis, sans doute.

Les gloses éditoriales accompagnent des diatopismes que l'éditeur a pu percevoir comme des 'faux amis' (*barge, brailler, dail, drôle, gravelle, grappe, hucher, palisse, pâtis, pinette, place, rifle, salière, tricote*), mais aussi des usages qu'il a dû ressentir comme archaïques (*bouchonner, collationner, chrétien, mariennée, métiver, servante*). Elles accompagnent toutefois avant tout des formes inconnues du français général ou de référence. Il s'agit aussi parfois de particularismes encyclopédiques (*aluette, caillebote, cassotte, godaïe, moquette, préveil, noah*), de technicisms (*cau, chunte, dail, têt*) ou de termes associés au milieu rural (*becote, brasson, bromer, grouée, grelet, rollon, rouche*). Ils relèvent toutefois pour la plupart de champs sémantiques très divers (*s'agrouer, apibao, assiette calote, basseur, battre son dail, benaise, chacoter, devantère, enfondre, enjominer, grâler, pelin, tail*).

La stratégie éditoriale témoigne ainsi en partie des normes littéraires dominantes, tout élément jugé marqué ou sémantiquement obscur devant être rendu accessible et signalé comme tel, afin de satisfaire les lois du discours : celles de *modalité*, d'*exhaustivité*, et d'*informativité* (1.1.2.). Les annotations éditoriales accompagnent toutefois non seulement des diatopismes, mais aussi d'autres faits de langue, comme des technicisms du français général. En outre, la part de diatopismes non glosés est largement plus importante (3.2.). Les notes éditoriales répondent par là plutôt à la convention stylistique d'intelligibilité qui s'impose lors de l'usage de diatopismes dans le roman réaliste. C'est en effet l'*intelligibilité* du texte qui se présente comme fondamentale pour l'éditeur.

Interrompant le fil de la lecture, ces gloses infrapaginales ne satisfont toutefois pas la convention stylistique de *rhétoricité* – que privilégie au contraire l'auteur en s'opposant à leur usage (1.1.1. et 2.2. s.v. *cabane*). Dans le cadre d'une réécriture d'une des œuvres régionalistes, *Malvoisine*, l'auteur a ainsi systématiquement enlevé les annotations éditoriales de la version originale, en gardant au contraire la plupart des diatopismes, sans ajout de mises en relief, la plupart du temps (*Wissner en prép.* [b]).

Dans le discours auctorial, au contraire – contenant soixante-dix-huit mises en relief de soixante-dix diatopismes (2.1.) – les définitions sont rarissimes (aussi

3.3.2.). Celles-ci signalent en effet toujours que le lecteur visé ne connaît pas le sens des diatopismes glosés ; elles risquent par conséquent de mettre en danger le respect de la *face* du lecteur (c.-à-d. de son image favorable) en affichant la supériorité du narrateur (et indirectement de l'écrivain). Elle s'oppose par là aux principes de coopération fondamentaux entre les instances énonciatives lecteur / écrivain (1.1.2.). Les romans étudiés, largement à orientation populaire (1.1.1.), visent au contraire à établir entre lecteur, narrateur et personnages une connivence.

Les interventions auctoriales se présentent sous diverses formes : des gloses notamment, mais aussi des marques typographiques. Elles attirent plus ou moins l'attention des lecteurs sur les diatopismes, et manifestent toujours le respect des conventions stylistiques qui s'imposent lors de l'exploitation de diatopismes dans le roman réaliste contemporain (1.1.3.).

Certains diatopismes sont mis en relief plusieurs fois par l'auteur, toujours dans des romans différents (*chasse aux galants, cocote, en rose, évangilation, Not'maitre, veuze*), sauf pour deux diatopismes dont les deux emplois sont très éloignés l'un de l'autre dans le texte (*acon, Foulées du Gois*).

La mise en relief métalinguistique est un procédé polyfonctionnel qui *autonymise* les diatopismes et les modalise pour la plupart, en les dotant d'une *connotation*, selon le mot de Rey-Debove (1.2.2.1.), sans toutefois fournir sa raison d'être, que doit élucider le lecteur lui-même, par inférence avec le cotexte.

La modalisation, indicatrice du fonctionnement du diatopisme dans le discours, peut a priori porter sur toutes les dimensions qui sont impliquées dans la communication, comme la forme du diatopisme, ou son rapport avec le monde (notamment ses faces dénotatives et connotatives), aux différents niveaux interactionnels qu'implique l'énonciation romanesque (1.1.2.).

L'interprétation que nous proposons de l'exploitation des mises en relief de diatopismes, appuyée sur notre paradigme d'analyse, porte donc tout d'abord sur des cas individuels, et une œuvre particulière : les vingt-six romans d'Y. Viollier. La mise en scène de diatopismes chez cet écrivain n'est toutefois pas à considérer comme une manifestation indépendante, celui-ci faisant partie d'une communauté sociolinguistique et discursive particulière, s'insérant au sein de l'institution littéraire dans le mouvement réaliste, en partie populaire et régionaliste.

3.3.1. *Marques typographiques*

Parmi les deux grands types de mises en relief réalisées dans l'œuvre analysée, le marquage typographique touche une quarantaine de particularismes (quarante-six fois) – donc moins d'un tiers de la nomenclature, mais une bonne partie des diatopismes mis en relief par l'auteur. Il s'agit exclusivement de guillemets et d'italiques, Y. Viollier ne recourant pas à d'autres signes typographiques, tels que des mises en gras ou en majuscules, abstraction faite de parenthèses et de la ponctuation (3.3.2.).

La marque la plus fréquente dans l'*opus* étudié est de loin la mise entre guillemets, avec trente-neuf occurrences, appliquée à trente-trois diatopismes⁵¹. Pour un autre diatopisme (*rin*), c'est l'équivalent général qui figure entre guillemets, et non pas le diatopisme : le marquage ne représente pas chez Y. Viollier une distanciation par rapport au mot lui-même.

Les guillemets apparaissent dans quinze romans des différentes phases littéraires de l'œuvre d'Y. Viollier – dès son premier roman jusqu'en 2007⁵². Ils se répartissent de façon assez régulière dans les différents romans (avec une moyenne d'un peu plus de deux mises entre guillemets par roman concerné, et un peu plus d'une par roman de l'*opus* dans son ensemble), mais se concentrent surtout dans le premier des romans modérément régionalistes : *Les pêches de vigne* (1994) – qui rassemble aussi le plus grand nombre de mises en relief de diatopismes en général (3.2.).

Une moitié des mises entre guillemets constituent ce que nous appelons des guillemets de citation : ils entourent des îlots textuels, et attribuent indirectement les diatopismes à des locuteurs (p.ex. *acon*, *benaise*, *beuque*, *colique cordée*, *écurie*², *embarrassée*, *Foulées du Gois*, *grappe*²⁻³). Vu les conventions stylistiques qui s'imposent dans le roman réaliste (1.1.3.), nous interprétons que ces diatopismes sont mis en scène pour relever l'authenticité du discours.

Dans une proportion comparable, les guillemets servent aussi à mettre en garde le lecteur devant un sémantisme particulier – c'est-à-dire que l'auteur présume inattendu pour le lecteur visé, francophone, selon la représentation qu'il se fait de la compétence linguistique de ce dernier (*banquette*, *bouillée*, *chasse aux galants*, *cœur vendéen*, *écurie*², *embarrassée*¹⁻², *évangélisation*², *grappe*², *marais blanc*², *pansion*, *ventre-à-choux*¹). Les diatopismes sont alors présentés comme les termes justes, et indirectement comme repris tels qu'ils sont utilisés – ici majoritairement dans la communauté sociolinguistique en Vendée que mettent en scène les romans.

Les guillemets peuvent en outre être utilisés pour signaler des usages qui sont utilisés de façon ciblée (malgré leur statut non général), en particulier des emplois techniques (p.ex. *colique cordée*, *en rose*, *évangilation*, *garde-genoux*), mais aussi des emplois figurés, donc expressifs (p.ex. *raballée de dail*) et des emplois familiers et/ou régionaux (p.ex. *grappe*², *veurnize*¹⁻²), ou qui n'appartiennent simplement pas à la langue générale courante (p.ex. *bouillée*, *enfondre*, *grappe*³).

Quelques rares guillemets signalent enfin une distanciation du narrateur, comme permet de l'interpréter le cotexte – non pas vis-à-vis de l'*usage* des

⁵¹ Il s'agit des diatopismes suivants : *acon*, *banquette*, *battre son dail*, *benaise*, *beuque*, *bouillée*, *chasse aux galants*¹⁻², *cœur vendéen*, *colique cordée*¹⁻², *drôlesse*, *écurie*², *embarrassée*¹⁻², *en rose*, *enfondre*, *évangélisation*¹, *folle*, *Foulées du Gois*, *garde-genoux*, *grappe*²⁻³, *maire*, *marais blanc*², *mojette*, *nénène*, *Not'maitre*¹⁻², *pansion*, *pelin*, *raballée de dail*, *rabalet*, *rote*, *tirer*, *ventre-à-choux*¹, *versenne*, *veurnize*¹⁻².

⁵² 1972, 1974 3x, 1975, 1979, 1982 2x, 1985 2x, 1992 2x, 1994 7x, 1996 4x, 1999 3x, 2000b 3x, 2001 3x, 2004 2x, 2006 4x, 2007.

diatopismes, mais vis-à-vis des sèmes et des connotations dépréciatives qu'ils véhiculent (*beuque, embarrassée*).

Les italiques, très rares, figurent exclusivement dans trois romans modérément régionalistes des années 1990 et 2000 (1992 2x, 2001 4x, 2006), tous publiés chez R. Laffont (sous la direction de deux directeurs littéraires différents). Leurs différentes fonctions correspondent à celles que véhiculent les mises entre guillemets (même si elles sont difficilement séparables), et les deux types de marques sont parfois interchangeable (*évangilation*). Les italiques semblent ainsi tous servir de mise en garde en signalant un emploi non général, utilisé de façon ciblée, mais alors systématiquement des termes techniques. Ils servent en même temps à présenter obliquement le diatopisme comme *le* mot précis tel qu'il est utilisé dans la communauté mise en scène, étant donc cité en accord avec l'usage, pour authentifier le discours (*bourrine, boucholeur, cabane, cabanier, chunte, évangilation, marâchin*). Par ailleurs, les italiques sont rarement seuls : la plupart des diatopismes sont aussi glosés autrement par l'auteur, à l'aide de définitions (*cabane, cabanier*) ou de commentaires métalinguistiques (*boucholeur, bourrine, marâchin*).

3.3.2. Gloses

L'analyse systématique de notre nomenclature montre que la glose est le type de mise en relief le plus fréquent, et utilisé dès les premiers romans poétiques (p.ex. *potiron*), jusqu'aux années 2000. Si elles sont proportionnellement moins exploitées par l'auteur dans les débuts (années 1970/1980) que les guillemets (3.3.1.), elles le sont largement par la suite, et s'intègrent alors dans un style d'écriture plus réflexif (3.2.). Elles peuvent être combinées avec des marques typographiques (3.3.1.), et se présentent toujours dans des propositions affirmatives (sauf *drôlesse* et *rin*).

Le premier grand type de glose que nous avons identifié en recourant aux outils conceptuels de la pragmatique est celui des définitions. Il s'agit du plus fréquent dans l'*opus* étudié compte tenu des interventions éditoriales dans trois romans régionalistes marqués (ci-dessus) – mais du moins fréquent dans le discours auctorial, avec vingt attestations (un quart des mises en relief auctoriales), réparties sur les quatre décennies de l'œuvre étudiée. On a d'un côté affaire à des définitions ordinaires du type 'X, c'est (ici) Y', qui attirent sur le diatopisme ('Y') une attention particulière (p.ex. *acon, cabanier, Gois, mariennée*³). Les définitions peuvent aussi se présenter de façon plus discrète sous la forme de simples juxtapositions de périphrases ou d'unités individuelles. Les binômes sont alors surtout de type hyperonymique (p.ex. *abernote, Foulées du Gois*), parfois synonymique (*grouée, veurnize*¹), mais aussi une fois quasi-synonymique (*veuze*). Des binômes ne figurent en outre pas exclusivement dans les définitions, mais aussi dans les commentaires (p.ex. *drôlesse*).

Les définitions auctoriales sont insérées en incise dans le fil du texte, entre parenthèses (*journal* et *veurnize*), et le plus souvent entre, après ou devant des virgules (p.ex. *folle*², *Gois*). S'y ajoute un emploi unique d'un deux-points avant la définition (*mariennée*) – outre un emploi d'un point virgule, avant un

commentaire métalinguistique (*grappe*). Les définitions visent en partie à assurer l'intelligibilité du discours, mais comme les autres types de mise en relief véhiculent une diversité d'actes de langage indirects (3.4.2.).

* * *

Le commentaire métalinguistique incident représente le second type de glose dans l'*opus* dépouillé. Il peut précéder, suivre ou entourer les diatopismes mis en relief, et les présente toujours comme appartenant à l'usage de collectifs ou d'individus, quasi-exclusivement en Vendée (3.4.).

Dans les romans d'Y. Viollier, un seul commentaire métalinguistique incident se présente sous la forme d'une tournure autoréférentielle du type 'le mot de Y' (*cocote*²). Elle se contente essentiellement de référer au diatopisme comme mot (*emploi autonymique*). Reprenant un usage figurant dans le discours cité qui précède, la glose peut toutefois aussi être interprétée comme indicatrice d'autres fonctions, manifestées de façon oblique (2.1.1.).

La quasi-totalité des commentaires se présentent sous la forme de commentaires de citation, presque tous construits à l'aide de verbes descriptifs : *appeler*, qui attire l'attention sur une appellation (p.ex. *achet*, *drapeau*, *drôle*), puis le verbe pragmatiquement neutre *dire*, qui attire l'attention sur le diatopisme lui-même, et sur l'acte d'énonciation (p.ex. *benaise*, *écurie*¹, *embarrassée*¹). S'y ajoutent le verbe modalisateur *devenir*, qui permet de manifester le point de vue de l'énonciateur vis-à-vis du personnage désigné (*Beuque*¹) (hapax), et le verbe descriptif *baptiser*, utilisé deux fois, pour modaliser un technicisme (*colique cordée*) et un toponyme (*Bellenoue*).

Les commentaires se présentent sous la forme de divers types, comme 'ils l'appelaient Y' / 'X que l'on appelait Y' (p.ex. *achet*), ou 'Y comme on l'appelle (chez nous)' (p.ex. *potiron*). Ils servent toujours explicitement à relever l'authenticité du discours, mais véhiculent aussi parfois d'autres actes de langage, comme la caractérisation de la région et de personnages (p.ex. *achet*) (3.4.2.).

Nous avons également retenu une catégorie de tournures de citation localisatrices, rassemblant des gloses qui sont formellement et pragmatiquement proches des commentaires métalinguistiques de citation du type 'comme on dit' (p.ex. *marais blanc*¹ et *robotin*), mais qui introduisent du discours cité direct ou indirect par le recours à de simples tournures du type 'X dit/disent (que) ...'. Ces gloses – rares dans l'œuvre étudiée, avec six occurrences – attirent ainsi moins l'attention des lecteurs sur le discours rapporté que sur l'acte d'énonciation. Elles contiennent toujours le verbe neutre *dire*, qui peut figurer sans autre mise en relief (*brailler*¹, *caillé*), ou en îlot textuel (*battre son dail*, *drôlesse*, *grappe*¹, *rin*).

La nécessité conceptuelle de distinguer ce type de glose de citation des autres commentaires est notamment illustrée par les mises en relief de *brailler* et *caillé*, même si les catégories proposées ne sont pas étanches. Comme les commentaires de citation, les tournures de citation localisatrices présentent les diatopismes comme étant à la fois déclarés utilisés et cités, mais alors toujours selon le mode explicite 'comme il dit'/'ils disent'. Nous avons ici exclu les tournures de citation qui accompagnent d'autres gloses comme des commentaires explicatifs (p.ex.

*bessons, carolin*²). On peut au contraire inclure des tournures contenant des verbes comme *parler* (*Foulées du Gois*), ou *saluer d'un ... / en disant / en ces termes* (*Not'maître*^{1/3}, *ventre-à-choux*¹).

À côté des commentaires descriptifs présentés ci-dessus, certains se présentent sous la forme de commentaires explicatifs (huit fois). Ceux-ci portent pour l'essentiel sur des termes de la faune et de la flore et des noms propres, en commentant l'usage linguistique (*bessons, boulangerie, carolin*¹⁻², *pupu, tirouet*), ou parfois la réputation du référent désigné, donc l'image que s'en font les locuteurs (*beauque*¹⁻², *noah*; aussi indirectement *ventre-à-choux*¹⁻²). Ils sont construits à l'aide de modalisateurs tels que la loc. conj. *parce que* (p.ex. *bessons, beauque*¹), l'adverbe *donc* (p.ex. *tirouet*), de fragments du type 'c'est comme ça que ...' (p.ex. *beauque*¹, *noah*), ou de verbes modalisateurs comme *rappeler sans le savoir* (*carolin*²). Ce sont notamment les commentaires explicatifs qui servent à relever l'expressivité du discours, mais peuvent aussi véhiculer d'autres fonctions (3.4.2.).

Si les différentes gloses sont quasi-exclusivement construites à l'aide de verbes descriptifs dans les romans analysés, les commentaires métalinguistiques incidents peuvent parfois être modalisés, en particulier à l'aide de trois types d'adverbe : des adverbes de temps – *alors* (*marais blanc*) et *avant* (*boulangerie*), localisant l'emploi du diatopisme dans le passé – des adverbes de manière, c'est-à-dire *ainsi* (*memon*), et *plutôt*, présentant le diatopisme comme plus adéquat ou plus juste qu'un autre mot (*drôlesse, écurie*¹, *embarrassée*) – et enfin des adverbes de lieu, employés dans différents romans régionalistes : *ici* (*cabane*; aussi indirectement : *cabanier*), et le syntagme *en Vendée* (*mariennée, rabotin*). L'adjectif épithète *de pays*, est seulement fourni dans une note éditoriale (*noah*).

Les adverbes de lieu ancrent explicitement l'usage des diatopismes dans la région des récits. On peut alors à juste titre considérer que la mise en scène des diatopismes concernés contribue à une construction discursive explicite de la 'région' dans le discours. On constate toutefois que les diatopismes ainsi modalisés sont rares, d'extension locale même à l'intérieur de la Vendée pour certains (*cabane, cabanier, rabotin*), et ne peuvent être pris pour caractéristiques de la région, ni par les lecteurs visés (francophones), ni par les locuteurs vendéens, à en juger d'après nos enquêtes (aussi 3.1.).

Les commentaires métalinguistiques incidents apparaissent chez Y. Viollier quasi-exclusivement dans le discours de narrateurs (qu'ils soient extradiégétiques ou intradiégétiques), sauf attribution exceptionnelle à des personnages de l'Ouest de la France. Cette attribution vise alors pour l'auteur à caractériser les personnages ou leurs relations avec d'autres personnages (p.ex. *bessons, carolin*¹, *noah*², *not'maître*²), à afficher leur point de vue (p.ex. *benaise*), à relever l'authenticité du discours (*marais mouillés, mojette*⁵; aussi *drapeau*) et/ou à fournir un savoir encyclopédique sans se placer en position de supériorité par rapport au lecteur (*carolin*¹, *cocote*¹, *en rose*¹, *marais mouillés, mojette*⁵, *noah*²) (fonction narrative informative). Cette stratégie permet alors de respecter à la fois la loi d'informativité et le principe pragmatique de coopération entre auteur et lecteur, en préservant l'image favorable des deux parties (1.1.2.).

Les quatre grandes catégories de mises en relief que nous avons identifiées ont été utilisées dans les différentes phases de l'œuvre littéraire Y. Viollier, des années 1970 jusqu'aux années 2000 compris. Selon l'analyse des cas individuels, le choix de l'un ou de l'autre des types de gloses ou de marques dépend en partie de l'époque de publication : tandis que les guillemets sont bien utilisés dès les romans poétiques du début, les italiques apparaissent à partir des années 1990 pour marquer des termes techniques seulement – à une époque où les gloses autoriales deviennent plus nombreuses. Ce n'est toutefois pas parce que l'auteur cherche plus à convaincre le lecteur du réalisme de ses récits qu'aux années 1970/80, mais plutôt parce qu'il développe un style littéraire différent (3.2.).

3.4. Fonctionnement sociopragmatique des diatopismes

Décrire *comment* les diatopismes mis en relief dans l'œuvre littéraire étudiée sont mis en scène – à l'aide de quelles stratégies formelles – permet ensuite d'aborder la troisième question fondamentale à laquelle tente de répondre notre analyse sociopragmatique : le *pourquoi* de l'utilisation des diatopismes dans l'œuvre littéraire d'Y. Viollier (1.). Nous nous appuyons sur les indices discursifs, comme des modalisateurs, la nature des mises en relief, la répartition discursive et la position des diatopismes dans la phrase (3.2.), et un maximum de facteurs situationnels qui ont un impact direct sur l'utilisation de diatopismes du français en Vendée – y compris des caractéristiques pragmatico-discursives de l'œuvre étudiée et les différents niveaux interactionnels qui s'enchevêtrent dans le discours romanesque (1.2.2.).

3.4.1. Modes du dire : ce que véhiculent les mises en relief

Selon les analyses individuelles, les mises en relief autoriales – résultats de stratégies de discours (1.1.3.) – véhiculent toutes obliquement des informations sur l'attitude de l'énonciateur. Elles manifestent ce que fait l'écrivain en mettant en scène les diatopismes modalisés (actes de langage), et sont ici interprétées comme révélatrices des valeurs que ce dernier leur attribue, et des buts pragmatiques qu'il vise par leur usage dans le discours.

La plupart des mises en relief des diatopismes de notre nomenclature véhiculent une superposition de voix énonciatives, attribuant les diatopismes à l'usage dans la communauté de locuteurs en Vendée, surtout dans la première moitié du XX^e siècle. Elles véhiculent par là ce que J. Authier-Revuz appelle la 'non-coïncidence du discours à lui-même' (c.-à-d. dans l'énonciation), et différents *modes du dire*, selon les termes de J. Rey-Debove (1.2.2.). Ces modes signalent toujours une fonction d'authentification du discours (3.4.2.). Ils sont majoritairement véhiculés de façon manifeste dans les romans d'Y. Viollier, surtout en présence de gloses (p.ex. *brailler, caillé*), mais aussi de façon indirecte, surtout à l'aide de guillemets (p.ex. *évangilation, versenne*).

Les mises en relief affichent dans les romans d'Y. Viollier très largement l'implication du narrateur (et par là indirectement de l'écrivain) dans la communauté des locuteurs en Vendée qu'il déclare citer – selon le mode 'comme on dit' – en reprenant fidèlement 'la langue telle qu'elle se parle' (cf. 1.2.2.).

Cette attribution peut être implicite, en l'absence de gloses (p.ex. *chunte*, *versenne*), mais est le plus souvent explicite (p.ex. *caillé*, *rabotin*). Les diatopismes figurent alors dans le discours citant ou dans des discours hybrides du type indirect (avec ou sans marquage). L'auteur déclare alors à la fois citer *et* utiliser les diatopismes (en *modalisation autonymique*).

Certaines autres mises en relief attribuent quant à elles les diatopismes à des instances identifiables qui sont distinctes du narrateur, surtout des hommes : notamment des individus – cités selon le mode 'comme il / elle dit', une vingtaine de fois (p.ex. *drôlesse*, *Nénène*, *pelin*, *refus*) – mais aussi cinq fois des groupes, alors systématiquement dans le passé, donc cités selon le mode 'comme ils disaient' (p.ex. *battre son dail*, *grappe*³). Les rares diatopismes ainsi attribués à des femmes relèvent du domaine de la famille, comme *drapeaux* (Réf. *langes*)⁵³ et *drôlesse* s.f. (Réf. *fille*).

Cette stratégie de citation est implicite en l'absence de gloses de citation, mais explicite lorsque les diatopismes sont attribués au discours cité direct lors de leurs mises en scène, quatorze fois (*battre son dail*², *carolin*, *cocote*¹⁻², *drôlesse*, *enfondru*, *grappe*², *memon*, *mojette*^{3/5}, *noah*², *not'maître*¹⁻³, *rin*, *rouche*, *veurnize*¹⁻²). L'écrivain-énonciateur se contente alors de renvoyer aux diatopismes en déclarant simplement les citer (*emplois autonymiques*), tout comme en présence d'une tournure du type 'le mot de Y' (*cocotte*²) (cf. 1.2.2.1.). Il s'agit d'un procédé qui permet à l'écrivain – à travers le discours de narrateurs – d'attribuer les diatopismes à un personnage du récit ou à un groupe de personnages, sans ambiguïté. Il contribue ainsi à une mise en scène ostentatoire d'un groupe de locuteurs (distinct de l'auteur), mais ne concerne qu'un tiers des mises en relief d'Y. Viollier.

Certaines rares mises en relief – des guillemets (p.ex. *banquette*, *embarrassée*¹⁻², *pansion*), outre trois gloses (*boulangerie*, *colique cordée*, *marais blanc*) – renseignent (aussi) sur le rapport entre l'usage effectif dans le discours et l'horizon d'attente des lecteurs qu'avance l'auteur dans son discours. Elles ne signalent pas *stricto sensu* des emplois qui sont pris pour inadéquats dans le discours romanesque, mais mettent en garde devant des sémantismes qui sont jugés inattendus dans leur cotexte ('non coïncidence du mot à lui-même') (aussi 3.3.). Vu la loi de modalité qui s'impose dans l'écriture littéraire (1.1.2.), les diatopismes sont par là implicitement présentés comme des emplois non généraux, marqués – pour la plupart des homonymes du français général ou de référence, comme *banquette* (Réf. *bas-côté*) (cf. 3.1.).

⁵³ La mise en relief du diatopisme *drapeaux* étant attribuée par le narrateur à une narrataire (charentaise) à l'aide d'une citation du type 'comme vous l'appeliez' renseigne sur le rapport entre narrateur et narrataire (1.1.2.). Elle ne signale pas pour autant une 'non-coïncidence dans l'interlocution'. Autant le narrateur que la narrataire sont en effet en même temps des personnages du récit ; l'interprétation doit donc se faire au niveau interactionnel entre les personnages de la scénographie : la mise en scène signale la citation d'un personnage, selon le mode de 'comme elle dit'.

Parmi les mises en relief autoriales, seules deux renseignent sur le rapport entre le référent et le référé, présentant les diatopismes comme partiellement inadéquats ('non coïncidence entre le mot et la chose'). L'inadéquation déclarée n'est toutefois pas due au statut des diatopismes, mais au changement des référents, les dénominations ne convenant *plus* tout à fait – leur mise en scène permettant alors aussi de remplir d'autres fonctions (*boulangerie*¹, *pelin*). De fait, tous les diatopismes de notre nomenclature sont présentés comme adéquats en leur cotextes : les mots 'justes', comme disait Y. Viollier lors d'un entretien (2006).

L'œuvre n'affiche aucune attestation du mode de citation 'comme nous disons', associé par Authier-Revuz au 'récit régionaliste' (non-coïncidence dans l'interlocution) (1.2.2.1.), qui permettrait d'attribuer les diatopismes à un collectif, en opposant explicitement narrateur et narrataire, et par là indirectement auteur et lecteur. Dans ses romans, Y. Viollier ne cherche au contraire pas à se distancier des lecteurs, mais à les inciter à s'identifier avec le narrateur, pour effacer la distance entre les instances co-énonciatives (3.2.).

Les modes de citation que nous avons identifiés peuvent parfois se recouper (p.ex. *bessons*), et n'affichent pas de distribution discursive particulière au sein de l'*opus* étudié. La plupart du temps, les diatopismes sont présentés comme relevant de l'usage dans le présent. Ce présent peut toutefois être un présent vague (non précisé dans le cotexte narratif) ou alors être celui de la scénographie, donc de l'action de l'univers de sens qui est créé à travers les récits – dans la première moitié du XX^e siècle, pour la plupart (cf. 3.1.).

Toutes les mises en relief sont en outre de nature descriptive : elles ne signalent donc pas une distanciation de l'écrivain vis-à-vis des usages qu'il met en scène, et dont il refuserait d'assumer la responsabilité : il affiche au contraire par leur emploi une attitude neutre, voire favorable vis-à-vis des diatopismes, en les présentant comme légitimes grâce à leur appartenance à l'usage, majoritairement en Vendée.

3.4.2. *Les fonctions des diatopismes et leurs valeurs dans le discours*

L'analyse des stratégies discursives d'Y. Viollier à l'aide de notre paradigme d'analyse sociopragmatique a permis d'identifier une multitude d'actes de langage et de fonctions (1.2.2.4.), que manifeste le discours à travers la mise en scène des diatopismes de notre nomenclature.

La conception de l'utilisation de diatopismes en termes d'actes de langage ou de fonctions s'avère complémentaire pour notre étude : la notion d'acte de langage permet de rendre compte de ce que fait l'auteur, et de ce qu'il vise à faire à travers l'acte énonciatif. Le modèle jakobsonien se prête quant à lui – complété de catégories adaptées à l'analyse de romans réalistes – à regrouper les cas individuels sous des catégories plus générales, qui se superposent, mais dont l'une ou l'autre domine selon les cotextes.

En présence de l'imbrication de plusieurs scènes d'énonciation qui caractérise le discours romanesque, nous avons décrit les actes et fonctions pragmatiques aux trois niveaux interactionnels que nous avons distingués – entre auteur et lecteurs,

entre narrateur et narrataire (extradiégétique et intradiégétique), et entre les figures intradiégétiques du récit – toutes des instances qui interagissent avec la ‘réalité’ : celle de l’univers de sens qui est créé par le récit, et/ou celle du monde de référence (1.1.2.). La plupart des actes de langage identifiés se situant au niveau interactionnel entre auteur et lecteurs, nous avons précisé le niveau interactionnel dans les analyses pour les cas particuliers seulement.

En présence d’une diversité importante d’actes de langage (2.1.-2.2.), nous synthétisons ici surtout les fonctions dominantes sous lesquelles nous proposons de les regrouper, sachant qu’il s’agit d’un regroupement non définitif. S’il a l’avantage de structurer nos résultats, il entraîne nécessairement une schématisation partiellement simplificatrice des multiples actes que permet de faire ressortir l’analyse des réalisations discursives individuelles.

* * *

Les diatopismes qui ont été mis en relief par Y. Viollier remplissent toujours une fonction référentielle, qui est dominante lorsque les diatopismes figurent en fonction de thème (1.2.2.3.) : ils servent donc tout d’abord à désigner un référent (p.ex. *cocote*¹, *brailler*), d’autres fonctions étant secondaires. L’attention des lecteurs est alors surtout attirée sur la chose désignée, comme élément d’un monde possible qu’instituent les romans. Lorsque les diatopismes figurent en position de rhème, le discours attire plus l’attention sur le diatopisme en tant que signe, comme élément de la langue ou de l’usage (p.ex. *cocote*², *robotin*). La fonction référentielle est alors subordonnée à d’autres finalités dominantes.

Vu les caractéristiques énonciativo-pragmatiques du roman réaliste (1.1.2.), les diatopismes servent ainsi aussi toujours à ancrer le récit dans le milieu qui est mis en scène. Cet ancrage représente à la fois un acte de langage et un but visé par l’énonciateur. Il est particulièrement explicite en présence de mises en relief qui présentent les diatopismes en position de rhème, mais est sous-jacent à tout usage de diatopismes qui sont perçus comme tels par l’auteur (cf. 3.1.).

La fonction référentielle se recoupe en outre avec une fonction que nous appelons *narrative* : les diatopismes identifiés servent en effet avant tout à décrire et à caractériser des éléments des univers qui sont créés dans les romans. Comme l’indique le recours dominant à des commentaires métalinguistiques de citation, la caractérisation porte chez Y. Viollier surtout sur des personnages. Ils sont parfois caractérisés de façon collective : les Charentais (*benaise*), les Vendéens (*ventre-à-choux*), ou une partie d’entre eux (p.ex. *marâchin*). Dans la très grande majorité des cas, les personnages sont toutefois caractérisés individuellement, et ce de façons très diverses – le plus souvent par leur personnalité et leur comportement. À travers l’usage d’un diatopisme mis en relief, un personnage peut être présenté comme chaleureux (p.ex. *brailler*, *drôle*), original (*bourse*), attentif (*carolin*), méchant (*cocote*), méfiant et caractériel (*drôlesse*), libertin (*beuque*) ou révolté (*not’mâitre*²), voire par un trait évolutif (p.ex. *bessons*). La caractérisation peut porter sur les personnages qui sont désignés par les diatopismes (*beuque*¹⁻²), ou sur ceux qui sont déclarés cités (*bessons*, *carolin*¹⁻²). L’attribution de diatopismes aux propos de personnages n’implique toutefois pas nécessairement leur caractérisation (p.ex. *embarrassée* et *en rose*).

La caractérisation peut aussi porter sur la relation entre des personnages ; dans les romans d'Y. Viollier, celle-ci est toujours soit conflictuelle (p.ex. *achet*, *cocote*), soit chaleureuse – qu'elle exprime une moquerie (p.ex. *noah*, *not'maître¹*), ou une affection profonde (p.ex. *drôle*, *Nénène*, *pelin*).

Le second type de caractérisation porte à une fréquence comparable sur divers aspects de la région vendéenne, qu'il s'agisse du patrimoine mytilicole (*acon¹*, *boucholeur*), viticole (*folle*, *noah*), architectural (*bourrine*, *cabane*), sociétal (*cabanier*), infrastructurel (*Gois*, *robotin*), ou événementiel (*Foulées du Gois*).

Si la fonction narrative prend une place importante dans les romans d'Y. Viollier, ses mises en relief de diatopismes ont aussi souvent des finalités que nous proposons de regrouper sous la notion de fonction expressive. Certains diatopismes sont en effet mis en scène pour exprimer un point de vue, que ce soit celui de l'auteur – qui critique alors toujours la situation sociétale qu'il met en scène (p.ex. *embarrassée²*) – ou, au niveau de la scénographie, un personnage – surtout le locuteur (p.ex. *achet*, *benaise*), mais aussi parfois l'énonciateur qui est cité dans le discours (p.ex. *drôlesse*). Une mise en scène peut aussi servir à exprimer la sympathie pour un interlocuteur (p.ex. *bessons*, *drôlesse*), ou au contraire le mépris (*cocote²*), ou encore un état émotif comme le dégoût, au niveau interactionnel entre narrateur et narrataire (*achet*).

La mise en scène de diatopismes peut aussi servir une fonction phatique – tributaire de la fonction sociale du langage, mais aussi des caractéristiques du discours littéraire (1.1.2.) – lorsque le discours révèle des informations obliques sur les stratégies de prise de contacts entre les instances énonciatives.

Les actes de langage identifiés peuvent ainsi renseigner sur le rapport entre les personnages ou entre narrateur et narrataire, en signalant par exemple l'intention de rompre les contacts entre les personnages (*cocote²*), ou de les rétablir et de les maintenir (p.ex. *noah*, *not'maître¹*). D'autres mises en relief de diatopismes signalent des stratégies interactionnelles de l'auteur, au niveau de la scène générique. Il cherche alors toujours à établir un échange efficace avec les lecteurs visés à travers ses romans, en mettant en place des stratégies qui facilitent leur accès aux mondes qu'il crée. Ces stratégies sont explicites lors d'emplacements stratégiques des mises en scène – en début de roman ou de chapitre (*carolin*, *drapeau*, *Gois*), et surtout dans le paratexte, alors au sein de deux romans régionalistes, marqué (*mariennée*), puis modéré (*boucholeur*, *cabane*, *cabanier*, *marâchin*) (aussi 3.2.).

La fonction phatique est en outre imbriquée avec le but général du discours romanesque, qui vise globalement à divertir et intriguer les lecteurs visés – avec des récits que l'auteur juge réaliste et convaincant, mais aussi esthétique et original, et où l'exploitation de diatopismes est soumise à des contraintes discursives et des conventions stylistiques particulières (1.1.2.-1.1.3.).

Les mises en scène des diatopismes visent ainsi avant tout pour l'auteur à contribuer à authentifier son discours, afin d'assurer le 'succès pragmatique' des romans en convaincant les lecteurs de leur réalisme – un des buts majeurs du roman contemporain (1.1.2.-1.1.3.). La fonction d'authentification est explicite et

dominante en présence de commentaires métalinguistiques de citation qui présentent les diatopismes en position de rhème (p.ex. *achet, carolin¹, marais blanc, mojette⁵, rabotin*). Elle est toutefois aussi manifeste, quoiqu'oblique, en présence de marques – notamment de guillemets de citation et parfois de mise en garde (p.ex. *battre son dail, embarrassée¹, drôlesse, en rose², veurnize*), mais aussi d'italiques (*boucholeur*) – ou lors de l'usage d'autres gloses, y compris de définitions (p.ex. *boulangerie, pibole, potiron*).

Vu les caractéristiques du discours, cette fonction est également sous-jacente en l'absence de mises en relief lorsque le discours fournit d'autres indices cotextuels comme des modalisations du type 'comme je vous vois' (*rouche*) et 'aussi vrai que ...' (*pâtis*), et lorsque des diatopismes sont attribués au discours cité direct (p.ex. *memon, nènène, noah, pelin¹*). Cette attribution représente toutefois un indice faible, vu l'implication fréquente de personnages-narrateurs dans les romans d'Y. Viollier – majoritairement des personnages vendéens, qui se voient eux aussi souvent attribuer des diatopismes du français en Vendée (3.2.).

La fonction d'authentification du discours coexiste chez Y. Viollier avec la recherche d'expressivité du récit, qui est tributaire de la dimension artistique du discours romanesque. Elle est notamment véhiculée par des commentaires métalinguistiques explicatifs, qui attirent surtout l'attention sur les référents désignés, et présentent souvent les diatopismes comme sémantiquement transparents (p.ex. *beuque, en rose¹⁻², le tirouet*). Cette fonction est toutefois également sous-jacente lorsque les diatopismes sont utilisés au sein de comparaisons (*brailler*), de locutions figurées (p.ex. *assiette calote, battre son dail¹⁻², brasson, cassotte, raballée de dail*) – notamment des emplois métonymiques (p.ex. *raballée de dail*) et métaphoriques (p.ex. *battre son dail*) – mais aussi au sein de jeux de mots (cf. *sorcière*) ou dans des phrases exclamatives (*memon, pelin*). De tels indices peuvent aussi être fournis au sein de la mise en relief elle-même (p.ex. *folle, remouilloir* ; aussi à *tricote*).

La prise en compte systématique d'indices comme la présence de quasi-équivalents généraux dans les unités discursives, dans des comparaisons ou dans des locutions figées – ou encore dans le discours cité (3.2.) – permet toutefois d'observer que dans la plupart des cas, les diatopismes de notre nomenclature ne sont pas seuls à être accompagnés de tels indices. À titre d'exemple, si *bouillée, brailler* ou *mojette* figurent bien dans des comparaisons, il en est de même de leurs (quasi-)équivalents généraux. On rencontre même des usages généraux qui figurent dans des comparaisons, mais non pas les diatopismes équivalents, comme *beuque* – qui est pourtant bien ressenti comme expressif – par l'auteur, autant que par d'autres locuteurs vendéens (1.2.1.3.).

Un petit nombre de mises en relief de diatopismes de notre nomenclature véhiculent aussi des connotations, notamment affectueuse (p.ex. *bessons, grouée, memon, Nènène, pelin*), mais aussi ironique, ludique, ou critique (p.ex. *embarrassée²*). Ces diatopismes sont alors eux aussi utilisés pour relever l'expressivité du discours, alors que d'autres servent en outre à relever la poésie du discours (*Bellenoue, pupu*). Nous parlons d'une telle intention artistique-littéraire, rare dans les romans dépouillés (et toujours indirecte), lorsqu'une mise

en scène véhicule des valeurs classiques comme le ‘sublime’ ou le ‘beau’ (cf. 1.1.3.).

Un petit nombre de mises en relief de diatopismes véhiculent en outre des fonctions d’appel (toujours indirectes) lorsqu’elles contribuent pour un énonciateur à obtenir une réaction d’une autre instance énonciative. Ainsi, à travers le discours du narrateur, l’auteur peut chercher à inciter le lecteur à la compassion avec les personnages, en particulier avec les héros (p.ex. *cocote*). Au niveau de la scénographie, des personnages peuvent eux aussi appeler à développer de l’empathie pour d’autres personnages (*achet*, *bessons*) – qui peuvent parfois aussi être narrataires (*achet*).

* * *

Certaines gloses véhiculent enfin une véritable mise en valeur du patrimoine régional, comme l’indiquent notamment des indices tels que la présence d’adverbes de lieu (3.3.) et le placement stratégique des diatopismes dans le paratexte (3.2.). Cette mise en valeur présente des diatopismes qui sont effectivement ressentis comme tels par l’auteur, et concerne ainsi pour l’essentiel des diatopismes encyclopédiques. Elle peut porter tout d’abord sur une particularité culturelle de la région – dans toutes les phases littéraires de l’œuvre étudiée – notamment en présence de définitions, intégrées ou non au sein de commentaires métalinguistiques incidents (p.ex. *acon*, *folle*, *Foulées du Gois*, *Gois*, *noah*). C’est notamment en présence de commentaires de citation que la mise en valeur porte au contraire d’abord sur l’usage linguistique, alors présenté par le mode du dire ‘comme on dit’ ou par le mode ‘comme ils disent’ (p.ex. *boucholeur*, *bourrine*, *cabane*, *cabanier*, *carolin*, *marâchin*, *not’mâitre*). Cette stratégie, que l’on pourrait associer à l’écriture régionaliste marquée, est surtout mise en œuvre chez Y. Viollier à partir de la fin des années 1990 – donc dans des romans à orientation régionaliste modérée, puis générale, s’intégrant de fait dans son nouveau style littéraire, plus réflexif (3.2.).

La stratégie de mise en valeur du patrimoine peut être regroupée sous plusieurs fonctions à la fois, même si la fonction narrative semble dominer, au sens où elle constitue une représentation discursive de la région – ici ‘la Vendée’. Elle vise aussi à relever l’authenticité du discours, et indirectement à inciter les lecteurs à accepter, voire apprécier la langue qu’il lui associe (fonction d’appel). L’auteur tire alors profit à la fois du statut prestigieux qui est accordé à la littérature, et d’une certaine diffusion de ses romans.

Quant à la fonction métalinguistique du langage que décrit R. Jakobson (1.1.2.), elle n’est pas la *finalité* des mises en relief, mais rend compte de ce que *fait* l’auteur à travers chacune des mises en relief que nous avons identifiées, qu’elles véhiculent des fonctions référentielles, narratives (de caractérisation et d’insistance), expressives, d’appel ou phatiques.

La prise en compte des différents niveaux interactionnels (réalisés à travers une seule énonciation) a quant à elle permis de rendre justice au fonctionnement des diatopismes aux différents niveaux qui se superposent dans une œuvre romanesque, où interagissent auteur/lecteurs, narrateur/narrataire, et personnages.

Au niveau de la scène générique, la plupart d'entre eux visent à convaincre le lecteur du réalisme de ses récits. Sur le plan narratif de l'énonciation romanesque, ils ont surtout pour but de contribuer à la caractérisation des personnages vendéens, qui sont au centre des récits, et de leur région d'appartenance. Les mises en relief analysées contribuent ainsi avant tout à construire des univers de sens cohérents et convaincants. Cette construction originale *dans* le discours s'appuie dans l'œuvre d'Y. Viollier sur la mise en relief d'un petit nombre de diatopismes, qui ne sont pas nécessairement présentés comme tels dans le discours (3.1.). Leurs mises en scène contribuent explicitement à créer une construction discursive de 'la Vendée' seulement lorsqu'elles servent à mettre en valeur la région à travers son patrimoine (ci-dessus). Elles permettent par là aux lecteurs de se construire par la co-énonciation une idée de la 'Vendée' en tant que monde possible, mais aussi en tant que monde de référence (1.1.2.).

La création discursive de la 'Vendée' et de ses régions – les Marais poitevin et vendéen, et le Bocage vendéen – ne s'appuie pas pour autant chez Y. Viollier sur des diatopismes qui seraient dotés d'une valeur emblématique dans la communauté d'appartenance des lecteurs visés, exogènes (1.1.1.). L'analyse montre que le choix des diatopismes ne se fonde pas sur des stéréotypes largement partagés – que ce soit avec les lecteurs visés, ou avec les locuteurs de la communauté d'appartenance de l'auteur, en Vendée. Il ne recourt pas non plus à un stock limité de mots de sa région qui seraient récurrents parce que jugés 'évocateurs' de sa région : ses romans contiennent une diversité de diatopismes, qui y sont pour la plupart d'emploi rare (3.2.). L'auteur met en scène non seulement des diatopismes encyclopédiques (ci-dessus), mais aussi des technicismes (comme *acon*) et des localismes du français en Vendée, comme *rabotin* – alors qu'il aurait pu mettre en relief son synonyme *routin*, un diatopisme courant et légitime dans la région. S'y ajoutent aussi de rares emplois qui sont pris pour des éléments de la langue générale (3.1.).

* * *

L'analyse sociopragmatique des actes de langage que véhiculent les mises en relief des diatopismes de notre nomenclature permet aussi d'interpréter les valeurs que l'auteur attribue aux particularismes. Leur interprétation s'appuie sur les mêmes critères discursifs, cotextuels et situationnels que celle des intentions de l'auteur. Ainsi, nous interprétons que l'auteur attribue aux diatopismes des valeurs *authentiques*, *expressives* et *poétiques* lorsqu'il y a une recherche de relever l'authenticité, l'expressivité et la poésie du discours. Les diatopismes qui sont attribués à des groupes socioprofessionnels particuliers (surtout cités selon le mode 'comme ils disent', plutôt que 'comme on dit') sont plus précisément présentés comme des technicismes authentiques (p.ex. *acon*, *cocote*, *en rose*, et *refus*). Les valeurs *emblématiques* et de *mot-souvenir* sont quant à elles les corollaires des mises en valeur du patrimoine, dans le présent et dans le passé (p.ex. *bourrine* et *rabalet*).

Si l'interprétation de ces valeurs implique une approche sociolinguistique plus que pragmatique, elle porte sur le *discours*, au même titre que l'identification interprétative des fonctions pragmatiques, et non pas

nécessairement sur la *langue*. Les différentes valeurs que nous avons identifiées ne sont pas corolaires du statut que leur accordent les lecteurs ou les locuteurs en Vendée en général (p.ex. *brasson, tail*) : ils contribuent eux aussi à une mise en scène d'un monde possible, convaincant, *dans* et *à travers* le discours.

Ceci dit, la comparaison des résultats de l'analyse du discours et de nos enquêtes de terrain (1.2.1.3.) montre que certaines valeurs sont en effet partagées avec d'autres locuteurs vendéens, comme l'association de diatopismes tels que le nom de jeu *aluette* au mode de vie endogène traditionnel (mot-souvenir).

3.5. *Stratégies de discours : manifestes de conventions collectives*

La confrontation des analyses discursives individuelles et leur synthèse amènent à s'interroger sur l'impact des divers paramètres dont nous avons tenu compte pour leur analyse, appuyée sur des avancées conceptuelles dans des champs aussi divers que l'analyse du discours littéraire, la théorie de l'énonciation, la pragmatique, la sémiotique, la métalexologie et la linguistique variationnelle (1.). Il s'agit notamment des fonctions élémentaires du langage et de la variation diatopique (sociale, cognitive et créative) (1.2.2.4.), de la légitimité et de la nature des diatopismes (3.1.), des caractéristiques énonciatives et pragmatiques du discours littéraire (1.1.2.), des conventions stylistiques qui régissent l'exploitation de diatopismes dans le roman réaliste selon les études antérieures (1.1.3.), et des ambitions personnelles de l'écrivain (1.1.1.).

Selon notre analyse, le fonctionnement élémentaire du langage et de la variation diatopique est toujours sous-jacent, mais non décisif pour la nature et la présence des mises en scène de diatopismes. Les préférences personnelles de l'auteur sont certes non négligeables, mais il est en même temps un membre de sa communauté sociolinguistique et discursive d'appartenance : il se situe nécessairement par son écriture dans un mouvement littéraire donné (1.1.). Et s'il défend et promulgue la légitimité de la diatopie dans sa variété de français (aussi 1.1.1.), la variation diatopique du français connaît un gain de légitimité dans la littérature réaliste contemporaine en général (1.1.3.).

Ainsi, les mises en relief résultent nécessairement de choix cotextuels et personnels, mais se soumettent pour cela à des conventions collectives. Ce sont en effet surtout les caractéristiques intrinsèques du genre de discours et les conventions stylistiques qui sont décisives pour les finalités que poursuit l'auteur par la mise en scène de diatopismes de sa variété de français. Quoique communément associée au roman régionaliste, la mise en relief ciblée de diatopismes est plus précisément tributaire de l'orientation réaliste de l'œuvre étudiée, où elle résulte notamment du choix de la mise en scène d'un monde possible dans le Centre-ouest de la France (1., 3.1.).

Les fonctions et les valeurs que nous avons analysées perpétuent ainsi les conventions stylistiques qui s'imposent pour la mise en scène des diatopismes dans le mouvement littéraire réaliste en général (1.1.3.). Dans l'œuvre analysée, ce sont les conventions d'*authenticité* puis d'*expressivité* du discours qui dominant (ci-dessus), notamment par rapport à l'*intelligibilité* – qui n'est pas le

souci premier de l'auteur (3.4.) – mais aussi par rapport à la *vraisemblance* – qui impliquerait que les diatopismes jugés authentiques soient choisis en fonction des représentations collectives des lecteurs visés. La convention de *sélection* est quant à elle assurée par le choix de la mise en scène d'un petit nombre de diatopismes seulement : leur nombre est relativement élevé seulement dans les romans proprement régionalistes (1979-1986) (3.2.). Y. Viollier perpétue en outre largement les conventions de rhétoricité et de simplicité par l'alternance de nombreux diatopismes avec des équivalents généraux pour éviter des répétitions (3.2.), et par le choix de mises en relief discrètes et descriptives (3.3.).

Le nombre et la nature des mises en relief de diatopismes qui sont utilisés en tant que tels dans les romans d'Y. Viollier ne permettent pas de *constituer* chez cet écrivain un 'style de lieu' ou un 'ton' (1.1.3.). Ces mises en scène véhiculent en outre des fonctions pragmatiques trop diverses, et sont rares par rapport aux mises en relief d'autres faits de langue. Si le choix des diatopismes est individuel, le fait de les mettre en scène contribue toutefois bien dans l'*opus* étudié à perpétuer des conventions stylistiques collectives, et constitue dans certains romans une constante – quoique d'importance variable selon les époques (3.2.) – comme chez d'autres écrivains réalistes. L'usage et la mise en relief de diatopismes *contribuent* ainsi bien à un style d'écriture chez Y. Viollier, en s'intégrant dans une stratégie de stylisation du discours (cf. 1.1.3) – aux côtés d'autres stratégies de discours (cf. 3.2.).

Vu les caractéristiques du discours littéraire, qui connaît une intertextualité importante (1.1.2.), l'on aurait aussi plus s'attendre à un usage conventionnel de diatopismes par l'écrivain, qui lui permettrait de créer une intertextualité, et de se positionner par là dans un mouvement littéraire particulier, notamment régionaliste ou populaire (cf. 1.1.3.). Le dépouillement des analyses linguistiques antérieures portant sur l'exploitation de diatopismes dans des romans d'écrivains francophones (Wissner *en prép.* [d]) montre toutefois que les diatopismes ne sont pas utilisés parce qu'ils auraient été employés par d'autres écrivains.

L'évocation graphique de la chute du *-re* final dans un des diatopismes de notre nomenclature, *not'mâitre* (2.1.4.3.), est certes répandue dans le roman contemporain d'intention populaire, surtout dans les pronoms *notre* et *votre*. Ceci est le cas autant chez Y. Viollier que chez l'Angevin R. Bazin (cf. Chauveau 1979, 300), ou encore chez le Jurassien M. Aymé (cf. Rouffiangé 1989, 25). Il en est de même lors de sa mise en scène dans le nom composé *not'mâitre, -esse* chez Sand (cf. Vincent 1916, 63), ou dans le terme de titre *mâitre*, tel que chez Maupassant (cf. Rob III.2). Or, ces écrivains intègrent dans leur discours un usage qui était fréquent jusque dans un passé récent en milieu rural, et qui était d'extension large. Vu le procédé d'écriture de l'écrivain (qui interroge aussi des locuteurs pour son inspiration), il est invraisemblable que ce soit l'usage d'autres écrivains qui ait motivé son exploitation littéraire chez Y. Viollier, plutôt que l'usage courant et familier qu'il a pu observer dans son entourage (cf. 1.1.1.). Des analyses comparatives et comparables permettraient toutefois sans doute de relever d'autres diatopismes qui sont partagés par plusieurs écrivains, et qui pourraient en partie représenter des diatopismes conventionnels.

4. Conclusions et perspectives

Dans le présent travail, nous avons proposé de décrire comment et pourquoi des diatopismes du français sont utilisés dans une production romanesque, en prenant pour exemple l'œuvre d'un écrivain réaliste vendéen (1.1.1.).

L'étude ne vise pas à renseigner sur les usages qui sont présentés comme 'régionaux' par l'écrivain, ni sur les effets de leur présence dans le discours sur des lecteurs échantillonnés. Partant des phénomènes qui relèvent effectivement de la variation diatopique du français, elle porte tout d'abord sur des faits de langue, considérés avec leurs caractéristiques diverses, y compris sémantiques, aréologiques, syntagmatiques et paradigmatiques. Leur analyse en synchronie et en diachronie s'appuie sur des ressources lexicographiques, atlantographiques et textuelles – et avant tout sur ce que nous appelons un *corpus de référence*, dont l'exploitation systématique permet d'augmenter la comparabilité des analyses – mais aussi sur des enquêtes sociolinguistiques, menées sur le terrain (1.2.1.).

Si la philologie romane fournit le cadre de l'analyse, et plus particulièrement la linguistique variationnelle, l'analyse différentielle est complétée par une approche que nous avons appelée *sociopragmatique*. À la fois sémiotique, pragmatique et sociolinguistique, elle vise une description plus complète des unités de la langue, avec leurs faces dénotatives mais aussi connotatives. Dans le discours littéraire, leur emploi relève en outre d'une véritable mise en scène. L'approche s'appuie sur un maximum d'indices qui sont présents dans le discours mais aussi sur la prise en compte du cadre situationnel et socio-discursif.

L'étude tient ainsi compte des travaux fondateurs de M. Bakhtine et des avancées de l'analyse du discours littéraire (Adam, Maingueneau), qui intègre des connaissances de l'analyse et de la stylistique littéraires, mais aussi de la narratologie (1.1.2.). Nous avons également considéré le paratexte et les travaux de spécialistes d'études littéraires pour décrire le positionnement littéraire de l'œuvre étudiée (1.1.1.). Pour comprendre les implications de l'exploitation de diatopismes dans cet ensemble discursif, nous avons en outre consulté les travaux de la sociologie de la littérature (Bourdieu) et des études sur la littérature régionaliste (Meizoz, Thiesse), à côté d'une analyse stylistique de l'utilisation de diatopismes dans le roman rustique depuis Georges Sand (Vernois) (1.1.3.).

Le paradigme sociopragmatique que nous avons développé pour l'étude de l'exploitation de diatopismes vise dans un premier temps à décrire les particularités d'usage des diatopismes. Ceci concerne notamment leur répartition dans les unités discursives et dans les romans différents, et les stratégies d'autonymisation – qui sont particulièrement révélateurs des attitudes de l'énonciateur (1.1.). Elle tient également compte d'autres indices tels que des modalisateurs de discours comme des adverbes de lieu, la position des faits de langue dans la phrase, la présence de figures stylistiques comme des comparaisons, ou l'exploitation d'équivalents de la langue générale (cf. 3.4.2.).

Le système d'identification des différents types de distributions discursives et des particularismes métadiscursifs – rassemblés sous l'étiquette de *mises en relief*

– s’appuie sur les travaux antérieurs en lexicographie différentielle, mais aussi sur l’approche métalinguistique et sémiotique de J. Rey-Debove, complétée des réflexions métadiscursives de J. Authier-Revuz, et des travaux de D. Maingueneau sur le discours littéraire (1.2.2.).

À partir des données discursives et par inférence avec les renseignements contextuels, le paradigme d’analyse vise dans un deuxième temps à saisir ce que fait et ce que vise à faire l’énonciateur en exploitant des diatopismes. L’approche permet d’identifier les actes de langage directs et indirects qui sont réalisés à travers leur mise en scène, et par là les finalités de leur usage, leur légitimité sociale, et les valeurs que leur attribue l’auteur (1.2.2.4.). L’identification des fonctions des diatopismes et de leurs valeurs étant essentiellement une question de perspective (de type pragmatique ou sociolinguistique), elle amène à l’établissement de catégories partiellement parallèles (3.4.2.).

Le paradigme sociopragmatique permet alors de mener une étude descriptive et interprétative proprement philologique des mises en scène de diatopismes dans le discours littéraire, dans leurs cotextes particuliers, mais aussi dans l’*opus* en tant qu’ensemble. Cette analyse est pertinente pour le fonctionnement des diatopismes *dans* le discours analysé, mais pas nécessairement pour celui des diatopismes en tant qu’éléments du système linguistique (3.4.2.).

Il pourrait être profitable pour la lexicographie moderne, y compris française et différentielle, de tirer profit de la classification systématique des mises en relief que nous avons proposée – dans la continuité de l’autonomisation des citations qui illustrent des diatopismes autonomes dans la microstructure depuis le *Dictionnaire suisse romand* (DSR) (1.1.). Nous considérons en effet qu’une variété de langue est à étudier à travers le discours, puisque nécessairement construite par les locuteurs à travers des réalisations énonciatives concrètes. La présentation des données comme nous la proposons (2.1.-2.2.) permet – par le simple ajout d’un alinéa devant les citations d’auteurs – d’attirer une attention particulière sur les dimensions discursives des faits de langue en termes de répartitions discursives et de mises en relief ; elle permet en outre d’intégrer des rubriques pour développer l’analyse sociopragmatique descriptive et interprétative, ou encore pour présenter les résultats d’enquêtes de terrain (1.4.).

L’analyse discursive des vingt-six romans réalistes d’Y. Viollier qui ont été publiés avant l’été 2010 (1972-2009) montre une exploitation variée des diatopismes mis en relief qui relèvent du français en Vendée (sauf hapax). Elle est variable notamment en fonction des phases littéraires : la présence d’un certain nombre de diatopismes, majoritairement sans mises en relief, caractérise surtout les romans que nous appelons proprement régionalistes (1979-1986). On observe au contraire une présence plus importante de mises en relief par la suite (notamment 1994-2001), due pour l’essentiel à un changement de style littéraire : l’auteur n’imprègne plus les lecteurs d’un langage d’immédiateté, mais l’invite à observer avec une certaine distance les mondes qu’il met en scène (3.2.).

L’analyse montre aussi que la mise en relief est un procédé discursif habituel, qui ne porte que rarement sur des diatopismes dans les romans d’Y. Viollier, par rapport à d’autres faits de langue (3.2.). Elle n’est pas non plus une constante de

genre du roman dit régionaliste (ci-dessus), et d'autres genres discursifs comme les guides touristiques en sont largement plus riches (Authier-Revuz 1995, 410).

Pour la création des univers narratifs, l'auteur recourt a priori à des diatopismes dont il a observé l'usage dans son entourage, surtout en Vendée (1.1.1.). Ils ont des caractéristiques synchroniques et diachroniques diverses, mais certains champs sémantiques sont mieux représentés (cf. 6.2.1.) en raison de ses choix thématiques et de la localisation des récits – très majoritairement en Vendée, entre la fin du XVIII^e et le début du XXI^e siècle. Si de nombreux diatopismes sont d'extension aréologique large et surtout centre-occidentale d'après nos analyses, quelques-uns au contraire sont locaux (même à l'intérieur de la Vendée) ; certains relèvent de domaines techniques, ou renvoient à des notions pour lesquelles le français général ne propose pas d'équivalents (3.1.).

Le volet interprétatif de notre paradigme d'analyse visant à permettre d'identifier les motivations de l'écrivain-énonciateur, il porte dans les romans d'Y. Viollier sur les diatopismes qui ont été effectivement mis en relief par l'auteur (2.1.), une moitié des mises en relief identifiées ayant été ajoutées par l'éditeur de trois romans, tous régionalistes (2.2.). La forme et les raisons des mises en scène auctoriales des diatopismes résultent d'actes discursifs qui sont nécessairement liés à la biographie personnelle de l'auteur – notamment à son expérience, ses intérêts et ses ambitions sociales. Ils ne sont toutefois pas le produit d'un artiste solitaire, mais résultent de stratégies qui sont à la fois individuelles et collectives. La représentation que construit l'auteur de la variation diatopique à travers son discours est en effet interconnectée avec les représentations que s'en font d'autres membres de sa communauté sociolinguistique, en Vendée, mais aussi dans sa communauté discursive : le mouvement littéraire réaliste largement grand public en France, et la Nouvelle École de Brive en particulier (1.1.1.). L'utilisation de diatopismes se soumet en outre à des contraintes discursives et stylistiques particulières qui s'imposent dans l'institution littéraire, et que l'écrivain accepte ou refuse (1.1.2.-1.1.3.).

Vu le cadre discursif qui caractérise les romans étudiés, qui visent d'abord à mettre en scène des personnages, l'utilisation de diatopismes sert très largement des buts narratifs – surtout de caractérisation de personnages et de leur entourage – et à relever l'authenticité du discours afin de convaincre les lecteurs du réalisme des récits (3.4.2.). Ces fonctions sont particulièrement véhiculées par des commentaires métalinguistiques de citation, qui constituent le type de glose dominant dans les romans étudiés (3.3.), et par le mode de citation majoritaire 'comme on dit'. Les mises en relief présentent ainsi pour la plupart les diatopismes comme relevant de l'usage en français en Vendée, dans une communauté de locuteurs à laquelle s'associe l'auteur (3.4.1.).

Certaines mises en relief de l'auteur visent aussi à mettre en garde le lecteur visé, un public francophone large, devant un sens qu'il présume inattendu ; encore d'autres servent à rendre les diatopismes accessibles au lecteur, ou à renseigner sur l'origine des mots ou sur les raisons de leur usage. Ces stratégies sont toutefois rares, les cotextes étant très majoritairement jugés suffisamment explicites par l'écrivain pour l'accessibilité générale des passages. Pourtant, il

faut noter que rendre des diatopismes intelligibles est la fonction dominante des mises en relief chez d'autres écrivains en France (Thibault 2005a, 106).

Toutes les mises en relief que nous avons identifiées sont en outre de nature descriptive, et présentent explicitement des faits de langue qui sont légitimes pour l'auteur en raison de leur appartenance à l'usage, tout au moins dans le discours qui porte sur la région (3.3.). Seuls une minorité des diatopismes sont aussi présentés comme légitimes en dehors de la région : ils sont utilisés comme des unités de la langue générale (et non pas en tant que 'régionalismes') (3.1.), et appartiennent en effet en Vendée de nos jours à la norme d'usage régionale.

Par la mise en scène neutre des diatopismes, l'œuvre étudiée valorise indirectement la variation diatopique – malgré son exclusion traditionnelle du discours littéraire, lieu de maintien et de création des normes linguistiques (1.1.2.). Son auteur se positionne par là explicitement dans le mouvement réaliste grand public, partiellement populaire et régionaliste – où la variation diatopique est désormais affichée comme un élément légitime sous condition que son exploitation corresponde à certaines conventions stylistiques (1.1.3.).

L'analyse de l'œuvre d'Y. Viollier met aussi en évidence que l'usage de diatopismes ne constitue pas chez ce dernier un 'style de lieu' (cf. 1.1.3.). Les diatopismes utilisés sont trop divers (3.1.), pour la plupart de fréquence faible (3.2.), et rarement mis en relief par l'auteur – à l'aide de procédés qui affichent des finalités d'emploi diverses (3.3.). En outre, les diatopismes qui sont présentés comme emblématiques de la région dans le discours par Y. Viollier sont rares. Ce sont eux qui contribuent effectivement à la construction discursive originale des régions qui sont mises en scène. Or, l'auteur ne se fonde pas pour cela sur des clichés largement partagés avec les lecteurs visés, ni avec d'autres locuteurs en Vendée : le nombre de diatopismes qui sont jugés caractéristiques de la région par ces derniers est faible, selon nos enquêtes de terrain (3.1., 3.4.2.).

Il nous semble primordial pour l'analyse variationnelle de diatopismes de mener des enquêtes – et ce dans la communauté sociolinguistique sous étude, mais aussi à l'échelle de la francophonie. De telles enquêtes sociolinguistiques systématiques permettraient de mieux cerner les répartitions aréologiques des faits de langue, et d'identifier les diatopismes de statut, écartés de notre nomenclature (1.3.), en complément du recours à un véritable corpus de référence équilibré qui couvrirait les différentes aires de la francophonie (Wissner 2012a).

Il serait également fructueux de comparer l'exploitation de diatopismes dans différents textes en appliquant et adaptant notre paradigme d'analyse pour l'étude d'autres œuvres littéraires ou d'autres genres de discours – qu'ils soient de langue française ou qu'ils relèvent d'autres langues. En complétant ou corrigeant l'approche proposée ici, des analyses systématiques comparatives qui seraient conceptuellement et méthodologiquement comparables permettraient alors de décrire le fonctionnement variable ou régulier des diatopismes dans la diversité des manifestations discursives d'une langue.

5. Références bibliographiques et sitographiques

5.1. Le corpus primaire : les romans d'Yves Viollier

Le corpus primaire exclut les derniers romans d'Y. Viollier (2010-2012), où ce dernier recourt aussi à des diatopismes de façon ciblée, et tend à les mettre en relief (Wissner *soumis pour publication*).

1972. *Un Tristan pour Iseut, Raymonde : récits*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, coll. Les Romans de la Terre [*Tristan* 1972, *Raymonde* 1972].
1974. *Lise : roman*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, coll. Les Romans Cercle d'Or [*Lise* 1974].
1975. *Les noces de Claudine. Chronique*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, coll. Le Fil de la Vie [*Claudine* 1975].
1979. *Retour à Malvoisine : roman* [réécriture 1997. *La Malvoisine*], Paris, Éd. universitaires, J.-P. Delarge [*Malvoisine* 1979].
1980. *La Mariennée : roman*, Paris, Éd. universitaires, J.-P. Delarge [*Mariennée* 1980].
1982. *La cabane à Satan : roman*, Paris, Éd. universitaires (avant J.-P. Delarge) [*Satan* 1982].
1985. *La chasse aux loups : roman*, Paris, Éd. Flammarion [*Loups* 1985].
1986. *Le grand cortège : roman*, Paris, Éd. Flammarion [*Cortège* 1986].
1988. *Jeanne la Polonaise : roman (Jeanne la Polonaise I)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition France Loisirs, Paris 1988) [*Jeanne* 1988].
1989. *Il neige encore à Varsovie (Jeanne la Polonaise II)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Neige* 1989].
1990. *La force des larmes : roman (Jeanne la Polonaise III)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Larmes* 1990].
1992. *Par un si long détour : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Détour* 1992].
1994. *Les pêches de vigne : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Vigne* 1994].
1996. *Les saisons de Vendée : roman (Saisons de Vendée I)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Saisons* 1996].
1998. *L'étoile du bouvier : roman (Saisons de Vendée II)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Bouvier* 1998].
1999. *Le chemin de Fontfroide : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Fontfroide* 1999].
- 2000a. *Les noces de Claudine* [1975], Paris, Robert Laffont, édition Pocket [*Claudine* 2000].

- 2000b. *Notre-Dame des Caraïbes : roman (Saisons de Vendée III)*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Caraïbes* 2000].
2001. *Les lilas de mer : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive (cité en édition Pocket, coll. Terroir) [*Lilas* 2001].
2002. *Les sœurs Robin : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Robin* 2002].
2003. *L'orgueil de la tribu : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Tribu* 2003].
2004. *Elle voulait toucher le ciel : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive [*Ciel* 2004].
2005. *La flèche rouge : roman*, Paris, Robert Laffont [*Flèche* 2005].
2006. *La chanson de Molly Malone : roman*, Paris, Robert Laffont [*Molly* 2006].
2007. *La mère*, Paris, Robert Laffont [*Mère* 2007].
2008. *La route de glace*, Paris, Robert Laffont [*Glace* 2008].
2009. *Aide-toi et le ciel...*, Paris, Robert Laffont [*Aide* 2009].

5.2. Le corpus de référence

Les sigles de notre corpus de référence, minimal et élargi (1.2.1.2.), sont également intégrées et résolues dans la bibliographie (5.3.).

Ac – ALO – ArantèleGramVendée 1982 – BauchePop 1951⁵ – BauchePop 1920 – BDLP – BuFouYeu 1985 – CaradecArgot – CharierRézVendée 2011 – CollinetRézSables 2002, 2003 – CorbrejaudNoirmoutier 2005 – DangirardRézVendée 2005 – DEAF – DG – DRF – DRF ms. – DRF Compl 2007 – DRF Index – EnqDRF – FavrePoit 1867/1881 – FemmesRézVendée 2005 – FEW – FreiGram 1929 – GachignardMaillezais 1983 – GautierGramPoit 1993 – GautierContesVendée 1986 – Gdf, GdfC – GLLF – GrevisseGoosse 2008¹⁴ – GuérinElle 1892 – GuiraudPop – Huguet – LalannePoit 1867 – LaChausséeSables 1966 – Lar 1866-1876, 1897-1904, 1928-1933, 1960-1964, 1982-1985, 2004 – LaRévellièrreMontaigu 1809 – LemaîtreClouzotPoit 1908 – *Le Monde* 1939-2004 – Littré – MartinetWalterPhon 1973 – MichaelisPassyPhon 1914² – MourainRézMaraisV 2003 – NyropGramHist – PignonÉvPhonPoit 1960 – PignonGentePoit 1960 – PiveteaPoit 2006² – PiveteaMaraisP 1987 – PR – RézFrance 1999 – RézOuest 1984, 1990 – RézVendée 2009 – RézVendéeVoyageurs 2010, 2011 – RézVouvant 1976 – RichessesRéz 2007 – RichessesThib 2008 – Rob – SefcoOuest 1978, 1992-1999, 2004 – SimonneauElle – SvensonMaraisV 1959 – TL – TLF – VaudoréBocageV 2003.

5.3. Bibliographie

La bibliographie regroupe toutes les références bibliographiques et sitographiques que nous avons consultées et citées ; ceci exclut les sources citées par l'intermédiaire d'ouvrages de référence au sein des articles lexicographiques.

La liste intègre également les sigles. Ceux-ci ont été repris à la *Romanische Sprachgeschichte* (HSK : Ernst *et al.* 2003-2008) et à la lexicologie historique, pour les documents anciens (FEW ; aussi DEAFCompl), ou proposés par le DRF ou par nous-même, sur le modèle de ce dernier (DRF, 1089-1118).

Abbaye de Trévoux, 1743 ; 1752. *Dictionnaire universel françois et latin*, Paris, Delaune / Ganeau / Gaudoin / Legras, 1743, vol. I-V ; Paris, Compagnie des libraires associés, 1752, vol. I-VII (Trév + année).

Ac = Dictionnaire de l'Académie française

Achard-Bayle, Guy, 2008. *Les Réalités Conceptuelles. Identité ^{et/en} Fiction*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. Recherches textuelles 8.

ACILFR, ACILPR XVI-XXVI = *Actes des Congrès Internationaux de Linguistique et de Philologie Romanes* (1985 – à paraître)

Adam, Jean-Michel, 1997. *Le style dans la langue : une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, coll. Sciences des discours.

Adam, Jean-Michel, 2001. « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent et comment faire* ? », *Langages* CXLI, 10-27.

Adam, Jean-Michel, 2004 [1999]. *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* [cf. 2008², Paris, A. Colin, Cursus Linguistique], Paris, Nathan, coll. Fac. Linguistique.

Adam, Jean-Michel, 2011³ [2005]. *La linguistique textuelle* [2008²], Paris, A. Colin, coll. Cursus. Linguistique.

ALBRAM 1975-1983 = Guillaume/Chauveau 1975-1983

ALF 1902-1920 = Gilliéron/Edmont 1902-1920

ALG 1954-1973 = Séguy 1954-1973

Alibert, Louis, 1965. *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'Études Occitanes.

ALLOc 1978-1993 = Ravier 1978-1993

ALO = Massignon/Horiot 1971-1983

Amossy, Ruth / Herschberg Pierrot, Anne, 1997. *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société* [réimpr. 2005], Paris, Nathan, coll. Lettres et sciences sociales 128.

Antoine, Gérald *et al.* (ed.), 1985-2000. *Histoire de la langue française*, Paris, CNRS Éditions, vol. I-III [HLFAnt].

Arantèle, 1982. *Grammaire des parlers du Bas-Poitou*, La Roche-sur-Yon, Arantèle, coll. Le Béa parlange 2 [ArantèleGramVendée 1982].

Arantèle, 1983. *Vie mentale, affective, sociale. La vie mentale et affective, l'enfance, l'âge adulte, la vie sociale*, La Roche-sur-Yon, Arantèle, coll. Le Béa parlange 5.

Arantèle, 1986. *L'habitat. La vie domestique et professionnelle*, La Roche-sur-Yon, Arantèle, coll. Le Béa parlange 6.

Arantèle, 1987. *La faune, la flore. Le cadre géographique, la faune et la flore sauvage*, La Roche-sur-Yon, Arantèle, coll. Le Béa parlange 3.

ArantèleGramVendée 1982 = Arantèle 1982

ATILF-CNRS (ed.), 2009. *Dictionnaire du Moyen Français 1330 – 1500* (anciennement Base de lexiques de moyen français BLMF) [DMF2003], DMF2009² (mise à jour du 16/09/2009). Dictionnaire augmenté et partiellement synthétisé en accès libre. < <http://www.atilf.fr/dmf/> >, Nancy, ATILF-CNRS (DMF2009).

Auerbach, Erich, 1994⁹ [1946]. *Mimesis : dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*, Tübingen, Francke, coll. Sammlung Dalp 90.

Auffray, Régis, 2007. *Le Petit Matao. Dictionnaire Gallo-Français, Français-Gallo*, Rennes, Rue des Scribes Éditions.

Austin, John Langshaw, 1992² [1962]. *How to do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.

Authier-Revuz, Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Thèse (Paris), Paris, Larousse, coll. Sciences du langage, vol. I-II.

Azaïs, Gabriel, 1877-1878. *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, Montpellier, Société pour l'Étude des Langues Romanes, vol. I-III.

Baethge, Constanze, 2006. « Parole atopique et sagesse infuse dans *La Pluie d'été* de Marguerite Duras », in : Grenouillet, Corinne / Reverzy, Éléonore (ed.), *Les voix du peuple dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles : actes du colloque de Strasbourg, 12, 13 et 14 mai 2005 organisé par le Centre de recherches Idées, esthétique et littérature*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 327-338.

Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch, 1978 [1975]. *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard (trad. du russe par Daria Olivier).

Bakhtine, Mikhaïl Mikhaïlovitch, 1989. « Epos und Roman. Zur Methodologie der Romanforschung », in : Kowalski, Edward / Wegner, Michael (ed.), *Formen der Zeit im Roman. Untersuchungen zur historischen Poetik*, Francfort-sur-Main, Fischer, 210-251.

Baldinger, Kurt (dir.), 1974-1989 / Möhren, Frankwalt (dir.), 2001- . *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, actuellement lettres G (1974) à K (2008) ainsi que F (1^{er} fasc.), Québec, Presses de l'Université Laval / Tübingen, Niemeyer (DEAF).

Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, H. Buske, coll. Kreolische Bibliothek.

Barkan, Pierre, 1961-1962 ; 1963 ; 1965 ; 1966-1967. « Le français régional de la Vendée. Essai de détermination en vue de son intégration éventuelle dans un < Thesaurus de la langue française > [sous-titre de la publ. de 1961-1962] », *Annales de la Société d'Émulation de la Vendée*, 61-82 ; 28-40 ; 62-81 ; 141-153.

Barkan, Pierre, 1969. « *Le français régional*, prolongement et survie des parlers locaux », *Revue de la SEFCO* IV, 80-87.

Barkan, Pierre, 1980. « Notes brèves sur le vocabulaire d'Hervé Bazin dans le 'Cri de la Chouette', *Grasset 1972* », *Dico-plus* IV/15, 32.

Barrault, Bernard, 2009 : courriel personnel du 02/03/2009 que nous a envoyé le directeur littéraire d'Y. Viollier suite à une demande de renseignement au sujet des chiffres et de la répartition géographique des ventes de l'œuvre de l'écrivain aux Éditions Robert Laffont.

- Barsi, Monica / Brancaglioni, Cristina, 2008. « Au-delà du dictionnaire scolaire : la Base de données lexicographiques panfrancophone », in : Cormier, Monique C. / Boulanger, Jean-Claude (ed.), *Les dictionnaires de langue française au Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 341-368.
- Bauche, Henri, 1920. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot (BauchePop 1920).
- Bauche, Henri, 1951⁵ [1920]. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot (BauchePop 1951⁵).
- BauchePop 1920, 1951⁵ = Bauche 1920, 1951⁵
- Baylon, Christian / Fabre, Paul, 2002² [1975]. *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigés* [cf. 1990²], Paris, Nathan, coll. Fac. Linguistique.
- BDLP = Poirier (resp.) 2001-2011
- BDP = Wartburg/Keller/Geuljans 1969²
- BéaParlange = Arantèle 1983-1987
- Beauchet-Filleau, Henri, 1864. *Essai sur le patois poitevin ou Petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne [DSèvres] et les communes voisines* (réimpr. 1970 Slatkine), Niort, Clouzot / Melle, Ch. Moreau.
- Beaulieu, Camille (ed.), 1930. *Burgaud des Marets, Fables et Contes en patois saintongeais*, La Rochelle, Rupella.
- Beaumarchais, Jean-Pierre / Couty, Daniel / Rey, Alain, 1994 [1984]. *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, vol. I-IV.
- Begriffsystem = Hallig/Wartburg 1963²
- Beiheft = Wartburg (von) 2010³
- Bergeron, Léandre, 1980. *Dictionnaire de la langue québécoise*, Québec, VLB Éditeur.
- Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, 2008. *On va le dire comme ça : dictionnaire des expressions quotidiennes*, Paris, Balland.
- Bertrand, Jean-Pierre, 1999. « Cent cinquante ans de musique populaire (on sonne à nouveau de la veuze en Vendée) », *Recherches Vendéennes VI (La Vendée, histoire d'un siècle : 1900-2000)*, 489-494.
- BHVF : Base Historique du Vocabulaire Français, constituée des 48 volumes de la série DDL. Ressource informatique consultée par l'intermédiaire des hyperliens du TLFi, en accès libre. < <http://www.atilf.fr> >.
- Biographie universelle ancienne et moderne, 1812. ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud Frères, vol. V.
- Blanchère, Henri de la, 1868. *La pêche et les poissons. Nouveau dictionnaire général des pêches*, Paris, Delagrave.

- Blanchet, Philippe, 1995. « L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethno-sociolinguistique d'interférences interlinguales », *Interrogation-2*, 197-213.
- Boisdeffre, Pierre de, 1985 [1958]. *Histoire de la littérature de langue française : des années 1930 aux années 1980. Roman – théâtre*, nouvelle édition entièrement refondue, Paris, Perrin.
- Bordas, Éric / Barel-Moisan, Claire / Bonnet, Gilles *et al.*, 2002. *L'analyse littéraire. Notions et repères*, Paris, Nathan, coll. Fac. Lettres.
- Borel, Pierre, 1750² [1655, 1667]. *Dictionnaire des termes du vieux français, ou Trésor de Recherches & Antiquités Gauloises & Françaises*, publ. dans la deuxième partie du vol. II de Ménage 1750, Paris, Briasson.
- Boulanger, Pierre, 1995. *Petit Lexique du Vocabulaire des Légistes du Confolentais sous l'Ancien Régime*, Saint Jean d'Angély, SEFCO.
- Bourciez, Jean / Bourciez, Édouard, 1967. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, coll. Tradition de l'humanisme 3.
- Bourdieu, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre, 1985. « Existe-t-il une littérature belge ? », *Études de Lettres : revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne* 1984.1985 oct.-déc., 3-7.
- Bouvier, Jean-Claude / Martel, Claude, 2006. « Marqueurs du français régional dans l'écrit », in : Salmon, Gilbert-Lucien (ed.), *Les régiolectes du français. Actes du 3^e Colloque du Centre de Recherches et d'Études Rhénanes, Mulhouse novembre 1993*, Paris, H. Champion, coll. Travaux et recherches des Universités rhénanes 19, 79-90.
- Brabanter, Philippe de, 2005. « L'autonymie : Philosophes du langage et autonymie : Une déjà longue histoire », *HEL XXVII/1*, 11-43.
- Brasseur, Patrice, 1988. *Dictionnaire patois du canton de Blain de Louis Bizeul* [ca 1850], Nantes, Université de Nantes.
- Brasseur, Patrice / Chauveau, Jean-Paul, 1990. *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer, coll. Canadiana Romanica 5.
- Braunmüller, Kurt, 1987. « Zur Ausdrucks-, Appell- und Darstellungsfunktion von Dialekten in der Literatur. Semiotische Untersuchungen anhand skandinavischer Prosatexte », in : Goetsch, Paul (ed.), *Dialekte und Fremdsprachen in der Literatur*, Tübingen, Narr, coll. Script-Oralia 2, 11-26.
- Brinker, Klaus, 2005⁶ [1988]. *Linguistische Textanalyse. Eine Einführung in Grundbegriffe und Methoden*, Berlin, Erich Schmidt Verlag, coll. Grundlagen der Germanistik 29.
- Buchi, Éva / Schweickard, Wolfgang (ed.), 2008- . *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF-CRNS, site Internet. < <http://www.atilf.fr/DERom> > [DÉRom].
- Bühler, Karl, 1969. « Das Schema der Sprachfunktion » [1933], in : id., *Die Axiomatik der Sprachwissenschaften*, Francfort-sur-Main, Vittorio Klostermann, 94-117.
- BuFouYeu 1985 = Bugeon/Fournier (ed.) 1985

- Bugeon, Claude / Fournier, Thierry (ed.), 1985. *Le parler Islais. Mille et quelques mots d'ici et proverbes. Aide-mémoire afin de ne pas perdrela [sic] < langue >*, Clisson, API (Activités Populaires Islaises), coll. Encyclopédie Permanente Islaise 1 [BuFouYeu 1985].
- Cappeau, Paul / Gadet, Françoise, 2007. « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale », *Revue Française de Linguistique Appliquée* XII/1, 99-110.
- CaradecArgot = Caradec 2001
- Carles, Hélène, à paraître [2013]. « Pour un Trésor Galloroman des Origines : les lexèmes vernaculaires et les toponymes délexicaux dans les plus anciennes chartes originales latines », in : ACILPR XXVI.
- Carnap, Rudolph, 1934. *Logische Syntax der Sprache*, réimpression 1968, Wien, Verlag von Julius Springer.
- Cavoleau, Jean Alexandre, 1844. *Statistique ou description générale du département de la Vendée*, augmentée par A. D. de la Fontenelle de Vaudoré, Fontenay-le-Comte, Robuchon.
- Chaigne, Edgar, 1995. *Le Parlanjhe. Patois pittoresque des pays de l'Ouest. Charentes, Poitou, Vendée*, Bordeaux, Aubéron.
- Chaigne, Edgar, 1997. *Trésors du parler des pays de l'Ouest. Poitou, Charentes, Vendée*, Bordeaux, Aubéron.
- Chambon, Jean-Pierre, 1989. « Démimologiques : délocutivité et zoonymie dans le domaine galloroman », *BSL* LXXXIV, 81-109.
- Chambon, Jean-Pierre, 1991a. « À propos de *gros sous* et de *doigts de pied* chez Rimbaud », *Parade Sauvage, revue d'études rimbaldiennes* VIII, 9-15.
- Chambon, Jean-Pierre, 1991b. « Ornithonymes délocutifs en franco-québécois », *Langues et linguistique* XVII, 141-146.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997a. « Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique », *Lalies* XVII (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 2-7 septembre 1996), 33-53.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997b. « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata », *Lalies* XVII (Actes des sessions de linguistique et de littérature, Aussois, 2-7 septembre 1996), 7-31.
- Chambon, Jean-Pierre, 2004. « Les centres urbains directeurs du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence : esquisse d'une synthèse cartographique », *RLiR* LXVIII/269-270, 5-13.
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. « Après le Dictionnaire des régionalismes de France : bilan et perspectives [1993-2003] », in : Glessgen, Martin-Dietrich / Thibault, André (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 3-29.
- Chambon, Jean-Pierre, 2007. « Éléments du français parlé à Ronchamp (Haute-Saône) et dans ses environs à la fin du xx^e et au début du XXI^e siècle », in : RichessesRéz 2007, 255-270.

- Chambon, Jean-Pierre / Carles, Hélène, 2007. « À propos du traitement des emprunts à l'occitan dans le *Trésor de la Langue Française* », in : RichessesRéz 2007, 313-325.
- Chambon, Jean-Pierre / Grélois, Emmanuel, 2007. « Pour la révision de l'article *cheire* du *Trésor de la Langue Française* », in : RichessesRéz 2007, 327-360.
- Charaudeau, Patrick / Maingueneau, Dominique (ed.), 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CharierRézVendée 2011 = Rézeau 2011a
- Chatelain-Courtois, Martine, 1984. *Les Mots du vin et de l'ivresse*, Paris, Belin, coll. Le français retrouvé 10.
- Chaudenson, Robert, 1974. *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, H. Champion, vol. I-II.
- Chauveau, Jean-Paul, 1979. « Le parler régional dans les romans angevins de René Bazin », in : Cesbron, Georges (ed.), *Les Angevins de la littérature. Actes du colloque des 14, 15, 16 décembre 1978 organisé par le Département de Lettres Modernes et Classiques de l'Université d'Angers*, Angers, Presses universitaires de Angers, 290-322.
- Chauveau, Jean-Paul, 2003. « L'utilisation du Dictionnaire de F. Godefroy dans le FEW », in : Duval, Frédéric (ed.), *Frédéric Godefroy. Actes du X^e Colloque international sur le moyen français, Metz, 12-14 juin 2002*, Paris, École des Chartes, coll. Mémoires et Documents de l'École des Chartes 121, 323-344.
- Chauveau, Jean-Paul, 2005. « Régionalismes et dialectalismes : quelques exemples manceaux », in : Glessgen, Martin-Dietrich / Thibault, André (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France, Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 31-44.
- Chauveau, Jean-Paul, 2007a. « Expansion différenciée des régionalismes et des dialectalismes : Quelques cas bretons », in : ACILPR XXIV, vol. IV, sect. XII, 297-313.
- Chauveau, Jean-Paul, 2007b. « Régionalismes et littérature : les Terres Froides (Isère) au milieu du xx^e siècle d'après le roman de Michel Picard, *À Pierre fendre* (2005) », in : RichessesRéz 2007, 203-253.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009. « Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés : quelques exemples de consonnes finales », in : Baronian, Luc / Martineau, France (ed.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Laval, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, 77-92.
- Chauveau, Jean-Paul, 2010. « Dialectes et français dans la formation des français expatriés en Amérique », in : ACILPR XXV, vol. VII, 251-260.
- Chevrier, Jean-Jacques / Chenin, Guillaume / Le Quellec, Jean-Loïc, 2007. *2189 proverbes et dictons en Poitou-Charentes-Vendée*, La Crèche, Geste éditions, coll. Geste poche.
- Clas, André / Seutin, Émile (ed.), 1979. *Richesses et particularités de la langue écrite du Québec*, Montréal, Université de Montréal, Département de linguistique et philologie, coll. Observatoire du français contemporain, vol. I.

- Clément, Jean-Michel (dir.), 1981. *Larousse agricole*, Paris, Larousse.
- Cloonan, William / Postel, Jean-Philippe, 1995. « The Reviews in Review : The Novel in 1994 », *The French Review* LXVIII/6, 919-926.
- Cloonan, William / Postel, Jean-Philippe, 1997. « Literary Agents and the Novel in 1996 », *The French Review* LXX/6, 796-806.
- CollinetRézSables 2002, 2003 = Gérard 2002, 2003
- Corbrejaud, Clément, 2005. *Petit dictionnaire de patois Noirmoutin [sic]*, Noirmoutier, Édition des Amis de l'Île de Noirmoutier [CorbrejaudNoirmoutier 2005].
- CorbrejaudNoirmoutier 2005 = Corbrejaud 2005
- Cormeau, Henry, 1912. *Terroirs mauges : miettes d'une vie provinciale*, Paris, G. Crès, vol. I-II (glossaire : vol. I).
- Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.
- Corneille, Thomas, 1694. *Le Dictionnaire des arts et des sciences*, Paris, Coignard, vol. I-II. Texte intégral consulté sur cédérom (s.ed.), *Grand atelier historique de la langue française* 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF.
- Cotgrave, Randle, 1611. *A Dictionarie of the French and English tongues*, London (réimpression 2011, Genève, Slatkine) (Cotgrave).
- Coutier, Martine, 2007. *Dictionnaire de la langue du vin*, Paris, CNRS Éditions.
- DangirardRézVendée 2005 = Gérard 2005
- Daubrée, L. / Bouville, Raoul de Drouin de, 1902. *Pêche fluviale en France. Principaux engins et modes de pêche autorisés ou interdits*, Paris, Imprimerie Nationale.
- Dauzat, Albert, 1987 [1951]. *Dictionnaire étymologique de noms et prénoms de France*, réimpr. de 1987, (quatrième ?) édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, Larousse, coll. Références Larousse.
- Dauzat, Albert / Rostaing, Charles, 1963. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse (DNLF).
- DEAF = Baldinger (dir.) 1974-
- DEAFCompl = Möhren 2007
- Delesalle, Georges, 1896. *Dictionnaire Argot-Français & Français-Argot*, préface de Jean Richepin, Paris, P. Ollendorf.
- Demougouin, Jacques, 1992 [1985]. *Dictionnaire des littératures française et étrangères*, nouvelle édition, Paris, Larousse.
- DÉRom = Buchi/Schweickard (ed.) 2008-
- DG = Hatzfeld/Darmesteter 1890-1900
- DHFQ 1998 = Poirier (ed.) 1998
- Dictionnaire de l'Académie française* 1694¹-1992⁹, Paris, consulté dans ses éditions informatisées, 1792⁴, 1932-1935⁸, 1992⁹- , par l'intermédiaire des hyperliens du TLFi, en accès libre. < <http://www.atilf.fr> >, de même qu'en version papier (Ac + année).

- Dionne, Narcisse-Eutrope, 1909. *Le parler populaire des Canadiens français* [aussi 1974, reproduction à Québec, Presses de l'Université de Laval], Québec, Garneau.
- Ditchy, Jay K., 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz, coll. Société de Publications romanes et françaises.
- DLF = Valdman/Rottet *et al.* 2010
- DMF2009 = ATILF-CNRS 2009
- DNLF = Dauzat/Rostaing 1963
- Doujat, Jean, 1895. *Dictiounari moundi dé Jean Doujat... Dictionnaire de la langue toulousaine, contenant principalement les mots les plus éloignés du français, avec leur explication, augmenté du virement des mots anciens aux typiques dires d'aujourd'hui par G. Visner*, Toulouse, Bureaux de « lé Gril ».
- DRF = Rézeau (ed.) 2001a
- DRF ms. = Rézeau (ed.) 1999-2000
- DRFA = Rézeau 2007a
- DRFcompl 2007 = Rézeau 2007c
- DRFIndex = Rézeau 2001b
- Drouhet, Jean, 1878. *Les Œuvres de Jean Drouhet [ca 1660 à ca 1673]*, nouvelle édition avec notice et commentaires par Alfred Richard, Poitiers, E. Druincaud.
- Dryhurst, James, 1996. *Claude Michelet, La Grande Muraille*, Glasgow, University of Glasgow French and German Publications, coll. Glasgow Introductory Guides to French Literature 37.
- DSR = Thibault 1997
- Dubois, Ulysse / Angibaud, James / Renaud, Michel (ed.), 2004. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois : Lexique Français / Poitevin-Saintongeais*, Saint-Jean-d'Angély (Les Granges), SEFCO, coll. Langue et civilisation régionales, vol. V [SefcoOuest + année].
- Dubois, Ulysse / Migaud, Jean-François / Renaud, Michel *et al.* (ed.), 1992-1999. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Saint-Jean-d'Angély (Les Granges), SEFCO, coll. Langue et civilisation régionales, vol. I-IV [SefcoOuest + année].
- DuCange = Du Cange 1883-1887
- Du Cange, Charles Du Fresne, 1883-1887. *Glossarium mediae et infimae latinitatis conditum a Carolo du Fresne, domino Du Cange [...]*, édition augmentée [cf. 1688 *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis [...]*], Niort, L. Favre, vol. I-X [DuCange].
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, coll. Propositions.
- Ducrot, Oswald / Schaeffer, Jean-Marie, 1995² [1972]. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* [réimpr. 1999²], Paris, Seuil, coll. Points, série Essais.
- Duguet, Jacques, 1978. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, 1^{er} fasc. (n° spécial d'Aiguaiine), Saint-Savinien (Grandjean), SEFCO, coll. Langue et civilisation régionales [SefcoOuest 1978].

- Duguet, Jacques, 1995. *Noms de lieux des Charentes. Introduction à la toponymie*, Paris, Bonneton.
- Dulong, Gaston, 1989. *Dictionnaire des canadianismes* [cf. 1999²], s.l., Spententrion / Larousse Canada.
- Du Pineau, Gabriel-Joseph / Rézeau, Pierre (ed.), 1989. *Dictionnaire angevin et français (1746-1748) de Gabriel-Joseph Du Pineau*, Paris, Klincksieck, coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes 4 (DuPineauR [1746-1748]).
- DuPineauR [1746-1748] = Du Pineau/Rézeau (ed.) 1989
- Dupont, Marie-Thérèse, 1997. *Expressions et Proverbes du Bas Poitou*, Pouzauges, Dupont.
- Durand, Jacques, 2009. « Essai de panorama phonologique : les accents du Midi », in : Baronian, Luc / Martineau, France (ed.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Laval, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, 123-170.
- Ecker, Hans-Peter, 1989. « Region und Regionalismus : Bezugspunkte für Literatur oder Kategorien der Literaturwissenschaft ? », *Dtsch. Vjschr. Lit.wiss.* LXIII, 295-314.
- Ecker, Hans-Peter, 1997. « « Authentizität ». Über eine problematische Qualität regional orientierter Literatur », in : Maler, Anselm (ed.), *Literatur und Regionalität*, Francfort-sur-Main, Lang, coll. Studien zur neueren Literatur 4, 9-22.
- Eco, Umberto, 1985. *Lector in fabula ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, B. Grasset, coll. Figures (trad. de l'italien [1979] par Myriem Bouzaher).
- EnqDRF + région + ms. : manuscrits des enquêtes menées 1994-1996 dans chaque département du Centre-ouest dans le cadre de la préparation du DRF, consultables à la bibliothèque du FEW, ATILF-CNRS, à Nancy (EnqDRF [+ région + ms.]).
- EnqWissVendée, 2006, 2009, 2010 : manuscrits de nos enquêtes orales menées en Vendée du 11 au 16 juillet 2006, et du 22 au 31 juillet 2009 dans le cadre du présent projet, auprès de huit et vingt-huit locuteurs respectivement, complétés des manuscrits d'enquêtes orales complémentaires menées par téléphone en juin 2010 (le 02/06, 10/06, 15/06 et 21/06), auprès de dix locuteurs vendéens aussi enquêtés en 2009 [EnqWissVendée + année].
- Entretiens, 2003, 2010 : Entretiens téléphoniques avec l'écrivain Y. Viollier menés par nous-même le 14 avril 2003 et le mercredi 19, vendredi 21 et vendredi 28 mai, ainsi que le mardi 1 juin 2010.
- Entretiens, 2006, 2009 : Entretiens avec l'écrivain Y. Viollier menés par nous-même le mercredi 12 juillet 2006 et le mercredi 29 juillet 2009 à Épinay, lieu-dit du Bourg-sous-la-Roche en Vendée en son domicile.
- Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian *et al.* (ed.), 2003-2008. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin / New York, de Gruyter, coll. Manuels de linguistique et des sciences de communication / HSK 23, vol. I-III (HSK).
- Estalens, Jean-François de, 1993. *Dictionnaire français-gascon. Des notions aux mots*, Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, coll. Études romanes, vol. I-II.

- Estienne, Robert, 1549² [1539]. *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, tournez en latin*, corrigé et augmenté, Paris, Robert Estienne.
- Eudel, Paul, 1884. *Les locutions nantaises*, Nantes, A. Morel.
- Favre, Léopold, 1867. *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, suivi du *Supplément aux glossaires du Poitou publiés jusqu'à ce jour* 1881, Niort, Robin et Favre [FavrePoit 1867 / 1881].
- FavrePoit 1867/1881 = Favre 1867, suppl. 1881
- Fellerer, Jan, 2001. « Typologie textuelle », in : LRL, vol. I/2, 730-771.
- FemmesRézVendée 2005 = Rouchette 2005
- Féraud, Jean-François Abbé, 1761. *Dictionnaire grammatical de la langue françoise*, Avignon, Girard. Texte intégral consulté sur cédérom (s.ed.), *Grand atelier historique de la langue française* 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF.
- FEW = Wartburg (von) 1922-2002
- FLI : Fichier lexical informatisé. Base de données du français québécois du XVI^e au XX^e siècles, en accès libre < <http://www.tfq.ulaval.ca/fichier/> >.
- Fordant, Laurent, 1999. *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives et Culture.
- Francard, Michel / Géron, Geneviève / Wilmet, Régine, 2003. « Les < belgicisms > sont-ils < belges > ? La nomenclature du *Dictionnaire du français en Belgique* », in : Nobel, Pierre (ed.), *Variations linguistiques. Koinè, dialectes, français régionaux*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Journées d'étude du programme pluriformation « formes, langages et identités dans les sociétés multiculturelles » 1 : Littéraire, 137-150.
- Franconie, Hélène, 1991. « Spécificité du régionalisme écrit : expérience de dépouillement de Jean Anglade », in : Pelen, Jean-Noël / Martel, Claude (ed.), *Parlers et cultures : le français régional*, Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. Bulletin du GdR 009 IX, 46-51.
- FRANTEXT : ATILF-CNRS, 1999- . Base de données textuelles avec accès réservé aux abonnés. < <http://www.frantext.fr/> >, Nancy, ATILF-CNRS.
- Frei, Henri, 1929. *La grammaire des fautes*, Thèse (Genève), Genève, Kundig ; Paris, Geuthner ; Leipzig, Harrassowitz [FreiGram 1929].
- FreiGram 1929 = Frei 1929
- Fur = Furetière 1690
- Furetière, Antoine, 1690. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, vol. I-III. Texte intégral consulté sur cédérom (s.ed.), *Grand atelier historique de la langue française* 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF (Fur 1690).
- Gachignard, Pierre, 1983. *Dictionnaire du patois du Marais Poitevin. Particulièrement celui du Canton de Maillezais et des Communes voisines de Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres*, Marseille, Laffitte [GachignardMaillezais 1983].
- GachignardMaillezais 1983 = Gachignard 1983

- Gadet, Françoise, 2007² [2003]. *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys, coll. L'Essentiel français.
- Galet, Pierre, 2000. *Dictionnaire encyclopédique des cépages*, Paris, Hachette, coll. Hachette Pratique.
- Gallet, [Charles-]Édouard, 1868. *La ville et la commune de Beauvoir-sur-Mer [Vendée]*, Nantes, Forest / Grimaud.
- Galli, Hugues, 2006. « Interrogation sur la préfixation (de la concurrence de certains préfixes) », *Lexique (Septentrion) XVII (La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane. Actes de la table ronde organisée le 24 mai 2002 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Lille, Presses universitaires du Septentrion)*, 117-132.
- Gauthier, Pierre, 1985. « Toponymie et peuplement en Bas-Poitou aux époques anciennes (préhistorique, gallo-romaine et du haut Moyen Age) », in : ACILFR XVI, vol. II, sect. I, 293-304.
- Gauthier, Pierre, 1996. *Noms de lieux du Poitou [Vienne, Deux-Sèvres, Vendée]. Introduction à la toponymie*, Paris, Bonneton.
- Gautier, Michel, 1986. *Contes populaires de Vendée. En béa parlange do Bas-Poétou, Les Sables-d'Olonne*, Le Cercle d'Or [GautierContesVendée 1986].
- Gautier, Michel, 1993. *Grammaire du poitevin-saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne et Charente, Charente-Maritime*, Mougou, Geste éditions, coll. Parlanjhe [GautierGramPoit 1993].
- GautierContesVendée 1986 = Gautier 1986
- GautierGramPoit 1993 = Gautier 1993
- Gazier, Augustin, 1880. *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794). Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de France, au début de la Révolution, suivis du Rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Urbain Domergue [...]* (extrait de la *RLaR* XV, 73), Paris, Durand et Pedone-Lauriel.
- Gdf, GdfC = Godefroy 1880-1902
- Genette, Gérard, 1972. *Figures III*, Paris, Seuil, coll. Poétique.
- Genette, Gérard, 1987. *Seuils*, Paris, Seuil, coll. Poétique.
- GentePoit → v. PignonGentePoit 1960
- Gérard, Alain, 2002. *Les Sables au temps de la grande pêche. Manuscrits de Collinet (1739-1782)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, coll. Mémoire de Vendée [CollinetRézSables 2002 [1739-1782]].
- Gérard, Alain, 2003. *Les Sables et la guerre de Vendée. Manuscrits de Collinet (1788-1804)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, coll. Mémoire de Vendée [CollinetRézSables 2003 [1788-1804]].
- Gérard, Alain, 2005. *La vie quotidienne en Vendée avant la Révolution. Journal inédit de Dangirard, le « pape » des protestants de La Rochelle (1781)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, coll. Mémoire de Vendée [DangirardRézVendée 2005 [1781]].
- Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond (ed.), 1902-1920. *Atlas linguistique de la France*, Paris, H. Champion (ALF).

- Giraud, Cédric / Renault, Jean-Baptiste / Tock, Benoît-Michel (ed.), 2010. *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, Nancy, Centre de Médiévistique Jean Schneider. Éd. électronique, Orléans, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (Telma), version 1 mise à jour (10 juin 2010). < <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte1323/> >.
- Glessgen, Martin-Dietrich, 2012² [2007]. *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, A. Colin, coll. U, série Linguistique.
- GLLF = Guilbert/Lagane/Niobey 1971-1978
- Glossaire du parler français au Canada*, 1930, Québec, L'Action Sociale (GPFC).
- Godefroy, Frédéric, 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Viewieg ; Bouillon, vol. I-X, avec complément (Gfd : 1880-1885, I-VII/1 ; GdfC : 1885-1902, VII/2-X).
- Goffman, Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit, coll. Le Sens commun, vol. 2 (trad. Alain Kihm).
- Gohier, Jacques (ed.), 1980. *Dictionnaire des écrivains d'aujourd'hui dans les pays d'Ouest. Normandie – Maine – Anjou – Touraine – Poitou-Charentes – Vendée*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or, vol. I.
- Google, 2012. *Google Recherche de Livres*, copyright 2012. Corpus de documents numérisés dus à plus de 10 000 éditeurs et auteurs originaires de plus de 100 pays en accès libre. < <http://books.google.fr/> >. Consulté en mode de Recherche 'Livres entiers ou en aperçu limité'. Données vérifiées sur l'original ou sur une reproduction en mode image (parfois en mode 'Livres entiers') (Google Print).
- Google Print = Google 2012
- Gougenheim, Georges, 1929. *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle, d'après le Petit dictionnaire du peuple de J. C. L. P. Desgranges (1821)*, Thèse Complémentaire en Lettres (Paris), Paris, Les Belles lettres.
- Goursaud, Albert / Robert, Maurice, 1981. *La société rurale traditionnelle en Limousin : ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche*, [Paris], Maisonneuve & Larose, coll. Contributions au folklore des provinces de France 13, vol. IV.
- GPFC = *Glossaire du parler français au Canada* 1930
- Grenouillet, Corinne / Reverzy, Éléonore (ed.), 2006. *Les voix du peuple dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles : actes du colloque de Strasbourg, 12, 13 et 14 mai 2005 organisé par le Centre de recherches Idées, esthétique et littérature*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- Greub, Yan / Chambon, Jean-Pierre, 2008. « Histoire des variétés régionales dans la Romania : français », in : HSK XXIII/3, 2552-2565.
- Grevisse, Maurice, 2008¹⁴ [1936]. *Le Bon Usage : Grammaire française. Maurice Grevisse*, refondue par André Goosse, Paris / Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot (GrevisseGoosse 2008¹⁴).
- GrevisseGoosse 2008¹⁴ = Grevisse 2008¹⁴
- Guérin, Jules, 1892. *Trelans et Rigourdaines. Essais de poésie en patois nellesais (de l'Île d'Elle, Vendée), dialecte bas poitevin*, Paris, Firmin-Diderot [GuérinElle 1892].
- GuérinElle 1892 = Guérin 1892

- Guichard, Paul, 1990. « À la recherche de l'identité régionale : La contribution de la littérature », *Folklore de France CCXXIII/1 (Actes des XIX^e Assises Nationales du Folklore Français. Les Sables-d'Olonne, 21 au 27 avril 1987)*, 19-22.
- Guilbert, Louis / Lagane, René / Niobey, Georges (ed.), 1971-1978. *Le Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, Paris, Larousse, vol. I-VII (GLLF).
- Guillaume, Gabriel / Chauveau, Jean-Paul, 1975-1983. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane de l'Anjou et du Maine (atlas linguistique armoricain roman)*, Paris, CNRS Éditions, vol. I-II (ALBRAM + année).
- Guiraud, Pierre, 1965. *Le français populaire*, première édition, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ? (GuiraudPop + 1965).
- GuiraudPop + 1965 = Guiraud 1965
- Guitteny, Eloi, 1970. *Le vieux langage du pays de Retz [Loire-Atlantique]. Lexique du parler régional*, Paimbœuf, Plaisance.
- Guitteny, Eloi, 1991. *Chroniques inédites d'un Vieux Paydret*, textes en parler du Pays de Retz présentés par Pierre Gauthier, avec une grammaire et un glossaire et illustré par Marc Guitteny, [Vouillé], Geste Éditions, coll. Parlanjhe.
- Gusteau, François, 1855-1861. *Poésies patoises, par l'abbé Gusteau [...] suivies d'un glossaire poitevin par M. Pressac*, Poitiers, H. Oudin.
- Hallig, Rudolf / Wartburg, Walther von, 1963² [1952]. *Begriffsystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas. Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie. Essai d'un schéma de classement*, Berlin, Akademie-Verlag, coll. Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft 19 (*Begriffsystem*).
- Hatzfeld, Adolphe / Darmesteter, Arsène, 1890-1900. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave (DG).
- Havard, Henry, 1887-1890. *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Maison Quantin, vol. I-IV.
- Hazaël-Massieux, Guy / Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1996. « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », in : Robillard, Didier de / Beniamino, Michel (ed.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, H. Champion, coll. Politique Linguistique 6, vol. II, 665-687.
- Hepp, Noémi, 1968. *Homère en France au XVII^e siècle*, Thèse en Lettres (Paris), Paris, Klincksieck, coll. Bibliothèque française et romane, série C, Études littéraires 18.
- HLFAnt = Antoine *et al.* (ed.) 1985-2000
- Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), 1988-2005. *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Tübingen, Niemeyer, vol. I-VIII (LRL).
- Horiot, Brigitte, 2004. « Analyse lexicologique d'un roman de Pierre Senillou : *L'Arantèle* », in : Mercier, Louis / Cajolet-Laganière, Hélène (ed.), *Français du Canada – Français de France. Actes du sixième colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Niemeyer, coll. Canadiana Romanica 18, 51-57.
- Horiot, Brigitte, 2009. « Présence des parlers régionaux de l'Ouest dans le TLF et dans quelques dictionnaires du français au Canada », in : Bagola, Beatrice (ed.),

Français du Canada, Français de France. Actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007, Tübingen, Niemeyer, coll. *Canadiana romanica* 23, 5-14.

HSK 2003-2008 = Ernst/Glessgen/Schmitt *et al.* 2003-2008

Huguet, Edmond, 1925-1967. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, É. Champion / H. Champion / Didier, vol. I-VII (Huguet).

ILQ = Poirier/Mercier (dir.) (1979-1986)

Imbs, Paul / Quemada, Bernard, 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS Éditions ; Gallimard, vol. I-XVI. Version informatique mise à jours en accès libre. < <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> >, Nancy, ATILF-CNRS (TLF).

Inventaire du château d'Écoyeux, 1787. Archives Départementales 17 (Cote 1J99). Texte complet présenté dans sa version et son orthographe originales, transcrit par Pierre Collenot, disponible en ligne sur le Site Histoire Passion, créé par Pierre Collenot (gestionnaire et propriétaire du site) en juillet 2006, consulté en version informatisée le 11/06/09. < <http://www.histoirepassion.eu/spip.php?article64> >.

Jakobson, Roman, 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, coll. Arguments 14 (trad. Nicolas Ruwet).

Jan, Eduard von, 1938. « Zum Problem des Regionalismus in der französischen Literatur », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* CLXXIII (n. s. LXXIII), 181-201.

Jaubert, Hippolyte-François, 1864² [1855-1856]. *Glossaire du Centre de la France*, Paris, N. Chaix (2 volumes en un).

Jaulin, Yannick, 1999. *La vie des roses. Les nouvelles aventures de Pougne-Hérisson en public*, spectacle enregistré à Paris en février 1995, audio-cédérom de Astérios Productions, Forcalquier, L'Autre Label.

Jauss, Hans-Robert, 1967. *Literaturgeschichte als Provokation der Literaturwissenschaft*, Konstanz, Universitätsverlag.

Jeandillou, Jean-François, 1997. *L'analyse textuelle*, Paris, A. Colin, coll. Cursus.

Jônain, P[ierre], 1869. *Dictionnaire du patois saintongeais*, Niort / Paris, Royan.

Jourdain, Élodie, 1956. *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Thèse (Paris), Paris, Klincksieck.

Juneau, Marcel, 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses universitaires de Laval, coll. Langue et littérature française au Canada 8.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1997³ [1980]. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* [cf. 2009⁴], Paris, A. Colin, coll. U, série Linguistique 367.

Kleiber, Georges, 1996. « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Métra* XLI/4, 567-589.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2001. « Langage parlé et langage écrit », in : LRL, vol. I/2, 584-627.

Koppen, Erwin, 1986. « Heimat international », in : Riesz, János / Boerner, Peter / Scholz, Bernhard (ed.), *Sensus Communis. Panorama de la situation actuelle en littérature comparée, Festschrift für Henry Remak*, Tübingen, Narr, 267-275.

- Kristol, Andres M., 2009. « Textes littéraires et sociolinguistique historique : quelques réflexions méthodologiques », in : Aquino-Weber, Dorothee / Cotelli, Sara / Kristol, Andres (ed.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies d'un champ disciplinaire émergent. Actes du Colloque Neuchâtel, 8-9 juin 2007*, Bern, P. Lang, 25-46.
- Lac = La Curne de Sainte-Palaye 1876
- La Charente-Maritime*, 1968 LXXV, Paris, J. Delmas & Cie, coll. Richesses de France.
- La Chaussée, François de, 1966. *Les parlers du Centre-Ouest de la Vendée*, Thèse (Paris), Paris, D'Artrey [LaChausséeSables 1966].
- LaChausséeSables 1966 = La Chaussée 1966
- Lachiver, Marcel, 1997. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris, Fayard.
- La Curne de Sainte-Palaye, 1876. *Dictionnaire historique de l'ancienne langue française*, Niort, L. Favre, vol. I-XL. Texte intégral consulté sur cédérom (s.ed.), *Grand atelier historique de la langue française*, 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF (Lac).
- Lagarde, André / Michard, Laurent, 2003 [1962]. *XX^e siècle. Les grands auteurs français : anthologie et histoire littéraire*, Paris, Bordas / SEJER.
- Lafont, Robert, 1971. *Décoloniser en France. Les régions face à l'Europe*, Paris, Gallimard, coll. Idées 231, série Idées actuelles.
- Lafont, Robert, 1993. *La Nation, l'État, les régions*, Paris, Berg international, coll. Pensée politique et sciences sociales.
- Lafont, Robert / Gardès-Madray, Françoise, 1976. *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse, coll. langue et langage.
- La Fontenelle de Vaudoré, A. D. de, av. 1847. « Glossaire » [de Niort, Bibl.mun., ms. 151 A], in : Rézeau, Pierre (ed.), 2003, *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, 300-339 [VaudoréBocageV 2003 [av. 1847]].
- Lalanne, Charles-Claude, 1867. *Glossaire du patois poitevin, précédé d'observations grammaticales*, tiré des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* XXXII/1 1867. Consulté dans la réimpression de l'édition de Poitiers 1868 : id., 1976. *Glossaire du patois poitevin*, Marseille, Lafitte [LalannePoit 1867].
- LalannePoit 1867 = Lalanne 1867
- Lambert, Louis, 1950. *Les coquillages comestibles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?.
- Lang, Ulrike, 1995. « Probleme beim Kommentieren sprachlicher Regionalismen in österreichischer Literatur am Beispiel von Johann Nestroy und Karl Kraus », *Modern Austrian Literature (MAL)* XXVIII/2, 19-30.
- La Révellière-Lépeaux, Louis-Marie, 1809. « Essai d'un vocabulaire vendéen », *Mémoires de l'Académie celtique*, 267-290 et 370-398 [LaRévellièreMontaigu 1809].
- Lar = Larousse
- LaRévellièreMontaigu 1809 = La Révellière-Lépeaux 1809

- Larousse 1866-1876 : Larousse, Pierre (ed.). *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Larousse, vol. I-XV, suppl. 1878 et 1890. Consulté sur cédérom 2002, Paris, Redon (Lar 1866-1876).
- Larousse 1897-1904 : Augé, Claude (ed.). *Nouveau Larousse illustré, Dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, Larousse, vol. I-VII, suppl. 1907 (Lar 1897-1904 / 1907).
- Larousse 1928-1933 : Augé, Paul (ed.). *Larousse du XX^e siècle en six volumes*, Paris, Larousse, vol. I-VI (Lar 1928-1933).
- Larousse 1960-1964 : s.ed. *Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Larousse, vol. I-X, suppl. 1969 et 1975 (Lar 1960-1964 / 1969 / 1975).
- Larousse 1982-1985 : s.ed. *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Larousse, vol. I-X (Lar 1982-1985).
- Larousse 2004 : s.ed. *Le petit Larousse, Dictionnaire multimédia, 100^e Édition 2005*. Version cédérom du *Petit Larousse*, Paris, Larousse [sans précision s'il s'agit de la version informatique du *Petit Larousse illustré* ou du *Petit Larousse grand format*] (Lar 2004).
- Ledain, Bélisaire, 1902. *Dictionnaire typographique du département des Deux-Sèvres comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, publié par Alfred Dupond, archiviste des Deux-Sèvres, Poitiers, Société Française d'Imprimerie et de Librairie.
- Le Danois, E., 1943. « L'office scientifique des Pêches maritimes de 1939 à 1943 », *Revue des travaux de l'office des pêches maritimes* XIII/1-4, n° 49-51, 1-54 (publ. datée 1943 mais contenant des données de 1944).
- Legoupil, Alain, 2005. « Je me sens un écrivain du réel [entretien avec Y. Viollier du 27/10/2005] », in : Tarlé, Antoine de (ed.), *Ouest-France Multimédia*, Rennes, consulté sur le Site Internet La Roche sur Yon.maville le jeudi 27/10/2005. < <http://www.larochesuryon.maville.com/> >.
- Lemaître, Henri-Léon-Louis / Clouzot, Henri (ed.), 1908. *Trente noëls poitevins du XV^e au XVIII^e siècle*, airs notés par Aymé Kunc, Niort, G. Clouzot / Paris, H. Leclerc [LemaîtreClouzotPoit 1908 [XV^e-XVIII^e]].
- LemaîtreClouzotPoit 1908 [XV^e-XVIII^e] = Lemaître/Clouzot (ed.) 1908
- Le Monde*, 2003-2004 ; *Le Monde*, 2003 : *Le Monde : L'histoire au jour le jour 1939-2002* et *Le Monde diplomatique*, 2004. *Le Monde Diplomatique. 26 ans d'archives 1978-2004*, Coedrion, Le Monde, Emme et IDM. Consultés sur cédérom (*Le Monde* 1939-2004).
- Lengert, Joachim, 1994. *Regionalfranzösisch in der Literatur. Studien zu lexikalischen und grammatikalischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz*, Thèse (Cologne), Bâle, Francke, coll. Romanica Helvetica 111.
- Le Quellec, Jean-Loïc, 2006 [1995 ; 1998]. *Dictionnaire des noms de lieux de la Vendée. Origines, histoire et légendes de plus de 1300 noms : communes, villages, rivières, fermes, lieux-dits et mégalithes*, La Crèche, Geste éditions, coll. Geste poche 14.
- Les amis du Gois, 2010. Les Foulées du Gois, 85230 Beauvoir sur Mer, site consulté le 29/04/10. < www.lesfouleesdugois.com/ >.
- Littré, Émile, 1872. *Le Littré. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, vol. I-IV 1863-1872, suppl. 1877 (Littré).

- Lodge, R. Anthony, 2009. « La sociolinguistique historique et le problème des données », in : Aquino-Weber, Dorothee / Cotelli, Sara / Kristol, Andres (ed.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies d'un champ disciplinaire émergent. Actes du Colloque Neuchâtel, 8-9 juin 2007*, Berne, Lang, 199-219.
- LRL = Holtus/Metzeltin/Schmitt 1988-2005
- Maingueneau, Dominique, 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, Dominique, 2004. *Le discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin, coll. U, série Lettres.
- Maingueneau, Dominique, 2005² [1998]. *Analyser les textes de communication*, Paris, A. Colin, coll. Lettres sup.
- Maingueneau, Dominique, 2005³. *Pragmatique pour le discours littéraire (L'énonciation littéraire II)*, Paris, A. Colin, coll. Lettres sup.
- Maingueneau, Dominique, 2007⁴ [1986] *Linguistique pour le texte littéraire* [réimpr. de 2003⁴, Nathan], Paris, A. Colin, coll. Lettres sup.
- Maingueneau, Dominique, 2009² [1996]. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, coll. Points.
- Martin, Jean-Baptiste, 1997. « Le français régional : La variation diatopique du français de France », *FM LXV/1*, 55-69.
- Martin, Robert, 1983. *Pour une logique du sens* [cf. 1992²], Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle.
- Martinet, André, 1969. *Le français sans fard*, Paris, Presses universitaires de France, coll. SUP, série Le linguiste 6.
- Martinet, André / Walter, Henriette, 1973. *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, coll. Conseil International de la Langue Française [MartinetWalterPhon 1973].
- MartinetWalterPhon 1973 = Martin/Walter 1973
- Massignon, Geneviève, 1962. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Thèse (Paris), Paris, Klincksieck, vol. I-II.
- Massignon, Geneviève / Horiot, Brigitte, 1971-1983. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, CNRS Éditions, coll. Atlas linguistiques de la France par régions, vol. I-III (ALO).
- Meizoz, Jérôme, 1997. *Ramuz. Un passager clandestin des Lettres Françaises*, Genève, Zoé, Collection critique.
- Meizoz, Jérôme, 2000. « Situation d'une littérature < périphérique > : la Suisse romande » [1993], in : id., *Un lieu de parole. Notes sur quelques écrivains du Valais romand (xx^e siècle)*, Saint-Maurice, Pillet, 133-142.
- Meizoz, Jérôme, 2001. *L'âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, Genève, Droz, coll. Histoire des idées et critique littéraire.
- Ménage, Gilles, 1650. *Origines de la Langue Française*, Paris, Augustin Courbé.

- Ménage, Gilles, 1694. *Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue française*, Paris, Anisson. Texte intégral consulté sur cédérom (s.ed.). *Grand atelier historique de la langue française*, 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF.
- Ménage, Gilles, 1750 [1694]. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson.
- Mercier, Claude, s.a.. « La ningle », manuscrit donné par l'auteur, vendéen, en 2009.
- Michaelis, Hermann / Passy, Paul-Édouard, 1914² [1897]. *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hanovre / Berlin, C. Meyer, coll. Sammlung phonetischer Wörterbücher I [MichaelisPassyPhon 1914²].
- MichaelisPassyPhon 1914² = Michaelis/Passy 1914²
- Mineau, Robert / Racinoux, Lucien, 1975. *Glossaire des vieux parlers du département de la Vienne* [cf. 1981²], Poitiers, Brissaud (Le bouquiniste).
- Mineau, Robert / Racinoux, Lucien, 1981² [1975]. *Glossaire des vieux parlers poitevins. Recueillis dans le département de la Vienne et lieux voisins*, Poitiers, Brissaud.
- Mistral, Frédéric, 1932 [1879-1886]. *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*, édition du centenaire, Paris, Delagrave, vol. I-II.
- Mitterand, Henri, 1995. *Dictionnaire des œuvres du xx^e siècle. Littérature française et francophone*, coord. rédact. Alexis Pelletier, Paris, Le Robert, coll. Les Usuels.
- Möhren, Frankwalt, 2007. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français : Complément bibliographique*, Tübingen, Niemeyer (DEAFCompl).
- Morlet, Marie-Thérèse, 1991. *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris, Librairie Académique Perrin.
- Mougin, Pascal / Haddad-Wotling, Karen, 2002. *Dictionnaire mondial des littératures*, Paris, Larousse.
- Mourain de Sourdeval, Charles, 2003. *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, édition présentée et annotée par Pierre Rézeau, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH [MourainRézMaraisV 2003 [1847]].
- MourainRézMaraisV 2003 = Mourain de Sourdeval 2003 [1847]
- Musset, Georges, 1929-1948. *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, Masson, vol. I-V.
- NEB, 2012. Site Internet de la Nouvelle École de Brive, consulté le 21/03/2012. < <http://www.quidneb.com/> >, copyright 2009-2012.
- Nègre, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, Genève, Droz, coll. Publications romanes et françaises, vol. I-III, suppl. de 1998.
- Niederehe, Hans-Josef / Wolf, Lothar (ed.), 1987. *Français du Canada – français de France. Actes du [premier] Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*, Tübingen, Niemeyer, coll. Canadiana Romanica 1.
- Noulet, Jean-Baptiste / Dassier, Augustin, 1838 [1835-1836]. *Traité des champignons comestibles, suspects et vénéneux qui croissent dans le bassin sous-pyrénéen*, Toulouse, J.-B. Paya. Consulté en version informatisée via Google Print (18/08/2010).

- Nyrop, Kristoffer, 1903-1968. *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague et al., Gyldendal et al., vol. I-VI [NyropGramHist + année].
- NyropGramHist = Nyrop 1903-1968
- Ouest-France (collectif), 1991. *Dictionnaire des communes de Vendée*, par les correspondants d'Ouest-France, préface d'Alain Legoupil, Rennes, Éditions Ouest-France.
- Perraudau, Gilles, s.a.. *Les travaux et les jours à Bois de Céné [de la première moitié du XX^e s.]*, fiche, s.l., s.ed.
- Peterson, Roger Tory / Hollom, Philip Arthur Dominic / Mountfort, Guy et al., 1976⁷ [1954]. *Guide des Oiseaux d'Europe*, adaptation française de Paul Géroutet, Neuchâtel / Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Les guides du naturaliste.
- Petitjean, André / Privat, Jean Marie, 2007. « Les voies fictionnelles du populaire », in : Petitjean, André / Privat, Jean Marie (ed.), *Les voix du peuple et leurs fictions*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. Recherches textuelles 7, 5-16.
- Peuchmaurd, Jacques (ed.), 1996. *L'École de Brive : son histoire, ses acteurs*, Paris, Robert Laffont.
- Peuchmaurd, Jacques (ed.), 1999. *Un jour de bonheur : nouvelles*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive.
- Peuchmaurd, Jacques 2001. *Des maisons au cœur : nouvelles*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive.
- Pignon, Jacques, 1960a. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, D'Artrey, coll. Bibliothèque du 'Français Moderne' (PignonÉvPhon[Poit 1960]).
- Pignon, Jacques, 1960b. *La gente poitevinrie* [orig.]. *Recueil de textes en patois poitevin du XVI^e siècle*, Thèse Complémentaire en Lettres (Paris), Paris, D'Artrey, coll. Bibliothèque du 'Français Moderne' [PignonGentePoit 1960 [XVI^e]].
- PignonÉvPhonPoit 1960 = Pignon 1960a
- PignonGentePoit 1960 = Pignon 1960b
- Pivetea, Vianney, 1987. *Parlange Marouin. Lexique poitevin-français du parler de Triaize, Saint-Michel-en-l'Herm, L'Aiguillon-sur-Mer, La Roche-sur-Yon, Étuderies*, coll. Cahiers d'Études poitevines 1 suppl. [PiveteaMaraisP 1987].
- Pivetea, Vianney, 1996. *Dictionnaire du poitevin-saintongeais. Parlers de Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, nord Gironde, sud Loire-Atlantique*, Mougou, Geste éditions, coll. Parlanjhe.
- Pivetea, Vianney, 2006² [1996]. *Dictionnaire français > poitevin-saintongeais, poitevin-séntunjhaes > français* [orig.], Mougou, Geste éditions, coll. Parlanjhe, consulté dans sa version informatique mise à jour en ligne. < <http://dicopoitevin.free.fr/> > [PiveteaPoit 2006²].
- PiveteaMaraisP 1987 = Pivetea 1987
- PiveteaPoit 2006² = Pivetea 2006²
- Plaisance, Georges / Cailleux, André, 1958. *Dictionnaire des sols. Agronomie, écologie, foresterie, géographie, géologie, géomorphologie, minéralogie, pédologie, travaux publics*, Paris, La Maison Rustique.

- Pohl, Jacques, 1979. *Les variétés régionales du français. Études belges, 1945-1977*, Bruxelles, Université de Bruxelles, coll. Sources et instruments 3.
- Poirier, Claude, 1987. « Le < français régional > : Méthodologies et terminologies », in : Niederehe/Wolf (ed.) 1987, 139-176.
- Poirier, Claude (ed.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécoisismes*, Sainte-Foy (Québec), Presses universitaires de Laval (DHFQ).
- Poirier, Claude, 2000. « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », in : Francard, Michel (ed.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999*, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique de Louvain, vol. I (CILL XXVI/1-4), 139-155.
- Poirier, Claude (resp.), 2001-2011 : Base de données lexicographiques panfrancophone constituée de vingt bases nationales préparées par des équipes internationales dans le cadre du programme du Trésor des vocabulaires français (réseau AUF – Étude du français en francophonie), hébergée par le TLFQ, Laval (Québec), AUF / TLFQ, actualisée annuellement (dernière mise à jour 13/12/2011) (co-responsable : Michel Francard), en accès libre. < www.bdlp.org > (BDLP).
- Poirier, Claude, 2005. « La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone », *RLiR* LXIX/275-276, 483-516.
- Poirier, Claude / Mercier, Louis (dir.), 1979-1986. *Index lexicologique québécois*. Inventaire des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis 1750 jusqu'à nos jours réalisé dans le cadre de la préparation du DHFQ, consultable sous forme informatique dans sa version actuelle entièrement reprogrammée en 2003 par Jean-François Smith sur le site du TLFQ sous la rubrique *Fonds documentaires*. < <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/> >. Dernière mise à jour : 25/09/2009 (ILQ).
- Poirier, Pascal, 1993 [1927-1933]. *Le Glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie / Centre d'études acadiennes.
- Pottier, Bernard, 1959. *La cassotte à manche tubulaire : histoire de l'objet et des noms qui le désignent*, Thèse (Paris), Paris, Presses universitaires de France.
- Pouillet, Hector, 2005. « Alain Lomax. Jeux et rondes pour enfants et adultes de Trinidad, Tobago, Dominique, Sainte-Lucie, Anguille, Nevis, et Carriacou. Exposé par Hector Pouillet à la médiathèque Caraïbe, Bettino Lara, le 27 octobre 2005 », *Potomitan. Site de promotion des cultures et des langues créoles*, site mis à jour le 05/04/2011. < http://www.potomitan.info/ki_nov/gwadeloup/lomax.php >, consulté le 12/04/2011.
- PR (2008) = Rey-Debove/Rey (2008)
- Privat, Jean-Marie, 2004. « *La Mare au diable* [de Sand] ou comment < faire le populaire > », Publication électronique du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (lahic / CNRS), rubrique *Productions scientifiques – Articles*. < www.lahic.cnrs.fr >, consulté le 23/08/08.
- Rabiller, Gérard, 1990. *Le Marais Blanc. Photos de Gérard Rabiller*, avec trad. anglaises d'Annie Groisard, St Hilaire-de-Riez : impr. Michel Tessier.
- Ravier, Xavier, 1978-1993. *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Occidental*, Paris, CNRS Éditions, vol. I-IV (ALLOc).

- Raynouard, François-Just-Marie, 1836-1844. *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, vol. I.
- Redecker, Andrea, 1993. « Zur literarischen Darstellung sprachlicher Varietät. Grammatik des Substandards in den Comics des Chansonniers Renaud », in : Schmitt, Christian (ed.), *Grammatikographie der romanischen Sprachen. Akten der gleichnamigen Sektion des Bamberger Romanistentages*, 23.-29.9. 1991, Bonn, Romanistischer Verlag, coll. Romanistische Kongressberichte 1, 426-441.
- Rédet, Louis, 1881. *Dictionnaire typographique du département de la Vienne comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale.
- REGION. Banque de données des régionalismes. Consultable au sein de la bibliothèque du FEW au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy (REGION).
- Rey, Alain, 2001² [1953-1962, 1970]. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, édition augmentée [1985²]. Consulté sur cédérom de Rey, Alain / Morvan, Danièle, 2005², version 2.0, Paris, Le Robert / Sejer – Éd. électroniques (Rob).
- Rey, Alain, 2008. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*, Paris, Armand Colin, coll. U, série Linguistique.
- Rey, Pierre-Louis, 1999 [1997]. « Roman », in : Laffont, Robert / Bompiani, Valentino (ed.), *Dictionnaire encyclopédique de la littérature française*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 873-877.
- Rey-Debove, Josette, 1997² [1978]. *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, A. Colin / Masson, coll. U, série Lettres.
- Rey-Debove, Josette, 1998. *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Paris, A. Colin, coll. U, série Linguistique.
- Rey-Debove, Josette / Rey, Alain (ed.), 2008⁴ [1967]. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009* [cf. 2007⁴]. Consulté sur cédérom version 3.2 intégrant l'édition millésime 2009, copyright 2008, [Paris], Dictionnaires Le Robert / Sejer (PR).
- Rézeau, Dominique / Rézeau, Pierre, 1995. *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, Paris, L'Harmattan, vol. I-II.
- Rézeau, Pierre, 1976. *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Thèse (Strasbourg), Paris, Klincksieck, coll. Bibliothèque française et romane 38, série A, Manuels et études linguistiques [RézVouvant 1976].
- Rézeau, Pierre, 1978. « Notes sur le lexique d'Ernest Pérochon [Deux-Sévrien ayant aussi enseigné en Vendée] », *RLiR* XLII/165-166, 81-122.
- Rézeau, Pierre, 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or (RézOuest 1984).
- Rézeau, Pierre, 1985. « Le vocabulaire secret d'un pasteur du Poitou (vers 1770) [Deux-Sèvres] », *Revue de la SEFCO* XIX/128, 119-144 ; XIX/129, 181-197 et XIX/130, 261-269.
- Rézeau, Pierre, 1986. « Le vocabulaire régional d'Ernest Pérochon », in : s.ed., *Actes du colloque Terres et hommes du Centre-Ouest (Littérature et Paysages), Poitiers, 10-12 mai 1985*, Poitiers, Université de Poitiers, Faculté des Lettres et

Faculté des Sciences Humaines, coll. Travaux du Centre de Géographie Humaine et Sociale 12, série 2, 303-309.

- Rézeau, Pierre, 1987. « Le français du Québec à travers la presse écrite », in : Niederehe, Hans-Josef / Wolf, Lothar (ed.), *Français du Canada – français de France. Actes du [premier] Colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*, Tübingen, Niemeyer, coll. Canadiana Romanica 1, 201-275.
- Rézeau, Pierre, 1990. *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris, Bonneton (RézOuest 1990).
- Rézeau, Pierre, 1994. *Le « vocabulaire poitevin » (1808-1825) de Lubin Mauduyt. Édition critique d'après Poitiers, Bibl. mun., ms. 837*, Tübingen, Niemeyer, coll. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 256.
- Rézeau, Pierre, 1995a. « Nous deux René », in : Bougy, Catherine / Boissel, Pierre / Garnier, Bernard (ed.), *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage à René Lepelley, Professeur à l'Université de Caen*, Caen, Musée de Normandie, coll. Cahiers des Annales de Normandie 26, 355-362.
- Rézeau, Pierre, 1995b. « Les variétés régionales du français de France », in : HLFant, 677-713.
- Rézeau, Pierre (ed.), 1999. *Variétés géographiques du français de France aujourd'hui. Approche lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot [RézFrance 1999].
- Rézeau, Pierre (ed.), 1999-2000. *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, ms. en fichiers informatiques datés de 1999, mars 2000 et juin 2000, accessible au sein de la bibliothèque du FEW au laboratoire ATILF-CNRS à Nancy [DRF ms.].
- Rézeau, Pierre (ed.), 2001a. *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF). Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot (DRF).
- Rézeau, Pierre, 2001b. « [Index 1 :] Liste de mots glosés dans les exemples [cités dans DRF] et offrant un intérêt diatopique », in : DRF, 1119-1121 [DRFIndex].
- Rézeau, Pierre, 2004. « Les variétés géographiques du français et les Français », in : Bouchard, Pierre (ed.), *La variation dans la langue standard. Actes du 70^e colloque de l'ACFAS, Québec, 13-14 mai 2002*, série Langues et sociétés XLII, Montréal, Office québécois de la langue française, 9-21.
- Rézeau, Pierre, 2005. « Les sources documentaires pour l'histoire du français d'Amérique en lien avec les variétés régionales du français de France », in : Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (ed.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses universitaires de Laval, coll. Langue Française en Amérique du Nord, 565-583.
- Rézeau, Pierre, 2007a. *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Études alsaciennes & rhénanes (DRFA).
- Rézeau, Pierre (ed.), 2007b. *Richesses du français et géographie linguistique*, avec index, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. Champs linguistiques, vol. I [RichessesRéz 2007].
- Rézeau, Pierre, 2007c. « Compléments au DRF », in : RichessesRéz 2007, 415-479 [DRFcompl 2007].

- Rézeau, Pierre, 2007d. « Les traits régionaux dans l'œuvre romanesque de Michel Quint », in : RichessesRéz 2007, 271-309.
- Rézeau, Pierre, 2007e. « Des variétés dialectales gallo-romanes aux variétés régionales du français : la constitution d'un champ disciplinaire », in : ACILPR XXIV, vol. IV, 263-275.— 2008. *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et étymologie*, réimpr. de 1998, Paris, CNRS Éditions.
- Rézeau, Pierre, 2009. *La Vendée au fil des mots*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, coll. La Vendée, Les Indispensables [RézVendée 2009].
- Rézeau, Pierre, 2010. *Voyageurs en Vendée : rencontres*. Textes choisis et présentés par Pierre Rézeau (« Glossaire », 245-265), La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH [RézVendéeVoyageurs 2010].
- Rézeau, Pierre, 2011a. *La Fontaine en patois vendéen et autres œuvres d'Eugène Charier (1883-1960)*, édition critique intégrale de l'œuvre patoisante, avec 1 CD audio (= *Recherches vendéennes XVIII*), La Roche-sur-Yon, CVRH [CharierRézVendée 2011].
- Rézeau, Pierre, 2011b. *Voyageurs en Vendée : itinéraires*. Textes choisis et présentés par Pierre Rézeau (« Glossaire », 265-268), La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH [RézVendéeVoyageurs 2011].
- RézFrance 1999 = Rézeau (ed.) 1999
- RézOuest 1984, 1990 = Rézeau 1984, 1990
- RézVendée 2009 = Rézeau 2009
- RézVendéeVoyageurs 2010, 2011 = Rézeau 2010, 2011b
- RézVouvant 1976 = Rézeau 1976
- Rich = Richelet 1679-1680
- Richelet, Pierre, 1679-1680. *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*, Genève, Herman Widerhold, vol. I-II. Texte intégral consulté sur cédérom, s.ed. *Grand atelier historique de la langue française*, 2002, version 1.6, Paris, Redon / VUEF.
- RichessesRéz 2007 = Rézeau (ed.) 2007b
- RichessesThib 2008 = Thibault 2008b
- Rob = Rey 2001²
- Robez-Ferraris, Jacqueline, 1988. *Les richesses du lexique d'Henri Vincenot, auteur Bourguignon*, Paris, CNRS / Klincksieck, coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français 3.
- Roche, Alphonse, 1948. « Les provençalismes et la question du régionalisme dans l'œuvre de Jean Giono », in : Parker, William Riley (ed.), *Publications of the Modern Language Association of America LXIII*, Menasha (Wisconsin), George Banta, 1322-1342.
- Rolland, Eugène, 1896-1914. *Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, tomes I-XI, Paris, Librairie Rolland / F. Staud / Libraires-Commissionnaires.
- Roques, Gilles, 1988-1989. « Les régionalismes dans les dictionnaires français », *Parlure IV-V*, 139-147.

- Roques, Gilles, 1993. Compte rendu du *Dictionnaire du français régional des Ardennes* (Michel Tamine) et du *Dictionnaire du français régional du Beaujolais* (Anne-Marie Vurpas / Claude Michel), Paris, Bonneton, 1992, *RLiR* LVII/225-226, 286-287.
- Rouchette, Thérèse, 2005. *Femmes oubliées de la guerre de Vendée*, La Roche-sur-Yon, Éditions du CVRH, Collection Mémoire de Vendée [FemmesRézVendée 2005 [1793]].
- Rouffiange, Robert, 1989. *Le parler paysan dans les romans de Marcel Aymé*, Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- Roumequère, Casimir, 1874. « Glossaire mycologique. Étymologie et concordance des noms vulgaires ou patois avec les noms français et scientifiques des principaux champignons alimentaires et vénéneux du Midi de la France », *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* XXI, 217-259.
- Rousseau, Julien (dir.), 1953-1965. *Dictionnaire géographique et topographique du département de la Vendée*, fasc. XV (*Canton de La Mothe-Achard*, 1960), Luçon, Impr. H. Rezeau.
- S.a., 2009. « Tonnelier, un métier d'antan sauvé de l'oubli [article sur Jean-Yves et Maxime Manceau, tonneliers vendéens] ». Site du Conseil Général de Vendée, rubrique *Actualités*. < <http://www.vendee.fr/articles/detail.aspx?article=1111> >, consulté le 15/07/09.
- Sainéan, Lazare, 1920. *Le langage parisien au XIX^e siècle. Facteurs sociaux, contingents linguistiques, faits sémantiques, influences littéraires*, Paris, Boccard.
- Sarrazin, Jean-Luc, 2008. « La côte du Bas-Poitou au XIII^e siècle », in : coll., *Les Vendéens et la mer : de la grande pêche au Vendée globe*, La Roche-sur-Yon, CVRH, 33-54.
- Schaeffer, Jean-Marie, 2006. « Des genres discursifs aux genres littéraires : quelles catégorisations pour quels faits textuels ? », *La Licorne* LXXIX (*Le savoir des genres*), 357-364.
- Schmitt, Christian, 1977. « La grammaire des XVI^e et XVII^e siècles et les langues régionales », in : Taverdet, Gérard / Straka, Georges (ed.), *Les français régionaux. Colloque sur le français parlé dans les villages de vigneron organisé par la Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de Dijon du 18 au 20 novembre 1976*, (*TraLiLi* XV/1), Paris, Klincksieck, coll. Actes et colloques 20, 215-225.
- Schmitt, Christian, 1989. Compte rendu de Niederehe / Wolf 1987, *ZfSL* XLIX/2, 198-201.
- Schmitt, Christian, 1997. « Zur Mimesis des Substandards : Émile Zola und Emilia Pardo Bazán », *RJb* XLVII, 257-283.
- Schmitt, Christian, 2000. Compte rendu de Rézeau 1999 (RézFrance 1999), *RJb* LI, 227-229.
- Searle, John R., 1969. *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle, John R., 1979. *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SefcoOuest 1978 = Duguet 1978

- SefcoOuest 1992-1999 = Dubois/Migaud/Renaud *et al.* 1992-1999
- SefcoOuest 2004 = Dubois/Angibaud/Renaud 2004
- Séguy, Jean, 1954-1973. *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, Toulouse, Institut d'Études Méridionales de la Faculté des Lettres (1954) / Paris, CNRS Éditions (1956-1973), vol. I-VI (ALG).
- SEV, 2012. Site Internet de la Société des écrivains de Vendée, consulté le 21/03/12. < <http://ecrivainsvendee.wordpress.com> >.
- Simonneau, Augustin, 1888-1889. « Glossaire du patois de l'Île d'Elle (Vendée) », *Revue des patois* 1888, II, 89-130 et [devient] *Revue de Philologie française et provençale (RPh)* ; 1889, III, 94-127 [SimonneauElle + année].
- SimonneauElle = Simonneau 1888-1889
- Straka, Georges, 1983. « Problèmes des français régionaux », *BARBL* LXIX/1, 27-71.
- Suaudeau, René, 2008. « Curé d'une paroisse plus grande... même que Les Herbiers », *Recherches vendéennes XV (Missionnaires vendéens aux quatre coins du monde)*, 223-280.
- Svensson, Lars / Mullarney, Kilian / Zetterström, Dan, 2000² [1999]. *Le guide ornitho*, Lonay / Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Les guides du naturaliste (trad. du suédois par Jean-Louis Parmentier).
- Svenson, Lars-Owe, 1959. *Les parlers du Marais Vendéen*, Thèse (Göteborg), Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag, coll. Romanica Gothoburgensia 8, vol. I-II [SvensonMaraisV 1959].
- SvensonMaraisV 1959 = Svenson 1959
- Taverdet, Gérard, 1990. « Frankophonie II. Regionale Varianten des Französischen in Europa I. Frankreich », in : *LRL*, vol. V/1, 704-716.
- Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André, 1995. Compte rendu de Lengert 1994, *RLiR* LIX/233-236, 247-263.
- Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des Vocabulaires francophones* [cf. 2004²]. Conçu et rédigé par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Zoé (DSR).
- Thibault, André, 1998. « Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le français de Suisse romande », *RQL* XXVI/2 (*Représentation de la langue et légitimité linguistique*), 25-42.
- Thibault, André, 2000a. « Le traitement des emprunts dans le *Dictionnaire suisse romand* : aperçus théoriques et méthodologiques », in : Latin, Danièle / Poirier, Claude (ed.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrièmes Journées scientifiques du Réseau < Étude du français en francophonie >*, Sainte-Foy (Québec), Presses universitaires de Laval, coll. Universités francophones. Actualité scientifique, 69-84.
- Thibault, André, 2000b. « Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français : présentation et considérations méthodologiques », in : *ACILPR* XXII, vol. IV, 551-561.
- Thibault, André, 2005a. « Exemples linguistiques vs exemples métalinguistiques dans le *Dictionnaire suisse romand* et le *Dictionnaire des régionalismes de France* »,

- in : Heinz, Michaela (ed.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains. Actes des « Premières Journées allemandes des dictionnaires », Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004*, Tübingen, Niemeyer, coll. Lexicographica Series Maior 128, 95-113.
- Thibault, André, 2005b. « Le traitement des régionalismes dans les notices étymologiques du *Trésor de la langue française* : l'exemple du vocabulaire de G. Guèvremont », in : Buchi, Éva (ed.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy / ATILF), année universitaire 2005/2006*, Nancy, ATILF-CNRS. Publication informatique de 36 pages consultée le 08/02/2006. < http://www.atilf.fr/seminaires/Seminaire_Thibault_2005-10.pdf >.
- Thibault, André, 2006a. « Glossairistique et littérature francophone », *RLiR LXX/277-278*, 143-179.
- Thibault, André, 2006b. Compte rendu de Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (ed.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses universitaires de Laval, coll. Langue Française en Amérique du Nord, *RLiR LXX/277-278*, 238-250.
- Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR LXXII/285-286*, 115-156.
- Thibault, André (ed.), 2008b. *Richesses du français et géographie linguistique*, avec index, Bruxelles, De Boeck-Duculot, coll. Champs linguistiques, vol. II [RichessesThib 2008].
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR LXXIII/289-290*, 77-137.
- Thiesse, Anne-Marie, 1991. *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Ethnologies.
- Thiesse, Anne-Marie, 1993. « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », in : Beudet, Marie-Andrée (ed.), *Régionalismes littéraires de la francophonie*, Rimouski (Québec), Tangence, coll. Tangence 40, 49-64.
- TL = Tobler/Lommatzsch 1925-2002
- TLF = Imbs et Quemada 1971-1994
- Tobler, Adolf / Lommatzsch, Erhard, 1925-2002. *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmann ; Wiesbaden, Steiner, vol. I-XI. Consulté sur cédérom, conçu et réalisé par Peter Blumenthal et Achim Stein, 2002, Stuttgart, Franz-Steiner Verlag, coll. Romanistik (TL).
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 2008. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*, suivi d'un 'Index français-créole', nouvelle édition, Paris, Karthala.
- Trév = Abbaye de Trévoux 1743/1752
- Troospeanet (collectif), 2009. *Le dictionnaire de patois vendéen de Troospeanet*, dictionnaire en ligne rassemblant des mots et expressions encore d'un usage courant en Vendée, consulté le 29/10/09. < <http://dico.troospeanet.fr> >.
- Tuaille, Gaston, 1983. *Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois*, Paris, Klincksieck, coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français 1.

- Tuaille, Gaston, 1988. « Le français régional. Formes de rencontre », in : Vermès, Geneviève (ed.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France. Langues régionales et langues non territorialisées*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, vol. I, 291-300.
- Tufte, Leif, 1989. « Le Narrataire dans la fiction dite < régionale > d'expression française, notamment celle du Québec », in : Carlsen, Jørn / Streijffert, Bengt (ed.), *Essays in Canadian Literature. Proceedings from the Second International Conference of the Nordic Association for Canadian Studies, University of Lund 1987*, Lund (Suède), Association Nordique d'Études Canadiennes, coll. L'Association Nordique d'Études Canadiennes 3, 125-133.
- Tulard, Jean, 2000. « Roman populaire », in : Poirot-Delpech, Bertrand (ed.), *Dictionnaire de la littérature française : XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, coll. Encyclopaedia Universalis, 670-677.
- Uritescu, Dorin, 2007. « Mais où est le québécois d'antan ? Le statut du schwa en québécois populaire et l'évolution du français », in : ACILPR XXIV, vol. I, sect. III, 577-589.
- Valdman, Albert / Rottet, Kevin J. et al., 2010. *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi (DLF).
- VaudoréBocageV 2003 = La Fontenelle de Vaudoré (de) 2003 [av. 1847]
- Vernois, Paul, 1963. *Le style rustique dans les romans champêtres après George Sand. Problèmes de nature et d'emploi*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand 2/17.
- Verrier, Anatole Joseph / Onillon, René, 1908. *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, Germain & G. Grassin, vol. I-II.
- Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale.
- Vincent, Marie-Louise, 1916. *La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres*, Thèse Complémentaire, Paris), Paris, É. Champion.
- Vinge, Louise, 1999. « Littérature régionale, littérature générale et comparée : Présentation d'un projet d'histoire littéraire », in : Lorant, André / Bessière, Jean (ed.), *Littérature comparée : Théorie et pratique. Actes du Colloque international tenu à l'Université de Paris XII-Val de Marne et à la fondation Gulbenkian les 1^{er} et 2 avril 1993*, Paris, H. Champion, coll. Champion Varia 28, 39-45.
- Viollier, Yves, 1997. *La Malvoisine : roman*, Paris, Robert Laffont, coll. École de Brive.
- Viollier, Yves, 2010. *Délivre-moi : roman*, Paris, Robert Laffont.
- Viollier, Yves, 2011. *La mer était si calme : roman*, Paris, Robert Laffont.
- Viollier, Yves, 2012. *Même les pierres ont résisté*, Paris, Robert Laffont.
- Walter, Henriette, 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le linguiste 22.
- Walter, Henriette, 2008. *Aventures et mésaventures des langues de France*, Nantes, Éditions du temps.
- Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn / Leipzig-Berlin / Bâle,

Klopp / Teubner / Helbing et Lichtenhahn, Zbinden, vol. I-XXV. Refonte partielle de la lettre B (publications provisoires) en accès libre. < www.atilf.fr/few >, Nancy, ATILF-CNRS (FEW).

- Wartburg, Walther von, 2010³ [1929]. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft – Complément*, publié par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidel [cf. 1950²], Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, coll. Bibliothèque de Linguistique Romane Hors Série 1 (*Beiheft*).
- Wartburg, Walther von / Keller, Hans-Erich / Geuljans, Robert (ed.), 1969² [1934]. *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)*, Genève, Droz, coll. Publications romanes et françaises 103 (BDP).
- Wissner, Inka, 2008a. « La variation diatopique du français dans l'œuvre littéraire d'Y. Viollier (Vendée) », in : Loiseau, Mathieu / Abouzaïd, Myriam / Buson, Laurence *et al.* (ed.), *Autour des langues et du langage. Perspective pluridisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 151-158.
- Wissner, Inka, 2008b. « Les régionalismes dans trois romans d'Y. Viollier, auteur vendéen », in : RichessesThib 2008, 11-72.
- Wissner, Inka, 2010. *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*, 678 pages, Thèse (Bonn / Paris) : version d'origine déposée à la *Philosophische Fakultät der Universität zu Bonn, Abteilung für Romanistik* / Université Paris-Sorbonne (Paris IV), ÉD Concepts et langages. < [urn:nbn:de:hbz:5-24001](http://nbn:de:hbz:5-24001) > (Bonn). < <http://www.theses.fr> > (Paris).
- Wissner, Inka, 2012a. « Les grands corpus du français moderne : des outils pour étudier le lexique diatopiquement marqué ? », *SKY Journal of Linguistics* XXV, 41 pages, sous presse.
- Wissner, Inka, 2012b. « Le français à la Dominique dans le discours romanesque : reconstruction linguistique ou construction discursive ? », in : André Thibault (ed.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, coll. Kubaba, Série Grammaire et linguistique, 141-206.
- Wissner, Inka, *à paraître* [2013]. « Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard de deux romanciers de l'Ouest de la France », dans un volume de mélanges, 12 pages.
- Wissner, Inka, *soumis pour publication* [2013]. « Portrait d'un écrivain : le Vendéen de la Nouvelle École de Brive », pour *Recherches Vendéennes*.
- Wissner, Inka, *en prép.* [a]. « La documentation dialectale au service de l'étude du français : chasse aux trésors dans les sources du Centre-ouest de la France ».
- Wissner, Inka, *en prép.* [b]. « L'écrivain et son rapport à la diatopie : ce que dévoile une réécriture ».
- Wissner, Inka, *en prép.* [c]. *Lexicographie variationnelle : introduction à l'étude des diatopismes en français contemporain*.
- Wissner, Inka, *en prép.* [d]. « La place des mots régionaux dans l'écrit littéraire de Rabelais à l'École de Brive ».
- Wissner, Inka, *en prép.* [e]. « La Vendée : sa langue et sa littérature », *Recherches Vendéennes*.

Wolfram, Walt / Schilling-Estes, Natalie, 1998. « Writing Dialect for Literary Purposes », in : Wolfram, Walt / Schilling-Estes, Natalie (ed.), *American English. Dialects and Variation*, première édition, Malden (Massachusetts), Blackwell Publishers, coll. Language in Society 25.

Wolfram, Walt / Schilling-Estes, Natalie, 2006² [1998]. *American English. Dialects and Variation*, Malden (Massachusetts), Blackwell Publishers, coll. Language in Society 25.

6. Annexe

6.1. Index des termes techniques

Le présente index rassemble les termes techniques qui sont récurrents à l'intérieur de l'analyse discursive et sociopragmatique des diatopismes mis en relief et qui relèvent notamment de l'analyse de l'énonciation, du discours et de la narratologie ou qui ont été proposés et définis pour l'analyse sociopragmatique par nous-même. Il exclut la terminologie de la linguistique variationnelle.

auteur → 1.1.

autonymie : *emploi autonymique, signe autonymique* → 1.2.2.1.

autoréférentiel : *signe autoréférentiel* → 1.2.2.1.

commentaire métalinguistique incident → 1.2.2.3.2.

conventions stylistiques → 1.1.3.

coopération : *principe de coopération* → 1.1.2.

cotexte → 1.

définition → 1.2.2.3.2.

discours citant vs. *cité* → 1.2.2.2.

descriptif : *verbe descriptif* → 1.2.2.3.2. et 1.2.2.2.

distribution discursive → 1.2.2.2.

écrivain → 1.1.

énonciateur (en opposition à *locuteur*) → 1.1.

extradiégétique (*narrateur*) → 1.1.2.

fonctions pragmatiques → 1.2.2.4.

glosage, glose → 1.2.2.3.2.

îlots textuels → 1.2.2.3.1.

intradiegétique (*narrateur*) → 1.1.2.

locuteur (en opposition à *énonciateur*) → 1.1.

lois de discours → 1.1.2., 1.1.3.

marquage (*typographique*), *marque* → 1.2.2.3.1.

mention : *pris en mention* → 1.2.2.1.

métalinguistique : *mot métalinguistique* → 1.2.2.1.

verbe métalinguistique → 1.2.2.3.2.

modalisation (ou *modalité*) *autonymique* → 1.2.2.1.

mode du dire → 1.2.2.1.

monde possible vs. de référence → 1.1.2.
narrataire → 1.1.2.
narrateur extradiégétique vs. intradiégétique → 1.1.2.
neutre : verbe neutre → 1.2.2.3.2. et 1.2.2.2.
niveaux interactionnels du discours romanesque → 1.1.2.
non-coïncidences du dire → 1.2.2.1.
ordinaire : emploi ordinaire → 1.2.2.1.
paratexte auctorial vs. éditorial → 1.2.2.2.
relief : mise en relief → 1.2.2.3.
rhème (en opposition à thème) → 1.2.2.3.2.
scène : mise en scène → 1.1, 1.1.3.
scènes englobante vs. générique, scénographie → 1.1.2.
sociopragmatique : analyse, approche sociopragmatique → 1.2.2.
statut (ou légitimité) → 1.2.2.4.
thème (en opposition à rhème) → 1.2.2.3.2.
tournure de citation, tournure de citation localisatrice → 1.2.2.3.2.
valeur → 1.2.2.4.

6.2. La nomenclature

L'index des diatopismes de la nomenclature (cf. 1.4.) a été conçu pour faciliter leur repérage dans le corps de l'analyse. Il porte sur la totalité des diatopismes du français en Vendée qui ont été identifiés comme tels (sauf hapax) et qui sont mis en relief dans l'œuvre d'Y. Viollier – et à ce titre décrits sous la forme d'articles dictionnaires (2.).

6.2.1. Index par champs sémantiques

L'index ci-dessous ne concernant pas les diatopismes qui ont été exclusivement mis en relief par l'éditeur, la répartition onomasiologique de l'ensemble de la nomenclature est discutée dans le chapitre des résultats (3.1.).

Parmi les diatopismes mis en relief par l'auteur, les noms propres, traités dans la nomenclature au même titre que des noms communs, sont ici signalés par l'ajout « n.pr. ». Ceux qui représentent des diatopismes phonético-graphiques, traités à part (2.1.6.), sont également insérés ci-dessous dans les champs sémantiques, mais signalés par le symbole « ° »⁵⁴.

⁵⁴ Les unités suivies de chiffres en exposant en taille réduite (« ¹ », « ² », etc.) appartiennent quant à elles à un type lexical dont deux ou plusieurs emplois différents sont mis en relief dans l'*opus* étudié, et qui appartiennent à des champs sémantiques distincts.

L'univers :

abernote, achet, bouillée, carolin, cocote, caillé, enfondre, marais blanc, moquette¹, molle, potiron, pupu, remouilloir (2.1.1.)

Le Pays et les hommes :

Bellenoue (n.pr.), cœur vendéen, Gois (n.pr.), marâchin, marais mouillés (n.pr.), tirouet (n.pr.), ventre à choux (2.1.2.)

L'homme : être physique et émotionnel :

battre son dail, benaise, beuque, brailler, colique cordée, folle, grappe, mariennée, moquette², noah, veurnize (2.1.3.)

L'homme : être social :

Famille : *bessons, cheville, drapeau, drôle, -esse, embarrassée, grouée, memon^o, Nénène, pelin^o (2.1.4.1.)*

Loisirs et fêtes : *chasse aux galants, évangilation, Foulées du Gois (n.pr.), maire, pibole, veuze (2.1.4.2.)*

Travail : *boucholeur, cabanier, chunte, dail, en rose, garde-genoux, journal, Not'mâitre, pansion, rabalet, refus, rote, tirer, versenne (2.1.4.3.)*

Habitat, aménagement de l'espace, moyens de déplacement : *acon, banquette, boulangerie, bourrine, cabane, écurie, ningle, rabotin (2.1.4.4.)*

Divers : *bourse, raballée, rin^o (2.1.5.)*

6.2.2. Index étymologique

Le présent index rassemble dans l'ordre alphabétique les étymons posés par le FEW auxquels peuvent être rattachés les diatopismes de la nomenclature (2.).

Avant l'indication des diatopismes entre parenthèses, nous fournissons systématiquement la référence exacte du FEW (datation d'après le *Beiheft* 2010³), en précisant la langue concernée quand l'étymon posé n'est pas attribué au latin. Lorsque nous n'avons pas trouvé un diatopisme dans le FEW, la référence renvoie à la place où nous proposons son insertion, en précisant 'à ajouter', ou 'n.pr. à rattacher', pour les noms propres. Dans les cas où le FEW fournit déjà une forme qui relève du même type lexical, nous proposons simplement d'ajouter un sens ou un phrasème particuliers ('emploi à ajouter'). En cas de plusieurs possibilités de rattachement, et lorsque la proposition reste à discuter, il est précisé qu'il s'agit d'hypothèses.

6.2.2.1. D'origine connue

ABANTE "vor" → FEW 1969 XXIV, 9a 2.b.a'.β' (*devantère*)

ADJACENS "in der nähe liegend" → FEW 1973 XXIV, 153a I.6 (*benaise, ben aise*)

ALE (mnéerl.) "art bier" → FEW 1968 XV/1, 12b II (*godaïe*)

ANATIČU˘LA "petit canard" → FEW 1982 XXIV, 528b I.3.a (corrigeant FEW XXII/2, 87a et XXIII, 107a) (*ningle*)

- *BALD (abfrq.) “kühn ; dreist” → FEW 1968 XV/1, 31a I.1 [dérivés] (*apibao*, à ajouter) (hypothèse)
- *BANK- (germ.) “bank” → FEW 1968 XV/1, 61b I.2.k “böschungen, davon umschlossener raum” (*banquette*)
- *BARGA (gaul.) [“art scheune”] → FEW 1923 I, 253ab (*barge*)
- *BETULLU → v. *BETW- (*bouillée*)
- *BETW- (celt.) “birke” → FEW 1924 I, 346b II.2 [dérivés] “schössling”, issu de *BETULLU (*bouillée*)
- *BIK (germ.) “ziege” → FEW 1925 I, 359b II.4 [sens méton.] (*becot[te]*, à ajouter)
ib., 359 II.3 (*la beuque*, emploi à ajouter)
- *BISSUS “doppelt” (à rattacher à lat. BIS) → FEW 1925 I, 383b 2 “zwilling” (*bessons*)
- *BOLLA “kleines brot” (abfrq.) → FEW 1968 XV/1, 176b (*boulangerie*, à ajouter)
- *BOSK- (germ.) “busch” → FEW 1969 XV/1, 201a I.2.a.β.a’ (*bouchonner*)
- BRACE (gaul.) “spelt [= variété de froment]” → FEW 1927 I, 483b (*brasson*, à ajouter)
- *BRAG- “schreien” (peut-être issu du celt. *BRAK-) → FEW 1927 I, 490b II, issu de *BRAGULARE (ou de *BRAGERE, *ib.*, I, comme frm. *braire*) (*brailler*)
- *BRAGERE → v. *BRAG- (*brailler*)
- *BRAGULARE → v. *BRAG- (*brailler*)
- *BRAMMON (germ.) “brüllen” → FEW 1969 XV/1, 240b-241a I.b.a “muhen” (*bromer*)
- BRUNNA (got.) “brunnen” → FEW 1928 I, 568b 10 “reuse” (*bourne*, variante à ajouter) (rattachement discutée ; selon TLF à rattacher à *BU[~]RR)
- BU[~]CCA “wange ; mund” → FEW 1928 I, 585a II.4 “mündung eines wasserlaufes” [dérivés et glissements de sens] (*boucholeur*)
- *BU[~]R- (germ.) “hütte” → FEW 1928 I, 630a (*bourrine*) (mais Ø FEW 1968 XV/2, 14 *BU[~]R-) → v. BU[~]RRA
- *BU[~]RR (racine préromane), var. *BURN- → actuellement s.v. BRUNNA (*bourne*) (hypothèse, cf. TLF)
- BU[~]RRA “scherwolle” → cf. FEW 1928 I, 639b III [dérivés] (*bourrine*, à ajouter ; actuellement s.v. *BU[~]R-) (hypothèse)
- BYRSA “fell, leder” (rom. BYRSA “beutel” ; issu du grec “fell ; lederner schlauch”) → FEW 1928 I, 667b I “geldbeutel” (*bourse*, à ajouter)
- CAPANNA “hütte” → FEW 1937 II/1, 245a I.2.a “bauernhof” (*cabane*) & [dérivés] (*cabanier*)
- CAROLINA [sans définition] → FEW 1938 II/1, 393b 1 (*carolin*)
- CAULIS “kohl” → FEW 1938 II/1, 536a I.1 ou 537a I.3 (*ventre-à-choux*, à ajouter) (hypothèse)
- CHO[~]RDA “saite” → COLON “grimmdarm” (*colique cordée*)
- CHRISTIANUS “christ” → FEW 1939 II/1, 654b s.v. I.1.b [verallgemeinert] (*chrétien*)

CIŃCTUŃRA “gürtel” → FEW 1939 II/1, 678a II.1 (*chunte*, à ajouter ; ou à un
 CANCERU) (hypothèses)
 CLAVŃCULA “pflock” → FEW 1939 II/1, 759-761 I.1 (*cheville*, à ajouter)
 COAGULARE “gerinnen” → FEW 1940 II/1, 816a I.1 [dérivés sémantiques] (*caillé*)
ib., 817a I.2.a (*caillebote*, à ajouter)
 COLLATIO “zusammenstellung” → FEW 1944 II/2, 896a I.3 (*collationner*)
 COLON “grimmdarm” → FEW 1944 II/2, 920a II.1 (*colique cordée*)
 COŃR “herz” → FEW 1944 II/2, 1173b I.2.b.a (*cœur vendéen*, à ajouter)
 COŃS “wetzstein” → FEW 1945 II/2, 1242b (*cau*)
 CRAŃTIS “flechtwerk” → FEW 1945 II/2, 1293a II.1.b (*grâler*)
 CYATHION [KYATHION] (gr.) “schüssel” → FEW 1946 II/2, 1601a I.1 “schöpflöffel”
 (*cassotte*) & *ib.*, 1601b (*pisser comme une cassotte*, à ajouter)
 *DACULU, -A “sense” → FEW 1928 III, 2b-3a 1 (*dail*)
ib., 2b (*battre son dail*, à ajouter)
 DAEMON “böser geist” → FEW 1928 III, 6a [dérivés] (*enjoiner*, à ajouter suite à
 RézOuest)
 DIURNUM “tag” → FEW 1928 III, 103ab [sens secondaires] (*journal*)
 DRAPPUS “tuch” → FEW 1928 III, 155a [dérivés] (*drapeau*, emploi à ajouter)
 DROL (néerl.) “kleiner kerl ; kobold” → FEW 1968 XV/2, 73a 2 “kind” (*drôle, -esse*)
 ERDNOTE (moyen néerl.) “wurzelknollen der zyklamen” → FEW 1969 XV/2, 89b 3
 (*abernote*)
 ESCA “köder ; zunder” → FEW 1930 III, 244b (*achet*)
 EVANGELIUM [sans définition] → FEW 1930 III, 251b-252a (*évangélisation, évangilation*, à ajouter)
 FOŃLLIS “art sack” → FEW 1933 III, 691b s.v. II.2 “wildwachsend” (*folle*)
 FU×R, FU×UR (arabe) “art grosser pilz” → FEW 1966 XIX, 49b (*potiron*)
 *GRAVA “kies” → FEW 1947 IV, 255b I.1 [dérivés] (*gravelle*)
 GRILLUS “grille” → FEW 1947 IV, 268b-269a I.1.b (*grelet*)
 *GRODARE (gaul.) “brüten” → FEW 1947 IV, 270b 1 (*grouée, [s']agrouer*)
 GRYLLUS “grille” → GRILLUS (*grelet*)
 *HUŃCCARE “rufen” → FEW 1951 IV, 505a 1 (*hucher*)
 HOŃRA “stunde” → FEW 1949 IV, 471 (*à la basseur*)
 IŃNFUŃDERE “hineingiessen” → FEW 1952 IV, 681b I.2 (*enfondre*)
 KOŃK- [onomatopée] → FEW 1944 II/2, 858a I.1.b “huhn” (*cocotte*)
 *KRAPPA (germ.) “haken” → FEW 1957 XVI, 361a I.4.a (*grappe adj.*)
 KYATHION (gr.) “schüssel” → CYATHION (*cassotte, pisser comme une cassote*)

MAGISTER “meister” → FEW 1958 VI/1, 36b-37a I “besitzer” (*not'maitre*, emploi à ajouter)

MAIOR “grösser” → FEW 1957 VI/1, 56b I.3.b.a.a' “gemeindevorstand” (*maire*)

MAMMA “mutterbrust ; mutter” → FEW 1959 VI/1, 134a I.2.a.a (*memon*)

MARAIS → FEW 1960 VI, 305b 1 → MARISK XVI, 519b-520a (*maraichin*)

MARTYRIUM “martyrgrab ; martyrtum” → FEW 1961 VI/1, 408b-409a III.1.a.β.b' “melken” (*tirer*) (*tirouet*, à ajouter : hypothèse)

MEN- [radical expressif] → FEW 1968 VI/1, 702b I.1.a.β.a' (*Nénène*, à ajouter) (hypothèse)

MEŔĪDIANUS “mittäglich” → FEW 1967 VI/2, 32a I (*mariennée*)

MEŔSSIS “ernte” → FEW 1967 VI/2, 52a I.2 [dérivés] (*métiver*)

*MOŔLLIARE “weich machen” → MOŔLLIS (*molle*)
→ FEW 1966 VI/3, 47b [dérivés] (*remouilloir*, à ajouter)

MOŔLLIS “weich, biegsam” → FEW 1966 VI/3, 50a I.1 “weich” (*molle*)

MOŔNAĀCHUS “mönch” → FEW 1966 VI/3, 67b I.2 “nonne” [dérivés] (*mojette*)

NACA (anglo-saxon) “nachen” → FEW 1958 XVI, 592 (*acon*)

NANN- [radical expressif] → FEW 1953 VII, 5a 2.b.α (*Nénène*, à ajouter) (hypothèse de RézOuest)

*NAUDA (gaul.) “sumpfiges gelände” → FEW 1953 VII, 53b-54a (*Bellenoue*, n.pr. à rattacher)

NOE → FEW 1953 VII, 174b s.v. NOE (*noah*, à ajouter, selon Rézeau 2008) ou créer un nouvel article, vol. XVIII (hypothèses)

PALUS, -i “pfahl” → FEW 1957 VII, 525b I [dérivés] (*palisse*)

PASĀRE “füttern ; weiden” → FEW 1955 VII, 698b I.2.a.β (*pâtis*, à ajouter)

PATRĪNUS “pate” → FEW 1955 VIII, 22b (*pelin*, à ajouter)

PENSIO “auszahlung” → FEW 1956 VIII, 203a (*pension*)

PIŔNUS “pinie” → FEW VIII 1958, 549a I.2.b.a.a' (*pinette*, à ajouter)

*PIŔPA “pfeife” → FEW VIII 1958, 551b I.1.a (*pibole*)

PLATEA “strasse in einer stadt” → FEW 1958 IX, 37b-38a I (*place*)

*RABB- “lärmern” → FEW 1960 X, 5a I.3.b.γ [dérivés] “zusammenscharren, zusammenrechen” (*raballée*, à ajouter) (*rabalet*, à ajouter, selon RézOuest)

*REFUŔSARE “zurückweisen” → FEW 1960 X, 199a [dérivés] (*refus*, à ajouter)

REŔS “sache” → FEW 1961 X, 285b I.1.b (*rin*)

REŔTOŔRTUS “gedreht” → FEW 1961 X, 337b-338a I.1.α (*rote*)

RIFFILON (ancien haut-all.) “zersägen, reiben, hecheln” → FEW 1959 XVI, 710a I.1.b.β (*rifle*)

ROBBE (mnéerl.) “kaninchen” → FEW 1959 XVI, 730b I.2.a [dérivés] (*robotin*, p.-ê. à joindre à *raboteux*) → p.-ê. à ajouter à un nouvel article RABB- [onomatopée] (hypothèses)

ROŦUŦLUS “walze” → FEW 1962 X, 513b II (*rollon*)

*RUSK- (abfrq.) “binse” → FEW 1959 XVI, 745a (*rouche*)

SALARIUS “zum salz gehörig” → FEW 1961 XI, 88a 1.b [bezeichnung des salzbehälters] (*salière*, emploi à ajouter)

SCUŦAŦRIUS “schildträger” → FEW 1963 XI, 350a 4, note 5 et 349b 4 [sens secondaires] (*écurie*)

SERVIRE “dienen” → FEW 1964 XI, 539a [méton.] (*servante*, à ajouter)

*SKALA (abfrq.) “schale” → FEW 1962 XVII, 80b I.2.b.β “käppchen” (*assiette calote*, à ajouter)

SORS “los, schicksal” → FEW 1963 XII, 121a I.2 (*sorcière*)

*STRIKAN (abfrq.) “streichen” → FEW 1963 XVII, 258a I.2.b.β.b'.a' (*tricote*, à ajouter)

TALIARE “spalten” → FEW 1965 XIII/1, 42b I.1 (*tail*)

TEŦCTUM “dach” → FEW 1965 XIII/1, 151ab “stall” (*têt*)

TSAŦK- [onomatopée] → FEW 1966 XIII/2, 356b I.1.c “schnäfle” & *ib.*, 357a I.1.d.a “schütteln, stossen” (*chacoter*)

UŦPUŦPA “wiedehopf” → FEW 1957 XIV, 58a I.2.a.a (*pupu*)

VERSARE “umwenden” → FEW 1959 XIV, 307b I.1.a “pflügen” [dérivés] (*versenne*, emploi à ajouter)

VES- [onomatopée] → FEW XIV, 674b I.1 (reprenant et complétant *ib.*, 339a 1) (*veuze*)

VIŦBRARE “schwingen” → FEW 1960 XIV, 390b I.1.b.a (*veurnize*, à ajouter)

VIŦGIŦLIA “nachtwache” → FEW 1960 XIV, 440ab I.2 (*préveil*)

*WAD (abfrq.) “seichte stelle” → FEW 1964 XVII, 438b I “furt” (*Gois*, *Foulées du Gois*, n.pr. à rattacher)

WALA (abfrq.) “gut” → FEW 1966 XVII, 476b I.2.c (*chasse-galant*, à ajouter)

*WARDON (germ.) “beobachten” → FEW 1966 XVII, 521b I.1.b “bewachen” [dérivés, composés] (*garde-genoux*, à ajouter)

6.2.2.2. *D'origine inconnue ou incertaine*

‘chapeau’ → FEW 1969 XXI, 528a (*rabalet*) → FEW X, 5a *RABB- (*rabalet*, à ajouter)

‘ensorceler’ → FEW 1968 XXIII, 153a → à rattacher à DAEMON “böser geist” (*enjominer*) (hypothèse)

‘jeu de cartes’ → FEW 1986 XXII/1, 186ab (*alurette*)

6.2.2.3. *Propositions de créations d'articles*

CANCERU “barreau, grillage, treillis” (selon TLF et MourainRézMaraisV) ou → parmi les articles existants à ajouter à CIŦNCTUŦRA (*chunte*) (hypothèses)

NOAH [déonomastique] → FEW 1967 XVIII (étym. d'orig. angl.) ou → parmi les articles existants à ajouter à NOE (selon Rézeau 2008) (hypothèse)

RABB- [onomatopée] (*rabotin*) (hypothèse)

6.2.3. Index alphabétique

Le présent index énumère l'ensemble des diatopismes du français en Vendée (sauf hapax) qui sont mis en relief dans le corpus primaire dépouillé (1.1.1.), et qui sont à ce titre retenus dans notre nomenclature (1.3.). Il s'agit majoritairement de diatopismes lexicaux appellatifs. Les emplois et sens qui figurent dans le corpus primaire sans mise en relief mais qui appartiennent aux mêmes types lexicaux sont décrits au sein des articles dictionnaires.

Pour chaque entrée, l'index alphabétique fournit l'entrée suivie d'une description lexicographique synthétique ainsi que l'indication de la source qui a été décisive pour leur inclusion dans la nomenclature du point de vue différentiel – à savoir un des ouvrages du corpus de référence minimal ou, le cas échéant, nos enquêtes ou entretiens (RézOuest, DRF, MourainRéz, RézVendée ; TLF ; EnqWissVendée, Entretiens Viollier – Wissner). Suit un renvoi à l'endroit (chapitre, page) où se trouve leur analyse.

à la basseur loc. adv. de temps VIEILLI “à la fin de la journée, annoncée par la tombée du jour et le coucher du soleil ; dans la première partie de la nuit”. Réf. à *l'arrivée du soir / en début de soirée* (cf. MourainRéz) → 2.2.

abernote s. surtout RURAL VIEILLI “plante de la famille des Ombellifères, dont la racine est un tubercule arrondi, noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur, de la grosseur d'une petite noix, à saveur agréable et ressemblant à la châtaigne (*conopodium denudatum*)” (*racine d'abernote*). Réf. *terre-noix* (cf. RézOuest) → 2.1.1.

achet s.m. FAM. COUR. “annélide au corps cylindrique de couleur rougeâtre, aussi utilisé comme appât pour la pêche”. Réf. / Syn. gén. *ver (de terre)* (cf. DRF) → 2.1.1.

acon s.m. (*MaraisP*) COUR. “petit bateau plat glissant sur la vase, utilisé par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.4.4.

(s)'*agrouer* v. FAM. “former un groupe, un ensemble fonctionnel” (*être agroué*). Réf. / Syn. gén. *se regrouper* (cf. EnqWissVendée) → 2.2.

alulette s.f. COUR. “jeu de 48 cartes aux enseignes du tarot ancien, se jouant à deux équipes de deux partenaires, lesquels se renseignent, à l'aide d'une mimique codée et de formules conventionnelles, sur les cartes de leur jeu” (*partie d'alulette*). Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.2.

apibao s.m. FAM. (surtout A L'ORAL, PLAIS.) “individu original, farceur”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.

assiette calote loc. nom. fém. encore COUR. “assiette creuse sans rebord, à haut bord”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.

banquette s.f. FAM. USUEL “partie latérale d'une route, en général constituée d'une petite levée de terre”. Réf. *accotement, bas-côté* (cf. RézVendée) → 2.1.4.4.

barge s.f. COUR., surtout RURAL “gros tas de paille, de foin ou de fagots”. Réf. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.

basseur [*basse heure*] → à *la basseur* (2.2.)

- battre son dail* loc. verb. fig. FAM. “être sur le point de mourir ; mourir” (cf. DRF) → 2.2. → *dail* C (2.1.4.3.)
- becot(t)e* s.f. et m. RURAL SPOR. “siège rustique en bois pour une personne, sans bras ni dossier, à un ou trois pieds, utilisé pour la traite des vaches” (*becote à un pied, becotte à trois pieds*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- Bellenoue* n.pr. f. USUEL topon. [au sujet d’une construction imposante entourée de prés humides et fertiles] (cf. EnqWissVendée) → 2.1.2.
- benaise, ben aise* adj. épïcène FAM., surtout RURAL “heureux, content, rassasié” (*être benaise / ben aise*). Réf. *bien aise* (cf. RézOuest) → 2.2.
- bessons* s.m. pl. FAM. [en parlant de deux garçons] “nés d’un même accouchement”. Réf. / Syn. gén. *jumeaux* (cf. TLF, EnqWissVendée) → 2.1.4.1.
- beuque, Beauque (la)* n.pr. f. TRES FAM. surnom (péj.) [désignant une femme digne d’affection mais sale, p. réf. aux attributs stéréotypiquement attribués à la chèvre] (cf. EnqWissVendée) → 2.1.3.
- blanc* → *marais blanc* (2.1.1.)
- boucholeur* s.m. TECHN. (MAR.) “personne qui travaille à l’élevage des moules dans des parcs à moules dotés de pieux fichés dans la vase”. Réf. / Syn. gén. *mytiliculteur* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.3.
- bouchonner* v. tr. dir. VIEILLI “nettoyer en frottant afin d’enlever la poussière ou ce qui est souillé”. Réf. *essuyer* (cf. RézOuest) → 2.2.
- bouillée* s.f. USUEL “groupe serré de plantes (herbe, fleurs)”. Réf. / Syn. gén. *touffe* (cf. DRF) → 2.1.1.
- boulangerie* s.f. COUR. surtout RURAL “bâtiment de ferme séparé de la maison qui intègre le fournil où l’on fait traditionnellement le pain”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.4.
- bourne* s.f. TECHN. (PECHE EN RIVIERE) USUEL “panier de pêche fabriqué avec du fil de nylon qui sert à transporter le poisson pêché”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- bourrine* s.f. USUEL, EMBLEMATIQUE “habitation traditionnelle du Marais vendéen, sans étage, en parpaings de terre, blanchie à la chaux, à couverture végétale (roseau, massette ou scirpe)”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.4.4.
- bourse* s.f. FAM., peut-être VIEILLISSANT “sac d’emballage en papier”. Réf. / Syn. gén. *sachet* (cf. RézVendée) → 2.1.5.
- brailler* v. intr. USUEL [le suj. désigne une personne] “verser des larmes sous l’effet d’une douleur ou émotion ; (*p. méton.*) manifester du chagrin, avec ou sans larmes ou plaintes”. Réf. / Syn. gén. *pleurer* (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- brasson* s.m. SPOR., surtout RURAL, VIEILLISSANT “grande cuiller en bois utilisée en cuisine pour remuer, en particulier la fressure [= préparation cuite longtemps à feu doux, à base de viande, de couenne et de sang de porc, relevée d’épices]”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- bromer* v. intr. surtout RURAL [le suj. désigne un animé de la famille des bovidés] “pousser un cri prolongé et intense, causé par une grande souffrance”. Réf. *beugler, meugler, mugir* (cf. MourainRéz) → 2.2.
- cabane* s.f. (*MaraisP*) “exploitation agricole du Marais poitevin”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.4.4.

- cabanier* s.m. (MaraisP) “habitant d’une exploitation agricole du Marais poitevin”.
Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.4.3.
- caillé* adj. m. surtout RURAL [au sujet du temps] “qui est en train de tourner à la grisaille” (*le temps est caillé*). Réf. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.1.
- caillebote* s.f. USUEL [le plus souvent au pl.] “entremets d’été à base de lait de vache (caillé avec de la chardonnette ou de la présure puis cuit à feu doux), que l’on mange froid et sucré, agrémenté de lait ou de crème et parfois de café”. Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.2.
- carolin* s.m. RARE “peuplier originaire de Caroline du Sud, à la ramure peu dense, à grandes feuilles épaisses plus longues que larges, qui en France croit surtout dans les régions chaudes (en particulier Sud-ouest, Midi) (*populus carolinensis*)”.
Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF) → 2.1.1.
- cassotte* s.f. surtout MOT-SOUVENIR “petit récipient à longue queue tubulaire servant à puiser de l’eau pour se laver les mains et pour boire l’eau qui coule par la queue”.
Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- cau* s.f. COUR., surtout RURAL “pierre dure, généralement du grès destinée à aiguiser une lame ou tout instrument tranchant”. Réf. / Syn. gén. *pierre à aiguiser* (cf. MourainRéz) → 2.2.
- chacoter* v. tr. USUEL (surtout LANGAGE MASCULIN) “tailler, dégrossir (un morceau de bois) le plus souvent avec un couteau ; taper à coups répétés sur qqc. notamment en faisant des travaux de bricolage”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- chasse aux galants* loc. nom. fém. MOT-SOUVENIR “activité ludique des jeunes gens consistant à déranger les amoureux qui se cachent dans la nature pour leurs rencontres secrètes, dans le Marais vendéen”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.2.
- cheinte* → *chunte* (2.1.4.3.)
- cheville* s.f. (*BocageV*) MOT-SOUVENIR “gros piquet de bois qui est enfoncé en terre pour sceller un mariage”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest, Entretiens) → 2.1.4.1.
- chou* → *ventre-à-choux* (2.1.2.)
- chrétien* s.m. FAM. COUR. [surtout précédé de l’article indéfini *un*] “être humain ; personne ; âme”. Réf. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- chunte* s.f. TECHN. (AGRIC.) USUEL “espace laissé libre autour d’un champ, généralement non labouré, sur lequel est traditionnellement tourné la charrue”.
Réf. / Syn. gén. Ø (cf. MourainRéz) → 2.1.4.3.
- cocote* s.f. RURAL VIEILLI “fièvre aphteuse des bovidés”. Réf. / Syn. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.1.
- cœur vendéen* loc. nom. m. MOT-SOUVENIR, EMBLEMATIQUE “insigne vestimentaire religieux adopté par les insurgés de 1793 : image en étoffe symbolisant l’amour du Christ-Rédempteur”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.2.
- colique cordée* loc. nom. fém. FAM. terme générique “maladie qui se manifeste à travers de très fortes douleurs et contractions abdominales et/ou rénales (lombaires), qui entraîne des complications graves, voire mortelles en l’absence d’une intervention (pour la plupart chirurgicale), et implique souvent une inflammation des organes concernés (intestin, rein)”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.3.

collationner v. intr. VIEILLISSANT “prendre un repas sommaire dans la matinée”. Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.

cordée → *colique cordée* (2.1.3.)

dail s.m. RURAL VIEILLI “instrument tranchant, formé d’une lame arquée fixée à un long manche, que l’on manie à deux mains pour couper l’herbe”. Réf. / Syn. gén. *faux* (cf. DRF) → 2.1.4.3.

dail → *raballée* (2.1.5.)

devantère s.f. RURAL, peut-être VIEILLISSANT “tablier de femme de devant”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.

drapeau s.m. MOT-SOUVENIR “pièce de tissu souple et absorbant placée directement contre la peau pour envelopper les bébés au maillot” (cf. DRF) → 2.1.4.1.

drôle, -esse s. surtout RURAL, VIEILLISSANT “garçon ; fille”. Réf. / Syn. gén. fam. *gamin, gamine* (cf. DRF) → 2.1.4.1.

écurie s.f. USUEL “bâtiment d’une exploitation agricole où l’on abrite, loge et soigne le bétail (en particulier les bovins mais aussi d’autres animaux comme des chevaux, des porcs et des chèvres)”. Syn. gén. *étable* (cf. DRF) → 2.1.4.4.

embarrassée adj. f. VIEILLI (SANS CONNOT. PEJ.) “qui est en état de grossesse”. Réf. / Syn. gén. *enceinte* (cf. TLF) → 2.1.4.1.

en rose loc. adv. et adj. épïcène TECHN. (TONNELLERIE) [en parlant d’une barrique] “dont les douelles sont disposées en forme de rose lors de sa réparation, étant assemblées d’un côté et relâchées de l’autre”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Entretien) → 2.1.4.3.

enfondre v. tr. FAM. COUR. (surtout au part. passé) “mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement d’eau, en particulier de pluie”. Réf. / Syn. gén. *tremper* (cf. RézVendée) → 2.1.1.

enjominer v. tr. FAM. VIEILLISSANT “soumettre à une influence magique souvent maléfique, à l’action d’un sortilège”. Réf. / Syn. gén. *ensorceler* (cf. RézOuest) → 2.2.

évangilation, évangélisation s.f. MOT-SOUVENIR (LITURG. CHRET.) “rituel liturgique sous forme de proclamation à la messe par le prêtre d’un extrait de l’Évangile de Saint Jean, représentant une demande de protection et une consécration à la divinité de jeunes enfants, en général dans leur première année”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.2.

folle s.f. “cépage blanc, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtre à maturité ; (*par méton.*) vin élaboré à partir de ce cépage”. Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.3.

Foulées du Gois n.pr. f. pl. MODERNE USUEL “épreuve sportive consistant en une course à pied, qui se déroule à marée basse en Vendée à Noirmoutier-en-Isle par le passage du Gois*” (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.2. → *Gois* (2.1.2.)

fût en rose → *en rose* (2.1.4.3.)

galant → *chasse aux galants* (2.1.4.2.)

garde-genoux loc. nom. m. MOT-SOUVENIR “caisse contenant une couche de paille fraîche sur laquelle s’agenouillait la lavandière”. Réf. *auget* (cf. RézOuest) → 2.1.4.3.

- godaïe* s.f. VIEILLISSANT “vin rouge ajouté à un reste de bouillon, que l’on prend à la cuiller ou que l’on boit à même l’assiette”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → 2.2.
- Gois* n.pr. m. USUEL “passage d’une longueur de 4150 mètres, couvert à marée haute et découvert à marée basse, qui permet de traverser un bras de l’Atlantique entre l’île de Noirmoutier et le continent vendéen” (cf. MourainRéz) → 2.1.2.
- (*se*) *grâler* v. FAM. COUR. “rôtir, griller qqc. au cours d’une cuisson ; chauffer ou brûler qqc. / qn par une source de chaleur forte” (*se grâler les jambes*) (cf. DRF). Réf. / Syn. gén. Ø → 2.2.
- grappe* adj. épïcène FAM. [l’objet désigne la main, les doigts] “engourdi par le froid, comme perclus par le froid” (*doigts grappes, mains grappes*). Réf. / Syn. gén. *gourd* (cf. RézOuest, MourainRéz) → 2.1.3.
- gravelle* s.f. COUR. “dépôt de sels minéraux contenus dans le vin qui se colle sous la forme de cristaux durcis aux fonds des barriques”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- grelet* s.m. RURAL FAM. peut-être VIEILLISSANT “petit insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, à la stridulation caractéristique”. Réf. / Syn. gén. *grillon* (cf. DRF) → 2.2.
- grouée* s.f. FAM. COUR. (AFFECT., PLAIS. ou PEJ.) “ensemble des enfants d’une famille”. Réf. / Syn. gén. *couvée* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.1.
- hucher* v. tr. FAM. USUEL “appeler (qqn) d’une voix forte, adresser (à qqn) des paroles à grande distance en criant fort”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF, MourainRéz) → 2.2.
- journal* s.m. TECHN. (AGRIC.) VIEILLI “mesure de surface agraire correspondant à trente-trois ares”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.4.3.
- le tirouet* n.pr. → *tirouet* (2.1.2.)
- maire* s.m. FAM. PLAIS. “maître de cérémonie d’une fête de village dans le Marais poitevin”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.2.
- maître* → *not’mâitre* (2.1.4.3.)
- marâchin* s.m. USUEL “qui habite le Marais poitevin, région basse naturelle du sud-est de la Vendée, ou qui en est considéré comme caractéristique”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.2.
- marais blanc* loc. nom. m. TECHN. (MAR.) COUR. “marais inondé, entièrement couvert d’eau”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.1.
- marais mouillés* n.pr. m. pl. USUEL “région qui inclut la vallée de la Sèvre Niortaise, en aval de Niort, et la partie de ses affluents (Autize, Mignon, Vendée) qui traverse le marais poitevin (région naturelle basse du Sud-est de la Vendée qui s’étend partiellement sur les Deux-Sèvres et la Charente)” (cf. RézVendée) → 2.1.2.
- mariennée* s.f. surtout RURAL, VIEILLISSANT “temps de repos, avec ou sans sommeil, qui se prend après le repas de midi”. Réf. / Syn. gén. *sieste* (cf. RézOuest) → 2.1.3.
- memon* s.f. TRES FAM. AFFECT. hypocoristique “mère (dans le langage de l’enfant et dans celui de l’adulte pour désigner sa propre mère)”. Réf. / Type gén. *maman* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.6.
- métiver* v. en empl. intr. RURAL VIEILLI “effectuer la moisson”. Réf. / Syn. gén. *moissonner* (cf. RézOuest) → 2.2.

- mettre un fût en rose* → *en rose* (2.1.4.3.)
- moyette* s.f. USUEL, EMBLEMATIQUE “graines comestibles d’une plante herbacée (légumineuse papilionacée), la *vigna melanophthalma*” ; (p. méton.) sg. et pl. “plat à base de ces graines”. Réf. / Syn. gén. *haricot* (cf. DRF) → 2.1.1.
- molle* s.f. TECHN. COUR. “gros cèpe comestible (*boletus edulis*), noir ou de Bordeaux, à sa maturité, très épanoui et spongieux”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Entretiens) → 2.1.1.
- Nénène* s.f. FAM. COUR. AFFECT. hypocoristique “femme qui est choisie par les parents comme une personne de confiance d’un enfant naissant, qui le tient traditionnellement sur les fonts baptismaux et est appelée à remplacer les parents en cas de décès ou de carence de ces derniers”. Réf. / Syn. gén. *marraine* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.1.
- ningle* s.f. (*surtout côte*) COUR., EMBLEMATIQUE “perche longue servant à faire avancer les barques à fond plat dans les canaux du Marais vendéen”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.1.4.4.
- noah* s.m. COUR., EMBLEMATIQUE “vin élaboré à partir d’un cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d’un blanc verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s’égrenant à maturité”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → 2.1.3.
- Not’mâitre* loc. nom. m. MOT-SOUVENIR [terme d’adresse et titre donné au propriétaire d’un domaine par les métayers et les valets de ferme]. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. TLF) → 2.1.4.3.
- palisse* s.f. RURAL RARE “haie vive ou sèche limitant un champ, généralement plantée sur une petite élévation”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- pansion* s.f. RURAL COUR. “nourriture (surtout fourrage vert) pour le bétail”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.4.3.
- pâtis* s.m. USUEL “pré fertile attenant aux bâtiments d’une ferme, exploité en prairie permanente”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Enq.) → 2.2.
- pelin* s.m. TRES FAM. RARE hypocoristique “homme qui a tenu un enfant sur les fonts du baptême et a mission de veiller sur lui”. Réf. / Syn. gén. *parrain* (cf. Entretiens) → 2.1.6.
- pibole* s.f. MOT-SOUVENIR auj. RARE “instrument de musique traditionnel : flûte rustique en bois”. Réf. / Syn. gén. *chalumeau* (cf. RézOuest) → 2.1.4.2.
- pinette* s.f. USUEL “petite cheville de bois servant à boucher le trou que l’on fait à un tonneau avec un foret, pour goûter le vin”. Syn. gén. Ø / Réf. *fausset* (cf. RézVendée) → 2.2.
- pisser comme une cassote* → *cassote* (2.2.)
- place* s.f. FAM., VIEILLISSANT “sol (d’une chambre ou autre salle) de terre battue”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. DRF) → 2.2.
- potiron* s.m. USUEL “champignon comestible de la famille des agaricacées, caractérisé par un long pied fibreux portant un anneau mobile, et par un chapeau mamelonné, écaillé, blanc ou brun-gris”. Réf. *lépiote élevée* / Syn. gén. *coulemelle* (cf. RézOuest) → 2.1.1.
- préveil* s.m. “fête laïque annuelle d’une commune qui a lieu au printemps”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézVendée) → 2.2.

- pupu* s.f. FAM. RARE “oiseau migrateur insectivore de l’ordre des coraciiformes et de la famille des upupidés, de la grosseur d’un merle, qui vit dans les lieux boisés et est caractérisé par un plumage chamois orangé marqué de larges bandes noires et blanches, une huppe érectile de plumes rousses terminées de noir, un bec fin et arqué, et un chant portant ‘oupp-oupp-oupp’ (*upupa epops*)”. Réf. / Syn. gén. *huppe* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.1.
- rabalet* adj. m. MOT-SOUVENIR “chapeau rond à bords relevés du costume masculin traditionnel” (*chapeau rabalet*). Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.4.3.
- raballée* s.f. FAM. plutôt RARE “mouvement rapide et violent d’un objet qui vole” (*raballée de dail**). Réf. / Syn. gén. *coup* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.5.
- rabotin* s.m. (*Bas-Bocage vendéen*) VIEILLI, auj. RARE “voie étroite tracée par l’homme ou marquée par le passage répété de gens ou d’animaux”. Réf. / Syn. gén. *sentier* (cf. EnqWissVendée, Entretiens) → 2.1.4.4.
- refus* s.m. (*Bas-BocageV*) TECHN. (AGRIC.) “bloc de pierre, partie caillouteuse d’un sol qui arrête ou dévie le fer de la charrue lors du labourage”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée, Entretiens) → 2.1.4.3.
- remouilloir* s.m. (*Bas-BocageV*) RURAL, plutôt RARE “espace de terre très humide, notamment partie basse d’un pré ou d’un champ qui retient l’humidité”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Entretiens) → 2.1.1.
- rifle* s. USUEL, TECHN. (MENUISERIE) “petite chute de bois produite par un outil tranchant lors du travail de menuiserie”. Réf. / Syn. gén. *copeau* (cf. RézOuest) → 2.2.
- rin* pron. TRES FAM. (v. POP.), surtout RURAL pron. indéfini de l’inanimé [comme compl. prép. du verbe (marquant l’origine, le résultat)] [empl. pleinement nég.] “zéro, ce qui n’est rien ou très peu de chose” (*naître de rin*). Réf. / Type gén. *rien* (cf. EnqWissVendée) → 2.1.6.
- rollon* s.m. VIEILLISSANT “barre de bois, à profil cylindrique ou rectangulaire, servant de support”. Réf. / Syn. gén. *barreau* (cf. RézOuest) → 2.2.
- rose* → *en rose* (2.1.4.3.)
- rote* s.f. TECHN. (AGRIC.) “lien d’osier ou de bois flexible qui sert à attacher les fagots”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. MourainRéz) → 2.1.4.3.
- rouche* s.f. USUEL terme générique “plante herbacée des marais qui croît dans les sols humides et marécageux, pouvant appartenir à trois grandes familles, les graminées (roseau), les cypéracées (laiche, ou carex) et les iridacées (iris d’eau)”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- salière* s.f. surtout MOT-SOUVENIR “large fauteuil en bois intégrant sous le siège un coffre à sel, traditionnellement posé dans le coin de la cheminée”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. Entretiens) → 2.2.
- servante* s.f. TECHN. (AGRIC.) SPOR. “tige de bois mobile qui, placée sous une charrette non attelée, l’empêche de basculer en avant ou en arrière”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- sorcière* s.f. RARE “tourbillon d’air qui emporte des particules solides extrêmement légères”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.2.
- tail* s.m. 1. FAM. “endroit où l’on travaille” (*sur le tail*). Réf. / Syn. gén. *chantier* (cf. RézOuest) → 2.2.

- têt* s.m. RURAL USUEL “bâtiment où on loge les bovidés”. Réf. / Syn. gén. *étable* (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- tirer* v. tr. RURAL USUEL “extraire le lait des femelles de certains animaux domestiques (vache, chèvre), part. en pressant leur pis” (*tirer les vaches*). Réf. / Syn. gén. *traire* (cf. DRF) → 2.1.4.3.
- tirouet* n.pr. m. (*MaraisP*) [avec art. défini] “partie du pâturage collectif sur le terrain communal à Aiguillon-sur-Mer dans le Marais poitevin où se faisait traditionnellement la traite des vaches” (cf. Entretiens) → 2.1.2.
- tricote* s.f. FAM. “grande abondance d’une chose disposée en longueur, généralement des légumes (typiquement des oignons ou des tomates)”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.2.
- ventre(-)à(-)choux* n.pr. m. FAM. PLAIS. et EMBLEMATIQUE [surnom du Vendéen] (cf. RézVendée) → 2.1.2.
- versenne* s.f. TECHN. (AGRIC.) COUR. “champ ou parcelle de champ dont les sillons ont la même direction de labourage” Réf. / Syn. gén. Ø (cf. EnqWissVendée) → 2.1.4.3.
- veurnize* s.f. FAM. RARE “femme très curieuse en quête de découvertes qui bouge de manière indiscrète” (*petite veurnize*). Réf. / Syn. gén. *fouineuse* (cf. EnqWissVendée, Entretiens) → 2.1.3.
- veuze* s.f. TECHN. (MUS.) “instrument de musique traditionnel, proche de la cornemuse, comportant généralement un bourdon”. Réf. / Syn. gén. Ø (cf. RézOuest) → 2.1.4.2.